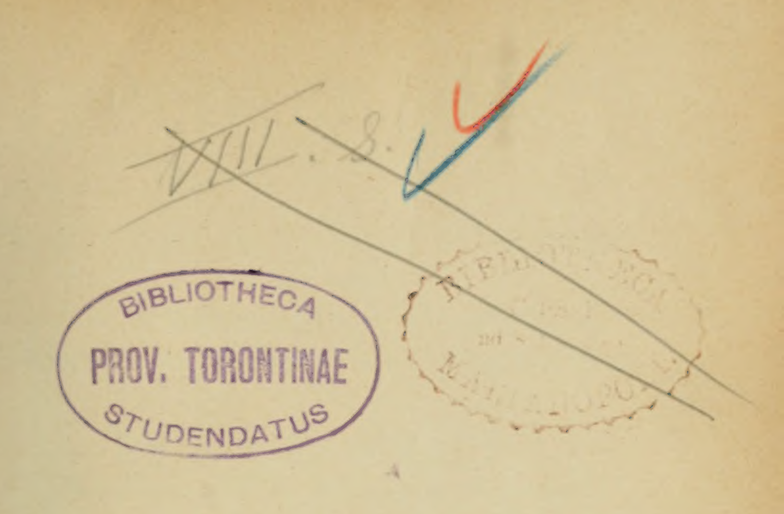



BIBLIOTHECA
PROV. TORONTINAE
STUDENDATUS



PRÊTRE ET HOSTIE



PRÊTRE ET HOSTIE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ET SON PRÊTRE

CONSIDÉRÉS

DANS L'ÉMINENTE DIGNITÉ DU SACERDOCE

ET LES SAINTES DISPOSITIONS DE L'ÉTAT D'HOSTIE

PAR

LE P. S.-M. GIRAUD

PRÊTRE, MISSIONNAIRE DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE

NOUVELLE ÉDITION

ENTIÈREMENT REVUE ET COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS DE L'AUTEUR

PAR UN PRÊTRE DE LA MÊME CONGRÉGATION

Christus Sacerdos et Sacrificium est. Ipse Offerens, Ipse et Oblatio.

S. AUGUST. *De Civ. Dei*, lib. X, c. 6 et 20.

Ipse Dominus Hostia omnium Sacerdotum est. Ipsique sunt Hostiæ Sacerdotes.

S. PAULIN. *Ep. XI, ad Severum*, n. 8.

Agnoscite quod agitis. Imitamini quod tractatis.

PONTIF. ROM. *In Ordin. Presbyt.*

TOME PREMIER

DELHOMME & BRIGUET, ÉDITEURS

LYON — *3, avenue de l'Archevêché*

PARIS — *13, rue de l'Abbaye*

1891

MARIÆ DEIPARÆ IMMACULATÆ

CLERI REGINÆ MATRI

QUAM CHRISTUS IN CRUCE

VIRGINEM MATREM

JOANNI VIRGINI COMMENDAVIT

VIENNÆ. *In festo S. Joannis Evangelistæ*,
Die XXVII decembris MDCCCLXXXIII.

RAPPORT

PRÉSENTÉ A MONSEIGNEUR FAVA, ÉVÊQUE DE GRENOBLE, SUR LE LIVRE « PRÊTRE ET HOSTIE » DU R. P. GIRAUD, MISSIONNAIRE DE N.-D. DE LA SALETTE

Grenoble, le 5 décembre 1884.

MONSEIGNEUR,

Vous m'avez fait l'honneur de me confier l'examen du profond et beau livre du R. P. Giraud, Missionnaire de Notre-Dame de la Salette, intitulé : *Prêtre et Hostie.* Et il m'est très doux de penser que le parfum de Sacrifice et d'amour pour Notre-Seigneur, qui s'en échappe, va réjouir et embaumer ce Paradis terrestre de l'Eglise, qui s'appelle l'âme du vrai Prêtre.

Ce parfum, il m'a été donné de le respirer le premier; j'en remercie DIEU comme d'une grâce de choix, que je vous dois, MONSEIGNEUR, avec tant d'autres. Je tiens aussi à exprimer au pieux auteur toute ma gratitude. Sa confiante affection ne m'a-t-elle pas permis d'examiner son travail à loisir, sans s'inquiéter de tous les chemins qu'il aurait à parcourir à ma suite, avant de revenir à sa cellule ? Car, vous savez, MONSEIGNEUR, que, si l'idéal de la vie apostolique tracé par saint Paul effraie notre faiblesse, je puis du moins m'appliquer l'*in itineribus sæpè.*

Et c'est durant les longues heures de voyage, sur les routes de France et d'Italie, de Portugal et d'Espagne, que j'ai lu ces pages si pleines de doctrine et de sève, si riches d'observations sur la vie sacerdotale, si pénétrées surtout du feu contenu, mais dévorant, allumé au foyer du Cœur de JÉSUS. Aussi, plus d'une fois, en les méditant, j'aimais à appliquer à celui qui les avait tracées, le mot du saint Evangile : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dùm loqueretur in via ?*

Le R. P. Giraud résume en effet, dans son livre, la grande et sublime doctrine des Livres saints et de la tradition, sur Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, Souverain Prêtre. Par une vaste et lumineuse synthèse, il nous fait pénétrer dans les abîmes de la Vie divine et de l'éternel Sacerdoce du Verbe, devenu Prêtre par le Sacrifice de

l'immolation volontaire, après avoir été consacré, dans les splendeurs des Saints, Pontife de l'éternelle louange.

Puis, nous suivons cette ineffable progression de l'amour de Notre Seigneur Jésus Christ, choisissant de pauvres créatures humaines, leur communiquant son éternel Sacerdoce et les dispositions de son état d'Hostie, au moyen d'ascensions successives, qui conduisent l'enfant, écoutant, comme Samuel, le premier appel de Dieu qui s'incline vers lui, jusqu'aux sommets sacrés de l'immolation sacerdotale, et de la plénitude de la vie d'Hostie, dans l'Episcopat et le Souverain Pontificat.

C'est bien la réalisation de ces grandes paroles de l'Apôtre : *Aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum... Omnia et in omnibus Christus.*

En écoutant le R. P. Giraud, nous entendons Notre-Seigneur et saint Paul, dont les paroles enchaînées et fondues forment une puissante et saisissante démonstration. Nous recueillons ce que les Saints et les grands hommes qui, dans les derniers temps surtout, ont fait briller d'un éclat nouveau l'idéal un instant voilé du Sacerdoce, disent de plus sublime et de plus profond.

Et quand on a eu la grâce d'être formé au Séminaire de Saint-Sulpice et de devenir ensuite fils de ce cher saint Philippe de Néri, cette grande figure sacerdotale du XVIe siècle et l'initiateur de cette incomparable école de science et de sainteté qui a fleuri sur notre terre de France, avec saint Vincent de Paul et M. Olier, le Cardinal de Bérulle et le P. de Condren, quand on a lu les pages sur la perfection de l'état d'Hostie dans l'Episcopat, à l'heure même où on se préparait à recevoir la redoutable plénitude du Sacerdoce, on garde des développements de l'auteur un souvenir plus tendrement ému, en demandant à Notre Seigneur de le remercier et de le bénir.

Cette bénédiction nous la sollicitons aussi pour lui, Monseigneur, des mains bénies de la Très Sainte Vierge Marie, notre Reine et notre Mère, cette *Vierge Prêtre* qu'avec un cœur si tendrement filial il a chantée (c'est le mot qui convient) dans la dernière partie de son ouvrage. C'est Elle qui, des cimes sanctifiées de la Salette, où elle a planté la tente de la vie religieuse et apostolique de son missionnaire, après nous y être apparue dans l'état de Sacrifice et d'Hostie de son Fils, lui a dit, en le montrant sur sa Croix : *Vous le ferez passer à tout mon peuple*, mon peuple de prédilection, mes fils aînés, les Prêtres de mon Jésus : *Genus electum, regale Sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis.*

Je suis sûr que tous les Prêtres qui liront et méditeront ces pages, béniront aussi l'apôtre qui les a écrites, parce qu'il leur aura

ouvert les grands et splendides horizons de la vraie vie sacerdotale, et ils rediront dans leurs cœurs : *Per ipsum (Christum) ergò offeramus Hostiam laudis semper Deo... Hostiam viventem et sanctam.*

Vous savez, Monseigneur, avec quel respectueux et profond attachement je demeure vôtre en Notre-Seigneur.

† F. J. Xavier Jourdan de la Passardière,
O. S. P., Ev. de Roséa.

APPROBATION

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE GRENOBLE

Grenoble, 6 décembre 1884.

Bien cher Père Giraud,

Mgr Jourdan de la Passardière, à qui j'ai remis votre ouvrage : *Prêtre et Hostie*, m'en a fait un touchant éloge. Fruit de votre foi, de votre piété, de votre ardent amour pour Jésus et Marie, comme aussi de vos longs et incessants labeurs, il sera pour les Prêtres une source de lumière et de vertu, et pour les laïcs qui le liront la révélation des grandeurs du Sacerdoce, en Jésus-Christ et dans ses ministres.

Votre ouvrage, bien cher Père, paraît à son heure. Depuis trois siècles passés, depuis que le protestantisme a paru, le Sacerdoce a subi dans le monde de terribles assauts.

« Le propre office du Prêtre, dit saint Thomas d'Aquin, c'est d'être médiateur entre Dieu et les hommes, en ce sens que le Prêtre transmet aux peuples les bienfaits divins : d'où vient le mot *Sacerdos, sacra dans*, qui donne les choses sacrées ; ce à quoi se rapporte cette parole du prophète Malachie (II, 7) : Ils viendront chercher la loi sur les lèvres du prêtre. » Or, par ses protestations multipliées à l'endroit des vérités révélées et ses nombreuses répudiations à l'endroit des Sacrements institués par Jésus-Christ, par l'adoption

du *Libre Examen* qui fait de chaque chrétien un Prêtre pour lui-même, par l'interprétation personnelle de la Bible, le Sacerdoce, chez les protestants, n'est plus que l'ombre de lui-même et n'a pas de raison d'être. Quelles sont, en effet, les *choses sacrées* que les ministres réformés donnent encore à leurs ouailles ? Celles-ci se font à leur guise leur symbole de foi et leur code de morale, dont elles changent chaque jour à leur gré. Aussi, le rationalisme, fils du Libre-Examen, a obscurci, dans notre société moderne, la notion du Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST. Or, « le Christ, dit encore l'Ange de l'école, est la source de tout Sacerdoce ; car le Prêtre de l'ancienne Loi n'était que la figure, et le Prêtre de la Loi nouvelle n'agit qu'en son nom et par sa vertu. »

Je bénis donc, et de tout mon cœur, votre travail. Il sera utile aux Prêtres, édifiant pour les laïcs, salutaire à tous. En vous lisant, chacun élèvera ses regards vers le Prêtre éternel qui, semblable au soleil, illumine tout et n'est illuminé par personne. Chacun comprendra que le Sacerdoce dont nous sommes revêtus, nous pauvres créatures humaines, étant le même que celui du Verbe incarné, mérite d'être respecté, écouté et suivi en pratique, par les grands et les petits, par ceux qui commandent comme par ceux qui obéissent, puisque le ministre de JÉSUS-CHRIST parle au nom de JÉSUS-CHRIST lui-même.

Mon cher Père, que Celui dont vous avez si bien écrit, vous bénisse lui-même, et que la Très Sainte Vierge, dont vous avez exposé le Sacerdoce mystique, vous entoure de sa maternelle protection !

† AMAND-JOSEPH,

Év. de Grenoble.

LETTRE

DU TRÈS-RÉVÉREND PÈRE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES MISSIONNAIRES DE LA SALETTE

Pèlerinage de N.-D. de la Salette, 13 décembre 1884.

MON CHER PÈRE,

Un Théologien de mérite, ancien Directeur de Grand-Séminaire, a examiné votre ouvrage intitulé : *Prêtre et Hostie.* Je suis heureux de vous dire que la satisfaction de M. l'Examinateur est complète. Voici ce que je lis dans les notes que j'en ai reçues :

« L'ouvrage du P. Giraud est très bien pensé et très bien écrit. On y respire la piété la plus haute ; on y découvre des horizons sur lesquels on n'avait pas encore porté ses regards. Nous avouons bien volontiers que nous eussions été heureux d'avoir cet ouvrage entre les mains, quand nous étions professeur au Grand-Séminaire. Le P. Giraud a sa manière de voir sur certains points ; mais il a prévu toute objection et toute critique, en citant à l'appui de ce qu'il avance de nombreuses et incontestables autorités. Plusieurs sujets, en particulier, sont traités d'une manière très remarquable. A certains traits, il nous aurait été prouvé, si nous ne l'avions su déjà, que l'auteur avait acquis une grande expérience du cœur humain, même sacerdotal, et qu'il connaissait parfaitement les lacunes qu'il voudrait combler dans les sentiments et la formation du Prêtre. Nous résumons notre impression, en disant que cet ouvrage nous paraît être d'une grande valeur, et que la lecture de ces cahiers nous a fait songer naturellement aux ouvrages de Mgr Gay, auprès desquels le livre du P Giraud nous paraît destiné à prendre place. »

Après ce témoignage, mon cher Père, il ne me reste qu'à appeler (et je le fais de tout mon cœur) la bénédiction de notre auguste Mère, Notre-Dame de la Salette, sur votre sainte œuvre.

Vous savez avec quelle affection je vous suis tout dévoué en Notre-Seigneur et sa Sainte Mère.

ARCHIER, *Sup.*

LETTRE

DE SON ÉMINENCE MGR LE CARDINAL JACOBINI,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ
NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII

F° 62318

ILLUSTRISSIMO SIGNORE

Mi sono dato premura di rassegnare nelle venerate mani del S. PADRE l'opera da Lei data alla luce col titolo « *Prêtre et Hostie* », insieme al foglio, col quale V. S. ILLUSTRISSIMA la umiliava al CAPO AUGUSTO della CHIESA.

Mi torna ora gradito poterle attestare che SUA SANTITA ha accolto con paterna soddisfazione e benevolenza il devoto omaggio, e Le ha ben di cuore impartita una speciale Benedizione.

Mentre cio Le significo in adempimento dell'ordine ricevutone dalla stessa SANTITA SUA, con sensi di distinta stima mi dichiaro

DI V. S. ILLUSTRISSIMA

Roma, 27 aprile 1885

Aff^mo per servirla
L. CARD. JACOBINI.

Signore Abate Giraud
Missionario della Salette
Vienne (Francia)

TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Je me suis empressé de déposer entre les mains vénérables du SAINT PÈRE, l'ouvrage que Vous avez fait paraître sous le titre de « *Prêtre et Hostie* », ainsi que la lettre qui l'accompagnait, et par

laquelle VOTRE RÉVÉRENCE le soumettait au CHEF SUPRÊME de l'ÉGLISE.

Il m'est présentement agréable de pouvoir Vous assurer, que SA SAINTETÉ a accueilli ce pieux hommage avec une satisfaction, une bienveillance toute paternelle, et qu'Elle Vous envoie de tout cœur une Bénédiction spéciale.

En Vous donnant connaissance de ces choses, pour accomplir l'ordre que j'en ai reçu de SA SAINTETÉ Elle-même,

J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments de haute estime,

De VOTRE RÉVÉRENCE

le très dévoué serviteur

L. CARDINAL JACOBINI.

Rome, 27 avril 1885.

Au Révérend Père Giraud
Missionnaire de la Salette
à *Vienne*.

LETTRES ET APPROBATIONS

DE

NN. SS. LES ARCHEVÊQUE ET ÉVÊQUES

LETTRE DE SON EMINENCE MONSEIGNEUR LE CARDINAL MANNING ARCHEVÊQUE DE WESTMINSTER

Archevêché de Westminster (Londres), 2 Juin 1885.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je ne ferai pas de phrases pour excuser la lenteur dont je suis coupable depuis l'arrivée de votre don, le « *Prêtre et Hostie* ». Je vous dirai la vérité. Mes jours ne sont pas à moi.

Vos volumes sont toujours à côté de ma table ; et je les ai examinés, surtout dans les endroits indiqués dans la table alphabétique sous le mot « Religieux ». Votre enseignement exprime mes plus profondes convictions ; et je trouve dans l'inobservation de ces divines vérités une des causes, même des plus fatales, de l'abaissement de l'esprit sacerdotal de nos jours. Le premier Ordre, Religieux et Régulier de l'Eglise Catholique, fut institué, par Notre Divin Maître, dans l'Apostolat, qui contient l'Episcopat et le Sacerdoce. Tout autre Ordre est subordonné.

Dans les années passées, j'ai cherché partout pour recueillir tous les livres qui traitent du Sacerdoce. Je n'ai rien trouvé de si complet, ou de si exact que votre « *Prêtre et Hostie* ». L'accumulation de citations et d'autorités dépasse immensément tout autre livre que je connaisse.

Travaillez, mon Cher et Révérend Père, pour ramener le Clergé à l'observance de la Règle et des Constitutions de leur Ordre, c'est-à-dire à la perfection des deux préceptes et des huit béatitudes.

Que le Divin Fondateur Vous bénisse !

Votre dévoué serviteur en Jésus-Christ

† Henry-E., Cardinal Manning,

Archevêque de Westminster.

LETTRE DE MONSEIGNEUR ROBERT, ÉVÊQUE DE MARSEILLE

Marseille, le 25 mars 1885.

(En la fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge).

Très cher Père,

Rien ne pouvait m'être plus agréable que de recevoir de Vous le « *Prêtre et Hostie* », avec la gracieuse lettre qui accompagne l'envoi.

L'approbation motivée du savant et pieux Evêque de Grenoble, qui se trouve en tête de votre ouvrage, est le plus légitime et le

plus précieux éloge que vous puissiez désirer; il ne m'appartient pas d'y rien ajouter.

Qu'il me soit cependant permis de Vous féliciter d'avoir si fortement nourri votre doctrine des solides et édifiantes maximes de saint Augustin : son nom revient presque à toutes vos pages. Vous avez suivi l'exemple des grands auteurs ascétiques du XVIe et du XVIIe siècle, qui tiraient de cet admirable Docteur la sève de leurs propres ouvrages. Le savant Évêque d'Hippone est, particulièrement en cette matière, un grand Maître dont les autres aiment à s'inspirer.

Il est peu de Pères, en effet, qui aient traité avec plus de compétence et de perfection, des règles de la vie spirituelle ; il en est fort peu surtout, qui aient parlé aussi souvent et avec un accent plus ému de ce qui tient à la perfection sacerdotale. Il est un des premiers et des principaux instituteurs de la vie cléricale dans l'Église d'Occident. Depuis le moment où, simple Prêtre, il obtenait de l'Évêque Valère un terrain où il put établir un monastère, jusqu'à sa mort qui arriva dans sa propre communauté de Prêtres, il n'a pas eu de plus vive sollicitude, ni de plus constante préoccupation que de former des Clercs aux sublimes vertus de leur saint état. Possidius, le saint Évêque de Calame, son disciple et son commensal de quarante ans, nous apprend quels furent les succès de cette institution. De partout, en Afrique, on demandait des Prêtres qu'il avait formés, et, dans un grand nombre d'églises, on voulut créer des établissements de Cléricature semblables à celui d'Augustin, à Hippone.

La formation du Clergé a été certainement l'œuvre principale de ce grand Saint; il y a consacré sa vie tout entière. Quoi d'étonnant alors que, même dans ses traités doctrinaux, dans ses nombreux discours adressés au peuple, dans les épanchements épistolaires de l'amitié, on voie sortir de l'abondance de son cœur, en traits enflammés et perçants, tant de saintes et solides réflexions sur le Sacerdoce? Mais comme il devient instructif, entraînant, quand il traite spécialement ce sublime sujet! Je ne connais rien de plus beau, de plus saisissant, mais aussi de plus édifiant et de plus humble que les discours prononcés par l'Évêque d'Hippone sur l'Épiscopat, soit qu'il s'agisse de ses anniversaires de consécration, soit qu'il prenne la parole au sacre de nouveaux Évêques, soit enfin qu'il explique les devoirs de la charge pastorale dans son *Commentaire d'Ézéchiel*.

Il aimait à entretenir les fidèles de ces graves questions, auxquelles ils étaient obligés, leur disait-il, de s'intéresser, puisqu'ils formaient eux-mêmes la principale partie du fardeau épiscopal, *Sarcina nostra estis*, et qu'en restant bonnes brebis, ils auraient infaillible-

ment de bons pasteurs. *Utique si sunt bonæ oves, sunt et boni pastores: nam de bonis ovibus fiunt boni pastores.* La méditation de la grandeur et de la sainteté du Sacerdoce doit, dans la pensée de saint Augustin, être pratiquée par les simples fidèles aussi bien que par les Prêtres.

Cette pensée, mon très cher Père, est aussi la vôtre; car Vous adressez votre ouvrage au public chrétien, aux membres du Clergé comme aux laïcs. Tous y trouveront un grand profit. Je fais donc des vœux pour qu'il se répande, et j'userai de toutes les circonstances pour le recommander dans mon diocèse.

Veuillez agréer, très cher Père, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† Louis,
Evêque de Marseille.

APPROBATION DE MONSEIGNEUR ISOARD, ÉVÊQUE D'ANNECY [1]

Le R. P. Giraud, Missionnaire de Notre-Dame de la Salette, a composé, sur la dignité incomparable du Sacerdoce et sur les devoirs du Prêtre, un ouvrage auquel il a donné ce titre : *Prêtre et Hostie*, et qui a déjà reçu l'approbation de deux de nos vénérés Collègues dans l'Episcopat : Mgr l'Evêque de Grenoble et Mgr Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa. L'auteur nous demandant de joindre notre approbation à celles de ces deux Prélats, nous répondons avec une grande joie à son désir.

C'est contre le Ministère sacerdotal et contre l'idée même du Sacerdoce que sont plus particulièrement dirigés, depuis plusieurs années, les efforts des hommes aussi malheureux que criminels qui se sont constitués les ennemis de DIEU et de son Eglise. Mais, cette fois encore, la puissance de notre DIEU aura tiré d'un mal un bien qui en corrige et en dépasse de beaucoup les effets. Car les pensées, les méditations des âmes élevées se sont tournées vers le Sacerdoce.

[1] C'est sous ce titre : *Prêtre et Hostie*, par le R. P. Giraud. — Approbation de Mgr l'Evêque d'Annecy — que la *Revue du diocèse d'Annecy* (vendredi 17 avril 1885) a publié le précieux document que nous reproduisons ici.

vers son idée première et essentielle qui est le Sacrifice. Entre un certain nombre de livres récemment publiés sur ces matières, nul ne nous paraît les avoir traités avec autant d'ampleur et avec une si grande autorité que celui que vient de leur consacrer le R. P. Giraud.

Il est, en effet, le développement aussi complet qu'on le peut souhaiter de cette parole que le Pontife adresse aux Diacres auxquels il va dans un moment conférer la Prêtrise : *Agnoscite quod agitis : imitamini quod tractatis.* « Sachez comprendre ce que vous faites ; conformez votre vie au mystère dont vous êtes l'instrument et le Ministre. » — Trois hommes ont été donnés par DIEU à son Église, il y a deux siècles, pour rétablir au milieu des peuples la vraie notion du Sacerdoce et de tous les saints Ordres, M. de Bérulle, le P. de Condren et M. Olier ; et c'est la mission glorieuse du Séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice de garder fidèlement le dépôt de leur doctrine. Or, le P. Giraud ne fait autre chose, dans son commentaire sur chacun des saints Ordres, que d'exposer les sentiments merveilleux que l'Esprit-Saint leur donnait sur la hiérarchie, et il aime à faire profession dans son livre, et à plusieurs reprises, de sa vénération, de sa reconnaissance envers les hommes qui lui ont appris à connaître, à aimer le Sacerdoce.

Comme il a beaucoup de lecture, comme il a lu, semble-t-il, tout ce que les Pères, les Docteurs, les Saints ont écrit touchant l'institution du Sacerdoce et les devoirs de ceux qui en sont revêtus, il fait voir avec un rare bonheur et par des citations extrêmement nombreuses que ces grands hommes du XVIIe siècle étaient appelés par DIEU à résumer en quelques formules tout ce que l'Église militante avait jamais enseigné sur les Ordres, avait jamais chanté à la gloire du Clerc, du Sous-Diacre, du Prêtre.

Dans le bel ensemble qu'offre tout l'ouvrage, nous avons remarqué avec beaucoup de satisfaction les détails dans lesquels entre l'auteur sur la pratique de la direction, et qu'il termine si justement par ces mots : « La grande grâce du Séminaire, c'est la direction spirituelle » ; puis, l'énergie avec laquelle il stigmatise certaines habitudes peu séantes qui sont jugées par les fidèles avec beaucoup plus de sévérité que nous ne le pensons, et qui enlèvent à quelques Prêtres une bonne part de l'autorité morale qu'ils doivent exercer dans leurs paroisses.

Nous estimons, par tous ces motifs, que le livre qui a pour titre *Prêtre et Hostie*, peut rendre des services de premier ordre dans toutes les maisons où doivent se former les jeunes Clercs, et qu'il offre de véritables trésors, une mine inépuisable aux Directeurs des

grands et des petits Séminaires. Nous sommes heureux de le signaler, nous le recommandons avec instance aux Prêtres assez nombreux, croyons-nous, qui souhaitent de proportionner leurs forces à l'étendue des dangers et qui ont, en leur âme, ce sentiment qu'au jour d'une lutte nouvelle et plus sérieuse, il faut des armes mieux trempées et une vertu plus sûre d'elle-même.

Fait à Annecy, le 9 avril 1885.

† Louis,
Evêque d'Annecy.

LETTRE DE MONSEIGNEUR STUMPF, COADJUTEUR DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE STRASBOURG, DEPUIS ÉVÊQUE DU MÊME SIÈGE

Strasbourg, le 28 mai 1885.

Mon Révérend Père,

Je suis bien en retard pour l'expression de toute ma vive reconnaissance pour l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre bel ouvrage : *Prêtre et Hostie*. Vous m'en voudrez d'autant moins que la beauté et le vif intérêt que présente votre précieux livre, sont en grande partie cause de ce retard. J'ai tenu, avant de vous écrire, à jeter un coup d'œil sur l'ouvrage, et la lecture une fois commencée, je n'ai pas pu m'empêcher de la continuer jusqu'au bout : tant il y a eu pour moi de charme à contempler la figure du Prêtre de Jésus-Christ, tel que vous le présentez à vos lecteurs, d'après les sources les plus pures de la tradition catholique.

Cet ouvrage est venu à point : le respect du Sacerdoce chrétien est battu en brêche par tous les moyens, et le côté surnaturel de nos institutions les plus sacrées est de plus en plus perdu de vue à notre époque, par ceux-là mêmes qui devraient davantage l'avoir toujours devant les yeux. Vos deux volumes contribueront grandement à rémédier à un mal aussi pernicieux. Nos Prêtres y apprendront à

apprécier la sublimité de leur dignité et l'absolue nécessité des vertus qu'elle exige de ceux qui en sont revêtus ; les fidèles y trouveront de puissants motifs de se grouper de plus en plus autour de leurs Pasteurs.

De tout cœur donc, mon Révérend Père, je vous félicite et vous remercie de votre beau travail où éclatent à la fois la profondeur de votre science théologique et l'ardent amour des âmes, et je fais les meilleurs vœux pour sa rapide diffusion dans le monde catholique et pour la prochaine apparition des autres *Traités*[1] que Vous nous faites espérer.

Agréez, mon Révérend Père, avec mes sincères remerciements, l'expression de mes sentiments affectueusement dévoués en Notre-Seigneur.

† PIERRE-PAUL,

Évêque de Césaropolis.

1. Allusion à un nouvel ouvrage divisé en *Traités*, et annoncé par l'Auteur dans la *Préface* de la première édition. — *Note* de l'éditeur.

LETTRE DE MONSEIGNEUR BESSON, ÉVÊQUE DE NÎMES

Nîmes, le 4 août 188[illegible].

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je suis bien en retard avec Vous ; votre livre : *Prêtre et Hostie* m'est arrivé pendant le cours de mes visites pastorales, et a été un peu oublié ; je l'ai retrouvé dernièrement, et je tiens à Vous dire que je m'associe entièrement aux éloges qu'en a faits Monseigneur l'Évêque de Rodez.

Votre œuvre est de celles qui restent, parce qu'elles sont un écho permanent des Livres Saints et de la doctrine du grand Apôtre ; elle est de celles qui sont appelées à faire du bien, non seulement

aux Prêtres, mais aussi à tous les fidèles, par le respect qu'elle leur inspirera pour le Sacerdoce chrétien.

Recevez, mon Révérend Père, avec mes remerciements et ma bénédiction, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

† Louis,
Évêque de Nîmes.

PRÉFACE[1]

Nous avons eu, depuis les jours de notre Séminaire, une pensée dominante : « JÉSUS-CHRIST est, en même « temps et également, Prêtre et Hostie, — Prêtre de son « Sacrifice et Hostie de son Sacerdoce. — En lui, Prêtre « et Hostie, c'est tout un. — Il est donc naturel de con- « clure que le Prêtre, que JÉSUS-CHRIST fait participant « de son Sacerdoce, est fait aussi participant de son état « d'Hostie. — La grâce du Sacerdoce doit être avant « tout et nécessairement une grâce d'Hostie. — Un Prê- « tre, qui ne serait que Prêtre et non Hostie, ne serait « pas complet. — Il remplirait, en vérité, un ministère « sublime et saint ; mais il n'aurait pas, en lui-même, les « dispositions surnaturelles qui répondent à l'honneur de « ce ministère. — Pour qu'il devienne tel que JÉSUS, « souverain Prêtre et parfaite Hostie du Père, le veut, « il faut que le Prêtre soit autant Hostie qu'il est « Prêtre[2]. »

C'est la pensée et c'est la conclusion qui nous occupaient. Nous devions l'une et l'autre à la lecture des

[1] De la première édition, 1885.

[2] Il est bon de remarquer que ces réflexions de l'Auteur sur le Sacerdoce, se retrouvent en effet dans les *Résolutions* de sa retraite d'Ordination, le 17 décembre, 1853. — *Note* de l'éditeur.

ouvrages du vénérable Fondateur de Saint-Sulpice, et particulièrement de son admirable *Traité des Saints Ordres*. Et nous reconnaissons que cette doctrine, si haute et si simple à la fois, a été, en ces jours heureux de notre jeunesse cléricale, la cause de profondes consolations spirituelles.

Mais, une telle vue sur le Sacerdoce de Notre-Seigneur ne pouvait être ni isolée, ni stérile.

En réalité, le Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST n'est pas seulement communiqué aux Prêtres, il est dans toute l'Église. Il est dans les Prêtres, d'une manière spéciale, en vertu d'un Sacrement qui imprime en eux un caractère ineffaçable, et qui a pour objet le Sacrifice du Corps et du Sang de JÉSUS-CHRIST; mais, il est aussi dans tous les fidèles, en vertu de la grâce de leur Baptême. Nous le savons, par l'enseignement fréquent de l'Écriture et des saints Docteurs[1]. Tout chrétien est Prêtre, non point pour offrir d'office le Corps et le Sang de JÉSUS-CHRIST; mais il est Prêtre, parce qu'il est fait participant, par le droit de son Baptême, de cette divine Oblation, y concourant de diverses manières; et il est Prêtre, afin de s'offrir lui-même en Victime, en union avec le Sacrifice de JÉSUS-CHRIST, devant la Majesté du Père. La grâce de son Baptême l'a fait autant Victime que

[1] Nous devons avoir, à plusieurs reprises, l'occasion de rappeler cette doctrine, dans le cours de cet ouvrage, spécialement au chap. Ier du Livre IIe et aussi au chap. Ier du IIIe Livre. Nous y citons les textes de l'Écriture et des Pères.

Prêtre; cette grâce sanctifiante est foncièrement une grâce de Victime.

Comment est-il vrai que la grâce reçue au Baptême est une grâce de Victime ?

C'est, parce que la grâce sanctifiante, qui nous est donnée par le Sacrement, est une participation à la grâce sanctifiante de l'Homme-DIEU[1], et que cette grâce du Fils de DIEU incarné est une grâce de Victime.

Mais, comment encore est-il vrai que la grâce du Fils de DIEU, est une grâce de Victime ?

C'est, parce que JÉSUS-CHRIST « n'a été sanctifié[2] » que pour être Victime; son état de Victime étant la condition dans laquelle et par laquelle il a rendu à son Père toute la gloire qui lui était due, et procuré à nos âmes tout le bien dont elles avaient besoin[3].

C'est pourquoi, tout chrétien, « recevant de la plénitude de la grâce de JÉSUS-CHRIST[4] » et vivant de sa vie, est Victime.

Et pareillement, par une conséquence aussi rigoureuse, tout Religieux, obligé, en vertu de la profession des

[1] De là cette parole de saint Augustin : Eâ gratiâ fit ab initio fidei suæ homo quicumque Christianus, quâ gratiâ Homo ille ab initio suo factus est Christus. — *De prædestinat. Sanctorum.* cap. xv, n. 31. — Patrol. lat., t. XLIV, col. 982. — Bossuet traduit : « La même grâce qui a fait J.-C. notre Chef, a fait tous ses membres. » — *Méditations sur l'Evangile*, — la Cène, 2e partie, LXXIIIe jour (et dernier).

[2] Quem Pater sanctificavit. — Joann. x, 36.

[3] La thèse est dans les ouvrages dont nous allons parler. On la retrouvera dans celui-ci, aux chap. IV et VII du Livre I.

[4] Et de plenitudine ejus omnes nos accepimus, et gratiam pro gratiâ. — Joann. I, 16.

saints vœux de tendre à la perfection de la grâce du christianisme, est tenu de tendre à la perfection de la vie de Victime.

C'est sous l'empire de cette doctrine, pleine à la fois de tant de lumière et d'onction, que nous avons écrit le livre intitulé : *De l'union à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa vie de Victime*[1], qui est pour tous les fidèles, et un autre spécialement destiné aux âmes consacrées à DIEU par les vœux de Religion : *De l'esprit et de la vie de Sacrifice dans l'état religieux*[2].

Mais, un autre sujet ne cessait de nous attirer. L'étude de la vie chrétienne et de la vie religieuse, au point de vue de l'état de Victime, est belle, toute remplie de consolations spirituelles, et fortifiante pour l'esprit et pour le cœur. Rien de plus élevé, en effet, et rien de plus simple en même temps que ce point de vue ; rien de plus fort et rien de plus suave ; rien de plus profond et rien de plus pratique. Mais, s'il en est ainsi, si la vie ordinaire du chrétien, si la vie plus élevée de l'âme religieuse, considérées dans la lumière divine qui nous vient

[1] In-18 de 468 pages, 1870 (aujourd'hui 4e édition). — Nous avons plus tard publié un autre ouvrage qui en est le développement : JÉSUS-CHRIST, PRÊTRE ET VICTIME. — *Méditations sur les mystères de N.-S. J.-C., considérés au point de vue de son Sacerdoce et de son état de Victime*, 2 vol. in-18. — Mais un 3e reste à composer sur les *Mystères de la Passion et de la Vie Glorieuse*.

[2] In-12 de 580 pages, 1873 (aujourd'hui 8e édit.). — Un autre ouvrage l'a suivi, qui est spécialement destiné aux Supérieures, sous ce titre : *Immolation et Charité dans le gouvernement des âmes. — Lettres à une Supérieure de communauté*, 1875 (aujourd'hui 3e édit.).

de l'état de JÉSUS-HOSTIE, nous apparaissaient si nobles, si grandes, si saintes, si vraies; que serait-ce des vives et magnifiques clartés que cette même lumière projetterait sur les hauteurs sublimes du Sacerdoce? Nous y pensions avec bonheur; nous nous en préoccupions avec amour; c'est l'étude singulièrement attrayante que nous voulions faire tôt ou tard, s'il plaisait à la Bonté divine de nous en donner le temps, de nous en faire la grâce.

Mais, nous entrevoyions tout ce qu'exigeait un tel travail : beaucoup de recherches, de sérieuses réflexions, par-dessus tout, peut-être, une grande précision de doctrine, d'appréciation, et ce que donne de justesse au jugement l'expérience de la vie, etc., etc.

Or, il était évident pour nous que de telles conditions nous étaient très difficiles, presque impossibles à remplir. Et, toutefois, encouragé par des amis bienveillants, béni par des Supérieurs pleins d'indulgence, après bien des retards prolongés, bien des prières aussi (il n'y a rien de singulier à l'avouer), nous nous sommes mis à l'œuvre; et voici maintenant le fruit de notre bonne volonté.

Ce n'est pas toutefois qu'en traitant, comme nous l'avons fait, de l'éminente dignité du Sacerdoce et de l'esprit de Victime, qui en est la grâce propre, tout notre but soit atteint aujourd'hui. Nous avons conçu d'abord un plan plus vaste et vraiment complet, nous semble-t-il, dans lequel entraient nécessairement l'étude et l'exposé des relations du Prêtre avec l'Eglise et avec les âmes.

Mais il est arrivé qu'à mesure que nous nous appliquions à approfondir le beau sujet de l'excellence du Sacerdoce, de l'union de ministère et de grâce que cette sublime dignité établit entre Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et nous, des dispositions et des vertus surnaturelles que cette union impose au Prêtre, nous nous sommes aperçu de la vaste étendue du plan qui se déroulait devant nous. C'était comme toute une Théologie, élevée, profonde, et, pour ainsi dire, sans limites, de toutes manières magnifique, à l'étude et à la méditation de laquelle il fallait se déterminer à se livrer d'abord uniquement.

C'est ce que nous avons essayé de faire, réservant pour plus tard, si la divine Providence daigne bénir et seconder notre dessein, de traiter des relations du Prêtre avec l'Eglise et avec les âmes.

Nous avons même déjà conçu l'ensemble de ce nouveau travail, et présumant qu'il est utile d'en donner ici une idée, afin que ceux de nos vénérés Confrères qui auront le loisir de lire notre présent ouvrage, puissent se rendre compte de la manière dont nous pensons combler les lacunes qui réellement s'y trouvent, voici le plan général que nous avons adopté.

Nous diviserons notre livre, en un certain nombre de *Traités*, comme il suit[1] :

Ier TRAITÉ. — *L'Eglise.* — *N. S. P. le Pape.* — Doc-

[1] Ce texte a été respecté. L'idée de l'Auteur pourrait, un jour, être adoptée et réalisée. — *Note de l'éditeur.*

trine. — Relations. — Devoirs, etc. — IIe TRAITÉ. — *L'Episcopat. — Monseigneur notre Évêque.* — Doctrine. Relations. — Devoirs, etc. — IIIe TRAITÉ. — *Nos Confrères dans le Sacerdoce.* — Supérieurs. — Egaux. — Inférieurs. — Notre Confesseur. — IVe TRAITÉ. — *Les Ames rachetées, en général. — Le Prêtre, Hostie des âmes.* — Ve TRAITÉ. — *Le Prêtre, Modèle des âmes.* — « IN OMNIBUS *teipsum præbe exemplum...* » — VIe TRAITÉ. — *Le Prêtre, apôtre et docteur des âmes.* — Par quels moyens, quelles œuvres... — VIIe TRAITÉ. — *Le Prêtre, réconciliateur au saint tribunal, et directeur des âmes.* — Règles diverses... — VIIIe TRAITÉ. — *Les Ames religieuses.* — Ce qu'il faut être, ce qu'il faut savoir... — IXe TRAITÉ. — *Les Hommes.* — Diverses classes. — Œuvres de zèle... — Xe TRAITÉ. — *Les Femmes.* — Diverses classes. — Règles de conduite... — XIe TRAITÉ. — *Les Enfants et les Ignorants.* — XIIe TRAITÉ. — *Les Pauvres.* — XIIIe TRAITÉ. — *Les Pécheurs. — Nos ennemis.* — XIVe TRAITÉ. — *Les Malades, — les Moribonds, — les Défunts.* — XVe TRAITÉ. — *Les Ames qui sont hors de l'Église.* — La grave question de leur innombrable multitude. — Devoirs du Prêtre...

Telle est l'idée sommaire de ce travail qui aura, probablement, pour titre : LE PRÊTRE DANS SES RELATIONS AVEC L'ÉGLISE ET LES AMES, POUR FAIRE SUITE A « PRÊTRE ET HOSTIE. » Mais, jusqu'à ce jour, presque rien n'est encore fait, et nous disons simplement et filialement à

MARIE, pour ce dessein comme pour toute chose, la prière du Séminaire : *O Domina mea! Sancta* MARIA!... *Omnia mea dirigantur et disponantur opera, secundùm tuam tuique Filii voluntatem.*

Maintenant, posons-nous quelques questions sur l'ouvrage que nous publions aujourd'hui. D'abord, était-il utile de le composer, après tant d'autres excellents?

Nous nous sommes déterminé à faire ce travail, parce que nous avons remarqué qu'il n'existe, parmi tant de livres destinés aux Prêtres, aucun ouvrage traitant du Sacerdoce au point de vue de l'esprit d'Hostie.

Il y a, sur ce sujet, des textes des Pères très précieux et très nombreux ; nous nous sommes appliqué à les recueillir. Il faut bien que ces grands hommes, si éclairés de DIEU, aient eu connaissance de cette doctrine ; ou bien, elle ne serait qu'une nouveauté, et, par conséquent, suspecte d'erreur. Mais, aucun d'eux : ni saint Jean Chrysostôme, dont le beau traité est si connu[1] ; ni saint Cyrille d'Alexandrie, dans les livres XIIe et XIIIe de son traité : *De adoratione in spiritu et veritate*, lesquels livres sont spécialement écrits pour les Prêtres[2] ; ni saint Ambroise, dans ses deux ouvrages : *De officiis ministrorum* et *De dignitate sacerdotali*[3] ; ni saint Jérôme, dans

[1] *De Sacerdotio.* — Patrol. græc., t. XLVIII, col. 623.
[2] Patr. græc., t. LXVIII, col. [illegible].
[3] *De officiis ministrorum.* — Patr. lat., t. XVI, [illegible]. — *De dignitate sacerdotali.* — Patr. lat., t. XVII, col. [illegible].

ses lettres sur la vie des Clercs[1]; ni saint Augustin, dans ses sermons « Sur la vie et les mœurs des Clercs[2], » et dans le fragment de la « Règle des Clercs, » qui lui a été quelquefois attribuée[3]; ni saint Ephrem, dans l'opuscule : *De Sacerdotio*[4] : ni les auteurs ecclésiastiques du moyen-âge, Yves de Chartres, Pierre de Blois; ni les auteurs plus récents n'ont eu pour but de révéler au Prêtre ce grand caractère de sa vie. Seul, le vénérable M. Olier, dans son chef-d'œuvre de doctrine et de piété : *Le Traité des Saints Ordres*, a affirmé avec instance que « Tout Prêtre est Victime, que la perfection de la grâce sacerdotale est dans l'esprit et la vie de Victime »; mais on sait que ce beau livre, qui semble être plutôt le fruit de l'oraison que de l'étude[5], indique seulement certaines dispositions qui conviennent au Prêtre en sa qualité d'Hostie. Plusieurs sujets, qu'il est utile de mettre sous les yeux du ministre de DIEU, ne s'y trouvent pas. Mais, nous reconnaissons, encore une fois, ce livre admirable et les autres ouvrages du pieux Fondateur de Saint-Sulpice, comme étant la principale source

[1] *Epistol.* II *ad Nepotian.* — Patr. lat., t. XXII, col. 527.

[2] *Sermon.* CCCLV et CCCLVI, *de vitâ et moribus clericorum suorum.* — Patr. lat., t. XXXIX, col. 1568-1582.

[3] *Regulæ clericis traditæ fragmentum.* — Patr. lat., t. XXXII, col. 1447-1451.

[4] Opera omnia, Antuerpiæ, 1619 in-fol. p. 19-21.

[5] Les nombreux textes des Pères et des auteurs ecclésiastiques, qui sont au bas des pages, y ont été mis par M. Tronson, comme pour justifier, par ces témoignages de la Tradition, les vues du vénérable auteur.

de lumière, où nous avons puisé ce que nous avons pu parvenir à connaître de plus sublime du Sacerdoce de Notre-Seigneur, et de la participation que ce divin Maître daigne en faire à ses Prêtres[1].

Mais, notre vif désir de servir la piété et la ferveur de nos Frères dans le Sacerdoce et, par suite, la préoccupation où nous étions de leur donner de leur dignité l'idée la plus haute, n'ont-ils pas été cause de quelque excès de notre part? N'aurions-nous pas exagéré la sainteté de la grâce du Prêtre? N'aurions-nous pas proposé à ses efforts, à sa volonté généreuse, un but beaucoup trop élevé?

Nous avons confiance que non. Exagérer, surtout en un tel sujet, serait un tort grave; mais amoindrir la vérité le serait aussi. « Il n'y a plus de saint sur la terre, dit le Prophète, parce que les vérités ont été diminuées par les enfants des hommes[2]. » Un des plus grands besoins du Prêtre est de tenir son âme en présence d'un magnifique idéal de sainteté et de perfection; ou bien, le milieu dans lequel il vit, ses relations avec des personnes de vues, d'idées, de mœurs, ordinairement très communes, l'abaissent infailliblement; et alors se réalise la parole du Saint Esprit : *Sicut populus, sic Sacerdos*[3].

[1] Il est, toutefois, rigoureusement juste de citer encore, s'il s'agit du Sacerdoce et du Sacrifice de N.-S., le livre si remarquable qui porte le nom du P. de Condren : *De l'idée du Sacerdoce et du Sacrifice de J.-C.*

[2] Psalm. 11, 1.

[3] Isaïe xxiv, 2. — Osée iv, 9.

Tous, sans doute, ne peuvent pas facilement s'élever à ces hauteurs sublimes, où notre Sacerdoce nous invite à monter : *Divisiones gratiarum sunt*[1]; mais tous savent qu'il faut aller de ce côté radieux et divin, qu'il faut s'en approcher sans cesse. Si progresser dans le bien est la loi de toute créature rachetée[2], à plus forte raison c'est la loi du Prêtre, qui se trouve par lui-même, nativement, à une si grande distance des sommets surnaturels où est sa vraie place, sa vraie demeure, le lieu qui convient à la dignité de sa vie. Oh! que nous voudrions le rappeler particulièrement à nos jeunes Confrères! C'est dès le début de la sainte carrière sacerdotale, c'est même dès le grand Séminaire, qu'il faut tendre à monter haut, très haut. Mais, il faut, pour être encouragé dans cette ascension incessante, une idée très juste, très vraie, très grande et très belle de la sainteté qui nous est propre. Saint Ambroise a dit : « Connaissons d'abord l'excellence de notre dignité, et ensuite exerçons-nous à vivre conformément à cette excellence[3]. »

[1] I Cor. xii, 4.

[2] S. Bernard l'a formulée ainsi : Minimè pro certo est bonus, qui melior esse non vult, et ubi incipis nolle fieri melior, ibi etiam desinis esse bonus. — *Epistol.* XCI, n. 3. — *ad Abbates Suessione congregatos.* — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 224.

[3] Dignum est enim ut dignitas sacerdotalis prius noscatur à nobis, et sic deindè servetur à nobis. — *De dignitate sacerdotali*, l. I, cap. ii. — Patr. lat., t. XVII, col. 569. — C'est à nous surtout que s'adressent ces belles paroles d'Origène : Non vult nos Deus in dejectis et humilibus locis, sed in monte hæreditatis suæ vult plantare quos plantat... Quos enim à sæculo adducit ad fidem, non vult eos iterùm in humilibus collocari, sed con-

Aussi bien, il semble que les temps que nous traversons sont singulièrement opportuns, pour exciter toutes les âmes sacerdotales à une extraordinaire ferveur. Que se passe-t-il autour de nous? Il y a dans le monde une grande haine contre JÉSUS-CHRIST et son règne et son Église et ses Prêtres. Sommes-nous arrivés aux jours malheureux prédits par saint Jean : *Væ terræ et mari, quia descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, quia modicum tempus habet*[1] ? Est-ce « l'heure » de quelque triomphe de l'impiété « et la puissance des ténèbres[2] » ? Il est manifeste que le monde hait le CHRIST; et, à cause du CHRIST dont nous portons le nom, dont nous représentons l'autorité, la mission, tous les droits, le monde nous hait[3]. Il hait notre action, notre influence, notre caractère, et jusqu'au vêtement saint que nous portons. Il s'irrite, et il veut notre perte, parce que nous sommes une force qui s'oppose à ses desseins criminels, et que nous servons une cause qui l'a toujours vaincu[4].

verumtamen omnes vult esse sublimes. Vult nos in montibus habitare, sed et in ipsis altissimis montibus non vult nos super terram repere, nec alibi vult ramos suos humi dejectos habere fructus, sed vult palmites ejus sursum duci, in alto collocari, traduces fieri, et traduces non in quibuscumque humilibus arboribus, sed in excelsis et in altissimis sublimibus. — Origen. *In Levit.* Homil. VI. — Patr. græc., t. XII, col. 739.

[1] Apoc. XII, 12.

[2] Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum. — Luc. XXII, 53.

[3] Si mundus vos odit, scitote quia priorem me odio habuit... De mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo : propterea odit vos mundus. — Joan. XV, 18, 19.

[4] In mundo pressuram habebitis; sed confidite, ego vici mundum. — Joan. XVI, 33.

Ses discours, ses écrits, ses prétendues lois qui s'attaquent, avec tant de malice et d'astuce, à notre liberté, à notre dignité, à notre honneur, révèlent, tous les jours plus ostensiblement, que, dans l'impuissance où il est de nous séduire et de nous asservir, il veut nous perdre.

Et, depuis que, par l'Encyclique *Humanum genus*, la grande voix de Léon XIII s'est fait entendre, l'univers sait, avec une évidence qui ne rend plus possibles aucun doute ni aucun subterfuge, quel est le nom de la secte malheureuse, en qui semble s'être incarné l'esprit mauvais du monde.

Que ferons-nous? Dans une situation aussi grave, aussi extrême, quel est le devoir qui s'impose? quelle est la nécessité qui nous presse?

Il nous faut tous être saints, non-seulement « pour que celui qui est notre ennemi soit couvert de honte, ne pouvant jamais dire aucun mal de nous[1],» mais, saints devant DIEU, pour la grande consolation de son Cœur[2], à l'autel, dans la célébration des saints Mystères, dans l'oraison, la prière et les larmes, en faveur des pauvres pécheurs; saints, dans notre vie privée, par des habitudes sérieuses de règle, d'ordre, de travail et une certaine austérité de mœurs; et saints, devant les hommes, dans notre vie publique, par une conduite toujours « exem-

[1] In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrinâ, in integritate, in gravitate..., ut is, qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis. — Tit. II, 7, 8.

[2] Et in servis suis consolabitur (Deus). — II Mach. VII, 6.

plaire en toute sorte de bonnes œuvres[1] », qui soit « une lumière même pour les plus pervers[2] », de laquelle « sorte comme une vertu qui les guérisse tous[3] », réalisant ainsi à la lettre, si c'est possible, cette magnifique idée que saint Paul a donnée de la vie des Prêtres de Jésus-Christ, dans les temps d'épreuves : *Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum : sed in omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in multâ patientiâ, in tribulationibus, in necessitatibus, in angustiis, in plagis, in carceribus, in seditionibus, in laboribus, in vigiliis, in jejuniis, in castitate, in scientiâ, in longanimitate, in suavitate, in Spiritu Sancto, in charitate non fictâ, in verbo veritatis, in virtute Dei, per arma justitiæ a dextris et a sinistris : per gloriam et ignobilitatem : per infamiam et bonam famam : ut seductores, et veraces : sicut qui ignoti, et cogniti : quasi morientes, et ecce vivimus : ut castigati, et non mortificati : quasi tristes, semper autem gaudentes : sicut egentes, multos autem locupletantes : tanquam nihil habentes, et omnia possidentes*[4].

[1] Exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate. — I Tim. IV, 12. — In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrinâ, in integritate, in gravitate. — Tit. II, 7.

[2] In medio nationis pravæ et perversæ : inter quos lucetis sicut luminaria in mundo. — Philipp. II, 15.

[3] Virtus de illo exibat, et sanabat omnes. — Luc. VI, 19.

[4] II Cor. VI, 3-10. — Saint Augustin nous apprend que la sainteté de la vie est aussi le moyen certain de ramener des temps meilleurs. N'est-ce pas une loi de la Providence, qui demeure toujours la même? Et dicitis : Mala sunt tempora, gravia tempora, molesta tempora sunt. Vivite bene,

Qu'il plaise à la Bonté divine que les pages que nous publions concourent à un si grand bien !

Nous avons voulu, en les écrivant, servir, malgré le sentiment de notre indignité, tous nos vénérés Frères dans le Sacerdoce, même les plus fervents et les plus saints, quel que soit leur âge. Mais, nous faisons spécialement des vœux pour que ce travail soit un secours et un aide, dans la ferveur de leur jeunesse cléricale, à tant de pieux et généreux aspirants du Sacerdoce, l'espoir de nos Églises de France, si éprouvées, les Élèves des Séminaires. A cette fin, nous avons essayé de traiter de la formation d'une âme ecclésiastique, et de donner quelque idée du développement de la grande grâce des Clercs, à mesure que se succèdent les saintes Ordinations. On leur dit beaucoup mieux que nous n'avons écrit; mais il faudra tout pardonner à l'intention et au vif désir que nous avons eu de leur être utile.

Saint Augustin termine son traité sur la Trinité par ces touchantes paroles : « Autant que je l'ai pu, Seigneur mon DIEU, autant que vous m'avez fait la grâce de le pouvoir, je vous ai cherché et j'ai désiré voir avec l'intelligence ce qui est l'objet de ma foi; j'ai fait de nombreux raisonnements, j'ai beaucoup travaillé... Seigneur, DIEU Un, DIEU Trinité, tout ce que j'ai dit dans ces Livres et

et mutatis tempora vivendo benè. Tempora mutatis, et non habetis undè murmuretis. — *Sermon. CCCXI* (aliàs *de Diversis CXV*), *in natali Cypriani martyris*, III, cap. VIII. — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 1416.

qui vient de vous, que vos serviteurs le reconnaissent, pour vous en glorifier; mais, s'il y a eu du mien, pardonnez-moi et que les vôtres me pardonnent aussi. *Amen*[1]. » Nous faisons humblement la même prière.

On remarquera à la fin de l'ouvrage ce que nous appelons le *Couronnement de l'œuvre*. Le cœur d'un enfant de Marie, écrivant pour d'autres Fils bien-aimés de cette Mère et Reine du Clergé, devait être incliné à appeler ainsi, sans crainte, cet appendice, qu'il lui a été si doux de composer et de placer comme un achèvement nécessaire à un travail un peu long, mais doux aussi.

Nous voudrions ajouter que cet ouvrage a été conçu et composé tout entier, dans notre vieille Métropole ecclésiastique, Vienne, qui porte, dans son blason, un Calice surmonté d'une Hostie, et pour devise : *Vienna, Civitas sancta*; qui compte cinquante-deux Évêques honorés d'un culte public; qui a donné un Pape à l'Église; qui a vu, dans ses murs, un concile œcuménique; qui, à une époque de son histoire, avait trois cents Prêtres ou Clercs au service de sa cathédrale, et des Religieux par milliers. — Pour un Prêtre, habiter un tel lieu, est une précieuse grâce[2].

[1] Quantum potui, quantum me posse fecisti, quaesivi te, et desideravi intellectu videre quod credidi, et multum disputavi, et laboravi. Domine, Deus Une, Deus Trinitas, quaecumque dixi in his libris de tuo, agnoscant et tui; si qua de meo, et tu ignosce et tui. Amen. — *De Trinitate*, Lib. XV, cap. XXVIII et ultim. — Patr. lat., t. XLII, col. 1098.

[2] Les missionnaires de la Salette ont une résidence à Vienne (Isère).

Est-il nécessaire d'affirmer, en terminant, que nous déposons avec la plus sincère soumission et le plus filial amour, cet ouvrage, la doctrine qu'il contient, les vues, les sentiments particuliers qui y sont exprimés, aux pieds de notre saint Père le Pape, Docteur infaillible, qui est « Moïse par l'autorité, Samuel par la judicature, Pierre par le pouvoir, et JÉSUS-CHRIST par l'onction[1] ? »

Saint Bernard, qui parlait ainsi du Souverain Pontife, a dit, dans une de ses lettres, quelques paroles que nous redisons ici de tout notre cœur, et plaise à DIEU que ce soit avec l'humilité et la foi du saint abbé de Clairvaux : *Quæ autem dixi, absque præjudicio sanè dicta sint sanius sapientis. Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt, universa reservo ; Ipsius, si quid aliter sapio, paratus judicio emendare*[2].

NOTE. — Par ces mots : *Patrol. lat.* (*Patrologia latina*) et par ces autres : *Patrol. græc.* (*Patrologia græca*), nous désignons toujours l'édition des **Pères latins et grecs publiés par M. l'abbé Migne.**

Quelques citations des Pères (en très petit nombre) ne sont pas suivies de l'indication du tome et de la colonne du tome de la Patrologie grecque ou latine. Ce sont les textes que nous n'avons pas pu ou pas su retrouver à leur source, mais que nous avons, quand même, conservés, sur la foi des auteurs qui nous les ont fournis.

On remarquera peut-être que la traduction que nous donnons des Pères grecs n'est pas ordinairement celle de l'édition de la Patrologie grecque de M. Migne (à laquelle cependant nous renvoyons le lecteur). Nous n'avons pas attaché d'importance à ce fait, que nous avons remarqué nous-même, un peu tard, en vérifiant ces textes.

Quand les textes que nous citons des Pères sont dans le bréviaire Romain, nous nous contentons ordinairement de désigner la partie de l'Office où ils se trouvent.

[1] *De consideratione*. Lib. II, cap. VIII. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 751.

[2] *Epistol. CLXXIV, ad Canonicos lugdunenses, de Conceptione S. Mariæ*, in fine. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 336.

PRÊTRE ET HOSTIE

LIVRE PREMIER

DU SACERDOCE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ET DE SON ÉTAT ET DE SES DISPOSITIONS D'HOSTIE

CHAPITRE PREMIER

QUE LA PREMIÈRE ORIGINE DU SACERDOCE EST LE SEIN DU PÈRE.

Il nous semble que c'est jusqu'à ces hauteurs sublimes et à ces secrets adorables, que nous devons élever nos esprits et nos cœurs, avec humilité et amour, au commencement de ce Livre sur le Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST.

Dans la Trinité Sainte, l'Essence divine, vivante, éternelle, immense, immuable, ou simplement DIEU, c'est le Père, et le Fils et le Saint-Esprit.

Le Père, qui est sans Principe, est essentiellement, nécessairement, éternellement, le Principe du Fils, et dans le Fils et avec le Fils, le Principe du Saint-Esprit.

Il est le Principe du Fils, et de tout ce qu'est le Fils : Principe de la Nature divine du Fils et Principe de sa Personnalité coégale [1].

[1] Nam si temporalibus et passibilibus rebus Deus tribuit, ut quod sunt, hoc generent ; quanto magis ipse æternus et impassibilis, non aliud, quam est ipse, generavit, unus unicum; ideo nostrâ inenarrabili admiratione,

Le Père donne au Fils tout ce qu'il a et tout ce qu'il est, excepté d'être sans principe, d'être inengendré, d'être Père ; car cet état qui consiste, pour le Père, à être innascible et sans principe, est essentiellement et absolument propre au Père ; mais tout le reste est communiqué au Fils : Éternité, Immensité, Immutabilité, toute Science, toute Puissance, toute Sainteté, toute Beauté, toute Félicité, toute la Nature divine, en un mot, et pareillement tout ce qu'est le Père, comme Personne divine, à l'égard du Saint-Esprit.

Car l'Esprit procède du Fils comme du Père ; mais la vertu qui est dans le Fils de produire le Saint-Esprit, le Fils la tient du Père ; et cette vertu étant la vertu même du Père, ce n'est pas comme Principe distinct que le Fils produit le Saint-Esprit ; il le produit avec le Père, en unité de Principe.

Et c'est ainsi que le Père et le Fils ne font qu'un, et qu'ils sont égaux en toute chose, étant un seul DIEU avec le Saint-Esprit. Très parfaite unité qui est l'essence de la Nature divine, et très absolue égalité qui est la perfection de la Trinité.

Mais cette unité de Nature et cette égalité de Personnes, c'est encore le Père, qui en est l'auteur, le Principe premier, unique, substantiel et nécessaire ; et le Fils, comme le Saint-Esprit, doit au Père d'être un avec lui et d'être son coégal.

quomodo non passione, et tamen secum aequalitate, et eam non potestate praecedens, nec aetate ? Sed idem totum quod habet, quod potest, Filius non tribuit sibi, sed Patri, quia non est a seipso, sed a Patre. Aequalis est enim Patri, sed hoc quoque accepit a Patre. » S. August. *Epist.* CLXX (alias 66) ad *Maximum medicum*, n. 8. — Patrolog. lat., t. XXXIII, col. 750.

« Si igitur donantis auctoritate Pater major est, numquid per doni confessionem Filius minor est ? Major itaque donans est, sed minor jam non est cui unum esse donatur. » S. Hilar. Pictav. *De Trinitate*, lib. IX, n. 54. — Patr. lat., t. X, col. 325.

Or, voici ce qui s'ensuit :

Il s'ensuit que le Verbe, même en tant que DIEU et Fils éternel, et par conséquent inférieur en rien au Père, et en toutes choses semblable à lui, peut dire déjà la parole qu'il prononcera plus tard, en son humanité, (mais non selon toute l'étendue qu'a cette parole, dite dans le temps) : « Mon Père est plus grand que moi[1] » : plus grand que moi, non en nature, mais plus grand parce qu'il est Principe, Source et Origine unique de tout ce que je suis, et de tout ce que j'opère[2].

Mais si le Fils peut dire et doit dire nécessairement cette parole, il affirme par là même qu'en sa qualité de Fils, il est la gloire de son Père. C'est comme l'être du Fils, c'est son état, sa condition (si ces expressions ne sont pas trop au-dessous du sujet), d'être la gloire de son Père. Car, étant Fils, il est « l'éclat de la Lumière éternelle, il est l'image de la Bonté de DIEU, il est la Splendeur de sa gloire, et la Figure de sa substance[3] » : autant d'expressions, qui signifient que le Père, se reconnaissant lui-

[1] Pater major me est. — Joann. XIV, 28.

[2] Deus Verbum, etiam qua Deus est, ut plerique et spectatissimi inter Patres assentiuntur, de Patre ait : Pater major me est. — Thomassin. *De Incarnatione*, lib. X, cap. IX, n. 10.

Note de l'éditeur. — Le *Pater major me est*, appliqué au Verbe avant l'Incarnation, par plusieurs Pères, exprime simplement, dans leur pensée, la hiérarchie essentielle de la Sainte-Trinité, dans laquelle *le Père est vraiment le premier, et le Verbe, le second*, quoique égal et consubstantiel au Père.

On pourrait objecter sans doute que tel n'est pas le sens littéral du *major me est* ; mais si l'application est contestable, la doctrine, entendue avec la restriction qu'on y apporte, est parfaitement théologique.

Voir S. Hilaire de Poitiers, dans Darras : *Hist. génér. de l'Église*, t. IX, pages 417-418. — Mgr Ginoulhiac, Archev. de Lyon : *Hist. du dogme catholique*, Ire partie, liv. VIe, chap. 1er, n. II, pages 446 et suiv., et chap. XIII et XIV.

[3] Splendor gloriæ et figura substantiæ ejus. — Hebr. I, 3. — Imago Dei invisibilis. — Coloss. I, 15. — Candor est lucis æternæ, speculum sine maculâ, et imago bonitatis illius. — Sap. VII, 26.

même dans son Fils, voit à la fois en lui son Égal, et sa gloire, toute sa gloire, gloire essentiellement digne de lui, précisément et uniquement parce que son Fils est son égal ; car, s'il y avait, dans son Fils, quelque inégalité, et par suite quelque infériorité, comment le Père serait-il pleinement glorifié en celui qui ne serait pas tout « l'éclat de sa Lumière », et toute « la Figure de sa substance ? »

Le Fils est la gloire essentielle du Père ; — le Fils, et non le Saint-Esprit ; car le Saint-Esprit, n'étant pas produit par voie de génération, n'est pas l'image du Père [1]. Il est l'amour du Père et du Fils, et il en est l'union.

Le Fils seul est donc cette gloire éternelle, infinie, absolument parfaite ; et il se complaît à être cette gloire. C'est avec une joie élevée et sublime comme sa qualité même de Fils unique, qu'il se complaît à être, par état essentiel et par acte incessant, cette très aimable et ravissante gloire : *par état essentiel*, c'est-à-dire, en tant qu'il est Fils, Verbe, DIEU coégal, Image substantielle et personnelle, Splendeur absolument semblable à la Lumière qui est son Principe ; — et *par acte incessant*, qui est l'acte de l'amour qu'il porte à cet adorable Principe, acte d'amour permanent, substantiel et nécessaire, qui est la Procession d'une Personne divine, le Saint-Esprit.

Ces vérités sont grandes et dignes de tous nos hommages. En voici maintenant la conséquence :

Le Fils est la gloire éternelle du Père. Mais être cette gloire, et aimer cet état, s'y complaire, produire l'acte qui répond à cette complaisance, lequel acte est l'Amour, un amour infini, de Celui qui est le Principe de cet état,

[1] Solus Filius est imago Patris. — S. August. *De Trinitate* lib. VII, cap. II — Patr. lat., t. XLII, col. 936. — Cfr. S. Thom. I, q. XXXV, art. 2 : Utrum nomen imaginis sit proprium Filii.

n'est-ce pas exercer une espèce de Sacerdoce à son égard? Le Sacerdoce est-il autre chose que l'honneur et la gloire de DIEU, suivant le texte de saint Paul : « Tout Pontife est établi pour ce qui est de DIEU [1] ? » Il est vrai que cette parole de l'Apôtre a été dite du Sacerdoce tel qu'il existe depuis la chute, Sacerdoce de médiation et d'expiation, et, par conséquent, impliquant dans celui qui en est revêtu une véritable et nécessaire infériorité, relativement à celui qui en reçoit l'hommage. Mais, si donner à DIEU, dans ce ministère inférieur, une gloire accidentelle, est un acte sacerdotal, n'y a-t-il pas, dans l'état du Fils, qui est à son Père sa propre gloire essentielle, et dans l'acte incessant et infini d'amour qui répond à cet état, une sorte de Sacerdoce sublime, véritablement et de toute manière excellent, supérieur à tout autre, type et exemplaire éternel de tout Sacerdoce et de toute Religion [2] ? Plusieurs Pères l'ont pensé.

Saint Cyrille de Jérusalem, dans sa dixième catéchèse, dit : « Le Christ est souverain Prêtre : il possède un Sacerdoce immuable, qui n'a pas commencé avec le temps et qui n'a besoin d'aucun autre qui lui succède. Il ne l'a pas reçu d'une succession qui soit selon la chair : il n'a pas été oint d'une huile figurative ; mais il l'a été par le Père lui-même, avant les siècles [3]. »

[1] Omnis pontifex... constituitur in iis quæ sunt ad Deum. — Hebr. v, 1.

[2] Il y a, peut-être, quelque subtilité dans les considérations de l'Auteur sur le Sacerdoce du Verbe dans le sein du Père : et c'est toute la critique qu'on peut en faire... Comme elles expriment au fond une manière de voir particulière, on pourrait évidemment ne pas y adhérer ; mais rien n'y justifierait, pas plus dans les termes que dans la pensée, le soupçon d'erreur, ni même celui d'exagération. — Les explications fournies par l'Auteur enlèvent toute équivoque, et Thomassin le couvre de son autorité, et de celle des Pères cités à l'appui. — *Note* de l'éditeur.

[3] Christus est Summus Sacerdos, immutabile habens sacerdotium, quod neque à tempore cœpit, neque successorem alium habet sacerdotii... Non

Les mêmes vues se rencontrent dans Clément d'Alexandrie [1], saint Grégoire le Thaumaturge [2], Eusèbe de Césarée [3], saint Cyrille d'Alexandrie [4], et saint Ambroise [5]. Thomassin, qui cite leurs témoignages et qui les justifie, conclut en ces termes :

« Il faut distinguer deux sortes de Sacerdoces : le premier, qui ne s'exerce que dans l'humilité et la servitude ; le second, qui n'a rien de semblable, mais qui est sublime et au-dessus de tout ce qui ressemble à un abaissement quelconque. C'est ce dernier qui peut être exercé, dès l'éternité, par le Fils véritable du Père, à l'égard de ce Père qui est son Auteur et son Principe. Car, selon le sentiment d'un grand nombre de Pères, et des plus dignes de considération, c'est même en tant que DIEU, que le Verbe a dit : « Mon Père est plus grand que moi ». C'est un DIEU qui rend hommage à un DIEU, c'est le Tout-Puissant qui rend gloire au Tout-Puissant, qui reconnaît lui devoir tout ce qu'il est, qui lui rend grâces, qui se réjouit éternellement d'être pour son Principe ce qu'il est, c'est-à-dire, sa gloire. Évidemment ce genre de Sacerdoce, magnifique, glorieux, qui n'est que grandeur et élévation, n'est point contraire à la dignité du Verbe ; et c'est pourquoi les saints Pères n'ont pas craint de le lui attribuer [6]. »

est oppositè secundum accipiens sacerdotium, neque fictitio oleo unctus ; sed ante sæcula à Patre. — S. Cyrill. Hieros. Catech. X. *De uno Domino Jesu Christo*, n. 14. — Patr. græc., t. XXXIII, col. 679.

[1] *Cohortatio ad gentes*, cap. XII. — Patr. græc., t. VIII, col. 242. — *Stromat.* II, 9. — Patr. græc., t. VIII, col. 982.

[2] *In Origenem orat. panegyr.*, n. 4. — Patr. græc., t. X, col. 1059 et 1062.

[3] *Demonst. evang.*, l. 10, et alibi passim. — Patr. græc., t. XXII, col. 90.

[4] *De adoratione in spiritu et veritate*, lib. IX, post medium. — Patr. græc., t. LXVIII, col. [illegible].

[5] *De fuga sæculi*, cap. III, n. 14 et 16. — Patr. lat., t. XIV, col. 576 et 577.

[6] Duplex sacerdotium discernere posse videtur ; alterum, cum humilitate et servitute conjunctum ; alterum ab hâc degeneris naturæ notâ purum et sublime... Hoc autem posterius a germano Filio Paternæ auctoritati

Du reste, l'Écriture elle-même ne semble-t-elle pas nous initier à ce mystère de l'Éternité ? La Sagesse, qui est le Verbe, révélant son origine éternelle, au livre de l'Ecclésiastique, tient ce magnifique langage :

« Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, je suis née avant toute créature. C'est moi qui ai fait naître, dans le ciel, une lumière indéfectible... J'ai été créée dès le commencement et avant les siècles, et je ne cesserai point d'être dans la suite de tous les âges ; et j'ai été en présence de DIEU, dans la demeure sainte, comme exerçant un ministère [1]. »

« La Sagesse, dit le commentateur, est appelée Prêtre de DIEU ; elle en garde les sacrés mystères, et elle lui offre de saintes victimes [2]. »

Cela peut s'entendre, il est vrai, du ministère sacerdotal que le Verbe divin a rempli, dans le temple de Jérusalem, en la personne des prêtres de la loi ancienne. Mais il semble très naturel de s'élever plus haut et de voir, dans cette sacrificature de l'éternelle Sagesse, le Sacerdoce très sublime qu'elle exerce dans le sein du Père, lequel est excellemment « la demeure sainte. »

Grande et lumineuse doctrine, qui, après ces considérations, n'étonne plus personne, et dont il faut encore révéler un autre secret.

dependi fortassè potest, etc., etc. Huic tàm indubitato, tamque multiplici, Filii Dei ad Deum Patrem, aequalis ad majorem, obsequio superstrui non immerito potest sacerdotii nomen aliquod : sed Verbo Dei dignum, etc. . Illud Sacerdotii genus magnificum et amplitudinis exaggeratissimae refertum, Verbo Dei adscripsere sancti Patres. — Thomassin. *De Incarnatione*, lib. X, cap. IX, n° 10 et 11.

[1] Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam... Ab initio et ante saecula creata sum... et in habitatione sanctâ coram ipso ministravi... — Eccli. XXIV, 5, 14.

[2] Sapientia vocatur Μύστης, id est sacerdos et mystes, qui arcana Dei servat, eique sanctas sacrificat victimas. — Cornelius a Lapide, in Eccli. XXIV, 14.

C'est bien le Fils, qui exerce à la gloire du Père un Sacerdoce éternel : mais c'est bien le Père lui-même, qui est le premier Prêtre de sa propre gloire : car, ce Fils qui est sa gloire, c'est lui qui se le donne, et il se le donne pour qu'il soit sa gloire [1].

Dans les œuvres immanentes de la Trinité, comme dans les œuvres extérieures du temps, « DIEU fait toute chose pour lui [2]. » Et s'il est vrai qu'il se donne ce Fils, non librement, mais nécessairement, non accidentellement, mais essentiellement, substantiellement et éternellement, ce n'est que d'une manière plus absolue, qu'il faut dire du Père : qu'il est le Pontife de sa gloire éternelle et substantielle. Père et Pontife, c'est tout un en DIEU ; comme Fils et Gloire du Père, c'est tout un dans le Verbe. — C'est pourquoi, si ce Verbe s'incarne un jour, nous l'entendrons dire parmi les hommes :

« Je ne cherche que la gloire de Celui qui m'a envoyé. Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien [3]. » Assurément ces humbles paroles ne conviennent à JÉSUS-CHRIST que selon la nature humaine, dont il s'est revêtu ; mais elles sont l'écho dans le temps de la louange que le Verbe donne à son Père de toute éternité [4].

1 Plusieurs saints Docteurs n'ont pas craint de dire que le Verbe, en tant que Verbe, peut être appelé Christ ; car ce mot signifie : Oint. Il exprime, disent-ils, la génération même du Fils de Dieu, génération par laquelle la communication de la nature divine est comme l'onction dont le Père le sacre éternellement. Langage en apparence hardi, mais qui expose simplement le mystère du Père se donnant au Fils, qui lui est égal en toute chose et qui est sa gloire substantielle. — Cf. Petrum Cellens. *De panibus*, cap. xxiv. — Patr. lat., t. CCII, col. 1044, 1045. — Voir aussi la belle exposition que Thomassin fait de cette doctrine, *De Incarnatione*, lib. VI, cap. 10, n° 12.

2 Universa propter semetipsum operatus est Dominus. — Prov. xvi, 4.

3 Non quæro gloriam meam... si glorifico meipsum, gloria mea nihil est. — Joann. viii, 50-54.

4 On voit clairement, par cet exposé, que notre doctrine n'a aucun rapport avec celle que le P. Petau mentionne, à si juste titre, comme étant

O Louange ! ô Cantique ! ô Verbe que le Père se dit à lui-même et que le Fils dit aussi, dans l'Amour substantiel qui est leur Esprit, l'Esprit-Saint !

O Sacerdoce éternel du Père, s'honorant et se glorifiant lui-même par une telle gloire ! O Sacerdoce éternel du Fils, qui est la substance et le fonds et l'être même de cette gloire ! O Sein du Père, seul Temple digne de ce Sacerdoce ! O Esprit-Saint, Foyer d'amour ! Amour unique du Père et du Fils, seul centre où se consomme la Religion ineffable de ce Sacerdoce [1] ! Trinité Sainte, qui vous suffisez à vous-même ! qui êtes à vous-même votre Louange, votre Religion, votre Gloire ! Mystère insondable et aimable, où j'adore le Père, premier Pontife, se donnant la seule gloire digne de Lui, son Fils ; — ce Fils, heureux d'être cette gloire et cette louange du Père, gloire et louange qu'il donne avec un amour infini ; — et cet Amour qui est l'Esprit-Saint, Communion du Père et du Fils : comme si, dans ces splendeurs éternelles, immuables et substantielles, il était permis de voir l'exemplaire et le type de tout Sacrifice : un Pontife, une Louange, une Communion. O Profondeur, que le langage humain ne peut dévoiler ! O Elévation, que toute parole humilie et abaisse ! O Mystère, Principe nécessaire de tous les mystères ! O bienheureuse, ô aimable, ô ravissante Trinité ! je m'élève vers vous, avec humilité et confusion, au début de ce travail, que je sens être bien au-dessus de mes for-

arienne, et qu'Eusèbe de Césarée semble avoir formulée en ces termes : *Qui videbatur erat Agnus Dei, qui occultabatur Sacerdos Dei* (opuscul. I, cap. III, *advers. Sabellium*). Ubi « *qui occultabatur* », dit l'illustre jésuite, perspicuè divinitatem Christi significat. — Petav. *De Incarnatione*, lib. XII, cap. XI, n° 2.

[1] Licet Spiritus Sanctus amet, essentialiter accipiendo, non tamen convenit ei quod spiret amorem, quod est diligere notionaliter sumptum ; quia sic diligit essentialiter ut amor procedens, non ut à quo procedit amor. S. Thomæ, I. quæst. XXXVII, art. 1, ad 4.

ces, dont le sujet est bien au delà de la portée de mon esprit; mais que je commence avec amour, pour les âmes de mes Frères dans le Sacerdoce, quoique je sois indigne de les servir. Délivrez-moi de toute erreur; délivrez-moi et préservez-moi de toute présomption et de toute vanité. Que votre lumière m'éclaire, que votre grâce me conduise, que votre onction soit répandue en mes paroles; et qu'étant l'unique Principe de toute chose en cette œuvre, vous en soyez aussi l'unique Fin!

CHAPITRE II

DIEU LE PÈRE ENVOIE SON FILS EN CE MONDE POUR QU'IL Y SOIT SON PRÊTRE.

Quelque sentiment que l'on tienne sur la cause première ou le motif de l'Incarnation [1], il est nécessaire de convenir que, si une Personne divine se fait homme, elle sera, avant tout et par-dessus tout, Prêtre de DIEU : premièrement, parce que la glorification du nom de DIEU, de ses attributs et de ses droits, est la fin universelle et, en un sens, unique de ses œuvres ; or, cette glorification est la mission, l'œuvre et comme l'être du Sacerdoce ; secondement, parce qu'un DIEU qui se fait homme doit être le Chef de la Religion de toute créature ; or, cette religion consiste dans le sacrifice. Le DIEU fait homme sera donc Prêtre. Il le sera d'abord pour lui, c'est-à-dire, parce qu'il aura à offrir un sacrifice à DIEU comme créa-

[1] C'est à savoir, si la cause première de l'Incarnation est une volonté absolue de DIEU décrétant l'Incarnation d'une Personne divine avant toute prévision de la chute du premier homme ; ou bien si le motif de l'Incarnation est la chute même, de sorte que ce mystère divin n'aurait pas eu lieu, si Adam n'était pas tombé. Nous n'avons pas à nous prononcer ; mais il serait malaisé, dans un sujet comme celui que nous traitons, de ne pas laisser voir un moment ou l'autre quel est le sentiment vers lequel nous inclinons de préférence.

ture (et un sacrifice très parfait en toute manière, en sainteté, en étendue, en durée, comme étant, en sa qualité d'homme, la plus excellente des créatures) ; et il devra l'offrir comme chef de toute la création, résumant et réunissant en lui la religion de l'univers.

On ne conçoit pas autrement un DIEU fait homme : il est, avant tout et par dessus tout, Pontife universel, rendant à DIEU, en sa qualité de Médiateur, de Chef, tous les hommages que la création toute entière doit à son Créateur. Il n'y a pas de doute possible à cet égard.

Il est seulement permis de se demander quelle est celle des Personnes divines qui pourra se revêtir de la nature humaine, et devenir ainsi le Prêtre et le Pontife de DIEU.

Ce qui précède, la doctrine que nous avons exposée au chapitre premier, contient déjà la réponse à cette question. Évidemment, c'est le Fils qui s'incarnera et qui sera Prêtre de DIEU. Le Fils seul a aptitude, si ce mot peut se dire, à remplir envers le Père les fonctions de Pontife et de Prêtre [1].

Le Père ne s'incarnera point, parce que, l'Incarnation étant une œuvre extérieure (*ad extra*) de la Trinité, elle suppose une mission dans la Personne divine qui l'accomplit. Or, le Père ne peut être envoyé, puisqu'il est sans Principe. D'autre part, précisément parce qu'il est lui seul le Principe de toute la Divinité, en l'honneur de qui, une fois incarné, ferait-il les actes théandriques qui lui seraient propres ? Il n'est, et il ne peut être, la gloire d'aucune autre Personne divine, comment les actes qu'il

[1] C'est presque l'expression de Thomassin : « Dei Verbi jam ab æterno sacerdotis omen præferentis, congruebat temporalis ejus humanâ naturâ susceptio cum victimâ immolandâ, etc. » — *De Incarnatione* lib. X, cap. 16. — Cf. S. Thom. III, quæst. III, art. 8 : « Certum fuit magis conveniens quod persona Filii assumeret humanam naturam, quàm alia persona divina. »

ferait dans la chair pourraient-ils être offerts à la gloire soit du Fils soit du Saint-Esprit ? Ce n'est donc pas le Père qui s'incarnera, ne pouvant pas être Prêtre dans le temps[1].

Ce n'est pas non plus le Saint-Esprit. Cet Esprit d'amour coopèrera à la grande œuvre du Sacerdoce du Verbe incarné (nous le verrons prochainement) ; mais il ne peut pas s'incarner, parce que lui, non plus, ne peut pas être Prêtre ; et il ne peut point l'être, parce qu'il n'est pas la Gloire du Père. Nous avons dit pourquoi ; c'est parce qu'il n'est pas Fils. Il n'a donc pas aptitude à remplir les fonctions du Sacerdoce.

Mais c'est le Fils qui sera Prêtre et Pontife. « Pour ce divin Sacerdoce, dit Bossuet, il ne faut être né que de DIEU ; et vous avez votre vocation (ô JÉSUS) par votre éternelle naissance[2]. » Saint Paul insinue la même doctrine, quand il dit : « Le CHRIST ne s'est pas donné à lui-même la gloire du Pontificat ; mais il l'a reçue de Celui qui lui a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui[3]. »

Le grand Apôtre dit ailleurs : « Quand vint la plénitude du temps (du temps déterminé par le Père), DIEU envoya son Fils, fait de la Femme,... afin de racheter ceux qui étaient sous la loi, et que nous reçussions l'adoption des enfants[4]. »

[1] Cfr. S. Thom. III, quæst. III, art. 8. — Item Patres : S. Athanas. *Oratio I, contrà Arianos* (aliàs 2), n° 21. — Patr. græc., t. XXVI, col. 55. — S. Joann. Damascen. *De Fide orthodoxâ*, IV, 4. — Patr. græc., t. XCIV, col. 1106-7. — S. Anselm. *De Fide Trinitatis et de Incarnatione Verbi*, cap. V (aliàs 4). — Patr. lat., t. CLVIII, col. 277. — Hug. à S. Victore, *De Sacramentis*, lib. II, part. I, cap. II. — Patr. lat., t. CLXXVI, col. 372. — Richard. à S. Vict. *De Verbo incarnato*, cap. VI. — Pat. lat., t. CXCVI, col. 1001.

[2] *Élévations sur les Mystères*, XIIIe semaine, 6e élévation.

[3] Christus non semetipsum clarificavit ut pontifex fieret ; sed qui locutus est ad eum : Filius meus es tu, ego hodie genui te. (Hebr. V. 5.)

[4] At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum, factum ex

Et nous voyons ici une nouvelle preuve de ce qui a été dit précédemment. C'est le Père seul qui envoie le Fils. Le Fils dans ce Mystère n'a point l'initiative. Comme il procède éternellement du Père, il est dans le temps l'Envoyé du Père. Il est envoyé dans le sein de la Vierge, pour qu'il s'y revête de notre humanité. Le Père qui l'envoie lui donne ainsi la chair qui sera la matière de son sacrifice ; car il le destine à être sa Victime et son Hostie. Il le consacre en ce moment même son Hostie ; et, en un sens, il l'immole lui-même. Sa volonté est le glaive qui l'immole ; et c'est pourquoi saint Paul dira plus tard que : « C'est dans cette volonté, que nous avons été sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, faite une seule fois [1]. »

C'est donc bien, en toute vérité, le Père qui est originairement le Prêtre du sacrifice qui s'accomplit dans l'Incarnation. Comme, éternellement, il est l'origine du Sacerdoce admirable que le Verbe exerce pour sa gloire, avant tous les temps ; de même, il est maintenant le Principe du Sacrifice que le Verbe doit offrir dans la chair, et il est le vrai Sacrificateur de la divine Hostie qu'il se donne [2].

Du reste, pour immoler une victime, il faut avoir autorité sur elle. On ne peut offrir, ni sacrifier un bien étranger. Or, il n'y a que le Père qui ait, originairement, pouvoir, autorité et pleine souveraineté sur son Fils. Il ne

muliere,... ut eos, qui sub lege erant, redimeret, ut adoptionem filiorum reciperemus. — Galat. IV, 4-5.

[1] In qua voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel. — Hebr. X, 10.

[2] S. Ignace d'Antioche avait-il cette vue de la plénitude originelle du Sacerdoce de Dieu le Père, quand il l'appelait « l'Évêque de tous » ? « Non ei (Episcopo) Ecclesiae cedunt, cum ipsi obedientiam exhibent Presbyteri, sed Patri Domini Nostri Jesu Christi, omnium Episcopo. — *Epistol. ad Magnes.* cap. III. — Patr. græc., t. V, col. 665.

pouvait avoir ce droit, dans l'éternité, parce que ce droit implique une supériorité véritable de celui qui l'exerce sur celui qui le subit. Il fallait donc que le Fils, devenu créature en son humanité, lui fût inférieur. Mais le Père l'envoie, le Père le fait homme, et en même temps Victime. Il le fait sa Victime de louange, d'adoration, d'action de grâces ; la Victime de sa Religion, chargée des intérêts de sa gloire, destinée à lui donner tout honneur, toute satisfaction, toute complaisance ; et, parce qu'il l'envoie pour nous racheter et pour nous sauver, il le fait Victime de réparation et d'expiation ; et, lui imposant ce caractère et cette condition étranges, mais nécessaires pour la pleine satisfaction de sa justice, il l'immole de la manière la plus absolue, la plus universelle, la plus propre à nous faire concevoir ses droits infinis sur elle, suivant cette parole de saint Paul : « Que dirons-nous encore ?... Si DIEU est pour nous, qui sera contre nous ? ce DIEU qui n'a pas épargné même son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous [1]. »

Voilà donc manifestement le Père, Prêtre et Pontife du Sacrifice de JÉSUS-CHRIST. Mais ce Père Saint, qui communique « à ce Fils de sa dilection [2] » « tout ce qu'il a en propre [3] »; lui donne tous ses droits sur l'humanité dont il l'a revêtu, humanité suivant laquelle le Verbe est devenu Victime ; de sorte que, au moment même de l'Incarnation, il le consacre Prêtre en même temps et même (selon notre manière de concevoir les opérations divines) avant qu'il le consacre Victime ; car le Prêtre préexiste naturellement à l'oblation de la Victime. Et le Fils ac-

[1] Quid ergo dicemus ad hæc? Si Deus pro nobis, quis contra nos? Qui etiam proprio Filio suo non pepercit; sed pro nobis omnibus tradidit illum. — Rom. VIII, 31, 32.

[2] Coloss. I, 13.

[3] Mea omnia tua sunt, et tua mea sunt. — Joann. XVII, 10.

cepte cette consécration avec amour. Il est heureux de devenir Prêtre de la gloire de son Père dans le temps, comme il est, d'une manière différente et ineffable, son Prêtre de toute éternité [1]. Et ce Sacerdoce qu'il reçoit ainsi, il l'exerce à l'instant même, sans aucun délai, comme sans aucune réserve, avec une infinie religion envers son Père saint et adorable. Ce divin Père le veut sa Victime ; mais lui aussi veut être la Victime du Père ; et il s'offre en effet, dit Isaïe, « avec une pleine volonté [2]. » Saint Paul nous a conservé les paroles qui furent proférées alors devant la Majesté de DIEU par cet humble Prêtre et cette Victime dévouée. L'Apôtre dit : « Quand JÉSUS entra dans le monde (par l'Incarnation), il dit à son Père : Vous n'avez plus voulu l'Hostie et l'oblation (de la loi) ; à cause de cela, vous m'avez donné et formé un corps. Les holocaustes et les sacrifices pour le péché ne vous ont pas été agréables. Alors j'ai dit : Voici que je viens, ô DIEU, pour faire votre volonté [3]. »

Tout est là. Le Verbe incarné est Prêtre du Très-Haut à jamais. Il l'est par la volonté du Père, il l'est par l'acceptation amoureuse de cette volonté. Il en fait « l'œuvre, qui est le sacrifice, dès son entrée dans le monde ». Ce sacrifice est une perpétuelle glorification de son Père, un accomplissement très fidèle de ses desseins, une disposition qui le fait tout rapporter à son unique honneur, et à son unique satisfaction, au seul triomphe de ses intérêts, de sa cause, de son bon plaisir. Ce sacrifice, JÉSUS,

[1] Licet Christus non fuerit Sacerdos, secundum quod Deus, sed secundum quod homo, unus tamen et idem fuit Sacerdos et Deus. — S. Thom. III, q. XXII, art. 3, ad 1.

[2] Oblatus est quia ipse voluit. — Isaie, LIII, 7.

[3] Ingrediens mundum dicit : Hostiam et oblationem noluisti ; corpus autem aptasti mihi. — Holocautomata pro peccato non tibi placuerunt. Tunc dixi : Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam. — Heb. x, 5-7.

Prêtre et Hostie du Père, l'offrira sans cesse à sa Majesté, à sa Souveraineté, à sa Sainteté, à son Etre infini et infiniment adorable. C'est selon l'esprit de son sacrifice, qu'il dira de sa vie : « Qu'elle est tout entière pour son Père [1]. » Il dira de ses actions et de ses œuvres : « Je ne fais rien et je ne puis rien faire de moi-même [2]. » « En toute chose je ne fais que ce qui plaît à mon Père [3]. » « Car je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé [4]. » Il dira de ses enseignements : « La doctrine que je donne, n'est pas à moi ; c'est la doctrine de Celui qui m'a envoyé [5] ; et ce que je dis, c'est mon Père qui me l'a appris [6]. » Parlant de sa propre gloire, il proteste « qu'elle n'est rien [7] ». Si on le loue, il élève les esprits et les cœurs vers son Père, disant : « Pourquoi m'appelez-vous bon ? Nul n'est bon que DIEU seul [8]. »

Quelle abnégation ! Rien pour lui, tout pour le Père dont il sert la gloire, parce qu'il est établi son Prêtre et son Hostie. Nous avons cité le mot de saint Paul, qui reviendra souvent encore dans ce livre : « Tout Pontife, pris parmi les hommes, est établi pour eux dans les choses qui regardent DIEU », son honneur, sa cause, ses intérêts, ses droits [9]. Qui procure l'honneur de DIEU

[1] Ego vivo propter Patrem. — Joann., VI, 58.

[2] A meipso facio nihil. — Joann. VIII, 28. — Non possum ego à meipso facere quidquam. — Joann. V, 30.

[3] Quæ placita sunt ei, facio semper. — Joann. VIII, 29.

[4] Non quæro voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me — Joann. V, 30.

[5] Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me. — Joann. VII, 16.

[6] Sicut docuit me Pater, hæc loquor. — Joann. VIII, 28.

[7] Si ego glorifico meipsum, gloria mea nihil est. — Joann. VIII, 54.

[8] Quid me dicis bonum ? Nemo bonus nisi solus Deus. — Luc. XVIII, 19.

[9] Nous disons quelquefois que N.-S. a offert son sacrifice à son Père. Le dogme catholique est que le sacrifice du Verbe incarné a été réellement offert aux trois Personnes divines. « Honor utique ille totius est Trinitatis », dit S. Anselme. « Quare, quoniam idem ipse est Deus, Filius Dei ad hono-

comme JÉSUS ? Qui reconnaît, comme lui, ses droits, sa souveraineté, sa suprême autorité ? Il est venu en ce monde pour racheter nos âmes, les sanctifier, se les unir dans la charité, et finalement les glorifier dans le Ciel : et ce grand dessein, et l'étonnant mystère de sa vie de pauvreté, d'abjection, de souffrance, n'est que le témoignage ravissant de l'incomparable amour qu'il a pour nous ; mais il y avait en tout cela une fin suprême et dernière ; et cette fin, c'est la gloire de son Père. Il nous a aimés, il nous a rachetés, il veut un jour nous associer à son éternelle félicité ; mais la raison qui domine tout, l'intention qui détermine tout, c'est cette gloire infiniment aimée. Il veut qu'elle soit donnée à tout prix à ce Père si infiniment digne de cette Religion. Il le veut dans le temps. Sa vie et sa mort, ses mystères et les institutions qu'il a créées, n'ont que ce but si beau. Mais il veut l'atteindre jusque dans l'éternité ; car c'est même au Ciel, pour les siècles des siècles, qu'il veut porter l'exercice de son divin Sacerdoce, à la gloire éternelle de son Père.

Nous aurons à exposer et à prouver la vérité de cette doctrine, dans la suite de cet ouvrage.

rem suam seipsum sibi, sicut Patri et Spiritui Sancto, obtulit, id est, humanitatem suam Divinitati suæ, quæ una eademque trium Personarum est. » (*Cur Deus Homo*, II, 19. — Patr. lat., t. CLVIII, col. 428.) — Mais, parce que le Père est Principe, dans la Trinité, et que c'est le Père qui envoie le Fils en ce monde, il est de toute convenance d'attribuer au Père l'honneur du sacrifice. C'est du reste le langage des Pères, des Conciles, des saintes Écritures. — On peut lire de remarquables pages sur ce sujet dans Richard de S. Victor, *De Verbo incarnato*, cap. VI, IX, XI et XII. — Patr. lat., t. CXCVI, col. 999 c.

CHAPITRE III

DE LA COOPÉRATION DU SAINT-ESPRIT, DANS CE MYSTÈRE.

Nous croyons que, pour ne pas être trop incomplet en un sujet d'une si grande importance, et pressé aussi par un sentiment d'amour pour notre DIEU, troisième Personne de la Très-Sainte Trinité, il nous convient de nous demander : quelle a été exactement la coopération du Saint-Esprit dans ce Mystère. Car saint Pierre a dit : « Que DIEU le Père a oint le Verbe incarné dans le Saint-Esprit [1] » : ce qui s'entend du Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST ; et saint Paul : « Que le Fils s'est offert à DIEU son Père comme une Victime immaculée, par la vertu du Saint-Esprit [2]. »

Pour avoir quelque connaissance de ce Mystère, il faut de nouveau nous élever, par la foi, jusqu'aux adorables secrets de la Vie divine en la Trinité Sainte, et y voir ce que le Saint-Esprit y opère.

Dans la Trinité, le Père produit le Fils par voie de génération. Le Père et le Fils produisent, comme un seul Principe, par une voie qui nous est absolument inconnue

[1] Unxit eum Deus Spiritu Sancto. — Act. Apost. x, 38.

[2] Qui, per Spiritum Sanctum, semetipsum obtulit immaculatum Deo. Heb. ix, 14.

et que les théologiens appellent Spiration active, le Saint-Esprit. Le Saint-Esprit ne produit point. Il ne peut produire, parce que toute la vie immanente des Personnes divines se termine nécessairement à deux Processions : celle du Fils engendré par le Père et celle du Saint-Esprit produit par le Père et le Fils. Le Saint-Esprit ne peut donc être Principe d'aucune Personne divine, mais il opère l'union [1].

Il est l'union même des deux premières Personnes. Car le Père aime le Fils, et le Fils aime le Père ; et cet amour mutuel, qui est leur union, est le Saint-Esprit, non deux Esprits, comme s'il y avait l'Esprit du Père aimant le Fils et l'Esprit du Fils aimant le Père, mais un seul, parce que l'amour que le Fils a pour le Père, est le même que l'amour du Père pour le Fils, pour la raison que nous avons donnée au chapitre premier, qui est que tout ce qui est dans le Fils vient du Père. Et ainsi il n'y a pas deux amours, mais un seul amour ; et par conséquent l'union qui est l'œuvre de l'amour ne peut être plus parfaite et plus absolue.

L'Esprit Saint est cet Amour un, substantiel, personnel. Son nom véritable est en effet autant Amour qu'Esprit [2]. Et il est une Personne divine, comme la Connaissance que DIEU a de lui même est une Personne divine qui est le Père, et comme l'Objet de cette Connaissance est une Personne divine, le Fils.

Telle est la vie éternelle, immanente, immuable de la Très Sainte Trinité.

[1] Quod in divinis tres tantum sunt personae. — Cfr. S. Thom. I, q. xxx, a. 2 c. — I, q. xli, a. 6 c.

[2] Nomen Amoris in divinis sumi potest essentialiter et personaliter. Et secundum quod personaliter sumitur, est proprium nomen Spiritus Sancti, sicut Verbum est proprium nomen Filii. — S. Thom. I, q. xxxvii, art. 1 c.

Mais la Trinité opère au dehors d'elle-même. La Création, la Rédemption, la Justification, la Glorification sont ses œuvres. Or, il faut dire d'abord que ces œuvres appartiennent d'une manière égale, sans distinction, ni partage, aux trois Personnes divines. Il est vrai cependant que, d'après notre manière de concevoir ce qui est de DIEU, nous attribuons justement (et la sainte Église nous permet ces sortes d'attributions) une part spéciale dans ces œuvres, soit au Père, soit au Fils, soit au Saint-Esprit [1]. Seulement ces attributions n'ont rien d'arbitraire ; elles sont fondées, par une sorte d'analogie, sur les opérations mêmes des Personnes divines dans la Trinité ; de sorte qu'il y a relation entre la part de coopération que nous assignons à chacune d'elles, et ce qui leur est propre dans la vie immanente.

Dans cette vie, le Père est Principe ; c'est pourquoi le Père apparaîtra comme ayant, le premier, l'initiative des œuvres extérieures, et produisant ce qu'il y a de premier dans ces œuvres, c'est-à-dire, l'être. Aussi appelons-nous le Père Créateur [2]. Dans cette même vie de l'éternité, le Fils est l'Objet de la connaissance du Père ; « il est la Figure de sa substance, il est sa Gloire. » C'est pourquoi tout ce qui est ordre, sagesse, réparation du mal, rénovation, salut, triomphe des attributs divins, en un mot,

[1] Nunquàm ab omnipotentiâ Patris et Filii et Spiritûs Sancti est discreta Majestas, et quidquid in dispositione omnium rerum agit divina Moderatio, ex totius venit Providentiâ Trinitatis... Quod ergo, salvâ cooperatione inseparabilis Deitatis, quædam Pater, quædam Filius, quædam propriè Spiritus Sanctus exequitur, nostræ Redemptionis dispositio, nostræ salutis est ratio. — S. Leo magnus, *Sermo* LXXVII (al. 75), cap. I, II. — Patr. lat., t. LIV, col. 412. — Interlucet hic mihi mira quædam ac divisa individuæ Trinitatis operatio, si quo modo tamen, ab homine sedente in tenebris, ineffabilis illa possit capi cooperantium sibi Personarum divisio. — S. Bernard. *De Gradib. humilitatis*, cap. VII. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 952.

[2] Credo in Deum, Patrem omnipotentem, *Creatorem*.

gloire de DIEU, appartiendra au Fils. Et enfin, comme dans cette même essentielle vie de la Trinité, le Saint-Esprit est l'amour du Père et du Fils, portant, pour ainsi dire, le Père au Fils et le Fils au Père, et les unissant dans l'essentielle unité de la Nature divine, il opèrera, dans la Création et dans toutes les autres œuvres extérieures de la Trinité Sainte, tout ce qui exprime l'amour, tout ce qui fait l'union. Il opèrera l'inclination compatissante de DIEU vers sa créature, et le retour fidèle de la créature au Créateur.

Cela dit, on peut s'attendre à ce que cet adorable Esprit ait une grande part dans l'œuvre de la Rédemption [1]; et comme cette œuvre s'accomplira par le Sacerdoce de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et par son état de Victime, il est immanquable qu'il n'intervienne, d'une manière constante et profonde et active, dans l'exercice de ce divin Sacerdoce et dans les actes de cet état d'Hostie.

Le Père envoie le Fils en ce monde, avons-nous dit au chapitre IIe, pour qu'il y soit son Pontife. Il l'envoie dans le sein de la Vierge, et là il le consacre Prêtre, et il le revêt de l'humanité dans laquelle le Verbe devient Hostie. Or c'est le Saint-Esprit qui est l'onction de cette divine Prêtrise. « Le nom de CHRIST, dit saint Irénée, désigne à la fois et celui qui fait l'onction, et celui qui la reçoit, et celui qui est l'onction même, c'est à dire, le Père, le Fils et le Saint-Esprit [2]. » Saint Ambroise se sert

[1] Divisit inter se sancta illa Personarum Trinitas unus Deus negotium salutis humanae, ut quam quandoque hominis culpam Pater puniret, Filius expiaret, Spiritus Sanctus ignosceret. Ad majorem igitur lapsi hominis gloriam ut posset resurgere per justitiam, Pater satisfactionem exigit, Filius persolvit, Spiritus Sanctus se medium interponit. — Richard. à S. Victore, *De Verbo incarnato*, cap. XI. — Patr. lat., t. CXCVI, col. 1005.

[2] In Christi nomine subauditur qui unxit et ipse qui unctus est et ipsa

des mêmes expressions ; il semble reproduire simplement le texte du saint Evêque de Lyon [1]. Il dit aussi : « Plusieurs ont pensé que l'onction du CHRIST, c'est le Saint-Esprit. Ils ont raison ; c'est bien de cette Huile de joie, qui répand la bonne odeur de tant de grâces, que le Père tout-puissant a oint le Prince des Prêtres [2]. » Toute la tradition parle comme saint Irénée et saint Ambroise [3].

Le Verbe incarné est Prêtre par l'onction du Saint-Esprit ; mais il est Prêtre pour se faire Hostie. C'est dans le sein de la Vierge, qu'il prend le sang, la chair qui sont la matière de son Sacrifice. En ce mystère, la coopération du Saint-Esprit est très manifeste.

C'est lui qui prépare la divine Vierge au concours qu'elle doit avoir dans l'accomplissement du mystère [4], et qui l'incline à donner son consentement. C'est lui qui fait l'union de l'âme et du corps du Verbe incarné, et qui opère l'union hypostatique de l'humanité et de la divi-

unctio in quâ unctus est. Et unxit quidem Pater, unctus est vero Filius in Spiritu, qui est unctio. — S. Irenæi, *Contra Hæreses*. Lib. III, cap. XVIII (alias XX), n° 3. — Patr. græc., t. VII, col. 934.

[1] Deus Pater à quo unctus est Filius, ipse qui unctus est Filius, et Spiritus quo unctus est. — S. Ambros. *De Spiritu Sancto*. Lib. I, cap. III, n. 44. — Patr. lat., t. XVI, col. 715.

[2] Plerique arbitrati sunt unguentum Christi esse Spiritum Sanctum. Et benè unguentum, quia oleum lætitiæ... Verum illum Deus Pater omnipotens unxit Principem sacerdotum. — Id. *Ibid*. cap. IX (alias VIII), n. 100. — Patr. lat., t. XVI, col. 728.

[3] Il n'est pas nécessaire de multiplier les textes. — S. Jean Chrysostôme dit : Christus nunquam unctus est oleo, sed Spiritu Sancto : et ideo adjecit : præ consortibus tuis (Psalm. XLIV, 8), hoc ipsum significans neminem ità unctum fuisse ut ipse... Sunt enim omnia ejus eximia, non ea solum quæ pertinent ad Divinitatem, sed ea etiam quæ ad humanitatem. — *Expositio in Psalm*. XLIV, n. 9. — Patr. græc., t. LV, col. 197. — Cfr. Bossuet. *Élévations sur les Mystères*, XIII[e] semaine, Élév. 1[er], 2[e] et 3[e].

[4] Spiritus Sanctus superveniet in te. — Luc. I. 35. — Spiritus Sanctus supervenit Virgini, purgans ipsam et virtutem susceptivam Verbi Dei tribuens, simul autem et generativam. — S. Joann. Damascen. *De fide orthodoxâ*. Lib. III. cap. II, ante medium. — Patr. græc., t. XCIV, col. 980.

nité [1]. Cette grâce d'union, l'honneur qui en revient à JÉSUS-CHRIST, la grâce sanctifiante qui est répandue dans son âme, les qualités dont son corps est doué : tout cela est l'œuvre du Saint-Esprit [2].

Mais au même instant où s'accomplit l'union hypostatique, l'humble Prêtre s'élève vers son Père et dit la grande parole du Sacrifice : « Voilà que je viens pour faire votre volonté. » Saint Paul nous a appris par quelle vertu, par quel mouvement, sous l'impulsion de quelle douce et puissante influence, le Verbe incarné s'offre et se consacre Hostie du Père [3]. Dès ce moment, l'Esprit Saint est vraiment le Protecteur du Sacerdoce de JÉSUS et le guide de son état d'Hostie. Que cela ne nous étonne point, et ne nous paraisse point, pour le Verbe incarné, une sorte de servitude. Cet Esprit adorable est l'Esprit même qui procède du Verbe, et non seulement du Verbe en tant que DIEU, mais du Verbe en tant que DIEU fait homme [4]; car il n'y a en JÉSUS-CHRIST qu'une seule personne, qui est celle du Verbe. Donc l'Esprit Saint, son Esprit, recommandera toujours son Sacerdoce. Déjà dans l'ancienne Loi, il donnait connaissance, dit saint Paul, de l'insuffisance du

[1] Cfr. S. Thom. III, q. XXXII, a. 1. — a. 2, ad 1.

[2] In utero habens de Spiritu Sancto. — Matth. I, 18. — Quod in ea natum est, de Spiritu Sancto est. — Ibid. 20. — Opus Spiritûs, Virginis partus est. — Thomassin, *De Incarnatione*, Lib. VI, cap. XV. — Dubitare ergo non possumus Spiritum creatorem, quem Dominicae cognovimus Incarnationis auctorem. — S. Ambros. *De Spirit. Sanct.* Lib. II, cap. V, n° 41. — Patr. lat., t. XVI, col. 751.

[3] Per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo. — Hebr. IX, 14. — Per Spiritum Sanctum, id est, Spiritu Sancto eum movente et excitante. — Cornel. a Lap., in illud Hebr.

[4] « Il est le propre Esprit de J.-C., il prend du sien (Joan. XVI, 14); le Verbe divin le produit avec son Père; et quand il a été fait homme, il a produit ce Saint-Esprit comme un esprit qui lui était propre dans l'humanité qu'il s'est unie. » — Bossuet, *Élévations sur les Mystères*, XIII[e] sem. 2[e] Élévat.

ministère d'Aaron et des sacrifices qu'il offrait [1]. Maintenant que JÉSUS fait l'action essentielle du Sacerdoce, le Sacrifice, il en recommande l'oblation au Père lui-même, la rendant agréable à sa Majesté, et est ainsi l'union des actes théandriques du Fils envers le Père, comme il est l'union de leurs Personnes dans l'éternité. Et parce que le Sacrifice de JÉSUS-CHRIST est une action incessante et universelle, soit dans son âme, soit dans son corps (comme nous le verrons prochainement), incessamment aussi l'Esprit Saint préside à la vie toute entière, intérieure et extérieure, de l'adorable Victime; il la dirige, il la soutient, il lui fait opérer l'œuvre de salut et de rédemption qui lui est confiée par le Père. C'est lui qui l'assiste pendant neuf mois, dans le sein de Marie; qui le conduit ensuite à Bethléem, puis au Temple, pour y faire son oblation publique; puis en Egypte où il est violemment jeté comme autrefois le bouc émissaire, figure de son état d'Hostie d'expiation; puis à Nazareth où, pendant trente ans, il lui inspire de faire envers son Père, dans le silence de sa solitude, dans l'obscurité et le travail, tant d'actes sublimes de la plus éminente Religion. Au commencement de la Vie Publique, il conduit JÉSUS au désert [2], où notre adorable Victime fait, pour l'expiation de nos péchés, la prodigieuse pénitence racontée par les Evangélistes. Quand arrive le temps de la douloureuse Passion, il l'incline à se soumettre au Père; et, lorsque le divin Holocauste fut accompli sur le Calvaire, l'Esprit-Saint en fut « le Feu consumant [3] », « coopérant ainsi à vivifier le monde par la mort de la divine Victime [4]. »

[1] Hoc significante Spiritu Sancto, nondum propalatam esse Sanctorum viam, adhuc priore tabernaculo habente statum... — Heb. IX. 8 et seq.

[2] Tunc Jesus ductus est in desertum à Spiritu. — Matth. IV, 1.

[3] Deus tuus ignis consumens est. — Deuteron. IV, 24.

[4] Domine, Jesu Christe, Filii Dei vivi, qui ex voluntate Patris, cooperante

Maintenant au ciel, où le divin Sacrifice se continue éternellement (nous le dirons mieux plus tard), l'Esprit Saint est toujours ce Feu consumant. Il l'est aussi dans le Sacrifice eucharistique, le changement du pain au corps de JÉSUS-CHRIST, et du vin en son sang, étant attribué par les Pères à sa divine vertu[1]. « Or ce changement, opéré par le Saint-Esprit, dit Bossuet, était cause que ce Sacrifice était regardé (par les anciens Pères) comme une espèce d'holocauste, c'est-à-dire, comme une Victime consumée par le feu; parce qu'en effet le pain et le vin étaient consumés par le Saint Esprit, comme par un feu divin et spirituel: et c'est ce qu'on exprimait par cette prière, qui se trouve dans tous les anciens Sacramentaires, durant l'octave de la Pentecôte, comme on la récite encore aujourd'hui : « Nous vous supplions, Seigneur, que les sacrifices offerts devant votre face soient consumés par ce feu divin, dont les cœurs des Apôtres ont été embrasés[2]. »

Ce qui fait dire au P. de Condren, un des hommes les plus éclairés sur ce grand sujet : « En quelque état que l'on considère le Sacrifice de JÉSUS-CHRIST, soit dans le sein de la Vierge ou sur la croix, soit dans l'Eucharistie

Spiritu Sancto, per mortem tuam mundum vivificasti. — *Oratio ante* [illegible]

1 Voir dans Bossuet (ouvr. cité) chapitres n° 5, 6 et 7, les textes des Pères et les textes de quelques liturgies. — Écoutons S. Jean Damascène : Quemadmodum omnia quæ fecit Deus, Spiritu Sancto operante fecit; sic et nunc, Spiritus Sancti operatione, hæc supra naturam operatur, quæ sola fides potest capere. Quomodo fiet istud, ait Maria, quoniam virum non cognosco? Respondet Gabriel Archangelus : Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Et nunc interrogas quomodo panis fit corpus Christi et vinum et aqua sanguis Christi? Respondeo et ego : Spiritus Sanctus obumbrat, et hæc operatur supra sermonem et intelligentiam. — *De fide orthodoxa*, IV, 13. — Patr. græc., t. XCIV, col. 1142.

2 *Explication de quelques difficultés sur les Prières de la Messe à un nouveau catholique*, n° 7.

ou dans le ciel, c'est toujours le Saint-Esprit qui consacre et qui consomme le Sacrifice [1]. »

Rendons grâces à ce divin Esprit, en qui et par qui le Père a consacré notre souverain Prêtre; en qui et par qui le Fils a offert son Sacrifice et s'est fait Hostie pour notre amour; qui est, en JÉSUS-CHRIST, notre Sanctificateur et le consommateur de notre justification; qui, en JÉSUS-CHRIST Prêtre et Victime, nous unit au Père, dans l'unité du même amour qui unit le Père et le Fils, amour qui est Lui-même. Aimons sans mesure, aimons sans cesse cet Amour du Père et du Fils, qui nous a communiqué tous les biens du Père et du Fils, après nous les avoir fait mériter par le Sacerdoce et le Sacrifice du Fils; nous les distribuant maintenant comme nous étant acquis par la vertu du Sang dont il a lui-même voulu et déterminé la divine effusion sur la croix; et nous les donnant par la voie infaillible des sacrements dont il a inspiré l'institution à notre Souverain Prêtre, et principalement par le moyen ineffable du Sacrifice de la Messe, où lui-même opère, dans le Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST, le changement qui rend présents, pour être notre nourriture, le Corps et le Sang du Fils de DIEU. O Esprit d'amour! ô notre adorable et infiniment aimable Bienfaiteur! « qui changez et sanctifiez tout ce que vous touchez [2] », qui, par cet attouchement, accomplissez la merveille du changement du pain au Corps et du vin au Sang de JÉSUS-CHRIST, touchez-nous, afin que nous soyons changés, nous aussi, changés en d'autres hommes, changés, quant à l'intelligence, pour comprendre le grand Mystère du

[1] *Idée du Sacerdoce et du Sacrifice de J.-C.* IIIe p. chap. VIII.

[2] S. Cyrill. Hierosol. Cat. V. Mystag. p. 327. — Cité par Bossuet, *Explication de quelques difficultés*, etc. n. 5.

Christ-Jésus, Prêtre et Victime, quant au cœur, pour l'aimer d'un amour qui nous ravisse à tout autre amour, et répondre ainsi à tous les desseins du Père et du Fils, votre Principe, et à vos desseins, qui sont les mêmes, desseins de très parfaite société et union, maintenant et aux siècles des siècles.

CHAPITRE IV

EN NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, LE PLUS GRAND DE TOUS LES TITRES EST CELUI DE PRÊTRE.

Le Fils de DIEU vient en ce monde, envoyé par son Père, afin qu'il y soit son Prêtre. Il est Prêtre dès le commencement; il l'est pour l'éternité; et le Saint-Esprit est lui-même l'onction de son Sacerdoce. Or cette qualité de Prêtre est, en Notre-Seigneur, le plus sublime, le plus complet, le plus grand de tous ses titres. « Il n'y a rien de plus grand dans l'univers que JÉSUS-CHRIST, dit Bossuet; et il n'y a rien de plus grand en JÉSUS-CHRIST que son Sacrifice [1]. »

JÉSUS porte une infinité de titres magnifiques. Ils sont figurés par cette multitude de diadèmes que saint Jean vit sur la tête du Verbe incarné, dans une vision de l'Apocalypse [2]. Or, parmi ces titres, trois en particulier occupent un rang éminent. « Quand il s'agit des hommes, dit saint Thomas, il faut que l'un soit Roi, l'autre Législateur et l'autre Prêtre; mais, dans le CHRIST, comme dans la source de toutes les grâces, ces titres se rencon-

[1] Opuscules de piété. *Réflexions sur l'agonie de N.-S. J.-C.*

[2] Et in capite ejus diademata multa... et vocatur nomen ejus, Verbum Dei. — Apoc. XIX, 12, 13.

trent et se trouvent réunis à la fois [1]. — Roi, il gouverne les âmes ; Législateur, il les instruit et les dirige. Mais, qui ne le voit avec évidence ? il n'y a, dans ces deux qualités, aucune relation à DIEU le Père ; elles n'impliquent aucun devoir de Religion envers sa Majesté, sa sainteté, sa miséricorde, ses droits, sa gloire ; ni aucun ministère de salut pour nous, dans l'état de disgrâce et de perdition où nous étions après la chute.

Ce n'est donc pas en son titre de Roi, ni en celui de Législateur, « qui n'est qu'une dérivation de celui de Roi [2] », que Notre-Seigneur a donné à son Père toute la gloire qui lui était due, et procuré à nos âmes toute la rédemption dont nous avions besoin ; c'est en celui de Prêtre, et dans l'œuvre qu'il a faite en cette qualité, c'est-à-dire, son Sacrifice. Saint Paul semble se complaire dans l'exposition de cette grande doctrine. Tout le monde le sait.

Le plus grand titre de JÉSUS-CHRIST est donc celui de Prêtre.

Nous devons même remarquer que JÉSUS-CHRIST n'est Roi et Législateur, que parce qu'il est Prêtre. « Il est Vainqueur et il est Victime, dit saint Augustin ; mais il est Vainqueur parce qu'il est Victime [3]. » Il n'est en effet devenu notre Roi, et nous ne sommes « son peuple d'acquisition [4] », que par la vertu de son sang versé ; et c'est après cette conquête, qu'il nous a imposé des lois. Aussi, dans la Sainte Écriture, sa mission de Législateur et de

[1] Quantum ad alios pertinet, alius est Legislator, et alius Sacerdos, et alius Rex ; sed hæc omnia concurrunt in Christo, tanquam in fonte omnium gratiarum. — III, q. xxii, a. 1 ad 3.

[2] S. Thom. II, II, q. i, a. 1, ad 3.

[3] Victor et Victima, et ideo Victor quia Victima. — *Confess.*, Lib. X, cap. xliii. — Patr. lat., t. XXXII, col. 808.

[4] Vos autem... populus acquisitionis. — I Petr. ii, 9.

Docteur n'apparaît-elle que comme un complément et une conséquence de sa consécration sacerdotale [1]. D'autre part, saint Augustin fait cette sage remarque : « Il est nécessaire de connaître la loi, mais il faut absolument avoir la grâce pour l'accomplissement de la loi [2]. » Or cette grâce nous vient du Sacerdoce et du Sacrifice de JÉSUS-CHRIST.

Enfin, nous ne pouvons résister à la pensée de mettre ici une remarquable page du P. de Condren. « On peut même dire que JÉSUS-CHRIST, considéré comme le Prêtre de son Père, a plus de pouvoir et un droit plus étendu et plus absolu sur les créatures, qu'il n'en a comme Roi des anges et des hommes. Car, en cette dernière qualité, il nous gouverne, nous régit et nous conduit à DIEU ; mais en la première il a droit de nous immoler et de nous sacrifier à DIEU. Sa royauté ne s'étend que sur ses membres ; mais il exerce son Sacerdoce sur lui-même. Il est Prêtre pour l'éternité, et il exercera éternellement son Sacerdoce en s'offrant lui-même, et tous ses membres avec lui, en un holocauste éternel à la gloire de DIEU ; au lieu que son royaume semble devoir cesser à la fin des siècles, quand son corps sera arrivé à l'âge parfait ; car, comme dit saint Paul : JÉSUS-CHRIST doit régner jusqu'à ce que son Père lui ait mis tous ses ennemis sous les pieds... Alors viendra la fin et la consommation de toutes choses, lorsqu'il aura remis le royaume à DIEU son Père (I Cor. XV, 25) [3]. »

[1] Spiritus Domini super me : eo quod unxerit Dominus me : ad annuntiandum mansuetis misit me, ut... prædicarem annum placabilem. — Isaiæ LXI, 1, 2.

[2] Dicimus lege fieri ut Deus quod fieri velit audiatur ; gratiâ vero fieri ut legi obediatur. — *Contra duas Epistol. Pelagii*, lib. III, cap. II, n. 2. — Patr. lat., t. XLIV, col. 587.

[3]. *Idée du Sacerdoce et du Sacrifice de Jésus-Christ*, IVe partie. — Sur ces mots : *In nomine Patris*, etc.

Outre les titres de Législateur et de Roi, nous appelons Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST de divers noms, qui rappellent sa gloire, ses fonctions, ou qui expriment notre reconnaissance et notre amour. Il est bon et utile que nous voyions comment ils dérivent tous de celui de Prêtre, ou s'y trouvent contenus.

JÉSUS est notre *Médiateur* et notre *Avocat* : mais ces deux qualités sont renfermées dans celle de Prêtre. C'est parce qu'il est Prêtre, qu'il est entre DIEU et nous, et qu'il intercède et plaide sans cesse pour nous. Les plaies qu'il montre à son Père dans le ciel, afin de le toucher en notre faveur, sont les marques authentiques et ineffaçables de sa fonction de Prêtre, qu'il a exercée sur lui-même en s'immolant pour nous.

Il est *Réconciliateur*, *Rédempteur*, *Sauveur* : mais c'est dans son office de Prêtre et son état d'Hostie, où son Sacerdoce le fixe, qu'il nous a réconciliés avec son Père, rachetés de l'empire de Satan et sauvés de la mort éternelle.

Il veut bien être notre *Père*, notre *Frère*, notre *Ami*, notre *Pasteur*, l'*Aliment* de nos âmes, notre *Époux* immortel. Or c'est encore en qualité de Prêtre, qu'il porte tous ces titres et qu'il fait les œuvres de charité qu'ils supposent. — Il est notre Père : c'est dans l'exercice de son Sacerdoce, qu'il s'est montré Père, en nous engendrant à la vie par sa mort ; — notre Frère, « ayant pris part à notre chair et à notre sang[1] », non seulement pour être « le Premier entre un grand nombre de frères[2] », mais pour faire de cette chair et de ce sang la matière de son Sacrifice, et « se montrer, dans cette ressemblance

[1] Quia ergo pueri communicaverunt carni et sanguini, et ipse similiter participavit eisdem. — Hebr. II, 14.

[2] Primogenitus in multis fratribus. — Rom. VIII, 29.

avec ses frères, un Pontife miséricordieux et fidèle [1]. » — Il est notre Ami, puisqu'il nous a manifesté, en s'immolant, « la plus grande preuve de dilection, qui est de donner sa vie pour ses amis [2]. » — Il est notre Pasteur, livrant, dans son Sacrifice, « sa vie pour ses brebis [3]. » — Il est l'Aliment de nos âmes, et notre Époux, puisque telle est la fin de son Sacerdoce, qu'il se constitue, au Très-Saint-Sacrement, notre Hostie, afin de se donner à nous en nourriture et de contracter ainsi avec nous la plus intime et la plus durable alliance.

Il porte maintenant tous ces titres si doux ; et il fait à nos âmes, misérables et pécheresses, tous ces biens réunis ; mais, hélas! il sera un jour notre *Juge*.

Eh bien! sa Judicature même est une suite et une conséquence de l'exercice de son divin Sacerdoce ; il sera Juge, parce qu'il est Prêtre; car c'est par la vertu de son Sacerdoce, qu'il doit exercer, au dernier jour de notre vie, et au dernier jour du monde, une autorité souveraine et absolue sur les justes et sur les pécheurs : sur les justes, en les consommant dans son amour : ce qui veut dire qu'il les consacrera, comme lui, Victimes à la gloire éternelle de son Père ; car c'est là la consommation de l'amour éternel ; — et sur les pécheurs, en portant contre eux la sentence irrévocable, sentence qui les consacrera aussi victimes, mais victimes de son éternelle justice, selon la parole qu'il a dite lui-même : « Là (dans l'enfer), toute victime sera salée de sel [4] », du sel incorruptible de la vengeance divine.

[1] Undè debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret et fidelis Pontifex. — Hebr. II, 17.

[2] Majorem dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. — Joann. XV, 13.

[3] Bonus Pastor animam suam dat pro ovibus suis. — Joann. X, 11.

[4] Omnis (in gehennâ) igne salietur, et omnis victima sale salietur.

Ces deux effets du Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST sont bien différents l'un de l'autre. Mais, en vérité, le bonheur des élus et la perte des réprouvés auront pour principe le Sacerdoce du Verbe incarné, qui ne produira de tels résultats que pour avoir été reçu, dans ses fruits, par les uns, et méprisé par les autres[1].

C'est aussi en sa qualité de Prêtre éternel, que Notre-Seigneur sera dans le ciel le principe de notre joie et de notre béatitude, dans la vision de la divine Essence. Mais cette pensée du Sacrifice éternel, qui revient souvent à notre esprit, dans les premiers chapitres de ce livre, trouvera son exposition naturelle dans un des chapitres suivants, et, plus tard, dans la conclusion du dernier livre.

Marc. IX, 48. — Omnis damnatus, quasi victima divinæ justitiæ, sale ignis quodam modo condietur. — Sic Menoch., Tirin. in illud Marc.

[1] « Le premier et originaire fondement de la Prêtrise est la sainteté de DIEU, et le second est sa souveraineté qui exécute sur ses créatures les ordres de sa sainteté, soit pour attirer à la consommation intérieure de son amour, soit pour séparer, détruire et anéantir par le feu de sa justice. » — M. Olier, *Traité des Saints Ordres*, III part., chap. 1er.

CHAPITRE V

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST EST PRÊTRE DANS TOUT SON ÊTRE ET EN CHACUNE DE SES ACTIONS.

En Notre-Seigneur Jésus-Christ, le plus grand, le plus complet, le plus étendu, le plus élevé de tous les titres, celui qui les embrasse tous, duquel tous les autres dérivent, et, en ce sens, l'unique titre, est celui de Prêtre. Mais il y a plus encore à dire : Notre-Seigneur est Prêtre dans tout son être, à chaque instant de sa vie mortelle, ressuscitée, glorifiée, et dans chacune de ses actions, qui sont toutes intrinsèquement des actions sacerdotales.

Ces vérités ressortent sans doute de ce qui précède, depuis le commencement de ce livre; mais il est convenable de leur donner quelque développement.

Notre-Seigneur, étant venu en ce monde pour y être Prêtre et Hostie, est Prêtre et Hostie dans tout son être, dans sa Personne divine, dans son âme, dans sa chair, dans ses actes, dans ses états, dans ses dispositions ; dans ce qu'il opère en son esprit, en son cœur, en sa volonté ; dans ce qui apparaît au dehors, paroles, travaux, souffrances; dans les moindres circonstances de sa vie, dans tout ce qui remplit son existence mortelle, dans tout ce

qui appartient à sa vie dans le temps et à jamais. L'Incarnation est un Sacrifice, un Sacrifice incessant et perpétuel. Les caractères extérieurs de ce Sacrifice varient ; les fins mêmes qui lui sont propres ne seront pas toutes maintenues, après cette vie voyagère. Mais le fond et l'essence du Sacrifice, qui est la Religion due à DIEU[1] pour sa gloire et le bien des âmes, sont les mêmes en JÉSUS-CHRIST, soit dans le temps, soit dans l'éternité.

Le témoignage des Pères est manifeste[2]; les raisons théologiques sont les suivantes :

Qu'est-ce que l'Incarnation? L'acte par lequel le Verbe prend la nature humaine. Mais cette assomption même n'est-elle pas une immolation? Que devient cette nature ainsi élevée à l'unité de personne? Elle ne s'appartient pas ; tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle fait, est la propriété du Verbe, et tout cela est offert à DIEU le Père comme un Sacrifice. Les saints Pères ont dit, que la nature humaine est absorbée par la divinité comme le fer est absorbé par le feu. Cette belle comparaison, dit Thomassin, nous présente la nature humaine dans le CHRIST comme passant à l'état divin, de la même manière que le fer passe en quelque sorte à l'état de feu. Mais ce feu de la divinité changeant ainsi en elle-même l'humanité, en fait un véritable holocauste, dans lequel cette humanité devient une Victime consacrée à jamais, et qui

[1] Omne illud quod Deo exhibetur ad hoc quod spiritus hominis feratur in Deum, potest dici sacrificium. — S. Thom. III, q. xxii, art. 2, c.

[2] Sine intermissione pro nobis holocaustum Redemptor immolat, qui sine cessatione Patri suam pro nobis Incarnationem demonstrat. Ipsa quippe ejus Incarnatio nostræ emundationis oblatio est ; et humanitatis suæ mysterio perenne sacrificium immolat. — S. Greg. Papa. *Moral.* lib. I, cap. xxiv (alias xx), n. 32. — Patr. lat. t. LXXV, col. 542. — Totum quidquid egit Christus in carne, preces sunt et supplicationes pro peccatis humani generis. — Raban. Maur. *Enarrationes in Epist. ad Hebræos*, cap. v. — Patr. lat., tom. CXII, col. 743.

tire sa gloire même de ce qu'elle perd dans l'absorption qu'elle subit de la divinité [1].

Du reste, pourquoi le Verbe a-t-il pris cette humanité, sinon pour en faire une Hostie à DIEU ? Il n'était pas possible qu'une autre intention accompagnât, et fût l'essence même du Mystère.

Donc, soit en prenant l'humanité, soit en la conservant en l'union de personne (et cette union est indéfectible et éternelle), le Verbe offre l'humanité.

Il nous faut voir, à la lumière de l'Ecriture et de la Tradition, comment ce Verbe adorable n'a cessé, durant sa vie, d'offrir cette humanité, sa Victime.

Quand le Verbe divin entra dans le monde, c'est-à-dire, au premier instant de son Incarnation, son premier acte fut un Sacrifice. Il dit à son Père : « Les holocaustes et les hosties pour le péché ne vous ont pas été agréables. Voilà que je viens pour faire, ô DIEU, votre volonté. » Or, la volonté du Père, était que ce sacrifice abolît et remplaçât tous les autres, qui n'en avaient été que la prophétie et la figure. En ce moment, par ce seul acte, par cette seule oblation, toute la Rédemption du divin Prêtre fut consommée. Extérieurement, le Sacrifice devait avoir diverses phases. L'immolation publique surtout, avec le sang versé et la mort de la Victime, sur le Calvaire, était une condition du Sacrifice, qu'il avait plu au Père de rendre nécessaire, pour qu'il eût tout son effet et sa pleine efficacité ; mais, quant à la valeur intrinsèque et au mérite essentiel du Sacrifice, rien ne pouvait y être jamais ajouté, une fois cette première oblation accomplie [2].

[1] *De Incarnatione*, lib. X, cap. IX, n. 16. — Ce chapitre IX tait suite au chapitre VIII qui est intitulé : *Ab exortu suo Sacerdos est Christus, et Incarnatio ipsa juge quoddam est Sacrificium.*

[2] S. Thom. III, q. XXXIV, art. 3. — Q. XLI, art. 1. — Q. LVI, art. 2. — Nous entendons bien, avec tous les théologiens, que tous les mérites de Notre-

Tous les instants de la vie de Jésus furent occupés à la renouveler [1]. Durant tout le temps mystérieux de son silence et de son obscurité au sein de Marie, il ne cesse de dire, avec un amour incompréhensible pour la gloire de son Père, et un zèle infini pour l'amour de nos âmes : « Voilà que je viens [2]. » Quand il parut parmi les hommes, petit Enfant, pauvre, méconnu, il disait dans l'intime de son Sacré Cœur : « Me voici », Prêtre et Hostie de mon Père, pour le monde coupable [3]. Car, nul ne l'ignore, au sein de Marie et sur la paille de Bethléem, le Verbe fait chair avait la plénitude de la science [4], il jouissait plus clairement que les anges du ciel de la vision béatifique. Son regard ne se détournait donc jamais de la beauté, de la sainteté, de la volonté, des droits, des intérêts de son Père. Il voyait tout ce qui lui est dû d'honneur, de louange, d'adoration, de reconnaissance, d'amour, la réparation qu'il était nécessaire d'offrir pour les créatures pécheresses, la réconciliation qu'il fallait obtenir du Père. Incessamment, sans être jamais détourné de cette science et de la vision même de la divine Essence, le Verbe était appliqué aux actes qui pouvaient satisfaire l'honneur et les

Seigneur ont été considérés par Dieu le Père, *per modum unius interrupti*.

[1] « Dès qu'il eut commencé ce grand acte d'oblation, il ne discontinua jamais et demeura, dès son enfance, et dès le sein de sa Mère, dans l'état de Victime. » — Bossuet, *Élévations sur les Mystères*, XIIIe sem., 7e élév. — Ch. Card. de Bérulle, *Vie de Jésus*, ch. xxvi, éd. Migne, col. 487.

[2] Venit propter nos in uterum Virginis Filius Dei... Factus pro nobis sacrificium, corpus suum exhibuit pro peccatoribus, victimam sine peccato, quæ et humanitate mori et justitia mundare potuisset. — S. Greg. Papa, *Moral.* lib. XVII, cap. xxx (alias xviii vel xx), n. 46. — Patr. lat. t. LXXVI, col. 33.

[3] Illic, in ipsis [illegible] Deiparæ Rex natus, Rex gloriæ, factus est Pontifex, et manet in perpetuum. Ex quo natus est Verbum factum Pontifex. — S. [illegible], *Epist. ad* [illegible] *Summæ*, quæst. vi. — Magna Bibliotheca PP. — Colon. Agripp. 1618, t. III, p. 75.

[4] Nous devons revenir sur ce sujet au chap. viii de ce 1er Livre.

droits de DIEU, et porter secours au monde coupable. C'était donc toujours la même oblation, le même universel Sacrifice de lui-même, qu'il faisait à la divine Majesté. « Me voici pour accomplir, ô DIEU, votre volonté ! » Me voici pour l'humiliation, le travail, la souffrance, la Passion, la mort !

Le quarantième jour après sa naissance, JÉSUS est porté au Temple. Il y fait son oblation publique. Son Sacrifice devant être extérieur et public, il était convenable qu'un Mystère de sa vie portât le caractère d'une oblation publique. C'est celui-ci [1].

Après l'oblation au Temple, la fuite en Egypte, et le séjour en ce pays idolâtre ; puis Nazareth avec ses années de silence, de travail, de prière. Le Sacrifice ne cesse point. Une fois, le saint Evangile, dans le cours des trente années de la vie cachée, cite une parole du Verbe incarné : c'est une parole toute sacerdotale. Il dit, dans le Temple, à sa divine Mère et à saint Joseph : « Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois appliqué à ce qui est de mon Père [2] ? » *In his quæ Patris mei sunt* ! Saint Paul, définissant plus tard l'office du Pontife, dira aussi : « Il est appliqué à ce qui est de DIEU. *In iis quæ sunt ad Deum.* »

La vie publique commence. Le Baptême avec l'humiliation qui l'accompagne, la pénitence au désert avec les caractères austères qu'elle porte, sont d'autres actes de la divine Victime d'expiation. Saint Thomas nous apprend que les anges qui le servent, après la tentation, sont les ministres de son Sacerdoce [3].

[1] Nous avons essayé d'étudier ce Mystère dans un autre ouvrage : *Jésus-Christ, Prêtre et Victime*, — 2e partie, médit. 8e (et ainsi des autres Mystères de la vie de Notre-Seigneur — *au point de vue de son Sacerdoce et de son état de Victime*.

[2] Nesciebatis quia in his, quæ Patris mei sunt, oportet me esse ? — Luc. II, 49.

[3] Ministri sacerdotii ejus. — III, q. XXII, art. 1, ad 1.

Tout de suite après, Jésus se met en rapport avec les hommes ; il annonce le royaume de Dieu, il guérit les malades, il nourrit les foules, il console, il bénit ; il se choisit des disciples, il fait l'élection des Apôtres ; il accepte la contradiction des Scribes et des Pharisiens, il y répond par des bienfaits : tout cela, toute cette merveilleuse variété d'actions divines, toutes celles que l'Évangile a racontées, toutes celles que nous ignorons, tant d'actes intérieurs de religion, de charité, d'abnégation, d'humilité, de patience, lesquels, s'ils étaient racontés, composeraient des volumes à remplir l'univers [1] ; toute cette vie du Fils de Dieu est son Sacrifice. Les hommes ne peuvent le discerner ; les regards du Père se reposent, avec un amour infini, sur cet incessant et très parfait Holocauste. Jésus est toujours Prêtre et toujours Victime ; et toujours il est à lui-même, suivant la pensée d'un ancien Père, « son Hostie, son Sacrifice, son Autel, son Pontife et son Prêtre [2]. »

Mais voici la Passion. Le Sacrifice intérieur se continue et demeure le même. Notre-Seigneur s'adressant à son Père dit : *Et pro eis ego sanctifico meipsum.* Tous les interprètes traduisent : « Pour eux (c'est-à-dire les apôtres et tous les hommes), je m'immole, je me sacrifie [3]. » C'est l'état intérieur de la divine Victime, qui est invariable.

[1] Sunt autem et alia multa quæ fecit Jesus : quæ si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos, qui scribendi sunt libros. — Joann. XXI, 25.

[2] Nous citons le texte en entier : « Manet sacerdos et assiduè dona pro nobis offert. Semel quidem semetipsum obtulit : ipse Victima, ipse Sacrificium, ipse Sacerdos, ipse Altare, ipse Deus, ipse Homo, ipse Rex, ipse Pontifex, ipse Ovis, ipse Agnus, ubique omnia in omnibus propter nos est factus..., ut sacerdotii sui constantem et immutabilem firmitatem in sempiternum statueret. » S. Epiphanius, *adversus Hæreses*, lib. II, t. I, Hæres. LV, n. 4. — Patrol. græc., t. XLI, col. 979.

[3] V. Cornel. à Lapide, *in Evang. Joann.* XVII, 19. — Item S. Thomas, Bossuet, Natal. Alexand., etc.

Mais au dehors, le Sacrifice va devenir l'immolation douloureuse et sanglante. Manifestement, dans cette immolation publique, dont la malice des hommes fut l'occasion voulue de DIEU, JÉSUS-CHRIST apparaît Victime. Mille textes de l'Ecriture nous l'apprennent. Mais comment s'y montre-t-il Prêtre ? Ce point peut être une difficulté dans l'esprit de quelques-uns. Il est nécessaire de l'éclaircir.

La réponse est dans cette simple réflexion : Si JÉSUS-CHRIST est Victime dans ce Sacrifice sanglant, donc il y est aussi Prêtre ; car nul ne peut faire une telle immolation, si ce n'est lui ; son seul Sacerdoce peut offrir une telle Hostie. Il a toujours été Prêtre de son Sacrifice, comment ne le serait-il pas au moment où ce divin Sacrifice apparaît dans sa plus grande solennité ? JÉSUS « a été offert, parce qu'il l'a voulu [1]. » Si les soldats s'emparent de lui et le lient, c'est qu'il veut bien les laisser faire, pour qu'ils deviennent les instruments de ses desseins d'amour [2]. Ne dit-il pas, en ce moment même, à Pierre qui a frappé le serviteur du Grand-Prêtre : « Pensez-vous que je ne puisse pas prier mon Père, et il m'enverrait douze légions d'anges [3] », pour me défendre et me délivrer ? Si ses ennemis le frappent et couvrent son corps de plaies, c'est qu'il permet que leurs lanières et leurs fouets blessent sa chair divine ; et si, dans le mystère du douloureux crucifiement, les plaies de ses mains

[1] Oblatus est quia ipse voluit. – Isaïæ, LIII, 7.

[2] Admisit in se impias manus furentium, quæ dùm proprio incumbunt sceleri, famulatæ sunt Redemptori. – S. Leo Magn., Serm. LXII aliàs 60 *De Passione Domini* XI, cap. III. – Patr. lat., t. LIV, col. 351. – Nec egit ut hæc vellent, sed cessit ut possent. – Id. *De Passione Domini* XVI, cap. III. — Patr. lat., t. LIV, col. 370.

[3] An putas quia non possum rogare Patrem meum, et exhibebit mihi modo plusquam duodecim legiones angelorum ? – Matth. XXVI, 53.

et de ses pieds et de tout son corps, et l'horrible supplice qu'il endure, amènent la mort, c'est parce qu'il veut bien, très librement, sans aucune nécessité, que ces souffrances et ce supplice se terminent ainsi [1]. C'est lui, lui seul, qui donne à la mort le pouvoir de s'approcher de son humanité adorable. Il a dit : « Nul ne m'enlève la vie, c'est moi-même qui la donne, et j'ai le pouvoir de la donner et j'ai celui de la reprendre [2]. » De sorte que, dans ce mystère d'amour, les bourreaux ne sont qu'instruments, instruments criminels à cause de leur malice, et instruments qui n'ont de force et de pouvoir, que parce que Jésus veut qu'ils aient ce pouvoir sur sa personne et sur sa vie [3].

Durant les trois jours de la sépulture, il est étendu sur la pierre du sépulcre, comme autrefois la victime étendue sur l'autel et attendant que le feu descendît du ciel pour la dévorer [4]. Ce feu est maintenant la gloire même

[1] Erat in illo potestas summa. Nec horâ cogebatur mori; sed horam expectabat quâ opportune fieret voluntas, non quâ inviti impleretur necessitas. — S. Aug. *In Joann.* Tract. XXXI, n. 6. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1639. — Ipsa autem mors ejus est potestate morientis, non violentiâ occidentis. — Hug. a S. Vict. *De Sacramentis*, lib. II, part. I, cap. xi. — Patr. lat., t. CLXXVI, col. 401.

[2] Nemo tollit eam (animam) a me, sed ego pono eam a meipso, et potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo iterum sumendi eam. — Joann., x, 18.

[3] Passio Christi ex parte occidentium ipsum fuit maleficium; sed ex parte ipsius ex charitate patientis fuit sacrificium. Unde hoc sacrificium ipse Christus obtulisse dicitur, non autem illi qui eum occiderunt. — S. Thom. III, q. xlviii, art. 3, ad 3. — On pourrait lire sur ce sujet un très remarquable passage de Bourdaloue : *Sermon sur la Passion*, 1er point. — Expliquant comment N.-S. fut sur la Croix l'unique Prêtre de son Sacrifice, il dit qu'« Il est mort, non pas précisément par choix et par une disposition libre de sa volonté, mais par un effet de son absolue puissance ; en sorte que jamais il n'a fait, comme Fils de Dieu et comme Dieu, un plus grand effort de cette puissance absolue que dans le moment où il consentit que son âme bienheureuse fût séparée de son corps. »

[4] Levit. ix, 24.

du Père, qui en effet descend du ciel [1], et, consumant tout ce qu'il y avait d'infirme dans la nature humaine du Verbe incarné, donne à cette nature ainsi transformée une vie nouvelle, et en fait une Victime immortelle [2]. Le Père donne ainsi à son Fils bien-aimé comme une nouvelle naissance, et le consacre d'une manière plus solennelle Pontife selon l'ordre de Melchisédech [3].

Après ce mystère, apparaît de nouveau ce grand Sacrifice du ciel, auquel aboutissent toujours nos pensées à la fin de plusieurs des sujets traités précédemment. Le moment viendra où notre esprit et notre cœur tressailleront dans la contemplation de cet incomparable spectacle.

Mais nous venons de voir comment Jésus-Christ est toujours Prêtre, dans tout son être, dans toutes ses actions, dans tous ses mystères, à chaque instant de sa vie humaine, soit passible, soit glorifiée pour l'éternité ; considérons maintenant comment Notre-Seigneur Jésus-Christ est l'unique Prêtre du Père, dans les siècles qui ont précédé l'Incarnation.

[1] Surrexit à mortuis per gloriam Patris. — Rom. vi, 4.

[2] In sacrificiis judaicis victima incendebatur super altare holocaustorum, ut quidquid in eâ vitii esset flammis absumeretur... In novâ lege consumpta fuit Victima in Christi Resurrectione ; nam in Resurrectione absorptum fuit in Christo « quod mortale est à vitâ ». — Benedict. XIV, *De sacrificio Missæ*, lib. II, cap. xi, n. 5. — S. Augustin dit aussi : « In Passione sacrificium factus est (Christus) ; in Resurrectione innovavit illud quod occisum est. — *Enarrat in Psalm.* — Psalm. cxxix, n. 7. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1701.

[3] Deus... ressuscitans Jesum sicut et in psalmo secundo scriptum est : Filius meus es tu, ego hodie genui te. — Act. xiii, 33. — Voir de belles pages de M. Olier sur ce sujet, *Traité des Saints Ordres*, IIIe partie, chap. v.

CHAPITRE VI

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST EST L'UNIQUE PRÊTRE DU PÈRE. — COUP D'ŒIL SUR LES SIÈCLES QUI ONT PRÉCÉDÉ L'INCARNATION.

Il semble que nous avançons lentement dans le sujet qui nous occupe. Que le lecteur nous le pardonne. Peut-être cela tient à quelque défaut d'ordre dans nos pensées; peut être aussi cette lenteur nous est imposée par le sujet lui-même, qui se présente à nous si abondant et si riche, et dont nous voudrions, si c'est possible, explorer, considérer un à un tous les divins secrets.

Nous venons de dire que Notre-Seigneur Jésus-Christ est l'unique Prêtre du Père, même durant les siècles qui ont précédé l'Incarnation. Cette proposition est, de prime abord, étonnante. Elle est cependant la conséquence de plusieurs points de doctrine, que nous avons exposés; mais il convient de mettre celui-ci dans tout son jour.

En vérité, Jésus-Christ est tout. Le mot est de saint Paul [1]. Dans l'ordre de la nature comme dans celui de la grâce, il est le Principe, il est l'exemplaire, il est la première idée, la dernière raison et l'unique raison d'être

[1] Omnia et in omnibus Christus. — Coloss. III, 11.

de tout, comme il en est la fin. Tout est en lui ; tout vit de lui ; tout est par lui ; tout est pour lui. Il est le fondement sur lequel tout s'appuie ; il est la force qui soutient tout ; il est la lumière qui illumine tout ; il est le trésor de vie où toute créature puise ; il est seul la gloire de l'univers. Le monde des corps, celui des esprits, les hommes et les anges, toute créature sans exception est subsistante dans le CHRIST.

Du reste, cette grande doctrine est de saint Paul. Ecoutons-le :

« Rendons grâces à DIEU le Père... qui nous a assujettis à l'empire de son Fils bien-aimé... JÉSUS, image du DIEU invisible, Premier-né de toute créature ; car c'est sur lui et en lui que tous les êtres sont fondés, soit les célestes, soit les terrestres, soit les visibles, soit les invisibles, les Trônes, les Principautés, les Dominations, les Puissances. Tout a été créé par lui et pour lui et en lui. Il est avant tous et au-dessus de tous ; et toute chose a sa consistance et sa stabilité en lui. Il est le Chef du Corps de l'Eglise. Il est le Principe, et en toutes choses il tient la primauté [1]. » Et ailleurs : « Béni soit DIEU, Père de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui, dans les cieux, nous a bénis dans le CHRIST de toute bénédiction spirituelle, de même qu'il nous a élus dans le CHRIST avant la création du monde, afin que nous fussions saints et immaculés en sa présence dans la charité. Il nous a prédestinés par JÉSUS-CHRIST et pour JÉSUS-CHRIST à

[1] Gratias agentes Deo Patri, qui nos... transtulit in regnum Filii dilectionis suæ... qui est imago Dei invisibilis, Primogenitus omnis creaturæ ; quoniam in ipso condita sunt universa in cœlis et in terrâ, visibilia et invisibilia, sive throni, sive dominationes, sive principatus, sive potestates : omnia per ipsum et in ipso creata sunt ; et ipse est ante omnes, et omnia in ipso constant. Et ipse est Caput Corporis Ecclesiæ, qui est principium... ut sit in omnibus ipse primatum tenens. — Coloss. I, 12-18.

avoir part à l'adoption des enfants, selon le dessein de sa volonté, pour que nous devinssions une louange de la gloire magnifique, dont il nous a gratifiés en son Fils bien-aimé [1]. »

Quel langage ! toute grâce, toute vie, tout être est dans le CHRIST. Tout ce qu'il y a dans l'ange de dons naturels et surnaturels, vient du CHRIST. Il en est ainsi de l'homme, et de tout ce qui est dans le monde créé, depuis le commencement et à jamais. Et non seulement parce que le CHRIST est DIEU, et par conséquent Créateur, Conservateur, Providence, Principe nécessaire et Fin nécessaire de toute chose ; mais en tant qu'il est homme. Non assurément que le monde n'ait été créé qu'après son Humanité ; ce qu'il serait absurde de dire ; mais en ce sens que, l'Incarnation ayant été décrétée évidemment *avant le fait* de la Création (quels que soient d'ailleurs l'ordre et la suite des décrets divins), Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST est la Cause finale et l'Exemplaire de toute créature. Et c'est parce que l'union qu'il a contractée avec notre nature est une union éternelle, que nos âmes sont destinées à la vision éternelle de DIEU.

Il en résulte donc que l'œuvre excellente de DIEU, et, en un sens véritable, l'œuvre unique [2], c'est JÉSUS-CHRIST, puisque résumant tout, comme parle saint Paul [3], il contient tout, et nous ne sommes qu'en Lui.

[1] Benedictus Deus et Pater Domini Nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spirituali, in cœlestibus, in Christo, sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate. Qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum, secundum propositum voluntatis suæ, in laudem gloriæ gratiæ suæ, in quâ gratificavit nos in dilecto Filio suo. — Ephes., I, 3-6.

[2] Domine opus tuum, in medio annorum vivifica illud ; in medio annorum notum facies. — Habac., III, 2.

[3] On sait que c'est le sens du mot *instaurare* dans ce texte : Instaurare

Mais si tout cela est vrai de l'ordre de la nature et de celui de la grâce, considérés en général et dans leur ensemble, il est nécessaire que ce soit certain dans l'ordre spécial de la Religion. Et, par conséquent, il est de toute rigueur, que JÉSUS-CHRIST soit seul Prêtre du Père, non seulement seul digne Prêtre, mais seul et unique Prêtre, sans qu'aucune créature angélique ou humaine puisse, en dehors de lui, porter ce titre.

Et voici la conséquence de cette doctrine.

Le Sacerdoce remplit toute la création. Le moindre des êtres sortis des mains de DIEU y participe, parce qu'il n'en est pas un qui, à sa manière, « ne raconte la gloire de son Auteur [1]. » C'est pourquoi, il est écrit qu'au commencement « DIEU vit tout ce qu'il avait fait; et il vit que tout était bon [2]. » Toutefois, cette religion des créatures, n'étant point libre, n'est pas le culte qui honore DIEU. C'est la religion de la volonté et du cœur qu'il demande. Or celle-ci, les anges et les hommes peuvent la lui donner. Et de fait, à l'origine de leur existence, les bons anges au ciel, et l'homme dans le paradis terrestre, rendirent à DIEU un culte d'adoration, de louange, d'amour et de fidélité [3]; et ils exercèrent ainsi devant sa Majesté un véritable Sacerdoce. Car les anges étaient Prêtres, et le premier homme aussi [4]. Il advint, malheu-

omnia in Christo (Eph. I, 10), d'apres saint Jérôme, etc. — Voir Corn. à Lap., *in illud* Eph.

[1] Cœli enarrant gloriam Dei. — Ps. XVIII, 2.

[2] Vidit Deus cuncta quae fecerat; et erant valdè bona. — Gen. I, 31.

[3] Nam et Pater tales quærit, qui adorent eum. — Joan. IV, 23.

[4] Sur le sacerdoce des Anges : S. Dionys. Areop. *De ecclesiasticâ hierarch.*, cap. I, n° 1. — Patr. graec., t. III, col. 371. — Thomassin cite ce passage de l'Aréopagite et dit : Ex quibus emergunt tria haec menti altius infigenda : 1° Sacerdotii principium et essentiam, virtutem et plenitudinem, ac pelagus quoddam inexhaustum in Christo esse ; 2° Hinc irrigari proximiores ei, nobisque superiores, angelorum greges; 3° ad nos usque exun-

reusement, que parmi les anges plusieurs perdirent « leur éminente dignité [1]. » Ils se détournèrent de la religion de DIEU, pour se faire eux-mêmes leur centre et leur fin. Alors Michel et les anges fidèles combattirent contre les rebelles, et les précipitèrent dans l'abîme. Or, suivant la pensée de saint Ephrem, ils se conduisirent ainsi en vrais Prêtres de DIEU, immolant avec zèle les malheureux coupables à la gloire et à la justice du Tout-Puissant [2].

Pareillement, dans le paradis terrestre, Adam était Prêtre ; et, tant qu'il persévéra dans la fidélité, il exerça son Sacerdoce par d'incessantes oblations et de continuels sacrifices. « Il s'offrait lui-même, dit saint Augustin ; et comme il était innocent et pur, sans tache ni souillure, la victime qu'il présentait ainsi à DIEU était vraiment immaculée [3]. » Adam s'offrait, et il offrait aussi l'univers ; car il avait autorité sur lui. Nous disions, tout à l'heure, que cet univers « raconte la gloire de DIEU » ; mais c'est sans le savoir. Adam en était le supplément. Il donnait, pour ainsi dire, une intelligence, un cœur, une âme à toute créature. Il en était le Pontife, et il exerçait le Pontificat qui lui venait de DIEU, pour tout offrir, tout consacrer et tout vouer à DIEU. On dit commune-

[illegible] plenitudine [illegible] — *De Incarnatione*, lib. X, cap. xxv, n. 4. — Sur le sacerdoce d'Adam : Moses Barcepha, *De Paradiso*, part. I, cap. xxxiii. — Patr. græc., t. CXI, col. 529.

[1] Angelos qui non servaverunt suum principatum. — Jude, 6.

[2] [illegible] dignitatis [illegible]. — Saint Ephrem, *De* [illegible]. Opera. Antverpiæ, 1619. — In folio, p. [illegible]. — De Michaele dicitur, quod est sacerdos. Fugavit enim tamquam bonus sacerdos et angeli, et [illegible]. — [illegible], *De* [illegible]. (Ap. Olier, *Traité des Saints Ordres*, part. III, ch. [illegible].)

[3] Tunc enim [illegible] purus et integer ab omni macula et labe [illegible], [illegible] — *De civitate Dei*, lib. XX, cap. xxvi. — Patr. lat., t. XLI, col. 700.

ment qu'en ce temps d'innocence, l'immolation qui amène la mort de la Victime offerte, n'eut jamais lieu. Thomassin a soutenu cette thèse avec une grande force et une grande autorité [1]. La tradition qu'il cite est unanime sur ce point. On se demande seulement d'où provenaient « ces tuniques de peau », dont DIEU couvrit miséricordieusement la nudité du premier homme après sa chute, au moment même où il lui annonçait la Rédemption [2] ? Ne seraient-elles pas la dépouille d'agneaux immolés ? Mais, quand furent-ils immolés ? Saint Augustin enseigne que ces vêtements n'avaient pas été créés de DIEU, en ce moment, et qu'ils provenaient réellement d'animaux qui avaient vécu [3]. Mais étaient-ils morts sans violence, ou avaient-ils été tués ? Saint Ephrem suppose qu'ils avaient été mis à mort par DIEU lui-même, en présence de nos premiers parents, après leur chute [4]. C'était une sorte de Sacrifice. S'il plût à DIEU de donner à Adam l'intelligence du Mystère de l'Agneau qui devait s'immoler et mourir pour son péché, ce fait devient singulièrement touchant. Adam, lui-même, aurait, dans un sentiment de pénitence et d'expiation, pris, en esprit, la place de ces agneaux dont la dépouille allait le couvrir, et se serait uni à l'Agneau qui devait efficacement « couvrir les péchés des hommes [5] » et qui, en réalité, dit saint Jean, « a été tué dès l'origine du monde [6]. »

[1] *De Incarnatione*, lib. X, cap. III, IV et V.

[2] Fecit Dominus Deus Adæ et uxori ejus tunicas pelliceas. — Gen. III, 21.

[3] De pellibus tunicas factas acceperunt ; pelles autem detrahi non solent, nisi animalibus mortuis. — *Enarrat. in psalm.* — In Ps. CIII. Enarr. I. n° 8. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1341.

[4] Ap. Mosen Barcepha, *De Paradiso*, part. I, cap. XXVIII : Et verè Dominus Ephrem ait fortasse coram illis (protoparentibus) jugulatas esse pecudes, ut earum carne ipsi vescerentur, coriisque suam nuditatem cooperirent. — Patr. græc., t. CXI, col. 573.

[5] Psaume XXXI, 1. — Rom. IV, 7.

[6] Agnus qui occisus est ab origine mundi. — Apoc. XIII, 8.

Les bons anges sont Prêtres ! Adam avant sa chute était Prêtre ! Que de grâces ce titre suppose ! C'était l'adoration, la louange, la prière, la reconnaissance, l'amour. Quelle beauté surnaturelle dans les âmes qui rendaient à DIEU de tels hommages ! Que de mérites s'accumulaient dans les esprits célestes, dans notre premier père, à mesure qu'ils persévéraient dans cet état surnaturel [1] ! Grâce sanctifiante toujours plus riche et plus belle ; grâces actuelles toujours plus abondantes et plus efficaces ; honneur rendu à DIEU toujours plus digne de sa Majesté ; Sacerdoce saint et auguste toujours plus fécond en toutes sortes de sacrifices glorieux à la Trinité Sainte et sanctifiants pour ceux qui l'exerçaient ! C'était pour DIEU lui-même un spectacle magnifique, mille fois plus beau sans doute que celui qu'il avait vu et qu'il avait trouvé « tout à fait bon », après la création du monde matériel.

Eh bien ! toute cette grâce, cette religion, ce Sacerdoce avaient leur type, leur exemplaire, leur principe, leur appui, leur être même, en une autre grâce, une autre religion, un autre Sacerdoce, qui étaient la grâce, la religion et le Sacerdoce du Verbe incarné ; « car il

[1] On voit que nous supposons un laps de temps entre la création des Anges et leur suprême confirmation en grâce par la vision béatifique ; la création de l'homme et sa chute. — Pour ce dernier point, saint Augustin ne paraît pas en douter. — Le texte cité ci-devant, p. 48, l'insinue assez clairement ; mais le saint Docteur s'explique formellement et longuement au chap. XXVI du liv. XIV de la *Cité de Dieu* : *Vivebat itaque homo in paradiso, fruens Deo*, etc., etc. Quant aux Anges, il est d'abord à remarquer avec saint Thomas que par le premier acte de charité, ils méritèrent la béatitude : *Angelus post primum actum charitatis, quo beatitudinem meruit, beatus fuit* (S. Thom. I, q. LXII, a. 5, c.) ; mais non encore la vision béatifique. C'est le sentiment commun des Pères et des théologiens, qu'ils demeurèrent encore quelque temps *in via*, et qu'ils méritèrent ainsi un grand accroissement de grâce et de gloire. (Sic exprimunt *Theolog. Tolos.*, IIe édit. t. II, *Tract. de Angelis*, n° 42, p. 315.)

n'y a qu'un seul Grand-Prêtre, dit saint Pierre Damien, duquel dérive tout le sacerdoce de l'Eglise [1]. » « Il est, dit saint Thomas, la source de tout sacerdoce et de toutes les grâces... Nous avons tous reçu de la plénitude du CHRIST, tous les justes qui ont été, sont et seront, et même tous les anges, parce que la plénitude qui est dans le CHRIST, est le principe et la cause de toutes les grâces qui sont dans toutes les créatures intelligentes [2]. »

Par la chute de nos premiers parents, bien des dons surnaturels furent perdus ; mais la Rédemption fut promise et assurée, et le Sacerdoce fut maintenu. Adam continua d'être le Pontife de DIEU. Seulement, à l'adoration, à la supplication, à l'action de grâces, qui étaient les grands caractères de sa religion, il dut ajouter un nouveau genre d'hommage : l'Expiation.

Caïn et Abel furent Prêtres ; nous le savons par le fait même de leurs sacrifices [3].

[1] Unus sacerdos magnus... ex quo tanquam quodam vertice omne sacerdotium per Ecclesiæ membra diffunditur. — Opusc. VI, cap. II. — Patr. lat., t. CXLV, col. 101. — Unus magnus sacerdos, cui fusum est super caput ex oleo Christo : ipsum oleum appellat Scriptura Christum. — S. August., *Quæstiones in Heptateuch.*, lib. III, in Levitic. Quæst. LXXIX. — Patr. lat., t. XXXIV, col. 708.

[2] Christus est fons totius sacerdotii. — III, q. XXII, a. 4, c. — Christus, tanquam omnium caput, habet perfectionem omnium gratiarum. — In Christo tanquam in fonte omnium gratiarum. — III, q. XXII, a. 1, ad 3. — De plenitudine ejus omnes nos accepimus omnes justi... et etiam omnes angeli, etc. In Joann. I. — Du reste, le saint Docteur dit expressément qu' « Adam avant sa chute eut la foi explicite au Mystere de l'Incarnation ». II, II, q. II, a. 7. Ce qui implique la connaissance de la Religion et du Sacerdoce du Verbe Incarné, source et principe, par conséquent, du Sacerdoce et de la Religion du premier homme.

[3] « Non seulement Abel fut Prêtre, dit saint Cyprien, mais Victime, annonçant déjà par son martyre la Passion de JÉSUS-CHRIST. — Merito ille, dum in sacrificio Dei talis esset, ipse postmodum sacrificium Deo factus est, ut martyrium primus ostendens, initiaret sanguinis sui gloria dominicam Passionem. » — *De oratione Dominicâ*, n. 24. — Patr. lat., t. IV, col. 536. — Cfr. *De mirabilibus sacræ Scripturæ*, I, 3 : — Tota justitia hæc

La loi de nature eut aussi son Sacerdoce [1]. Durant l'ère des Patriarches, les chefs de famille, et, dans la famille, l'aîné des frères, eurent spécialement le ministère des sacrifices [2]. En ce sens, ils portaient, en leur personne, quelque chose de sacré ; et c'est, sans doute, pour avoir vendu, avec son droit d'aînesse, son droit de sacrificature, qu'Esaü est appelé par saint Paul « un profane [3] ».

Enfin, quand le Seigneur voulut se donner un peuple particulier, qui serait le gardien des promesses, et dont toute la vie serait comme une prophétie et une figure du Messie et de son Église, il y eut un Sacerdoce authentiquement établi par la volonté et par l'ordre de DIEU, et solennellement consacré à son culte. Nous lisons, en effet, au livre des Nombres, « que le Seigneur se choisit à la place de tous les premiers-nés, les membres de la tribu de Lévi, parmi les enfants d'Israël [4]. » Depuis lors, ce Sacerdoce apparut environné d'une magnificence incomparable. Le rang des Prêtres, leurs droits, leurs privilèges, leur autorité, la grandeur de leurs fonctions, et en même temps leurs devoirs, les prescriptions qui réglaient

est : Virginitas, sacerdotium et martyrium : quae triplex justitia in Abel prima fuit. — Inter opp. S. August. — Patr. lat., t. XXXV, col. 2154.

[1] Nam et illa aetas quae scriptam legem antecessit, suum Sacerdotium, suamque potestatem spiritualem habuerit, necesse est. — Catech. Rom. — *De Ordine*, n. 2.

[2] Sic Patres. — Hieronymus, etc. Infert ex Num., III, 12 : Ego tuli Levitas a filiis Israel pro omni primogenito.

[3] Ne quis... profanus ut Esau qui propter unam escam vendidit primitiva sua. — Hebr., XII, 16. Sic exponunt Corn. à Lap. in *Ep. ad Hebr.* — Tradunt Hebraei, quod usque ad Sacerdotium Aaron omnes primogeniti ex stirpe Noe, cujus series et ordo describitur, fuerint sacerdotes et Deo victimas immolarent ; et haec esse primogenita quae Esau fratri suo vendiderit Jacob. — S. Hieronym. *Epist.* LXXIII (alias 126) ad Evangelum seu Evagrium, n. 6. — Patr. lat., t. XXII, col. 680.

[4] Et tuli Levitas pro cunctis primogenitis filiorum Israel. — Num. VIII, 18.

leur vie, tout cela eut un caractère extraordinaire. Mais il n'est pas nécessaire d'en parler. Le Pentateuque et toute l'histoire du peuple de DIEU sont remplis de la gloire du Sacerdoce lévitique. Personne ne l'ignore.

Et pourtant, toute cette gloire, au dire de saint Paul, n'était « qu'une ombre [1] », comparée à celle d'un autre Sacerdoce. Ou plutôt, s'il y avait quelque honneur véritable en ce ministère des enfants de Lévi, cet honneur était tout entier emprunté au ministère « de ce grand Pontife qui est maintenant assis à la droite de la Majesté divine, qui est le seul Ministre du Saint des Saints et du vrai Tabernacle, que DIEU a établi et qui n'est point fait de la main d'un homme [2]. » *Omnia in ipso constant.* Si nous disions que tous les Prêtres de la Loi mosaïque et de l'ère antérieure des Patriarches, étaient simplement des figures de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, nous ne dirions pas assez. Ils étaient Prêtres, mais en JÉSUS-CHRIST, ou mieux JÉSUS-CHRIST était Prêtre en eux. « Car le Corps qui est l'Eglise, dit saint Augustin, est répandu partout. Tous les fidèles qui nous ont précédés sous l'ancienne Loi, aussi bien que nous, sont membres de ce Corps. Or le CHRIST tout entier est à la fois la tête et le corps. C'est pourquoi, c'est bien sa voix que nous entendons dans les Psaumes, voix qui tantôt s'élève en cantique, tantôt gémit, tantôt exprime la joie et tantôt soupire [3]. » C'est la grande doctrine du saint Evêque, tant de fois redite dans ses *Discours sur les Psaumes.* Or, ce qu'il dit ici, en particulier, de l'esprit de religion répandu dans

[1] Qui exemplari et umbræ deserviunt cœlestium. — Hebr. VIII, 5.

[2] Talem habemus Pontificem qui consedit in dexterâ sedis magnitudinis in cœlis, sanctorum minister et tabernaculi veri, quod fixit Dominus, et non homo. — Hebr., VIII, 1, 2.

[3] Corpus ejus (Christi) est Ecclesia ; non ista, aut illa, sed toto orbe dif-

ces saints Cantiques, est vrai de toute la religion du premier Testament [1].

JÉSUS-CHRIST est, suivant l'expression de Tertullien, « le Prêtre universel du Père [2]. » Son esprit, sa grâce, son Sacerdoce étaient dans Abel, dans Noé, dans Abraham et dans tous les Lévites. S'il est de foi qu'il est Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, il est vrai aussi que le Sacerdoce de ce Pontife du Très-Haut dérivait uniquement du Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST. C'est pourquoi saint Paul a dit de Melchisédech : *Assimilatus Filio Dei, manet Sacerdos in perpetuum* [3]. JÉSUS seul recommandait aux yeux du Père le sacrifice mystérieux de ce Prêtre « qui lui est assimilé », et toutes les oblations et les sacrifices du premier Testament. Car, s'il est écrit que « les hosties de la loi n'étaient pas agréables au Père [4] », il faut simplement entendre ces paroles en ce sens, que ces hosties ne pouvaient être dignes de DIEU, ni le satisfaire. JÉSUS seul, en personne, revêtu de notre humanité, devait être « la Victime offerte en

ipsa... ad eum pertinentibus etiam his qui fuerunt ante nos... Quia ergo totus Christus Caput est et corpus ejus, propterea in omnibus psalmis sic audiamus voces capitis, ut audiamus et voces corporis. — *Enarrat. in Psalm.* — In Ps. LVI, n. 1. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 662.

[1] Præstantior est summus Pontifex, JESUS CHRISTUS, cui credita sunt sancta sanctorum, cui soli secreta Dei sunt tradita; qui ipse est Janua Patris, per quam ingrediuntur Abraham et Isaac et Jacob, et Prophetæ et Apostoli et Ecclesia; omnia hæc ad unionem cum Deo. — S. Ignat. martyr. *Epist. ad Philadelph.* IX (ex interpolatis). — Patr. græc., t. V, col. 835.

[2] Catholicum Patris sacerdotem. — *Advers. Marcion.* lib. IV, c. 9. — Patr. lat., t. II, col. 376. — Eleganter omnino Tertullianus *Catholicum Patris Sacerdotem* appellat Christum, id est generalem, atque duabus de causis; vel quia omnes oblationum, donorum, ac sacrificiorum genera omnia repræsentat Deo Patri; vel quia unus omnibus sufficit et pro omnibus hominibus illa quæ offerant ac rata faciat, et omnes ad ipsum recepturum habeant, ac per ipsum offerant, gratique Deo sint et accepti, etc. — Petav. *De Incarnatione*, lib. XII, cap. XI, n. 6.

[3] Hebr. VII, 3.

[4] Hebr. X, 6.

tout lieu à son nom, et agréée à jamais, à l'exclusion de toute autre offrande [1]. »

Cette réflexion sur les Sacrifices des Lévites doit être faite aussi à propos de leur Sacerdoce. Saint Paul a tant insisté pour montrer, dans l'épître aux Hébreux, que le Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST ne provenait pas de celui d'Aaron, que l'on pourrait conclure que Notre-Seigneur n'était point Prêtre, dans les pontifes et les prêtres de l'ancien Testament. Ce serait une erreur. Il faut se rappeler que l'Apôtre n'a distingué avec tant de force et d'insistance le Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST du Sacerdoce légal, qu'afin de montrer dans le CHRIST, non une dignité temporaire et d'origine humaine, comme était celle des fils d'Aaron, mais un Sacerdoce et un Pontificat qui venaient directement de DIEU, et qui étaient éternels [2].

Toutefois, cette réserve faite, s'il est absolument vrai que Notre-Seigneur n'a pas été Prêtre selon l'ordre d'Aaron, il demeure manifeste qu'il a rempli, sur la croix, l'office de ce Sacerdoce ; ou pour mieux dire, qu'il a été alors la vérité et la réalité de ce Sacerdoce, lorsqu'il a offert volontairement son Sacrifice sanglant. Ce n'était pas en effet le caractère du Sacrifice de Melchisédech, qui figurait directement et expressément le

[1] Munus non suscipiam de manu vestrâ... et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda. — Malach. I, 10, 11. — Sacrificium victimarum et pecorum magnum habet sacramentum ; sed in omnibus illis generibus sacrificiorum intelligitur unum illud sacrificium et unica victima in cruce, Dominus. Pro quibus omnibus sacrificiis unum nos habemus. — S. August. *Enarrat. in psalm.* — In Psalm. LXXIV, n. 12. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 955. — Nunc etiam carnalium sacrificiorum varietate cessante, omnes differentias hostiarum una corporis et sanguinis tui implet oblatio. — S. Leo Magn. *Serm.* LIX (alias 57) *De Passione Domini* VIII, cap. VII. — Patr. lat., t. LIV, col. 341.

[2] Sacerdos Christus : qui non secundùm legem mandati carnalis factus est, sed secundùm virtutem vitæ insolubilis ; contestatur enim : Quoniam u es sacerdos in æternum. — Hebr. VII, 16, 17.

Sacrifice eucharistique. Celui d'Aaron était sanglant par l'immolation des animaux. Or, c'est ce caractère du Sacerdoce figuratif des Lévites, que Notre-Seigneur a voulu donner à son Sacerdoce dans le Sacrifice de la croix. Il était donc Prêtre dans Aaron et dans ses enfants, préludant, par le sang versé dans le Temple de Salomon, à la grande immolation qu'il devait accomplir sur le Calvaire.

Nous pouvons donc conclure résolument que JÉSUS-CHRIST est, en toute vérité, le seul et unique Prêtre du Père, durant tous les siècles qui ont précédé sa venue, soit au ciel, parmi les esprits angéliques, soit sur la terre, parmi les hommes, à toutes les époques de l'histoire humaine. L'Écriture et la Tradition sont d'accord. Mais, si dans l'ancien Testament le Sacerdoce du Verbe incarné est le Sacerdoce unique, duquel dérivent nécessairement toute dignité et toute œuvre sacerdotales, que dire de ce divin et adorable Sacerdoce, depuis que le Fils de DIEU est venu personnellement parmi nous, abolissant tout rit et toute famille sacerdotale, comme saint Paul nous l'apprend[1], et se substituant à jamais seul Prêtre, seul Ministre de la Religion de son Père ?

C'est le sujet qui va nous occuper maintenant.

[1] Aufert primum ut sequens statuat. — Hebr. x, 9.

CHAPITRE VII

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST EST PLUS MANIFESTEMENT L'UNIQUE PRÊTRE DU PÈRE, DEPUIS L'INCARNATION ET POUR L'ÉTERNITÉ.

Résumons ce qui a été dit jusqu'ici.

La première origine du Sacerdoce est le sein du Père, qui en est le principe. Le Père engendrant le FILS lui donne tout ce qu'il est. Il lui donne d'être sa gloire, sa gloire substantielle. D'où il suit que le Fils exerce, dès l'éternité, une sorte de Sacerdoce à l'égard du Père. Le Fils est envoyé en ce monde. Cet acte qui est du Père, est comme un acte sacerdotal; car, par l'Incarnation, le Père se donne une Victime. Cependant, dans cet acte même, le Père fait Prêtre son Verbe incarné, et le consacre dans le Saint-Esprit, qui est l'onction de ce Sacerdoce nouveau, et à qui est confiée, dès ce moment, l'humanité adorable, que prend le Verbe et qui sera la matière du Sacrifice. Le Verbe incarné, consacré Prêtre, est Prêtre avant tout et par-dessus tout. Son Sacerdoce est son grand titre. Il est Prêtre dans tout son être, à chaque instant de sa vie théandrique et dans chacune de ses actions, jusque dans l'éternité. Ce Sacerdoce est, en même temps, la source, le principe, l'être de tout Sacerdoce et de toute

la Religion des créatures, soit angéliques, soit humaines, dans tous les temps qui ont précédé l'Incarnation : si bien que Notre-Seigneur n'était pas seulement annoncé et figuré par le Sacerdoce, soit angélique, soit patriarcal, soit lévitique; mais il était Prêtre en tous ceux qui ont fait avant lui un acte sacerdotal légitime, quel qu'il soit. Il est donc seul Prêtre avant l'Incarnation. Il faut voir maintenant comment, d'une manière plus manifeste et absolue, il est seul Prêtre depuis son Incarnation.

Il est seul Prêtre, parce que le Sacrifice qu'il a offert toute sa vie, qu'il a consommé sur la Croix, et qu'il continue, sans le réitérer, au ciel et sur l'autel eucharistique, est une action qui a répondu, et qui répond à jamais, à toutes les fins de l'Incarnation.

Appliquons-nous à étudier, à approfondir cette vérité, très simple, il est vrai, mais très grande et très étendue.

Quelles sont les fins de l'Incarnation? Du côté de DIEU, sa gloire ; de notre côté, notre salut. Or, le Sacrifice de Notre-Seigneur a atteint *parfaitement* et *définitivement* cette double fin.

Premièrement, il a atteint la première fin de l'Incarnation, qui est la gloire de DIEU, et il l'a atteinte *parfaitement*. — La gloire de DIEU, c'est une adoration, une louange, un amour, une action de grâces, une supplication, une expiation, dignes de DIEU, dignes de sa Majesté, de sa Sainteté, de sa Bonté, de son Excellence infinie, de sa souveraine Justice. La gloire de DIEU, cette gloire extérieure et accidentelle qui lui est due en ce monde, c'est ce contentement et « cette consolation » dont il est parlé dans l'Écriture [1], et qui lui vient surtout de ses créatures raisonnables; ce sont ses droits reconnus, applaudis

[1] In servis suis consolabitur Deus. — Deuteron. XXXII, 36. — II Machab. VII, 6.

et satisfaits; c'est « son nom sanctifié, son règne établi, sa volonté accomplie [1] ». C'est lui-même, en un mot, honoré, exalté, aimé, comme il le mérite.

Eh bien ! tout cet honneur, toute cette satisfaction, toute cette exaltation, ce règne et ce triomphe, cette gloire enfin, il la reçoit du Sacrifice de Notre-Seigneur, son Fils, son Prêtre et sa Victime. « Par lui, et avec lui, et en lui, dit l'Eglise, à Vous, DIEU Tout-Puissant, en l'unité du Saint-Esprit, est tout honneur et toute gloire [2]. » Le Seigneur lui-même, annonçant à son ancien peuple le Sacrifice de son Fils, en parle avec une évidente satisfaction : « Mon affection n'est point en vous, dit-il, et je ne recevrai plus d'offrande de votre main ; car, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, mon nom est grand parmi les nations, et l'on sacrifie en tout lieu, et l'on offre à mon nom une oblation pure ; parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur, le DIEU des armées [3]. »

La Gloire de DIEU est si bien toute entière dans le Sacrifice de Notre-Seigneur, que si, par impossible, il n'avait sauvé aucune âme, cette Oblation, par la sublimité, l'incompréhensible et vraiment infinie perfection qui lui est propre, aurait pleinement, universellement et adéquatement satisfait DIEU [4]. Non que les actes du

[1] Sanctificetur nomen tuum, etc. — Matth. VI, 9.

[2] Per ipsum et cum ipso et in ipso, etc. — *Canon Miss.*

[3] Non est mihi voluntas in vobis, etc. — Malach. I, 10, 11.

[4] « Supposé... que toute créature, abusant de sa nature, se bannisse elle-même de la gloire, parce qu'elle refuse obstinément la grâce, même alors DIEU aurait, dans le temps et par delà le temps, et la plénitude de sa gloire extérieure et la perfection de la joie qu'une création quelconque lui puisse jamais donner, puisque de fait (je le répète et nous le professons tous) tout ce que lui en donnent ou lui en donneront jamais et les hommes et les anges, vient, en principe et uniquement, de celle que lui donne JÉSUS-CHRIST, et qui est le trésor commun où chacun doit puiser. Cela fait, qu'en somme, tout ce que DIEU peut vouloir, exiger, désirer même d'une création, à savoir : la Religion, la révérence, la gratitude, l'obéissance, la dilection,

Verbe incarné, en tant qu'ils sont faits par son âme créée, ne soient limités et finis ; mais, en tant qu'ils sont les actes d'une Personne divine, qui se les approprie, qui les fait siens, qui les produit elle-même dans la nature humaine qu'elle a prise hypostatiquement, ils ont une valeur infinie, répondant à tout ce que DIEU est, et à tout ce qu'il a droit d'attendre de tout ce qu'il a fait hors de lui.

Et c'est pourquoi nous disons que ce Sacrifice divin et adorable atteint *parfaitement* cette première fin de l'Incarnation, qui est la gloire de DIEU ; mais il l'atteint aussi *définitivement*. Car, après ce divin Sacrifice, il n'est plus rien qui puisse ajouter quoi que ce soit, à la gloire, à l'honneur et à la satisfaction de DIEU. La créature rachetée devra sans doute être vouée à cette gloire, à cet honneur, et donner satisfaction à DIEU par ses œuvres ; mais elle ne pourra le faire qu'en empruntant à la valeur infinie du Sacrifice du Fils de DIEU. Tout ce qu'elle ferait ou offrirait en dehors de ce Sacrifice saint et le seul que DIEU reçoive, serait méconnu, rejeté, et un objet d'horreur aux regards du Père[1].

La gloire de DIEU est la première fin de l'Incarnation, le salut des âmes est la deuxième, ou plutôt, et absolument parlant, c'est encore la même fin ; car DIEU a voulu que, parmi nous, sa gloire fût cette réparation,

[illegible] et indépendamment de tout, et d'une manière équivalente [illegible] Dieu [illegible] Dieu est [illegible] justice est rendue, l'amour [illegible] est bien. » — Mgr Gay, Évêque d'Anthédon. *Élévat. sur la vie et la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — IIe Élévat.

[1] Non est mihi voluntas in vobis, dicit Dominus exercituum ; et munus non suscipiam de manu vestra. Ab ortu enim solis, etc. — Malach. I, 10, 11.

cette rédemption, cette réconciliation qui s'appelle notre salut. Mais, considérant isolément notre bien, qui est ce salut si désirable, et non le bien de DIEU, qui est sa gloire accidentelle, liée, par un effet de son bon plaisir, à notre salut, nous disons que ce bien, notre salut, a été une des fins de l'Incarnation.

Quant à prouver que c'est le Sacrifice de Notre-Seigneur qui nous a procuré ce bien, rien n'est plus facile. Est-ce que l'Ecriture n'est pas remplie de cette vérité ? Il semble qu'il serait superflu de citer les textes si nombreux qui nous apprennent, que « ce n'est pas avec un or et un argent corruptibles, que nous avons été rachetés, mais par le sang de l'Agneau Immaculé [1]; que nous avons été lavés dans ce sang [2]; qu'ainsi le mal que nous avons fait, a été pleinement et surabondamment réparé [3]; que le décret qui était contre nous a été déchiré, quand JÉSUS-CHRIST l'a cloué à la croix [4]; que c'est le sang de JÉSUS-CHRIST, qui purifie nos consciences [5] et qui opère toute réconciliation avec DIEU [6]; que c'est par la vertu de son sang que JÉSUS-CHRIST est entré au ciel, après avoir accompli une rédemption éternelle [7]; que tout cela est le fruit de son amour, de

[1] Scientes quod non corruptibilibus auro vel argento redempti estis.... sed pretioso sanguine quasi Agni immaculati Christi et incontaminati. I Petr. I, 18, 19.

[2] Lavit nos à peccatis nostris in sanguine suo. — Apoc. I, 5.

[3] Ubi autem abundavit delictum superabundavit gratia. — Rom. V, 20.

[4] Delens quod adversus nos erat chirographum decreti... affigens illud cruci. — Coloss. II, 14.

[5] Sanguis Jesu Christi emundabit conscientiam nostram ab operibus mortuis. — Hebr. IX, 14.

[6] Reconciliati sumus Deo per mortem Filii ejus. — Rom. V, 10.

[7] Habemus redemptionem per sanguinem ejus. — Eph. I. 7. Introivit semel in Sancta, æternâ redemptione inventâ. — Hebr. IX, 12.

cet amour qui l'a fait notre Victime [1]; et que maintenant et sans cesse il nous purifie dans son sang [2]. »

Les petits enfants eux-mêmes sont instruits de ce dogme si consolant de notre foi. Notre rédemption a été *parfaite*, par le Sang et le Sacrifice de JÉSUS-CHRIST; et, pareillement, elle est *définitive*. « Par une seule oblation, dit saint Paul, JÉSUS-CHRIST a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés [3]. » Il reste, sans doute, à en appliquer les fruits et les mérites. Cette application se fait, sur la terre, principalement par le Sacrifice eucharistique, et, au ciel, par la communication de la Gloire, dont le Sacrifice de la croix est l'unique source [4]. Mais c'est fait; nous avons définitivement, pour le temps et l'éternité, tout ce qu'il faut, tout ce qui est nécessaire, pour que notre rédemption soit parfaite et notre réconciliation consommée [5].

Et, parce qu'il n'y a de salut qu'en Lui, *non est in alio aliquo salus* [6], il est seul Victime, seul Sacrificateur, seul Prêtre. Seul au ciel, où son Sacrifice se continue, parce que « le CHRIST ressuscité ne meurt pas [7] », et qu'il n'a besoin ni de successeur, ni de suppléant, ni de ministre. Saint Paul nous le représente comme « entrant au ciel avec son sang, et seul ministre du vrai Tabernacle, que

[1] Christus dilexit nos et lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo. — Apoc. I, 5. — v, 9.

[2] Sanguis Jesu Christi emundat nos ab omni peccato. — I Joann. I, 7.

[3] Una enim oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos. — Hebr. X, 14.

[4] Sancti qui erunt in patria non indigebunt ulterius expiari per Sacerdotium Christi; sed expiati jam indigebunt consummari per ipsum Christum, a quo gloria eorum dependet. — S. Thom. III, q. XXII, a. 5, ad 1.

[5] Ex ipso autem vos estis in Christo Jesu, qui factus est nobis sapientia a Deo, et justitia, et sanctificatio, et redemptio. — I Corinth. I, 30.

[6] Act. IV, 12.

[7] Christus resurgens ex mortuis jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur. — Rom. VI, 9.

Dieu a établi et non un homme [1]. » Il est seul Prêtre aussi, sur la terre, dans l'oblation qui se fait chaque jour, dans l'Eglise. — Mais ce point demande évidemment quelque explication.

Dans un sacrifice, le vrai et unique prêtre est celui qui seul a le droit et l'autorité pour l'offrir, et qui se suffit pleinement ; de sorte que, s'il veut bien se servir d'aides et de ministres, ce soit pour une fin essentiellement distincte et indépendante de la nature du sacrifice, de sa valeur, et de ses effets. Or, c'est ce qui arrive au saint autel eucharistique. C'est bien Notre-Seigneur qui seul a droit et autorité pour offrir ; et quiconque apparaît dans le Sacrifice est ministre, et rien de plus.

D'abord, Notre-Seigneur a manifestement seul le droit d'offrir le Sacrifice eucharistique, puisque ce Sacrifice n'est pas nouveau, mais bien absolument le même, quant à la substance, que celui qu'il offrit sur la Croix et qui est l'unique Sacrifice possible. Si c'est le Sacrifice même de la Croix, quel autre que lui pourrait avoir autorité pour l'offrir ? Quel Sacerdoce serait digne d'une telle Victime ? « Comme il est toujours offert, dit le saint Concile de Trente, il est aussi le seul qui offre la Victime par le ministère des Prêtres [2]. » Et, dans cette oblation, il se suffit. Il n'a eu besoin de personne pour offrir sur le Calvaire son Sacrifice sanglant, disant lui-même : « Nul ne m'enlève la vie ; c'est de moi-même que je la donne [3]. » Pareillement, dans le Sacrifice de l'Eglise, il n'a besoin de personne, il se suffit. Car, s'il a voulu se servir de

[1] Hebr. VIII, 2.

[2] Una enim eademque est Hostia, idem nunc offerens sacerdotum ministerio, qui seipsum tunc in cruce obtulit, solâ offerendi ratione diversâ. — Conc. Trid. Sess. XXII, cap. II.

[3] Joann. x, 18.

ministres, c'est uniquement parce que, le Sacrifice eucharistique étant offert pour l'Eglise de la terre, qui est une société visible, et aussi par cette même Eglise, afin qu'elle eût en réalité ce que la Synagogue avait en figure, et qu'elle pût satisfaire, par son concours à l'oblation d'un tel Sacrifice, à la religion qu'elle doit à DIEU, il était convenable que ce Sacrifice fût visible comme elle. Dès lors, il a plu à la divine Sagesse que des ministres fussent institués, qui eussent part au Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST, pour offrir, en union avec lui, le Sacrifice de l'Eglise.

Mais quelle est cette part, cette communication mystérieuse ? On s'attend à ce que nous traitions ce sujet avec développement. Nous le ferons, en effet, dans le Deuxième Livre de cet ouvrage. En vérité, c'est principalement en vue de ce beau sujet que nous avons entrepris ce travail.

Mais ici, il nous faut conclure que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, Prêtre du Père dès l'éternité, envoyé en ce monde pour y être, avant tout, Prêtre du Père, est son Prêtre unique de l'éternité à l'éternité.

O JÉSUS ! ô Prêtre parfait ! « qui avez » si admirablement « glorifié votre Père ! qui avez accompli » si fidèlement « l'œuvre qu'il vous avait donnée à faire[1] ! » O très humble, très obéissant, très dévoué, très saint, très digne Prêtre du Père ! Sa gloire, sa joie, ses complaisances[2] ! Qui suffisez à tout, à toute la religion, à toute l'adoration, la reconnaissance, l'amour qu'il mérite ; qui répondez à tous ses desseins de miséricorde sur nous ;

[1] Ego te clarificavi super terram : opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam. — Joann. XVII, 4.

[2] Hic est Filius meus dilectus in quo mihi bene complacui. — Matth. XVII, 5.

qui lui donnez tout ce qu'il veut, tout ce qu'il a le droit d'attendre ! Si beau dans l'exercice de votre sacerdoce, si grand, « plus élevé même que les cieux [1] », et, en même temps, si doux, si soumis, si attentif à tout ce qui est du bon plaisir du Père ! ô Prêtre ! ô mon Prêtre ! ô mon si bon, ravissant, et infiniment aimable Prêtre ! je veux, en ce moment, m'élever à vous, pour vous dire combien je suis heureux de ce que vous êtes si parfait, si absolument digne du Père, si « fidèle Pontife [2] », résumant en vous toute la religion de toutes les créatures, ajoutant à cette religion l'infinie beauté de vos actes théandriques, donnant au Père une louange qui s'élève à la sublime excellence de son Etre, non comme vous le faites éternellement, en tant que vous êtes son Verbe, mais de cette manière qui excède toute conception, qui surpasse toute mesure, qui, convenant à un HOMME-DIEU, remplit tout le désir de votre Père. O Prêtre excellent et unique ! ô Prêtre dont le Sacerdoce est éternel et indéfectible ! ô mon Centre ! ô ma Vie ! ô mon Tout ! recevez mes hommages, agréez mes transports ; ne repoussez pas les ardeurs de mon amour, de ma reconnaissance, de ma joie, de ma félicité, à vos pieds. Et faites-moi la grâce, par MARIE, par le Cœur de votre Mère, de continuer, comme il convient, cette étude, ayant maintenant à pénétrer, malgré mon extrême insuffisance, les secrets, les doux et glorieux secrets de votre état et de votre vie d'HOSTIE.

[1] Et excelsior cœlis factus. - Hebr. VII, 26.
[2] Fidelis pontifex ad Deum. - Hebr. II, 17.

CHAPITRE VIII

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST VICTIME. — LA PERFECTION DE SON HUMANITÉ, QUI EST L'HOSTIE DE SON SACRIFICE.

Il y a une relation si intime, si essentielle même, entre le Sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ et son Sacrifice, que nous avons dû nécessairement, dans les chapitres qui précèdent, en traitant de son Sacerdoce, parler de son état de Victime. Toutefois, comme ce dernier sujet mérite, à tous égards, d'attirer notre attention, soit pour notre instruction, soit pour la consolation et l'édification de nos âmes, nous allons nous en occuper maintenant, avec tout le soin qui dépendra de nous.

Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu et Homme. Ce n'est pas le Dieu qui est Hostie, c'est l'Homme ; son humanité seule est la matière de son Sacrifice : son corps premièrement, à cause du caractère de visibilité que porte ce Sacrifice ; mais aussi nécessairement son âme. C'est pourquoi, quand il entra dans le monde, Jésus dit à son Père : « Vous m'avez donné et approprié un corps ; voilà que je viens »[1], pour remplacer toutes les hosties anciennes, et être seul votre Sacrifice et votre Hostie. Le sein de Marie fut son Temple[1]. Il prit de l'auguste Vierge la

[1] Fortis Jesus, Deus Israel... habet sacerdotium sempiternum... Neque manu hominis sacerdos consecratus est, neque Tabernaculum ejus ab

chair dont il se revêtit, et cette chair il l'offrit, il en fit la Victime qui seule est agréable au Père; et dès ce moment, comme il était Prêtre dans tout son être, il fut Victime aussi dans tout son être.

C'est cet être créé, chef-d'œuvre de la Puissance, de la Sagesse et de l'Amour de la Très-Sainte Trinité; c'est cette Humanité adorable, dans laquelle et par laquelle DIEU le Père a reçu tant de gloire, et le monde son salut; c'est cette très parfaite Victime qui a tout restauré, tout réconcilié, « qui a été pour nous, par le bon plaisir de DIEU, Sagesse, Justice, Sanctification et Rédemption [1] »; — c'est son état et ce sont ses dispositions d'Hostie, c'est son divin Sacrifice, c'est ce magnifique ensemble d'incomparables beautés, qui va être l'objet de notre humble et si attrayante étude.

Nous considèrerons successivement — la *Perfection*, — la *Dignité* — et la *Sainteté* de l'Humanité de JÉSUS. C'est le sujet de trois chapitres. — En celui-ci, nous étudions sa *Perfection*, c'est-à-dire, l'excellence tout à fait singulière et unique de l'être naturel de l'Humanité du Verbe incarné. *Etre naturel* signifie son fond, ce qui la constitue, l'âme et le corps par conséquent, mais abstraction faite de l'Union hypostatique : non assurément que la perfection de cet être naturel puisse avoir une autre cause que cette Union, non encore que l'abstraction dont nous parlons puisse être autre chose qu'une simple opération de notre esprit, l'Humanité n'ayant jamais un seul

hominibus fabricatum, sed Spiritu Sancto firmatum est, et virtute Altissimi protegitur... In hoc sancto Tabernaculo non manufacto, quod est Deipara MARIA, inhabitavit. Illic enim, in ipsâ Rex noster, Rex gloriæ, factus est Pontifex, et manet in perpetuum. — S. Dionys. Alexandr. *Epist. ad Paul. Samosat.*, quæstio VII. — Magna Biblioth. Patr., Col. Agripp. 1618, t. III, p. 75.

[1] I Cor. I, 30.

instant existé sans cette Union. Mais cette manière d'isoler l'être naturel de JÉSUS de ce qui est le principe de sa perfection, nous permet de mieux voir, en les analysant de la sorte, les richesses et « les trésors qui sont cachés[1] » en notre divine Victime.

L'Humanité du Verbe est parfaite, non seulement en ce sens que rien ne lui manque de ce qui constitue la nature humaine, et quant à l'âme et quant au corps; de sorte qu'il est aussi vrai de dire que le Verbe est homme, qu'on peut le dire de chacun de nous[2]. Mais, en un autre sens plus élevé, elle est parfaite, parce que sa perfection est telle, qu'il n'est rien au monde, et qu'il ne peut y avoir rien d'aussi excellent, d'aussi sublime que cette divine Humanité. C'est la doctrine de saint Augustin exprimée dans ces belles paroles : *Clamat Doctor gentium in capite Epistolarum suarum...: Qui prædestinatus est Filius Dei*[3]... *Prædestinata est ista naturæ humanæ tanta et tam celsa et summa subvectio, ut quo attolleretur altius, non haberet*[4].

Et cette divine Humanité ne surpasse pas seulement toute perfection et toute beauté créées, et l'ensemble et l'accumulation de toutes les beautés créées, mais toute excellence et toute beauté possibles; parce que, quelle que soit la perfection possible que DIEU crée, cette perfection ne sera jamais celle d'une nature humaine

[1] In quo sunt omnes thesauri... absconditi. — Coloss. II, 3.

[2] Perfectus Deus, perfectus homo. — *Symbol. Athanas.* — Cum esset in plenitudine divinitatis, exinanivit se et accepit plenitudinem naturæ et perfectionis humanæ. Sicut Deo nihil deerat, ita nec hominis consummationi, ut esset perfectus in utraque formâ. — S. Ambros. *Epistol.* XLVI alias 8, vel 47 ad *Sabinum*, n. 6. — Patr. lat., t. XVI, col. 1147.

[3] Rom. I, 4.

[4] *De prædestinat. sanctorum*, cap. XV, n. 31. — Patr. lat., t. XLIV, col. 982.

appartenant hypostatiquement à une Personne divine, l'Incarnation ayant été faite une fois et ne devant plus se reproduire jamais[1].

Le fait de l'Union hypostatique explique cette perfection; mais la fin pour laquelle cette Humanité est créée, nous révèle aussi la raison de son incomparable et tout à fait unique excellence. L'Humanité de Jésus est la Victime de Dieu. Elle doit donc être, et par état et par acte, la très pure et très parfaite gloire de Dieu. Ce qu'est le Verbe, éternellement, substantiellement, personnellement, par état de Fils de Dieu et par acte d'amour incessant et substantiel, c'est-à-dire la gloire du Père, *splendor gloriæ* (nous l'avons vu précédemment), l'Humanité le sera accidentellement et temporellement, mais très parfaitement et pour toujours, par état de créature unie au Verbe et par actes, les actes théandriques qu'elle opèrera : ce qui veut dire encore, par conséquent, la gloire du Père. Or, pour être la gloire du Père, il faut qu'elle soit parfaite en tout son être, et parfaite d'une perfection tout à fait singulière et unique, d'une perfection qui exprime tout ce que peuvent opérer, parmi les œuvres extérieures, la Puissance, la Sagesse et l'Amour du Créateur[2].

L'Humanité du Verbe incarné, étant entière et complète, est composée d'une âme et d'un corps unis ensemble. Il est de foi que le Verbe a pris, en s'incarnant, une âme et un corps semblables aux nôtres[3]. Quelle est d'abord la perfection propre et naturelle de son âme?

[1] Quoniam in ipso condita sunt universa in cœlis, et in terrâ, visibilia, et invisibilia, sive throni, etc. Omnia in ipso constant. — Coloss. I, 16, 17.

[2] Cfr. S. Thoma. — III, q. I, a. 1 ; et *ibid.* S. Joann Damascen., cujus S. Doctor verba refert.

[3] Perfectus homo ex animâ rationali et humanâ carne subsistens. *Symb. Athan.* — Assumpsit Verbum animam rationalem animabus nostris

L'âme humaine est intelligence et volonté. — Quelle fut l'intelligence du CHRIST, dès le premier moment de sa création?

La plus sublime, la plus étendue, la plus profonde [1]. Intelligence forte, toujours sûre, toujours infaillible; intelligence actuellement pleine, riche, sans que rien ne pût lui être inconnu. Il n'y avait, en effet, aucune vérité, dans quelque ordre que ce soit, qui lui fût obscure. DIEU, son être, sa vie, ses opérations intérieures dans la Trinité des Personnes, ses œuvres extérieures, les voies de sa Providence, les secrets de sa Prédestination, les abîmes de sa Justice et les abîmes plus insondables de sa Miséricorde, « toutes les richesses de sa Sagesse et de sa science [2] », toute « l'élévation de ses jugements et la profondeur de ses desseins [3] » : tout était lumineux pour le regard intellectuel de l'âme de JÉSUS, et sans effort et simplement. Ce qu'est la lumière naturelle pour nos yeux, la lumière universelle qui éclaire toute vérité l'était pour les regards de son âme; ou plutôt, il possédait en lui-même cette lumière incréée; car c'est dans le Verbe divin qu'il voyait toute chose, ce Verbe qui est

vestibulem et mentem nostræ menti comparem. — S. Sophron. in *Epist.* quæ refertur in Concil. gener. VI, act. 1.

[1] Il y a, dans la tradition, de bien belles pages sur l'intelligence et la science de l'âme humaine du Verbe incarné. Nous ne voulons pas surcharger ce travail de citations qui, du reste, ne se rapportent qu'indirectement au sujet de cet ouvrage. — Voir S. Fulgence, év. de Ruspe, *Epist. XIV ad Ferrand. diacon.* — Patr. lat., t. LXV, col. 394. — Hugues de S. Victor, *De sapientiâ animæ Christi.* — Patr. lat., t. CLXXVI, col. 845. — Il cite quelque part cet axiome de saint Ambroise : Anima Christi omnia habet per gratiam, quæ Deus habet per naturam. (*De sapientiâ*, etc. — Patr. lat., t. CLXXVI, col. 853.) — Cfr. S. Thom. III q. IX, X, XI, XII.

[2] Coloss. II, 3.

[3] O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei ! etc. — Rom. XI, 33. — Requiescet super eum spiritus sapientiæ... scientiæ. — Isai. XI, 2.

lui-même [1]. — Mais ici nous évitons de considérer la source de cette infaillible et très parfaite science, pour en voir et en admirer seulement le fait, en l'humanité de JÉSUS-CHRIST.

Nous venons de dire que cette science s'étendait à tout ce qui est de DIEU; comment aurait-elle pu ignorer ce qui est des créatures [2]? Toutes les actions des hommes, tous les secrets de leur conscience, tous les replis de leurs pensées et de leurs desseins, tout ce qui est l'histoire de chaque âme : son passé, son présent, son avenir; tous les problèmes de la nature, tous les phénomènes de l'univers, toutes les lois du monde, toutes les connaissances humaines et angéliques : toutes ces choses si variées, si mobiles, si précaires, étaient pour l'âme de JÉSUS sans incertitude, ni ombre aucune, mais se montraient à son intelligence dans toute leur simple vérité et distincte réalité. L'Enfant qui reposait au sein de MARIE, avait cette universelle, très sûre et infaillible science. Il y a quelques textes de l'Ecriture qui semblent la limiter et l'amoindrir [3]; mais ce ne sont, tout le monde le sait, que des difficultés apparentes. Tous les Pères ont affirmé, avec saint Thomas, que cet Enfant, comme l'Adolescent de Nazareth et le DIEU de la Vie

[1] Dicimus animam Christi, per sapientiam sibi gratis datam in Verbo Dei cui unita est, undè etiam perfectè intelligit, omnia scire quæ Deus scit... Sed non ità clarè et perspicuè omnia capit ut Deus. — Petr. Lombard. *III sentent.* Distinct. XIV, n. 2. — Patr. lat., t. CXCII, col. 783.

[2] Joann. XXI, 17.

[3] Dicitur nescire diem et horam judicii, quia non facit scire : interrogatus enim super hoc ab apostolis, hoc eis noluit revelare. — S. Thom. III, q. x, art. 2, ad 1. — Scriptum est : Sciens Jesus quia Pater dedit ei omnia in manus. Si omnia, profecto et diem judicii et horam. Quis ergo ita stultus est, ut dicat quia accepit Filius in manibus quod nescit? — S. Greg. papa, *Epist.* lib. X. Epist. XXXIX (alias lib. 8, epist. 42). — Patr. lat., t. LXXVII, col. 1098.

publique, n'a rien ignoré et que tout était sans voile à ses yeux [1].

Ce que nous disons de l'intelligence, dont le propre est de percevoir la vérité, est vrai de toutes les autres facultés de l'ame, qui se réfèrent à la connaissance de la vérité, comme la mémoire, qui était absolument sans aucune défaillance possible; le jugement, qui, en aucun cas et sur aucun point, ne pouvait jamais errer; l'imagination, que rien ne pouvait égarer ni troubler, et qui n'était que l'auxiliaire de la claire perception de toute chose; la raison, qui tirait infailliblement les conséquences des principes [2]; la sensibilité, qui transmettait sans erreur, ni exagération, ni amoindrissement, les connaissances expérimentales, acquises par le secours des sens [3]. Il y avait même en Notre-Seigneur des facultés intellectuelles que nous ne possédons pas, comme la connaissance de toutes les choses passées, et la prévision certaine de toutes les choses futures contingentes.

Enfin, cette science était si parfaite, si plénière, dès le commencement, qu'elle était par là même fixe et sans progrès possible, la science expérimentale n'ajoutant rien, en réalité, à la connaissance intime que l'ame du Verbe incarné avait de toute chose [4].

Considérons maintenant sa volonté. — Elle était fixe

[1] Anima Christi in Verbo cognoscit omnia, quæcumque modo sunt, vel erunt, vel fuerunt, vel facta vel dicta, vel cogitata a quocumque, secundum quodcumque tempus. — S. Thom. III, q. x, a. 2, c.

[2] Dicendum est in Christo fuisse scientiam acquisitam, secundum modum humanum, non solum ex parte subjecti recipientis, sed etiam ex parte causæ agentis. Nam talis scientia ponitur in Christo secundum lumen intellectus agentis, quod est naturæ humanæ connaturale. — S. Thom. III, q. ix, a. 4, c.

[3] Ex variis textibus Script. — Didicit ex iis quæ passus est obedientiam. — Hebr. v, 8, etc.

[4] S. Thom. III, q. xII, art. 2.

dans le bien[1]. Aucune faiblesse, aucun défaut, rien qui pût la faire déchoir de la bonté première, native et propre à son Humanité sainte. Absolument impeccable, essentiellement adhérente au bien, au bien parfait, à tout ce qui est le plus juste, le plus saint, à ce que nous appellerions héroïque dans l'exercice de la vertu et qui était en Jésus simplement son état naturel, régulier, le fond de son être, sa condition constante, inaltérable et fixe. Non seulement le péché, le mal moral, n'était pas possible en cette volonté humaine, mais l'imperfection volontaire ou involontaire ne l'était pas non plus, ni la moindre inclination intérieure ou extérieure (c'est-à-dire dans les sens) vers ce qui est moins bon, moins juste, moins parfait[2]. Jésus-Christ était le Saint et la Sainteté même. Mais nous aurons à revenir sur ce sujet; et nous dirons alors que rien de tout cela n'était nécessité, mais libre. Nous dirons aussi en quoi consistait la sainteté de Jésus et quels en étaient les principes.

L'âme de Jésus était parfaite, son corps aussi. Jésus, en venant au monde, dit à son Père : « Vous n'avez plus voulu les holocaustes et les sacrifices pour le péché... C'est pourquoi vous m'avez approprié un corps. » — Belle parole! *approprié!* Le corps de Jésus est un corps approprié aux qualités, aux perfections de l'âme! Et encore : un corps approprié au Verbe, à la sainteté, à la

[1] Per assumptionem, voluntas humana impeccabilis facta est. — S. Athan. lib. II, *contrà Apollinarium.* — Patr. graec., t. XXVI, col. 1139-1142. — Voluntas humana Christi ita fuit deificata per unionem ad Verbum, ut non possit divinæ repugnare. — S. Greg. Nazianz. *Orat.* XXX (alias 36). — Patr. græc., t. XXXVI, col. 118. — Animam humanam, postquam illam propriam sibi reddidisset Filius Dei, suæque naturæ firmitate et immutabilitate, perindè ac vellus calore imbuisset, peccato superiorem declaravit. — S. Cyrill. Alexandr. *De rectâ fide, ad Theodosium*, n. 20. — Patr. græc., t. LXXVI, col. 1162.

[2] Quæ placita sunt ei facio semper. — Joann. VIII, 29.

dignité du Verbe, auquel il appartient! Quelle perfection ces considérations supposent [1]! Mais il faut voir ce mot dans la phrase même où il se trouve. Il nous révèle que ce corps est approprié à la condition de Victime. Il est donc saint ; il concourt par les qualités qui lui sont propres, à la gloire de DIEU, à la consolation et satisfaction qu'il veut avoir par le Sacrifice du Verbe incarné. Il a été conçu par l'opération du Saint-Esprit et formé du sang de la Vierge immaculée. Il est si admirablement composé, et la perfection qui lui est propre est telle, qu'il ne peut être sujet à aucune infirmité provenant du désordre des humeurs ou du sang, ni à aucune maladie. Il est vrai que la douleur qui naît d'une privation ou d'une fatigue excessive ou d'une violence extérieure, lui est possible. Toutefois ce n'est pas à cause d'une imperfection native qu'il en est ainsi ; mais parce qu'il a plu à notre douce Victime de nous « être semblable en toute chose, excepté en ce qui est péché [2] ». Le corps qu'il a pris est destiné à souffrir. Il est même absolument vrai que ce corps a une aptitude particulière à la souffrance ; car il a été réellement créé pour souffrir, puisqu'il est destiné au Sacrifice et au Sacrifice d'expiation. Il a donc été « approprié » à cette fin. Aussi a-t-il plus souffert qu'aucun autre, dans quelque supplice que l'on puisse imaginer un homme, sur la terre. Il a plus souffert que les martyrs et les malades les plus éprouvés, et non

[1] Corpus Christi Jesu cum Spiritûs Sancti virtute formatum esset, multo perfectius et temperatius fuit quam aliorum hominum corpora esse possunt ; atque adeo acriorem sentiendi vim habuit et graviora tormenta omnia perpessum est. — *Catech. Rom.* I part. art. 4 n. 7.

[2] Philipp. II, 7. — Hebr. II, 17. — IV, 15. — Contristatus Jesus, verum est ; sed quia voluit. Turbatus Jesus, verum est ; sed quia voluit. Mortuus est Jesus, verum est ; sed quia voluit... ubi summa potestas est, secundum voluntatem tractatur infirmitas. — S. August. *In Joann.* Tract. XLIX, n. 18. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1754-5.

seulement durant sa douloureuse Passion, mais dès sa naissance à Bethléem et les premiers jours de son existence terrestre [1].

Les saints Pères se sont demandé quel pouvait être son extérieur, ses traits, sa pose, sa démarche. Ils répondent communément qu'il n'y avait, dans le Verbe fait chair, rien que de noble, de digne, d'attrayant, de doux; qu'il était réellement beau [2], mais de la beauté divine que donne la sainteté; et qu'il faut lui appliquer, dans ce sens, ces paroles du Psaume XLIVe : « Il est pour l'extérieur le plus beau des enfants des hommes. »

Mais ce qui fait la gloire du corps de JÉSUS-CHRIST, c'est que « toute la plénitude de la divinité habitait en lui [3]. » Il était le temple du Saint-Esprit; c'était vraiment le corps d'un DIEU; et c'est pourquoi il n'était pas seulement saint, mais principe et cause de sainteté [4].

[1] « Les annales des voyages au pôle nous apprennent assez quelles souffrances le froid peut occasionner; et cependant aucun de ces braves explorateurs et hardis marins, qui succombèrent sur les plaines de glace ou de neige, ne souffrit autant du froid que le Nouveau-né de Bethléem, dans la grotte glacée. » — P. Faber, *Bethléem*, ch. VII.

[2] Visu gratiosissimus fuisse dicitur. — S. Chrysost. *in Matth. Homil.* XXVII (alias 28) n. 2. — Patr. graec., t. LVII, col. 346. — Universis pulchrior est Christus. — S. Hieron. *Epist.* LXV (alias 140) *ad Principiam*, n. 8. — Patr. lat., t. XXII, col. 627. — Id. *Comment. in Matth.* — Patr. lat., t. XXVI, col. 56 et 152, et Brev. Rom. in fest. S. Matth. XXI Sept. Lect. VIII. — Nobis jam credentibus, ubique Sponsus pulcher occurrat. Pulcher Deus, Verbum apud Deum. Pulcher in utero Virginis, ubi non amisit divinitatem... Pulcher ergo in cœlo, pulcher in terrâ; pulcher in utero, pulcher in manibus parentum; pulcher in miraculis, pulcher in flagellis; pulcher invitans ad vitam, pulcher non curans mortem; pulcher deponens animam, pulcher recipiens; pulcher in ligno, pulcher in sepulcro, pulcher in intellectu... Summa et vera pulchritudo justitia est. Si ubique justus, ubique decorus. — S. August. *Serm.* CXXXVIII (alias De Verbis Domini 50) cap. VI, n. 6. — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 766. — Cfr. *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. XLIV, n. 3.

[3] In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter. — Coloss. II, 9.

[4] Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam. — Joann. VI, 55. — Si quis non confitetur carnem Domini vivifi-

Ainsi l'Humanité de Notre-Seigneur, considérée en elle-même, dans son être naturel, dans ses propriétés, dans l'âme et le corps qui la composent, est la plus belle œuvre de la Trinité Sainte; c'est la merveille vraiment unique de l'univers, que rien ne peut et ne pourra jamais égaler.

Telle est la perfection de notre Victime, de la substance de son Sacrifice, de ce qu'elle est avant même que nous la considérions dans la dignité de l'union hypostatique, mais reconnaissant, en vérité, que cette union est seule la raison d'être de cette éminente, incomparable et ineffable perfection. — Nous allons le voir maintenant.

catricem esse... anathema sit. — Concil. Ephesin. can. 11. — Dominus noster Jesus Christus per carnem suam in nobis vitam integit, ac veluti quoddam semen immortalitatis inserit, quod totam quæ in nobis est corruptionem abolet. — S. Cyrill. Alexandr. *In Joann. Evangel.*, lib. IV, cap. II. — Patr. græc., t. LXXIII, col. 582.

CHAPITRE IX

LA DIGNITÉ DE L'HUMANITÉ DE JÉSUS, HOSTIE DE SON SACRIFICE

Nous disons ce mot *Dignité*, pour exprimer l'élévation de l'Humanité de JÉSUS à l'Union hypostatique, élévation qui est la plus sublime qui puisse exister [1]. Dans ce Mystère, la Personne du Verbe ne reçoit rien. Elle n'est perfectionnée en aucune manière. Elle ne perd rien non plus. Elle demeure dans son immuable, très simple et très indéfectible Beauté. Il n'en est pas ainsi de la nature humaine. Elle perd, ou plutôt, elle n'a point ce qu'elle aurait eu sans cette union (si elle avait pu exister avant elle), et elle reçoit par cette union tout ce qu'elle possède, de perfection, d'excellence, de sainteté. Quelque chose lui manque par cette union; mais cela même qu'elle n'a point et dont elle est privée, est précisément ce qui fait sa grandeur et sa gloire. Car ce qu'elle n'a

[1] Neque Deus naturâ existens atque ex Deo Verbum seipsum ad exinanitionem demisisse cernitur, neque humiliaverit semetipsum; sed e contrario celatus quidem fuerit homo in Deitatis gloriam, inque excellentiam omnium supremam; acceperit vero et formam Dei et exaltatus fuerit assessor Patri factus. — S. Cyrill. Alexandri. *Quod unus sit Christus.* — Patr. græc., t. LXXV, col. 1282. — Prædestinata est ista naturæ humanæ tanta et tam celsa et summa subvectio, ut quod attolleretur altius, non haberet. — S. August. *De prædestin. sanctor.* cap. XV. — Patr. lat., t. XLIV, col. 983.

point, c'est sa Personnalité, c'est-à-dire cet état suivant lequel une créature raisonnable a, à la fois, le domaine de son être naturel et l'initiative et le domaine de ses actes. Or ce domaine et cette initiative ne sont pas la plus grande gloire. Car, si au lieu d'avoir personnellement cet état, une créature avait celui où la personnalité de son être naturel serait la personnalité même d'un DIEU s'appropriant et l'être de cette créature et les actes dont elle aurait l'initiative, évidemment sa condition serait plus glorieuse et plus sublime [1].

L'élévation d'un être et des actes de cet être est en rapport direct avec la dignité du suppôt ou de la personne qui se les approprie. L'être et les actes d'un animal sont l'être et les actes du suppôt qui s'appelle un animal. L'être et les actes d'un homme sont l'être et les actes de la personne humaine, qui a le domaine et la possession de cet être et de ses actes. Mais l'être naturel et les actes dont l'Humanité de JÉSUS avait l'initiative, sont de la Personne du Verbe, parce que cette Personne adorable les faisait siens, très véritablement et absolument. C'était donc l'être d'un DIEU, le corps et l'âme d'un DIEU, les actes et les œuvres d'un DIEU. Et quand nous parlons d'initiative de la part de l'Humanité de JÉSUS-CHRIST, nous n'entendons pas dire qu'il y eût, en Notre-Seigneur, d'*abord* un principe indépendant qui produisît certains actes, et qu'*ensuite* le Verbe se les appropriât; car ces actes étaient, en même temps qu'ils étaient produits, la propriété et le domaine de la Personne du Verbe. Ils étaient toutefois réellement produits.

[1] Dignius est alicui quod existat in aliquo se digniori, quam quod existat per se. Et ideo ex hoc ipso humana natura dignior est in Christo quam in nobis, eo quod in nobis quasi per se existens propriam personalitatem habet; in Christo autem existit in personâ Christi. — S. Thom. III q. 2 a. 2 ad 2.

et produits librement, par une volonté et une opération qui étaient propres à la nature humaine du Sauveur, étant de foi que son Humanité était complète en tout ce qui constitue la nature humaine : volonté, liberté, opérations propres et distinctes des opérations de la nature divine.

Nous venons de dire que la nature humaine de Notre-Seigneur était la nature humaine d'un DIEU. Cette vérité demande une particulière explication ; et cette explication nous sera utile pour concevoir comment, si le Sacerdoce est si élevé en Notre-Seigneur (suivant ce qui a été dit précédemment), la Victime de ce sublime Sacerdoce est aussi parfaite que cette dignité éminente, et tout à fait et adéquatement digne d'elle.

La possession de la nature humaine par le Verbe est un Mystère d'une très haute sublimité, et qui nous montre l'Humanité de JÉSUS à un degré d'élévation et de gloire que DIEU seul peut comprendre.

Le Verbe possède cette Humanité créée et se l'unit d'une union si prodigieuse, si excellente, si incomparable, qu'il n'y a et il ne peut y avoir absolument rien de semblable, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel de la grâce et de la gloire [1]. C'est là l'effet suprême de la puissance de DIEU, unissant deux natures, dont l'une est incréée et infinie, et l'autre finie et créée. Mais le Verbe qui possède ainsi éminemment, absolument et à jamais l'Humanité, se donne aussi à son tour, éminemment, absolument et à jamais, à cette heureuse Humanité [2]. Car, comme il est vrai qu'un DIEU est

[1] Inter omnia quæ rectè unum dicuntur, arcem tenet unitas Trinitatis, quâ tres Personæ una substantia sunt ; secundo loco illa præcedit quâ, è converso, tres substantiæ una in Christo persona sunt. — S. Bernard. *De consideratione*, lib. V, cap. 8. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 799-800.

[2] In hoc enim quod Deus homini secundum plenitudinem se infudit, et

homme, il est vrai aussi qu'un homme est DIEU et véritablement DIEU, en ce sens qu'il reçoit communication, non-seulement de la dignité provenant de l'union, mais de l'Essence divine elle-même. Car le Verbe communique, en vérité, cette divine Essence; non sans doute en tant qu'elle est commune aux trois Personnes divines, mais en tant qu'elle est propre au Verbe. Le Verbe en effet a une manière personnelle de posséder l'Essence divine, et cette manière mystérieuse et incompréhensible lui est si spéciale, qu'il a pu se faire homme sans que le Père et le Saint-Esprit revetissent notre humanité.

Et cette communication de l'Essence divine, que le Verbe fait à l'Humanité qu'il a prise, n'est pas seulement cette communication qui nous est faite par la grâce sanctifiante; c'est une communication d'un ordre à part, absolument unique, qui est l'ordre de l'union hypostatique, ordre qui n'a et ne peut avoir qu'un seul sujet : Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, DIEU HOMME, possédant en même temps la nature divine et la nature humaine, et à vrai dire (si cette distinction n'est pas trop subtile), possédant d'une manière plus extraordinaire et spéciale la nature humaine, puisque le Fils de DIEU possède la nature divine en commun avec le Père et le Saint-Esprit, tandis qu'il possède la nature humaine, seul, dans l'ordre de l'union hypostatique, sans que le Père et le Saint-Esprit aient part, de cette manière, à cette possession pleine de mystère.

omnia, quæ illi erant, et omnia quæ hominis erant in se suscepit, vere dicitur et est Deus homo et homo Deus. Cum ergo Deum hominem vel hominem Deum prædicamus, non naturæ in naturam versibilitatem significamus, sed unitatem utriusque [illegible] participationem. — Hugo a S. Vict. *Apologia de Verbo incarnato*, Quæst. VI. — Patr. lat., t. CLXXVII, col. [illegible]. — Idem loquitur de eodem argumento, in opere *De Sacramentis* [illegible] *Christi*, ad calcem. — Patr. lat., t. CLXXVI, col. [illegible].

L'union de la nature divine et de la nature humaine en la Personne du Fils de DIEU, est si parfaite, qu'il n'y a qu'un seul et unique CHRIST, non pas un CHRIST homme et un CHRIST Fils de DIEU, mais un CHRIST très simple, très un, également DIEU et également homme, un CHRIST qui n'est pas un composé d'une nature divine et d'une nature humaine donnant lieu à une personne divine, comme nous sommes un composé d'une âme et d'un corps donnant lieu à un résultat qui s'appelle une personne humaine ; mais le CHRIST JÉSUS, c'est le Verbe, Personne divine, préexistant à la nature humaine et l'unissant à sa nature divine en l'unité de sa Personne [1]. Nous appelons ce Mystère l'union hypostatique ; et c'est le seul terme exact et conforme à la foi, parce qu'il exprime que les deux natures, divine et humaine, si admirablement unies, demeurent cependant distinctes, sans mélange, ni confusion, ni altération. Mais si nous considérons le sujet de ce Mystère, c'est la plus parfaite unité, le CHRIST JÉSUS : unité très simple, très absolue, qui est comme le fondement de toute la Rédemption, et qui pour cela a été affirmée toujours, par l'Eglise et la Tradition des Pères, d'une manière solennelle et invariable [2].

[1] Cùm tamen una ipsa Christi Persona, quæ duas, divinam et humanam, id est simplicem et compositam, videtur adunare substantias, non sit composita, sed in singulis simplex, et in utrisque simplex ; et ità simplex, sicut fuit antequàm in suâ unitate susciperet humanam naturam, etc. — Fulgentius Ferrandus, Diaconus. *Epistol. ad Severum scholasticum*, n. 8. — Patr. lat., t. LXVII, col. 919. — Cfr. Hug. à S. Vict. *De sacramentis christianæ fidei*, lib. II, part. I, cap. XI. — Patr. lat., t. CLXXVI, col. 402-3.

[2] Si quis non confitetur carni secundùm substantiam id est hypostasim unitum Dei Patris Verbum unicum esse Christum cum propriâ carne, eumdem scilicet Deum et hominem : anathema sit. — Concil. Ephesin. can. 2. — Sequentes Sanctos Patres, unum eumdemque confiteri Filium et Dominum Nostrum Jesum Christum consonantes omnes docemus, etc. — Conc. Calcedon. act. VI. — Symbol. Nicæn. — et Constantinop. — et Athanasian. — Cfr. opus eximium S. Cyrill. Alexandr. : *Quod unus sit Christus*. — Patr. græc., t. LXXV.

Or, ce CHRIST unique, unique Fils de DIEU, égal au Père, et l'un de nous, par son Humanité, ce CHRIST, Lien de DIEU et des hommes, est notre unique Victime. Il est Prêtre et il est Victime. Il est Prêtre avant tout et par-dessus tout, c'est son premier titre; et il est l'Hostie de son Sacerdoce. Quelle gloire est la nôtre, quelle consolation, quelle magnifique espérance! Car, il est impossible qu'il ne soit pas exaucé, quand il demande pour nous, ayant une telle dignité, une telle élévation, un tel crédit[1]. Celui qui est notre Victime est le propre Fils de DIEU. Ce n'est pas, il est vrai, à cause de la valeur intrinsèque des actes qu'il produit, que nous aurons précisément notre rédemption et notre salut. DIEU est si libre, qu'il n'est lié et obligé que par ce qu'il daigne promettre[2]. Mais il a promis, mais il y a un pacte entre le Père et son Verbe incarné, suivant lequel toutes les satisfactions et la religion de ce « Fils de sa dilection » seraient reçues (et comment pourrait-il en être autrement?). Toutes les conditions posées par le Père ont été remplies, et le Fils a donné une satisfaction abondante et surabondante.

Oh! comme en toute manière notre Rédempteur est bien celui dont la gloire du Père et notre condition malheureuse avaient besoin! Quel Prêtre et quelle Victime que JÉSUS! *Excelsior cœlis factus*. C'est le mot de saint Paul exaltant la dignité du Prêtre; ce mot dit aussi la

[1] Exauditus est pro suâ reverentiâ. — Hebr. v, 7. — Pro suâ reverentiâ, id est, secundum hoc quod ipse, sicut Dei Filius, dignus est reverentiâ et veneratione. — S. Anselm. episc. Cantuar. *Commentar. in Epist. ad Hebr.* — In officio *Orationis D. N. J. C.*, Lect. vi. — Cfr. Œcumenium. *Comm. in Epist. ad Hebr.* v. 6. — Patr. græc., t. CXIX, col. 323.

[2] Si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum, et voluntas Domini in manu ejus dirigetur... Ideo dispertiam ei plurimos, et fortium spolia dividet, pro eo quod tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est; et ipse peccata multorum tulit, et pro transgressoribus rogavit. — Isaïe LIII, 10, 12.

très éminente grandeur et la perfection incomparable de la Victime. Tout est divin dans ce glorieux et ravissant Mystère. Qu'il plaise à notre DIEU et SAUVEUR, que nous puissions voir toujours mieux, dans notre humilité, ces secrets adorables!

CHAPITRE X

LA SAINTETÉ DE L'HUMANITÉ DE JÉSUS, HOSTIE DE SON SACRIFICE

Il est nécessaire que la Victime soit sainte. Comment pourrait-elle, sans ce caractère, être offerte au DIEU trois fois saint? C'est pourquoi, dans l'Ancien Testament, il était exigé, même pour les animaux destinés au Sacrifice, une sorte de sainteté, tout extérieure nécessairement, mais indispensable [1].

Sous la Loi nouvelle, quiconque se présente à DIEU et veut lui offrir un sacrifice de soi-même par la charité, doit rigoureusement observer la recommandation de saint Paul : « Je vous supplie, par la miséricorde de DIEU, de faire de vos corps une hostie vivante, sainte et agréable à DIEU, comme un sacrifice et un hommage spirituel [2]. »

Mais ce sacrifice et cet hommage n'ont de prix, aux yeux de DIEU, qu'à cause de l'union à la Religion de JÉSUS-CHRIST; car la sainteté de la Victime spirituelle ne peut être qu'une participation de sa grande Sainteté,

[1] Vid. Commentar. in Levitic. III, XXII, etc.

[2] Obsecro vos fratres per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem, rationabile obsequium vestrum. — Rom. XII, 1.

exemplaire, source et même unique substance de toute sainteté. Lui seul est la Victime Sainte. « Il est le Prêtre saint et sanctifiant, dit saint Augustin; et la Victime qu'il offre, et qui est lui-même, est sainte et pure. O heureuse Victime! ô vraie Victime! ô Hostie immaculée! Ce n'est pas nous qui lui avons donné ce qu'il a offert; mais il l'a pris de nous, et il l'a rendu pur, et il l'a offert. Car la chair qu'il a prise de nous, c'est cette chair qu'il a offerte; mais d'où l'a-t-il prise? Du sein de la Vierge MARIE, afin d'offrir une Victime pure pour nous tous qui sommes impurs [1]. » C'est le langage de toute la Tradition.

Donnons-nous donc la joie de considérer la *Sainteté* de notre Victime.

Nous ne nous arrêterons pas à ce qu'on pourrait appeler sa Sainteté négative, qui est l'exemption de tout péché et l'impeccabilité absolue; nous voulons surtout voir et admirer cet état surnaturel de grâces, de dons divins, cette sanctification sans égale, en un mot, dont il a parlé lui-même, quand il a dit « que son Père l'a sanctifié [2]. »

Cette sanctification, dont le principe est le Père, parce que c'est « du Père que procède tout don parfait et toute grâce excellente [3] », s'est faite en Notre-Seigneur par

[1] Offerat ergo seipsum mundus sacerdos, et mundet. Hoc est quod fecit Christus. Nihil mundum invenit in hominibus, quod offerret pro hominibus: seipsum obtulit mundam victimam. Felix victima, vera victima, hostia immaculata! Non ergo hoc obtulit, quod nos illi dedimus: imo hoc obtulit, quod à nobis accepit, et mundum obtulit. Carnem enim à nobis accepit, hanc obtulit. Sed undè illam accepit? De utero Virginis Mariæ, ut mundam offerret pro immundis. Ipse Rex, ipse Sacerdos. — *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. CXLIX, n. 6. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1952.

[2] Quem Pater sanctificavit. — Joann. X, 36.

[3] Omne datum optimum, et omne donum perfectum desursùm est, descendens à Patre luminum. — Jacob. I, 17.

deux voies distinctes, dont l'une est l'Union hypostatique qui est sanctifiante par elle-même, et l'autre l'infusion de la grâce telle que nous la recevons tous et qui porte le nom de grâce sanctifiante [1].

L'union hypostatique fait le CHRIST Fils véritable et naturel de DIEU. Cette condition incomparable et unique consacre JÉSUS-CHRIST Saint et essentiellement Saint, d'une manière incomparable aussi et unique [2]. Cette consécration lui est absolument propre, et il n'est possible à aucune créature d'y participer en une manière quelconque. C'est vraiment la grâce du Verbe incarné [3]. Quand il est dit que nous recevons de sa plénitude, il s'agit de la plénitude communicable de la grâce sanctifiante, et non de la grâce propre à l'union hypostatique, qui est intrinsèquement incommunicable.

Elle est donnée par le Père au Fils incarné, en tant qu'il est Fils éternel et naturel, non adoptif; elle est donnée à l'Humanité par le Verbe, en tant que le Verbe est la Personne de cette Humanité, qui est ainsi élevée à la dignité de Fils de DIEU; et elle est aussi donnée à l'Humanité par le Saint Esprit, parce que le Saint Esprit, opérant l'Union hypostatique, pose la cause ou la condition indispensable et naturelle de cette grâce d'union. Cette grâce est donc substantiellement infinie, à cause de la Personne du Verbe, qui est la *forme* qui constitue,

[1] In Christo ponitur gratia unionis et gratia habitualis. — S. Thom. III, q. [illegible], a. 6, c.

[2] Sic ille sanctus est homo Christus, quod verus sit Dei Filius, non adoptivus, [illegible] proprie illi et naturalis [illegible] divinitatis [illegible], quaedam [illegible] est sanctitas. — Petavius. *De theologicis dogmatibus*, — *De Incarnatione*, lib. XI, cap. VII, n. 5.

[3] Gratia unionis est ipsum esse personale quod gratis divinitus datur humanae naturae in persona Verbi, quod quidem est terminus assumptionis. — S. Thom. III, q. 6, a. 6, c.

en JÉSUS-CHRIST, l'homme Fils de DIEU [1]. Elle donne par conséquent à Notre-Seigneur un être de sainteté que DIEU seul connaît. Il est « le Saint [2] » par excellence, ou, suivant la force du texte évangélique, il est la Sainteté même. Les Pères ont exalté cet état tout divin avec de grandes louanges. Ils disent que « l'Humanité est toute pénétrée de la divinité comme d'une onction de joie, de manière que les deux ne font qu'un [3]; que l'âme du CHRIST est comme le fer dans le feu. Elle est toute et toujours dans le Verbe, toute dans la Sagesse incréée, toujours en DIEU, de sorte que ce qu'elle fait, ce qu'elle comprend, ce qu'elle sent, c'est DIEU [4]. JÉSUS-CHRIST est la Justice vivante; il est la Sainteté subsistante [5]. » Ainsi parle la Tradition.

Telle est donc notre divine Victime, en vertu de la grâce d'union.

Mais à cette grâce éminente, tout à fait à part et incommunicable, se joint une autre grâce, de la plénitude de laquelle nous serons faits participants : c'est la grâce habituelle ou sanctifiante.

Cette grâce étant, pour la créature qui la reçoit, une participation à la nature et à la vie de DIEU [6], on peut se demander ce qu'elle ajoute, en Notre-Seigneur, à la grâce d'union. Elle ajoute en effet une sanctification

[1] Hanc gratiam (unionis) constat esse infinitam, secundùm quod ipsa persona Verbi est infinita. — S. Thom. III, q. VII, a. 11, c.

[2] Quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei. — Luc. I, 35.

[3] Pater verè illius et germani Christi, quem exultationis oleo præ consortibus suis (Psalm. XLIV, 8) perfudit, cujus humanitatem divinitate unxit, ut faceret utraque unum. — S. Greg. Nazianz. Oratio X (alias 5) *In seipsum post reditum è fugâ*, n. 4. — Patr. græc., t. XXXV, col. 831. — Cfr. Orat. XLV (alias 42) n. 13. — t. XXXVI, col. 642. — Cfr. S. Damascen. *De fide orthodoxâ* III, 3. — Patr. græc., t. XCIV, col. 990

[4] Origenes. *De principiis*, lib. II, cap. VI, n. 6. — Patr. græc., t. XI, col. 213.

[5] Id. *in. Psalm.* XXXVIII, Homil. II, n. 2. — Patr. græc., t. XII, col. 1402.

[6] Divinæ consortes naturæ. — II Petr. I, 4.

non pas plus grande, ce n'est pas possible, mais d'un genre différent. La grâce d'union fait de JÉSUS-CHRIST une Personne divine et, par conséquent, un être essentiellement et infiniment agréable à DIEU ; mais cette grâce n'a pas pour objet, ni pour but direct, la sanctification de la substance et de la vie de l'âme de Notre-Seigneur. Ce n'est pas par la grâce d'union que l'âme et le corps de JÉSUS-CHRIST sont divinisés ou deviennent déiformes ; c'est par la communication de la grâce habituelle, qui seule divinise un être. Celle-ci est donc bien différente de la grâce d'union ; mais en Notre-Seigneur elle en est la conséquence nécessaire, ne pouvant se faire que, dans le Fils de DIEU fait homme, d'une part, la Personne soit sainte infiniment, et que, de l'autre, la nature humaine de la Personne ne soit pas sanctifiée d'une manière sublime, tout à fait exceptionnelle et sans pareille, et, pour tout dire, d'une manière qui réponde à la sainteté provenant de la grâce d'union [1].

Pour que rien ne manque à la clarté nécessaire à un tel sujet, nous dirons encore qu'évidemment la grâce d'union contient et implique éminemment et nécessairement toutes les autres grâces, quelles qu'elles soient. En ce sens, il est manifeste que la grâce sanctifiante ne donne pas à l'Humanité du Verbe incarné une sainteté plus haute, une perfection plus achevée ; non, ce n'est pas possible ; mais avec la grâce habituelle, Notre-Seigneur est sanctifié d'une manière qui répond mieux à son état et à son ministère de Médiateur, de Chef de l'humanité. Car, en tant que Chef, il devra nous com-

[1] Necesse est ponere in Christo gratiam habitualem propter tria. Primo quidem, propter unionem animae illius ad Verbum Dei. Quanto enim aliquod receptivum est propinquius causae influenti, tanto magis participat de influentia ipsius. — S. Thom. III. q. VII. a. 1. c. — Cfr S. Augustin. *Enchirid. ad Laurentium*, cap. XL. — Patr. lat. t. XL, col. 252.

muniquer de sa plénitude, c'est-à-dire de l'abondance de sa grâce; mais de quelle grâce, sinon de la grâce habituelle, puisque la grâce d'union est incommunicable [1]. C'est ainsi que l'on peut dire de la grâce habituelle en JÉSUS-CHRIST, qu'elle complète la grâce d'union.

Mais notre adorable Victime n'a pas seulement cette grâce d'union et cette grâce habituelle, elle possède encore des grâces actuelles en rapport avec la dignité, l'élévation, la perfection de sa grâce habituelle: non qu'elle eût besoin d'être excitée au bien par des grâces accidentelles, mais afin que chacune de ses actions fût accompagnée de cette divine coopération qui les rend véritablement déifiques.

Tel était l'état de grâce de Notre-Seigneur, quant au nom et au simple énoncé de cet état; mais qui pourra jamais parler de l'excellence de la grâce habituelle et actuelle en l'âme du Verbe incarné? Les Pères n'ont point d'expression pour exalter une telle sublimité [2].

[1] S. Thom., *ibid.* — Non ergo Verbum, quatenùs Verbum, meliorationem accepit: habuit enim omnia et perpetuo habet: sed homines sunt qui initium accipiendi in illo et cum illo obtinuere. Quapropter, cum ipse humano more inungi memoratur, vos estis et nos sumus qui in eo inungimur. — S. Athanas., *Orat. I contra Arianos* (alias 2) n. 48. — Patr. græc., t. XXVI, col. 111.

[2] Omnia quippè quæ sunt Dei, Christus est. Ipse sapientia ejus, ipse fortitudo, ipse sanctificatio, ipse justitia, ipse sanctitas, ipse redemptio... Sicut ipse Christus est justitia ex quâ omnes justi fiunt, et ipse est veritas ex quâ omnes in veritate consistunt, et ipse vita ex quâ omnes vivunt. — Origenes, *In Jeremiam*, Homil. VIII, n. 2. — Patr. græc., t. XIII, col. 338. — Id. *In Epistol. ad Roman.* lib. III, n. 6. — Patr., t. XIV, col. 939. — Ipse vita, ipse lux, ipse veritas, non in seipso bonorum divitias continens, sed in universos diffundens... Quod autem ego fero, participabile est; ab alio enim id accepi, et exigua pars totius est, et quasi gutta parva ad immensum abyssum et infinitum pelagus comparatur, etc. — S. Chrysost. *in Joann.* Homil. XIV (alias 13) n. 1. — Patr. græc., t. LIX, col. 91. — Omnes ad mensuram Spiritum acceperunt, virtutes et dona. Solus ille (Christus) non habet modum qui habet totum. — S. Bernard. *In Cantic.* Serm. LXX, n. 7 et 8. — Patr. lat.,

Il est vrai, pour nous en tenir à la rigueur du langage théologique, que cette grâce n'était pas infinie; mais il est impossible à une intelligence, soit humaine, soit angélique, d'en concevoir les limites. Jamais la Trinité Sainte ne communiquera, et ne pourra même communiquer, une grâce pareille, parce qu'elle répond à la grâce de l'union hypostatique, qui est infinie, et à laquelle aucune créature ne peut et ne pourra jamais avoir part. C'est pourquoi la grâce sanctifiante du Verbe incarné embrasse, d'une manière éminente et unique, toutes les vertus (toutes celles du moins qui sont compatibles avec sa perfection; car quelques vertus ne le sont pas, et supposent un état d'imperfection, comme la foi qui implique l'absence de la vision béatifique, et la pénitence pour soi qui suppose le péché commis). Cette même grâce comprenait tous les dons du Saint Esprit; et c'est de Notre-Seigneur qu'il est dit d'abord : « L'Esprit de DIEU reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété; et il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur[1]. » Pareillement, elle impliquait tous les dons surnaturels qui, sans être par eux mêmes sanctifiants[2], conviennent au CHRIST parce qu'ils concourent à la sanctification des hommes : sanctification qui est une fin de sa mission et de son Sacrifice.

t. CLXXXIII, col. 1119. — Cfr. Petr. Cellens. *De Panibus*, cap. xxiv. — Patr. lat., t. CCII, col. 1002.

[1] Isaïe, xi, 2, 3. — Super eum... requiescet Spiritus Domini; qui in ipso complacuit omnem plenitudinem divinitatis habitare corporaliter; nequaquam per partes, ut in ceteris sanctis; sed, juxta Evangelium quod hebraeo sermone conscriptum legunt Nazaraei : Descendet super eum omnis fons Spiritus Sancti. — S. *Hieronymi in Isaiam prophetam Commentar.*, lib. IV, cap. xi. — Patr. lat. t. XXIV, col. 144. — Brev. Rom. in Domin. II Adv. ad matutin. Lect. vi.

[2] Don des miracles, don de prophétie, etc.

Et toutes ces grâces, tous ces dons, toute cette incomparable Plénitude, Jésus l'a possédée dès le premier moment de sa conception. Au sein de la divine Vierge, il était « plein de grâce et de vérité [1] ». Et il n'a cessé de posséder tant de divines richesses sans accroissement (à cause de leur perfection même, qui ne pouvait avoir un progrès quelconque), ni amoindrissement et déchéance. C'est la décision même du cinquième Concile œcuménique [2].

Il les a possédées en lui-même, en sa qualité de Fils de Dieu, et pareillement comme Chef de tous les anges et de tous les hommes, qui reçoivent de sa plénitude tout ce qu'ils ont de grâce.

Et cette admirable sainteté de Jésus, infuse d'abord, était également enrichie d'incomparables mérites. Car Jésus, impeccable absolument et substantiellement, jouissant sans cesse de la vision béatifique, qui ne peut admettre la moindre opposition au bon plaisir du Père, était cependant libre de la liberté la plus sublime et la

[1] Joann. I, 14.

[2] Si quis defendit impium Theodorum Mopsuestensem, qui dixit... Christum à deterioribus paulatim recedentem et sic ex profectu operum melioratum..., talis anathema sit. — Constantinop. II. — Anno 553. — Pareillement, il est à propos de remarquer que la sanctification de l'Humanité de Notre-Seigneur, qui s'est faite par l'infusion de la grâce habituelle, a été, non surnaturelle, comme il arrive pour nous, mais naturelle, en ce sens *qu'il était nécessaire* que la nature humaine du Verbe fût sanctifiée par le fait même de l'union hypostatique. Lessius dit : (Vitâ divinâ) divinæ Personæ vivunt naturaliter, cum sit illarum esse et vita naturalis ; humanitas Christi quasi naturaliter, propter substantialem unionem ; nos vero omnino supernaturaliter. Est enim vita nostra, ut ita dixerim, supervitalis et essentia superessentialis (id est, Dei gratiâ, vitæ nostræ et essentiæ nostræ superadditæ). — *De perfectionibus moribusque divinis*, lib. XII, cap. XI, n. 74. — S. Athanase fait parler ainsi Notre-Seigneur : Ego qui Patris Verbum sum, ipse mihi facto homini dono Spiritum, meque factum hominem in illo Spiritu sanctifico. — *Art. I* (alias 2) *contra Arianos*, n. 46. — Patr. græc., t. XXVI, col. 109.

plus parfaite. Il le fallait ainsi pour sa gloire, pour l'accomplissement de sa mission, et pour la grande gloire de son Père. Il disait : « Ce qui plaît à mon Père, je le fais toujours. » Liberté qui est un mystère pour nous, mais qui était celle qui convient à un HOMME DIEU. Les témoignages qui attestent cette doctrine, sont nombreux dans les Livres saints; et, chose digne de remarque, les textes qui prouvent le plus clairement la liberté de JÉSUS-CHRIST, sont ceux précisément qui constatent son état et ses dispositions de Victime. De fait, il n'est libre que pour s'offrir à la gloire de son Père et pour le salut des âmes. Isaïe dit : « Il s'est offert, parce qu'il l'a voulu [1]. » Saint Paul, à plusieurs reprises, nous apprend : « Qu'il s'est donné pour être notre Hostie [2]. » Mais combien plus expressément et fortement JÉSUS lui-même affirme et sa liberté et son état de Victime : « Voici pourquoi mon Père m'aime; c'est parce que je donne ma vie. Ce n'est pas un autre qui me l'enlève; c'est moi qui la donne [3]. » Et, au Jardin des Olives : « Père, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi; cependant, que votre volonté soit faite et non la mienne [4]. »

« O Saint! ô innocent! ô immaculé! ô plus élevé que les cieux [5]! » O Plénitude de DIEU! O JÉSUS! ô trésor! ô abîme! ô univers sans limites, qui contenez toute la communication que la Trinité Sainte a voulu faire et fera éternellement de son excellence, de sa Perfection, de sa Beauté, de sa Sainteté. O notre Prêtre! ô notre Hostie! l'élévation de votre Sacerdoce éternel vous fait appro-

[1] Isaïe LIII, 7.
[2] Galat. I, 4. — Tit. II, 14.
[3] Propterea me diligit Pater: quia ego pono animam meam, ut iterum sumam eam. Nemo tollit eam a me; etc. — Joann. x, 17, 18.
[4] Luc. XXII, 42.
[5] Hebr. VII, 26.

cher, avec une divine assurance, de votre Père; la sainteté, la perfection ineffable de votre état d'Hostie vous rend sûrement agréable au Père en notre faveur. Car tout ce que vous avez reçu de grâces, vous l'avez reçu pour nous [1]; et c'est par votre état et vos dispositions d'Hostie, que vous nous avez mérité tout ce que nous avons reçu. Je vous adore, je vous bénis, je vous aime; je vous félicite, de toutes les félicitations de vos anges, de vos saints et surtout de votre Mère, de ce que vous êtes le très unique Bien du Père et de nos âmes, en cet état d'Hostie où votre amour pour votre Père et pour nous, vous met et vous fixe pour toujours...

Je crois avoir reçu quelque lumière sur la perfection, la dignité, la sainteté de votre Humanité sainte, mon Hostie; faites-moi maintenant la grâce de comprendre vos toutes divines et très ravissantes dispositions d'Hostie.

[1] Sur ces paroles de Notre-Seigneur : Et ego pro eis sanctifico meipsum (sanctifico id est sacrifico), S. Cyrille d'Alex. dit : Quæcumque Christo insunt eadem in nos derivantur: quippè qui sanctificationem non sibi accepit (ipse enim erat sanctificans), sed ut per se eam naturæ humanæ conciliaret, via quodam modo et principium bonorum quæ in nos fluxerunt effectus. — *Thesaurus*, assertio XX. — Patr. græc., t. LXXV, col. 334. — Et ailleurs: Accepit Unigenitus Spiritum Sanctum non sibi ipsi, sed quoniam homo factus est totam habebat in se naturam, ut eam omnem instauraret, etc. — *In Joann. Evang.* V, 2. — Patr. græc., t. LXXIII, col. 754-5.

CHAPITRE XI

LES DISPOSITIONS DE NOTRE-SEIGNEUR, EN SON ÉTAT DE VICTIME. — SA RELIGION

JÉSUS, notre Victime, est Saint et la Sainteté même. Il est l'être et la substance de la sainteté et de toute vertu surnaturelle[1]. Il l'est donc de la Religion, qui est la grande vertu de la Victime ; car la Victime est devant DIEU sans cesse pour lui rendre tous les hommages qui lui sont dus. JÉSUS Victime est la Religion et toute la Religion du Père. Il l'a été depuis le premier instant de sa vie mortelle ; il le sera éternellement. Quel spectacle, dans le Ciel, que cette louange, cette adoration, cette reconnaissance, cette perpétuelle et absolument digne satisfaction et ce contentement éternel donné au Père ! Il en fut ainsi, sans interruption, durant les jours de sa vie voyagère, et maintenant au Très Saint Sacrement. — Arrêtons-nous à considérer ce beau mystère.

La Religion, comprise dans sa signification la plus élevée et la plus étendue, est la première des vertus, parce que, selon saint Thomas, « elle est la profession de la

[1] Ipse enim Christus est natura virtutum. — Origenes in Psalm. XXXVIII. Hom. II, n. 2. — Patr. græc., t. XII, col. 1402.

foi, de l'espérance et de la charité, par lesquelles l'homme est mis primordialement en rapport avec DIEU, et qu'elle commande à toutes les autres vertus[1]. » C'est aussi la pensée de saint Augustin[2]. La Religion donne à DIEU tout ce qui lui est dû, autant que la créature peut faire cette offrande ; et elle donne aux créatures ce qui leur est dû ou ce qu'il convient qu'elles reçoivent de nous, mais pour l'honneur et l'amour de DIEU. De sorte qu'en vérité, la Religion embrasse tout, et, parce qu'elle nous détermine à ne rien penser, vouloir ou faire pour nous, mais pour DIEU, « soit que nous mangions, dit saint Paul, soit que nous buvions, ou quelque autre chose que nous fassions[3] », elle fait de nous de perpétuelles Victimes de DIEU, de sa gloire et de son bon plaisir. Par la Religion, la créature n'a de regards que pour DIEU, soit pour l'adorer, soit pour le bénir, le louer, le supplier, le dédommager, le contenter, le satisfaire, étendre son règne, faire connaître et sanctifier son nom, soumettre à sa volonté l'univers entier. La Religion est donc le principe de toute notre vie spirituelle, de tout ce que nous faisons pour répondre aux

[1] Religio est quædam protestatio fidei, spei et charitatis, quibus homo primordialiter ordinatur in Deum. — S. Thomas, II, II, q. CI, a. 3 ad 1. — Religio habet duplices actus : quosdam quidem proprios et immediatos, quos elicit, per quos homo ordinatur ad solum Deum, sicut sacrificare, adorare, et alia hujusmodi; alios autem actus habet, quos producit mediantibus virtutibus quibus imperat, ordinans eos ad divinam reverentiam. — II, II, q. LXXXI, a. 1, ad 1.

[2] Quonam modo quæris sit colendus Deus? — Hic si respondero, fide, spe et charitate colendum Deum, profecto dicturus es, brevius hoc dictum esse quam velles. — *Enchiridion*, cap. II et III. — Patr. lat., t. XL, col. 232. — Le S. Docteur a dit aussi : Veræ virtutes, nisi in eis quibus vera inest pietas in Deum, esse non possunt. — *De civit. Dei*, lib. XIX, cap. IV, n. 5. — Patr. lat., t. XLI, col. 631.

[3] Sive manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis : omnia in gloriam Dei facite. — I Cor. X, 31.

desseins de DIEU en nous, et de tout ce que nous nous imposons de fatigue, de sollicitude, pour le salut de nos frères [1].

Mais parce qu'il est utile de diviser les divers sujets, afin de mieux voir l'excellence propre de chacun, nous traiterons successivement de diverses vertus en Notre-Seigneur. Seulement, il nous paraît important de considérer d'abord cette grande vertu de Religion par

[1] On voit ici notre pensée. Nous reconnaissons, avec saint Thomas et le plus grand nombre des théologiens, que la religion est aussi une vertu spéciale qui a pour objet le culte de Dieu. Ainsi comprise, elle est inférieure aux vertus théologales, et appartient à la vertu cardinale de justice. Rien n'est respectable comme cette manière d'envisager la religion, à cause des autorités qui lui assignent cette place. Mais nous avouons que nous nous rangerions volontiers à l'avis d'un théologien de mérite, M. l'abbé Martinet, qui dit dans sa Théologie morale : Virtus religionis in se continens virtutes theologicas nec ab eis specie differt.

[illegible]

[illegible]

laquelle la créature reconnaît n'exister que pour se référer à DIEU, comme étant la source et l'origine de tout dans notre vie surnaturelle. « Ne saviez-vous pas, dit Notre-Seigneur, que je devais être à ce qui est de mon Père ? » « Le Pontife, dit saint Paul, est établi pour être à ce qui se rapporte à DIEU. »

La Religion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST est un ravissant spectacle à contempler. C'est le grand caractère de l'Incarnation, et c'en est la fin. La Religion fut la vie temporelle de JÉSUS, et c'est sa vie éternelle ; et nous avons dit qu'à proprement parler, toute la Religion qui est due au Père, c'est Lui. Dès le commencement son regard se fixa sur ce Père Saint, sur son Etre, son Essence, sa vie immanente, ses actes intérieurs, son innascibilité et sa génération, son amour pour son Verbe et la procession du Saint-Esprit en unité de principe avec le Fils, la mission des Personnes divines, leurs attributs, leurs relations, leurs œuvres extérieures, en l'unité de l'Essence divine, leurs droits, leurs intérêts, leurs vues, leurs desseins, tout ce qu'il convient de faire monter d'hommage à tant de Majesté, à tant de Sainteté, à tant de Beauté, à Celui qui est l'Etre. Il voyait DIEU et ce que DIEU mérite, de toute manière, ce qu'il mérite d'adoration, d'amour, de félicitation, de complaisance, de conjouissance, de condoléance, de reconnaissance, de préférence, de confiance, de prière, de satisfaction, d'adhésion à sa volonté, et tout le reste que nous ne savons pas même nommer. Il voyait tout cela... ; et qui dira jamais les élévations de l'adorable Victime, ses transports, ses joies, ses louanges, tout ce qui remplissait son cœur, en présence, à la vue de DIEU, son Père ? Qui pourra exprimer, en même temps, ses prostrations, ses abaissements, ses anéantissements ? Qui

pourra nous apprendre dans quels abîmes il voulait descendre, et se perdre, et disparaître, pour honorer, par cette sorte de destruction de son être créé, l'Être incréé de DIEU, et, par cette sorte d'immolation de cet être même, la Réalité et le Tout de son Père? Le sein de MARIE, Bethléem, Nazareth, la Vie publique, la Passion, le Ciel, le Tabernacle, sont remplis de cette très haute, très profonde et vraiment inexprimable Religion [1].

Notre-Seigneur disait un jour à la pécheresse de Samarie, « que le Père cherche des adorateurs en esprit et en vérité [2] ». Il était, Lui, « l'Adorateur en esprit et en vérité » et vraiment l'unique « que le Père cherche ». Car ce n'est qu'unies à l'adoration de son Fils, que les autres adorations peuvent lui plaire. Adorer « en esprit », c'est adorer dans l'intime même de l'âme, et non point seulement au dehors par des signes extérieurs; adorer « en esprit », c'est adorer selon toute la perfection avec laquelle l'Esprit Saint, qui est une Personne divine, nous porte à adorer; adorer « en vérité », c'est adorer selon tout ce que DIEU mérite, et qu'il attend de nous; c'est adorer avec pleine connaissance de ce que DIEU est, et

[1] « Sa vie était une vie d'une incomparable adoration rendue à son Père, une vie d'humble soumission au Créateur de sa sainte humanité, une vie de profond respect pour DIEU, dont il voyait les perfections dans toute leur splendeur; en un mot, c'était un culte véritable qui avait sa raison d'être dans le sentiment qu'avait JÉSUS du néant de son âme humaine. Les hommages qu'il offrit à la Sainte Trinité dans le cours de cette sainte vie, surpassent de beaucoup le culte que tous les mondes possibles auraient pu lui rendre. Chacune des affections de son Cœur Sacré avait un prix infini; et, comme elles étaient innombrables, il est permis de dire qu'il rendait à chaque instant à DIEU un culte infini de gloire. » — P. Faber, *Le Saint-Sacrement*, Liv. II, sect. III.

[2] Venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate. Nam et Pater tales quærit, qui adorent eum. — Joan., IV, 23.

avoir le désir intime, insatiable, de lui donner tout ce qui lui est dû ; c'est ne voir que son Etre, qui est tout, et n'avoir de mouvement que pour s'humilier et s'anéantir en sa présence, afin d'honorer la majesté et l'infinité de cet Être, qui est seul l'Etre véritable.

Or tout cela, que nous disons en bégayant, était l'état, les dispositions toujours actives, l'acte incessant et inexprimablement amoureux de Jésus. Nous disons : amoureux ; car, finalement, la Religion c'est l'amour. La Religion opère dans l'amour, et s'achève, et se consomme dans l'amour[1]. L'amour est sa forme, sa beauté, son être. C'est l'amour qui adore, c'est l'amour qui loue, bénit, supplie, expie, et, en s'anéantissant, trouve l'union avec l'Etre qui est son Tout.

Ainsi Jésus honorait sans cesse son Père par la variété et l'unité des actes de sa divine vie ; mais il n'adorait pas seul, il n'opérait pas isolément les actes de la plus sublime Religion. Tout ce que Jésus, notre Prêtre, notre Hostie, a fait en lui-même, il l'a fait pour lui-même et en même temps pour nous, c'est-à-dire en notre nom, en notre place, en notre faveur, comme ne faisant qu'un avec nous, sans jamais s'isoler de nous, nous prenant toujours avec lui, et cela indissolublement, parce qu'il n'est, en quelque sorte, complet qu'en nous, selon une expression très extraordinaire de saint Paul[2].

Cette unité de Jésus-Christ et de son Corps mystique est un des enseignements les plus fréquents, et, peut-être, l'enseignement favori de saint Augustin, dans

[1] Non colitur Deus nisi amando. — S. Augustin. *Epist.* CXL, alias 120, cap. XVIII, n. 45. — Patr. lat., t. XXXIII, col. 557. — Quid est pietas, nisi Dei cultus? Et unde Ille colitur, nisi Charitate? — *Epist.* CLXVII alias 29, *Hieronymo*, cap. III, n. 11. — t. XXXIII, col. 737. — Idem, *de Trinitate*, lib. XII, cap. XIV, n. 22. — t. XLII, col. 1010.

[2] (Ecclesia) quæ est corpus ipsius, et plenitudo ejus. — Eph. I, 23.

ses *Discours sur les Psaumes* [1]. Or il résulte de cette magnifique et touchante doctrine, que Notre Seigneur, Hostie d'adoration, de louange, de très parfaite Religion en un mot, devant la Majesté de son Père, durant toute sa vie, sur la croix, au ciel, au saint autel, nous fait Hosties comme lui et avec lui et en lui. Car il est le Chef, le Roi de toute créature ; nous sommes tous offerts, les Anges aussi. Il se fait notre représentant, notre supplément. Il élève nos âmes vers le Père, il les abaisse et il les anéantit. Rien n'est obstacle à l'exercice de cette sacrificature. Sa Religion embrasse tout, tous les lieux et tous les temps, d'une éternité à une éternité, des limites les plus infimes de la création jusqu'à l'homme, jusqu'à l'ange, jusqu'à MARIE : immense oblation, universelle louange, culte qui comprend tout ce qui n'est pas DIEU. Il est vrai que JÉSUS seul suffit au Père ; et que, tout le reste faisant défaut aux vues de notre Victime, ou résistant volontairement à l'exercice de sa Religion, le Père aurait tout ce qui le satisfait ; il est vrai que notre Reli-

[1] Nous aurons l'occasion de citer quelquefois le saint Docteur sur ce beau sujet. Recueillons ici les paroles suivantes : Sicut enim corpus unum est, ait Apostolus, et membra multa habet, omnia autem membra corporis, cum sint multa, unum est corpus : ita et Christus. Non ait : Ita et Christus et corpus ; sed : Corpus unum, membra multa, ita et Christus. Totum hoc, et firmate omnino memoriae mandate, tanquam filii ecclesiasticae eruditionis et fidei catholicae, ut cognoscatis Christum caput et corpus, eumdemque Christum Verbum Dei unigenitum aequalem Patri ; et inde videatis quanta gratia pertingatis ad Deum, ut ipse voluerit esse nobiscum unus, qui est cum Patre unus. — *In Psalm.* CXLII, n. 3. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1846. — Item. — *Ibid.* col. 1847. — *In Ps.* XXXVII, n. 6. — t. XXXVI, col. 401. — *In Psal.* LIV, n. 17. — col. 640. — Christus caput est et corpus ejus..... nobis loqui separatim, quia habuit esse separatus. Unum : Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem saeculi. Si nobiscum est, loquitur in nobis, loquitur de nobis, loquitur per nos, quia et nos loquimur in illo. — *In Psalm.* CXL, n. 1. — Christus ubique diffusus..... cum omnium in omnibus psalmis, vel psallentem, vel gementem, vel laetantem in spe, vel suspirantem in re, auscultamus jam et familiariter habere debemus. — *In Psalm.* XLII, n. 1.

gion, unie à celle de JÉSUS, n'ajoute rien à son mérite et à sa perfection ; mais il est dans l'ordre que toute créature glorifie le Créateur. JÉSUS prend l'initiative de cette glorification. Avant même que nous existions, nous sommes consacrés, et nous l'avons été dès le moment où JÉSUS a dit, au sein de sa Mère : « Voilà que je viens, ô DIEU ! » Or, il est nécessaire que la Religion de JÉSUS se dilate en nous. DIEU mérite que tout ce qu'il a créé, soit pénétré de cette Religion très parfaite. Il mérite de recevoir, de tous les points du temps et de l'espace, l'hymne de l'adoration et de la louange. Et c'est afin que cet honneur lui soit fait (quelle que soit plus tard la conduite de la créature libre, sa correspondance ou son infidélité), que JÉSUS a la volonté et l'intention de tout offrir en sacrifice et en holocauste à son Père.

Oh ! qu'il nous sera bon de ratifier cette oblation, d'y applaudir et de vouloir être, à chacun des instants de notre vie et dans tout notre être, un parfait adorateur du Père, un fidèle religieux de sa Majesté, une Victime humble et soumise de son Amour et de son bon Plaisir ! — Nous aurons à revenir sur ces pensées, dans le cours du Livre deuxième.

Nous ne pouvons négliger d'ajouter un mot de la Religion extérieure de JÉSUS, c'est-à-dire, de la manifestation qu'il a daigné faire de son respect, de sa reconnaissance, de son amour, de son zèle pour son Père, soit par ses actes, soit par ses paroles. Il suffit de citer l'Evangile. « JÉSUS leur dit : Ne saviez-vous pas qu'il me faut être appliqué aux choses qui sont de mon Père ?[1] » « Il passait la nuit dans la prière[2]. » Il levait, en priant, « les

[1] Luc. II, 49.
[2] Luc. VI, 12.

yeux vers son Père [1]. » Il protestait que « son Père seul est bon [2]. » Il disait « que, s'il se glorifiait lui-même, sa gloire ne serait rien [3]; mais qu'il ne vivait que pour son Père [4]. Sa nourriture était de faire la volonté de son Père [5]. Ce qui plaisait à son Père, c'est ce qu'il faisait toujours [6]. » Il disait encore : « Il faut que le monde sache que j'aime mon Père [7]. Si je donne ma vie, c'est que j'en ai reçu le commandement de mon Père [8]. » Après l'institution de l'Eucharistie, « il dit un hymne » avec ses Apôtres [9]. Au Jardin des Olives, il était prosterné à deux genoux, et la face contre terre, devant la Majesté de son Père; et il priait longuement, disant toujours la même parole : « Père, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi; cependant que votre volonté soit faite et non la mienne [10]! » Avant d'expirer, il dit : « Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains, et il inclina la tête pour mourir [11]. »

Quelle Religion !... Ces hommages extérieurs d'actes et de paroles, sont l'expression très fidèle de l'hommage intérieur de tout son être à la volonté, aux décrets, aux desseins de DIEU, son Père. Qu'ils sont beaux ces regards élevés vers le ciel! Qu'elle est touchante l'attitude de ce Suppliant, qui a fléchi les genoux, qui est tombé la face contre terre ! Et que dire de cette tête si humblement in-

1 Joann. XVII, 1.
2 Luc. XVIII, 19.
3 Joann. VIII, 54.
4 Joann. VI, 58.
5 Joann. IV, 34.
6 Joann. VIII, 29.
7 Joann. XIV, 31.
8 Joann. X, 18.
9 Matth. XXVI, 30.
10 Luc. XXII, 42.
11 Luc. XXIII, 46. — Joann. XIX, 30.

clinée, non devant la mort, mais devant l'ordre et le bon plaisir du Père qui reçoit le Sacrifice, et à qui la douce Victime remet son esprit, en mourant pour son amour!...

Nous n'avons pas cité tous les textes de l'Evangile, qui se rapportent directement ou indirectement à la Religion extérieure de Jésus. Ce n'était pas nécessaire. Il est facile à chacun d'y suppléer. Mais comme on sent profondément que Jésus est bien le Prêtre et l'Hostie de Dieu! Quelle merveilleuse et touchante parole que celle-ci : « Il faut que le monde sache que j'aime mon Père! » Sa Religion est amour; mais il y a dans son Cœur des flammes de charité qui s'élèvent sans cesse vers son Père et dont les ardeurs le consument; et il veut que le monde connaisse ses flammes et ses ardeurs. Donnons au Cœur de Jésus la satisfaction qu'il veut avoir. Arrivons à connaître, avec sa grâce, ce qu'il est, cet amour dont il parle, cette dilection filiale qui est le fond de sa vie, de son être, sa vie, son être même, très douce Hostie!

CHAPITRE XII

L'AMOUR DE NOTRE DIVINE VICTIME POUR DIEU SON PÈRE. — SON AMOUR DE COMPLAISANCE ET DE RECONNAISSANCE.

La Religion, qui nous fait rendre à Dieu tout ce qui lui est dû, comprend l'amour. Saint Augustin nous l'a appris. *Non colitur Deus, nisi amando.* Mais l'amour est, dans la Religion, ce qu'il y a de plus saint et de plus sublime. Il est le sommet où l'âme s'élève pour contracter avec Dieu la plus étroite union. « La charité s'unit à Dieu pour se reposer en lui-même, non pour en retirer quelque avantage ; et c'est pourquoi elle est plus noble que la foi et l'espérance, et, par là même, que toutes les autres vertus [1]. » Ainsi parle saint Thomas. C'est du reste l'oracle de saint Paul lui-même [2].

L'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour son Père ! Immense sujet ! Comme il faut que la suite des pensées qui nous occupent dans ce travail, nous amène à le traiter, pour que nous ayons la témérité de l'aborder ! Évidemment, c'est dans le Mystère de l'Incarnation, c'est

[1] Charitas attingit ipsum Deum, ut in ipso sistat, non ut ex eo aliquid nobis proveniat ; et ideo charitas est excellentior fide et spe, et per consequens omnibus aliis virtutibus. — S. Thom. II, II, q. xxiii, a. 6.

[2] Major autem horum est charitas. — I Cor. xiii, 13.

dans les dispositions du Verbe fait chair, c'est dans l'état d'Hostie du Père, que le Verbe divin a voulu avoir, en présence de sa divine Majesté, tout ce qu'il y a de plus merveilleux, de plus grand, de plus saint, — au moins à notre point de vue ; car, en vérité, et selon la substance des choses, il n'y a en Notre-Seigneur rien que l'on puisse appeler plus parfait ou moins parfait, toutes choses étant également saintes, à cause de l'union hypostatique, qui les fait toutes également adorables.

Nous pouvons considérer Notre-Seigneur en rapport avec son Père, de différentes manières : premièrement, avec l'Être divin de son Père : — secondement, avec cet Être, en tant qu'il était source de grâces pour son Humanité ; — troisièmement, en tant que cet Être adorable apparaissait à cette divine Victime comme digne d'honneur et de gloire dans le monde ; — enfin, sous un quatrième aspect, suivant lequel il était, aux yeux de JÉSUS, infiniment digne d'être dédommagé de ce que les hommes ne lui rendent pas amour pour amour. Diverses vues du Verbe incarné contemplant son Père, qui donnaient lieu à quatre sortes d'amour (toujours suivant notre manière défectueuse de concevoir et d'analyser de telles merveilles) : un amour de Complaisance, — un amour de Reconnaissance, — un amour de Bienveillance, — et un amour de Condoléance.

Nous essayons de décrire ces inénarrables mystères.

Saint Denys appelle la charité « une force qui unifie, rassemble et concentre excellemment dans le Beau et le Bien [1]. » Cette force divine, ce mouvement impétueux

[1] Est nomen virtutis cujusdam unificæ ac collectivæ excellenterque contemperantis, quæ in pulchro et bono per pulchrum et bonum præexistit, et ex pulchro et bono propter pulchrum et bonum emanat. — *De Div. nominib.* cap. IV, § 12. — Patr. græc., t. III, col. 706.

et doux, ce transport amoureux et tendre, plein de joie, d'une joie d'extase [1], était la vie constante de notre adorable Victime ; et cette vie, c'était son amour pour son Père : **amour de complaisance d'abord.**

L'amour de Complaisance est celui de l'âme, qui, contemplant la Beauté infinie, immuable, éternelle, « toujours ancienne et toujours nouvelle [2] » de l'Être divin, avec ses ineffables perfections, ses profonds, glorieux et essentiels attributs, avec sa vie intime, la vie de la Trinité, et ses œuvres extérieures, DIEU en un mot, se repose, se réjouit, n'a de consolation, de contentement, de tressaillement, de félicité et de vie, que dans la connaissance, l'intime certitude et la vue claire et sûre de cette Beauté éternelle, de ce Bien indéfectible et infini ; oublie, sous l'empire de cette surnaturelle vision, tout ce qui n'est pas son DIEU ; et se complaît, en tout elle-même, de ce que DIEU est cette Beauté et ce Bien qu'elle contemple, dont elle sait pourtant qu'elle ignore plus qu'elle ne connaît, l'Être divin possédant une infinité d'amabilités absolument impénétrables au regard humain [3]. Mais, que DIEU soit ce qu'il est : si grand, si puissant, si saint, si libre, si beau ; absolu dans son Être, ayant son Être par lui-même,

[1] Ipse Deus propter amorem est extasim passus. — Denys Areop. ap. S. Thom. I. II, q. XXVIII, a. 3.

[2] Pulchritudo tam antiqua et tam nova ! — S. August. Confess. X, 27. — Patr. lat., t. XXXII, col. 795.

[3] Cum igitur praeceptum acceperimus charitatem in Deum habendam, in ipsa conditione [illegible] nobis [illegible], per quam [illegible] ad quem diligendum impellimur... Nam et revera pulchrum [illegible] appetunt omnes... Verum, quid est quaeso pulchritudine divina admirabilius ? Quae cogitatio Dei majestate [illegible] gratiosior ? [illegible] Inexplicabiles prorsus [illegible] quae [illegible] fulgurantissima [illegible] pulchritudinis [illegible] fulgore. — S. Basil. Regulae fusius tractatae, interrogat. II. — Patr. graec., t. XXXI, col. 910.

étant Père, Fils et Saint-Esprit, nécessairement, substantiellement; encore une fois, que Dieu soit Dieu, et non seulement que Dieu soit Dieu (s'il est permis d'user d'un tel langage), mais que Dieu, étant ce qu'il est, soit à Lui-même sa propre gloire, sa propre louange, sa propre félicité; de sorte, qu'en tout état de chose, Dieu se suffise, Dieu se contente, Dieu trouve éternellement, et essentiellement en lui-même, ce qui est son suprême bonheur, son infini contentement... c'est là la jouissance de l'âme qui le connaît, qui s'élève à lui par l'amour; c'est son transport, sa très douce complaisance, son inexprimable joie.

Bien des âmes — les âmes des saints — ont connu cet amour. Mais comment parler de l'amour de Complaisance de notre Prêtre, de notre Hostie? Il était toujours en présence de son Père, précisément en sa qualité de Prêtre et d'Hostie; et son regard, dans la claire lumière, non d'une foi vive, mais de la Gloire même, contemplait sans voile la suprême et glorieuse Beauté de l'Etre divin; et, l'amour de Complaisance dont son Cœur était inondé, transporté, consumé, l'Éternité seule nous en apprendra quelques-uns des profonds secrets. Mais, jusque-là, nous n'en saurons vraiment rien. Le même saint Denys, que nous avons cité, a dit: « Que l'amour est extatique, et que, sous son empire, celui qui aime n'est plus à soi, mais à celui qui est aimé [1]. » Il ajoute: « Le grand Paul, possédé du divin amour, dont la force le ravissait en extase, s'écriait avec sa voix divinisée: « Ce n'est plus moi qui vis ». Voilà bien le véritable amant, passé, comme il le dit, de lui-même à Dieu, vivant non plus

[1] Est præterea divinus amor exstaticus, qui non sinit esse suos eos qui sunt amatores, sed eorum quos amant. — *De Div. nomin.* cap. iv, § 13. — Patr. græc., t. III, col. 711.

de sa vie propre, mais de la vie souverainement chère de l'Objet de son amour [1]. »

L'extase de Paul est d'une grande beauté surnaturelle; et cependant qu'est-elle en comparaison de l'élévation, des tressaillements, de la joie de l'âme de JÉSUS, contemplant la Beauté de l'Être divin, et aimant cet Être divin, suivant toute la force de sa vision et de sa science, qui étaient en quelque manière infinies, à cause de la lumière même, principe de cette science, qui est DIEU, et à cause de la nature même de son amour qui était l'Esprit-Saint? Car l'amour dont Notre-Seigneur aimait ainsi son Père, c'était le même Esprit-Saint dont il l'aime éternellement. Il est vrai qu'il en est ainsi de nous, c'est-à-dire que l'amour surnaturel que nous avons pour DIEU, est l'amour même dont s'aiment les Personnes divines, et cet amour c'est le Saint-Esprit; mais nous aimons sans voir la Beauté de l'objet aimé, nous aimons et notre amour est imparfait comme notre science de DIEU. Tandis que JÉSUS aimait suivant toute la connaissance qu'il avait des amabilités de son Père; et cette connaissance, puisée dans la Vision béatifique elle-même, était nécessairement sans voile et sans ombre, et par conséquent très parfaite.

[1] Unde divinus Paulus, divino ille amore captus, et virtutis ecstaticæ particeps factus, divina voce ait : *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus*; tanquam verus amator, et qui excessit, ut ipse ait, Deo, et non suam vitam vivens, sed amati tamquam vehementer dilectam, vivens. — Id. *ibid.* — « L'âme qui est en l'exercice de l'amour de complaisance, crie perpétuellement en son sacré silence : Il me suffit que DIEU soit DIEU, que sa bonté soit infinie, que sa perfection soit immense; que je meure ou que je vive, il importe peu pour moi, puisque mon cher Bien-Aimé vit éternellement d'une vie toute triomphante. La mort même ne peut attrister le cœur qui sait que son souverain Amour est vivant. C'est assez pour l'âme qui aime, que celui qu'elle aime plus que soi-même soit comblé de biens éternels, puisqu'elle vit plus en celui qu'elle aime, qu'en celui qu'elle anime; ains qu'elle ne vit pas elle-même, mais son Bien-Aimé vit en elle. » — S. François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, Liv. V, ch. III.

Il y avait donc, en notre douce Victime, ce que nous appellerions une perpétuelle extase de joie, à la vue de tant de perfections infiniment aimables[1]; mais, encore une fois, adorons, bénissons notre DIEU et Sauveur de ce qu'il daigne nous laisser entrevoir de telles magnificences de sa vie humaine; et attendons l'éternité pour voir, non plus « en énigme, mais face à face », de telles splendeurs divines.

Nous pourrions seulement nous demander ici, comment se conciliaient dans l'âme bienheureuse de JÉSUS cette immense joie, cette jouissance ineffable en présence des amabilités de son Père, toujours contemplées, toujours louées, toujours aimées, cet incomparable et béatifique ravissement, et la complaisance universelle qu'il éprouvait dans tout son être, son esprit, son cœur, sa volonté, charmés, transportés, tout énivrés par la contemplation d'un tel spectacle éternellement beau, — et en même temps la douleur, la tristesse, la désolation qu'il éprouva sur le Calvaire, et même durant toute sa vie.

Manifestement nous sommes en présence d'un profond mystère. Mais, s'il nous était permis d'en bégayer un mot, nous dirions qu'il y avait, en Notre-Seigneur, la Victime de louange et la Victime d'expiation. La Victime de louange contemplait par la partie supérieure de l'âme, qui est l'intelligence, la Beauté infinie de l'Être divin, et cette vue remplissait son âme d'une joie immense et inaltérable; mais la Victime d'expiation était particulièrement affectée de la vue du péché, de la malice de l'homme, dans cette partie inférieure de l'âme où réside

[1] Voir, sur ce sujet, quelques belles pages dans les *Élévations sur la vie et la doctrine de N.-S. Jésus Christ*, par Mgr Gay, Év. d'Anthedon. — IXe Élévat.: De la joie comme état premier et principal de la tres sainte âme de JÉSUS (t. I, p. 71).

la sensibilité ; car Notre-Seigneur possédait, dans toute leur perfection (nous l'avons dit), toutes les facultés de l'âme humaine. Cette divine sensibilité était donc en lui affectée douloureusement et sans interruption de tout ce que réclame l'expiation, c'est-à-dire des tristesses intérieures et de la souffrance qui afflige le corps. Et, parce que c'est en cette qualité de Victime d'expiation, et non comme Victime de louange, que Notre-Seigneur opérait notre salut, la Divinité qui était en lui, refusait toute consolation à l'humanité en sa partie inférieure, afin que rien ne manquât à la fin qu'il fallait atteindre, selon le dessein de DIEU le Père[1].

L'amour de Complaisance est l'état le plus élevé de l'âme de JÉSUS Victime, et il demeure éternellement la plus sublime expression des rapports qui existent entre lui et son Père céleste. Cet amour est la vraie gloire, la très pure louange du Verbe ; c'est son cantique, ce beau cantique dont saint François de Sales a dit : « Après avoir ouï toutes les louanges que tant de différentes créatures, à l'envi les unes des autres, rendent unanimement à leur Créateur ; quand enfin on écoute celle du Sauveur, on y trouve une certaine infinité de mérite, de valeur, de suavité, qui surmonte toute espérance et attente du cœur... Sa voix retentit au-dessus des Séraphins et de toute créature ; il a la vue « du chevreuil » pour pénétrer plus avant que nul autre en la beauté de l'objet sacré qu'il

[1] « Il fallait que le Fils de DIEU sentît en lui-même une oppression bien violente, pour s'écrier comme il fit : « Et pourquoi, mon Père, m'avez-vous abandonné ? » Il fallait pour cela que la divinité de JÉSUS-CHRIST se fût comme retirée en elle-même, ou que, ne laissant sentir sa présence que dans une certaine partie de l'âme (ce qui n'est pas impossible à DIEU, qui sait diviser l'esprit d'avec l'âme (Hebr. IV, 12), elle ait abandonné tout le reste aux coups de la vengeance divine. » — Bossuet, *Prem. serm. sur la Passion*, 3e partie.

veut louer; il aime la mélodie et louange de la gloire de son Père plus que tous; c'est pourquoi il fait des tressaillements, des louanges et des bénédictions au-dessus de tous[1]. »

L'aimable Saint ajoute : « Oh! quelle suavité à nos cœurs, quand nos voix, unies et mêlées avec celle du Sauveur, participeront à l'infinie douceur des louanges que ce Fils bien-aimé rend à son Père éternel[2]! »

Un autre amour qui embrase le Cœur de notre divine Victime, c'est l'amour de Reconnaissance. « DIEU est Charité[3]. » Ce DIEU que JÉSUS contemple sans cesse, et qu'il adore, et qu'il aime, si parfait, si absolument beau et bon, n'est pas seulement bon en lui-même, en son essence, il est bon au dehors de lui; tout ce qui existe est une communication faite à l'extérieur de sa bonté essentielle. Et ce qui fait voir l'excellence de cette bonté pour ses créatures, c'est que, les aimant, ce n'est pas en elles-mêmes qu'il les aime, c'est en lui, ou plutôt, c'est toujours lui-même et lui seul qu'il aime en chacune d'elles[4]. Ce qui montre la solidité, la force et la perfection de son amour. La créature, qui sait qu'elle est ainsi aimée, et qu'elle reçoit, par la vertu propre à cet amour, tous les biens dont elle est enrichie, entre dans les sen-

[1] *Traité de l'amour de Dieu*, liv. V, chap. XI.

[2] Ibid.

[3] I Joann. IV, 8.

[4] Amor tuus bonitas tua est, o summe Bone et summum Bonum !... Amas te in teipso, cùm à Patre et Filio procedit Spiritus Sanctus, etc. Amas et teipsum in nobis, mittendo Spiritum Filii tui in corda nostra, clamantem : Abba! Pater! Sic nos efficiens tui amatores, imò sic teipsum in nobis amans.

Guillelmi, abbat. S. Theodorici, *De contemplando Deo seu Soliloquia*, cap. VII, n. 14. — Inter opp. S. Bernardi. — Patr. lat., t. CLXXXIV, col. 374-5.

timents d'un amour très fort et très doux, l'amour de Reconnaissance.

Or, qui a été plus aimé de DIEU que JÉSUS? Qui a plus reçu, et qui a reçu comme lui? Il est « le Fils de la dilection du Père[1]. Le Père a mis en lui toutes ses complaisances[2]. Il a été prédestiné Fils de DIEU[3]. Il est le Principe et la Fin de toute chose[4]. Toutes choses sont en lui, et par lui, et pour lui[5]. Il est le Roi des rois, et le Dominateur des dominateurs[6]. Il est le Prêtre et l'Hostie uniques du Père, ce qui exprime la plus grande gloire. Il a plu à DIEU de tout réunir en lui[7], de sorte que toute créature reçoit de sa Plénitude[8]. Tout ce qui est communicable de l'Être divin, est en lui en plénitude : puissance, sagesse, sainteté, vérité, charité, beauté, vie[9]. Il est la figure de la substance divine ; il est la splendeur de sa gloire[10]. En un mot, « tout est en lui », et, par la communication qu'il fait de ce qu'il a reçu, « il est tout dans toute chose[11]. »

C'est pourquoi, le Cœur de JÉSUS Victime s'élève perpétuellement vers son Père en cantique d'action de grâces, et l'amour reconnaissant qui anime ce saint cantique, est encore un secret de l'éternité. Il aime son Père,

[1] Coloss. I, 13.
[2] Matth. III, 17.
[3] Rom. I, 4.
[4] Ego sum α et ω, primus et novissimus, principium et finis. — Apoc. I, 8 — XXI, 6 — XXII, 13.
[5] Coloss. I, 16, 17.
[6] I Tim. VI, 15.
[7] Ephes. I, 10.
[8] Joann. I, 16.
[9] Coloss. I, 19 — II, 9.
[10] Hebr. I, 3. — Quod potest accommodari ad humanitatem Christi. — Cfr. Corn. à Lap., in illud.
[11] Omnia et in omnibus Christus. — Coloss. III, 11.

dans les dons qu'il en reçoit; il aime les dons reçus, de l'amour même dont son Père les aime; et nous avons dit que, dans ses dons, c'est Lui-même que DIEU aime et non les dons qu'il fait. Quel abîme que l'amour de Reconnaissance en JÉSUS! Saint Denys a dit que « l'amour est comme un cercle éternel qui embrasse tout, qui entraîne tout, qui, procédant du Beau et du Bien, amène tout finalement au Bon et au Bien, toujours le même dans ses mouvements, et toujours tendant à une même fin, qui est DIEU [1]. » C'est l'état de l'âme de notre divine Victime : elle est toute dans l'amour, ou plutôt elle est elle-même l'amour, et tout ce qu'elle fait est amour, tout ce qu'elle sent est amour, et elle embrasse toute chose dans cet amour reconnaissant; elle embrasse toutes les créatures dont elle est l'Exemplaire et le Type, et elle les élève vers leur Principe et leur Fin, DIEU, dans l'acte incessant d'une gratitude infinie. Et quand nous parlons des créatures que JÉSUS embrasse, nous voulons exprimer cette disposition d'action de grâces qui, en lui, n'est pas seulement la reconnaissance qu'il doit à son Père pour tous les biens qu'il a reçus, mais encore celle qu'il lui offre pour tous les biens que les créatures ont reçus. Et cela doit être, non seulement parce qu'il est toujours notre supplément, mais parce qu'en vérité les créatures ne reçoivent que ce qu'il a d'abord reçu lui-même pour elles [2]. Ce qu'elles ont, est d'abord la propriété de JÉSUS, puisqu'elles ne reçoivent que de sa divine plénitude.

[1] Tanquam sempiternus circulus (divinus Amor), propter bonum, ex bono, in bono et ad bonum indeclinabili conversione circumiens, in eodem, et secundum idem, et procedens semper, et manens, et remeans. — *De Divin. nomin.*, cap. IV, § XIV. — Patr. græc., t. III, col. 714.

[2] Accepit Unigenitus Spiritum Sanctum propter nos, ut omnem sanctificet naturam. Non enim in suum commodum venit; sed ut nobis omnibus principium, et via, et janua sit bonorum cœlestium. — S. Cyrill. Alex., *in Joann. Evangel.* II. 1. — Patr. græc., t. LXX, col. 207.

Il ne nous est pas plus possible de parler convenablement de l'amour de Reconnaissance de JÉSUS, que de ses autres dispositions. Cet amour n'est pas seulement une des grandes occupations de toute sa vie. Il fut sa vie, il fut tout son être, il fut aussi sa joie et sa félicité. Remercier son Père fut le cantique de tous les battements de son Cœur, de tous les mouvements de vie qui étaient en lui, de tout son être théandrique, même considéré comme n'opérant pas, même simplement conçu comme établi devant son Père en qualité de Prêtre et d'Hostie. Ce qu'il est devant son Père, c'est la plus parfaite action de grâces, la plus parfaite que puisse recevoir le Père. Et il en sera ainsi à jamais. Il en est ainsi, pour la joie de notre exil, en son Église, qui possède son admirable Mystère d'amour, qui est JÉSUS lui-même, toujours consumé par les divines flammes d'une charité ineffable, et qu'il a voulu faire appeler du nom si beau d'*Eucharistie*, c'est-à-dire, Reconnaissance et Action de grâces.

CHAPITRE XIII

SON AMOUR DE BIENVEILLANCE. — SON ZÈLE POUR LA GLOIRE DE DIEU ET POUR LE SALUT DES AMES

Amour de Bienveillance envers DIEU, — Zèle pour sa gloire, — Amour du salut des âmes, sont des termes qui expriment presque la même pensée. Car, avoir pour DIEU de la Bienveillance, en d'autres termes, lui désirer du bien, ne peut signifier que le désir de sa gloire extérieure, dont nous faisons la demande, lorsque nous disons : « Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel[1] » ; et cette prière exaucée, c'est le salut des âmes. Il est vrai que DIEU tire sa gloire, non seulement du salut des justes, mais de la perte volontaire des pécheurs. Sa gloire consistera, au Jugement dernier et pour l'éternité, dans le triomphe de sa justice sur eux ; mais il aurait voulu (c'était son dessein miséricordieux, le plan de son cœur de Père), il aurait voulu ne trouver sa gloire que dans la fidélité de ses créatures, d'abord, et ensuite dans leur salut éternel.

Il est doux de penser que tout ce que nous pouvons désirer à DIEU de bien, d'honneur, de triomphe en ce

[1] Matth. vi, 9.

monde et en l'autre, se confond avec le salut des âmes. Les âmes sont comme la *matière* de sa gloire. Il ne retirera en aucune manière la gloire qu'il avait en vue, en créant le monde, si les âmes périssent. C'est bien là la charité de notre DIEU, qui ne veut avoir, dans le temps, d'autres intérêts que les intérêts de ses enfants [1].

Or, JÉSUS le sait. Notre douce Victime viendra en ce monde pour la glorification de son Père, pour son règne, pour l'établissement et la dilatation de son empire; mais, parce que tout cela ne peut se réaliser qu'en lui conquérant les âmes, il n'y aura dans son Cœur qu'un même amour, également fort, également consumant, également immolant, et également persévérant : l'amour du triomphe de son Père et l'amour des âmes. A cette fin, quelle est la vie de ce miséricordieux Rédempteur? Il prie sans cesse, il souffre, il travaille, il s'offre en Victime. Il dit : « Je suis venu jeter du feu sur la terre, et que désiré-je, sinon que la terre s'embrase [2]? » C'est le feu de l'amour de Bienveillance, ce sont les ardeurs de son zèle pour l'honneur de son Père, c'est la brûlante charité qui le consume pour les âmes. Il faut absolument que son Père triomphe, et que les âmes soient rachetées et sauvées : tout est là. Les trente-trois années de sa vie sont toutes remplies de cette passion intérieure; mais c'est surtout aux jours de sa vie publique, que cet amour apparait d'une manière plus sensible. Avec quelle tendre affection, il parle de son Père et des droits qu'il a à notre fidélité! Comme il veut gagner les âmes à son

[1] De là ces belles paroles de la Tradition des Pères : Hoc est enim maximum et maxime regium Dei opus (βασιλικώτατον ἔργον), humanum salvare genus. — Clem. Alexandr. *Pædagog.* I, 12. — Patr. græc., t. VIII, col. 370. — Nihil tam dignum Deo quam salus hominis. — Tertullian, *Adv. Marcion.* II, 27. — Patr. lat., t. II, col. 316.

[2] Luc. XII, 49.

service ! Comme il s'efface lui-même, pour que toutes se tournent vers ce Père bien-aimé [1] ! « Quand il sera élevé de terre, il attirera tout à lui [2] » ; mais il fait à son Père l'honneur de ce grand succès. « Nul ne peut venir à moi, dit-il, à moins que mon Père, qui m'a envoyé, ne l'ait attiré. Quiconque écoute d'abord le Père et comprend sa parole, vient à moi [3]. » Il meurt pour satisfaire son Père, en réparant sa gloire, et pour sauver nos âmes, en les arrachant à leur ennemi. Dans le mystère de sa Résurrection, ni la gloire du Père, ni la sanctification de nos âmes ne seront oubliées [4]. Le vénérable M. Olier écrit dans une de ses lettres : « Notre-Seigneur, dans le temps de sa Résurrection, priait incessamment pour la sanctification du Saint Nom de DIEU, et l'exaltation de sa gloire. Il était dans un désir ardent de l'augmentation de l'Eglise ; il priait son Père qu'il lui plût établir sur la terre son Eglise, qui est son véritable royaume, où il est reconnu Roi, où il a ses sujets, où il est obéi, où il fait observer ses lois [5]. »

Puis, viendra le jour où ce doux triomphateur, qui sera vainqueur parce qu'il est Victime, comme nous l'a appris saint Augustin, *Victor quia Victima*, se sera soumis toutes les âmes qui doivent composer son Corps mystique. « Alors la fin sera venue, dit saint Paul ; le Fils remettra

[1] Quid me dicis bonum ? Nemo bonus nisi solus Deus. — Luc. XVIII, 19.

[2] Joann. XII, 32.

[3] Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit eum... Est scriptum in Prophetis : Et erunt omnes docibiles Dei. Omnis, qui audivit à Patre, et didicit, venit ad me. — Joann. VI, 44. 45.

[4] Surrexit à mortuis per gloriam Patris. — Rom. VI, 4. — Resurrexit propter justificationem nostram. — Rom. IV, 25. — Nous lisons dans une oraison, au temps de l'Avent : Per ejus *salutiferæ* Ressurrectionis potentiam, ad æternam mereamur pervenire lætitiam. — *Secreta :* In mentibus nostris... *de B. V. M.*

[5] Lettre CXLIV, sous ce titre : *De la dignité et de la sainteté des Prêtres, par rapport à l'état et à la vie de Jésus ressuscité.*

sa conquête à Dieu et au Père, et le Fils se soumettra lui-même (en son Humanité et en qualité de Prêtre et d'Hostie éternelle) à Celui qui lui aura tout soumis, de sorte que Dieu soit tout en toute chose[1]. »

C'est le terme de la mission du Fils. Comme on le voit, ce Fils incarné, cette généreuse et amoureuse Victime, ne sépare jamais dans son amour, dans ses œuvres, dans son immolation, dans son triomphe, son Père, dont la gloire est la fin de tout, et les âmes, dont le salut est la matière de cette gloire.

Et c'est là une grande leçon que doivent méditer souvent les hommes apostoliques. Car, si nous ne voyons que les âmes seules, et non ce qu'elles sont pour le triomphe de Dieu et de notre Sauveur, il arrivera peut-être que leur état misérable de péché et leurs défauts nous rebuteront ; ou bien encore, nous contenterons-nous d'espérer qu'elles se convertiront avant la mort, et, puisque le salut éternel est définitivement atteint par une bonne mort, nous semblera-t-il que c'est assez, et qu'il ne faut pas se préoccuper davantage de leur conversion, rassurés que nous sommes par cet espoir. Mais, tandis que ces âmes vivent dans le péché, elles ne glorifient pas Dieu, elles ne lui font pas honneur, elles ne rendent pas hommage à son domaine, à ses droits, à sa rédemption, à son amour. Si, au contraire, nous unissons l'amour de Dieu, l'amour de Bienveillance à l'amour des âmes, nous possédons la vraie et complète grâce de l'homme apostolique[2].

[1] Deinde finis ; cum tradiderit regnum Deo et Patri... Tunc et ipse Filius subjectus erit ei, qui subjecit sibi omnia, ut sit Deus omnia in omnibus. — I Corinth. xv, 24, 28.

[2] « C'est cette divine passion (l'amour de bienveillance) qui fait tant faire de prédications, qui fait passer en tant de hasards cette multitude de Jésuites, de Capucins, de religieux et autres ecclésiastiques de toutes sortes

Nous aurons à revenir plus tard sur cette pensée, qui nous présente le zèle comme le fruit de l'amour divin, fruit d'autant plus abondant, fécond, propre à réjouir l'Eglise et à sauver le monde, que l'amour de Bienveillance sera plus ardent, plus profond, plus habituel dans une âme sacerdotale.

JÉSUS, Prêtre et Victime, est notre grand modèle. Il ne voit jamais les âmes que dans son Père. Il dit expressément : « Je connais mon Père et je donne ma vie pour mes brebis [1]. » Dès lors il ne s'épargne plus, dit saint Paul [2]. Tous les sacrifices, tous les supplices lui sont chers. Il aurait pu vivre sans souffrance, et même « dans la joie [3] »; c'est la douleur, la contradiction et l'opprobre qu'il choisit. Il disait un jour, pour que nous n'eussions pas à ignorer cette immolation de lui-même qu'il avait à subir sans cesse : « Génération perverse! jusques à quand vous supporterai-je [4]? » L'amour des âmes partout triomphe, soit que JÉSUS endure l'opposition, la persécution, la malice des Pharisiens et des Scribes, soit qu'il bénisse les petits enfants, qu'il console les affligés, qu'il guérisse les infirmes et les malades, ou qu'il se laisse presser et comme fouler par la multitude. Comme il donnera un jour son sang, il donne sa parole, ses conseils, ses encouragements, il multiplie ses belles

ès Indes, au Japon, en Maraignan... C'est cette passion sainte qui fait tant écrire de livres de piété, tant fonder d'églises, d'autels, de maisons pieuses, et, en somme, qui fait veiller, travailler et mourir tant de serviteurs de Dieu entre les flammes du zèle qui les consume et dévore. » — S. François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, liv. V, chap. IX.

[1] Sicut novit me Pater et ego agnosco Patrem : et animam meam pono pro ovibus meis. — Joann. X, 15.

[2] Etenim Christus non sibi placuit, sed sicut scriptum est : Improperia improperantium tibi ceciderunt super me. — Rom. XV, 3.

[3] Hebr. XII, 2.

[4] Quamdiu apud vos ero? Quamdiu vos patiar? — Marc. IX, 18.

et touchantes paraboles. Il se dit le bon Pasteur, et en quels termes! Rappelons-nous cette admirable révélation du Cœur de notre douce Victime. « Je suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. Le mercenaire, et quiconque n'est point pasteur, et qui ne possède pas en propre les brebis, voit venir le loup, et il abandonne les brebis, et il fuit... Je suis le bon Pasteur; et je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent. Comme mon Père me connaît, je connais mon Père (je connais ses vues, ses desseins, sa volonté, cette miséricordieuse condescendance qui lui a fait mettre sa gloire ici-bas dans le salut des pécheurs), et c'est pourquoi je donne ma vie pour mes brebis. Et j'ai d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail; il faut que je les amène, et elles entendront ma voix, et il n'y aura qu'un seul troupeau et un seul Pasteur. Voici pourquoi mon Père m'aime : c'est parce que je sacrifie ma vie, pour que de nouveau je la reprenne [1]. »

O Dieu ! quelles merveilleuses paroles! « Je suis le bon Pasteur... Je donne ma vie pour mes brebis... C'est parce que je donne ma vie, que mon Père m'aime... J'ai d'autres brebis; il faut que je les amène!... » C'est le caractère, c'est la fin, c'est l'œuvre de sa mission. Son Père l'aimera, c'est dire la gloire et le contentement qu'il en doit éprouver. « Et ce doux : *il faut*, dit le vénérable Auteur des *Élévations sur la vie et la doctrine de Jésus Christ*, ce doux « il faut! » C'est un monde, un vrai monde de lumière, de bonté, de grâce, d'espérance, de consolation, de salut. « Il faut » : c'est l'éternelle volonté de Dieu, son décret formulé et scellé; quelque chose, par conséquent, d'immuable, de souverain, d'irrésistible.

[1] Joann. x, 11-17.

« Il faut » : c'est le besoin de l'amour, qui commande même à la puissance et donne le branle à la volonté. C'est, en outre et par suite, la volonté et le besoin de JÉSUS, entré tout entier dans les saintes amours de son Père, et absolument docile et livré à tous ses vouloirs. « Il faut » : c'est le but de son Incarnation et le prix de son Sacrifice... Cela ne coûtera pas moins que la vie de JÉSUS; n'importe, « il le faut, *oportet.* » Cela n'aboutira point, sans que des milliers d'apôtres s'y dévouent, s'y dépensent et succombent à la peine; des millions de martyrs le paieront de leur sang. JÉSUS voit tout, compte tout, pèse tout; et cependant il dit : « Il faut que j'amène aussi les autres [1]. »

Nous savons pourquoi il monte au Calvaire. Le pieux M. Olier nous a appris quelle était son occupation après être ressuscité. Son Ascension fut son triomphe et le triomphe de son Père; c'était aussi (et voilà une autre joie profonde de son Cœur), c'était aussi le triomphe, annoncé et s'accomplissant déjà en sa personne, de toutes les âmes fidèles à son amour [2].

Il nous a donné sa Mère, il a fondé son Eglise, le Sacerdoce, la sainte Hiérarchie, les Sacrements, il a promis d'être avec nous jusqu'à la consommation des siècles, par sa grâce et son assistance, qui jamais ne feront défaut à ceux qui gouvernent et à ceux qui obéissent.

Des âmes sauvées : voilà l'incessant hommage, le culte, le témoignage d'amour qu'il veut donner à son Père [3].

Toujours vivant dans son Corps mystique, il est seul

[1] LVI[e] *Elévation* (t. I. p. 460).

[2] Si quo minus, dixissem vobis; quia vado parare vobis locum... ut ubi sum ego, et vos sitis. – Joann. XIV, 2. 3. – Et conresuscitavit, et consedere fecit in cœlestibus in Christo Jesu. – Eph. II, 6.

[3] De là cette parole de saint Grégoire le Grand : Nullum omnipotenti Deo tale est sacrificium, quale est zelus animarum. – *Homil.* XII, in Ezechiel. n. 30. -- Patr. lat., t. LXXVI, col. 932.

le principe de tout le bien qui s'y opère. Or, tous les dévouements qu'il inspire, toutes les immolations qu'il commande, les Docteurs qu'il suscite, les Saints de tous les siècles qu'il fait apparaître, les luttes dans lesquelles il nous engage, les épreuves qu'il veut que nous ayons à porter, certains temps de triomphe qu'il nous donne : tout cela est encore tout un ensemble de moyens, dont son Cœur se sert pour réussir à atteindre la fin unique qu'il aime : son Père glorifié et les âmes sauvées.

Oh! qu'il est vraiment beau, ravissant, digne de toutes nos félicitations, adorations et louanges, l'amour de Bienveillance de notre Prêtre et de notre Hostie, JÉSUS! Comme cet amour lui est un poids qui le presse! Quand il disait : « Je dois être baptisé d'un baptême (de sang) ; comme je suis pressé que ce baptême me soit donné [1]! » il parlait de ce qui devait être la consommation de son œuvre, de l'œuvre de son amour et de son zèle; car alors le Père aurait tout ce qui lui est dû de gloire, et les âmes de rédemption. Mais ce poids a pesé de tout temps sur son Cœur. Qu'il est touchant l'Enfant de Bethléem, et l'Adolescent de Nazareth, et le DIEU si humble de la Vie Publique, et le doux Agneau que l'on conduit à la boucherie, et notre adorable Crucifié, tout haletant, tout oppressé sous ce poids douloureux et aimé, mille fois aimé, de son Amour de Bienveillance! Comme ses désirs, ses sollicitudes, ses angoisses, ses espérances, ses succès, ses insuccès, ses joies, ses amertumes (autant de sentiments qui tour à tour oppressent ou relèvent son âme), comme cette vie tout animée d'un tel feu, de telles ardeurs consumantes ou vivifiantes, est belle à nos regards, timides, émus, mais si heureux de contempler un tel spectacle!

[1] Luc xii, 50.

CHAPITRE XIV

SON AMOUR DE CONDOLÉANCE. — ENCORE DU ZÈLE DE LA GLOIRE DE DIEU ET DU SALUT DES AMES

Il en est de l'amour de Condoléance par rapport à DIEU, comme de l'amour de Bienveillance. DIEU a droit à une gloire extérieure et à une félicité accidentelle. Nous lui souhaitons l'une et l'autre, nous avons à cœur qu'il possède cette gloire et qu'il jouisse de cette félicité; rien ne nous coûte : travaux, sacrifices, souffrances, pour qu'il n'en soit jamais privé. Et c'est l'amour de Bienveillance qui excite en nous ce zèle fervent, cette immolation généreuse et constante. Et nous réussissons quelquefois, et nous donnons alors à DIEU la consolation dont il est parlé dans les Livres Saints : « *Dominus Deus... consolabitur in nobis*[1]. »

Mais comme le Seigneur a, par ceux qui le servent, ses sujets de joie, il ressent, de la part de ceux qui l'offensent, d'intimes et profondes tristesses. C'est encore l'Ecriture qui nous l'apprend[2]. Les plaintes de DIEU y

[1] Dominus Deus aspiciet veritatem, et consolabitur in nobis, quemadmodum in protestatione Cantici declaravit Moyses : Et in servis suis consolabitur. — II Mach. VII, 6.

[2] Et tactus Dominus dolore cordis intrinsecùs. — Genes. VI, 6. — Dolor meus super dolorem (ait Dominus), in me cor meum mœrens. — Jerem. VIII, 18.

sont fréquentes. Nous les lisons surtout aux livres des Prophètes. « Je n'ai cessé d'avoir les mains tendues vers mon peuple, dit le Seigneur dans Isaïe; et ce peuple ne croit point à ma tendresse, et il me contredit, et il continue de marcher dans une voie d'erreur, égaré par ses propres pensées[1]. Cieux, écoutez; terre, prête l'oreille; car le Seigneur a parlé. Il a dit : J'ai nourri des enfants, je les ai exaltés; et ils m'ont méprisé. Hélas! je me consolerai; mais ce sera en les frappant comme des ennemis, et en exerçant sur eux ma vengeance[2]. » On peut lire dans Jérémie de semblables plaintes[3]. DIEU est affligé. Les péchés des hommes s'élèvent jusqu'à lui et blessent son Cœur, en même temps qu'ils provoquent sa colère.

Sans doute DIEU demeure immuable, dans sa paix et sa félicité éternelle[4]. Mais le péché qui contredit à tant de perfections adorables : à la Vérité de DIEU, à sa Sainteté, à sa Sagesse, à sa Majesté, à son Amour, à tous ses droits de Créateur, de Sauveur (car, c'est DIEU qui nous a sauvés en JÉSUS-CHRIST), le péché est un désordre, un mal qu'il repousse, qu'il condamne, qu'il hait d'une haine infinie; et cette haine, étant dans le cœur d'un Père qui voit, dans ses propres enfants, les auteurs de

[1] Isaïe, LXV, 2. — Rom. X, 20.
[2] Isaïe, I, 2. — I, 24.
[3] Jérémie, II, 12 et seq. passim.
[4] [illegible] — Tertull. adv. Marcionem, II, 16. — Patr. lat., t. II, col. 3[illegible]. — [illegible] — S. Aug. Confess., lib. I, cap. IV, n. 4. — Patr. lat., t. XXXII, col. [illegible]

cette iniquité, de cette ingratitude, de cet immense désordre, c'est la mystérieuse affliction, c'est la profonde tristesse dont parlent les Livres Saints.

Or, cette tristesse de DIEU et l'abominable péché qui en est la cause, ont fait verser des larmes abondantes à tous les saints. « Sachez, et voyez, s'écriait Jérémie, quel sujet d'amère douleur est ce mal, qui vous fait abandonner le Seigneur votre DIEU!... Ah! qui donnera à ma tête des larmes, qui changera mes yeux en deux sources de pleurs [1]? » L'amour de DIEU, tendre, filial, rend ses enfants fidèles inconsolables. Qu'il soit si bon, et qu'il ne soit pas aimé! si grand, et qu'il ne soit pas honoré! si infiniment beau, et que les hommes ne soient pas occupés à l'admirer, à le louer, à l'adorer, à le glorifier! Qu'il soit essentiellement le Roi, le souverain Maître de tout ce que nous sommes, de tout ce que nous possédons, l'Arbitre absolu de notre vie et de notre éternité, que réellement il soit « Tout en toute chose [2] », et qu'il soit considéré et traité par les uns comme un étranger, par les autres comme un être gênant, comme un ennemi par plusieurs, un ennemi dont on voudrait se défaire, que l'on poursuit d'insulte et de haine [3]!... Voilà

[1] Jerem. II, 19. — IX, 1.

[2] I Cor. XV, 28.

[3] Il y a, sur ce sujet, dans un ouvrage du P. Faber, *le Saint Sacrement*, une page saisissante que nous plaçons ici : « Partout où DIEU se montre dans l'histoire, nous le voyons abandonné de ses créatures, comme s'il existait quelque force répulsive ou centrifuge en lui, qui est le centre commun de tous les esprits, de toutes les âmes, de toutes les vies. La solitude se fait autour de lui à mesure qu'il s'avance. Il ne peut parvenir à être connu, ni aimé; on ne veut pas croire en lui. Dans tous les temps comme dans tous les lieux, le théâtre a toujours été l'heureux rival de l'eglise, la ville bruyante a toujours eu plus d'attrait que le triste monastère, et le pouvoir civil plus de partisans que la puissance ecclésiatique. Les hommes aimeraient mieux être asservis par l'Etat, que de devoir leur émancipation à l'Eglise. D'un côté est le monde, de l'autre est DIEU.

l'inconsolable et perpétuelle affliction des saints. Et voilà l'inexprimable, l'immense sujet de tristesse et de douleur du Saint des saints. Aucun langage, ni terrestre, ni céleste, ne pourrait dire ce qu'était la mortelle agonie du Cœur de l'adorable Victime, à la vue d'un seul péché mortel ; et qu'était ce donc que la vue de tous les péchés des hommes depuis Adam jusqu'à l'Antéchrist?... Nous sommes en présence d'insondables abîmes d'amertume et de désolation. Dès le premier moment de sa vie, quand JÉSUS dit : « Voilà que je viens ! », comme sur la croix, quand il prononça ces paroles : « Mon DIEU ! mon DIEU ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? », dans les jours si paisibles de Nazareth, et dans la gloire même du Thabor, comme sous les coups de verges de la Flagellation et le poids douloureux de la Croix, le sentiment de l'offense de son Père fut sa plus cruelle Passion. Il pouvait dire sans cesse : « Les opprobres dont vous êtes l'objet sont tombés sur moi [1]. » Et avec ces opprobres, que je

et ce n'est point [illegible] avec lui que se rangent le sang, le rang, la fortune, les talents, l'influence. Bien plus, il arrive de temps à autre qu'il est obligé de se mettre en contact avec ses créatures ; alors il faut qu'il souffre leur insolence et leurs outrages, et, le plus souvent, plus leur perversité s'exerce sur une grande échelle, plus elle a de succès.

[2] De plus, dans toute cette histoire de DIEU vivant au milieu du monde qu'il a fait, il semble qu'il n'y ait point d'harmonie, point de paix, point de bonne intelligence entre le Créateur et sa création. Ils sont toujours en lutte, toujours en guerre l'un contre l'autre ; et, ce qui rend le mystère plus incompréhensible encore, c'est que le monde paraît avoir une supériorité marquée dans toutes les circonstances. Lors même qu'il est vaincu, il refuse de reconnaître la main qui l'a terrassé. Il appelle ses défaites [illegible] des effets du hasard, des accidents, des lois ; mais il ne consent pas à les attribuer à la volonté arrêtée des trois Personnes divines, formant un seul DIEU. Ce sont là [illegible] des notions parfaitement justes sur la position de DIEU, lorsqu'il daigna se faire le contemporain des nations et des siècles de ce monde. » — *Le Saint Sacrement*, liv. III, sect. VII.

[1] Opprobria exprobrantium tibi, ceciderunt super me. — Ps. LXVIII, 10. — Rom. XV, 3. — q. 3. Opprobria et peccata contra te, o Deus, facta, [illegible] Christum afflixerunt atque ei [illegible]

prends pour moi, « les grandes eaux de la tribulation sont entrées dans mon âme. Je suis descendu et comme fixé dans des abîmes d'extrême tristesse. La mer n'a point d'abîmes plus profonds; une tempête de douleur m'a submergé [1]. » Qu'il était grand, qu'il était saint, vaste, élevé, sans limite de tous côtés, l'amour de Condoléance du Verbe incarné, Prêtre et Hostie du Père, pour ce Père bien-aimé, pour sa Sainteté, sa Majesté, sa Beauté, son Domaine universel, ses droits, et l'amour incompréhensible qu'il porte aux hommes, ses créatures! Qu'elle était sublime, merveilleusement admirable, aux yeux mêmes du Père, la tristesse amoureuse de son Fils! Quel honneur magnifique était pour sa Grandeur offensée, et quelle consolation pour son Cœur blessé, cette tristesse intérieure « du Fils de sa dilection! » ... Comme tout est beau et ravissant en Jésus!

Or, ce sentiment si douloureux, si amer, capable de le faire mourir à tout instant, n'opérait pas, en son Cœur si aimant et si tendre de Victime du Père, une affliction stérile. Cette offense, cette iniquité, ce désordre, ce mal, il voulait à tout prix les réparer; cette insulte, cet outrage fait à Dieu, il voulait absolument les expier, et par son expiation, les lui faire oublier; cet amoindrissement de son honneur, de sa gloire extérieure, il voulait, avec d'immenses ardeurs, l'en dédommager. Il était dévoré, consumé du désir de couvrir de tout son amour, de toutes ses adorations, de toutes ses satisfactions, de la glorieuse surabondance de sa parfaite Religion, tant d'ingratitude. Il voulait couvrir par la magnificence et

et me humiliavi, ut susciperem ea in me punienda et eluenda in carne meâ. — Cornel. à Lap. *in illud*, Rom. xv.

[1] Quoniam intraverunt aquæ usque ad animam meam. Infixus sum in limo profundi; et non est substantia. Veni in altitudinem maris, et tempestas demersit me. — Ps. LXVIII, 2, 3.

l'éclat de sa divine louange, l'horrible clameur des iniquités qui montait de la terre vers le ciel. Il s'interposait pour ainsi dire, « se présentant seul devant la face de son Père [1] », comme pour arrêter l'audacieuse rébellion des créatures s'élevant jusqu'à DIEU pour le déshonorer, si c'était possible, et d'autre part aussi, pour que ce DIEU, infiniment saint et digne de toute gloire, ne voyant, en quelque sorte, que l'humilité et l'amour de son Fils, ne vît point les détestables dispositions des hommes [2].

C'est ainsi qu'en notre très douce Victime, l'amour de Condoléance envers son Père et l'amour de Compassion pour nos âmes étaient un même amour. Et parce que, dans les desseins du Père, les péchés des hommes ne pouvaient être simplement couverts et ensuite oubliés, mais qu'il était nécessaire qu'ils fussent entièrement et universellement expiés, l'amour de Condoléance et l'amour de Compassion firent de JÉSUS une Victime d'expiation. « On ne vit pas dans l'amour sans douleur [3]. » Il porta sur lui tous nos péchés devant la face du Père. Il se présenta devant ce Père miséricordieux, comme s'il était seul coupable ; et parce qu'il était seul digne d'être sa Victime, seul assez saint pour être agréé, seul capable de réparer l'offense faite à sa Majesté infinie, et de satisfaire à son Cœur blessé, il se chargea de ce fardeau effroyable, le fardeau de toutes les iniquités du monde ; il en porta le poids trente-trois ans ; à la fin, il parut succomber, comme si cette charge horrible était intolérable, même à sa divine Puissance ; et succombant au Jardin des Olives et au Calvaire, le lourd fardeau fut comme

[1] Hebr. IX, 24.

[2] Bossuet a dit du Précieux Sang : « Que je sois tout couvert de ce sang! Que le vermeil de ce beau sang empêche mes crimes de paraître devant la Justice divine! » — *1er Sermon pour le Vendredi Saint*, 2e point.

[3] *De Imitat. Christi*, lib. III, cap. V, n. 7.

un pressoir qui fit sortir de ses veines et de toutes les ouvertures de son corps meurtri, tout son sang; et, dans ce sang, comme dans un nouveau déluge, déluge non de colère mais d'amour, « tous nos péchés furent lavés [1] », noyés, submergés, à jamais « ôtés » de devant la face du Père [2].

C'est ainsi que l'amour de Condoléance et l'amour de Compassion faisaient de JÉSUS une Victime d'expiation pour les pécheurs. Oh! que ces deux amours, ou plutôt cet unique amour est beau! DIEU est tout pour le cœur qui en est embrasé et consumé; et, parce que la joie, la consolation, le bon plaisir de DIEU est que les âmes l'honorent, tout ce qu'il y a dans ces âmes qui n'est pas pour son Cœur cette joie, cette consolation, ce plaisir, cet honneur, devient l'objet d'un zèle inextinguible: prières, labeurs de toute sorte, mortifications, sacrifices, tout est mis en œuvre; car aucune peine, ni intérieure ni extérieure, n'est comparable à la souffrance qu'éprouve l'âme apostolique à la pensée que DIEU est offensé et que cette offense n'est point réparée, et que les âmes qui se perdent, parce que l'offense de DIEU demeure sans expiation, deviennent, par leur perte, la suprême et immense douleur du Cœur de DIEU [3].

[1] Apoc. I, 5.

[2] Agnus Dei... qui tollit peccatum mundi. — Joann. I, 29.

[3] Dans une première rédaction, l'Auteur terminait ainsi ce chapitre: « C'est pourquoi, si l'amour de Bienveillance est le principe nécessaire du zèle, dans les missionnaires, les prédicateurs, les Prêtres, et tous ceux qui travaillent au salut des pécheurs, l'amour de Condoléance est la source la plus profonde, et la plus sanctifiante de l'amour des âmes. Témoin Paul, le grand Apôtre, qui porte dans son cœur les plus ardentes flammes de l'amour divin, et qui cependant a dit cette parole, très sublime expression de son esprit de Victime et d'Hostie: *Ego autem libentissimè impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris... Quoniam tristitia mihi magna est, et continuus dolor cordi meo. Optabam enim ego ipse anathema esse à Christo pro fratribus meis* (II Cor. XII, 15. — Rom.

Tel était l'esprit et la vie même de notre adorable Victime.

[illegible] C'est l'esprit même, c'est le Cœur de notre divine Victime. Plaise à la bonté de notre Dieu de multiplier, dans son Église, les âmes sacerdotales qui, tout animées et remplies des dispositions de Jésus, « Apôtre et Pontife » (Hébr. III, 1), soient Apôtres d'abord par la prière, l'immolation intérieure, les ardeurs consumantes de l'amour de Condoléance, et ensuite (et seulement ensuite) par les œuvres extérieures du zèle ! Sans ce feu intérieur, toute l'activité du zèle ne serait que de la fumée.

Mais c'est au IIe Livre de cet ouvrage qu'est réservée l'exposition de cette doctrine et des admirables vérités pratiques qu'elle renferme. » — Manuscrit de l'Auteur.

CHAPITRE XV

SON HUMILITÉ. — CARACTÈRE UNIVERSEL ET TOUJOURS CROISSANT DE LA PRATIQUE DE CETTE VERTU EN NOTRE DIVINE VICTIME.

Nous nous souvenons d'avoir lu dans un très pieux livre du P. Bourgoing, supérieur général de l'Oratoire, intitulé : *Les vérités et excellences de Jésus-Christ Notre-Seigneur* [1], une réflexion qui nous a paru fort belle : « De même, dit l'auteur, que saint Jean a défini DIEU, la Charité, *Deus Charitas est* [2], on peut définir JÉSUS-CHRIST Homme-DIEU, l'Humilité. » Il cite à l'appui saint Paul qui semble, en effet, fournir lui-même les éléments de cette définition, quand il dit aux Philippiens : « Ayez en vous les sentiments de JÉSUS-CHRIST, qui, ayant la forme et la nature de DIEU, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à DIEU ; mais qui s'est anéanti lui-même en prenant la forme et la nature de serviteur, se rendant semblable aux hommes et reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au dehors [3]. »

[1] In-4°, Lyon, 1649. — Nous ne croyons pas que cet ouvrage ait jamais été réimprimé. Il mériterait de l'être.

[2] I Joann. IV, 8.

[3] Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu : qui, cum in formâ Dei

Cette vue sur la vie et les mystères du Verbe incarné nous semble remarquable de vérité. Quel est, en effet, en JÉSUS-CHRIST le caractère extérieur le plus apparent, le plus universel, le plus constant, et, si l'on peut ainsi dire, le caractère qui va toujours grandissant en manifestation, en beauté surnaturelle, sinon son humilité? Nous savons que la Religion, la patience, la douceur, la mortification, la charité l'accompagnent dans tous ses mystères. Mais ce n'est pas toujours d'une manière apparente et sensible; tandis que l'humilité est sa compagne assidue, toujours visible et évidente; et non seulement toujours visible et évidente, mais revêtant des caractères toujours plus manifestes, toujours croissant, dans les diverses phases de la vie de JÉSUS.

Il n'est pas question, on le comprend, de son humilité intérieure, qui était trop parfaite pour être perfectible; mais de cette humilité extérieure, expression de son humilité intérieure, qui se révélait aux hommes toujours davantage, à mesure que ses divins Mystères s'accomplissaient dans le cours de sa vie mortelle, de sa vie glorifiée et de sa vie eucharistique.

L'exposition de ce que nous annonçons ici, nous sera un grand sujet de consolation. Suivons, les unes après les autres, les principales circonstances de la vie de notre Sauveur.

Nous savons déjà par saint Paul que l'Incarnation est un anéantissement. *Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens.* Le Verbe ne cessa pas d'être DIEU; mais, comme il venait pour être et paraître homme, *habitu inventus ut homo*, la divinité fut voilée. Les attributs divins

esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo; sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo. — Philipp. II, 5-7.

semblèrent éclipsés et comme anéantis. Le Verbe est éternel, et, au sein de MARIE, il commence une vie temporelle. Les anges purent dire de lui : « Il n'a qu'un jour, qu'une heure d'existence. » Il est, comme DIEU, glorieux par essence ; il est immense, il est immuable ; et, dans ce Mystère, il n'y a que ténèbres et obscurité profonde ; il s'y montre réduit aux proportions les plus humiliées ; l'Eglise semble s'étonner « qu'il n'ait pas eu horreur du sein de la Vierge [1] » ; et maintenant il entre dans les conditions de la nature humaine, où tout est changeant et variable. Il est le Verbe du Père, sa Parole vivante et substantielle ; et il va garder de longues années le silence le plus profond. Il est le Tout-Puissant, et son état est l'impuissance même. Il est le Saint, et nous savons qu'il est déjà couvert des péchés des hommes, jusqu'à paraître, aux yeux du Père et des Anges, « comme s'il était le péché même [2]. »

Obscurité et abjection, voilà le double caractère du premier Mystère de JÉSUS Hostie. Dans sa naissance à Bethléem, ce caractère sera plus étonnant encore.

Le Verbe était humilié, dans le sein de MARIE ; mais puisqu'il avait résolu, dans son ineffable tendresse pour nous, de demeurer d'abord neuf mois dans ce sanctuaire virginal, on peut dire qu'il avait accepté la condition faite à tous les enfants des hommes. Mais ce qui se passe à Bethléem, est-ce bien ce qui attend, sur la terre, même les enfants des pauvres à leur naissance ? Quel est celui d'entre nous dont on pourrait dire : « Il est venu au monde misérablement dans une écurie déserte ; il a été déposé sur la paille de la mangeoire des bêtes ; les langes ont fait

[1] Tu, ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum. — *Te Deum.*
[2] II Cor. v, 21.

défaut pour le couvrir : l'haleine d'un bœuf et d'un âne a été nécessaire à sa vie, pour qu'il ne pérît pas de froid? » Or, cela a pu être dit du Fils de DIEU. Les anges ne donnent pas d'autre signalement : « Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et déposé dans une crèche[1]. » Et quand nous insinuons, avec la Tradition, que les langes n'étaient pas suffisants, et que l'haleine des deux animaux fut nécessaire, nous n'entendons pas assurément qu'il y ait eu imprévoyance en la divine Vierge, ni en saint JOSEPH. Ce serait un blasphème. Nous aurons à expliquer, dans le chapitre qui va suivre, quelle est la cause des humiliations de JÉSUS. Nous dirons alors, que c'est sa qualité de Victime qui éclaire tout ce mystère. Or, MARIE était sous l'action puissante et irrésistible de cet esprit. Si les langes manquèrent, c'est que l'esprit de JÉSUS, Victime expiatrice, pesa, pour ainsi dire, sur le Cœur de cette incomparable Mère. Il s'imposa aussi à JOSEPH, qui aurait préparé, sans cette divine violence, le berceau le plus magnifique. C'est ainsi que tout fait défaut, et la pauvreté de l'adorable Enfant n'est pas seulement humiliée, elle est abjecte.

Le Mystère de la Circoncision, qui s'accomplit le huitième jour après la naissance, est, dans la vie de JÉSUS, une ombre plus épaisse que toutes les obscurités de Bethléem et de l'Incarnation[2].

La Présentation au Temple, le quarantième jour, n'est

[1] Et hoc vobis signum : Invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio. — Luc. II, 12.

[2] Nous avons écrit ailleurs sur ce sujet : « Ici, dans ce Mystère du huitième jour, point de miracle, point de trait de la divine puissance, point de voix du Père, point de cantique angélique. C'est l'humiliation pure, [illegible]. La marque du péché est imprimée sur la chair innocente de Jésus, et tout le Mystère [illegible] humiliante et douloureuse. » — *Jésus-Christ, Prêtre et Victime*, t. I, p. [illegible].

pas sans gloire ; mais, si les anges avaient chanté à Bethléem, et si le saint vieillard Siméon dit son beau cantique *Nunc dimittis*, quelles étranges paroles que celles qui suivent le cantique : *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel, et in signum cui contradicetur. Et tuam ipsius animam pertransibit gladius*[1]. Ce sont déjà les ténèbres du Calvaire qui s'annoncent, et qui semblent descendre, dès maintenant, sur cette adorable vie d'Enfant et sur sa Mère.

La sainte Famille se retire à Nazareth. A peine arrivée en cette petite ville de Galilée, « voilà qu'un ange du Seigneur apparaît en songe à JOSEPH, et lui dit : Prenez l'Enfant et sa Mère ; fuyez en Égypte, et demeurez-y jusqu'à ce que je vous dise d'en revenir. Car Hérode cherchera l'Enfant pour le perdre. JOSEPH, s'étant levé, prit l'Enfant et sa Mère durant la nuit, et se retira en Egypte[2]. »

Le mystère de cette fuite précipitée étonnera éternellement la pauvre raison humaine. C'est le Messie, le Fils de DIEU, le DIEU Tout-Puissant qui fuit, emporté dans les bras de JOSEPH, son père putatif, — au milieu de la nuit, — comme l'enfant le plus vulgaire, — comme l'enfant d'un père et d'une mère criminels, — pour se réfugier loin, bien loin de la terre natale, — sans que ses parents, qui l'emportent, soient instruits de l'époque de leur retour. — Il leur faudra attendre qu'Hérode soit mort de mort naturelle... Où est la puissance de DIEU, la dignité de DIEU ? Y a-t-il, dans le cours de la Sainte Enfance, un fait plus surprenant, plus étrange que celui-là ? C'est l'abîme de l'Humilité de JÉSUS, qui se creuse toujours davantage.

[1] Luc. II, 34, 35.
[2] Matth. II, 13, 14.

Au retour de l'Egypte, commencent les longues et silencieuses années de la vie cachée. Jusqu'à trente ans, le Verbe éternel demeurera inconnu. Enfant, adolescent, jeune homme s'avançant vers l'âge mûr, nul ne saura qui il est. On remarquera sans doute sa modestie, sa droiture, sa loyauté, sa compassion pour les pauvres, sa charité pour tous, sa religion envers DIEU; mais sa mission, sa qualité de Fils coégal au Père, ce qu'il y a en lui de dons divins, personne ne s'en apercevra. « C'est vraiment le DIEU caché, notre DIEU, Sauveur d'Israel[1]. » Ce qui atteste qu'il passa ainsi ces années, dans l'obscurité la plus profonde, c'est l'idée qu'avaient de lui les habitants mêmes de Nazareth. Dans une circonstance des premiers temps de sa vie publique, JÉSUS entra dans leur synagogue et se mit à enseigner. Or, les Nazaréens « étaient dans l'admiration, et se disaient entre eux : Qu'est-ce qui se passe dans cet homme? D'où lui vient la sagesse qui lui est donnée? Et que signifient les choses étonnantes qu'il opère? Est-ce que ce n'est pas un ouvrier et le fils d'un ouvrier, et le fils de MARIE, le frère de Jacques, de Joseph, de Jude et de Simon? Est-ce que ses sœurs ne sont pas parmi nous, connues de tous? Et ils se scandalisaient[2]. » Les Juifs de Jérusalem éprouvaient les mêmes sentiments de surprise. Ils savaient quelle avait été son adolescence à Nazareth, et, l'entendant parler, ils disaient : « Comment cet homme peut-il être instruit à ce point, puisqu'il n'a point étudié[3]? »

Quelle nuit profonde s'étend donc sur la vie de notre Rédempteur, pendant trente ans! « O DIEU! s'écrie Bos-

[1] Vere tu es Deus absconditus, Deus Israel Salvator. — Isaie XLV, 15.
[2] Matth. XIII, 54, 55. — Marc VI, 3.
[3] Quomodo hic litteras scit, cum non didicerit? — Joann. VII, 15. — [illegible]

suet, je suis saisi encore un coup. Orgueil, viens crever à ce spectacle : Jésus, fils d'un charpentier, charpentier lui-même, connu par cet exercice, sans qu'on parle d'aucun autre emploi, ni d'aucune autre action !... On le vit, pour ainsi parler, tenir la boutique, soutenir par son travail une mère veuve, et entretenir le petit commerce d'un métier qui les faisait subsister tous les deux !... Jésus, dans une vie si vulgaire, pouvait-il mieux cacher ce qu'il était ? Que dirons-nous, que ferons-nous pour le louer ? Il n'y a, en vérité, qu'à demeurer dans l'admiration et le silence [1]. »

Voici maintenant les jours de la Vie Publique. Il est nécessaire que le Verbe incarné « se manifeste au monde [2]. » Il est né « pour rendre témoignage à la vérité [3]. » Il est Prêtre, « oint par le Saint-Esprit, afin d'évangéliser les pauvres, guérir ceux dont le cœur est brisé, prêcher aux captifs la remise de leurs dettes, annoncer l'année des miséricordes de Dieu et le jour où il rendra à chacun selon ses œuvres [4]. » Il doit faire connaître son Père, et prouver au monde l'amour qu'il a pour ce Père saint et infiniment adorable [5].

Or, cette mission, ce ministère semblaient exiger que, dès le début, il se recommandât aux hommes par quelques œuvres éclatantes. C'est le contraire qu'il fit. L'amour de l'obscurité et de l'abjection est comme le fond de sa vie et de son être. Nous verrons prochainement pourquoi ; mais c'est la pente invariable sur laquelle il incline, comme s'il regrettait les abîmes qu'il a tant

[1] *Élévations sur les Mystères*, XXe sem., VIIIe *Élév.*

[2] Joann. VII, 4.

[3] Joann. XVIII, 37.

[4] Isaiæ, LXI, 1. — Luc. IV, 18, 19.

[5] Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio. — Joann. XIV, 31.

années durant sa vie cachée. Il ne commence donc pas par une mise en scène, qui aurait attiré les regards et les applaudissements du monde ; il se rend tout d'abord sur les rives du Jourdain, où saint Jean-Baptiste donne le baptême aux pécheurs qui se présentent, pour y recevoir, lui aussi, ce baptême de pénitence.

Mais pourquoi cette démarche ? Il avait à cœur, ce divin obéissant, « d'accomplir toutes les prescriptions de la loi, même jusqu'au moindre accent[1]. » Et c'est pourquoi nous l'avons vu, déjà, atteint par le couteau de la Circoncision, le huitième jour après sa naissance, et offert au Temple le quarantième. Saint Luc nous parle aussi de ses voyages à Jérusalem, pour la fête de Pâque, dans les années de la vie cachée. Pas un précepte de la loi n'était négligé. Mais le baptême de Jean n'était pas un de ces préceptes. Jean le donnait, en vertu d'une mission extraordinaire et miraculeuse ; il le donnait pour préparer les pécheurs à la venue du Rédempteur ; de sorte que quiconque se présentait à lui, s'avouait pécheur et témoignait qu'il avait besoin d'expiation. Quel est donc ce mystère de la conduite de Jésus ? Il vint ; il passa pour pécheur, et, sans doute, parce que son attitude était plus modeste et plus pénitente que celle de tous les autres baptisés, la foule dut le considérer comme plus coupable et chargé de plus d'iniquités. Il sembla confirmer lui-même cette opinion, quand il dit : « qu'il était convenable qu'il accomplît toute justice[2]. » N'était-ce pas une infaillible manière de compromettre sa mission ?

[1] Matth., v, 18.

[2] Matth., III, 15. — « C'était l'action d'un Saint, que d'être la Victime du péché, et qui devait l'être en le portant, se mît volontairement au rang des pécheurs, comme la seule justice qu'il lui fallait accomplir. » — Bossuet, Élévations, XXIIe sem., 5e Élév.

Que les voies de DIEU nous sont obscures, à nous créatures vaniteuses et si préoccupées de nous faire valoir! Toujours plus profondément JÉSUS s'abaisse; il descend dans des abîmes toujours plus insondables, « et c'est pour accomplir toute justice! »

Il est vrai qu'au moment même où ce Fils bien-aimé du Père s'anéantit, et, en quelque sorte, s'avilit à ce point, devant les hommes, ce Père infiniment touché de tant d'humilité l'exalte par ce glorieux témoignage: « Les cieux s'ouvrirent, dit l'Auteur Sacré; l'Esprit-Saint descendit sur JÉSUS, sous la forme d'une colombe, et se reposa sur lui; et la voix du Père se fit entendre: c'est ici mon Fils bien-aimé; j'ai mis en lui mes complaisances[1]. » DIEU est libre. JÉSUS s'abaisse; le Père le glorifie. Mais voici la suite du récit évangélique:

Et statim Spiritus expulit eum in desertum[2]. *Statim*! tout de suite après la glorification du Père! *Spiritus*! L'Esprit-Saint qui dirige JÉSUS en toute chose, par la vertu duquel JÉSUS est Prêtre et Victime! Cet Esprit de vérité et de sainteté le conduit au désert; et pourquoi? *ut tentaretur à diabolo*[3]. Cette tentation et la pénitence prodigieuse qui la précède, mais cette tentation surtout: voilà un autre Mystère immense, incompréhensible, profond au-delà de toutes les profondeurs où notre esprit puisse descendre! Après l'humiliation de l'état, où réduit le Fils de DIEU ce jeûne de quarante jours et de quarante nuits, cette autre humiliation inénarrable, étonnement éternel des Anges et des Saints, miracle accablant de l'amour, du besoin extrême, que JÉSUS porte en lui, de l'abjection et de l'ignominie: la tentation de Satan!

[1] Matth. III, 17. — Marc. I, 11. — Luc. III, 22.
[2] Marc. I, 12.
[3] Matth. IV, 1.

Satan s'approche du Saint, du Tout-Puissant, du DIEU d'infinie Majesté... Il lui parle... il le tente de gourmandise, de présomption et d'idolâtrie... et, par une audace qui n'a d'égale, que dis-je ? d'incomparablement supérieure mille fois, que l'humilité du Verbe incarné, il prend en ses mains ce DIEU fait homme, et il le porte de çà de là : à travers les airs, maintenant sur le haut du Temple, ensuite sur une haute montagne [1]... Nous n'avons que nos adorations muettes, pour rendre hommage à de tels abaissements. Aucun langage n'est possible devant de si incompréhensibles spectacles.

JÉSUS revient du désert ; et la Vie publique commence. Quel en fut le caractère ? Le divin Rédempteur dut se montrer au monde, se faire reconnaître pour l'Envoyé et le Fils de DIEU, et à cette fin opérer des miracles. Ces miracles furent nombreux ; sa parole fut si puissante, que jamais les hommes n'avaient rien entendu de semblable. « Il parlait, en effet, comme ayant plein pouvoir [2]. » Ses bienfaits, comme sa parole, et « la vertu qui sortait de lui [3] », attiraient les foules. Vraiment, il semblait, en telle circonstance de sa vie surtout, que son triomphe était complet. Mais, si l'on examine de près sa conduite, certaines recommandations, tout un ensemble de détails, en cette admirable vie de trois ans, il est facile de remarquer, que ce qu'on pourrait appeler le caractère distinctif de l'HOMME-DIEU, son amour de l'obscurité, reparaît presque

[1] Tunc assumpsit eum diabolus, etc. — Matth., IV, 5. — Quelques exégètes [illegible] Daniel (XIV, 35-38) qu'Habacuc fut transporté de la Judée à Babylone par un ange.

[2] Matth., VII, 29.

[3] Luc., VI, 19.

sans cesse. Laissons ici la parole à l'illustre oratorien de Londres, le P. Faber, qui sait dire les choses divines, dans un langage, dont la forme paraît quelque peu étrange de prime abord, mais qui est toujours si remarquable de vérité. Il parle de Notre-Seigneur aux jours de sa vie publique :

« Sa conduite était en harmonie avec le mystère de sa venue (mystère d'obscurité et d'anéantissement). Il semblait ne pas chercher à attirer l'attention ; au contraire, il l'évitait : sa première impulsion était de se cacher, et même de fuir lorsqu'on le cherchait. Lorsqu'on passe en revue le cours des trente-trois années, qu'il demeura sur la terre, l'ensemble nous laisse l'idée qu'il ne triompha jamais de cette répugnance ; qu'il se fit violence toutes les fois qu'il agit différemment ; et qu'il finissait toujours par revenir à la vie cachée, qui formait comme le centre de gravité de son caractère. Il était venu dans l'intention expresse de se manifester ; et il ne fit que se cacher. La seule chose, qu'il importait à ses créatures de connaître, c'est qu'il était DIEU ; et cette seule chose, il s'efforça par tous les moyens imaginables de la cacher ; et quelquefois même il sembla la contredire directement de la manière la plus étrange. On aurait dit, si je puis m'exprimer ainsi, qu'il eût volontiers donné des réponses ambiguës, plutôt que de confesser ouvertement sa divinité. Et lorsque, le premier parmi les hommes, Pierre la reconnaît, Notre-Seigneur lui montre à l'instant même l'importance d'un tel aveu, en faisant de lui la Pierre fondamentale de son Eglise ; mais il déclare en même temps, que ce n'est ni la chair, ni le sang, ni par conséquent sa nature humaine elle-même, mais le Père Éternel qui, par une révélation expresse, a découvert ce mystère au bienheureux Apôtre.

« Ainsi, trois années seulement sont consacrées à sa vie publique !... Il cherche, encore moins que saint Jean-Baptiste, à attirer l'attention. On s'approche de lui en silence, avec mystère et par une attraction muette ou un charme secret, comme Nathanaël sous le figuier. Il s'éloigne de la foule, traverse à peine les cités populeuses, ne s'approche pas des grands et laisse, en quelque sorte, les hommes prendre l'initiative auprès de lui. Il cherche les déserts et continue de temps en temps, comme poussé par un instinct secret, à se cacher dans les gorges des montagnes. Dans le cours de ses enseignements, il voile le sens de ses paroles sous des figures, des paraboles et des sentences profondes ; et c'est le privilége de la petite troupe choisie de ses disciples, de recevoir sa doctrine sans paraboles. Et pourtant ce n'est que par degrés, que ceux-là mêmes sont arrivés à le comprendre : jusqu'au dernier moment, ils eurent de la peine à se faire une juste idée de lui. Lorsqu'il faisait des miracles, la plupart du temps il recommandait à ceux en faveur de qui il les avait opérés, de ne point les divulguer. Lorsque des gens malintentionnés lui posaient des questions captieuses, tantôt il répliquait par une autre question ; tantôt il leur faisait une réponse qui avait rapport à leur état d'esprit et à leurs dispositions morales plutôt qu'à leurs paroles ; et les renvoyait confondus, silencieux, et, en même temps, aussi embarrassés que jamais. Lorsqu'il chassait les démons des possédés, il leur commandait de garder le silence et de ne le point faire connaître. Et plus d'une fois, lorsque les regards de la foule étaient fixés sur lui, comme à Capharnaüm et au lac de Bethsaïde, il se glissait inaperçu au travers de la multitude, usant peut-être de la faculté, qu'il a si souvent accordée à ses saints, de se rendre invisible. Sa présence était restreinte à une pro-

vince obscure de l'empire romain; et, là même, il était jaloux de se montrer exclusivement au peuple vers lequel il était envoyé. Quant aux autres, il les repoussait, les flétrissant du nom de chiens; et, alors même qu'ils souffraient ce traitement avec douceur, et le touchaient par leur humilité, il disait néanmoins, qu'il n'avait été envoyé que vers les brebis égarées de la maison d'Israël. Il mourut sans avoir fait presque aucun prosélyte, laissant à ses Apôtres la gloire, la renommée et l'éclat visible des conversions. Pour lui, il évitait ces triomphes : ils lui déplaisaient comme inconciliables avec l'obscurité de sa vie cachée. Néanmoins, c'est cette époque, que nous sommes forcés, par comparaison, d'appeler sa vie publique. Certes, nous pouvons lui dire, comme jadis le prophète Isaïe : « Oui, vous êtes vraiment un DIEU caché, le DIEU et le Sauveur d'Israël[1] ! »

Tout cela est étrange pour notre orgueilleuse raison. Les Juifs considéraient JÉSUS avec les trompeuses lumières de cette raison viciée, et ils ne le connurent point pour le Messie promis. Cela devait être. L'humilité seule peut reconnaître le DIEU humilié. Mais voici d'autres excès.

Plusieurs fois JÉSUS avait dit à ses Apôtres : « Le Fils de l'homme sera livré aux Princes des Prêtres, et aux scribes, et ils le condamneront à mort, et ils le livreront aux Gentils, pour qu'il soit moqué et conspué et flagellé et crucifié[2]. » Il annonçait sa douloureuse Passion : abîme des abîmes, où se précipitèrent, pour le combler et déborder, les eaux de toutes les tribulations, de toutes les angoisses, de toutes les ignominies. *Et vidimus eum, et non erat aspectus... despectum et novissimum*

[1] *Le S. Sacrement*, liv. III, sect. II.
[2] Matth. XX, 18, 19. — Marc. X, 33, 34.

leprosum, percussum à Deo et humiliatum... — *Vermis et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis...* — *Factus pro nobis maledictum* [1].... Prostration au jardin des Olives, — baiser de Judas, — désertion des Apôtres, — comparution devant Anne et Caïphe, — devant Pilate et Hérode, — cris, blasphèmes, insultes de la foule, — accusations des Prêtres, — puis, dérisions de la soldatesque, — effroyable flagellation, — horrible couronnement d'épines, — condamnation à mort, — portement de croix, — crucifiement, suivi des trois mortelles heures d'agonie, — et le cri qui a révélé les plus insondables profondeurs de la douleur humaine d'un DIEU : *Deus meus! Deus meus, ut quid dereliquisti me* ?... Quels mystères! L'intelligence de tels secrets divins est réservée aux Saints du Ciel...

La gloire de la Résurrection succéda à tant d'ignominies. Il semble que, dans ce triomphe, rien de ce caractère d'abaissement et d'obscurité, que nous avons remarqué jusqu'à présent, n'aurait dû paraître. Il n'en fut pas ainsi. Comme si, sa mission étant achevée, JÉSUS était libre de reprendre ses habitudes de silence, de séparation de la foule, la Résurrection, avec les quarante jours qui la suivent, semble nous ramener aux premiers jours de la vie publique où JÉSUS vit surtout avec ses disciples. Le P. Faber a écrit de nouveau sur ce mystère de remarquables pages, dans le *Saint-Sacrement*. Mais peut-être, pour ne pas fatiguer le lecteur d'une trop longue citation, est-il meilleur de le renvoyer à la source même [2].

Enfin, après tous les Mystères de la vie cachée, de la vie publique, souffrante, et glorieuse, le Mystère de la Présence réelle, depuis dix-huit siècles, dans des milliers

[1] Isaïe, LIII, 4. — Ps. XXI, 7. — Galat. III, 13.
[2] Le Saint-Sacrement, liv. III, [illegible] p. [illegible] et suiv., [illegible]

de tabernacles ! *Memoriam fecit mirabilium suorum* [1]. Là, il s'est surpassé. *In finem dilexit eos* [2]. C'est le dernier terme de l'amour, et aussi de l'anéantissement. Eucharistie ! Eucharistie ! Vaste monde de l'Humilité de Jésus Hostie ! Empire sans limites de son anéantissement ! Toute la gloire, toute la beauté, la vie du Christ assis à la droite du Père, d'une part, et, de l'autre, l'universel silence, l'universelle obscurité, l'universelle mort, comme si Celui qui est tout, n'était rien !...

Béni soit, aux siècles des siècles, notre Dieu et Sauveur admirable, qui nous donne de voir, dans les obscurités de la foi, de si vastes, si élevés, si profonds et si beaux mystères !

[1] Ps. cx, 4.

[2] Joann. xiii, 1. — Dominus noster Jesus Christus in corpore et sanguine suo voluit esse salutem nostram. Undè autem commendavit corpus et sanguinem suum? De humilitate suâ : nisi enim esset humilis, nec manducaretur, nec biberetur... Semetipsum exinanivit, ut manducaret panem Angelorum homo. — S. August., *Enarrat. in psalm.* — In Psalm. xxxiii, serm. I, n. 6. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 303-304.



CHAPITRE XVI

LES CAUSES DE L'HUMILITÉ DE JÉSUS. — I. SA CONDITION DE CRÉATURE. — II. SA QUALITÉ DE VICTIME D'ADORATION.

La cause finale des abaissements de Jésus, et de tous ses Mystères, c'est, avec la gloire de Dieu, le salut de nos âmes. « Il nous a aimés, et il s'est livré pour nous[1]. » Il s'est humilié, afin d'expier notre orgueil, qui est « le commencement et la source de tout péché[2] » ; et il s'est humilié, afin de nous apprendre, par son exemple, à devenir humbles[3], l'humilité étant la condition nécessaire pour recevoir la divine grâce, avec laquelle nous opérons notre salut[4].

Mais, considérant l'Humilité de Jésus sous un autre aspect, et pour ainsi dire dans sa raison intrinsèque et son essence même, il faut dire, que la cause première des

[1] Eph., v, 2.
[2] Eccli., x, 15.
[3] [illegible] Deus factus est humilis [illegible] — S. Aug., Enarrat. in Psalm. — Ps. xxxiii, Enarrat. I, n. 4. — Patr. lat., t. XXXVI, [illegible] — Cf. In Joann. Evangel., tract. XXV, n. 16. — Patr. lat., t. XXXV, [illegible]
[4] Humilibus dat gratiam. — Jac., iv, 6. — I Petr., v, 5.

abaissements de notre DIEU, fait homme pour notre amour, c'est la justice et la vérité.

Nous avons sans doute remarqué, à mesure que nous parcourions un à un les principaux Mystères de sa vie, au chapitre précédent, que son humilité porte deux caractères très distincts, qui sont d'une part l'amour de l'obscurité, et d'autre part l'amour de l'abjection. JÉSUS se fixe en quelque sorte en ces deux états : obscurité et abjection ; et il témoigne ouvertement qu'il s'y plaît, comme si ces deux états étaient les siens propres, comme si réellement sa condition naturelle en ce monde consistait à fuir l'éclat, à rechercher l'oubli des hommes, et à accepter, sans se plaindre, sans rien faire pour les éviter, toute humiliation et tout opprobre. Cette double disposition en JÉSUS et les circonstances extérieures de sa vie qui y répondent, sont tellement évidentes, qu'il n'est pas possible de n'en pas être frappé. Mais il ne suffit pas de les constater ; il faut, s'il plaît à ce bon Maître, en donner maintenant l'explication.

Nous savons d'avance que Notre-Seigneur n'a rien exagéré, qu'il ne s'est non plus trompé sur rien, qu'à vrai dire il n'y a eu aucun excès dans sa vie, et que, par conséquent, ses dispositions et ses états sont essentiellement dans l'ordre, que tout y est sagesse, et justice, et très parfaite vérité ; car il a dit de lui-même : « Je suis la vérité[1]. »

Or, voici comment s'éclaire, pour nous, à la lumière de la foi, le mystère de son humilité.

Notre-Seigneur n'est venu en ce monde que pour y être Prêtre et Victime de son Père. Toute sa mission est là ; et, de fait, c'est en accomplissant cette mission qu'il a atteint toutes les fins de son Incarnation. Or, pour être Prêtre et

[1] Joann. XIV, 6.

Victime, il était nécessaire qu'il fût d'abord créature ; car ce n'est vraiment que parce qu'il est homme, dit saint Augustin, que JÉSUS-CHRIST exerce son Sacerdoce et devient la Victime de DIEU [1]. Voilà donc le Fils de DIEU devenu créature, en son humanité. C'est ce qu'il est d'abord, foncièrement, nécessairement, en se faisant homme. C'est donc, en vérité, sa première condition [2].

La seconde est, qu'il est créature pour être offerte à DIEU, pour être offerte constamment, incessamment, perpétuellement, par conséquent pour être fixée sur l'autel de sa Majesté, toujours en présence de sa Gloire infinie, de sa Beauté, de sa Sainteté, de sa Vérité, de son Être ; par conséquent encore, il est, en sa qualité de créature unie au Verbe, Victime de louange, d'adoration, de reconnaissance, d'impétration, et, pour tout dire en un mot, d'universelle Religion.

C'est la seconde condition du Verbe incarné ; il y en a une troisième.

Il vient en ce monde pour l'expiation de nos péchés. *Holocautomata pro peccato non tibi placuerunt. Tunc dixi : Ecce venio* [3]. Il est Victime offrant à son Père offensé une expiation et une satisfaction qui répondent à l'injure reçue.

Eh bien ! ces trois conditions nous révèlent la profondeur des abîmes, où notre DIEU est descendu.

[1] [illegible] — *Enarrat. in Psalm.* — Ps. [illegible], n. 17. — Patr. lat., t. XXXVII. — [illegible] in Psalm. [illegible], n. 6. — Patr. t. XXXVII, col. 1707. — In Ps. [illegible], n. 3. — Ibid., col. 1701.

[2] [illegible]

[3] [illegible]

I. Notre-Seigneur a voulu être et a dû être nécessairement, en son humanité, créature comme nous, avec une âme créée, un corps créé, toute une nature humaine très parfaite, mais créée. Or, qu'est-ce qu'une créature, en son fond, par elle-même, dans la condition propre et originelle qui est comme son essence? Une créature est un être qui n'est pas par lui-même, mais par la puissance d'un autre, lequel est DIEU seul. Elle est *ens ab alio*, DIEU seul est *Ens à se*. Il en résulte, qu'avant de sortir du néant (si cette singulière expression est permise) elle n'est réellement rien. Une fois sortie du néant, elle est quelque chose par la puissance et la volonté de DIEU son Créateur ; mais par elle-même elle est toujours *rien*.

Après sa création, elle persévère dans l'être qu'elle a reçu ; mais elle y persévère, non par sa propre vertu ou énergie, elle y est maintenue par le bon vouloir de DIEU : par elle-même, par son fond, par ce qui lui est propre et essentiel, elle ne cesse d'être *rien*. Quels que soient les dons et les qualités extraordinaires dont elle est enrichie, le maintien de ces dons ne repose que sur la volonté permanente de DIEU et non sur elle-même. Sa condition, en tous ses états, quels qu'ils soient, demeure absolument dépendante. DIEU la tient dans ses mains ; et il ne serait pas nécessaire qu'il portât un décret pour qu'elle fût anéantie, il suffirait qu'il cessât de la créer. Comme la pierre, que je tiens en l'air, par la force de mon bras, tombe d'elle-même à terre, sans que je fasse effort pour l'y jeter ; la créature, et tout ce qu'elle est, et tout ce qu'elle a, disparaîtrait dans l'abîme du néant, si DIEU ne la soutenait perpétuellement dans l'existence.

Et cela est vrai, non seulement des créatures qui sont ici-bas, mais aussi de celles qui sont au ciel, les anges et les saints. Il est de foi qu'ils ne peuvent cesser d'être,

parce que Dieu en a donné sa parole et que sa parole demeure éternellement[1] : mais il l'a donnée librement ; et c'est cette parole librement donnée, et la toute-puissance divine qui en exécute les effets, et non une vertu propre, personnelle et foncière, qui soutiennent les Saints et les Anges, et Marie elle-même, et l'Humanité glorieuse de Jésus, dans l'éternelle vie.

La conclusion de cette doctrine, que saint Paul lui-même nous presse de ne point oublier, est que la créature ne peut se glorifier de rien[2], ni de son être, ni de ses qualités, pas même de ses mérites, soit naturels, soit surnaturels, parce qu'elle ne les acquiert qu'avec l'aide de secours essentiellement indispensables et gratuits : le temps, l'intelligence, la grâce divine ; ce qui fait dire à saint Augustin que « Dieu couronne ses propres dons, en couronnant nos mérites[3]. »

Et non seulement la créature ne peut se glorifier elle-même de rien ; mais, si elle a l'intelligence et le sentiment de ce qu'elle est, sa naturelle inclination et propen

[1] Sur la question du pouvoir de preuve de l'immortalité de l'âme, quelle est la puissance démonstrative qu'il faut respectivement attribuer à la raison et à la foi, deux opinions sont en présence. — Voici ce qu'on peut dire à l'appui de celle de l'Auteur :

Le grand nombre de philosophes scolastiques chrétiens, et beaucoup de théologiens fort graves admettent qu'on ne peut pas démontrer, d'une façon rigoureuse, par la seule raison, l'immortalité absolue de l'âme.

Il est évident que Léon XIII n'a point condamné cette opinion ; et il est permis de penser que l'expression *immortalis*, dans l'Encyclique *Humanum genus*, peut s'entendre d'une manière plus large, dans le sens de la longue survivance de l'âme au corps. — Note de l'éditeur.

[2] *Quis enim te discernit? quid autem habes quod non accepisti? Si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis?* — I Cor. iv, 7.

[3] *Dum coronat merita nostra, nihil aliud coronat quam dona sua.* — Ex S. August., Cælestini Papæ ad *Episcopos Galliæ*, cap. xii. — Concil. Trid. sess. VI cap. xvi. — Cfr. S. Aug. Enarrat. in *Psalm.* — Ps. lxx, Enarrat. II n. 5. — Patr. lat., t. XXXVI col. [illegible]. — Ps. xcix n. 16 — T. XXXVII col. [illegible]. — Ps. cii n. 7. — *Epist.* [illegible], col. [illegible].

sion seront de se mettre à sa vraie place, qui est tout ce qui avoisine le néant, ne pouvant se mettre dans le néant même, par conséquent le silence, l'obscurité, l'oubli du monde ; et, si la Providence, dans ses desseins sur elle, ou les créatures libres, par les effets de leurs volontés, la rapprochent du néant, elle trouve que cet état disgracié est, pour elle, la vérité, l'ordre, le bien ; et elle s'en réjouit même, comme on se réjouit de ce qui est ordre, vérité et bien.

Nous aurons à exposer toute cette doctrine au Livre Deuxième, et à tirer, pour notre conduite, toutes les déductions pratiques. Ici, nous n'avons qu'à conclure :

Qui a jamais eu, comme le Fils de DIEU, l'intelligence du néant de l'être créé ? Qui a compris, comme lui, qu'il n'est rien par lui-même, qu'il ne possède rien, qu'il n'est capable de rien ; que, par conséquent, tout ce qui l'incline vers le rien, le ramène à son origine et par suite à ce qui lui convient, à ce qui lui est dû ? JÉSUS avait sur toutes ces vérités la plénitude de la lumière, et, parce qu'il était créature, quant à son humanité, il voyait, dans cette pleine et absolument infaillible lumière, ce qu'il était lui-même, c'est-à-dire (ceci répugne à énoncer, mais JÉSUS applaudit, maintenant encore, dans les splendeurs du ciel, à cette parole), c'est-à-dire, par son fond, vrai néant. Voyant ainsi le néant de son être, il l'aimait, comme il aimait toute vérité ; et l'aimant, il était non seulement humble d'esprit, mais humble de cœur, comme il veut nous l'apprendre en son Evangile [1] ; et, parce que sa conduite extérieure était très fidèlement l'expression de ses sentiments intérieurs, tout était humble en sa personne : paroles, manières, démarches, actions de toute

[1] Discite à me, quia mitis sum et humilis corde. — Matth. XI, 29.

sorte. Il disait ouvertement cette parole, qui, sans la doctrine que nous rappelons, serait étrange : « Si je me glorifie, ma gloire n'est rien[1]. » L'humilité, c'est la lumière, c'est la lumineuse perception de la vérité, et c'est la vie d'une âme qui agit selon cette lumière[2]. C'est pourquoi Jésus, « en qui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu[3] », « qui est lui-même la Lumière du monde[4] » et « la splendeur de la Lumière éternelle[5] », a été la plus humble de toutes les créatures. Après Jésus, Marie, qui possédait aussi la parfaite et infaillible intelligence de la vérité. Après Marie, saint Joseph ou saint Jean-Baptiste, les Anges et les Saints du ciel, qui sont plus humbles qu'ils ne l'ont jamais été, maintenant « qu'ils voient la vérité de toute chose dans la lumière même de Dieu[6]. »

Sur la terre, les âmes, qui jouissent le plus des clartés de la foi et dont l'intelligence voit plus évidemment la réalité des choses, et qui sentent et se conduisent selon ces clartés lumineuses, sont les plus humbles dans l'Église. Les orgueilleux sont des aveugles, des ignorants, des insensés. Hélas ! que le nombre en est grand ! L'Esprit-Saint a dit, que ce nombre est incalculable[7].

Jésus est humble, et l'humilité même, suivant la pensée d'Origène[8], parce qu'il est créature, et qu'il le sait ;

1 Joann. VIII, 54.
2 On sait le mot si souvent cité de sainte Thérèse : « L'humilité, c'est la vérité. »
3 Coloss. II, 3.
4 Joann. I, 9. — VIII, 12.
5 Sap. VII, 26.
6 In lumine tuo videbimus lumen. — Ps. XXXV, 10.
7 Stultorum infinitus est numerus. — Eccle. I, 15.
8 Jesus Christus est natura virtutum ; ipse enim justitia quæ humanum genus [illegible] splendore advenit ; quia Jesus Christus [illegible] — Origen. In Ps. XXXVIII, Hom. I, 1. — [illegible] græc., t. XII, col. 1402. — Cette doctrine est fami-

mais il est créature, pour être, en cette condition, la Victime de DIEU. Et voici une autre cause admirable de ses incomparables abaissements.

II. Le Verbe incarné était, en ce monde, en sa qualité de créature et de Victime, toujours en état d'adoration devant son Père. Qu'est-ce à dire? Il s'était présenté à son Père dès le premier moment de son existence créée; et depuis il ne cessait de contempler, dans la lumière même de la gloire, l'Etre infini, la Majesté éternelle, toutes les perfections de ce Père, son Principe, son Auteur, son Tout; et il était devant Lui, par état, par vocation, par devoir, par amour, et perpétuellement, à tout instant, sans interruption aucune. Quels pouvaient être les sentiments de JÉSUS, ainsi consacré Victime? Par quelle Religion pouvait-il reconnaître ce Tout éternel, immense, infini, lui véritablement rien par son fond, mais doué, par la volonté du Père, de l'être le plus parfait qui puisse sortir du néant?... Il ne nous est possible de concevoir la Religion du Verbe divin, que par le plus profond, le plus universel, le plus absolu anéantissement. L'acte extérieur par lequel nous voulons exprimer à DIEU notre servitude, notre infériorité, c'est la prostration dans l'adoration. L'acte intérieur doit donc être une prostration de tout l'être; et qu'est-ce que la prostration de l'être, sinon tout ce qui ressemble à un véritable anéantissement? L'être créé considéré isolément paraît avoir quelque importance, comme une petite lumière n'est pas sans gloire au milieu des ténèbres. Mais qu'est-ce que l'être créé en présence de l'Etre incréé? C'est cette faible

lière à Origène : Vid. *In Jeremiam*, Hom. XVII (juxta Hieronym. IV) n. 4. — Patr., t. XIII, col. 458. — *In Epist. ad Rom. Comment.*, lib. III, n. 6. — Patr., t. XIV, col. 939.

lumière transportée devant la splendeur d'un soleil d'été. Que devient-elle ? et, si elle avait du sentiment, que demanderait-elle, sinon de s'éteindre, pour honorer, en s'anéantissant de la sorte, le glorieux éclat de l'astre du jour.

C'est ainsi que Jésus, lumière créée, en son humanité, et par conséquent faible par elle-même, et d'un éclat nécessairement emprunté, mais d'un éclat qui surpasse toute autre gloire créée, disparaissait devant la Grandeur et la Majesté de son Père, pour l'honorer le plus sensiblement et le plus dignement possible, par cet anéantissement. Ce n'est pas qu'il ne reconnût les grands dons qu'il avait reçus de son Créateur. L'humilité, étant la vérité, ne peut consister à nier ce qui est l'œuvre de Dieu en nous. Cette œuvre, il faut la reconnaître, et la proclamer même, s'il est nécessaire ; mais à condition « de ne se glorifier jamais qu'en Dieu et non en nous-mêmes [1] », et, finalement, de faire hommage de tout ce que nous sommes, de notre être et de ses qualités, à Celui qui en est seul le principe et à qui seul en revient la gloire.

Bossuet a exprimé cette vérité dans une des plus belles pages qu'il ait écrites. Serait-il déplacé de la transcrire ici ? La comparaison de la lumière dont nous venons de parler, nous l'a rappelée comme soudainement :

« Je me suis levé pendant la nuit avec David, pour voir vos cieux qui sont les ouvrages de vos doigts, la lune et les étoiles que vous avez fondées.

« Qu'ai-je vu, ô Seigneur ? et quelle admirable image des effets de votre lumière infinie ! Le soleil s'avançait, et son approche se faisait connaître par une céleste blan-

[1] Qui gloriatur, in Domino glorietur ; non enim qui seipsum commendat... — I Cor. I, 31. — II Cor., x, 17.

cheur qui se répandait de tous côtés ; les étoiles étaient disparues, et la lune s'était levée avec son croissant, d'un argent si beau et si vif, que les yeux en étaient charmés. Elle semblait vouloir honorer le soleil, en apparaissant claire et illuminée par le côté qu'elle tournait vers lui ; tout le reste était obscur et ténébreux ; et un petit demi-cercle recevait seulement, dans cet endroit-là, un ravissant éclat, par les rayons du soleil, comme du père de la lumière. Quand il la voit de ce côté, elle reçoit une teinte de lumière : plus il la voit, plus sa lumière s'accroît. Quand il la voit tout entière, elle est dans son plein ; et plus elle a de lumière, plus elle fait honneur à celui d'où elle lui vient.

« Mais voici un nouvel hommage, qu'elle rend à son céleste illuminateur. A mesure qu'il approchait, je la voyais disparaître ; le faible croissant diminuait peu à peu ; et quand le soleil se fut montré tout entier, sa pâle et débile lumière, s'évanouissant, se perdit dans celle du grand astre qui paraissait, dans laquelle elle fut comme absorbée. On voyait bien qu'elle ne pouvait avoir perdu sa lumière par l'approche du soleil qui l'éclairait ; mais un petit astre cédait au grand, une petite lumière se confondait avec la grande ; et la place du croissant ne parut plus dans le ciel, où il tenait auparavant un si beau rang parmi les étoiles [1]. »

Cet astre inférieur qui apparaît, dans la nuit, illuminé de la lumière du soleil, c'est l'Humanité sainte de JÉSUS dans les magnificences de sa création, magnificences qui sont l'admirable reflet de la Lumière éternelle et incréée ; mais ce même astre, qui « rend un nouvel hommage à son céleste illuminateur », en disparaissant peu à

[1] *Traité de la Concupiscence*, chap. XXXII et dernier.

pou devant son éclat, c'est cette même Humanité consacrée, devant DIEU, Victime d'adoration, et s'anéantissant pour ainsi dire toujours davantage, jusqu'à ce qu'elle perde absolument tout éclat et toute apparence même, dans le Mystère de l'Eucharistie.

CHAPITRE XVII

L'HUMILITÉ DE JÉSUS, VICTIME D'EXPIATION

JÉSUS, créature de DIEU, quant à son humanité, et Victime d'adoration devant l'infinie Majesté de son Père, aime à se tenir dans la plus grande obscurité, et s'anéantit sans cesse. JÉSUS, Victime d'expiation, accepte avec amour, recherche même avec d'irrésistibles inclinations, le mépris, l'opprobre, l'ignominie. Pénétrons, s'il se peut, ce nouveau Mystère, plus étonnant encore que celui que nous venons de considérer.

JÉSUS est Victime d'expiation. Que veut dire cette parole ? Elle signifie que JÉSUS, dès le premier instant de sa vie, a porté sur lui les péchés, les crimes, toutes les iniquités de la terre. Il les a portés, parce que son Père même, par une volonté expresse, « les lui a imposés[1] » ; et JÉSUS, avec un inexprimable amour pour cette volonté infiniment adorable, et pour la rédemption de nos âmes, a accepté cette charge épouvantable. Mais en quel sens a-t-il porté sur lui nos iniquités ? Dans le sens le plus absolu. Toutes les abominations du monde lui ont été imputées, comme s'il les avait commises lui-même. Rien n'a pu souiller son indéfectible et inaltérable Sainteté. Il est

[1] Posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrûm. - Isaiæ LIII, 6.

demeuré « le Saint, l'Innocent, l'Immaculé, essentiellement séparé des pécheurs[1] » et de tout péché. Et cependant, en vertu de cette imputation mystérieuse, œuvre incompréhensible de la puissance, de la sagesse, de la justice et de la miséricorde de DIEU, il a été considéré par le Père, comme s'il était le pécheur universel, l'unique criminel de la terre, — bien plus encore, selon une étrange parole de saint Paul, il a été regardé et traité par son Père « comme s'il était le péché même. *Eum, qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit (Deus)*[2]. »

Que s'ensuit-il ? Il s'ensuit que, dans cet état, en cette condition effroyable, il méritait toutes les rigueurs, tous les coups de la colère et de la vengeance divines. Car c'était un décret de l'éternelle Justice, que le péché serait puni et vengé, selon toute la rigueur qu'il mérite de l'être.

Mais que méritent le péché et le pécheur qui le commet ?

Abaissons un instant nos regards vers l'enfer. C'est là que le pécheur est puni, dans la justice et la vérité ; et encore saint Thomas nous a appris, que l'indulgence du Père a sa part dans la condamnation des coupables[3].

Quel est l'état du pécheur dans l'enfer ? Qui nous dira

[1] Hebr. VII, 26.
[2] II Cor. V, 21.
[3] Etiam in hoc (damnatis) misericordia locum habet, in quantum citra condignum puniuntur. — Suppl., q. XCIX, a. 2 ad 1. — « La satisfaction de Jésus-Christ est indirectement favorable aux hommes damnés, et Dieu en prend occasion pour mêler, pour ainsi dire, sa miséricorde dans leurs supplices. » — « Dieu... pour l'amour de Jésus-Christ, punit les damnés et même les démons au-dessous de leurs mérites ; et ils doivent cet adoucissement aux mérites infinis de Jésus-Christ, auxquels Dieu a plus d'égard qu'à la malice de leur ingratitude. » — Bossuet, Lettres diverses. — Correspondance avec le P. Lami sur la satisfaction de Jésus-Christ.

ce que c'est qu'un damné ? Qui nous peindra cette horrible difformité, cette insupportable laideur, l'avilissement extrême de cette âme, dans laquelle il n'y a, pour ainsi dire, plus de trace de l'œuvre de DIEU, plus d'ordre, plus d'harmonie, plus aucun bien, quel qu'il soit[1] ? C'est le mal, dans toute sa repoussante et détestable horreur. Le pécheur, qui est encore sur la terre, ne laisse point voir une humiliation si extrême ; mais, en réalité, il la porte dans son âme ; et s'il venait à mourir subitement, on peut dire qu'il descendrait dans l'enfer, comme dans le lieu qui lui convient, où il serait vraiment à sa place, sans qu'il fût nécessaire d'une sentence de DIEU pour l'y précipiter.

Quel état ignominieux est donc celui d'un malheureux pécheur! Cet état est naturellement et nécessairement l'objet de la haine de DIEU[2]. Sa Sainteté le hait, le condamne, le repousse, en même temps, il est vrai, que sa miséricorde le protège ; mais il ne tient pas au pécheur, qu'il ne soit frappé des coups les plus cruels de l'amour outragé, et qu'il ne soit rejeté à jamais dans l'enfer. Il en mérite la hideuse ignominie ; il en mérite aussi les épouvantables peines.

Eh bien ! JÉSUS, notre douce Victime, fut mis très réellement à la place de tous les pécheurs, pour recevoir en lui, afin de les leur épargner éternellement, tous les effets de la divine colère, allumée au feu de l'infinie Sainteté. Et c'est pourquoi sa vie ne fut que pauvreté, misère, contradictions, humiliation, abjection... *Saturabitur opprobriis*[3]. La Naissance, la Circoncision, la fuite en Egypte, la vie cachée, le Baptême, la tentation, la vie

[1] Ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat. — Job. x, 22.
[2] Odio sunt Deo impius et impietas ejus. — Sap. xiv, 9.
[3] Thren. iii, 30.

publique avec les accusations et la haine des Pharisiens et des Scribes, portent ces affligeants caractères; mais c'est surtout la Passion, l'incompréhensible Passion, qui montre Jésus dans toute la honte et l'ignominie de sa condition de Victime d'expiation. Là se vérifie, dans toute sa rigueur, cette parole si étonnante de saint Paul : *Proprio Filio suo non pepercit* (*Deus*), *sed pro nobis omnibus tradidit illum* [1]. Son Père le livra sans compassion ; comme s'il nous aimait, nous ingrats et rebelles, dignes de toute sa colère, plus qu'il n'aimait son propre Fils [2]. Pour nous, il le livra à toutes les insultes, à tous les affronts, à tout ce que la malice, la fureur, le délire de la haine peuvent faire inventer aux hommes. Le Père le livrait ; et l'humble Victime se livrait... Nous abordons un des plus accablants Mystères. Nous ne savons comment en parler. Qu'on veuille nous permettre de laisser la parole à Bossuet. Nous ne nous rappelons pas d'avoir jamais rien lu de pareil sur ce vaste et profond sujet.

« Que fait-il donc dans sa Passion ? Le voici en un mot dans l'Écriture : *Tradebat autem judicanti se injuste* : « Il se livrait, il s'abandonnait à celui qui le jugeait injustement », et ce qui se dit de son juge, se doit entendre conséquemment de tous ceux qui entreprennent de l'insulter : *Tradebat autem* ; il se donne à eux, pour en faire tout ce qu'ils veulent. On le veut baiser, il donne les lèvres ; on le veut lier, il présente les mains ; on le veut souffleter, il tend les joues ; frapper à coups de bâtons, il tend le dos ; flageller inhumainement, il tend les épaules ;

[1] Rom., VIII, 32.

[2] Plus amat nos Deus, quam Filium Pater. Evidens quippe res est quod [illegible] Deus diligit, qui propter nos proprio Filio suo non pepercit. Et quid plus? Addo, et hoc Filio justo, et hoc Filio unigenito, et hoc Filio Deo. Et quid dici amplius potest? Et hoc pro nobis, id est, pro malis, pro iniquis, pro impiissimis. — Salvian. *De Gubernatione Dei*, lib. IV, n. 10. — [illegible] LIII, col. 81.

on l'accuse devant Caïphe et devant Pilate, il se tient pour tout convaincu : Hérode et toute sa cour se moquent de lui, et on le renvoie comme un fou; il avoue tout par son silence : on l'abandonne aux valets et aux soldats, et il s'abandonne encore plus lui-même : cette face autrefois si majestueuse, qui ravissait en admiration le ciel et la terre, il la présente droite et immobile aux crachats de cette canaille : on lui arrache les cheveux et la barbe ; il ne dit mot, il ne souffle pas ; c'est une pauvre brebis qui se laisse tondre. Venez, venez, camarades, dit cette soldatesque insolente ; voilà ce fou dans le corps-de-garde, qui s'imagine être le roi des Juifs; il faut lui mettre une couronne d'épines : *Tradebat autem judicanti se injustè ;* il la reçoit : et elle ne tient pas assez, il faut l'enfoncer à coups de bâton; frappez, voilà la tête. Hérode l'a habillé de blanc comme un fou: apporte cette vieille casaque d'écarlate pour le changer de couleurs ; mettez, voilà les épaules : donne, donne ta main, Roi des Juifs, tiens ce roseau en forme de sceptre; la voilà, faites-en ce que vous voudrez. Ah! maintenant ce n'est plus un jeu, ton arrêt de mort est donné; donne encore ta main, qu'on la cloue ; tenez, la voilà encore. Enfin, assemblez-vous, ô Juifs et Romains, grands et petits, bourgeois et soldats ; revenez cent fois à la charge ; multipliez sans fin les coups, les injures, plaies sur plaies, douleurs sur douleurs, indignités sur indignités ; insultez à sa misère jusque sur la croix ; qu'il devienne l'unique objet de votre risée, comme un insensé; de votre fureur, comme un scélérat : *Tradebat autem :* il s'abandonne à vous sans réserve ; il est prêt à soutenir tout ensemble tout ce qu'il y a de dur et d'insupportable dans une raillerie inhumaine et dans une cruauté malicieuse [1]. »

[1] 1er *Sermon pour le Vendredi Saint*, 2e point.

Proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum... Dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis! Le Père le livrait, et Jésus se livrait lui-même avec amour. Mais il y a un Mystère de douleur et d'humiliation, où le Père seul semble agir. C'est le plus désolant de tous. Qu'on nous permette de laisser toujours la parole au grand Évêque, qui est entré dans les secrets de l'éternelle justice, comme il nous semble qu'aucun écrivain ne l'a fait. Il dit :

« Le grand coup du Sacrifice de Jésus-Christ, qui abat cette Victime publique de tous les pécheurs aux pieds de la Justice divine, devait être frappé sur la croix, et venir d'une plus grande puissance que celle des créatures.

« En effet, il n'appartient qu'à Dieu de venger ses propres injures, et tant que sa main ne s'en mêle pas, les péchés ne sont punis que faiblement : à lui seul appartient de faire, comme il faut, justice aux pécheurs ; et lui seul a le bras assez puissant pour les traiter selon leur mérite. « A moi, à moi, dit-il, la vengeance : eh ! je leur saurai bien rendre ce qui leur est dû » : *Mihi vindicta, et ego retribuam.* Il fallait donc, mes Frères, qu'il vînt lui-même contre son Fils avec toutes ses foudres : et puisqu'il avait mis en lui nos péchés, il y devait mettre aussi sa juste vengeance. Il l'a fait, Chrétiens ; n'en doutons pas. C'est pourquoi le même prophète nous apprend que, non content de l'avoir livré à la volonté de ses ennemis, lui-même voulant être de la partie, l'a rompu et froissé par les coups de sa main toute puissante : *Et Dominus voluit conterere eum in infirmitate.* Il l'a fait, dit-il, il a voulu le faire : *Voluit conterere* ; c'est par un dessein prémédité. Jugez, Messieurs, où va ce supplice ; ni les hommes, ni les anges ne le peuvent jamais concevoir.

« Saint Paul nous en donne une idée terrible, lorsque, considérant d'un côté toutes ces étranges malédictions, que la loi de DIEU attache justement aux pécheurs, et regardant d'autre part des yeux de la foi JÉSUS-CHRIST tenant leur place en la croix, JÉSUS-CHRIST devenu péché pour nous, comme il parle ; il ne craint point de nous dire, que « JÉSUS-CHRIST a été fait pour nous malédiction » (le grec porte « exécration »), et cela de la part de DIEU : car il est écrit dans la loi, et c'est DIEU même qui l'a prononcé : « Maudit de DIEU est celui qui est pendu sur le bois ». Et saint Paul nous apprend, Messieurs, que cette parole était prophétique, et regardait principalement le Fils de DIEU, qui était la fin de la loi : c'est pourquoi il la lui applique déterminément. Le voilà donc maudit de DIEU : l'eussions-nous osé dire, l'eussions-nous seulement osé penser, si le Saint-Esprit ne nous l'apprenait ? Mais puisque cette doctrine vient de si bon lieu, tâchons de l'entendre comme nous pourrons.

« Je trouve, dans l'Ecriture, que la malédiction de DIEU contre les pécheurs les environne par le dehors : *Induit maledictionem sicut vestimentum* : « Il s'est revêtu de la malédiction ainsi que d'un vêtement » ; qu'elle pénètre plus avant, et qu'elle entre au dedans en s'attachant aux puissances de l'âme : *Intravit sicut aqua in interiora ejus* ; et enfin qu'elle la pénètre jusque dans le fond de sa substance : *et sicut oleum in ossibus ejus* : « et comme l'huile jusque dans la moelle des os ». JÉSUS-CHRIST mon Sauveur, avez-vous été réduit à ce point ? Oui, n'en doutons pas, Chrétiens ; la malédiction l'a environné par le dehors. Son Père, qui, durant le cours de sa vie, s'était plu tant de fois de donner les marques de l'amour qu'il avait pour lui, maintenant le laisse sans

aucun secours, sans aucun témoignage de protection : faites ce que vous voudrez, je l'abandonne. Et que faites-vous, ô Père céleste ? c'est alors qu'il le fallait secourir : *Ut quid, Domine, recessisti longe ?* « Pourquoi vous êtes-vous retiré si loin ? » si loin, que vous ne paraissez pas : *Despicis in opportunitatibus :* « Vous dédaignez de le regarder dans le temps de son besoin et de son affliction », dans l'occasion la plus importante. Voilà les Juifs qui lui disent en termes formels, « que s'il descend de la croix, ils croiront en lui » : c'est ici qu'il faudrait que les cieux s'ouvrissent ; c'est le temps où il faudrait faire résonner cette voix céleste : « Celui-ci est mon Fils bien aimé. » Non, le ciel est d'airain sur sa tête : bien loin de le reconnaître par aucun miracle, il retire jusqu'aux moindres marques de protection, jusque-là que les démons mêmes sentant bien ce prodigieux abandonnement, s'avancèrent aussi contre Jésus-Christ, pour en faire le jouet de leur fureur. Après avoir achevé toutes leurs tentations, ils s'étaient retirés de lui jusqu'à un autre temps : *Usque ad tempus ;* ce que les saints Pères interprètent du temps de sa Passion, qui était en effet leur temps. Et je vous laisse à penser si l'ayant remué si terriblement dans le désert, maintenant que voici leur jour, combien ils lui auront fait sentir d'outrages !

« Secondement, Messieurs, la malédiction de Dieu pénètre au dedans, et frappe Jésus-Christ dans ses puissances. Je remarque dans l'Écriture, que Dieu a un visage pour les justes, et un visage pour les pécheurs. Le visage qu'il a pour les justes, est un visage serein et tranquille, qui dissipe les nuages, qui calme les troubles de la conscience, qui la remplit d'une sainte joie : *Adimplebis me lætitiâ cum vultu tuo.* O Jésus crucifié ! ce visage était autrefois pour vous, autrefois, autrefois ; mais

maintenant la chose est changée : il y a un autre visage, que DIEU tourne contre les pécheurs, un visage dont il est écrit : *Vultus autem Domini super facientes mala :* « Le visage de DIEU sur ceux qui font mal : » c'est le visage de la justice. DIEU montre à son Fils ce visage, il lui montre cet œil enflammé, il le regarde, non de ce regard doux et pacifique qui ramène la sérénité, mais de ce regard terrible « qui allume le feu devant soi : » *Ignis in conspectu ejus exardescet*, dont il porte l'effroi dans les consciences : il le regarde enfin comme un pécheur, et marche contre lui avec tout l'attirail de sa justice. Mon DIEU, pourquoi vois-je contre moi ce visage dont vous étonnez les réprouvés ? Visage de mon Père, où êtes-vous ? visage doux et paternel, je ne vois plus aucun de vos traits, je ne vois plus qu'un DIEU irrité ! *Deus, Deus meus* ! O bonté ! ô miséricorde ! ah ! que vous vous êtes retirée bien loin ! *Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ?*

« Troisièmement, Messieurs, la malédiction de DIEU va pénétrant dans le fond de son âme : il n'appartient qu'à lui de l'aller chercher jusque dans son centre. Le passage en est fermé aux attaques les plus violentes des créatures ; DIEU seul en la faisant se l'est réservée ; mais aussi, quand il veut, « il la renverse, dit-il, jusqu'aux fondements : » *Commovebit illos à fundamentis.* Cela s'appelle, dans l'Écriture, briser les pécheurs : *Dominus conteret scelestos et peccatores.* Et pour donner la perfection au Sacrifice que devait le divin JÉSUS à la Justice divine, il fallait qu'il fût encore froissé de ce dernier coup : et c'est ce que le prophète a voulu dire dans ce passage, qui s'entend de lui à la lettre : *Dominus voluit conterere eum in infirmitate :* « Le Seigneur a voulu le briser dans son infirmité. » N'attendez pas, mes Frères, que je vous

représenter ce dernier supplice : mais concevez seulement qu'il fallait que le Fils de DIEU sentît en lui-même une oppression bien violente, pour s'écrier comme il fit : « Et pourquoi, mon Père, m'abandonnez-vous ? » Il fallait pour cela que la divinité de JÉSUS-CHRIST se fût comme retirée en elle-même ; ou que, ne faisant sentir sa présence que dans une certaine partie de l'âme, ce qui n'est pas impossible à DIEU, qui sait diviser l'esprit d'avec l'âme, *Divisionem animæ ac spiritûs*, elle eût abandonné tout le reste aux coups de la vengeance divine ; ou que, par quelque autre secret inconnu aux hommes, ou par un miracle, comme tout est extraordinaire en JÉSUS-CHRIST, elle eût trouvé le moyen d'accorder ensemble l'union très étroite de DIEU et de l'homme, avec cette extrême désolation où l'Homme JÉSUS-CHRIST a été plongé sous les coups redoublés et multipliés de la vengeance divine. De quelle sorte tout cela s'est fait, ne le demandez pas à des hommes ; tant y a qu'il est infaillible qu'il n'y avait que le seul effort d'une angoisse inconcevable, qui pût arracher du fond de son cœur cette étrange plainte qu'il fait à son Père : *Quare me dereliquisti ?* C'est le Mystère.

« Pendant ce délaissement, DIEU était opérant en JÉSUS-CHRIST la réconciliation du monde, ne leur imputant point leurs péchés ; en même temps qu'il frappait, il ouvrait les bras aux hommes ; il rejetait son Fils, et il nous ouvrait ses bras ; il le regardait en colère, et il jetait sur nous un regard de miséricorde ; *Pater*, pour nous ; *Dimitte*, *Deus*, pour lui. Sa colère se passait en se déchargeant[1]. »

Voilà à quelles extrémités d'humiliation réduisit notre

1. 1er Sermon pour le Vendredi Saint, 2e point.

doux Rédempteur sa condition de Victime d'expiation. Les saints Pères ont compris ce mystère du CHRIST abaissé jusqu'à ces insondables profondeurs [1]. Peut-être maintenant commençons-nous à en pénétrer le secret ; mais n'oublions pas que si JÉSUS est notre Victime, il est aussi notre modèle. Si « celui qui ne connaissait pas le péché, a été traité comme s'il était le péché même » ; et si aucun abîme ne lui a paru assez profond pour y descendre, comme pour se mettre à sa place, s'étant fait notre caution, notre répondant, notre Hostie, quels doivent être en nous, qui avons mérité l'enfer, l'enfer avec ses supplices, ses opprobres et son éternité ; quels doivent être notre inclination pressante et notre besoin impérieux de nous abaisser, de nous confondre, de nous perdre dans les abîmes de l'abjection et de la honte ?... Nous ne descendrons jamais assez bas ; mais demeurons fidèlement unis à notre douce Victime, pour que nous demeurions toujours dans la vérité, la simplicité et la paix, même au fond de ces effrayants abîmes.

[1] Si inglorius, si ignobilis, si inhonorabilis, meus erit Christus : talis enim habitu et adspectu annuntiabatur. — Tertull., *Adv. Marcion.* lib. III, c. XVII. — Patr. lat., t. II, col. 344. — Lire Bossuet, commentant ce texte, *Sermon sur Jésus-Christ comme objet de scandale*, 2e Dim. de l'Avent.

CHAPITRE XVIII

LA PÉNITENCE DE JÉSUS, VICTIME D'EXPIATION

La Pénitence est la vertu spéciale, qui nous fait haïr le péché commis par nous, comme étant l'offense de DIEU. Elle nous porte en même temps à donner satisfaction à ce DIEU d'amour par toute sorte d'expiations, et nous détermine à ne plus vouloir pécher à l'avenir [1].

Comprise ainsi dans toute son étendue, la Pénitence ne peut évidemment convenir qu'à des créatures personnellement pécheresses, et non à Celui qui est « le Saint ». Mais, considérée dans la disposition spéciale, qui porte à vouloir donner à DIEU satisfaction pour les offenses qui lui sont faites, non seulement elle convient à Notre-Seigneur, mais elle est en lui plus qu'en toute créature, puisqu'il est « l'Agneau, la Victime qui porte les péchés du monde [2] », et qui les porte pour les expier et donner ainsi à DIEU la pleine satisfaction qui lui est due.

Nous venons de voir comment ses humiliations ont expié notre orgueil ; considérons de quelle manière sa Pénitence a expié notre sensualité. Car, on pourrait dire que le péché a deux sources principales, qui sont : l'une

[1] S. Thom. III, q. LXXXV.
[2] Joann. I, 29.

dans l'esprit, l'orgueil ; et l'autre dans la chair et cette partie de l'âme que l'Ecriture appelle chair [1], la sensualité. Et, en vérité, si nous voulons aller à l'origine de notre concupiscence, qui est la chute du premier homme, nous verrons dans sa faute ces deux principaux caractères : l'orgueil : « Vous serez comme des Dieux » ; la sensualité : « La femme vit que le fruit était bon à manger, et beau à la vue, et d'aspect délectable, et elle en mangea, et elle le donna à son mari, qui en mangea [2]. »

La pénitence est privative et afflictive. Privative, elle appelle à son aide la pauvreté, et se l'unit pour l'œuvre de réparation qu'elle doit faire ; afflictive, elle devient l'amour de la souffrance. De sorte qu'une âme pénitente est toujours vraiment pauvre, et elle aime à souffrir.

JÉSUS, Victime d'expiation, fut par excellence le Pauvre et l'Homme de douleurs. — Constatons d'abord le fait, comme dans notre étude sur l'humilité du Sauveur; et recherchons ensuite la cause de ces états de dénûment et de souffrance.

I. *La pauvreté de Jésus.* — Elle a été souvent annoncée par les prophètes de la Loi ancienne [3]. Dans le nouveau Testament, les témoignages qui s'y rapportent, sont nombreux : *Pannis eum involvit, et reclinavit eum in præsepio : quia non erat eis locus in diversorio* [4]... *Et hoc vobis signum : Invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio* [5]... *Ut darent hostiam... par turturum, aut duos pullos columbarum* [6]... *Nonne hic est faber... fabri*

[1] Genes. VI, 3. — Galat. V, 17. — etc.

[2] Genes. III, 5, 6.

[3] Ecce Rex tuus veniet tibi... Ipse pauper, et ascendens super asinam. — Zach. IX, 9.

[4] Luc. II, 7.

[5] *Id., ibid.* 12.

[6] *Ibid.* 24.

...ejus[1]... *Vulpes foveas habent, et volucres cæli nidos: Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet*[2]... *Diviserunt vestimenta ejus*[3]... *Accepto corpore, Joseph involvit illud in sindone munda, et posuit illud in monumento suo*[4]. La pauvreté de notre DIEU est un mystère de toute sa vie, depuis le dénûment de la crèche jusqu'à la nudité de la croix. Mais c'est surtout dans les jours de sa Sainte-Enfance, et à Bethléem en particulier, qu'elle apparaît, et qu'elle triomphe[5]. Pauvreté universelle, pauvreté souffrante, pauvreté abjecte : tous ces caractères s'y trouvent réunis. On sait les tressaillements de joie, d'amour, de compassion, de tristesse, que ce beau et touchant mystère donnait au Pauvre d'Assise. Tous les saints ont éprouvé un irrésistible attrait pour tant de privation et d'indigence.

Quelle était la cause de la pauvreté de JÉSUS? D'abord l'amour de notre rédemption. Il fallait expier notre attachement déréglé et criminel aux biens de la terre; il fallait nous apprendre, par un exemple éclatant et continuel, à mépriser ces biens terrestres, qui ne sont en eux-mêmes que vanité et affliction d'esprit. Il fallait aussi par les mérites de ce dénûment universel et si prodigieux, nous obtenir les richesses de la grâce et de la gloire éternelle. C'est ce que saint Paul nous apprend : « Vous savez, dit-il, la grâce de Notre-Seigneur JÉSUS-

[1] [illegible]
[2] Luc. ix, 58.
[3] Matth. xxvii, 35.
[4] Id. ibid. 59, 60.
[5] [illegible]

CHRIST, qui, étant riche, s'est fait pauvre pour vous, afin que vous fussiez enrichis de sa pauvreté [1]. »

Mais il y a d'autres causes aussi intimes, plus intimes peut-être. JÉSUS Victime ne pouvait pas être riche. Victime d'adoration, de louange, de félicitation, devant la Majesté de son Père, cette Beauté éternelle qu'il adorait, qu'il contemplait, qu'il louait, qui le ravissait, ce Bien, ce « tout Bien », comme DIEU lui-même s'appelle [2], occupait si absolument son esprit, son cœur, tout son être, qu'il ne pouvait manifestement donner aucune attention « à la bagatelle [3] » de la vie présente. Cependant, s'il avait été seulement Victime d'adoration, de louanges, on conçoit qu'avec ce détachement intérieur, universel et absolu, il aurait pu, il aurait même dû posséder non seulement quelques biens extérieurs de ce monde, mais tous les biens. Il les eût possédés en Maître souverain comme Créateur; il en aurait joui de plein droit comme Roi de la création, en sa qualité d'Homme-DIEU. Le premier Adam avait bien cette possession et cette jouissance. Mais c'est précisément parce que ce premier Adam avait mérité de tout perdre, et dans l'ordre de la grâce et dans celui de la nature, que le second Adam, qui vient tout réparer par voie de satisfaction donnée à DIEU offensé, sera privé de tous les biens temporels. Victime d'expiation, il devra être nécessairement pau-

Nazareth à Jérusalem, où il passe trois jours à mendier son pain, la biographie de son Enfance s'étend, comme un vaste filet, pour réunir le plus possible des conséquences de sa pauvreté bien-aimée. » — P. Faber, *Bethléem*, chap. VII (t. 2, p. 181-2).

[1] Scitis enim gratiam Domini Nostri JESU-CHRISTI, quoniam propter vos egenus factus est, cum esset dives, ut illius inopiâ vos divites essetis. — II Cor. VIII, 9.

[2] Qui Moyses ait : Ostende mihi gloriam tuam. Respondit Dominus : Ego ostendam omne bonum tibi. — Exod. XXXIII, 18, 19.

[3] Sap. IV, 2.

vre. Mis à la place de tous les pécheurs, il portera le châtiment que les pécheurs méritent. Ce châtiment, c'est la plus extrême pauvreté. Méprisant le Bien suprême, en se séparant de lui par le péché [1], ne voulant plus des biens de sa grâce et de son amitié, en se portant vers la créature et vers soi-même, le pécheur devrait être puni par la privation universelle de tous les biens du temps. « Les démons, dit saint Grégoire, ne possèdent rien en ce monde [2]. » La pauvreté des damnés est horrible. On ne peut imaginer une si effrayante misère. Le pécheur n'est pas damné par le fait ; mais il l'est, si l'on peut ainsi dire, par droit. Il ne tient pas à lui, qu'il ne soit pas dans cette « terre de misère », dont parle l'Écriture [3]. La miséricorde le retient en ce monde ; mais il pèse, de tout le poids de son iniquité, sur cette miséricorde puissante ; et, en un sens, il voudrait s'en aller en ce lieu où il n'y a plus aucun bien véritable.

Or, Jésus s'est mis à la place de tous les pécheurs ; il a été « ce saint, ce charitable, ce miséricordieux criminel », dont parle Bossuet [4], qui, voulant porter devant son Père et devant les hommes la peine du péché, n'a dû, par conséquent, rien posséder en ce monde, comme les démons eux-mêmes, naissant dans une étable, où les animaux se retirent, vivant sans avoir un lieu pour reposer sa tête, mourant dépouillé de tout, enseveli dans un tombeau qui n'est pas à lui [5]. »

[1] [illegible] — Tertull. *Apologet.* Cap. XIII. — Patr. lat., t. I, col. [illegible]

[2] Nihil dæmones [illegible] in hoc mundo proprium possident. [illegible] in Evang. — [illegible]

[3] Terram miseriæ. — *Job*, X, 22.

[4] [illegible] Sermon pour le Vendredi Saint, [illegible] point.

[5] Il faudrait [illegible], un sujet douloureux et touchant, une des

En Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, rien n'est simplement sublime ou héroïque, tout est divin. Sa pauvreté est digne d'un DIEU fait homme ; d'un DIEU qui comprend où sont les vrais biens ; d'un DIEU qui veut mériter aux hommes ces vrais biens, en les délivrant de la servitude où les a réduits l'amour des biens périssables et trompeurs : d'un DIEU qui veut donner à son Père, par un tel dénûment, une satisfaction qui couvre le désordre de l'ambition et de la cupidité de ses créatures ; d'un DIEU qui veut accomplir toute justice, dans l'expiation qu'il a entreprise et qu'il offre à l'infinie Sainteté de DIEU. C'est la grande lumière, avec laquelle il faut descendre dans tous les abîmes de l'Incarnation. Mais voici que cette lumière surnaturelle nous est plus nécessaire encore.

II. *La souffrance de JÉSUS, Victime d'expiation.* — Disons d'abord que nous ne voulons pas isoler ce grand caractère de la vie de notre DIEU, comme si ses humiliations et sa pauvreté n'avaient pas été elles-mêmes d'intimes et perpétuelles souffrances [1]. Rien, dans JÉSUS, n'a été sans douleur et sans martyre. Toute sa vie n'a été que cela, sans interruption [2]. Un disciple de saint Bernard, dont les œuvres ont été longtemps attribuées au saint Docteur, a dit ces touchantes paroles : « Je puis parcourir, Seigneur, le ciel et la terre, la terre et la mer, et je ne vous trouverai jamais que sur la croix. C'est là

âmes qui en ont le mieux compris le mystère, sainte Angèle de Foligno. Qu'on lise le chapitre LIX de ses *Visions* (Edit. et traduction de M. Ernest Hello. — Poussielgue, libraire). Quelle onction divine! quels accents d'amour! Nous estimons ce livre un des plus beaux qu'on puisse lire.

[1] Vere martyrii genus, dit saint Bernard, paupertas voluntaria est. — *Serm. I. in festo omn. SS.*, n. 15. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 462.

[2] Tota vita Christi crux fuit et martyrium. — *De Imit. Christi*, lib. II, cap. XII, n. 7.

que vous sommeillez, c'est là que vous prenez votre nourriture, c'est là que vous vous reposez à l'heure de midi. C'est sur la croix que vous trouve quiconque vous rencontre. » Il ajoute : « Mais nul ne vous cherche, nul ne vous trouve, s'il n'est lui-même crucifié [1]. » Condition très élevée, que nous reconnaissons ne pouvoir remplir présentement, mais à l'accomplissement de laquelle nous espérons atteindre, ayant à cœur de dire un jour avec l'Apôtre : « Je suis crucifié avec Jésus-Christ [2]. »

Ce qu'il faut donc que nos cœurs d'abord se rappellent sans cesse, c'est que la souffrance, en notre divine Victime, a été perpétuelle et sans trêve. Comme son Sacrifice ne cessait pas (nous l'avons vu dans un des premiers chapitres de ce Livre), et que son Sacrifice portait devant son Père toujours le même caractère, qui est l'expiation, et que l'expiation ne pouvait se faire que par la souffrance, suivant cette parole : « Il a fallu que le Christ souffrît [3] » ; la souffrance a été la compagne assidue du Fils de Dieu. C'est pourquoi Bethléem, Nazareth, la Galilée, la Judée, le Thabor lui-même sont inondés de larmes [4]. L'Enfant de la crèche porte déjà la couronne d'épines ; l'Adolescent de Nazareth se courbe sous le faix de la croix ; le Maître des jours de la vie

[1] Ubique portans Dominum, cœlum et terram, mare et abyssos, et nusquam te inveniunt nisi in cruce. Ibi dormis, ibi pascis, ibi cubas in meridie. In ea sola te invenit quicumque te invenit. Nullus te quærit, nullus te invenit nisi crucifixus. — *Méditation sur l'amour et l'humanité* [illegible] — Patr. lat., t. CLXXXIV, col. [illegible].

[2] Galat., II, 19.

[3] Luc., XXIV, 26.

[4] Dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem. — Luc., IX, 31. — Non solum passio, sed [illegible] — S. Bernard, Serm. III in Dom. Palmar., n. 1. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. [illegible].

publique, des paraboles, des béatitudes, des miracles, des courses apostoliques, est d'avance, dans l'intime du Cœur, la Victime immolée du Calvaire, versant son sang et mourant pour nous [1]. Le mystère extérieur devait s'accomplir dans toute sa rigueur après les trois années de prédications et de miracles ; mais, dans l'âme humaine de JÉSUS, rien ne variait, parce que sa condition de Victime ne variait pas non plus. Point de joie terrestre, point de consolation humaine, aucun de ces délassements que les Saints eux-mêmes se permettent. *Christus non sibi placuit ; sed sicut scriptum est : Improperia improperantium tibi ceciderunt super me* [2]. Ces paroles de l'Apôtre disent tout. Toujours la douleur, l'amère tristesse de l'âme et du corps, parce que le péché, ce grand ennemi de DIEU, ce destructeur de sa gloire n'avait pas encore été définitivement vaincu par JÉSUS, « dans son corps, sur le bois de la croix [3]. »

Un autre caractère de la souffrance en Notre-Seigneur, c'est l'universalité. Victime d'expiation en tout son être, tout son être était dans le feu consumant de l'holocauste. Mais cette considération reviendra, avec tout le développement qui convient, en exposant le troisième caractère de cet état d'universelle douleur. Arrêtons-nous ici à cette pensée, que tout fut glaive pour le divin Rédempteur, autour de lui, durant sa vie. Il faudrait savoir, pour le comprendre, ce qu'étaient la Sainteté, et la Sagesse, et toute la perfection intellectuelle et morale, et, nous devrions dire, *humano-divine* ou théandrique de

[1] Non enim Jesus Christus, Dominus noster, unâ horâ sine dolore Passionis fuit, quamdiù vixit. — *De Imit. Christi*, lib. II, cap. XII, n. 6.

[2] Rom. XV, 3.

[3] Qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo, super lignum. — I Petr. II, 24.

l'âme du Fils de DIEU [1]. Nous avons dit déjà l'effet que produisait en lui la vue du péché. Or, le péché lui apparaissait sous toutes les formes. Autour de lui, dans ces Pharisiens, ces Scribes, ces Saducéens, ces Prêtres, tous ces hommes méchants ou sceptiques, que de bassesse, de [illegible], de ruse misérable, de mensonges, d'erreurs volontaires, d'infidélité à leur mission, qui était de donner au peuple la vérité et à DIEU l'honneur! Dans le pauvre peuple, que d'ignorance, que de superstitions, que de préjugés et en même temps que de misères de tout genre, que saint Matthieu a dépeintes en ces termes douloureux : « Les foules étaient tourmentées (de divers maux) et couchées à terre comme des brebis qui n'ont pas de pasteur [2]. » Au delà de la Judée, le monde païen, immense, couvert des ténèbres de la mort, courbé sous le joug de Satan!... Il serait facile de dire davantage sur un tel sujet. Même autour de la Personne adorable du Sauveur, que de fautes se commettaient! Judas était à lui seul la cause d'incompréhensibles tristesses. Les Apôtres furent lents à comprendre ses leçons, ses exemples. Ceux qui demandaient des miracles, exercèrent plus d'une fois sa divine patience. Que peut signifier, dans le très doux Agneau, cette parole : « *O generatio incredula, quamdiu apud vos ero? quamdiu vos patiar* [3]? » C'était une révélation de ce Cœur si affligé de l'incrédulité, de l'indocilité, de l'indifférence, de toutes les faiblesses et des péchés des hommes.

[1] Le P. Faber a parlé : « L'immensité de sa science humaine et l'union de sa nature humaine avec son Essence divine étaient des sources de [illegible] — *Bethléem*, [illegible]

[2] Matth., IX, 36.

[3] Marc, IX, 18.

Or, tout cela était pénitence douloureuse, affliction intime et profonde pour JÉSUS. Ce qu'il voyait, ce qu'il entendait, ce qu'il lisait dans les cœurs, ce qu'il savait de la vie de chaque créature, toutes ces choses étaient autant de glaives acérés, qui le frappaient sur l'autel de son Sacrifice d'expiation. Mais tout était offert au Père. Sa patience montait comme un encens d'agréable odeur vers sa Sainteté offensée. Victime pour tous ceux dont les péchés étaient la cause de tant de souffrances, il ne cessait de dire, dans son ineffable humilité et son inaltérable tendresse : « Pardonnez-leur; ils ne savent pas ce qu'ils font [1]. »

Un autre caractère de la souffrance de Notre-Seigneur, c'est son extraordinaire intensité. La sensation de la douleur a dû varier. Nous pouvons le conclure de plusieurs passages de l'Evangile; mais ce qu'il y a eu habituellement dans son âme, et même dans son corps, est si prodigieux, que nos conceptions ne peuvent en aucune manière en atteindre l'intelligence [2]. Pour s'en convaincre, il faut se rappeler que, dans le plan de l'éternelle Sagesse, la souffrance était le principal moyen voulu de DIEU pour l'expiation du péché. *Oportuit pati Christum.*

Or, JÉSUS avait reçu son humanité pour accomplir ce dessein. Cette humanité était donc créée avec une disposition, une aptitude spéciales, directes, naturelles, pour la souffrance. La souffrance était comme la fin im-

[1] Luc. XXIII, 34.

[2] Belles paroles de Tertullien : SAGINARI VOLUPTATE PATIENTIÆ DISCESSURUS VOLEBAT. Despicitur, verberatur, deridetur, fœdis vestitur, fœdioribus coronatur. Mira æquanimitatis fides! Qui in hominis figura proposuerat latere, nihil de impatientiâ hominis imitatus est... Patientiam hujusmodi nemo hominum perpetraret. — *De Patientiâ*, cap. III. — Patr. lat., t. I, col. 1254.

médiate de sa création. C'est pourquoi, toute douleur l'envahissait sans résistance, et se trouvait en elle comme dans son domaine. C'était comme un torrent qui se précipite dans son lit desséché. Toutes les affections pénibles et douloureuses de l'âme y étaient donc au plus haut degré ; toutes les afflictions du corps aussi : la faim, la soif, le froid, la chaleur, la fatigue. Ce fut absolument vrai durant sa Passion ; ce fut vrai aussi, quoique moins *sensiblement* sans doute, dans tout le cours de sa vie. La Passion ne fut pas, au terme de l'existence de l'Homme-Dieu, un événement extraordinaire, un drame effrayant qui survient après des années de paix et de bien-être relatif. C'est l'épanouissement d'un mystère intérieur qui n'a jamais cessé d'être. C'est comme le point où se précipite au pied d'une montagne, pour tout inonder, un fleuve qui s'était accumulé en lac immense, dans ses flancs. « La volonté de l'Enfant de la crèche, dit le P. Faber, était la même que celle de l'Homme ; sa volonté à Bethléem était identique à sa volonté sur le Calvaire ; c'était le même immense désir de souffrir, et la même crainte des souffrances ; le même poids du péché qui torturait sa sensibilité ; la même colère du Père à endurer, perçue avec la même netteté, comprise avec la même plénitude de science, colère qui ne devait pas croître avec les années de Jésus, et qui n'attendait pas la coopération de la cruauté humaine pour se faire sentir à son âme[1]. »

Nous répétons ce que nous avons déjà dit. En Jésus rien n'est simplement prodigieux, tout est divin. Si quelque point de vue nous paraît hasardé, quand il est question de sa vie, de ses mystères, c'est que nous n'avons pas une idée assez haute des excellences de la Sainteté de

[1] *Bethléem*, [illegible] : Le Calvaire avant le temps, — t. II, p. 174.

DIEU, de son infinie Vérité, de son infaillible Justice, des droits de son Amour offensé. Assurément la Rédemption pouvait se faire autrement. Une seule goutte de sang, et moins encore, aurait suffi pour l'accomplir [1]. Il est même certain que, malgré tant de souffrances expiatrices, la Rédemption fut une œuvre de miséricorde : non seulement en ce sens, qu'elle eut pour principe la bonté très gratuite de DIEU le Père; mais en ce sens aussi, que l'acceptation qu'il fit de telles expiations était libre de sa part. S'il les agréait, c'est qu'il avait promis d'en être satisfait, et non qu'il y fut obligé par une sorte de nécessité que la justice réclamait. Ce sont là des abîmes sans fond pour notre pauvre intelligence humaine. Du moment qu'il était nécessaire (DIEU lui-même l'ayant ainsi voulu) de donner satisfaction à l'éternelle Sainteté, à l'éternel Amour offensé, à la souveraine Justice, il ne pouvait y avoir d'extrémité de souffrance et d'expiation qui pût être excessive [2]. La valeur même des actes de Notre-Seigneur, qui est infinie, à cause de la Personne divine qui se les appropriait, ne l'était pas intrinsèquement, mais demeurait finie et limitée en son

[1] Christus non guttam sanguinis modicam, quæ tamen, propter unionem ad Verbum, pro redemptione totius generis humani sufficere potuisset : sed copiosè velut quoddam profluvium noscitur effudisse. — Clem. VI, in Extravag. *Unigenitus*, libr. V, tit. IX.

[2] Un des manuels de Théologie les plus connus, et peut-être les plus complets, résume ainsi cette doctrine : Deus est absolutus et supremus Dominus : ergo nullus alius potest, per se, illum obligare ex justitiâ, seclusâ ejus promissione... Equidem infinitus est valor operum Christi et ex se Deo gratissimus; sed tamen valor ille est de se quid creatum et Deo extrinsecum : ergo non potest ex se ullam necessitatem inferre divinæ voluntati; imo ità est sub dominio ejus, ut Deus liberè possit non solum illam non acceptare satisfactionem, sed in alium quem voluerit usum ordinare ; sicque decernere ut Christus opera sua pro hominibus non offerat. — *Institut. theologicæ ad usum seminariorum* (vulgo Theologia Tolosana), auct. Bonal, t. II, *de Incarnat.* Cap. III, art. 3. — Punct. II : *De existentiâ satisfactionis Christi.*

essence, comme étant une chose créée, contingente et accidentelle. Cette valeur, si absolument agréable à DIEU, ne pouvait donc pas, par elle-même, imposer à DIEU, par droit de justice, la pleine remise de l'injure, que sa Majesté et sa Sainteté avaient reçue du péché commis. Quels abîmes d'expiation cette pensée ouvre devant nous! Et qu'il est grand notre DIEU, Père, Fils et Saint-Esprit, qui n'est point nécessité, qui n'est engagé que par sa libre promesse, à accepter une satisfaction si plénière! Elle fut, en effet, de toute façon plénière, cette divine satisfaction. Car elle fut non seulement équivalente, c'est-à-dire, répondant à tout le désordre de l'offense, mais encore surabondante, et même parfaite, au point que la divine Justice elle-même ne pouvait exiger davantage [1].

Il est vrai que c'est principalement et définitivement dans la mort de la divine Victime, que consistait, par la volonté du Père, la condition de cette satisfaction universelle et plénière.

Entrons maintenant dans la considération de ce grand, et douloureux, et attrayant Mystère, éternelle étude des prédestinés.

[1] Notre-Seigneur a satisfait en effet *ad strictos juris apices*. — Quelques théologiens [illegible] Lessius, de Lugo, par exemple. [illegible] — II Tim. IV, 8.

CHAPITRE XIX

SON SACRIFICE SUR LA CROIX

La Passion de Jésus, son immolation au Calvaire, sa mort qui consomme son Sacrifice, est le grand Mystère du Fils de Dieu[1]. Tout aboutit à cette mort, tout s'y achève, et tout en dérive. Après cette mort douloureuse, Jésus devient Victime immortelle; mais d'abord, « il fallait que le Christ souffrît, et qu'ainsi il entrât dans la gloire. » Cette mort est la gloire parfaite du Père, c'est la satisfaction de son adorable Justice, c'est la consolation plénière de son cœur; c'est aussi notre trésor, notre vie, notre gloire, la source de toute grâce, de toute paix, de tout salut; et tout ce qu'il y a de bien, au ciel et sur la terre, est là dans ce dernier soupir, dans cette dernière inclinaison de tête, dans ce trépas. Les anges, les justes de tous les siècles, Marie, puisent là leur sainteté et leur béatitude. C'est la grande œuvre de la Très-Sainte Trinité. Elle ne fit jamais, elle ne fera jamais son égale. Quiconque y a

[1] « Il n'y a rien de plus grand dans l'univers que Jésus-Christ : il n'y a rien de plus grand dans Jésus-Christ que son Sacrifice; il n'y a rien de plus grand dans son Sacrifice que son dernier soupir, et que le moment précieux qui sépara son âme très sainte de son corps adorable. » — Bossuet, *Réflexions sur l'Agonie de Jésus-Christ*.

part, possède la vérité, la liberté, la vie et l'éternelle vie. Quiconque s'en éloigne, s'égare, devient esclave du péché et du démon, et entre dans l'empire de la mort, de l'éternelle mort. Le ciel en tire toute sa beauté indéfectible et éternelle; l'enfer n'est l'enfer, que parce qu'il n'y a rien de ce Sacrifice [1], ou bien, s'il n'a point toute l'extrême rigueur qui devrait punir les damnés, c'est encore parce que quelque effet de ce Sacrifice s'y trouve [2].

Ce grand et glorieux Sacrifice avait pour cause première la volonté du Père. Jésus dit, en entrant dans le monde : « Voilà que je viens, pour faire, ô Dieu ! votre volonté. » Saint Paul ajoute : « C'est dans cette volonté que nous avons été sanctifiés, par l'oblation du corps de Jésus-Christ faite une seule fois..., et, dans cette unique oblation, le Christ a consommé pour toujours ceux qui sont sanctifiés [3]. »

Or cette volonté du Père, qui date de l'éternité, s'est manifestée dès le commencement de l'histoire humaine. Le Sacrifice d'Abel, ceux de l'ère des Patriarches en étaient déjà l'expression. « L'Agneau, dit saint Jean, a été mis à mort dès l'origine du monde. » Ce qui signifie que, de même que le Sacerdoce de Notre-Seigneur remplit tous les temps qui ont précédé sa venue (nous l'avons exposé précédemment), son Sacrifice était la religion de tous les sacrifices anciens; tant ceux de la loi de nature, que les sacrifices plus solennels de la loi écrite. Il donnait à tous leur mérite, leur valeur, leur vertu, quels qu'ils fussent, quel que fût le rit suivant lequel ils étaient offerts, ou les circonstances dans lesquelles ils avaient lieu. Nous redisons ce que nous avons fait remarquer

1. [illegible] *Offic. Defunctorum*, Lect. VII, [illegible]
2. [illegible] p. 150.
3. Hebr., x, 10, 14.

plusieurs fois déjà ; mais il est important d'affirmer ainsi, avec saint Paul, que tout ce qui se passait sous l'ancienne loi, n'était qu'une ébauche, un ensemble « d'éléments » d'un grand et unique Mystère, le Sacrifice de JÉSUS-CHRIST [1].

Il y avait toutefois certains rits qui exprimaient, d'une manière plus sensible, les caractères extérieurs de ce divin Sacrifice. Il est à propos que nous en parlions ici. Ce sont ceux où la Victime, passant par diverses cérémonies, rappelait plus clairement l'idée de la fin du Sacrifice, qui est la reconnaissance du Domaine de DIEU, de sa Souveraineté, de sa Sainteté, de tous ses droits.

Ces Sacrifices (et celui de l'Agneau pascal était remarquable entre tous) avaient quatre parties : l'Oblation, l'Immolation, l'Inflammation et la Communion. Dans l'*Oblation*, la Victime était présentée à DIEU, et lui était si parfaitement vouée, qu'elle ne pouvait plus, dès ce moment, servir à aucun usage profane. On appelait *Immolation* l'acte par lequel la Victime était mise à mort. L'*Inflammation* consistait, comme le mot l'indique, en ce que la Victime immolée était jetée dans le feu, pour y être tantôt consumée tout entière, comme cela arrivait dans l'holocauste, tantôt en partie consumée et en partie réservée pour être donnée en nourriture aux Prêtres et aux assistants. L'acte par lequel le Prêtre et les assistants participaient à la Victime, en se nourrissant de sa chair, était la *Communion*.

Chacune de ces quatre parties avait une grande importance ; mais on considérait l'Immolation comme étant la principale. L'Oblation en était le prélude ; et l'Inflammation et la Communion, la suite et le complément. La

[1] Galat. IV, 3, 9.

Victime, une fois égorgée et soumise à l'action du feu, devait être mangée; mais le Sacrifice était parfait par la mort que la Victime subissait, quand elle était immolée.

Or, le Fils de Dieu venant en ce monde, en qualité de Prêtre unique de son Père, y a offert un Sacrifice, dont la matière est sa chair divine. Il était libre d'offrir ce Sacrifice unique et suffisant à toute la Religion due à Dieu, selon le rit qu'il voudrait, et même sans rit aucun et sans aucun signe extérieur. Mais il lui plut, à lui qui était « la fin de la loi [1] », d'accomplir, par des faits extérieurs semblables, ce qui était figuré par la loi ; il voulut que son Sacrifice reproduisît les quatre parties du Sacrifice lévitique. Il fit donc son Oblation, il eut son Immolation, il subit l'Inflammation, et il se donna en Communion. Il fit son Oblation au sein de sa Mère, en disant : « Voilà que je viens. » Et, parce que cette première Oblation s'était accomplie d'une manière nécessairement invisible et inconnue aux hommes, il la fit une deuxième fois, visiblement et publiquement, dans le Temple, à Jérusalem. Cette Oblation précéda de trente-trois ans l'Immolation; comme l'Oblation de l'Agneau pascal, principale figure « de l'Agneau qui porte les péchés du monde », précédait son Immolation d'un certain nombre de jours. L'Immolation de Jésus eut lieu sur le Calvaire. L'Inflammation se réalisa en sa Résurrection, et la Communion en son Ascension. Nous parlerons de ces deux dernières parties du Sacrifice de Notre-Seigneur au chapitre suivant. Ici, nous nous arrêtons à l'Immolation; car, comme cette action était la plus importante du Sacrifice de l'ancienne Loi, elle fut aussi en Notre-

1 Finis legis Christus. — Rom. x, 4.

Seigneur la partie principale de son sacrifice, et, en un sens, tout son Sacrifice, les Livres saints ne cessant de nous apprendre que c'est par le sang de JÉSUS et par sa mort, que tout a été réparé, que notre salut s'est accompli et que toute gloire a été donnée à DIEU. Telle était en effet la volonté expresse du Père. Tout en JÉSUS était capable de satisfaire à sa Sainteté et d'apaiser sa Justice, le moindre acte de la vertu de Religion, le moindre mouvement de son Cœur; mais il avait plu à la Sagesse éternelle, que la mort fût le prix du péché et la condition nécessaire de la Réconciliation des hommes. Que de fois cette vérité est énoncée dans les épîtres de saint Paul, et avec quelle clarté par le saint Concile de Trente [1] !

O DIEU ! Quel mystère que cette mort ! Quels supplices que ceux qui l'ont préparée et consommée ! Quels abîmes que les abîmes de cette Passion du Fils de DIEU, voulue, rendue inévitable et nécessaire par le commandement de son Père ! Que ce Père est adorable et redoutable dans les exigences de sa Sainteté ! « Que ses conseils sont profonds ! Que ses voies sont inexplorables [2] ! » Que sa Justice est effrayante ! Que sa miséricorde est « riche » et merveilleuse en inventions [3] ! Que « sa charité est excessive [4] » dans les fins qu'elle veut atteindre et dans les moyens qu'elle emploie !... Il faudrait nous rappeler ici, de nouveau, comment son Fils bien-aimé, l'objet de ses complaisances, consacré sa Victime et notre Victime, toujours offerte, toujours en acte d'Oblation depuis le premier instant de son existence, vit arriver l'heure de son Immolation, et se livra sans résistance, avec amour,

[1] Sess. XXII, cap. I.
[2] Rom. XI, 33.
[3] Deus qui dives est in misericordiâ. — Ephes. II, 4.
[4] Propter nimiam charitatem suam, quâ dilexit nos. — *Ibid.*

même « avec joie[1] », au milieu d'un océan de douleurs et d'angoisses, « comme un agneau qui se laisse conduire à la boucherie[2] », « comme une brebis qui demeure muette devant celui qui la dépouille[3] », et comme le bouc appelé « d'abomination » comme parle Bossuet[4], que l'on chassait au désert, parmi les bêtes sauvages, chargé de toutes les malédictions du peuple ; car, il savait qu'il portait sur lui cette charge, ce poids intolérable. C'est pourquoi, il est écrit de lui : « qu'il commença à être effrayé, et accablé d'ennui et de tristesse[5]. » Il dit lui-même : « Mon âme est triste jusqu'à la mort[6] » ; et un peu après : « S'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! Cependant que votre volonté, mon Père, soit faite et non la mienne[7]. » Il parlait de l'horreur qu'inspirait à sa très pure innocence et à son universelle sainteté, l'horrible difformité des péchés des hommes qu'il prenait, plus *sensiblement* sur lui, à cette heure décisive. Il l'avait acceptée, dès le commencement ; rien n'était nouveau pour son Cœur ; mais maintenant le sentiment de répugnance inexprimable, qu'il éprouvait pour son état et sa condition de pécheur universel, Lui « le saint de Dieu[8] », devenait plus vif et envahissant, pour ainsi dire, son âme, son corps, ses sens d'une manière plus affligeante, il paraissait devant la Justice du Père comme un criminel qui demande grâce.

Mais « Il s'était humilié, en se faisant obéissant jusqu'à

[1] *Proposito sibi gaudio.* — Hebr., XII, 2. — [illegible] — Theodoret, ap. Cornel. a Lap., in *illud* Hebr.
[2] Jerem., XI, 19.
[3] Isaïe, LIII, 7.
[4] 1er Sermon pour le Vendredi Saint, Exorde.
[5] Marc, XIV, 33.
[6] Matth., XXVI, 38.
[7] Id. ibid., 39.
[8] Luc, IV, 34.

la mort, et la mort de la croix[1] » ; et il n'y eut point d'ignominies et de souffrances, qu'il ne voulût endurer. C'était la condition exigée par son Père pour l'achèvement de sa mission en ce monde, c'était l'honneur et la gloire de ce Père bien-aimé, c'était le salut définitif de nos âmes. Comment aurait-il pu hésiter ? C'est pourquoi, avec un courage dont lui seul est capable, et dans la prévision de telles extrémités, il avait dit, en se levant de la table de la Cène : « Il faut bien que le monde connaisse que j'aime mon Père », sa gloire, son bon plaisir, sa volonté ; « il a parlé, j'accomplirai tout ce qu'il désire. Levons-nous et allons[2] » ; et il était monté à Gethsémani ; et il avait prononcé les grandes paroles de son obéissance : « Non ma volonté, mais la vôtre ! » et il était entré en agonie, et son sang avait rougi la terre, et Judas allait venir avec la foule et la cohorte romaine, pour le prendre ; et alors commença cette Passion, dont il est impossible de rien dire, qui provoquera à jamais tant de larmes, tant d'adoration, tant d'amour, Passion bienheureuse et « bénie », comme l'appelle l'Eglise[3], qui est le trésor du ciel et de la terre, le bien de DIEU lui-même, sa joie éternelle, joie qui sera la nôtre aux siècles des siècles.

O Passion douloureuse ! ô Passion amoureuse ! ô Passion aimée ! ô Sueur de sang ! ô supplices du Prétoire ! ô ignominies ! ô universelle souffrance ! ô universel opprobre ! ô Flagellation ! ô Couronnement d'épines ! Condamnation ! Portement de croix ! Dépouillement ! Crucifiement ! Epouvantables heures d'agonie ! Lente mort de

[1] Philip. II, 8.

[2] Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem : et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio. Surgite, eamus hinc. — Joann. XIV, 31.

[3] Unde et memores... tam beatæ Passionis. — *Can. Missæ.* — In horâ benedictæ Passionis tuæ. — *Orat. votiv.* Compass. B. M. V.

l'Agneau ! Soif ! Plaies des mains et des pieds toujours plus béantes ! Sang qui coule, qui s'arrête noir et coagulé ! Abandon du Père ! Suprême soupir ! et Mort !...

Mort !... Il mourut donc Celui qui est la Vie ; véritablement, il expira, comme nous expirons; et il fut mort ! L'âme se sépara très réellement de son corps. Peu à peu, le corps devint froid, ce fut bien la mort. Le sacrilège coup de lance en est la preuve. Le corps demeurait uni à la Personne divine qui le portait ; car, l'union hypostatique une fois faite était indissoluble. Mais cette union, plus forte que toute vie, qui rendait le corps du divin Crucifié toujours digne d'adoration, digne du culte qui n'est dû qu'à DIEU, — cette union ne lui donnait pas la vie. La grande et glorieuse vie qui l'animait auparavant, était éteinte et détruite; et c'est dans cette destruction si absolue qu'apparaissait la Grandeur de l'Être de DIEU. Car, cette destruction, cette sorte d'anéantissement ne s'était opéré qu'afin d'honorer et de glorifier cet Être. C'est qu'en effet, comme toutes les perfections divines se résument en un seul mot, l'*Être*, tout le culte, toute la religion, toute la perfection du Sacrifice se résumaient dans cette grande mort ; rien n'étant plus capable de proclamer le tout de DIEU, qu'un tel anéantissement, puisque c'était reconnaître que rien, même une si glorieuse vie, ne mérite de subsister en sa Présence.

Si l'univers s'était abîmé dans l'oubli, si tout ce qu'il y a de vie, de force, de beauté, avait subitement été détruit, pour rendre hommage à la Majesté infinie du Créateur, qu'est-ce que tout ce sacrifice eût été en comparaison d'un pareil événement, d'une si incompréhensible « catastrophe », pour parler comme l'Église [1] ; la vie réelle,

[1] [illegible] Dynamique catastrophe. — *Hymne* [illegible] ad Matutin.

la vie propre d'un DIEU disparaissant, vaincue par la mort!

C'est en vue de cette Immolation si prodigieuse, de ce Sacrifice vraiment et absolument parfait et unique en sa perfection, que le Seigneur disait à son peuple par ses prophètes : « *Quò mihi multitudinem victimarum vestrarum! Plenus sum*[1]. » *Plenus sum!* quel mot tout divin! Cette mort donnait à DIEU tout ce qu'il attend de ses créatures, et répondait à tout ce qu'il est en lui-même. Elle était, en effet, un Sacrifice parfait de latrie, c'est-à-dire, d'adoration et de louange, puisqu'elle était l'acte et l'état les plus propres à exprimer ce que DIEU mérite en lui-même, en sa Majesté, en sa Sainteté, en son Etre, d'hommage et d'honneur. Elle était un Sacrifice parfait d'action de grâces, puisqu'elle rendait à DIEU et lui remettait, comme à celui dont elle émanait, cette vie, qui était, en JÉSUS-CHRIST, ce qu'elle est en tout homme, le bien qui est considéré comme le plus précieux. C'est pourquoi, la divine Victime dit : « Je remets mon esprit entre vos mains[2]. » Cette mort était aussi un Sacrifice parfait d'impétration, honorant DIEU comme source de tous les biens; et nous savons, en vérité, par la foi, que tous les biens nous sont venus par elle. C'était enfin, d'une manière plus touchante et plus sensible, un Sacrifice parfait d'expiation, la mort étant la dette du péché. Le Fils de DIEU paya cette dette, afin que la seule mort redoutable pour nous, qui est la privation de la vie de la grâce, fût écartée de nos âmes et nous fût évitée à jamais : *Quâ vita mortem pertulit, et morte vitam protulit*[3].

Cette adorable mort est encore, sous d'autres rapports,

[1] Isaiæ I, 11. — Cfr. Jerem. VI, 20. — Amos. V, 22. — Psalm. XLIX, 9-13.
[2] Luc. XXIII, 46.
[3] Hymn. *Vexilla Regis.*

un Sacrifice très parfait. « Il y avait, dit saint Thomas, dans la loi ancienne, trois ordres de sacrifices : le Sacrifice pour le péché, l'Hostie pacifique, et l'Holocauste. » Or, Jésus a été tout cela : Sacrifice pour le péché, puisqu'il est écrit : « qu'il a été livré à cause de nos fautes[1] » ; Hostie pacifique, dont la fin était d'obtenir le salut de ceux en faveur de qui le Sacrifice était offert, comme le porte le Lévitique (chap. III), puisque c'est de Jésus-Christ que nous recevons la grâce qui nous sauve, suivant ces paroles de l'Apôtre : « Il a été fait, pour tous ceux qui se soumettent à lui, la cause du salut éternel[2] » ; enfin Holocauste, qui avait pour fin l'union parfaite avec Dieu, laquelle union se fera surtout dans la gloire, puisque c'est par Jésus-Christ que nous avons obtenu la perfection de la gloire, selon ce que dit saint Paul : « Nous avons confiance d'avoir par son sang entrée au Tabernacle saint[3], c'est-à-dire, dans la gloire céleste. » Ainsi parle le Docteur angélique. Il conclut : « C'est pourquoi le Christ, en tant qu'homme, a été non seulement Prêtre, mais Victime parfaite, ayant été à la fois Hostie pour le péché, Hostie pacifique et Holocauste[4]. »

Tel est, en abrégé, le grand Mystère de Jésus crucifié. « Les Juifs réclament des miracles, disait l'ardent Apôtre de la Croix, et les Grecs demandent la sagesse ; nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils ; mais qui est, à ceux qui sont appelés, soit Juifs, soit Grecs, le Christ miracle de Dieu et sagesse de Dieu[5]. » Et dans un autre endroit : « Jésus

1. Traditus est propter delicta nostra. — Rom. IV, 25.
2. Factus est obtemperantibus sibi causa salutis æternæ. — Hebr. V, 9.
3. Habentes fiduciam in introitu Sanctorum in sanguine Christi. — Hebr. X, 19.
4. III, q. XXII, a. 2.
5. I Cor. I, 22-24.

time ne savoir autre chose, parmi vous, que JÉSUS-CHRIST, et JÉSUS-CHRIST crucifié [1]. »

Or, ce grand Mystère s'est accompli dans le temps ; mais il est pour l'éternité. Il a été autrefois un évènement historique accompli sur le Calvaire; mais c'est seulement dans ses circonstances qu'il est un évènement. Considéré en sa substance, en ses fins, en ses effets, il est permanent et pour les siècles éternels. Il est « ce grand sacrement d'amour, dont parle saint Paul ; qui a été manifesté dans la chair, qui a été déclaré et justifié par le Saint-Esprit, montré aux anges, prêché aux nations, cru dans le monde, et enfin élevé dans la gloire [2]. »

Nous allons essayer de voir, s'il plaît à la Bonté divine, cette élévation dans la gloire.

[1] I Cor. II, 2.
[2] I Tim. III, 16.

CHAPITRE XX

SON SACRIFICE DANS LE CIEL

Le vénérable M. Olier a dit du Mystère de la Résurrection ces belles paroles :

« Dans les sacrifices de l'ancienne Loi, l'Hostie ayant été immolée et placée sur l'autel, elle attendait sa clarification, c'est-à-dire, cette lueur, dans laquelle elle entrait, lorsqu'elle passait dans la nature et la lumière du feu, qui la consumait sur l'autel même. Ainsi, après que Notre-Seigneur eut été immolé et égorgé sur la Croix, il fut mis dans le tombeau; et là, comme l'Hostie sur l'autel, il attendait que le feu divin, c'est-à-dire, que DIEU le Père descendît dans le sépulcre, pour faire passer son Hostie dans sa nature de lumière et de gloire. »

Le saint Prêtre ajoute :

« La bonté de DIEU me donnant la vue de ce Mystère, il me semblait voir le Père embrassant son Fils encore tout étendu dans le tombeau, l'environnant de gloire, le pressant dans ses bras, avec un œil de joie et une face riante; le portant dans son sein; rejoignant et reliant le corps et l'âme, les pressant sur sa poitrine, s'étendant dessus comme le Prophète sur le petit enfant de la veuve; les réchauffant dans le sein de sa gloire. Je le voyais consommant ce qui en JÉSUS-CHRIST était de son

état infirme, lui donnant, dans les entrailles du tombeau, une vie de gloire à la place de la vie d'infirmité et de souffrance qu'il avait reçue de David ; enfin, le faisant passer de l'état d'Hostie pour le péché, en celui d'Hostie de louange, par une clarification de la chair et de l'âme de Jésus-Christ, qui fût solide, véritable, réelle et substantielle [1]. »

Ces belles et admirables vues du vénéré Fondateur de Saint-Sulpice ne lui sont pas particulières. Le grand Pape Benoit XIV a dit aussi, expressément, dans son Traité sur le Saint-Sacrifice de la Messe : *In sacrificiis judaicis Victima incendebatur super altare holocaustorum, ut quidquid in eâ vitii esset, flammis absumeretur... In novâ lege, consumpta fuit Victima in Christi Resurrectione : nam in Resurrectione absorptum fuit in Christo « quod mortale est à vitâ, » ut ait Apostolus : absumptumque fuit quidquid inesse poterat corruptibile* [2].

C'est du reste la doctrine de toute la Tradition des Pères. Saint Augustin en est le plus grand témoin. « Notre Prêtre, dit-il, a pris notre chair, et dans cette chair il s'est fait notre Victime, notre Holocauste, notre Sacrifice. Il a été notre Sacrifice dans la Passion, et la Résurrection a rendu à la vie ce que la mort avait détruit [3]. » Saint Hilaire dit aussi, parlant de la Résurrection : « Ce jour-là, le Fils présenta au Père l'oblation que

[1] *Vie intérieure de la T. S. Vierge*, t. II, p. 118, 119.

[2] *De Sacrificio Missæ*, lib. II, cap. XI, n. 5.

[3] Sacerdos noster a nobis accepit, quod pro nobis offerret. Accepit enim à nobis carnem ; in ipsâ carne Victima factus est, holocaustum factus est, sacrificium factus est. In Passione sacrificium factus est ; in Resurrectione innovavit illud quod occisum est. — *Enarrat. in Psalm.* — Ps. CXXIX, n. 7. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1701. — Le S. Docteur dit ailleurs : Sacrificium vespertinum, Passio Domini... Illud sacrificium vespertinum fecit in Resurrectione munus matutinum. — In Ps. CXL, n. 5. — Id. tom., col. 1818.

le Père attendait, c'est-à-dire l'Humanité qu'il avait prise[1]. Saint Ambroise parle comme saint Hilaire : « En montant au ciel, le CHRIST a offert à son Père son Humanité comme une oblation très agréable[2]. »

Voilà donc JÉSUS consacré Victime éternelle, dans la gloire de sa Résurrection ; car « une fois ressuscité, il ne meurt plus ; la mort n'a plus d'empire sur lui[3]. » Et, en même temps qu'il devient Victime éternelle, il est consacré de nouveau Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech.

Or, le quarantième jour après ce glorieux Mystère, il s'éleva vers le ciel et porta ainsi dans l'éternité son Sacerdoce et son Sacrifice. Mais, par cette Ascension même, il accomplissait et réalisait la quatrième partie du Sacrifice figuratif, qui était la Communion. Réellement, en retournant à son Père, il se donna en Communion à son Père. Comme autrefois DIEU daignait recevoir « en odeur de suavité[4] » les offrandes qui lui étaient faites, et que la part entièrement consumée de la Victime était considérée comme celle qu'il s'appropriait singulièrement, qu'il s'unissait, qu'il prenait en quelque sorte en son sein, à la manière d'une nourriture agréable[5] ; il reçut en lui-même, en son sein, son Fils bien-aimé ve-

[1] Quæ in tempore exspectabatur Deo Patri munus, hominem quem assumpserat, reddidit. — Comment. in Matth., cap. III, n. 2. — Patr. lat., t. IX, col. 929.

[2] Ascendit in cœlum, obtulit Patri suo hominem illum, gratissimum munus. — De fide resurrect., [illegible], cap. VIII. — Patr. lat., t. XVII, col. [illegible].

[3] Christus resurgens ex mortuis jam non moritur ; mors illi ultra non dominabitur. — Rom., VI, 9.

[4] Offerentur [illegible] Domino sacrificium... in odorem suavissimum Domino. — Num., cap. [illegible] — Levit., I, 13.

[5] Sanctificationes quasi cibus Dei, et quasi convivium Dei, in quo Victima erat quasi cibus et alimentum [illegible] panis Dei. — Corn. a Lap. in Levit. III, 1. — In Philipp. II, 17.

nant de la terre. La fumée odorante des Sacrifices figurait, suivant saint Augustin, cette divine Ascension[1]: mais quelle autre consolation était pour le Père cette venue de sa parfaite Victime, cette entrée au ciel, et en son propre sein, de ce Fils si admirablement obéissant à sa volonté, si fidèle à tout ce qu'il avait prescrit, si amoureusement zélé dans son ministère de Prêtre, si humble dans son état d'Hostie!... JÉSUS avait « consommé son œuvre[2] » ; et il arrivait, « sorti du Père » autrefois pour cette œuvre, « et retournant à lui[3] » toujours sa Victime, mais Victime de joie, odeur de vie et de sainteté, Holocauste universellement digne de sa Majesté, consommation finale de cette complaisance d'amour, dont le Père lui-même avait parlé sur les rives du Jourdain et sur la montagne du Thabor. Quelle fête fut au Cœur de DIEU même cette Communion! et quel accroissement de joie (s'il est permis de dire ce mot avec saint Cyprien), pour Celui qui est la Félicité immuable[4]!

Or, une fois consommées et réalisées toutes les figures anciennes; une fois cette Communion tout à fait ineffable donnée au Père, Communion à laquelle l'Église ne tarda pas de participer par le Sacrement de l'autel[5]; une fois accomplis, cette Ascension et cette entrée et ce repos au sein du Père; alors commença, en l'éternité même, le Sacrifice de l'éternité, Sacrifice le plus par-

[1] C'est aussi la pensée de Benoît XIV : In Ascensione, Victima accepta fuit in odorem suavitatis. — *De Sacrificio Missæ*, lib. II, cap. XI, n. 5.

[2] Joan. XVII, 4.

[3] Exivi a Patre ; iterum... vado ad Patrem. — Joan. XVI, 28.

[4] Nec linguis hominum, nec angelorum, nec cujusquam acumine ingenii definiri posse, quæ Patri, in reditu Filii, hilaritas fuit : perinde ac si nulla ad immutabile illud gaudium esse accessio potuerit. — S. Cyprian. — Ap. Corn. a Lap. *in Actor.* I, 9.

[5] On pourrait lire ce que nous en avons dit, dans notre ouvrage : *De l'union à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa vie de Victime*, chap. XII

fait et, à vrai dire, le seul absolument parfait en toute manière. En vérité, c'est le Sacrifice même de la croix; il ne peut en être autrement. Mais, dans cette immolation sanglante, plusieurs circonstances extérieures et caractères accidentels s'y montrent grandement imparfaits. Les instruments qui y coopérèrent, furent mauvais, et pleins de malice et d'iniquité. Les hommes rendirent et continuent de rendre sa vertu inefficace par leur indifférence ou leur impiété. La Victime elle-même était dans un état d'humiliation et de disgrâce, qui indiquait que, sous ce rapport, le Sacrifice était transitoire. Mais, Jésus entrant au ciel, tout est changé. La substance demeure, mais les dehors ont disparu. « Il fallait qu'il souffrît, et qu'il entrât ainsi dans la gloire »; il a souffert, et maintenant il est dans la gloire, et son Sacrifice « est couronné de gloire et d'honneur », comme saint Paul le dit du souverain Prêtre qui l'offre[1]. « Quand le souverain Prêtre, dit saint Grégoire, Pape, se présenta à son Père avec sa chair glorifiée, il célébra une immolation solennelle[2]. »

Voilà donc le Sacrifice du ciel commencé pour ne plus finir. C'est le Sacrifice éternel, dont saint Paul et les Pères ont parlé avec tant d'admiration. Nous allons citer leurs témoignages.

Voici d'abord le lumineux enseignement de l'Apôtre:

« *Habentes Pontificem magnum, qui penetravit cælos, Jesum, Filium Dei, teneamus confessionem*[3]. *Christus non semetipsum clarificavit, ut Pontifex fieret; sed qui locutus est ad*

[1] Videmus Jesum propter passionem mortis, gloriâ et honore coronatum. — Hebr., II, 9.

[2] Tunc immolavit solemnem hostiam, cum se [illegible] Patri per glorificatæ carnis ostensionem, in cœlo exhibuit. — Greg. Magnus, in *I Reg.* expositionum, lib. I, c. [illegible]. — Patr. lat., t. LXXIX, col. [illegible].

[3] Hebr. IV, 14.

eum : Filius meus es tu, ego hodie genui te. Quemadmodum et in alio loco dicit : Tu es Sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech[1]. *Spem... habemus... incedentem usque ad interiora velaminis, ubi præcursor pro nobis introivit Jesus, secundum ordinem Melchisedech Pontifex factus in æternum*[2]. *Et alii quidem plures facti sunt sacerdotes, idcirco quod morte prohiberentur permanere ; hic autem eo quod maneat in æternum, sempiternum habet Sacerdotium*[3]. *Capitulum autem super ea quæ dicuntur : Talem habemus Pontificem, qui consedit in dexterâ sedis magnitudinis in cælis, sanctorum Minister, et tabernaculi veri... Undè necesse est et hunc habere aliquid quod offerat*[4]. *Christus autem assistens Pontifex futurorum bonorum... per proprium sanguinem, introivit semel in Sancta, æternâ redemptione inventâ*[5]. »

La doctrine de saint Paul ne peut être plus claire. Le Fils de DIEU, Prêtre éternel, continue, dans le Ciel, l'exercice de son Sacerdoce.

Passons aux témoignages des Pères. Nous les citons aussi sans les traduire.

Saint Jean Chrysostôme : « *Christus Sacerdos in cælis non sedet, sed stat. Vides, quod sit factus Pontifex, non esse naturæ, sed gratiæ, condescensûs et exinanitionis... Suprà est noster Pontifex, et multo melior iis qui sunt apud Judæos, non solum modo, sed etiam loco, et tabernaculo, et personâ... Ecce in supernis habemus Victimam, in supernis Sacerdotem, in supernis Hostiam... Illud legale sacerdotium, quoniam erat imbecillum, ejectum est ; hoc autem stat et*

[1] Hebr. v, 5, 6.
[2] *Ibid.* vi, 20. — Cfr. vii, 15, 16, 17, 20, 21.
[3] *Ibid.* vii, 23, 24.
[4] *Ibid.* viii, 1, 2, 3.
[5] *Ibid.* ix, 11, 12. — Cfr., 24, 26.

manet, quoniam est potens et validum... Quoniam est unus Sacerdos et non esset unus nisi immortalis... Tabernaculum ejus cœlum. Illic enim est ut Pontifex... Dicit Paulus apparuisse Christum vultui Dei pro nobis. Quid est : pro nobis? Ascendit, inquit, cum sacrificio quo potest placare Patrem... Ipse est ergo Sacrificium, Sacerdos et Hostia[1]... »

Saint Épiphane : « *In quo (Sacrificio a Christo in terris oblato) idem ipse Victima fuit, ipse Sacrificium, ipse Sacerdos, ipse Altare, ipse Deus, ipse homo, ipse Rex, ipse Pontifex, ipse ovis, ipse agnus; ideoque omnia in omnibus propter nos est factus, ut multis omnibus nobis vita suppeteret, ac Sacerdotii sui constantem et immutabilem firmitatem in sempiternum statueret... Spirituali quodam modo et ingenti cum gloria subvectus cum eodem illo corpore (quod obtulit in cruce) ad Patris dexteram consedit, constitutus in æternum Pontifex*[2]. »

Origène : « *Advertite diligenter quomodo semel in anno iste (pontifex) intrat in Sancta Sanctorum Christus Dominus, hoc est cum, completa dispensatione, penetrat cœlos et intrat ad Patrem, ut eum propitium humano generi faciat... Igitur dies propitiationis manet nobis usquequo occidat sol, id est usquequo finem mundus accipiat. Stamus enim pro foribus, opperientes Pontificem nostrum, commorantem intra Sancta Sanctorum, hoc est, apud Patrem, et exorantem pro peccatis eorum qui se exspectant*[3]. »

Saint Cyrille d'Alexandrie : « *Si verum est omnem omnino sacerdotem stare, ut sacrificium offerat* (Hebr. VIII, 3), *nec sessionem magnam aut collega gloriæ possit intelligi*

1. In Epist. ad Hebr. Homil. XIII, n. 2. — Patr. græc., t. LXIII, col. 64. — Hom. XI, n. 2 et 3. — Ib. tom. col. 96. — Hom. XIII, n. 2. — col. 106. — Hom. XV, n. 1, 2. — col. 119. — Hom. XVII, n. 1. — col. 128.
2. Adversus Hæreses, lib. II, t. I. Hæres. LV, n. 4. — Patr. græc., t. XLI, col. 979. — Lib. III, Hæres. LXIX, n. 39. — Patr. gr., t. XLII, col. 262.
3. In Levitic. Homil. IX, n. 5. — Patr. gr., t. XII, col. 515.

cum Deo cui sacrificat, quomodo non inusitatus planè Sacerdos Christus est, qui et in divinitatis throno considet, et tamen ut homo sacra facit[1] ? »

Saint Ambroise : « *Christus semper agit causas nostras apud Patrem, cujus postulatio contemni non potest, quia in dexterâ Dei est... Vulnera suscepta pro nobis cœlo inferre maluit, abolere noluit, ut Deo Patri nostræ pretia libertatis ostenderet*[2]. »

Les textes les plus remarquables sur le Sacerdoce et le Sacrifice éternels de Jésus-Christ, sont de saint Augustin ; mais, parce qu'ils se rapportent tout à la fois à l'état d'Hostie de Notre-Seigneur au ciel, et à ce même état communiqué aux élus, nous attendrons, pour les reproduire, d'avoir à parler, au chapitre suivant, de la Communion du ciel.

Nous citons encore saint Grégoire le Grand : « *Se, in humanitate assumptâ, pro salute nostrâ, æterno Patri continuè exhibet* (*Christus*) : *quod dùm sic se offerre non desinit, receptioni nostræ aditum ad vitam facit*[3]. » D'autres paroles du saint Pape se rapportent, comme celles de saint Augustin, au Sacrifice des élus et à la Communion que Notre-Seigneur leur fait de son état d'Hostie. Nous les rappellerons à ce sujet.

Ce grand enseignement des Pères, écho de celui plus magnifique encore de saint Paul, semble de prime abord nous faire connaître seulement le Sacrifice que Jésus-Christ offre *actuellement* dans le ciel, en notre faveur, par ses supplications, montrant ses plaies, « toujours

[1] *Ad Reginas, de rectâ fide*, Oratio altera, n. 44. — Patr. gr., t. LXXVI, col. 1395 et 1398. — Iterum, 1399.

[2] *Expositio Evangelii secund. Lucam*, lib. X, n. 170. — Patr. lat., t. XV, col. 1846.

[3] *In I Reg. Exposit.*, lib. I, n. 45. — Patr. lat., t. LXXIX, col. 45.

vivant pour se présenter devant la face du Père, et intercéder pour nous [1]. »

Mais si l'on songe qu'il est Prêtre éternel, et qu'un Prêtre, suivant la remarque de l'Apôtre, « doit avoir toujours quelque chose à offrir [2] » ; si l'on réfléchit également que DIEU aura droit, au ciel comme sur la terre, à la Religion de ses créatures glorifiées, et, par conséquent, à la Religion de Celui qui est le Chef nécessaire de tout culte rendu à DIEU, et que la Religion et le culte consistent principalement dans le Sacrifice ; il faut conclure avec certitude que ce Sacrifice durera éternellement [3]. Il a maintenant des fins à remplir qu'il n'aura plus à atteindre, quand il n'y aura plus d'élus à sanctifier sur la terre. La supplication, l'intercession n'auront plus lieu, après le Jugement général, parce que notre Pontife et « notre Avocat [4] » verra tout son corps mystique sanctifié et glorifié avec lui. Mais l'adoration, la louange, l'action de grâces : ce qui est le fond de la Religion qui ne cessera d'être due à DIEU, persévéreront, par conséquent, aux siècles des siècles. D'autres témoignages des Pères nous en instruiront prochainement.

1. Hebr. VII, 25. — IX, 24.
2. Hebr. VIII, 3.
3. C'est le sentiment du vénérable M. Olier, dans la Préface de son ouvrage : *Explication des cérémonies de la Grand'Messe*. « C'est, dit-il, une proposition étrange à la plupart du monde, de dire que dans le ciel il y ait un Sacrifice. Je parle pour le commun du peuple ; car pour les autres, qui savent ce que c'est que la Religion et son premier devoir, qui est le Sacrifice, ils ne doutent pas, qu'il n'y ait un Sacrifice au ciel, qui est le lien de la parfaite Religion et du souverain culte que l'on peut rendre à Dieu. C'est là proprement que le Sacrifice se doit offrir, et s'y offrir incessamment, à raison que la Religion n'y saurait être interrompue. Et pour cela Notre-Seigneur, fait Prêtre selon l'ordre de Melchisedech pour toute l'éternité, a été établi de Dieu son Père pour lui offrir le Sacrifice à jamais. »
4. I Joann. II, 1.

Heureux de connaître ce beau mystère du Sacrifice éternel, demandons-nous maintenant en quoi il consiste.

D'abord est-il seulement intérieur? Est-il aussi extérieur et visible?

Il semble qu'il soit permis de reconnaître en lui quelque caractère extérieur, à cause de cette parole de saint Jean : « Je vis au milieu du trône, et au milieu des quatre animaux et des vieillards, l'Agneau debout qui était comme mis à mort[1] » ; et encore, à raison des cicatrices que JÉSUS portera en ses mains, en ses pieds, et à son sacré côté, comme elles apparaissaient dans la gloire même de sa Résurrection[2]. Mais il n'est pas possible de penser que ce qui se passe dans la Gloire éternelle, ait quelque ressemblance avec ce qui a lieu sur l'autel de l'Eglise de la terre, où la figure trouve encore sa place. Au ciel, il n'y a plus que la très lumineuse vérité, contemplée en elle-même, sans voile, sans figure, sans rit, sans aucune des formes sensibles qui nous sont nécessaires ici-bas.

Cependant, cette réserve faite, nous pouvons voir, au ciel, pour son glorieux Sacrifice, ce qui est requis pour tout Sacrifice parfait : un Temple, un Autel, un Prêtre, une Victime, — Victime offerte, immolée, consumée dans le feu, donnée en communion.

Quel est, dans le Sacrifice du ciel, le Temple, — l'Autel, — le Prêtre, — la Victime offerte, immolée, consumée dans le feu, et donnée en communion?

[1] Apoc. v, 6.

[2] Les Pères ont aimé à rappeler ce témoignage touchant de l'amour de notre DIEU, qui daigne conserver sur son corps glorieux les cicatrices de ses divines plaies. — S. Ambroise cité ci-devant, p. 199. — S. August. *Epistola* CII (aliàs 49) *ad Deogratias seu Sex quæstiones contra paganos expositæ*, quæst. I, n. 7. — Patr. lat., t. XXXIII, col. 372. — S. Cyrill. Alexandr. *Epistol.* XLI (aliàs 36) *ad Acacium*. — Patr. græc., t. LXXVII, col. 215.

Le Temple, c'est le sein même du Père. Nous avons vu qu'au jour de son Ascension, JÉSUS, Victime immortelle, par la gloire de sa Résurrection, entra dans ce sein adorable, et y porta son Sacerdoce et son état d'Hostie. Il avait dit : « Je suis sorti de mon Père et je suis venu dans le monde, et de nouveau je vais à mon Père » ; maintenant cette parole s'accomplissait. « Et le temple de DIEU, dit saint Jean, fut ouvert dans le ciel, et dans ce temple parut l'Arche du nouveau Testament[1]. » Or, quelle est cette Arche, sinon la très sainte Humanité de JÉSUS ; et où peut-elle se trouver, sinon dans le sein du Père, comme dans son Temple ? « Je ne vis point de temple dans la cité. Le temple, c'est le Seigneur DIEU Tout-Puissant[2]. » C'est la doctrine de saint Paul, quand il représente JÉSUS « notre Pontife, pénétrant les cieux, et arrivant jusqu'au Saint des Saints, au delà du voile[3]. » C'est aussi la doctrine de notre DIEU fait homme, nous apprenant que, même en sa vie voyagère, il ne cessait d'être dans le sein de son Père, comme en sa demeure et en son Temple, inconnus alors, mystère caché pour les hommes[4], mais destiné à être l'objet de notre vision éternelle : *Et visa est arca testamenti ejus in templo ejus.*

Le Temple du Sacrifice est donc le sein du Père. L'Autel, quel est-il ? L'Autel, c'est la Personne du Verbe incarné, sur lequel se consume son adorable Humanité. La sainte Église et les saints Docteurs n'ont qu'une voix pour nous l'apprendre. Chaque matin, nous disons, en célé-

[1] Apoc. xi, 19.

[2] Apoc. xxi, 22.

[3] Hebr. iv, [illegible] — vi, 19, [illegible].

[4] [illegible] Quid est [illegible] [illegible] Augustin. [illegible] Tract. [illegible], n° 10. — [illegible] XXXVII, col. [illegible].

brant la Messe, ces mystérieuses paroles : *Jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum.* Voici l'explication que l'Église en donne, dans un de ses rits les plus solennels. Dans l'ordination des sous-diacres, qui sont les clercs spécialement destinés au service de l'autel terrestre, et qu'il faut instruire du mystère que cet autel enferme et signifie, l'Évêque dit : *Studete ut ista visibilia ministeria, quæ diximus, nitidè et diligentissimè complentes, invisibilia horum exemplo perficiatis. Altare quidem sanctæ Ecclesiæ, ipse est Christus, teste Joanne, qui, in Apocalypsi suâ, altare aureum se vidisse perhibet, stans ante thronum, in quo, et per quem oblationes fidelium Deo Patri consecrantur*[1].

La tradition des Pères n'a pas d'autre langage. Saint Augustin semble désigner « cet autel sublime », quand il dit : *Est enim quoddam sublime altare invisibile, quo non accedit injustus... Quale ibi sacrificium est? Ipse qui intrat, assumitur in holocaustum*[2]. *Ad illud altare, quo Præcursor pro nobis introivit* Jesus, *quo Caput Ecclesiæ præcessit, membris cæteris secuturis... Solus enim Sacerdos, sed planè ibi totus, adsistet, adjuncto scilicet Corpore cui Caput est, quod jam ascendit in cœlum*[3]. Et ailleurs : *Est altare coràm oculis Dei, quo ingressus est Sacerdos, qui pro nobis se primus obtulit. Est cœleste altare, et non amplectitur illud altare, nisi qui lavat manus in innocentibus*[4].

Saint Grégoire dit plus explicitement : « *Altare, Dei Filius est.... cui in hâc vitâ cordium nostrorum sacrificia imponimus*[5]. »

[1] Pontif. Rom. in ordinat. subdiac.

[2] *Enarrat. in Psalm.* — Psal. XLII, n. 5. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 479.

[3] *Sermo* CCCLI (alias 50, inter *Homil.* L), cap. VI, n. 7. — Patr. lat., t. XXXIX, col. 1543.

[4] *Enarrat. in Psalm.* — Psal. XXV, n. 10. — Patr. lat., XXXVI, col. 193.

[5] *Exposit. in septem Psalm. pœnitent.* — In hæc verba : Tunc imponent super altare tuum vitulos. — Patr. lat., t. LXXIX, col. 600.

L'autel est donc le Fils de DIEU, la Personne même du Verbe : quel est le Prêtre ? Nous le connaissons, nous l'adorons depuis le commencement de ce Livre.

Quelle est l'Hostie ? La seule digne de ce Prêtre saint et unique. Nos cœurs s'attendrissent sans cesse, à son seul souvenir ; et ce souvenir ne nous quitte point. Il est notre joie, comme il nourrit notre espérance. *O salutaris Hostia, quæ cæli pandis ostium...*

Toujours offerte ici-bas, cette Hostie est et sera éternellement offerte au ciel ; car, une Hostie n'est telle qu'à la condition d'être offerte. Saint Paul parle de cette oblation qui ne cessera jamais : « Le Pontife que nous avons, dit-il, est si grand qu'il est assis, dans les cieux, à la droite du trône de la souveraine Majesté, étant le Ministre du sanctuaire et du véritable Tabernacle que DIEU a dressé et non pas un homme. Car, tout Pontife est établi pour offrir des dons et des victimes. Il est, par conséquent, nécessaire que celui-ci ait quelque chose qu'il offre. *Unde necesse est et hunc habere aliquid, quod offerat*[1]. » Il y a donc, au ciel, une Oblation éternelle. C'est l'essentiel droit de DIEU, c'est l'essentiel hommage de la créature. Cette oblation, c'est le retour, c'est la réponse de la nature créée à la Nature incréée. C'est le mouvement, plus doux, plus fort, plus irrésistible que jamais, de ce qui est sorti des mains de DIEU, vers ce DIEU, Centre et Terme et Fin de toute chose. Sans cesse, donc, JÉSUS se donne, se voue, se livre en hommage à son Père ; et ce transport est son oblation ; et cette oblation est l'hymne de louange, que le Père entend aux siècles des siècles. Elle est aussi l'hymne de l'action de grâces, et plus que jamais de l'action de grâces, puisque c'est dans l'éternité que JÉSUS, Chef de l'Église, voyant son Corps mystique, participant

[1] Hebr. VIII, 3.

avec sécurité à toute la plénitude communicable des dons et des grâces, réservés au Chef et aux membres par la Bonté du Père, dit toute sa joie à ce Père bien-aimé et lui en rapporte toute la gloire [1].

Jusqu'à la fin des temps, cette oblation est encore une Hostie de prière et de supplication. Saint Paul se plaît à nous le répéter [2], pour que cette vérité de notre foi soit, maintenant que nous luttons contre tant d'ennemis, notre consolation et notre force.

Au ciel, l'oblation de la Victime est donc une oblation parfaite. — La Victime, qui y est offerte, y est-elle aussi immolée ?

Toujours Hostie offerte, JÉSUS est aussi éternellement une Hostie immolée. Nous avons entendu saint Jean nous dire, qu'il vit l'Agneau « dans un état semblable à celui de la mort, *tanquam occisum.* » C'est l'Immolation qui convient au ciel, toujours humble et en quelque sorte anéantie, puisque même au ciel l'Humanité adorable ne peut oublier son néant, et reconnaît, avec joie et amour, que rien de créé ne mérite par soi-même de subsister devant l'Etre de DIEU ; mais nullement humiliée, puisque notre Victime « s'étant humiliée autrefois sur la terre, en se faisant obéissante jusqu'à la mort, et la mort de la croix, DIEU le Père, à cause de cela, l'a exaltée et lui a donné un nom au-dessus de tous les noms : de sorte qu'au nom de JÉSUS tout genou fléchit au Ciel, sur la terre et dans les enfers [3]. » L'Immolation éternelle, que le Souverain Prêtre du Père fait à sa gloire, est cet assujétissement dont parle saint Paul en ces termes : « En dernier lieu,

[1] I Cor. xv, 28.

[2] Rom. VIII, 24. — Hebr. VII, 24-25.

[3] Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis : propter quod et Deus exaltavit illum, etc. — Philip. II, 8-10

la mort sera détruite. Car il est écrit, que le Seigneur doit tout assujettir à son CHRIST. Mais, quand il est dit : que tout lui est assujeti, il est indubitable qu'il faut excepter Celui qui lui a assujeti toutes choses. Lors donc que toutes choses auront été assujeties au Fils, alors le Fils lui-même sera assujeti à Celui qui lui aura assujeti toutes choses, afin que DIEU soit tout en tous [1]. »

Saint Augustin dit : « C'est en sa qualité de Prêtre, que le Fils sera assujeti au Père [2]. » Or, cet état, dans lequel le Verbe incarné fait à son Père l'hommage de son universelle royauté et de son triomphe définitif sur toute créature, c'est l'Immolation qu'il fait éternellement de lui-même à la gloire de ce Père bien-aimé.

L'Immolation est la deuxième partie du Sacrifice. La troisième consiste dans l'acte par lequel la Victime est consumée dans le feu.

Victime toujours offerte et toujours immolée, JÉSUS au Ciel est une Victime, que consume sans cesse le Feu que l'Écriture appelle du nom même de « consumant [3] », et qui est l'Esprit-Saint. Dès le premier moment de son Incarnation, ce Feu l'environna, et le pénétra tout entier, et fit de son Humanité sainte le plus parfait holocauste. Il en fut consumé toute sa vie. Au Calvaire, l'action en devint

[1] Tunc et ipse Filius subjectus erit ei, qui subjecit sibi omnia. — I Cor. XV, 24-28.

[2] Contemplabimur enim Deum Patrem et Filium et Spiritum Sanctum, cum Mediator Dei et hominum Homo Christus Jesus tradiderit regnum Deo et Patri, et jam non interpellet pro nobis Mediator et Sacerdos noster... sed et ipse, in quantum Sacerdos est, assumpta propter nos servi forma, subjectus sit ei qui illi subjecit omnia, et cui subjecit omnia; ut in quantum Sacerdos, nobiscum illi subjectus sit. — De Trinitate, lib. I, cap. x, n. 20. — Patr. lat., t. XLII, col. 834. — Nous devons rappeler de nouveau cet enseignement de saint Thomas, à la fin de cet ouvrage, livre III, chap. [illegible].

[3] Deuteron., IV, 24. — Hebr., XII, 29.

si forte, que le lien même qui unissait l'âme au corps, fut dévoré; et JÉSUS mourut comme réduit en cendre par la puissance de ces flammes divines. Mais ces flammes sont vivifiantes, et le feu qui les produit est la vie même. C'est pourquoi pénétrant, pour des effets nouveaux, l'adorable Victime étendue sur la pierre intérieure du sépulcre, il lui donna une vie immortelle et la consacra Victime du Père pour l'éternité, dans le mystère glorieux de la Résurrection [1]. Désormais, environné de ces ardeurs et consumé par elles, JÉSUS vécut encore quarante jours sur la terre; et il demeurera jusqu'à la fin des siècles au Très Saint Sacrement. Mais, le quarantième jour, il s'éleva au ciel, dans ces mêmes flammes d'amour, et porta dans le sein du Père son Sacerdoce et son état d'Hostie.

C'est dans ce sein du Père qui est son Temple, c'est sur l'Autel sublime qui est la Personne même du Verbe, c'est dans le Feu qui est l'Esprit du Père et du Fils, que l'adorable et humble et amoureuse Victime se consume éternellement.

Ainsi consumé dans le Saint-Esprit, JÉSUS se donne en Communion à son Père. Le Père le reçoit et se l'unit avec des complaisances que lui seul connaît; et, cette Communion éternelle du Père, ce Fils embrassé par ce Père, cette joie, cette satisfaction mille fois délicieuse du Père, ce transport, ce repos, cette union si amoureuse du Père au Fils, cette plénitude ineffable de félicité et d'amour, c'est la consommation du Sacrifice éternel.

Les Anges et les Saints sont témoins de ce spectacle, et c'est la cause de leur joie immense et infinie. Mais ce

[1] Absorpta est mors in victoriâ. — I Cor. xv, 54. — Victoria, dit saint Augustin, quasi ignis divinus est: cum absorbet et mortem nostram, holocaustum est. — *Enarrat. in Psalm.* — Psal. lxv, n. 18. — Patrol. lat., t. XXXVI, col. 798.

qui est à la fois le principe et la perfection de cette joie suprême, c'est la Communion qu'ils font sans cesse, eux aussi, à cet état de Jésus, pour être comme lui des Victimes offertes, immolées, consumées dans le Saint-Esprit, et données en Communion au Père : autre sujet, de toute manière céleste et divin, que nous allons essayer d'exposer au chapitre suivant.

CHAPITRE XXI

LA COMMUNION DES ÉLUS A L'ÉTAT DE JÉSUS HOSTIE ET LEUR SACRIFICE ÉTERNEL

Qu'il y ait une Communion au ciel, Communion des Elus, de MARIE, des Anges, de tous les Saints, à l'état d'Hostie de JÉSUS, Communion admirable et parfaite, dont la Communion sacramentelle est l'annonce et la figure ; c'est la plus sûre et la plus lumineuse des vérités, bien que, de prime abord, elle puisse paraître extraordinaire. Il suffit, pour écarter toute hésitation de l'esprit, de citer ces belles paroles du saint Concile de Trente :

« Que les fidèles reçoivent fréquemment ce Pain qui est au-dessus de toute substance..., afin que, fortifiés par la vertu qui lui est propre, ils puissent, après ce triste pèlerinage, arriver à la Patrie céleste, où ils mangeront sans voile *ce même Pain des anges, dont ils se nourrissent maintenant sous les voiles du Sacrement* [1]. »

[1] Omnes et singuli, qui Christiano nomine censentur... panem illum supersubstantialem frequenter suscipere possint... Cujus vigore confortati, ex hujus miseræ peregrinationis itinere ad cœlestem patriam pervenire valeant ; eumdem panem Angelorum, quem modo sub sacris velaminibus edunt, absque ullo velamine manducaturi. — Sess. XIII, cap. VIII, *De Eucharistiâ*. — N'y a-t-il pas une allusion à cette belle doctrine dans ces paroles de la sainte liturgie de l'Eglise, au temps pascal ? « Respice, quæsumus, Domine, populum tuum ; et quem *æternis* dignatus es renovare *mysteriis*, à temporalibus culpis dignanter absolve. » — Feria VI post Pascha, *Postcommunio*.

Ce magnifique enseignement est le touchant et infaillible écho de la Tradition. Notre-Seigneur lui-même, au moment de l'Institution de l'Eucharistie, nous révèle ce mystère. Les Pères n'ont fait que commenter ses paroles.

Jésus dit : « *Hic est sanguis meus novi Testamenti... Dico autem vobis : Non bibam amodo de hoc genimine vitis, usque in diem illum, quum illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei* [1]. » C'est l'annonce d'un festin éternel. Notre divin Prêtre dit encore : *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum, antequam patiar. Dico enim vobis, quia ex hoc non manducabo illud, donec impleatur in regno Dei* [2].

DONEC IMPLEATUR ! Tout commence ici-bas, rien ne s'achève définitivement. Nous n'avons encore que la figure, bien qu'elle contienne une adorable réalité ; mais la réalité est voilée, et ce qu'elle donne d'une manière précaire est l'annonce de ce qui nous sera donné et communiqué éternellement. Le « complément » final, l'achèvement et la consommation sont réservés au Ciel [3].

Origène, commentant ces paroles de Notre-Seigneur en l'Évangile, dit :

« *Manifestum est autem quoniam verum escam et verum*

[1] Matth. XXVI, 28, 29.

[2] Luc. XXII, 15-16.

[3] [illegible] in quibus perfectio, in quibus veritas est. Hic umbra, hic imago, illic veritas : umbra in Lege, imago in Evangelio, veritas in cælestibus. Ante agnus offerebatur, offerebatur et vitulus ; nunc Christus offertur ; sed offertur quasi homo, quasi recipiens passionem, et offert se ipse quasi sacerdos ut peccata nostra dimittat ; hic in imagine, ibi in veritate, ubi apud Patrem pro nobis quasi advocatus intervenit. Hic ergo in imagine ambulamus, in imagine videmus ; illic facie ad faciem, ubi plena perfectio : quia perfectio omnis in veritate est. — S. Ambros. *De officiis ministrorum*, lib. I, cap. XLVIII, n. 248. — Patr. lat., t. XVI, col. [illegible] — [illegible] *De Sacramento corporis et sanguinis Domini*, I, [illegible] — Patr. lat., t. [illegible], col. [illegible]

potum manducabimus et bibemus in regno Dei, ædificantes per ea et confortantes verissimam illam vitam... Et semper Jesus his qui secum pariter agunt festivitatem, accipiens panem à Patre, gratias agit et frangit et dat discipulis secundum quod unusquisque eorum capit accipere, et ostendit, quando eos hoc pane nutrit, proprium esse corpus, cum sit ipse Verbum quod et nunc necessarium habemus, et cum fuerit in regno Dei impletum. Sed nunc quidem nondum impletum, tunc autem impletum, cum nos præparati fuerimus ad capiendum Pascha plenum : quod venit ut impleat qui non venit solvere legem sed adimplere, et nunc quidem implere quasi per speculum in enigmate impletionis, tunc autem facie ad faciem implere, cum venerit quod perfectum est[1]. »

Ne serait-il pas superflu de multiplier les citations[2] ? Saint Augustin dit : *Non erimus sine escâ et potu. Ipse erit cibus noster Deus, et potus noster. Solus ille cibus reficit, nec deficit*[3]. Saint Bernard rapprochant ces deux textes : « Le Verbe s'est fait chair » et : « Toute chair est de l'herbe[4] », dit aussi : *Mutavit (homo) gloriam Dei in similitudinem vituli comedentis fœnum. Inde est quod Panis angelorum*

[1] *In Matth. Commentarior. series*, n. 86 (alias tract. 35). — Patr. græc., t. XIII, col. 1735 et 1736.

[2] Cfr. Theophylact. *In Evang. S. Matth.*, XXVI, 29. — Patr. græc., t. CXXIII, col. 446. — Petr. Cellens. *De panibus*, cap. I. — Patr. lat., t. CCII, col. 929.

[3] *Enarrat. in Psalm.* — Ps. L, n. 19. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 597. — Ces paroles de S. Augustin nous rappellent ce que nous lisons dans la légende de S. Barnard, archevêque de Vienne, dont l'office est au *Propre* du diocèse de Grenoble, au 22 janvier : Rogatus à suis (jam moriturus) ut tantâ inediâ debilitatum corpus vel modico cibo refocillaret : Panis, inquit, ille jamjam, fratres mei, sumendus est, sine quo nec in mundo, nec in cœlo vivitur ; cujus sapor reficit angelos, apostolos pascit, sanctos recreat : quo quisquis vescitur, nunquam in æternum moritur. Sacramentum itaque hujusmodi panis mihi apportate, ut, eo accepto viatico, viam universæ carnis ingrediar, in patriam profecturus.

[4] Isaiæ XL, 6.

factus est fœnum, positum in præsepio, appositum nobis tanquam jumentis... Sed, si fœnum Verbum, et Verbum in æternum manet, fœnum quoque necesse est ut maneat in æternum. Alioquin, quomodo vitam præbet æternam, si ipsum minime manet in æternum?... Quomodo æternum non est, quo æternaliter vivitur [1] ? »

Ainsi donc, tout le Ciel communie à JÉSUS, Hostie du Père, se nourrit de lui; et cette nourriture est son éternelle et indéfectible vie. MARIE communie à son Fils et reçoit de lui toute sa félicité et toute sa gloire, en même temps qu'elle entre, par cette perpétuelle Communion, dans les dispositions de l'éternelle Victime à l'égard du Père; les Anges communient à JÉSUS [2], et tous les prédestinés mangent à cette table divine et se nourrissent de cette chair. C'est le festin dont parlent les Écritures et les saints Docteurs. « Bienheureux, dit saint Jean, ceux qui sont appelés à la grande cène des noces de l'Agneau [3]. » « O DIEU ! je vous supplie, dit saint Thomas, de daigner me faire parvenir, moi pécheur, à ce repas ineffable où vous êtes, avec votre Fils et l'Esprit-Saint, le plein rassasiement des Élus et leur félicité parfaite [4]. »

Mais si les Saints communient à JÉSUS, manifestement

[1] S. Bernardus, in Cantica, serm. XXXV, nº 3 et 4. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 964, 965.

[2] Saint Augustin revient plusieurs fois, dans ses *Discours sur les Psaumes* à cette doctrine : [illegible] — In Ps. [illegible] — Patr. lat., t. XXXVI, col. [illegible] — Item in Ps. [illegible] — Patr. t. XXXVII, col. [illegible] — In Ps. [illegible] — Id. [illegible] — In Ps. [illegible] — t. XXXVI, col. [illegible]

[3] Apocal. XIX, 9.

[4] Oratio S. Thomæ [illegible] — Nous pourrions allonger à ce mystère de l'éternité [illegible] Ad cœnam vitæ æternæ perducat [illegible] gloriæ.

ils ne font qu'une seule Hostie avec lui. Car où serait l'unité, si elle n'était pas le fruit d'une telle Communion? Saint Augustin se plaît à parler de cette unité : « *Omnes unus in uno ad unum erimus*[1]. » C'est l'unité du corps mystique dans l'unité du Chef, se référant à l'unique gloire de DIEU seul. C'est l'unité dont le même saint Docteur dit encore : « *Holocausta promittit* (in cœlo offerenda) *corpus Christi, corpus Christi loquitur, unitas Christi loquitur : Introibo in domum tuam in holocaustis. Totum meum consumat ignis tuus! nihil mei remaneat mihi, totum sit tibi*[2]*!* » Saint cantique de l'amour, qui est la louange universelle de l'assemblée des Saints, la louange de l'Holocauste éternel! Avec quelle sorte de complaisance les Pères ont insisté sur cette vérité ! Le Chef est Victime, les membres aussi, et, parce que le Sacrifice est parfait, c'est l'Holocauste qui est le Sacrifice de tout le Ciel. La résurrection des corps sera elle-même une préparation à ce glorieux Sacrifice ; et, comme JÉSUS-CHRIST est devenu, en sa Résurrection, Victime immortelle, la résurrection des prédestinés sera pour toujours une consécration de leur état d'Hostie et un Holocauste véritable. Saint Augustin le dit expressément[3]. C'est une magnifique préparation, qu'un tel triomphe ! En vérité, dès maintenant, les âmes des bienheureux offrent, au Ciel, le sacrifice

[1] *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. CXLVII, n. 28. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1937.

[2] *Enarration.* — In Psalm. LXV, n. 18. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 798.

[3] Quid est holocaustum ? Totum incensum, sed igne divino : holocaustum enim dicitur sacrificium, cùm totum incenditur... Hoc autem erit in resurrectione mortuorum : quando et corruptibile hoc induerit incorruptionem, et mortale hoc induerit immortalitatem, tunc fiet quod scriptum est : Absorpta est mors in victoriâ (I Cor. XV, 54). Victoria quasi ignis divinus est : quum absorbet et mortem nostram, holocaustum est. Non remanet mortale aliquid in carne, non remanet aliquid culpabile in spiritu... Erunt ergo illa holocausta. — *Enarrat. in Psalm.* — Ps. LXV, n. 18. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 798.

à elles-mêmes ; elles n'ont pas besoin de leurs corps pour être des holocaustes d'amour et de louange, avec le Christ. Mais, parce que, durant la vie voyagère, elles ont fait, selon la recommandation de saint Paul, de leurs corps « une Hostie vivante et sainte[1] », c'est après leur résurrection que le Sacrifice aura sa perfection dernière. Saint Grégoire, pape, dit avec une grande autorité :

« *Sancta Ecclesia duas vitas habet : unam quam temporaliter ducit, aliam quam in æternum recipit... Atque in utraque vita offert sacrificium : hic videlicet sacrificium compunctionis, et illic sacrificium laudis. De illo sacrificio dicitur : Sacrificium Deo spiritus contribulatus* (Psalm. L, 19). *De isto autem scriptum est : Tunc acceptabis sacrificium justitiæ, oblationes et holocausta* (Ibid. 21). *De quo rursus ait : Ut cantet tibi gloria mea et non compungar* (Ps. XXIX, 13). *In utroque autem sacrificio, carnes offeruntur : quia hic oblatio carnis est maceratio corporis, illic oblatio carnis est in laudem Dei gloria resurrectionis. Illic quippe quasi in holocaustum offeretur caro, quando, in æternam incorruptionem permutata, nihil contradictionis, nihil mortalitatis habuerit : quia tota simul amoris ejus igne accensa, in laude sine fine permanebit*[2]. »

« Tout entière, cette chair », qui est le Corps mystique, « sera embrasée des feux de l'amour », qui est l'Esprit-Saint, « et occupée sans fin à la louange » de Dieu, louange qui sera, pour employer une image hardie de saint Augustin, « l'expression et comme l'explosion du

[1] Rom. XII, 1.

[2] S. Gregorius Magnus, lib. II, hom. in Ezech. homil. 10, n. 4. — [illegible] LXXVI [illegible] du saint Docteur, *In VII* [illegible] (Psalm. [illegible] in hæc verba : *Tunc acceptabis* [illegible]) [illegible] t. LXXIX [illegible].

rassasiement intérieur[1], que donnera la Communion perpétuelle à JÉSUS Hostie, et qui deviendra, suivant la belle pensée de Pierre de Celles, la cause même d'un rassasiement nouveau. Il le dit des Anges : c'est aussi vrai de chaque prédestiné. Voici ses paroles : « *Angelus os aperit in laudem Dei, et Deus implet illud tam adipe Divinitatis quàm carne et sanguine integerrimæ naturæ Humanitatis*[2]. » C'est bien, de la manière la plus expresse, la Communion au Verbe incarné. Ainsi, la Communion remplit de louange la bouche de chaque Elu du ciel ; et cette bouche, qui s'ouvre pour la louange, reçoit une Communion éternellement nouvelle.

Et cette louange de tous, c'est la louange même et la Religion du Verbe incarné. Elle est par conséquent Adoration, Bénédiction, Action de grâces, Amour, — Amour de complaisance, de conjouissance, de félicitation ; elle est Oblation, Immolation à DIEU ; elle est aussi Communion à DIEU, à JÉSUS-CHRIST et aux Saints. Les Saints se donnent, par cette louange et cet état d'holocauste si parfait et si absolu, en Communion à DIEU le Père, qui, voyant en eux les traits, la vie, l'état, l'être même de son Fils[3], et les voyant dans le feu consumant qui est son amour,

[1] Laus Domini est eructatio saturitatis illius. — *Enarrat. in Psalm.* — Psal. XXI. — Enarrat. I, n. 27. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 170.

[2] *De Panibus*, cap. I. — Patr. lat., t. CCII, col. 931.

[3] Quod homo est esse Christus voluit, ut et homo possit esse quod Christus est. — S. Cyprian. *De Idolorum vanitate*, n. 11. — Patr. lat., t. IV, col. 579. — Mais avec le tempérament que fait remarquer saint Augustin dans ces belles paroles : Sicut autem inferiora ejus... non omni modo coæquata sunt inferioribus nostris..., sic et superiora nostra quibus ad eum ascendimus, non coæquabuntur superioribus ejus, in quibus eum illic inventuri sumus... Nos aliquando conversi adhærebimus impares Deo : ille nunquam aversus æqualis Deo : nos participes vitæ æternæ, ille Vita æterna. — *De Peccator. meritis et remissione*, lib. II, cap. XXIV, n. 38. — Patr. lat., t. XLIV, col. 174.

son Esprit, prend en eux d'incompréhensibles complaisances : il les attire en lui éternellement, il les reçoit en son sein; car c'est là le lieu et la source de la joie qu'il leur a promise, quand il a dit : « Entrez dans la joie de votre Seigneur[1]. »

Il y a, sur ce sujet, une belle page de saint Bernard. Qu'on nous permette de la transcrire. Il parle de la Communion que nous donnons à DIEU par notre fidélité, en la vie présente; mais qu'est-ce donc que celle qu'il reçoit de ses élus, en la vie future? Le saint Docteur dit : « *Etenim gaudium Domini, fortitudo nostra. Ita ergo et cum pascit pascitur, et cum pascitur pascit, simul nos suo gaudio spirituali reficiens, et de nostro æque spirituali profectu gaudens... Cibus ejus salus mea, cibus ejus ego ipse... Nolite mirari hoc : et manducat nos, et manducatur a nobis, quo arctius illi adstringamur. Non sane alias perfecte unimur illi. Nam si manduco et non manducor, videbitur in me esse ille, sed nondum in illo ego.* » Il ajoute un peu après : « *Ac per hoc in Deo manent, et Deus in eis, manducantes Deum, et manducati a Deo*[2]. »

Ainsi les Saints se donnent en Communion au Père : ils se donnent, de la même manière et pour les mêmes causes, à Notre-Seigneur lui-même[3]. Ils ne peuvent même se donner au Père qu'en JÉSUS-CHRIST. Il demeure au ciel le Médiateur universel : il y est à jamais « la Voie, la

[1] Matth., xxv, 21. — [illegible]
[2] In Cantica, sermo LXXI, n. 4, 5, 6. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 1123 et 1124.
[3] [illegible] ... Christus Dominus dicitur ... [illegible] ... De Sacramento Eucharistiæ, cap. ... [illegible] ... — Cf. [illegible] Augustinus ... — Patr. lat., t. CLXXII, col. 1127.

Vérité et la Vie[1]. » « Quand il s'est fait homme, dit saint Cyrille d'Alexandrie, il a fait au genre humain une grande et, à vrai dire, une immense grâce, attirant tous les hommes à l'unité en lui-même[2]. » C'est en effet dans le CHRIST que le Père descend de sa sublimité adorable, et le CHRIST nous attire en lui; et cet attrait et la joie qu'il prend à nous recevoir, est la Communion délicieuse qu'il fait des élus; et c'est ainsi qu'en lui, par lui, et avec lui, nous nous donnons au Père[3]. Dès l'exil, il en est ainsi; au Ciel, tout sera achevé et consommé.

Enfin, les Saints se donnent en Communion les uns aux autres. C'est une autre grande merveille de la vie du Ciel, où tout est dans l'unité de DIEU et de son CHRIST. *Ut sit Deus omnia in omnibus.— Omnia et in omnibus Christus.* Ce que le Saint-Esprit dit des premiers fidèles, qui n'avaient « qu'un cœur et qu'une âme[4] », est un reflet lointain de la gloire de cette divine unité. « La consommation dans l'unité[5] », que Notre-Seigneur demanda pour les siens, à son Père, dans la prière de la dernière cène, s'accomplit dans ce glorieux Mystère de l'amour mutuel des Prédestinés. Mais qui pourrait parler de ces transports réciproques des Saints? C'est un des secrets réservés à la Patrie. Rien sur la terre ne peut fournir une image, un terme de comparaison, pour que nous puissions avoir une idée de cette Communion incessante,

[1] *Voie*, même au ciel, puisqu'il y est toujours Médiateur. *Per quem Majestatem tuam laudant Angeli.* — Præf. Missæ.

[2] Deus Verbum magnam, imo vero immensam quamdam gratiam humano generi præstare volens, trahit omnes veluti ad unitatem quamdam secum: cum enim gestarit corpus humanum, versatus est in nobis, etc. — *Thesaurus*, assertio XII. — Patr. græc., t. LXXV, col. 203.

[3] In Christo Pater, et Christus in nobis: unum in his esse nos faciunt. — S. Hilar. Pictav. *De Trinitate*, lib. VIII, n. 13. — Patr. lat., t. X, col. 245 et 246.

[4] Act. IV, 32.

[5] Joann. XVII, 23.

principe d'une inexprimable joie[1], sorte de circuminsession des créatures déifiées, que Notre-Seigneur semble avoir annoncée quand il dit à ses Apôtres : « En ce jour-là vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous[2]. » Et encore, s'adressant à son Père : « Que tous soient un, comme vous, Père, en moi et moi en vous ; qu'eux aussi soient un en nous... La gloire que vous m'avez donnée, je la leur ai donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un[3]. »

Ainsi, les Saints deviennent des Hosties parfaites, dans la charité[4]. Mais ils sont aussi Prêtres. Ils le témoignent eux-mêmes. « Je vis au milieu du trône, dit saint Jean, l'Agneau debout et comme mis à mort ; et (les Élus) chantaient un cantique nouveau, disant : Vous êtes digne, Seigneur, de recevoir le livre et d'ouvrir les sept sceaux du livre, parce que vous avez été mis à mort, et que vous nous avez rachetés dans votre Sang, et que vous nous avez faits le royaume de DIEU et ses Prêtres[5]. »

« Comment sont-ils Prêtres, dit le P. de Condren, et de quelle manière exercent-ils leur Sacerdoce ? C'est en offrant continuellement à DIEU JÉSUS-CHRIST ; et c'est le seul moyen de rendre à la Majesté divine l'honneur,

1 « Ne savons-nous pas qu'après la jouissance de DIEU en JÉSUS-CHRIST, la Communion des Saints est le plus grand bonheur que l'on puisse posséder dans le ciel ? » — M. Olier, Lettre LXXVII[e].

2 Joann. XIV, 20.

3 Joann. XVII, 21, 22. — Voir M. Olier, *Explication des cérémonies de la grand'messe*, liv. VIII, ch. IX.

4 Voir dans Thomassin (*De Incarnat.*, lib. X, cap. XIV, n. 9) le beau résumé qu'il fait de la doctrine des Pères sur ce sujet.

5 Apocal. V, 6-10. — I, 6, et XX, 6. — Saint Augustin citant ce dernier texte dit : Non utique de solis episcopis et presbyteris dictum est, qui proprie jam vocantur in Ecclesia Sacerdotes ; sed sicut omnes Christianos dicimus propter mysticum Chrisma, sic omnes Sacerdotes, quoniam membra sunt unius Sacerdotis. — *De civit. Dei*, lib. XX, cap. X. — Patr. lat., t. XLI, col. 676.

l'adoration, la louange qui lui sont dus. Ainsi, en même temps, Jésus-Christ s'offre, et il offre avec lui tous les Saints, comme ses membres, à la Très Sainte Trinité : et les Saints s'offrent aussi, et avec eux offrent Jésus-Christ, leur Chef. Ils s'offrent par Jésus-Christ même, avec Jésus-Christ et en Jésus-Christ; et c'est par ce secret admirable que Jésus-Christ est, dans sa Personne et dans ses membres, en même temps la Victime parfaite et le Prêtre éternel[1]. »

Qu'il plaise à la grande miséricorde de notre Dieu et Sauveur, de nous faire un jour participants d'un état si saint, pour sa gloire et notre salut[2]!

[1] *Idée du Sacerdoce et du Sacrifice de Jésus-Christ*, IIe partie, ch. v.
[2] Nous devons revenir sur ce sujet au dernier chapitre du IIIe livre.

CHAPITRE XXII

LE SACRIFICE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST SUR L'AUTEL EUCHARISTIQUE, DANS L'ÉGLISE MILITANTE

Ce sujet et celui du chapitre suivant auraient pu trouver leur place dans le Livre deuxième ; mais parce qu'ils semblent compléter ce que nous avons à dire, en ce premier Livre, du Sacrifice de Notre-Seigneur, nous en traitons ici. Il est naturel, en effet, qu'après avoir parlé du Sacrifice de la Croix et de celui du Ciel, nous arrivions à dire ce qu'est l'Oblation de notre adorable Prêtre sur l'autel eucharistique. Les rapports qui existent entre ces trois Sacrifices [1], sont tellement intimes, qu'il ne fallait pas négliger de les faire voir à cet endroit. Quand Notre-Seigneur offrit, pour la première fois, le Sacrifice eucharistique, le soir du Jeudi Saint, il prévint en même temps et le Sacrifice de la Croix et celui du Ciel. Son état extérieur d'immolation mystique et son état intérieur de Vic-

[1] Il n'est sans doute pas nécessaire que nous fassions remarquer qu'il n'y a eu et qu'il ne peut y avoir qu'un seul et unique Sacrifice, qui est le Sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ, toujours unique Prêtre et unique Victime. Nous voulons dire ici les trois états différents dans lesquels Notre-Seigneur s'est offert : Son état au Calvaire, où la Victime fut sanglante, son état au Ciel, où il n'y a plus ni sang versé, ni signe figuratif, et son état sur l'autel de l'Église militante, où il est présent d'une manière non sanglante sous tous des signes et des figures.

time glorifiée représentaient d'avance le Mystère du Calvaire et celui de l'éternité. La première Messe qui fut célébrée par les Apôtres après l'Ascension, et probablement le jour même de la Pentecôte [1], et toutes les messes que nous avons le bonheur de dire, sont la réitération du Sacrifice qui se passe au Ciel et de celui qui s'accomplit autrefois sur la Croix.

C'est ce qui va nous occuper. Mais, parce que le Sacrifice eucharistique est offert dans l'*Église militante* et *pour elle*, nous voudrions rappeler d'abord sommairement comment elle y concourt, et comment, en un sens très vrai, ce sacrifice est offert *par elle*, bien que Notre-Seigneur en demeure nécessairement le Prêtre unique et l'unique Hostie.

Il y a à considérer, relativement au Sacrifice eucharistique, la Matière, — le Ministre, — et le Sacrifice lui-même. Sur ces trois points, la part de l'Eglise est grande.

La matière du Sacrifice, c'est le pain et le vin. Or, cette matière est présentée et offerte par l'Eglise elle-même, en la personne de ses Prêtres. C'est une première oblation très digne de considération et vraiment sainte. Elle est déjà l'honneur de l'Eglise. Car, ce n'est pas considérés *en eux-mêmes*, que le pain et le vin sont offerts, puisque, depuis le Sacrifice de la croix, DIEU ne reçoit plus en Sacrifice, comme dans l'Ancien Testament, des créatures inanimées. L'Église offre ce pain et ce vin très expressément et directement pour qu'ils soient changés au corps et au sang de JÉSUS-CHRIST. C'est pourquoi, bien avant la consécration, le Prêtre dit : « Recevez, Père

[1] V. Théophile Reynaud, *De primâ Missâ*, sect. I, cap. III et IV. — Benoit XIV semble adopter ce sentiment. *De sacrif. Miss.*, lib. II, cap. XI, n. 5. — Voir aussi dans le Bréviaire Romain la v[e] leçon de la ferie VI[e], *infr. octav. Corpor. Domini.*

saint, DIEU Tout-Puissant et éternel, *cette Hostie immaculée*, que moi, votre serviteur indigne, je vous offre à vous, mon DIEU vivant et véritable. »

Une pensée semblable revient fréquemment dans les oraisons appelées *secrètes*, qui sont dites aussi avant la consécration.

C'est donc l'Église qui offre la matière du Sacrifice.

C'est elle aussi qui députe le Ministre, pour cet acte tout divin qui porte, dans une prière familière aux Prêtres, le nom extraordinaire de production, de *confection* du Corps et du Sang de JÉSUS-CHRIST[1]. Et cette députation est tellement l'œuvre de l'Église, que les saints Pères n'ont pas craint de dire, que lorsque le Prêtre monte à l'autel, il porte avec lui toute la société des fidèles[2].

Le Prêtre une fois député par l'Église, la part et le concours de l'Église au Sacrifice consistent dans l'acte sacerdotal et ministériel qui est la consécration même. Cet acte accompli, le Sacrifice est achevé. Nous savons bien que ce n'est pas le ministre, ni l'Église par son ministère, qui offrent ce Sacrifice. JÉSUS, seul Prêtre du Père, a seul autorité sur une telle Hostie, et peut seul en faire l'oblation. Mais, comme c'est par l'Église, par la parole sacramentelle de son Prêtre, et par cette parole seule, que le Souverain Prêtre vient du ciel, et est rendu présent sur l'autel de la terre pour y être en état de Victime et en faire les actes, il est très juste de dire que le Sacrifice, qui est offert, est bien le Sacrifice de l'Église.

[1] Ego [illegible] sacrificium [illegible] et conficere corpus et sanguinem Domini Nostri Jesu Christi. — *Oratio, ante Missam.*

[2] Quibus sacerdotibus in Christo fundatis, [illegible] multitudo [illegible]. — Julian. Pomerius, *De vitâ contemplat.*, lib. II, cap. [illegible]. — Patr. lat., t. LIX, col. [illegible]. — Et S. Petrus Damian. : Per unitatem fidei, [illegible] — Opusc. XI, cap. [illegible] — Patr. lat., t. CXLV, col. [illegible]

le Sacrifice qu'elle peut considérer comme lui appartenant en propre, tant son concours est immédiat, efficace, nécessaire même; et qu'elle peut, par conséquent, le présenter au Père, comme si Notre-Seigneur, qui a seul le droit de l'offrir, voulait être simultanément offert par lui-même et par son Eglise[1].

C'est bien là le sublime honneur et la magnifique gloire de cette Épouse bien-aimée. — Voici maintenant l'état de l'Hostie adorable, qu'elle porte dans ses mains virginales.

A l'instant mystérieux où les paroles de la consécration viennent d'être dites, JÉSUS est présent; il est présent en sa qualité de Prêtre, comme il l'est au Ciel et comme il le fut sur la Croix; et il s'offre. Il s'offre dans l'état même où il est au Ciel, non en celui qui apparaissait sur la Croix. Le Sacrifice de l'Eglise militante est le Sacrifice de JÉSUS tel qu'il est dans la gloire, impassible, « couronné d'honneur », comme dit saint Paul. Il n'y a, en réalité, aucune différence entre l'état de la Victime de nos autels et l'état de cette même adorable Victime parmi les saints. C'est la même béatitude, la même toute-puissance, la même majesté. Ce sont aussi les mêmes actes qu'elle accomplit : adoration, louange, action de grâces, supplication, propitiation. (Qu'il est touchant de pouvoir penser et dire ces choses, nous créatures pécheresses et exilées!) Seulement, ces actes de JÉSUS opèrent sur la terre, en faveur de l'Eglise militante, qui vient, par son ministre, de le rendre présent sur l'autel, des effets qui sont en rapport avec les nécessités et les

[1] Sacerdos autem nunc est Christus..., caput existens eorum qui offerunt: corpus enim suum Ecclesiam vocat, et per eam sacerdotio fungitur ut homo, recipit autem ea quæ offeruntur ut Deus : offert vero Ecclesia corporis ejus et sanguinis symbola, totam massam per primitias sanctificans. — Theodoret. *In Psalm.* CIX, vers. 4. — Patr. græc., t. LXXX, col. 1771.

besoins de cette Église. Hélas! elle lutte, elle est éprouvée, elle n'a pas encore, en sa perfection, « la sainteté et la pureté[1] », que son céleste Époux veut voir en elle; un nombre malheureusement trop grand de ses membres, déparent par leurs sentiments et leurs mœurs sa divine beauté. Elle a donc besoin de grâces diverses, qui ne sont plus nécessaires aux Prédestinés. Ceux-ci ont reçu tout l'effet des satisfactions et des mérites de la Croix. L'Église de la terre n'a pas encore été universellement et entièrement dotée de cette bénédiction céleste. C'est pourquoi, dans son Sacrifice, elle la sollicite par Jésus et en Jésus, Victime de propitiation; ou plutôt, Jésus la sollicite pour elle, et il l'obtient, selon l'abondance et l'efficacité que déterminent la miséricorde et la sagesse du Père[2].

Mais parce que, présentement, cette divine Victime, dans la supplication qu'elle adresse au Père, et par la propitiation qu'elle lui offre, n'ajoute plus rien à ses mérites, ni au ciel, ni sur l'autel de la terre, c'est aux satisfactions et aux mérites du Sacrifice de la croix, qu'elle emprunte (si ce mot peut se dire) la vertu d'impétration et d'expiation de sa Religion actuelle au ciel, et à la sainte Messe.

Toute vertu, en effet, vient du Calvaire et ne peut, même

[1] Eph. v, 27.

[2] Quoniam in divino hoc sacrificio, quod in Missâ peragitur, idem ille Christus continetur et incruentè immolatur, qui in arâ Crucis semel seipsum cruentè obtulit, docet Sancta Synodus sacrificium istud verè propitiatorium esse... Hujus quippe oblatione placatus Dominus, gratiam et donum pœnitentiæ concedens, crimina et peccata etiam ingentia dimittit. Una enim eademque est Hostia, idem nunc offerens Sacerdotum ministerio, qui seipsum tunc in Cruce obtulit, solâ offerendi ratione diversâ. Cujus quidem oblationis cruentæ, inquam, fructus per hanc incruentam uberrimè percipiuntur; tantùm abest ut illi per hanc quovis modò derogetur. — Conc. Trid. Sess. XXII, cap. 2.

quand c'est un DIEU qui intercède, qui prie, qui sollicite, venir que de cette source divine.

C'est pour cela qu'on dit communément (et ce langage est celui de la foi) : Le Sacrifice du Calvaire a tout mérité, mais il n'applique rien. Le Sacrifice de l'Autel eucharistique ne mérite plus, mais il applique tout ce qui a été mérité sur la Croix. Paroles qui, du reste, ne sont que le commentaire de ces autres de saint Paul : *Unâ oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos* [1]. Ainsi nous apparaît, dans une admirable unité, la grande œuvre de notre Rédemption, par le Sacrifice. Car ce mot : *unâ oblatione* doit s'entendre d'une manière absolue, le Sacrifice de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, au Calvaire, au Ciel, sur l'Autel, étant substantiellement indivisible et essentiellement un. Il fut offert sur le Calvaire d'une manière sanglante, et il se continue au Ciel et sur la terre d'une manière non sanglante.

Et c'est à dessein que nous disons : *il se continue*, et non : *il se réitère*, parce que ce dernier mot pourrait faire croire qu'il est répété plusieurs fois. S'il en était ainsi, cette réitération indiquerait son insuffisance et son imperfection radicale, comme les saints Pères l'ont fait remarquer des sacrifices si nombreux de l'ancienne Loi [2].

Il se continue sur notre Autel, et c'est avec intermittence et succession, parce que, à raison des conditions de

[1] Hebr. x, 14.

[2] Quid vero? Annon nos quotidie offerimus? Offerimus quidem, sed ejus mortem revocamus in memoriam; et ipsa una est, non multæ. Quomodo una est, non multæ? Quoniam semel fuit oblata... Quoniam multis in locis offertur, multine sunt Christi? Nequaquam, sed unus ubique Christus, qui et hic plenus est, et illic plenus, unum Corpus. Ut ergo multis in locis oblatus, unum est corpus... — S. Joann. Chrysost., *In Epist. ad Hebræos*, Homil. XVII, n. 3. — Patr. græc., t. LXIII, col. 131. — Cfr. Algerum, *De sacramentis corporis et sanguinis Dominici*, I, 15 et 16. — Patr. lat., t. CLXXX, col. 784 et 787.

temps où se trouve l'Église militante, il est naturel qu'il y ait interruption entre une messe et une autre messe. Et pareillement, il se continue dans le Ciel; mais, là, dans ce Temple qui est le sein du Père, et sur cet Autel de l'éternité qui est la Personne même du Verbe, il n'y a ni intermittence, ni succession, mais permanence indéfectible et éternelle.

O DIEU! que ce Mystère de l'unité du Sacrifice est grand et doux à contempler!

Mais si l'état de la Victime est l'état même du Ciel, nous ne pensons pas être téméraire, en ajoutant ici une réflexion qui est en apparence singulière. La voici : Si la Victime est produite par la parole du Prêtre, dans l'état même où elle est dans le Ciel, c'est-à-dire, dans le sein du Père, qui est son temple, ne faut-il pas conclure que c'est dans le sein du Père, que, par un mystère mille fois incompréhensible et ineffable, le Prêtre catholique consacre? Il semble que ce soit logique. Infiniment plus honorés que le Grand-Prêtre de la Loi ancienne, c'est donc en ce Saint des Saints véritable et unique, que nous pénétrons chaque jour, pour y produire JÉSUS-CHRIST, Verbe et Hostie du Père; parce que ce n'est que là, en ce Sanctuaire, seul digne de lui et de son Sacerdoce, que notre Prêtre éternel s'est fixé depuis son Ascension, et, par conséquent, ce ne peut être ailleurs qu'il offre son Sacrifice[1].

1. « Cette proposition ne doit choquer personne, parce que le sein du Père n'est point attaché à un lieu, et que partout où est le Père, il y est engendrant le Fils, et le produisant dans son propre sein; et, par conséquent, ce sein est aussi partout où le Fils est produit. Mais on ne peut pas dire bien proprement, que JÉSUS-CHRIST soit sacramentellement dans le sein de son Père, car il n'est sacramentellement que sous les apparences du pain et du vin par la consécration. » — P. de Condren, *Idée du Sacerdoce et du Sacrifice de Jésus-Christ*, IIe partie, chap. VII. — Cf. Olier, *Explication des cérémonies de la grand'messe de paroisse selon l'usage romain*, Préface.

A cette lumière, nous entrevoyons déjà la merveilleuse grandeur du Prêtre de l'Église militante. Car, si JÉSUS-CHRIST est toujours, et ne peut manquer d'être toujours, dans le sein du Père ; et s'il est dans ce sein auguste pour y recevoir sa vie, son être, non seulement comme Verbe, mais en tant que Verbe incarné : qui ne voit que le Prêtre, dont le ministère a été rendu nécessaire pour la production de la présence de JÉSUS, au saint autel, entre dans une sorte de participation de la puissance génératrice du Père, puisqu'il concourt si efficacement et nécessairement à donner à l'adorable Victime la vie même qu'elle ne tient que du Père ?

De sorte que l'on peut affirmer, que le Sacrifice de la Messe, qui s'offre ici-bas, se passe au Ciel.

Il se passe aussi, en un certain sens, sur le Calvaire : en ce sens, « qu'il se rattache au Calvaire par toutes ses circonstances, puisque non seulement il s'y rapporte tout entier, mais qu'en effet il n'est et ne subsiste que par ce rapport [1]. » Comme sur la Croix, il y a sur l'Autel, dans l'état apparent de la Victime, une sorte de mort. « Le corps et le sang sont mystiquement séparés, parce que JÉSUS-CHRIST a dit séparément : Ceci est mon corps ; ceci est mon sang : ce qui renferme une vive et efficace représentation de la mort violente qu'il a soufferte [2]. » C'est en quelque sorte plus que la mort ; c'est même l'ensevelissement ; comme on vit, sur le Calvaire, la sépulture du Sauveur consacrer et constater publiquement son état de mort. Les espèces du pain et du vin, qui demeurent, donnent ce caractère au Sacrifice de l'autel. « Vous ne songez pas, dit Bossuet, que ces espèces sacrées sont

[1] Bossuet, *Exposition de la Doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse*, n. XIV.
[2] Id. *ibid.*

l'enveloppe où est renfermé le corps de votre Sauveur, et comme le drap mortuaire dont il est couvert! Vous assistez au tombeau où est votre Père, qui est mort, percé de plaies pour vous sauver[1]. »

Plusieurs autres points de doctrine, relatifs à la sainte Messe, trouveront naturellement leur place dans le Livre deuxième.

Tel est donc, sommairement exposé, le grand Mystère du Sacrifice eucharistique, incomparable trésor, honneur magnifique, gloire, joie et vie de la sainte Église catholique. Telle est « cette consécration, ce culte plein de sang, et néanmoins non sanglant, comme parle encore Bossuet, où la mort est partout et où néanmoins l'Hostie est vivante; vrai culte des Chrétiens, sensible et spirituel, simple et auguste, humble et magnifique en même temps[2]. » Bossuet ajoute au même endroit :

« Nous offrons tous avec le Prêtre; nous consentons à tout ce qu'il fait, à tout ce qu'il dit. Et que dit-il? « Priez, mes frères, que mon Sacrifice et le vôtre soient agréables au Seigneur notre DIEU. » Et que répondez-vous? « Que le Seigneur le reçoive de vos mains! » Quoi! « Mon sacrifice et le vôtre! » Et que dit encore le Prêtre? « Souvenez-vous de vos serviteurs, pour qui nous vous offrons. » Est-ce tout? Il ajoute : « ou qui vous offrent ce Sacrifice. » Offrons donc aussi avec lui. Offrons JÉSUS-CHRIST; offrons-nous nous-mêmes, avec toute son Église catholique, répandue par toute la terre! »

Cette oblation, que l'Église fait d'elle-même, ce Sacrifice du Corps mystique de JÉSUS-CHRIST, — Oblation, Sacrifice que JÉSUS-CHRIST fait d'abord, lui, le premier, de

[1] Méditations sur l'Évangile. — Cène, Ire partie, [illegible] jour.
[2] Méditations sur l'Évangile. — Ubi supra.

son Église, parce que le Père n'agrée que ce qu'il offre à sa Majesté ; et que l'Église, en même temps, fait d'elle-même, en JÉSUS-CHRIST, avec JÉSUS-CHRIST, par JÉSUS-CHRIST, parce qu'elle ne peut aller au Père qu'en lui, avec lui et par lui[1], — est le sujet du chapitre suivant.

[1] Nemo venit ad Patrem, nisi per me. — Joann. XIV, 6.

CHAPITRE XXIII

LE SACRIFICE DE SON CORPS MYSTIQUE

C'est une bien touchante doctrine que celle qui nous est enseignée par l'Écriture et la Tradition des Pères, sur l'union de JÉSUS-CHRIST et de son Église. Cette Église nous y apparaît comme son Épouse, sa Bien-Aimée, son Unique. C'est pour elle, pour son amour, pour la délivrer, la conquérir, la doter, l'enrichir et se l'unir indissolublement, qu'il est venu au monde, qu'il a prié, travaillé, souffert, et qu'il s'est livré à la mort. « Le CHRIST a aimé l'Église, dit saint Paul, et il s'est livré pour elle[1]. » Dès le premier Testament, il faisait annoncer cet amour si tendre, si généreux, si fort. « Presque tous les livres de la Loi ancienne, dit Bossuet, sont remplis de la prophétie de cette divine alliance[2]. » Le Verbe divin n'avait en vue que son Église. Il en portait le saint amour dans tous ses mystères. Et cet amour était si puissant, qu'il n'a pas

1 Eph. v, 25.

2 Christi cum Ecclesia conjunctionem, in conjugali amore sancto illo, [illegible] Salomon, [illegible]... Per omnia Scripturae volumina haec imago diffusa est; neque [illegible] sponsi et sponsae nomine, Dei et Ecclesiae [illegible], amorem vehementissimum... passim describit. — [illegible] Canticum canticorum.

balancé à sacrifier le corps naturel, qu'il avait pris au sein de MARIE, « pour acquérir[1] » et se donner cette Église si chère, qui est son Corps mystique. Il réussit; le Calvaire fut le lieu choisi pour la divine acquisition et la parfaite alliance[2]. Il l'épousa dans les angoisses de la mort, sur la croix. Dès ce moment, elle fut liée à tous ses états. « En JÉSUS-CHRIST, dit saint Léon, elle fut morte, elle fut ensuite ensevelie, enfin elle ressuscita[3]. » Mais ces paroles ne font que traduire ces autres de saint Paul : « Nous sommes morts avec JÉSUS-CHRIST (*Nous*, c'est l'Église); avec JÉSUS-CHRIST nous avons été ensevelis... DIEU nous a ressuscités avec JÉSUS-CHRIST, et nous a fait asseoir avec lui dans le Ciel[4]. » Saint Athanase dit : « Toute l'Église, c'est l'Humanité du CHRIST. En lui l'Église domine et règne, depuis qu'il a été crucifié. Elle fut sacrée alors pour le royaume éternel[5]. » C'est toujours l'unité; l'unité est le caractère, le fruit de cette alliance du Verbe et de l'Eglise. Saint Augustin est le grand Docteur de cette divine unité. Le Chef, qui est JÉSUS-CHRIST, et le Corps, c'est tout un; l'Époux qui est le Verbe fait chair, et l'Épouse qui est l'Église, c'est tout un. Il ne serait pas facile de citer tous les passages des écrits du saint Évêque d'Hippone, où cette doctrine est enseignée. Il dit : « *Et sponsum se fecit Christus et sponsam se fecit; quià non duo, sed una caro: quia Verbum caro factum est,*

[1] I Petr. II, 9.

[2] Ecclesia in Illo patiebatur, quando pro Ecclesiâ patiebatur. Sicut etiam in Ecclesiâ patiebatur ipse, quando pro Illo Ecclesia patiebatur. — S. Aug. *Epist.* CXL (aliàs 120), cap. VI, n. 18. — Patr. lat., t. XXXIII, col. 545.

[3] In quo (Christo) commortui, et consepulti, et conresuscitati sumus. — Sermo LXIII, *De Passione* XII, cap. VI. — Patr. lat., t. LIV, col 357.

[4] Rom. VI, 4, 8. — Ephes. II, 6.

[5] Humanitas Christi est universa Ecclesia, quæ in eo dominatur et regnat, postquam ille crucifixus est, et inuncta est ad regnum cœlorum. — *De Incarnatione Verbi Dei*, n. 21. — Patr. graec., t. XXVI, col. 1022.

et habitavit in nobis. Illi carni adjungitur Ecclesia, et fit Christus totus, et caput et corpus[1]. Et ailleurs : *Unus est Christus, qui descendit et ascendit. Descendit caput ; ascendit cum corpore, vestitus Ecclesiâ suâ, quam sibi exhibuit sine maculâ et rugâ. Solus ergo ascendit ; sed et nos cum illo sumus ; et nobiscum solus est, et ideo unus, et semper unus*[2]. Et encore : *Unde apparet Christi corpus nos esse, quia omnes ungimur : et omnes in illo et Christi et Christus sumus ; quia quodam modo totus Christus caput et corpus est*[3]. Rien de plus expressif. Ces pensées reviennent sans cesse sous sa plume ou sur ses lèvres. Saint Augustin lui-même en convient : *Christus, ut sæpè commemoravi charitati vestræ, et caput et corpus est*[4]. *Quod nos sæpè iterare non piget... Dominus noster Jesus Christus, tanquam totus perfectus vir, et* ***caput et corpus est totus***[5]. **Concluons**, toujours avec le saint Docteur : *Quæ* (Ecclesia), *cum ipsius capitis corpus sit, seipsam per ipsum discit offerre*[6]. » Elle apprend à s'offrir elle-même. Elle l'apprend par l'exemple de l'Époux, son Prêtre, sa Victime, qui s'offre toujours, qui est toujours offerte ; mais elle l'apprend,

[1] *In Epistol. Joannis*, tract. I, n. 2. — Patr. lat., XXXV, col. 1979.

[2] *Enarrat. in Psalm.* — Psalm. cxxii, n. 1. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1630.

[3] In Psalm. xxvi. — Enarrat. II, n. 2. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 200. — Cfr. In Ps. xi. — Enarrat. II, n. 2, 8. — In Ps. cxlii, n. 3. — Il y a des paroles comme celles-ci : Verbum et caro non utrumque unum Pater et Verbum utrumque unum. Christus et Ecclesia utrumque unus, unus quidem est in forma plenitudinis suæ. — Ce dernier mot rappelle S. Paul : Ecclesiam, quæ est... plenitudo ejus. — Ephes. i, 23.

[4] In Psalm. liv, n. 3.

[5] In Psalm. xc. — Enarrat. II, n. 1.

[6] *De civit. Dei*, lib. X, cap. xx. — Patr. lat., t. XLI, col. 298. — Cfr. S. Anselm. Cantuar. *Medit.* I, n. 6. — Patrol. lat., t. CLVIII, col. 714. — Une des plus belles études que l'on puisse faire, est celle qui a pour objet l'union de Notre-Seigneur et de son Épouse bien-aimée, l'Église. Qu'on ne s'étonne pas, si nous revenons plus tard sur ce sujet, quand nous traiterons aux chapitres xviii et xxix du Livre IIIe, de l'*Épiscopat* et du *souverain Pontife*.

parce qu'elle sait que, dans le Sacrifice même où l'Époux s'offre, elle est offerte elle-même en Lui et par Lui. Ecoutons de nouveau saint Augustin :

« Toute la cité rachetée, c'est-à-dire, la réunion et la société des Saints, est un Sacrifice universel. Ce Sacrifice est offert à DIEU par le Grand-Prêtre JÉSUS-CHRIST, qui, dans sa Passion, s'est immolé lui-même, afin que nous devinssions son corps mystique, le corps d'un Chef si auguste. Il s'est d'abord revêtu de la forme de serviteur, et c'est dans cette forme qu'il s'est offert : car ce n'est que dans cet état de serviteur, qu'il est le Médiateur, le Prêtre et le Sacrifice. C'est pourquoi l'Apôtre, après nous avoir exhortés à faire de nos corps une Hostie vivante, sainte et agréable à DIEU, à rendre à DIEU un culte spirituel, à ne pas nous conformer au siècle, mais à nous transformer par un renouvellement de l'esprit, pour arriver à connaître la volonté de DIEU sur nous (ce qui n'est autre chose que le parfait Sacrifice de nous-même), ajoute : Comme dans un seul corps nous avons plusieurs membres, ainsi, étant plusieurs, nous ne sommes qu'un seul corps en JÉSUS-CHRIST (Rom. XII, 3-6). Mais, en vérité, voilà le vrai Sacrifice des chrétiens : ne faire qu'un seul corps en JÉSUS-CHRIST. C'est, en effet, ce que l'Eglise expérimente fréquemment dans le Sacrement de l'Autel, connu des fidèles. Car, il est évident pour elle que, dans la même oblation qu'elle fait à DIEU (l'oblation du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST), elle est offerte et immolée elle-même[1]. »

[1] Tota ipsa redempta Civitas, hoc est congregatio societasque sanctorum, universale Sacrificium offertur Deo per Sacerdotem magnum, qui etiam seipsum obtulit in Passione pro nobis, ut tanti capitis corpus essemus, secundum formam servi. Hanc enim obtulit, in hâc oblatus est ; quia secundum hanc Mediator est, in hâc Sacerdos, in hâc Sacrificium est. Cum itaque nos hortatus esset Apostolus, ut exhibeamus corpora nostra hostiam viven-

Ce sont de magnifiques paroles, et elles nous révèlent un bien touchant Mystère : Jésus s'offrant et attirant à lui son Église dans les flammes de son holocauste, l'embrassant comme une Épouse bien-aimée, se l'unissant et l'offrant à son Père ; et l'Église, mille fois heureuse d'un tel sort, se donnant, se livrant à l'Époux immortel, et se perdant, pour ainsi dire, en lui, en son unité, pour ne faire avec lui qu'un seul et même Sacrifice, consumée dans les mêmes ardeurs qui sont celles de l'infinie charité, l'Esprit Saint lui même, et s'élevant vers le Père, pour être, comme Jésus, sa gloire, sa satisfaction et ses complaisances !

Il nous faut voir comment cette Épouse témoigne qu'elle veut s'offrir ainsi avec son Époux, son Prêtre, son Hostie. Elle le manifeste principalement dans quelques-uns des rites de la liturgie de la Messe, et dans quelques prières de cette même liturgie.

Le rit particulier qui révèle plus sensiblement son union au Sacrifice, est celui par lequel l'eau est mêlée au vin avant l'offertoire [1]. Le vin est la matière nécessaire et suffisante du Sacrifice ; pourquoi donc ce mélange et

tem, etc. — Hoc est Sacrificium Christianorum : multi unum corpus in Christo. Quod etiam sacramento altaris, fidelibus noto, frequentat Ecclesia, ubi ei demonstratur, quod in ea re, quam offert, ipsa offeratur. — *De Civitate Dei*, lib. X, cap. VI. — Patr. lat., t. XLI, col. 284. — Cfr Algerum, *De sacramento corporis et sanguinis Dominici*, III, 12. — Ubi dicit : In altari concorporalis et consacramentalis fit Christo Ecclesia. — Patr. lat., t. CLXXX, col. 847.

[1] Quod autem totam cum Christo Ecclesiam in unam conflari Hostiam, eamque devorari Sacrificii igne, extinta eloquatur Eucharistiæ species, argumento in primis est aquæ in vinum instillatio. Est enim ritus ipse ab ipsis apostolicis institutionis illius fonte haustus, et summâ exindè auctoritate fulcitus. — Thomassin, *De Incarnatione*, lib. X, cap. XIX, n. 8. — S. Césaire d'Arles voit l'institution même de Notre-Seigneur dans ce mélange de l'eau au vin. — *Homil.* V, *de Paschate*. — Patr. lat., t. LXVII, col. 1055.

cette union de quelques gouttes d'eau au vin ? Les saints Pères se sont posé cette question, et voici leur réponse : « *Aquas namque populos significare*, dit saint Cyprien, *in Apocalypsi Scriptura divina declarat, dicens : Aquæ quas vidisti... populi et turbæ et gentes ethnicorum sunt et linguæ* (Apoc. XVII, 15.). *Quod scilicet perspicimus et in sacramento calicis contineri. Nam quià nos omnes portabat Christus, qui et peccata nostra portabat, videmus in aquâ populum intelligi, in vino verò ostendi sanguinem Christi. Quando autem in calice vino aqua miscetur, Christo populus adunatur, et credentium plebs ei in quem credidit copulatur et conjungitur... Undè et Ecclesiam, id est plebem in Ecclesiâ constitutam, fideliter et firmiter in eo quod credidit perseverantem, nulla res poterit separare à Christo, quominùs hæreat semper et maneat in divinâ dilectione. Sic autem, in sanctificando calice Domini, offerri aqua sola non potest, quomodo nec vinum solum potest. Nam si vinum tantum quis offerat, sanguis Christi incipit esse sine nobis; si verò aqua sit sola, plebs incipit esse sine Christo. Quando autem utrumque miscetur et, adunatione confusâ, sibi invicem copulatur, tunc sacramentum spiritale et cœleste perficitur*[1]. »

Etait-il possible de dire en des termes plus formels l'union de JÉSUS-CHRIST et de l'Église, dans le Sacrifice eucharistique? Sans cette union, le mystère est incomplet, il est même impossible : ou bien le CHRIST demeure seul, comme si la tête pouvait être séparée des membres, ou bien l'Église est isolée du CHRIST, ce qui serait sa

[1] *Epistol. LXIII, ad Cæcilium, De sacramento Dominici Calicis*, n. 12 et 13. — Patr. lat., t. IV, col. 383. — Le saint Evêque fait remarquer au même endroit, que l'eau est aussi nécessaire à la confection du pain : Nec corpus Domini potest esse farina sola, aut aqua sola, nisi utrumque adunatum fuerit et copulatum.

perte et sa mort. Mais ni l'un ni l'autre n'est possible. Et c'est pourquoi l'Oblation et le Sacrifice de JÉSUS-CHRIST sont conjointement et indispensablement l'Oblation et le Sacrifice de l'Église.

Saint Césaire d'Arles parle avec la même éloquence que saint Cyprien, et presque dans les mêmes termes[1]. Le saint Abbé de Corbie, Paschase Ratbert, rappelle aussi saint Cyprien, et termine ainsi l'explication qu'il donne de l'union de l'eau au vin avant l'offertoire : « *Quando utrumque miscetur, et conjungitur, tunc recte mysterium Ecclesiæ spiritaliter perficitur. Nulli enim liquores sic se conjungunt quomodo vinum et aqua : profecto quia illud ex aqua per vitem, sicut Christus ex carne per Mariam nascitur*[2]. »

Du reste, ce mélange de l'eau et du vin n'est pas le seul rit qui exprime l'oblation simultanée de JÉSUS-CHRIST et de son Église. La cérémonie par laquelle le Prêtre étend les mains sur le pain et le vin, après l'offertoire, la présentation même de ce pain et de ce vin par le peuple, selon l'ancienne coutume de l'Église, ont la même signification. Nul n'a mieux fait remarquer la vérité de ces divers rits liturgiques, que Bossuet. Aussi, quelle que soit la crainte que nous éprouvons quelquefois de surcharger ces pages de trop de citations, nous ne pouvons

1 S. Cæsar. Arelat. — *Homil.* V, *de Paschate.* — Patr. lat., t. LXVII, col. 1055.
2 *De Corpore et Sanguine Domini*, cap. xi, n. 2. — Patr. lat., CXX, col. 1308. — Enfin S. Thomas dit expressément : Sanguini adjungitur aqua, quæ significat populum. — III, q. lxxiv, art. 5 ad 1. — Ajoutons toutefois, que ce que nous disons ici avec les Pères et les Docteurs du mélange mystérieux du vin et de l'eau dans le calice, n'exclut pas et ne peut exclure une autre interprétation qui se trouve ainsi formulée dans le Bréviaire Romain : Is (S. Alexander, papa) vinum aquâ misceri jussit, propter sanguinem et aquam quæ ex Jesu Christi latere profluxerunt. — III maii, in lect. — Du reste, le saint Concile de Trente confirme les deux interprétations. Sess. XXII, *De sacrif. Missæ*, cap. vii.

éviter d'entendre Bossuet, sur ce point de doctrine.

« Le Prêtre commence le premier, et, à l'exemple de Jésus-Christ, qui a été tout ensemble le Sacrificateur et la Victime, il s'offre lui-même avec son oblation : c'est ce que signifie la cérémonie d'étendre les mains sur les dons sacrés, comme on fait un peu avant la consécration. Autrefois, dans l'ancienne Loi, on mettait la main sur la Victime, en signe qu'on s'y unissait, et qu'on se dévouait à Dieu avec elle : c'est ce que témoigne le Prêtre, en mettant ses mains sur les dons qu'il va consacrer.

« Tout le peuple, pour qui il agit, entre dans son sentiment; et le Prêtre dit alors, au nom de tous : « Nous vous prions, Seigneur, de recevoir cette oblation de notre servitude, et de toute votre famille » ; où nous apprenons, non seulement à offrir avec le Prêtre les dons proposés, mais encore à nous offrir nous-mêmes avec eux.

« L'Église explique encore cette oblation par ces paroles : « Nous vous prions, ô Seigneur, qu'en recevant cette oblation spirituelle, vous nous fassiez devenir nous-mêmes un présent éternel, qui vous soit offert : *nosmetipsos tibi perfice munus æternum » ;* ce que l'Eglise répète souvent en d'autres paroles ; et c'est aussi la doctrine de saint Augustin en plusieurs endroits, lorsqu'il enseigne que l'Eglise apprend tous les jours à s'offrir elle-même à Dieu, dans le Sacrifice qu'elle lui offre.

« L'ancienne cérémonie, où chacun portait lui-même son oblation, c'est-à-dire son pain et son vin, pour être offerts à l'autel, confirme cette vérité. Car, outre qu'offrir à Dieu le pain et le vin, dont notre vie est soutenue, c'est la lui offrir elle-même, comme chose qu'on tient de lui et qu'on lui veut rendre, les saints Pères ont remarqué dans le pain et dans le vin un composé de plusieurs grains de blé réduits en un, et de la liqueur de plusieurs

raisins fondus ensemble; et ils ont regardé ce composé comme une figure de tous les fidèles réduits en un seul corps, pour s'offrir à DIEU en unité d'esprit : ce qui a fait dire à saint Augustin, que toute la cité rachetée était le Sacrifice éternel de la Trinité Sainte.

» Lorsqu'on portait ainsi son pain et son vin, chacun portait aussi, avec ses dons, ses vœux et ses besoins particuliers pour être offerts à DIEU avec eux; et l'Église accompagnait cette oblation par cette prière : « Soyez propice, ô SEIGNEUR, à nos prières, et recevez d'un œil favorable ces oblations de vos serviteurs et de vos servantes; afin que ce que chacun vous a offert en l'honneur de votre nom, profite à tous pour leur salut; par JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur. »

« Quoique cette cérémonie, d'offrir en particulier son pain et son vin, ne subsiste plus, le fond en est immuable; et nous devons entendre que ce Sacrifice doit, en effet, être offert par tous les fidèles à l'autel, puisque c'est toujours pour eux tous que le Prêtre y assiste.

» Mais lorsque les dons sont consacrés, et qu'on offre actuellement à DIEU le corps du Sauveur, c'est une nouvelle raison de lui offrir de nouveau l'Église, qui est son corps en un autre sens, et les fidèles qui en sont les membres. Il sort du corps naturel de notre Sauveur une impression d'unité, pour assembler, et réduire en un, tout le corps mystique; et on accomplit le mystère du corps de JÉSUS-CHRIST, quand on unit tous ses membres pour s'offrir en lui et avec lui[1]. »

Après les rites liturgiques, passons aux prières. Il en est deux surtout que nous avons à remarquer. L'une et l'autre sont récitées après la Consécration. Or, cette cir-

[1] *Explication de quelques difficultés sur les prières de la Messe.* — L'Église s'offre elle-même.

constance et ce qu'elles expriment, ne sont explicables qu'à la condition de reconnaître la vérité de la doctrine de l'union de Jésus-Christ et de l'Eglise, dans l'Oblation du même Sacrifice. Voici la première prière :

« *Suprà quæ propitio ac sereno vultu respicere digneris, et accepta habere sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justi Abel, et sacrificium patriarchæ nostri Abrahæ, et quod tibi obtulit Summus Sacerdos tuus Melchisedech, sanctum Sacrificium, Immaculatam Hostiam.* »

La Consécration étant faite, Jésus-Christ est lui-même l'Oblation, le Sacrifice; comment donc cette supplication est-elle convenable? La divine Victime pourrait-elle n'être pas vue du Père « d'un visage propice et serein? » Et se peut-il que l'on compare un tel Sacrifice à celui d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech?

L'autre prière n'est pas moins surprenante: « *Supplices te rogamus, omnipotens Deus: jube hæc perferri, per manus sancti Angeli tui, in sublime altare tuum, in conspectu divinæ Majestatis tuæ...* » Pourquoi l'intervention de cet ange? Un Médiateur serait-il nécessaire entre la divine Victime qui est offerte et le Dieu à qui elle est offerte, pour qu'elle lui soit agréable? Car nous pensons que cet ange n'est pas Notre-Seigneur lui-même, mais celui dont parle saint Jean au chapitre viii[e] de l'Apocalypse, à qui est confiée l'oblation des supplications des saints[1].

Ces deux prières ne sont pas seulement étonnantes,

[1] Et alius Angelus venit, et stetit ante altare, habens thuribulum aureum: et data sunt illi incensa multa, ut daret de orationibus Sanctorum omnium super altare aureum. — Apoc. viii, 3. — C'est le sentiment du Pape Innocent III, *De Mysterio Missæ*. — Bossuet dit, s'adressant à un nouveau catholique : « Vos anciens ministres, qui éludent tout, et jusqu'aux passages les plus clairs, veulent que l'ange qui présente à Dieu les prières des Saints, soit Jésus-Christ même... Mais visiblement c'est tout brouiller. » — *Explication de quelques diffic.*, etc., déjà cité.

elles sont inexplicables, si l'on perd de vue, suivant la parole de saint Augustin, que, « dans l'Oblation même qu'elle fait à DIEU, l'Eglise est elle-même offerte. *In eâ re quam offert, et ipsa offertur.* » Elle est offerte ; et « elle le sait », dit le saint Docteur ; elle sait l'honneur qui lui est fait. Elle n'oublie pas que cet honneur ne lui était pas dû. Et maintenant encore après tant de grâces reçues de la part de l'Epoux divin, elle reconnait bien que, s'il est devant DIEU une Victime parfaite, nécessairement agréée du Père, elle, au contraire, en la personne de tant de pécheurs qui sont ses enfants, est vraiment pécheresse. C'est un grand sujet de confusion qu'elle témoigne presque sans cesse, par son Prêtre, durant le cours de la Messe : dès le début par le *Confiteor*, ensuite au *Kyrie*, au *Gloria*, dans un grand nombre d'oraisons, à l'instant même de la Consécration où elle demande à être « arrachée de la mort éternelle [1] », après la Consécration, au *Domine non sum dignus*. Ce caractère de la sainte Liturgie est très frappant. Nous aurons à revenir plus tard sur cette remarque. L'Eglise sait qu'elle a besoin de toute l'indulgence et de toute la miséricorde de DIEU, et cependant elle est sur l'autel, en même temps que son Epoux, la Victime sainte. Que fera-t-elle donc ? Elle demandera, par d'instantes prières, d'être admise à l'union parfaite avec cette divine Victime, toujours agréée du Père, comme le furent les oblations d'Abel, d'Abraham, de Melchisédech, que le Seigneur reçut, en effet, à cause de leur union au Sacrifice de JÉSUS-CHRIST. Dans ce sentiment, elle dit avec humilité : « Daignez regarder mon offrande avec un visage favorable et doux, comme vous avez daigné recevoir et agréer les présents de votre enfant Abel,

1. Atque ab æterna damnatione nos eripi. — *Can. Miss.*

le juste, le Sacrifice d'Abraham et de Melchisédech. *Supra quæ propitio ac sereno vultu respicere digneris...* »

La même observation est à faire au sujet de la prière : *Supplices te rogamus... jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum.* Un vénérable auteur du XIIe siècle, saint Odon de Cambrai dit, en expliquant ces paroles : « L'Hostie doit être portée sur l'autel sublime de DIEU. Qu'est-ce à-dire ? Le Verbe de DIEU est l'autel sublime de DIEU. Nous demandons que notre Oblation et le Sacrifice que nous faisons de nous-même, soient joints au Verbe, unis au Verbe, et deviennent en quelque sorte DIEU lui-même ; car, par ce divin Sacrifice, c'est en DIEU même que nous voulons être reçus et comme absorbés [1]. »

Voilà donc l'Eglise Victime avec JÉSUS-CHRIST, dans la très parfaite unité de son Sacrifice : « Comme le CHRIST, dit saint Augustin, demeure un avec le Père à qui le Sacrifice est offert, le CHRIST qui offre est un, le CHRIST offert est un aussi; et en lui et avec lui il fait un ceux pour qui le Sacrifice est offert [2]. » Mais l'Église du ciel est une Victime consommée en sainteté. L'Église de la terre tend à cette consommation sublime. C'est pourquoi, elle veut sans cesse se jeter et se fixer dans les flammes du Sacrifice, pour que sa purification soit complète ; elle y invite tous ses enfants; elle y attire même ceux qui ont quitté cet exil et qui sont condamnés aux expiations du Purgatoire ; elle demande avec larmes que tant d'âmes, qui souffrent

[1] Verbum Dei sublime altare est... Hostiam ergo perferri in sublime altare, in conspectu Dei, quid est ? nisi oblationem nostram conjungi Verbo, uniri Verbo, fieri Deum, et per eam nos in Deum assumi. — *In exposit. Can., Dist. III.* — Patr. lat., t. CLX, col. 1067.

[2] Unum cum illo manet cui offert Sacrificium, et unum in se facit pro quibus offert, et unus ipse est qui offert et quod offert. — *De Trinitate*, lib. IV, cap. XIV, n. 19. — Patr. lat., t. XLII, col. 901.

d'être séparées du Sacrifice glorieux du ciel et des Oblations miséricordieuses de la terre, reçoivent les saints effets de ces Oblations du temps et bientôt participent à la joie du Sacrifice éternel. Elle sollicite aussi pour tant d'autres âmes qui sont appelées, comme les enfants qu'elle porte en son sein, à n'être « qu'un seul pain, et qu'un seul corps[1] » avec elle, mais qui demeurent séparées d'elle, ou par ignorance ou par malice : les schismatiques, les hérétiques, les impies, les infidèles. Comme elle soupire après le jour annoncé par l'Époux, jour béni, où il n'y aura qu'un autel, qu'un Sacrifice, qu'une Hostie, comme il n'y aura « qu'un seul troupeau et un seul pasteur[2] », « tous les fidèles, selon la parole de saint Augustin, étant les membres d'un seul Prêtre[3]! » C'est pourquoi, elle dit sans cesse en son nom et au nom de tous : « *Nosmetipsos tibi perfice munus æternum*[4]. Faites de toutes les âmes, que vous avez voulu racheter, ô CHRIST ! une même Hostie avec vous, et une Hostie éternelle. » Que toutes aient cette part à votre Sacrifice, qui est l'unique bien de la vie présente, et qu'elles participent un jour au Sacrifice de l'Éternité, qui sera la perpétuité de la béatitude. « Celui du temps, dit un ancien Père, est déjà la perfection de la béatitude, à cause de la nourriture que nous y prenons ; mais celui du ciel sera la perpétuité de cette même béatitude, parce que ce même pain dont nous vivons maintenant, sera notre rassasiement pour l'éternité[5]. »

[1] Unus panis unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus. — I Cor. x, 17.

[2] Joan. x, 16.

[3] Quoniam membra sunt fideles unius sacerdotis. — *De Civit. Dei*, lib. XX, cap. x. — Patr. lat. t. XLI, col. 676.

[4] Missel. In festo SS. Trinitatis.

[5] Quia ipse est panis qui de cœlo descendit, petimus et precamur ut

Ce que nous aurions à dire ici de la sainte Communion, qui est, comme son nom même l'indique, l'acte par lequel se consomme l'union de JÉSUS et de son Église, immolés ensemble dans le même Sacrifice, est réservé au Livre suivant, où nous aurons à parler de la Communion du Prêtre et des effets qu'elle opère en lui, et par conséquent dans l'Église.

ipsum panem quo quotidiè, id est jugiter, sumus in æternitate victuri, *hodiè*, id est in præsenti vitâ, de convivio altaris sancti ad virtutem corporis mentisque capiamus... Perfectæ ergo beatitudinis est iste panis : *hodiè*, hoc est in præsenti, illius panis cibo jam vivere incipimus, cujus perpetuitate, quod est *quotidiè*, saginabimur in futurum. — S. Petr. Chrysolog., *Serm. LXX, LXXII, in Oration. Dominic.* — Patr. lat., t. LII, col. 400, 406.

CHAPITRE XXIV

CONCLUSION DE CE PREMIER LIVRE. — « OMNIA ET IN OMNIBUS CHRISTUS. »

A la fin de ce premier Livre, une pensée nous domine. C'est celle que l'Apôtre a exprimée en ces termes : *Omnia et in omnibus Christus*[1]. Vraiment Jésus est tout, en toute chose ; et il est tout en toute chose, en sa qualité de Prêtre et de Victime. Reposons-nous dans ce beau sujet.

Jésus est Dieu, et il est tout ; il est Homme-Dieu, et il est tout. En lui, le Père a mis éternellement tout ce qu'il est, hormis d'être Père : toute la divinité, toutes les perfections divines, tout l'Etre divin ; et en lui, depuis l'Incarnation, il a mis toute sa vérité, toute sa sainteté, toute son autorité, toute sa puissance, tous ses droits ; et il l'a fait toutes ses complaisances, toute sa félicité et toute sa gloire accidentelles. Dieu le Père a, par lui et en lui, des desseins de bonté et d'amour sur le monde des créatures raisonnables ; mais, lors même que ces créatures n'accepteraient pas ses desseins, le Père reçoit en son Fils incarné une Religion si plénière, une satisfaction si absolue, un retour, une reconnaissance, une réponse si parfaite à ses vues et à ses adorables avances, que la défection ou l'in-

[1] Coloss. III, 11.

gratitude des Anges et des hommes n'ôterait rien à la plénitude de sa joie, la Religion, l'amour, la réponse fidèle de son Fils lui suffisant très parfaitement, pleinement, délicieusement. C'est en ce sens, d'abord, que Jésus est tout pour le Père. Mais il l'est aussi, d'une autre manière non moins sublime. Il est tout pour le Père, parce qu'il découvre, fait connaître et révèle le Père. « Quiconque le voit, voit le Père[1]. » Quiconque a « le sens et l'intelligence du Christ[2] » a, par là même, l'intelligence de toutes les perfections et attributs du Père : Puissance, Sagesse, Bonté, Providence, Sainteté, Justice, Miséricorde, Majesté, Vérité. Il a aussi l'intelligence de ses desseins, et de ses volontés sur le monde, et de « ses voies si profondes et de ses jugements si impénétrables[3]. » Jésus est encore tout pour le Père, parce que c'est Jésus que le Père donne, quand il se communique à ses créatures, et, quand nous allons au Père, au cœur du Père, au sein du Père, c'est Jésus que nous y trouvons. « Il y est, dit Clément d'Alexandrie, l'aliment céleste, le lait dont nos lèvres d'enfants ont besoin. Heureux ceux qui reçoivent, à ce sein du Père, ce lait de l'éternelle vie[4] ! » De toute manière, Jésus est tout pour son Père saint et adorable.

Vu et considéré en lui-même, Jésus est tout : toute vérité, tout ordre, toute sagesse, toute vertu, toute lumière,

[1] Joann. xiv, 9.
[2] I Cor. ii, 16.
[3] Rom. xi, 33.
[4] Alimentum est Dominus Jesus, hoc est Verbum Dei, spiritus incarnatus, caro cœlestis sanctificata. Nutrimentum est lac Patris, quo solo aluntur infantuli. Ipse itaque, qui est dilectus et altor noster, Verbum effudit pro nobis suum sanguinem... per quem, qui in Deum credidimus, ad mamillam Patris, quæ curarum oblivionem inducit, nempè Verbum, confugimus... Illi sunt verè beati qui hanc lactant mamillam: etc. — Clemens Alexandrin. *Pædagogus*, I, 6. — Patr. græc., t. VIII, col. 299, 302, 307.

toute force, toute paix, toute vie, toute grâce, tout bien, absolument tout bien : *Omne bonum*[1].

Relativement au monde créé, il est le principe, l'origine, la source de tout être et de toute vie ; et principe, origine, source vivante, efficace, créatrice, par une volonté actuelle, directe, irrésistible, de tout être et de toute vie. Les Anges lui doivent tout, les hommes aussi : tout ce qu'ils ont reçu, ou recevront dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire. Il y a un livre écrit de la main de DIEU, où se trouve consigné d'avance tout ce que la Trinité Sainte a fait ou fera, en ce monde et en l'autre : JÉSUS en est l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin[2]. Les esprits célestes n'ont quelque beauté et quelque gloire, que parce qu'il est la Beauté et la Gloire excellente du Père, et qu'ils en reçoivent le reflet magnifique. C'est par lui que, « sur la terre, les rois règnent, ceux qui sont les premiers commandent, ceux qui font des lois portent des ordonnances équitables[3]. » Il y a quelque autorité dans la famille, parce que toute autorité vient de lui ; il y a des époux, parce qu'il est époux ; des amis dévoués, des protecteurs, des justes, des sages, des saints, parce qu'il est l'ami, le protecteur, le juste, le sage, le saint qui communique de sa plénitude à tous, et selon l'ordre surnaturel établi de DIEU et selon l'ordre naturel dont DIEU est aussi l'auteur[4].

[1] Eccli. xxxiii, 19. — Doctrine familière, surtout à Origène, parmi les Pères. — Voir dans ses œuvres. — Patr. græc., t. XIII, col. 234, 558 et 458, t. XIV, col. 80 et 939 [illegible] et après.

[2] Apoc. i, 8. — xxi, 6. — xxii, 13. — Joann. viii, 25.

[3] Proverb. viii, 15.

[4] Ipse Christus est Justitia ex quâ omnes justi fiunt, ipse est Veritas ex quâ omnes in veritate consistunt, ipse Vita ex quâ omnes vivunt, et ipse est Lex ex quâ omnes in lege sunt. — Origenes, *Commentar. in Epistol. ad Rom.*, lib. III, n. 6. — Patr. græc., t. XIV, col. 939. — In Christo est summa universitatis et partes singulorum est. — S. Ambros., *De Excessu fratris sui Satyri*, lib. I, n. 6. — Patr. lat., t. XVI, col. 1292.

Il est seul l'explication de l'histoire du monde [1]. Quand il a dit : « Je suis la lumière du monde [2] », il a voulu dire, qu'il éclaire tout, et que par lui il n'y a aucune obscurité impénétrable, dans les évènements si variés et si étranges des annales humaines. Seulement, il n'est pas encore en notre pouvoir de justifier cette assertion. Ce n'est que dans l'éternité, que nous reconnaîtrons, avec admiration, comment le CHRIST est la Lumière universelle, qui dissipe toutes ténèbres, et révèle tout ce qui est maintenant caché à notre ignorance. Son Incarnation, sa Doctrine, sa Vie, ses Œuvres, sa Passion, sa Mort remplissent de clartés magnifiques tous les mystères les plus profonds de la vie des hommes, des Anges, des justes, des pécheurs, et, en particulier, le mystère, si accablant pour notre faible raison, de la liberté donnée à la créature raisonnable, soit angélique, soit humaine, et de la conduite et des voies de DIEU, dans notre monde, où cette liberté s'exerce et où elle opère des effets si surprenants. A vrai dire, rien n'est mystère, dans la lumière du Mystère du Verbe Incarné. Il illumine la terre et le ciel, les effroyables abîmes de l'enfer éternel, et les joies et les gloires de l'Éternité bienheureuse.

Nous avons dit tout à l'heure, qu'il éclaire même, et surtout, les attributs divins : Sainteté, Justice, Sagesse, Miséricorde, Charité, Liberté.

Mais si JÉSUS est tout, il faut dire aussi qu'il est un, et qu'il ramène tout à l'unité. C'est en lui seul que le Père voit toute chose, crée toute chose, « fonde et établit, restaure et réconcilie, sanctifie et glorifie toute chose [3]. »

[1] Fide intelligimus aptata esse sæcula Verbo Dei ; ut ex invisibilibus visibilia fierent. — Hebr. XI, 3.

[2] Ego sum lux mundi. — Joann. VIII, 12.

[3] Coloss. I, 16-20. — Ephes. I, 1-12. — etc.

Comme il a fait son CHRIST le Principe, le Commencement, il l'a fait aussi la Fin de toute chose[1]. Il y a historiquement trois Églises : l'Église qui reçoit les promesses, l'Église qui les voit se réaliser, et l'Église qui en jouit éternellement; et ces trois Églises n'en sont qu'une, et c'est JÉSUS-CHRIST qui est leur unité[2]. Sous un autre aspect, il y a l'Église qui combat, l'Église qui expie, et l'Église qui triomphe; et ces trois Églises ne sont aussi qu'une seule Église; et leur unité, c'est encore le CHRIST[3]. « Il y a, dit saint Paul, diversité de grâces, mais il n'y a qu'un même Esprit; il y a diversité de ministères, mais il n'y a qu'un même Seigneur; il y a diversité d'opérations, mais il n'y a qu'un même DIEU qui opère tout en tous... C'est un seul et même Esprit qui opère toute chose[4]. » Or, cet Esprit unique, c'est l'Esprit de JÉSUS-CHRIST; ce Seigneur unique, ce DIEU unique, c'est JÉSUS-CHRIST. L'Apôtre dit tout de suite après : « Comme notre corps, n'étant qu'un, est composé de plusieurs membres,

[1] Finis Christus est. Quare dictus est finis? Non qui consumat, sed qui consummet. Consumere enim, perdere est; consummare, perficere... Finis propositi nostri Christus est; quia quantumlibet conemur, in illo perficimur, et ab illo perficimur; et hæc est perfectio nostra, ad illum pervenire. Si quum ad illum perveneris, ultrà non quæris, finis tuus est. — S. August. *Enarr. in Psal.* — Ps. LVI. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 662.

[2] Christus cum totâ suâ Ecclesiâ, sive quæ adhuc versatur in terris, sive quæ cum eo jam regnat in cœlis, una persona est. — S. Greg. papa. *In Psal. pœnit. Exposit.* — In Ps. v, n. 1. — Patr. lat., t. LXXIX, col. 602.

[3] Ab initio sæculorum, Christus in omnibus suis patitur (et triumphat). Ipse est enim initium et finis qui in lege velatur, in Evangelio revelatur; mirabilis semper, et patiens et triumphans, in sanctis suis Dominus. In Abel occisus à fratre, in Noe irrisus à filio, in Abraham peregrinatus, in Isaac oblatus, in Jacob famulatus, in Joseph venditus, in Moyse expositus et fugatus, in Prophetis lapidatus et sectus, in Apostolis terrâ marique jactatus et multis ac variis beatorum Martyrum crucibus frequenter occisus... Ipse et in te patitur opprobria, et ipsum in te odit hic mundus. — S. Paulin. Nolan., *Epist.* XXXVIII (alias 2), *ad Aprum*, n. 3. — Patr. lat., t. LXI, col. 356.

[4] I Cor. XII, 4-6, 11, 12.

et encore qu'il y ait plusieurs membres, ils ne sont néanmoins qu'un même corps; il en est de même du CHRIST. » *Ità et Christus.* Saint Augustin s'arrête à ce mot et fait remarquer qu'il signifie, que le CHRIST est à la fois le Chef et le Corps. Autrement, dit le saint Docteur, l'Apôtre n'aurait pas employé cette expression : *Ità et Christus;* mais celle-ci : *Ità et Christus et Corpus*[1]. Toujours l'unité en JÉSUS-CHRIST. Quand Notre-Seigneur dit lui-même : « Je suis la voie, la vérité et la vie[2] », il veut dire : la seule voie, la seule vérité, la seule vie. Quand il dit ailleurs : « Vous ne pouvez rien faire sans moi[3] », il veut que nous sachions, que c'est lui qui est « l'unique nécessaire[4]. »

JÉSUS est tout en toute chose, et il est un, et il ramène et il renferme tout en son unité. La création est une en lui, puisqu'il en est seul la raison, le soutien, l'exemplaire et la fin. La société des âmes rachetées est une, parce qu'elle ne vit, n'agit, ne se développe, et n'atteint sa perfection qu'en lui seul et par lui seul. Le Ciel est un en lui, parce que JÉSUS porte en lui tous les Prédestinés avec leur gloire et leur félicité. Le Purgatoire est un, parce qu'il n'a de soulagement et de délivrance qu'en JÉSUS-CHRIST. Partout il opère l'unité. Nous avons entendu Bossuet dire précédemment : « Il sort du corps naturel de notre Sauveur une impression d'unité, pour assembler et réduire en un, tout le corps mystique[5]. » Ceux qui sont

[1] *De Peccatorum meritis*, cap. XXXI. — Patr. lat., t. XLIV, col. 145. — Cfr. *Enarration. in Psalm.* — Psal. CXLII, n. 3. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1846. — Et paulo infrà, col. 1847. — Item, *In Evangelium Joann.*, tract. XXI, n. 8. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1568.

[2] Joann. XIV, 6.

[3] Joann. XV, 5.

[4] Luc. X, 42. — Unum necessarium est Deus. — Corn. à Lap. *in illud* Luc.

[5] *Explication de quelques difficultés*, etc... ci-devant p. 238.

perdus pour toujours, ne sont dans cet état désespéré, que parce qu'ils sont séparés, sans aucune espérance, de cette adorable unité. C'est la paix, c'est la joie, c'est l'éternelle vie des âmes, qu'elles demeurent et se fixent dans cette unité [1]. C'est pourquoi JÉSUS a tant insisté, dans sa prière après la Cène, pour obtenir à son Église ce don ineffable : *Ut omnes unum sint... Ut et ipsi in nobis unum sint... Ego in eis, et tu in me; ut sint consummati in unum*[2].

O JÉSUS! Vous êtes vraiment Tout, et vraiment seul et unique! Vraiment Tout; contenant tout : et votre Père et votre Esprit et votre Église, et tout ce qui est vrai, et beau, et bien, et saint!... et vraiment seul et unique, puisque c'est en vous seul, dans la plus parfaite et la plus essentielle unité, que nous trouvons votre Père et votre Esprit, et votre Église et notre unique vie, au temps et pour l'éternité! Principe, Fin et Centre : Principe où tout a son origine, tout ce que DIEU veut faire hors de lui, Fin où tout se réunit, Centre où tout se repose et se consomme dans l'unité[3].

[1] Amemus unitatem, et timeamus separationem. Nihil enim sic debet formidare Christianus, quam separari a corpore Christi. — S. Aug., *In Evangel. Joann.* tract. XXVII. — Brev. Rom. Sabbato infr. octav. Corporis Christi, lect. IX.

[2] Joann. XVII, 21, 22, 23.

[3] Christus enim est summa, caput, et recapitulatio omnium operum Dei, visibilium et invisibilium. Quocirca omnes res feruntur in Christum, tanquam in centrum cui conjungi desiderant. — Cornel. à Lap. in *Apoc.*, II, 8. — Cf. Cardin. de Bérulle, *De l'État et des Grandeurs de Jésus*, Discours IV. On y lit ces belles paroles : « Le Verbe qui est le principe de la création est le terme auquel se consomme ce retour (le retour de la création à Dieu)... En lui se trouvent, non seulement comme en leur principe et origine, mais aussi comme en leur repos et consommation, toutes les créatures, recueillies d'un commun mouvement... Car selon saint Denys, toutes choses sont sorties de l'unité par nature, et recherchent cette unité par un secret instinct de la nature; elles y rentrent par la grâce; elles s'y réunissent par la gloire. »

Penser à ces hautes et attrayantes vérités, les dire, les adorer, c'est la joie de la vie présente. Voici le complément et comme le couronnement de cette grande et douce joie. C'est en sa qualité de Prêtre et de Victime, que Jésus est « Tout en toute chose ».

Supposons un moment que la chute de notre premier père n'eût pas eu lieu, et que l'Incarnation du Verbe éternel eût été, quand même, décrétée dans le conseil de l'éternelle Sagesse, quelle aurait été, en ce monde, au milieu des Anges et des hommes demeurés fidèles, la position du Verbe Incarné ? Évidemment, ce Dieu fait homme aurait été le Pontife unique de cette création sainte et glorieuse. Car, il est essentiel que la créature rende au Créateur un culte d'adoration, de louange, de soumission, d'obéissance, de reconnaissance, d'amour. C'est ce qu'elle doit faire avant tout, c'est son premier devoir, et, à vrai dire, c'est tout son devoir ; car, rendre à Dieu ce qui lui est dû, c'est le tout de l'homme [1], et de l'Ange, et de tout être raisonnable possible.

Le Verbe Incarné, devenu, dans cet état nouveau, créature de Dieu, aurait donc rendu ce culte, et d'une manière très parfaite, très élevée, tout à fait digne de Dieu. Mais dans quelle condition spéciale son Incarnation et sa qualité de créature l'auraient-elles placé ? Il est de toute évidence, qu'il aurait été le Roi, le Chef de la Religion de tous les êtres créés ; bien plus, il en aurait été, de plein droit, le premier principe, le mobile, l'exemple et la règle. En d'autres termes, Dieu le Père l'aurait institué, et il aurait paru manifestement le Pontife universel ; et toutes les créatures se seraient tournées vers lui pour recevoir de la plénitude de son culte, de la perfection de

[1] Hoc est enim omnis homo. — Eccles. XII, 13.

ses hommages; et l'auraient acclamé comme leur nécessaire supplément[1]. C'est en lui, par lui et avec lui, qu'elles se seraient élevées vers DIEU, soumises à DIEU; qu'elles auraient en toute chose cherché à atteindre et réellement atteint la fin de leur création. Le Verbe Incarné aurait été leur centre et leur union; car le zèle qu'il aurait eu pour l'honneur de son Père, et la vérité et la justice elle-même, l'auraient porté sans cesse à attirer en lui, en son Oblation, en sa Religion, en ses dispositions de louanges, de reconnaissance, de sacrifice universel envers son Père, en son état d'Hostie du Père, en un mot, toutes les œuvres des mains de DIEU, pour que tout fût dans l'ordre, par cette sorte d'holocauste de toute chose à la Majesté du Tout-Puissant.

C'est ainsi, qu'en qualité de Pontife et de Victime, le Verbe Incarné aurait été le Tout de l'univers, et la Fin où tout l'univers se serait porté, et le Centre où il se serait reposé et réuni, pour l'accomplissement de tout devoir envers DIEU. C'est ainsi que le Sacerdoce du Verbe aurait été le Sacerdoce de tous, tous empruntant à sa Religion, tous s'unissant à cette Religion par nécessité et par amour; et pareillement son Sacrifice aurait été le Sacrifice de tous : de sorte qu'en lui et par lui et avec lui, l'univers serait devenu et n'aurait jamais cessé d'être une immense et glorieuse et joyeuse Hostie de Dieu.

[1] Quis in theologorum pulvere tam rudis est, qui non persentiat [illegible] naturæ [illegible], ut [illegible] esse unde effluxit, et ea refluendum [illegible] quò effluxit. Ergo, ut naturæ omnes intellectuales à Deo Patre per Verbum effluxæ sunt, ità per idem ad eumdem refluxuras necesse est; ut [illegible] quà [illegible] exeunt, ità ea sit quâ redeunt; ut Mediator est per quem Pater ad ipsas excurrit, ità Mediator sit quo ipsæ ad Patrem recurrant; ut [illegible] est quo Patris beneficia ad ipsas primum condendas effunduntur, ità [illegible] sit quo ipsarum pietas ac religio largitorem suum [illegible]. Ergo, sed Pontificem magis decere, seu Mediatorem, non aliam naturæ rationabilibus... esse potest quàm Verbum ad Patrem. — Thomassin, *De Incarnatione*, lib. II, cap. 11, n. 7.

Et dans ces conditions, le Verbe, Pontife et Victime, — Pontife, Principe, Centre, Fin de la création, vraiment « tout en toute chose » aurait apparu aussi, en vérité, le tout du Père : c'est-à-dire toute sa gloire, tout son contentement, toute sa satisfaction, puisque, par lui, toute vérité, toute justice, tout dessein du Père, tout bon plaisir du Père auraient été accomplis, dans l'univers.

Eh bien ! ce qui serait advenu, est précisément ce que nous admirons. Après la chute, rien n'est changé des obligations de la créature ; et si le Verbe a paru parmi nous, uniquement parce que, Adam étant tombé, le monde a eu besoin d'être relevé, le Verbe fait homme prend le premier rang. Et ce n'est pas après coup, qu'il prend le premier rang. Avant même que la création, décrétée par le Père, soit faite par lui, la chute est prévue ; et avec cette prévision, il y a celle de l'Incarnation [1]. C'est pourquoi, avant même que le premier homme paraisse au monde, il y en a un autre qui sera son chef et son type, dont il ne sera que l'ébauche et l'imparfaite figure [2]. Exemplaire, Principe, Règle et Modèle de toute créature, le Verbe est

[1] Antequam peccaret aut crearetur Adam, Deus ab æterno per præscientiam conditionatam, omnia futura præsciebat et prævidebat, et secundum eam absolutè voluit et decrevit Adamum et omnia Adami esse propter Christum, esseque typum Christi rerumque à Christo gerendarum. Deus enim in Christo omnem suam sapientiam et gloriam ostendere voluit : ideoque statuit et decrevit, ut Christus esset omnium, non tantùm electorum, sed et operum suorum, principium, exemplar, et finis. — Corn. à Lap., *in Rom.*, v, 14.

[2] Adam, qui est forma futuri. — Rom. v, 14. — Quodcumque limus exprimebatur, Christus cogitabatur homo futurus... Ad imaginem Dei fecit illum, scilicet Christi... Ita limus ille, jam tunc imaginem induens Christi futuri in carne, non tantum Dei opus erat, sed et pignus. — Tertull. *De Resurrect. Carnis*, cap. VI. — Patr. lat., t. II, col. 802. — Saint Grégoire de Nysse a dit aussi : Ac fortassè ad imaginem quidem est Divinitatis nuda anima, ad similitudinem autem Incarnationis Verbi istud animæ nostræ corporisque compositum. — *De eo quod sit ad imaginem et similitudinem Dei* ; paulo post initium. — Patr. græc., t. XLIV, col. 1330.

tout cela, principalement en ce qu'il est nécessaire que la créature soit avant tout et par-dessus tout, c'est-à-dire un être religieux. Les devoirs de l'homme envers DIEU n'ont pas varié, par le fait de sa déchéance. L'adoration, la reconnaissance, la louange, la soumission, lui sont toujours imposées ; à ces devoirs s'ajoute même une obligation nouvelle, qui est l'expiation. Mais, si les devoirs sont les mêmes qu'auparavant, et s'ils se sont accrus, le moyen de les remplir n'est plus le même, précisément à cause de la chute et de la disgrâce qui s'en est suivie. De sorte que si le Sacerdoce du Verbe eût été nécessaire à la créature, avant la chute, pour donner à DIEU pleine satisfaction et très digne louange ; quelle n'est pas pour elle, maintenant qu'elle est tombée, la nécessité de la Religion du Fils de DIEU ? C'est cette Religion qui remédie à tout, qui ramène la créature à la réconciliation avec le Père ; c'est JÉSUS, Prêtre et Victime, qui donne la vie à ce qui était mort, une vie abondante, une vie éternelle. Il meurt pour communiquer cette vie, qui est l'ensemble de tous les biens ; et la mort qu'il subit pour opérer de tels effets, est son grand et unique Sacrifice. C'est pourquoi, saint Paul semble avoir fait une distinction entre JÉSUS-CHRIST et JÉSUS-CHRIST crucifié[1], entre JÉSUS-CHRIST dans le mystère de son Incarnation, et JÉSUS-CHRIST en celui de son Immolation ; comme si le premier annonçait un ordre de choses différent de ce qui est propre au second. Et, de fait, l'Incarnation, avec tant de glorieux mystères qu'elle suppose et qu'elle implique, aurait pu avoir lieu sans l'Immolation, même après le péché du premier homme, et supposé la volonté divine de le réparer. Mais,

[1] Nos autem praedicamus Christum crucifixum. — Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum. — I Cor. I, 23. — II, 2.

en réalité, l'Immolation sanglante étant, dans le dessein de la Très-Sainte Trinité, la condition nécessaire de la Rédemption, c'est bien dans l'Immolation que le Rédempteur est « tout en toute chose ». C'est bien, en effet, dans son Sacrifice, comme il l'annonce lui-même, « qu'il attire tout à lui [1] » ; qu'il acquiert son Eglise et qu'il se l'unit, en qualité d'Epouse [2] ; et qu'enfin tout est consommé [3], tout le dessein du Père, tout ce qu'il attendait, tout ce qu'il exigeait, tout ce que ses divins attributs réclamaient, et pareillement toute la grâce, toute la réparation, tout le salut que le monde avait besoin de recevoir. En sorte qu'en toute vérité, c'est principalement en sa qualité de Prêtre et d'Hostie, que JÉSUS-CHRIST est Principe, Fin et Centre de toute la création. Il l'est même bien plus sensiblement dans son Sacrifice au Calvaire, qu'il ne l'aurait été, si le péché n'avait pas eu lieu. Il est maintenant Principe ; mais Principe qui donne l'être de la grâce, non seulement par simple communication de soi-même, comme il l'aurait fait, sans la chute, mais par une communication dont la condition est l'Immolation et le Sacrifice de lui-même : ce qui est bien autrement extraordinaire et merveilleux. Il est la Fin de toute créature ; mais Fin, Terme, auquel se réfère l'amour, les hommages des créatures, non seulement par droit de supériorité, de dignité, mais par le droit qu'il a acquis en souffrant, en s'humiliant, en se faisant obéissant jusqu'à la mort de la croix pour elles. JÉSUS-CHRIST est leur Centre ; mais c'est en les attirant à lui par des liens bien plus forts, dans la condition actuelle d'Hostie, que n'auraient été ceux qu'eût exigé un état d'innocence conser-

[1] Joann. XII, 32.
[2] Ephes. V, 25.
[3] Joann. XIX, 30.

vée : car, il se les unit, non point uniquement par l'attrait d'un amour sans obstacle, mais par la puissance de sa conquête qui lui a coûté tout son sang. Ce qu'il unit en lui-même, dans de semblables conditions, lui est bien plus uni. Nous sommes bien plus à Jésus-Christ Rédempteur, et par conséquent Prêtre et Victime, que nous ne le serions à Jésus-Christ, simplement Chef de notre Religion, Prêtre et Pontife, sans Sacrifice sanglant de sa vie. Plus il y a d'amour, plus il y a d'union. Plus il y a d'union, plus il y a de gloire donnée au Père et de vie divine communiquée aux âmes. Et tout cela, c'est l'œuvre du Sacerdoce et du Sacrifice de Jésus-Christ : *Omnia et in omnibus Christus.*

O Jésus ! j'ai essayé d'être l'écho de la « grande parole » que votre Apôtre a dite de votre Sacerdoce éternel [1]. J'ai souvent expérimenté ce qu'il affirme à cet endroit : « qu'il est difficile à l'excès de traiter un sujet semblable [2]. » J'ai constamment reconnu la vérité de la raison qu'il donne de cette grande difficulté, éprouvant en moi-même « l'incapacité » dont il parle et qu'il reproche aux Juifs qu'il veut instruire [3] ; et je vous demande pardon d'avoir osé m'élever à ce glorieux Mystère de votre divin Sacerdoce et de votre état d'Hostie. Mais, ô Dieu ! Dieu fait homme, en tout semblable à chacun de nous, hormis en ce qui est péché, vraiment l'un de nous par votre amoureuse et humble Incarnation ! Dieu, si condescendant, et si adorable ! Rédempteur, Sauveur, Serviteur de nos âmes, jusqu'à la mort douloureuse et ignominieuse de la Croix ! Incomparable Ami, Père, Frère, Pasteur, Époux !

[1] Appellatus a Deo Pontifex juxta ordinem Melchisedech ; de quo nobis grandis sermo. — Hebr. v, 10, 11.
[2] Et interpretabilis ad dicendum. — *Ibid.*
[3] Quoniam imbecilles facti estis ad audiendum. — *Ibid.*

ô JÉSUS ! ce Mystère de votre Sacerdoce est si beau, si aimable, si ravissant ; il est si bien notre Mystère, puisque vous êtes Prêtre pour nous, Prêtre en la terre, Prêtre au ciel, où vous êtes notre Précurseur, en cette qualité [1], Prêtre en l'Eglise militante, et unique Prêtre dans le Sacrifice que vous y offrez ; ce Mystère de votre Sacerdoce est si intimement notre espérance, notre salut, notre union au Père ; et le Mystère de votre état d'Hostie est si bien encore notre Mystère, celui en lequel nous avons été bénis, réconciliés par le Père, et destinés à la vision et à la possession du Père et, dans le Père, de vous, son Fils, et de son Esprit ; il est si manifestement notre bien, notre vie, puisque nous l'attirons en nous, et que nous en faisons notre aliment, dès maintenant, en attendant de nous en nourrir dans la Patrie ; je dis, ô JÉSUS, que ce très unique Mystère de votre Sacerdoce et de votre qualité d'Hostie est si attrayant, si vivifiant, si béatifiant, par les jouissances célestes qu'il donne, même en cette vallée de larmes, il est si bien tout, absolument tout pour nous, *omnia in omnibus*, que je n'ai pas pu, malgré le sentiment intime de mon extrême misère et de mon extrême incapacité, ne pas m'élever vers lui, vers Vous, ô mon Prêtre, ô mon Hostie !... Si mes hommages sont imparfaits (et ils le sont outre mesure), si mon amour n'est pas digne de vous (et rien n'est plus évident), ces hommages et cet amour sont au moins l'expression de toute l'énergie de mon âme, reconnaissante, bienheureuse, quoique extrêmement confuse de porter le saint et merveilleux caractère de votre Sacerdoce, et d'être appelée, par cette marque de votre amour, à la perfection de l'état d'Hostie.

[1] Ubi (ad interiora velaminis) præcursor pro nobis introivit Jesus, secundùm ordinem Melchisedech Pontifex factus in æternum. — Hebr. VI, 20.

O Amour ! ô Prêtre ! ô Hostie ! Soyez béni aux siècles des siècles !

Cette communication admirable, toute gratuite, de votre Sacerdoce et de votre état de Victime est maintenant le sujet qui va m'occuper. Continuez d'avoir pitié de votre pauvre serviteur, de l'assister, de l'éclairer, de le préserver de toute présomption et de toute erreur ; et que la lumière qu'il vous aura plu de lui donner, par miséricorde, serve à la consolation, à la joie sainte, à la plus grande perfection de ceux qu'il considère, vous le savez, comme ses supérieurs et ses maîtres, c'est-à-dire, tous et chacun des membres du saint Clergé.

LIVRE DEUXIÈME

DE LA COMMUNICATION QUE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST FAIT A SON PRÊTRE DE SON SACERDOCE ET DE SON ÉTAT ET DE SES DISPOSITIONS D'HOSTIE

CHAPITRE PREMIER

COMMENT NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST A FAIT SON ÉGLISE PARTICIPANTE DE SON SACERDOCE. — INSTITUTION DE L'ORDRE.

Saint Jean écrivait aux fidèles : « Le Verbe de vie, qui fut dès le commencement, que nous avons entendu, que nous avons vu de nos yeux, que nous avons attentivement considéré, que nous avons touché de nos mains, nous vous l'annonçons. Car la Vie s'est manifestée ; nous l'avons vue, nous en rendons le témoignage ; et nous vous annonçons la vie éternelle, qui était dans le Père, et qui est venue se montrer à nous. Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous entriez vous-mêmes en société avec nous, et que notre société soit avec le Père et avec son Fils, JÉSUS-CHRIST [1]. »

[1] Quod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, et manus nostræ contrectaverùnt de Verbo vitæ : et

C'est, en quelques mots, tout le plan de DIEU. Le Verbe divin vit dans le sein du Père, qui ne cesse de l'engendrer et de lui communiquer tout ce qu'il est ; et cette vie du Verbe est éternelle. « Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous » ; et la vie qu'il reçoit éternellement de son Père, « s'est révélée » dans la chair ; et il en a fait participante l'Humanité dont il s'est revêtu et qu'il s'est unie en unité de Personne. Et le Verbe, vivant en cette Humanité sainte et adorable, c'est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, que les Apôtres « ont vu, qu'ils ont entendu parler, qu'ils ont attentivement considéré, et touché de leurs mains. »

Mais, cette vie divine, dont Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a vécu parmi nous, il l'a communiquée. Les âmes ont reçu de cette plénitude ; et « une société » a été faite, par cette communication, « avec le Père et Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. » Et ces âmes qui ont reçu de sa vie et qui ont cette société divine, composent son Corps mystique, son Eglise : « Race choisie, Sacerdoce royal, nation sainte, peuple d'acquisition [1] », si intimement uni au CHRIST, que le CHRIST vit en « cette race choisie, en cette nation sainte, en ce peuple d'acquisition », en ce Corps mystique, en cette Eglise bien aimée, comme il vit en son Humanité divine, avec une différence essentielle, sans doute, qui est que le Verbe vit dans son Humanité en unité de Personne, tandis qu'il vit dans son Eglise en unité d'esprit. Il vit dans l'Eglise, pour lui com-

vita manifestata est, et vidimus, et testamur et annuntiamus vobis vitam aeternam, quae erat apud Patrem, et apparuit nobis : quod vidimus et audivimus, annuntiamus vobis, ut et vos societatem habeatis nobiscum, et societas nostra sit cum Patre, et cum Filio ejus Jesu Christo. — I Joann. I, 1-3.

1. Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis. — I Petr. II, 9.

muniquer tout ce qu'il est venu apporter sur la terre. C'est pourquoi, son alliance est vraiment la fin prochaine de son Incarnation ; et, c'est pourquoi saint Paul appelle l'Eglise « sa Plénitude [1] ». « Vous me demandez, dit Bossuet, ce que c'est que l'Eglise ? L'Eglise, c'est JÉSUS-CHRIST répandu et communiqué ; c'est JÉSUS-CHRIST tout entier ; c'est JÉSUS-CHRIST Homme parfait ; c'est JÉSUS-CHRIST dans sa plénitude [2]. » Comme on dirait d'un vaste abîme, où un grand fleuve descendrait pour le combler, qu'il est la plénitude de ce fleuve ; Notre-Seigneur, si l'on peut ainsi dire, achève sa course dans l'Eglise, pour s'y dilater, et s'y répandre, et y vivre d'une vie nouvelle dans laquelle il glorifie son Père, comme il le glorifie dans sa vie théandrique, qui lui est propre en sa qualité d'Homme-DIEU.

Car la glorification de DIEU son Père est la fin suprême et dernière de toutes ses œuvres et de tout ce qu'il est.

Mais ceci même nous initie à la connaissance certaine de ce que Notre-Seigneur fera dans son Eglise. Par amour pour elle (car il l'aime et il s'est livré [3] pour témoigner cet amour), il lui donnera tout ce qu'il possède : ses droits, son autorité, son empire, ses grâces, ses mérites, le fruit de sa vie et de sa mort. Il se donnera lui-même ; et il se donnera dans l'état où il a principalement glorifié son Père, l'état d'Hostie. Il se fera Victime de l'Eglise. Voulant dans cette Eglise bien-aimée donner à son Père le plus d'honneur possible, il sera en réalité, dans l'Eglise, toute la Religion de l'Eglise. Il sera donc le Sacrifice de l'Eglise, car toute la Religion se résume dans le Sacrifice.

Cette conclusion est de rigueur. Mais en voici une

[1] Ephes. I, 23.
[2] *Lettres de piété et de direction. — A une demoiselle de Metz*, IV[e], n. 28.
[3] Ephes. V, 25.

autre. L'Église dans laquelle JÉSUS-CHRIST sera en état d'Hostie, et dont il sera la Religion et le Sacrifice, est une société extérieure et visible. Il est donc nécessaire que sa Religion, son Culte, son Sacrifice soit extérieur et visible. Car le Sacrifice, occupant une place si importante dans la vie de l'Église, doit avoir le même caractère qu'elle, c'est-à-dire la visibilité ; il doit même porter ce caractère d'une manière éclatante. A cette fin, qu'adviendra-t-il ? Est-ce que JÉSUS, monté au ciel, apparaîtra visiblement, sensiblement, de manière à ce que les hommes puissent de nouveau « le voir, le regarder attentivement, le toucher de leurs mains », comme au jour de sa vie voyagère ? ou bien, tout en étant présent (et il ne se peut pas, qu'il ne soit pas présent), n'y aura-t-il de visibles que des signes extérieurs, des apparences ou espèces, par exemple, les apparences de cette double substance que présenta autrefois Melchisédech, la plus parfaite figure de JÉSUS, souverain Prêtre, dans l'ancien Testament ?

C'est à ce dernier dessein que JÉSUS s'est arrêté. La première fois qu'il offrit le Sacrifice non sanglant de son Corps et de son Sang, à la dernière Cène, il dit en prenant du pain : « Ceci est mon Corps », et, en prenant le calice rempli de vin : « Ceci est mon Sang. » Après ces paroles, c'était bien son Corps, et non plus le pain, son Sang, et non plus le vin, qui étaient sur la table eucharistique. C'était bien lui-même tout entier, DIEU et homme, véritablement présent, mais présent sous des apparences, les apparences du pain et du vin [1].

[1] Quemadmodum ille qui Sacerdos gentium erat (Melchisedech), nusquam videtur sacrificiis corporalibus functus, sed solo pane et vino, cum Abrahamo benedicit : ita sane ipse primus Salvator ac Dominus noster, deinde qui ab eo profecti sunt Sacerdotes in omnibus gentibus.

Eh bien ! c'est dans cet état d'Hostie qu'il veut être dans son Eglise; c'est le Sacrifice qu'il lui a laissé : Sacrifice qui lui est propre, et par lequel le Père reçoit la même gloire qu'il reçut sur la croix, puisque le Sacrifice est le même que celui de la croix, la Victime étant la même et le Prêtre aussi, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST [1].

Mais comme ce divin Epoux laissait à son Eglise son Sacrifice, il lui laissa aussi son Sacerdoce. Et comme il lui laissait son Sacrifice sous des apparences extérieures, nécessaires au Sacrifice tel qu'il est dans l'Eglise, sans cesser d'être lui-même l'Hostie du Sacrifice, il lui laissa ou plutôt lui communiqua son Sacerdoce, pareillement sous des dehors et en quelque sorte des apparences, sans cesser d'être lui-même le Prêtre du Sacrifice.

Cette dernière communication était nécessaire ; car tout Sacrifice exige et réclame un Sacerdoce, et si le Sacrifice est visible, il faut que le Sacerdoce le soit aussi [2]. Seulement, il faut s'attendre à ce que ce Sacerdoce ne soit que ministériel, c'est-à-dire un aide, un secours, un instrument, qui est employé uniquement à raison de ce que le Sacrifice est extérieur et visible ; et non un Sacer-

spiritale, secundum ecclesiasticas sanctiones, Sacerdotii munus obeuntes, vino et pane, tum corporis tum salutaris sanguinis illius mysteria repræsentant. — Eusebius Cæsariensis, *Demonstratio Evangelic.* V, 3. — Patr. græc., t. XXII, col. 367.

[1] Deus et Dominus noster.., quia per mortem Sacerdotium ejus exstinguendum non erat, in cænâ novissimâ, quâ nocte tradebatur, ut dilectæ sponsæ suæ Ecclesiæ visibile, sicut hominum natura exigit, relinqueret Sacrificium... Sacerdotem secundùm ordinem Melchisedech, se in æternum constitutum declarans, corpus et sanguinem suum sub speciebus panis et vini Deo Patri obtulit. — Conc. Trid. Sess. XXII, cap. I.

[2] Sacrificium et Sacerdotium ità, Dei ordinatione, conjuncta sunt, ut utrumque in omni lege exstiterit. Cùm igitur in novo Testamento sanctum Eucharistiæ Sacrificium visibile, ex Domini institutione, Catholica Ecclesia acceperit, fateri etiam oportet, in eâ novum esse visibile et externum Sacerdotium, in quod vetus translatum est. — Conc. Trid. Sess. XXIII, cap. I.

doce qui opère, d'une manière indépendante, directe, immédiate, le Sacrifice. Ce Sacerdoce aura quelque chose de la condition qui est faite à la substance du pain et du vin. Il y aura, si l'on peut ainsi dire, les apparences d'un Sacerdoce ; car JÉSUS-CHRIST doit être nécessairement la substance de tout le Sacrifice, par conséquent la substance de la Victime offerte et comme la substance du Sacrificateur qui l'offre.

Mais, en vérité, ce sera la gloire de ce Sacerdoce de n'être qu'apparence et non réalité intrinsèque ; comme c'est la gloire du pain et du vin de n'être plus rien que de simples apparences. N'étant rien, ils sont le Corps et le Sang de JÉSUS-CHRIST. Ainsi le Sacerdoce de l'Eglise, n'étant rien en lui-même, sera tout en JÉSUS-CHRIST, ne faisant qu'un avec lui.

Ces pensées reviendront dans la suite de ce Livre.

Voilà donc notre souverain Prêtre communiquant son Sacerdoce à son Eglise. Mais comment? De même qu'il donne son Sacrifice à tous les membres de l'Eglise, donnera-t-il son Sacerdoce à chacun des fidèles qui la composent ?

Il est certain que tous reçoivent une véritable participation à ce Sacerdoce divin. Nous avons entendu tout à l'heure saint Pierre appeler toute l'Eglise « un Sacerdoce royal », *Regale Sacerdotium*. Un peu avant, dans cette même épître, il dit aussi aux fidèles : « Vous êtes un temple spirituel, vous êtes un Sacerdoce saint », *Domus spiritualis, Sacerdotium sanctum* [1]. Les Pères parlent comme les Apôtres [2]. C'est donc la doctrine de l'Eglise. Mais comment faut-il l'entendre ?

[1] I Petr. II, 5.

[2] Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de citer leurs témoignages. — Cfr. S. Ambros., *De sacramentis*, lib. IV, cap. I. — Patr. lat., t. XVI.

Chaque fidèle, recevant quelque part de la plénitude du Souverain Prêtre, est Prêtre spirituel, et il exerce son Sacerdoce de deux manières. Premièrement, en s'offrant lui-même, suivant la recommandation de saint Paul : « Je vous supplie par la miséricorde de DIEU, dit-il, de faire de votre corps une Hostie vivante, sainte et agréable à DIEU [1] » ; en multipliant, par la pratique des vertus, comme le demande saint Pierre, « les sacrifices spirituels [2] » ; en un mot, en faisant toute chose dans la vue de plaire à DIEU et de s'unir à lui. Car (c'est l'enseignement de saint Augustin), « toute œuvre faite pour nous unir à Dieu d'une union sainte, et que nous rapportons à ce souverain Bien, source de toute félicité, est un vrai Sacrifice [3]. »

Deuxièmement, chaque fidèle exerce son Sacerdoce spirituel, en concourant à l'oblation du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST, soit par le don qu'il fait de ce qui est la matière du Sacrifice eucharistique, comme nous l'avons dit au chap. XXIIe du Livre Ier ; soit par la part active qu'il prend à la formation de celui qui est le ministre du Sacrifice public de l'Eglise, — ce qu'il peut faire par ses prières en faveur de ce ministre, par ses aumônes, en

col. 436-437. — S. Petr. Chrysolog., *Serm.* CVIII. — Patr. lat., t. LII, col. 500. — S. Leon., *Serm.* IV (alias 3) *in die assumptionis suæ ad Pontificatum.* — Patr. lat., t. LIV, col. 149. — S. Agobard. Episc. Lugdunens., *De privilegio et jure Sacerdotii*, initio. — Patr. lat., t. CIV, col. 127. — Bossuet, *Méditat. sur l'Evang.*, La Cène, II part. LVIe jour.

[1] Rom. XII. 1.

[2] Sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum Christum. — I Petr. II, 5. — Ce qui fait dire à saint Ambroise : Omnes filii Ecclesiæ Sacerdotes sunt; ungimur enim in Sacerdotium sanctum, offerentes nosmetipsos Deo hostias spirituales. — *In Lucam*, lib. V, n. 33. — Patr. lat., t. XV, col. 1645.

[3] Verum sacrificium est omne opus quod agitur, ut sanctâ societate inhæreamus Deo, relatum scilicet ad illum finem boni, quo veraciter beati esse possimus. — *De civit. Dei*, lib. X, cap. VI. — Patr. lat., t. XLI, col. 283.

un mot, par tout ce qui contribue à l'éducation, à la sanctification, à la parfaite préparation de ce membre privilégié de l'Eglise : — soit, enfin, en s'unissant à l'oblation du Sacrifice eucharistique d'une manière si intime qu'il puisse dire, comme l'Eglise l'y autorise, que le Sacrifice offert est le sien, et qu'il l'offre par les mains d'un de ses frères, député pour l'offrir personnellement au nom de tous.

Tel est l'esprit de Sacrificature qui peut animer chaque membre du Corps mystique de JÉSUS-CHRIST, l'Eglise ; et tel est le Sacerdoce qu'il peut exercer. Mais la participation qu'il a reçue du Sacerdoce du Fils de DIEU, ne lui donne aucun autre droit. Pour monter à l'autel, pour offrir le Sacrifice public de l'Eglise, pour y être le ministre, l'instrument nécessaire du Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST, pour avoir la vertu de rendre présente la divine Victime, et opérer ainsi cette ineffable merveille de la Transubstantiation, par laquelle seule JÉSUS peut faire en son Eglise son office de Prêtre et être la Religion de cette Eglise bien aimée, il faut une élection éternelle de DIEU et une consécration authentique, notoire, un signe sensible de la grâce, opérant la grâce, imprimant un caractère ineffaçable, il faut un Sacrement de la Loi nouvelle.

Cette vérité est de foi. Saint Paul dit : « Tout Pontife est pris parmi les hommes et est établi pour les hommes, en ce qui est du culte de DIEU, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés... Et nul ne s'attribue à soi-même cet honneur, mais il faut qu'il y soit appelé de DIEU comme Aaron[1]. »

[1] Omnis namque Pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis... Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo, tanquam Aaron. — Hebr. v, 1, 4.

Et le concile de Trente a défini la doctrine, comme il suit :

« Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, dans la dernière Cène, la nuit même qu'il fut livré, voulut laisser à l'Eglise, sa chère Epouse, un Sacrifice visible, tel que la nature des hommes le demande, et par lequel le Sacrifice sanglant qui devait s'opérer sur la croix fût représenté ; tel aussi que la mémoire s'en perpétuât jusqu'à la fin des siècles... Alors, ce même Sauveur, se déclarant Prêtre établi pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech, offrit à DIEU le Père son Corps et son Sang sous les espèces du pain et du vin ; et, sous les symboles de ces mêmes choses, il les présenta à ses Apôtres, qu'il établissait alors Prêtres du nouveau Testament ; et par ces paroles : Faites ceci en mémoire de moi, il leur ordonna, à eux et à leurs successeurs dans le Sacerdoce, de les offrir, ainsi que l'Eglise catholique l'a toujours entendu et enseigné [1]. »

C'est pourquoi: « Si quelqu'un dit que, dans le nouveau Testament, il n'y a point de Sacerdoce visible et extérieur, ou qu'il n'y a pas une certaine puissance de consacrer et d'offrir le vrai Corps et le vrai Sang de JÉSUS-CHRIST...: qu'il soit anathème. — Si quelqu'un dit que l'Ordre ou la sacrée Ordination n'est pas véritablement et proprement un sacrement institué par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, ou que c'est une invention humaine...., ou une certaine forme et manière de choisir des ministres de la parole de DIEU et des Sacrements : qu'il soit anathème. — Si quelqu'un dit que le Saint-Esprit n'est pas

[1] Sess. XXIIe. — *De institutione sacrosancti Missæ sacrificii*, cap. I. Ubi apertè ideo Christi Sacerdotium dicitur æternum, quia Christo nullus Sacerdos succedit, sed ipse est principalis Sacerdos qui, in omnibus et per omnes Sacerdotes novi Testamenti, offert. Ideo enim quia erat Sacerdos in æternum instituit Apostolos Sacerdotes, ut per ipsos suum Sacerdotium exsequeretur. — De Lugo, *De Eucharistiâ*, disput. XIX, sect. VI, n. 86.

donné par l'Ordination sacrée, et qu'ainsi c'est vainement que les Evêques disent : « Recevez le Saint-Esprit », ou que, par la même Ordination, il ne s'imprime point de caractère, ou bien que celui qui une fois a été Prêtre, peut de nouveau devenir laïque : qu'il soit anathème [1]. »

Ainsi tout le dessein de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST est manifeste. Prêtre, c'est sur son Humanité qu'il a exercé son Sacerdoce, et il s'est fait Hostie, et il s'est offert en Sacrifice. Son Sacerdoce et son Sacrifice étant éternels, il a laissé son Sacrifice à son Eglise : c'est le saint Sacrifice de la Messe. Il a aussi communiqué à cette même Eglise son Sacerdoce ; et c'est par le Sacrement de l'Ordre que ce Sacerdoce est communiqué, non à chaque membre de l'Eglise, mais à ceux « qui sont appelés de DIEU, comme Aaron, pour recevoir cet honneur. » Ceux qui le reçoivent peuvent être, à juste titre, à cause de cette communication même, considérés comme d'autres JÉSUS-CHRIST ; leur union avec ce Souverain Prêtre ne peut être plus intime ; car il y a, entre JÉSUS-CHRIST et ces hommes privilégiés, non seulement union de ministère, mais encore union d'état et de dispositions. Cette faveur extraordinaire, et sans pareille en ce monde, oblige ceux qui en sont l'objet, à une grande sainteté ; il n'est pas de vertus qu'ils ne doivent pratiquer et à un degré éminent. Ce sont vraiment les hommes de DIEU [2], les coadjuteurs de DIEU [3], représentant légitimement le le CHRIST dans l'Eglise [4], portant partout sa bonne odeur [5],

[1] Sess. XXIII, — *De Sacram. Ordinis* Can. I, 3, 4.

[2] Tu autem, o homo Dei. — I Tim. vi, 11. — Ut perfectus sit homo Dei. — II Tim. iii, 17.

[3] Dei enim sumus adjutores. — I Corinth., iii, 9.

[4] Pro Christo ergo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos. — II Cor. v, 20.

[5] Christi bonus odor sumus. — II Cor. ii, 15.

donnant le spectacle de fidèles ministres en qui DIEU triomphe [1], et qui sont la véritable gloire du CHRIST [2].

C'est, sommairement, l'ensemble des vérités que nous avons à étudier dans la suite de ce second Livre.

[1]. Deo autem gratias, qui semper triumphat nos in Christo Jesu. — II Cor. II, 14.

[2] Apostoli ecclesiarum, gloria Christi. — *Ibid.*, VIII, 23.

CHAPITRE II

DE L'ADMIRABLE UNION DE JÉSUS-CHRIST ET DE SON PRÊTRE, DANS L'EXERCICE DU SACERDOCE

Il serait naturel de traiter ici de l'Élection éternelle dont toute âme sacerdotale est l'objet, des marques de cette Élection qu'elle porte avec elle, de la première initiation qu'elle reçoit, des rites sacramentels par lesquels, « comme par des degrés, elle s'élève à la sublimité du Sacerdoce[1] », enfin de l'Ordination sacerdotale elle-même. Mais, parce que ces sujets nous paraissent trouver mieux leur place dans le Livre IIIe, où nous devons traiter du *Développement de la grâce sacerdotale, depuis la première Élection jusqu'à la Prêtrise* (puisqu'ils font partie d'une suite de vérités qu'il semble préférable de grouper ensemble, à cause de l'intime connexion qu'elles ont entre elles), nous supposons que l'Ordination est faite, que le Prêtre a reçu le pouvoir de consacrer le corps et le sang de JÉSUS-CHRIST; et nous étudions la relation d'une incomparable beauté qui existe entre JÉSUS et lui, dans l'exercice de ce pouvoir, la condition qui lui est faite en vertu de cette relation, les conséquences qui

[1] Per quos, velut per gradus quosdam, in Sacerdotium tendatur. — Conc. Trid. Sess. XXIII. — *De Sacram. Ordin.*, can. 2.

s'ensuivent, et tout cet ordre de grâces, de sanctification et de vie surnaturelle et divine, dans lequel le Prêtre est comme fixé.

Nous étudions ici l'influence, l'action de Jésus-Christ sur son Prêtre, et la fidélité, la correspondance du Prêtre à cette action, principalement dans l'exercice du pouvoir de la Consécration. C'est qu'en effet, c'est ce pouvoir qui est plus immédiatement celui du Prêtre. Il est ordonné pour être, avant tout et par-dessus tout, Sacrificateur. Il est vrai que le saint Concile de Trente, à l'endroit même où il définit le dogme de l'institution du Sacerdoce, ne sépare pas le pouvoir de consacrer de celui de remettre les péchés [1]. Aussi ne les séparons-nous point dans notre esprit. Mais parce que ce second pouvoir a pour objet le Corps mystique, et non le Corps sacramentel de Jésus-Christ, et que nous croyons qu'il nous faut exclusivement, dans cet ouvrage, considérer le Prêtre dans ses rapports avec le Corps sacramentel, nous donnerons toute notre attention à ce sujet qui mérite, à tant de titres, une étude particulière. Nous avons le dessein, comme nous l'avons annoncé précédemment, de considérer, dans un autre ouvrage, le Prêtre dans ses rapports avec l'Eglise et les âmes.

Transportons-nous en ce moment, par la pensée, dans un sanctuaire catholique, et assistons à la grande merveille de l'union et, à vrai dire, de l'unité, de l'identité de Jésus-Christ et de son humble Prêtre, dans l'exercice du Sacerdoce, à l'autel eucharistique.

Ce Prêtre que le Seigneur a élu dès l'éternité, comme Aaron, — mieux encore, comme le Christ lui-même, — et que l'Ordination sacerdotale a consacré par l'imposi-

[1] Sess. XXIIIe. — *De Sacram. Ordin.*, can. 1.

tion des mains de l'Evêque, et consacré pour l'éternité, monte à l'autel, revêtu des ornements sacrés. Il porte avec lui une partie de la matière du Sacrifice. L'autre partie lui sera présentée au moment déterminé par la sainte Liturgie. Il commence par s'humilier; puis, encouragé par l'Église, il fait les divers rites, il récite les diverses prières prescrites. Tout se passe avec une extraordinaire gravité et une sorte de mystère. Enfin, arrive le moment qui n'a point son égal dans l'histoire humaine, depuis la mort du Fils de DIEU sur la Croix, le moment de la Consécration. Le Prêtre rappelant, en quelques paroles historiques, ce qui eut lieu à la dernière Cène, prend le pain, le bénit, s'incline et dit : *Hoc est enim corpus meum.* Il prend ensuite le calice, bénit le vin qu'il contient, s'incline et dit : *Hic est enim calix sanguinis mei.* Et le Sacrifice est accompli.

Mais, qu'est-ce à dire? En quel sens le Sacrifice est-il accompli?

En vertu des paroles sacramentelles, JÉSUS est présent sur l'autel et comme Prêtre et comme Hostie. Dès ce moment, entre les mains mêmes de son ministre, qui tombe à genoux, JÉSUS fait l'œuvre incessante, perpétuelle, qui lui est propre, et comme Prêtre et comme Hostie : il s'offre à son Père, et il s'offre pour l'Église. A proprement parler, notre ministère est achevé. Nous devrons tout à l'heure recevoir *le Sacrement*, par la sainte Communion; nous devrons le donner aux fidèles, s'il y a lieu. Mais le Sacrifice est l'action personnelle, comme au Calvaire, du Souverain Prêtre, JÉSUS CHRIST. Par la Consécration, nous l'avons mis en état (si ce langage n'est pas trop vulgaire) de faire cette grande Action; et il la fait, sans nous, sans notre concours, eu égard aux dispositions que sa propre Sagesse et sa Providence ont déterminées.

il ne pourrait pas offrir, dans son Église, son Sacrifice; parce que, depuis son Ascension, il n'est plus personnellement en sa qualité d'HOMME-DIEU, sur la terre. Mais voilà que, dans notre humilité et notre accablement, nous disons comme lui et en son esprit : « Ceci est mon corps ; — Ceci est mon sang ; » et JÉSUS, le Verbe Incarné, vrai DIEU et vrai homme tout ensemble, est présent entre nos mains. C'est là notre part d'action, c'est là notre concours indispensable, c'est l'acte propre de notre Sacerdoce ; mais cet acte n'est pas un Sacrifice. Il se termine au Sacrifice, il donne lieu au Sacrifice ; il est la condition absolument et (par l'institution divine) intrinsèquement indispensable au Sacrifice ; il est donc vraiment un acte sacerdotal. Pour faire cet acte, il faut être Prêtre. Celui qui le fait, exerce un pouvoir vraiment divin, le pouvoir de consacrer le corps et le sang de JÉSUS-CHRIST par la transubstantiation ; car, c'est bien le ministre, et non JÉSUS-CHRIST seul, qui fait ce miracle incomparable, ce changement absolu de la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST. Mais, encore une fois, le Prêtre qui offre et l'Hostie offerte, c'est JÉSUS-CHRIST seul.

C'est JÉSUS-CHRIST seul ! Mais, à cause de cela même, voici maintenant la céleste et toute divine merveille de l'union de JÉSUS-CHRIST et de son ministre, dans l'acte sacerdotal de la Consécration.

Le Ministre, pour opérer le changement des substances, dit : « Ceci est mon cops ; — Ceci est mon sang. » Mais ce n'est pas son corps et ce n'est pas son sang, qu'il s'agit de rendre présents sur l'autel[1]. Ordinairement, les

[1] On peut voir De Lugo, *De Eucharistiâ*, disput. XI, sect. V : *An verba consecrationis dicantur recitativè, an vero enuntiativè* seu significativè vel formaliter). Il n'y a pas de doute qu'elles ne sont pas pronon-

paroles sacramentelles expriment et signifient la chose qui est opérée. Dans l'administration du sacrement de Baptême, nous disons : « Je te baptise », et l'enfant est baptisé ; dans celui de la Pénitence : « Je t'absous », et le pénitent est absous. Ici, dans ce ministère, il faudrait dire, semble-t-il : « Ceci est le corps ; — Ceci est le sang de Jésus-Christ » ; et le pain deviendrait le corps de Jésus-Christ, et le vin son sang. Si le Prêtre parle autrement, n'est-ce pas une sorte de mensonge qu'il profère ? « Ceci est mon corps ; — Ceci est mon sang. » Ce pain n'est pas son corps, ce vin n'est pas son sang. Et pourtant, voilà que, s'il altère les paroles mêmes que Jésus-Christ a dites, il ne consacre pas, il ne fait qu'un acte inutile !... Quel est donc ce Mystère ? Ce n'est donc pas lui qui parle ? C'est bien lui, c'est bien sa voix qui prononce les paroles ; mais ce n'est pas sa personne qui parle[1]. Il n'est donc presque rien dans ce grand Sacrifice. Car, d'une part, il n'est pas le Prêtre qui offre, et moins encore l'Hostie qui est offerte ; et, d'autre part, dans l'acte même, par lequel il rend présent le souverain

sont seulement *récitatives*. L'opinion qui prétend que ces paroles sont ensemble *récitatives et énonciatives* est peut-être la plus suivie. Mais, quoi qu'il en soit, les seules paroles de la Consécration, qui sont nécessaires et qui suffisent, sont celles-ci : *Hoc est enim corpus meum* ; — *Hic est enim calix sanguinis mei*.

[1] Quomodo potest, qui panis est, corpus esse Christi ? Consecratione. Consecratio autem quibus verbis est, et cujus sermonibus ? Domini Jesu. Nam reliqua omnia quæ dicuntur in superioribus, a Sacerdote dicuntur... Ubi venitur ut conficiatur venerabile sacramentum, jam non suis sermonibus utitur Sacerdos, sed utitur sermonibus Christi. Ergo, sermo Christi hoc conficit sacramentum. Quis est sermo Christi ? Nempe is quo facta sunt omnia. Jussit Dominus, et factum est cœlum ; jussit Dominus, et facta est terra ; jussit Dominus, et facta sunt maria ; jussit Dominus, et omnis creatura generata est. Vide ergo quam operatorius sit sermo Christi... Non erat corpus Christi ante consecrationem ; sed post consecrationem dico tibi quia jam corpus est Christi. Ipse dixit et factum est ; ipse mandavit et creatum est. — S. Ambros., *De sacramentis*, lib. IV, cap. IV, n. 14 et seqq. — Inter dubia opp. — Patr. lat., t. XVI, col. 439. — Ecce Ambrosius non

Prêtre, qui est aussi l'Hostie, s'il prononce les paroles extérieures, s'il faut qu'il ait le pouvoir et l'intention de changer le pain au corps de JÉSUS-CHRIST et le vin en son sang, ce n'est pas lui qui parle, puisqu'il ne peut pas s'attribuer le sens des paroles ; et comme ce sont les paroles qui font le changement des substances, faut-il conclure que ce n'est pas lui qui fait le miracle ?...

Tout cela est mystérieux. Véritablement, le Prêtre est réduit à rien. Eh bien ! c'est en cela précisément qu'est sa grande gloire. N'étant rien, il est tout ; car, n'étant rien, il est le CHRIST-JÉSUS lui-même. JÉSUS est en lui, JÉSUS l'a envahi en quelque sorte ; et une fois que son ministre a formulé l'intention de consacrer (ce qui est nécessaire), JÉSUS fait tout le reste. Le Prêtre n'est plus qu'un aide, toujours conscient, toujours libre, mais dont le concours tire toute son efficacité de la vertu de Celui dont il est l'instrument et l'organe. De là ces belles expressions des Docteurs et des Pères : *Ipse est* (Christus) *qui sanctificat et immolat... Cùm videris Sacerdotem offerentem, ne ut Sacerdotem esse putes, sed Christi manum invisibiliter extensam... Sacerdos linguam suam commodat*[1]. *Os tuum* (o Sacerdos), *os Christi est*[2]. *Nil aliud Sacrifex est quàm Christi simulacrum*[3].

solum vult Sacerdotem loqui in personâ Christi, sed etiam non loqui in propriâ personâ, neque illa esse verba Sacerdotis. Quia, cum Sacerdos assumatur à Christo ut eum repræsentet, et ut Christus per os Sacerdotis loquatur, non decuit sacerdotem adhuc retinere in his verbis propriam personam. — De Lugo, *De Eucharistiâ*, disput. XI, sect. V, n. 103.

[1] S. Joann. Chrysostom. Homil. LXXXVII (aliàs 86) *in Joann.* n. 4. — Patr. græc., t. LIX, col. 472-473.

[2] S. Ambros. *In Isaiam*, cap. VIII. — Nous ne connaissons pas ce texte ainsi cité par quelques auteurs. — Saint Ambroise n'a pas de commentaire sur Isaïe, mais on peut voir quelques expressions semblables dans son livre : *De Isaac et animâ*, cap. VIII. — Patr. lat., t. XIV, col. 530.

[3] Petrus Bles. *Tract. rhytm. de Eucharistiâ*, cap. VII. — Patr. lat., t. CCVII, col. 1141.

C'est pourquoi nous devrions être, nous qui avons reçu la grâce et l'honneur d'un si étonnant ministère, dans une perpétuelle admiration et dans l'acte incessant de la reconnaissance et de l'amour, pour notre DIEU et notre souverain Prêtre. Car, après l'éminente et tout à fait incomparable grandeur de la Maternité divine, il est impossible de concevoir une élévation, une gloire, une dignité aussi magnifique que celle dont nous avons été honorés. Que sont sur cette terre les charges, les dignités les plus hautes, les plus glorifiées, en comparaison de notre titre de Ministre de JÉSUS-CHRIST, et de la condition ineffable qui nous est faite au saint Autel ? Qu'est-ce que l'excellence des ministères angéliques eux-mêmes, avec toute la gloire qui leur est propre, mise en parallèle avec la divine sublimité de l'acte tout divin que nous faisons, avec JÉSUS CHRIST et en JÉSUS-CHRIST, au moment de la Consécration ? Les esprits célestes des plus hautes hiérarchies assistent auprès du trône de DIEU ; et certes, cet honneur est au delà de toute conception humaine ; mais qui comprendra, même parmi les anges, à quel excès de grandeur et de gloire nous élève notre union avec le Fils de DIEU, dans l'acte le plus prodigieux de son Sacerdoce ? MARIE seule est au-dessus de nous. Et encore, s'est il rencontré de vénérables et saints auteurs, qui ont osé dire que notre pouvoir l'emporte sur le pouvoir de MARIE, et que l'on peut à juste titre nous rendre plus d'honneur qu'à la Mère du Verbe incarné[1]. Ces auteurs se trompent. Nous aurons la consolation et

[1] Excedit Sacerdotalis potestas potestatem Virginis... Si B. Virgo honorabilis, et dignum est, quia Filium Dei portavit in Sanctissimo suo utero..., quantum debet esse sanctus et justus et dignus qui jam non mortalem sed glorificatum et in æternum victorem, contrectat ! etc. — S. Bernardin. Senens. *Serm. XXII* a. 2, c. 7. — Le Vénér. M. Olier parle dans le même sens. *Traité des Saints Ordres*, IIIe partie, ch. II, § 1.

la joie de montrer, à la fin de cet ouvrage[1], que, sous aucun rapport, absolument aucun, le Prêtre n'est égal à la Mère de DIEU, et son ministère comparable à celui que cette Vierge Immaculée a rempli envers son Fils. Mais les exagérations mêmes des Saints montrent leur grande admiration pour la sublimité glorieuse de notre Sacerdoce.

Sans s'égarer à ce point, les Pères ont donné à cette toute divine dignité des éloges magnifiques. Il nous semble que c'est ici le lieu de citer quelques-unes de leurs paroles.

Saint Ephrem s'écrie : « *Quid dicam? quid eloquar? aut quid laudibus efferam! Excedit quippe intellectum et rationem omnemque cogitationem donum altitudinis dignitatis sacerdotalis... Ipsos cœlos cœlorum sine impedimento atque labore ascendit Sacerdos, et in medio Angelorum, simul cum Spiritibus incorporeis, facilè versatur. Quid dico, in medio supernarum Virtutum? Quin et cum ipso Angelorum Domino atque Creatore Datoreque luminum, familiariter agit: et quantum vult, confestim quod postulat, facile et suo jure quodammodo impetrat... O quam magnam in se continet profunditatem formidabile et admirabile Sacerdotium*[2]! »

Saint Bernard, comme saint Ephrem, semble plutôt chanter un cantique, que faire un discours, lorsqu'il dit en présence d'une assemblée de Prêtres : « *Quantam dignitatem contulit vobis Deus! Quanta est prærogativa ordinis vestri! Prætulit vos Deus regibus et imperatoribus; prætulit ordinem vestrum omnibus ordinibus, imo, ut altius loquar, prætulit vos Angelis et Archangelis, Thronis et*

[1] *Couronnement de l'Œuvre.* — Le Sacerdoce mystique de MARIE. — § 3.

[2] *De Sacerdotio.* — Opera, Antuerpiæ, 1619, p. 19.

Dominationibus. Sicut enim non Angelos, sed semen Abrahæ apprehendit ad faciendam Redemptionem; sic non Angelis, sed hominibus, solisque Sacerdotibus, Dominici Corporis et Sanguinis commisit consecrationem... Longè [angelico] excellentius est officium vestrum, quod admirabile est, non solum in oculis vestris, sed etiam Angelorum[1]. »

Ces paroles sont peut-être, non du saint Abbé de Clairvaux, mais de quelque vénérable auteur, son contemporain; quoi qu'il en soit, elles expriment exactement sa pensée et celle de toute la Tradition des Pères[2]. Des exclamations, comme celles-ci de Pierre de Blois, sont fréquentes dans les écrits des saints Docteurs et des ascétiques du Moyen-Age : « *O Sacerdotium! Deifica professio! Corona gloriæ in manu Domini*[3]. »

Nous avons souvent lu et médité, dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, ces belles et touchantes réflexions :

« *Si haberes angelicam puritatem, et Sancti Joannis Baptistæ sanctitatem, non esses dignus hoc Sacramentum accipere, nec tractare... Grande Mysterium, et magna dignitas Sacerdotum, quibus datum est quod Angelis non est concessum! Soli namque Sacerdotes, ritè in Ecclesiâ ordinati, potestatem habent celebrandi, et Corpus Christi consecrandi. Sacerdos quidem Minister est Dei, utens verbo Dei, per jussionem et institutionem Dei; Deus autem ibi principalis est auctor et invisibilis operator, cui subest omne quod voluerit, et paret omne quod jusserit*[4]. »

1. Sermo ad Pastores in Synodo. — Inter apocrypha opp. — Patr. lat., t. CLXXXIV, col. 1086.
2. Voir aussi, parmi les œuvres de saint Bernard, l'ouvrage *Instructio Sacerdotis*, surtout IIe partie, ch. VIII et IX. — Patr. lat., t. CLXXXIV, col. [illegible].
3. On pourrait lire aussi tous les sermons du vénérable Pierre de Blois, ad Sacerdotes. — Patr. lat., t. CCVII, col. 721-741.
4. Lib. IV, [illegible].

Principalis autor! invisibilis operator! cui subest omne quod voluerit, et paret omne quod jusserit! Voilà, encore une fois, notre grande gloire, dans notre propre amoindrissement... Ne nous serait-il pas permis de faire ici une comparaison, qui manque évidemment d'une parfaite justesse, mais qui nous donnera mieux l'intelligence de l'immense et inexprimable honneur qui nous revient de ce ministère si secondaire, rempli par nous au saint Autel, dans l'acte du Sacrifice? Quelle est la gloire de l'Humanité de Jésus, de son Ame créée, de son Cœur créé, dans le Mystère de l'union hypostatique? C'est précisément d'être le moins possible dans les œuvres du Verbe incarné, c'est, en particulier, d'avoir perdu ou plutôt de n'avoir jamais eu sa propre personnalité. Quel malheur incompréhensible pour l'homme, en Jésus-Christ, si, par impossible, il était devenu après l'Incarnation une personne humaine. Il aurait du même coup perdu sa gloire par excellence; il n'aurait plus été le Fils consubstantiel du Père. Ses œuvres auraient été privées de leur mérite, de leur valeur infinie; et, n'étant plus qu'une pure créature, tous les hommages, l'adoration même, qui lui est due, lui auraient été ravis. En un mot, si la nature humaine en Jésus-Christ s'était possédée personnellement, elle se serait appauvrie d'autant. Mais son appauvrissement véritable, suivant lequel elle n'a point de personnalité propre, est sa grande et magnifique gloire.

Eh bien! plus nous sommes amoindris à l'autel plus Dieu est en nous; plus Jésus, le souverain et unique Pontife, s'unit à nous, se répand en nous, envahit miraculeusement et divinement toute notre personne, nous faisant vouloir comme il veut, *cui subest omne quod voluerit*, nous soumettant à son action toute-puissante et à son

ordre auquel tout obéit, *cui paret omne quod jusserit*, nous empruntant notre langue et nos lèvres, et nous faisant dire, ou plutôt disant lui-même par l'expression de notre voix : « Ceci est mon corps ; — Ceci est mon sang[1]... » O Mystère au-dessus de toute intelligence, de toute admiration et de toute louange ! Plus nous disparaissons, plus il se montre ; plus nous nous effaçons, et plus il prend notre place. Mais, plus cet effacement et cette disparition sont complets, plus il nous revêt de gloire, d'honneur, d'autorité. Oh ! qu'il est bon de cesser d'être ainsi soi-même, pour être JÉSUS-CHRIST ! et, par JÉSUS-CHRIST, le Père ; car c'est le Père qui a seul originairement le droit d'offrir le Sacrifice et de se donner une telle Hostie ! et, par JÉSUS-CHRIST et avec le Père, le Saint-Esprit ; car c'est la vertu du Saint-Esprit qui fait le changement de la substance du pain et du vin[2]. O incompréhensible opération de DIEU ! ô exaltation inénarrable d'une humble créature ! ô véritable déification !... Vraiment la parole

[1] Cet admirable Mystère de l'unité d'opération, dans JÉSUS-CHRIST et dans le Prêtre consécrateur, nous en rappelle un autre non moins admirable et peut-être moins connu. Il a lieu dans l'ordre, non du Sacrifice, mais de la juridiction et du Magistère du Souverain Pontife. Notre-Seigneur et le Pape c'est encore l'unité et l'identité, et voici comment. Le Souverain Pontificat n'est pas un degré hiérarchique, le plus élevé et le plus sublime de tous entre le Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST et l'Épiscopat. Au delà de la Hiérarchie épiscopale, il n'y a que le Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST gouvernant et enseignant l'Église. Or, c'est à ce suprême sommet, c'est à ce rang du grand Hiérarque (comme Notre-Seigneur est nommé par saint Denys), que le Pape appartient. Il ne fait en réalité qu'une personne morale avec JÉSUS-CHRIST. — Nous rappellerons cette magnifique vérité dans un des derniers chapitres du Livre troisième.

[2] Interrogas quomodo panis fit corpus Christi et vinum cum aquâ sanguis Christi? Respondeo et ego : Spiritus Sanctus obumbrat et hæc operatur supra sermonem et intelligentiam. — S. Joann. Damascen., *De fide orthodox.*, IV, 13. — Patr. græc., t. XCIV, col. 1142. — Pater et Filius et Spiritus Sanctus omnia operantur (sacerdote celebrante). — S. Joann. Chrysost. *Hom. LXXXVII* (al. 86), *in Joann.*, n. 4. — Patr. græc., t. LIX, col. 473.

de l'Écriture, si souvent appliquée aux Prêtres, par les Pères, se vérifie admirablement : « Je l'ai dit : Vous êtes des Dieux[1]. »

[1] Ps. LXXXI, 6. — Perspicuum est illam esse illorum Sacerdotum functionem quâ nulla major excogitari possit. Quare merito non solum Angeli, sed Dii etiam, quod Dei immortalis vim et numen apud nos teneant, appellantur. — Cat. Roman., *De ordine*, 1. — Sacerdotes, Dii, et Christi dici reperiuntur propter accepti Ministerii Sacramentum. — S. Petr. Damian. *Opus. VI*, cap. x. — Patr. lat., CXLV, col. 113. — Post Deum terrenus Deus. — S. Clem. Constit., lib. II, c. 33. — Cfr. S. Greg. pap. — Epistol., lib. V, *Epist. XL, ad Imperatorem Mauricium.* — Patr. lat., t. LXXVII col. 766.

CHAPITRE III

NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ATTIRE SON PRÊTRE EN SON ÉTAT D'HOSTIE. — TOUT PRÊTRE EST VICTIME.

Quand nous venons de prononcer les paroles de la Consécration, Notre Seigneur étant présent, en qualité de Prêtre et en état d'Hostie, par la vertu même de ces paroles, dont toute l'efficacité vient de lui, il se passe entre nos mains un Mystère d'une beauté à jamais ineffable. Nous avons concouru au Sacrifice d'une manière directe, volontaire et effective; et c'est pourquoi ce concours est bien un acte sacerdotal; et cet acte, nous le faisons parce que nous sommes véritablement Prêtres devant DIEU et devant l'Église, et nul ne peut le faire que nous, serait il un Ange descendu du ciel, ou une âme éminente en grâces et en vertus, parce que nous avons reçu par l'Ordination le pouvoir et le caractère sacré nécessaires à cette grande fonction. Mais, en vérité, notre action, notre ministère, en ce Mystère tout divin, se borne là. Quand les paroles de la Consécration sont achevées, quand le dernier mot sacramentel est dit, JÉSUS Prêtre et Victime fait, en cet instant même, entre nos mains, l'Oblation qui fut l'acte incessant de toute sa vie, qu'il consomma dans l'effusion de son sang et dans sa mort sur la Croix, et qu'il continue de faire éternellement dans le ciel. Ce Prêtre

adorable et unique du Père s'élève vers ce Père Saint, et il s'offre à sa Majesté, à sa Sainteté, à sa Miséricorde, à sa Justice, à tout son Être. Dire ce qu'elle est cette élévation du Prêtre, et ce qu'est, en même temps, l'abaissement de la Victime; ce que sont cette adoration, cette louange, cette donation, cette consécration, cet amour, ces ardeurs pour l'honneur et la gloire du Père; les actes que l'Hostie multiplie, les supplications qu'elle adresse pour nous, toute la Religion d'un tel Pontife et d'une telle Hostie, les dévorantes flammes dans lesquelles se consume l'Holocauste, flammes qui sont le Saint-Esprit lui-même, les hauteurs sublimes où ces flammes élèvent le Prêtre, l'anéantissement où elles font descendre la Victime...; dire ce qu'il est ce Mystère qui est si loin de nos regards, si près cependant de nos cœurs, ce Mystère immense, glorieux, plus magnifique que tous les cieux, plus profond que tous les abîmes, est chose réservée à la Patrie éternelle...

Or, en même temps que le Mystère du Fils, Prêtre et Hostie sur notre autel, entre nos mains, s'accomplit, le Père reçoit avec des complaisances que seul il connaît, dont seul il jouit, cet adorable Sacrifice. Le ciel tout entier, Anges et Prédestinés sont dans le ravissement et reçoivent comme un surcroît de joie accidentelle. Les âmes qui souffrent dans le Purgatoire, tressaillent d'une nouvelle espérance et sont soulagées dans leurs souffrances; et l'Eglise de la terre éprouve des effets invisibles, mais toujours assurés, de cette Oblation qui s'accomplit principalement pour elle, et à laquelle elle a sa part de coopération, par le Prêtre qui est l'un de ses enfants.

Il faudrait nous arrêter ici, pour adorer, dans un long silence, cette vaste, accablante et prodigieuse merveille

de grâce, d'amour et de puissance... Mais faisons effort sur nous, et continuons.

JÉSUS-CHRIST, Prêtre et Victime, s'offre à son Père céleste, par la vertu de son Saint-Esprit; mais il ne s'offre pas seul. Il ne peut pas s'offrir seul. En même temps qu'il présente au Père son Corps naturel, qui est sa chair et son sang vivants et glorifiés, il présente son Corps mystique, qui est toute sa chère Église. Il offre réellement, distinctement, toutes les âmes bienheureuses qui composent l'Église du ciel, tous les Esprits célestes des neuf chœurs et tous les Élus, qu'il attire à lui ou plutôt qu'il porte toujours avec lui et en lui, et qu'il consacre éternellement ses Victimes. Sa divine Mère, MARIE, la glorieuse Reine de ce glorieux Empire, est la première entre toutes ces Victimes immaculées. Qu'elle est belle cette Oblation de tout le ciel faite sur la terre, sur l'autel de l'Église militante, entre nos mains tremblantes!

JÉSUS porte aussi en lui-même, et il offre à son Père toute l'Église souffrante du Purgatoire, la présentant à sa sainteté et à son indulgence pour obtenir miséricorde pour elle, et la délivrer des flammes de l'expiation, ou au moins la soulager, réduire le temps de son exil, selon qu'il est conforme aux impénétrables et terribles exigences de la Justice divine.

Et JÉSUS porte aussi et présente à son Père toute l'Église militante. En vérité, le Sacrifice étant offert principalement pour elle, et, en un sens, par elle, en la personne de son humble ministre, c'est elle qui est aussi principalement offerte. « Elle le sait bien, dit saint Augustin; car il est évident pour elle que, dans l'Oblation du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST, elle est offerte elle-même. » — Nous avons traité ce beau sujet au chapitre XXIII[e] du Livre I[er].

L'Église qui lutte ici-bas, qui a besoin de l'assistance de son Prêtre et de son Hostie, et de l'indulgence du Père, cette Eglise mille et mille fois bienheureuse du sort que son Époux lui a fait, est offerte par lui, chaque fois qu'il est ainsi présent, par les paroles du Sacrifice, sur l'Autel eucharistique; et elle est offerte tout entière: les petits, les vieillards, les pauvres, les infirmes, les plus misérables, les plus rebutés, les grands et les puissants aussi, ceux qui commandent, ceux qui ont entre leurs mains les destinées des peuples, les Pontifes, les âmes consacrées, tous les justes, les pécheurs eux-mêmes... Tous sont offerts, tous font partie du divin Sacrifice: tous, par conséquent, d'une manière différente, il est vrai, suivant l'état intérieur de chaque âme, mais tous, puisque tous sont membres du Corps mystique, sont Victimes avec Jésus. Il consacre en ce moment, en cet état d'Hostie du Père, avec Lui, et en Lui, tous les justes: et il veut, par des désirs inexprimables, attirer à la grâce de ce même état, tous les pauvres pécheurs, les offrant à Dieu avec larmes, pour qu'ils deviennent devant sa face « des Hosties vivantes, saintes et agréables à sa Majesté[1]. » De sorte qu'en vertu de l'union des membres avec leur Chef, tous sont offerts actuellement, avec une tendresse, un amour, un zèle infinis: tous, sans exception, tous sont Victimes.

Tous!... et le Prêtre qui tient, en ce moment même, l'Hostie entre ses mains?... Le Prêtre par le Ministère infaillible duquel, Jésus est là, Prêtre qui offre, et Victime offerte!... Le Prêtre, si intimement, si ineffablement uni au Sacerdoce de Jésus, si livré à Jésus, à son action, à son autorité, à sa volonté, et, en quelque sorte, si imper-

[1] Rom. xii, 1.

sonnellement instrument, aide, ministre de JÉSUS, au point qu'il peut dire du corps de JÉSUS et de son sang : « Ceci est mon corps ; — Ceci est mon sang... » Le Prêtre ne serait pas Victime?...

Il est Victime!... C'est lui surtout que JÉSUS attire et unit à son état d'Hostie; c'est lui qu'il offre plus amoureusement, plus tendrement, plus fortement, plus spécialement à son Père. N'est-ce pas un autre Lui-même, ce Prêtre, ce confident de son Cœur, élu, par une sorte de miracle d'amour, pour faire ici la plus grande des œuvres divines, la Consécration, qui le rend présent dans son Église militante, en son état et sa condition de Victime?... Ah! comme il l'attire, comme il le prend, comme il l'entraîne! Avec quelle dilection, il le veut, il le fixe dans le feu de son Holocauste, pour le consumer, avec lui, à la gloire du Père et pour le salut des âmes, afin qu'il soit ainsi consommé en l'unité de son état d'Hostie, comme il l'a consommé en l'unité de son divin Sacerdoce!... Ce Mystère de l'amour prodigieux d'un DIEU ne peut se dire avec des paroles humaines. Mais c'est la vérité que tous les Prêtres ont adorée et bénie, dans les doux transports de leur amour et de leur reconnaissance.

C'est pourquoi, ce que nous avons à faire, malgré le sentiment de notre extrême misère et de notre si profonde indignité, c'est de nous laisser aller à de tels attraits, c'est de nous soumettre à une telle action divine, c'est de nous livrer sans résistance, ni hésitation, mais fortement, absolument, universellement, à cette invitation, à cette douce violence, à ce vouloir, à ce besoin du Cœur de JÉSUS. Oh! oui, il faut nous laisser faire. Il faut, adhérant avec amour, avec transport, au dessein, à la volonté de JÉSUS, qui est que nous devenions par lui, avec lui et en lui, des Hosties parfaites du Père, il faut nous abandonner à

l'action de ce feu de son esprit d'Hostie ; il faut nous consumer, nous aussi, dans les flammes qui le dévorent, pour l'honneur du DIEU vivant et le salut du monde. Il faut nous perdre, il faut disparaître en quelque sorte en ce foyer tout-puissant, en cet Holocauste très parfait, voulant la très sainte unité du Sacrifice, comme nous jouissons de l'unité du Sacerdoce, et nous fixant ainsi en l'état et dans les dispositions de Victime et d'Hostie, maintenant et à jamais, à la vie et à la mort, et pour l'éternité, comme notre JÉSUS, par Lui et en Lui...

Que de saints Prêtres ont eu ces fervents désirs ! Combien qui n'ont vu le complément nécessaire de leur Sacerdoce que dans l'état d'Hostie ! Un saint Vincent de Paul, par exemple, dont l'Eglise dit : « que célébrant tous les jours les divins Mystères, il était imitateur du Mystère qu'il accomplissait » ; et qui nous fait « demander, par son intercession, la grâce de devenir, comme lui, quand nous offrons l'Hostie immaculée, un Holocauste que DIEU daigne agréer [1]. » — Un M. Olier qui a possédé à un degré si éminent l'esprit d'Hostie, et dont nous admirerons les enseignements et la doctrine au chapitre suivant. — Plus près de nous, de notre temps, le vénérable Père Libermann qui, interrogé sur la manière de dire la sainte Messe, selon l'esprit que demande une si sainte action, répondit : « Nous avons sous les yeux, à l'autel, JÉSUS qui se sacrifie et s'immole ; soyons une même Victime

[1] Deus, qui Beato Vincentio, divina quotidie celebranti Mysteria, tribuisti quod tractabat imitari : ejus nobis precibus indulge, ut Immaculatam Hostiam offerentes, ipsi quoque in Holocaustum tibi acceptum transeamus. – *Secret. Missæ propriæ.* — Cfr. Secret. Missæ S. Alph. Mariæ de Ligorio, II Augusti. — Qu'on nous permette d'ajouter une autre Secrète, celle d'un saint Abbé de l'ancien diocèse de Vienne, saint Hugues de Bonnevaux : Accepta tibi præstet, Domine, Sacrificia nostra B. Hugonis Abbatis oratio, qui semetipsum tibi Hostiam viventem et sanctam jugiter immolavit. – *In propr. Diœces. Gratianopol.* – I april.

avec lui. Je ne connais pas de meilleure pratique et je n'en ai pas d'autre[1]. »

« Qu'il est heureux, dit l'auteur de l'*Imitation*, le Prêtre qui s'offre au Seigneur en Holocauste, toutes les fois qu'il dit la sainte Messe[2]! » Oui, heureux! soit à cause de la consolation qu'il donne au Cœur du Souverain Prêtre, Jésus, soit parce qu'il s'assure à lui-même les plus saintes, les plus précieuses bénédictions. Car, c'est par cette disposition d'union, et par cette disposition seule, qu'il se confirme dans la grâce éminente de sa vocation au Sacerdoce. Que serait le Prêtre qui ne serait pas Victime autant que Prêtre? Outre ce qu'il y aurait d'étrange à n'avoir avec Jésus-Christ que des rapports de ministère, rapports où l'amour peut n'être pour rien (où malheureusement il ne serait pour rien, si un Prêtre consacrait dans l'état de péché), ne pas être Victime en même temps que Prêtre, c'est se placer bien au dessous des Prêtres de la Loi ancienne, dont le Sacerdoce n'était pourtant que figuratif. Car ces Prêtres étaient réellement dans l'obligation d'être Victimes autant que Prêtres. Ils y étaient tenus, premièrement, en vertu de leur consécration même; il est écrit en effet au Livre des Nombres : « Quand les Lévites auront été placés en présence du Seigneur, les enfants d'Israël mettront leurs mains sur eux. Et Aaron offrira les Lévites comme une Oblation, devant la face du Seigneur, Oblation faite par les enfants d'Israël, pour que

[1] Vie du Vénér. P. Libermann, Fondateur de la Société des missionnaires du S. Cœur de Marie, etc., par un Père de la même Société, chap. xvii.

[2] Beatus qui se Domino in Holocaustum offert, quoties celebrat aut communicat. — Lib. IV, cap. x, 7. — Mais c'est ce que ce que l'Église suggère à chaque Prêtre de demander pour lui-même, dans cette belle secrète qui est dite la Fête de la Très Sainte Trinité : Sanctifica, quæsumus, Domine Deus noster, per tui sancti nominis invocationem, hujus oblationis Hostiam, et per eam nosmetipsos tibi perfice munus æternum.

les Lévites soient appliqués au service de DIEU[1]. » « Évidemment, dit saint Pierre Damien, sur ces paroles, l'ordre lévitique est l'offrande que le peuple fit à DIEU, pour être devant Lui, par les mains du Souverain Prêtre, en état de Sacrifice[2]. » Ils étaient Victimes en vertu de leur consécration; mais l'obligation de devenir Victimes apparaît encore plus expresse, si l'on considère le Ministère qu'ils avaient à remplir. Ils avaient à offrir, à immoler des animaux, un agneau, une brebis, un bœuf. Or, ces êtres sans raison étaient impuissants à rendre à DIEU un hommage quelconque. Quelle était donc l'obligation absolument indispensable des Prêtres, sinon de se mettre à la place de ces Victimes, dont la Religion était nulle par elle-même, et ainsi de s'offrir à DIEU, en Hosties de prière, d'action de grâces, de louange, d'expiation, sous peine de mériter le reproche que le Seigneur a dû malheureusement faire plusieurs fois à ses Ministres : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi[3]. » Heureux ces hommes, élus d'entre les enfants d'Israël, qui comprenaient la fin admirable de leur Ministère, et qui, acceptant avec joie et amour, cette sorte de nécessité où les mettait l'impuissance de la Victime offerte, devenaient, en présence de DIEU, Victimes eux-mêmes! Quelle élévation de pensées! Quelle pureté et quelle ferveur de sentiments cette sainte disposition suppose! Et quelle union admirable avec Notre-Seigneur JÉSUS-

[1] Numer. VIII, 10, 11.

[2] Cum dicit: Ponent filii Israel, etc... evidenter apparet quia Leviticus ordo munus Dei est à populo datum, eique in Sacrificium, per manum Sacerdotis, oblatum. — *Opuscul.* XVIII, cap. I. — Quid ergo jam restat nisi ut hi qui jam Deo facti sunt Sacrificium, et a mundi hujus servilibus sint operibus liberi, et solis divini famulatûs obsequiis vacent mancipati. — *Id. opuscul.*, c. II. — Patr. lat., t. CXLV, col. 399.

[3] Isaiæ XXIX, 13. — Matth., XV, 8.

CHRIST, Prêtre et Victime ! Car, ils savaient bien que leur Sacerdoce n'était que la figure imparfaite du Sacerdoce du Verbe incarné, et une participation reçue d'avance de cette grande Sacrificature du Fils de DIEU ; et ils savaient aussi que leurs Sacrifices n'étaient qu'une ombre de son Sacrifice. Ils s'unissaient donc à lui, en sa qualité de Prêtre et de Victime, afin d'avoir quelque part, la plus large, la plus efficace possible, à la sainteté de son Sacerdoce et à la perfection de son état d'Hostie[1].

Voilà donc les Prêtres de l'ancienne Loi, les Prêtres fidèles à leur vocation, ceux qui répondaient par la pureté de leurs dispositions à la grâce reçue, vraiment Hosties, malgré l'imperfection de leur Sacerdoce et de leurs Sacrifices. Et nous, qui avons le vrai Sacerdoce, qui dans l'exercice de notre Ministère ne faisons qu'un, dans la plus parfaite unité et une sorte d'incompréhensible identité avec JÉSUS-CHRIST, qui avons entre les mains la vraie et unique Victime, Victime qui est en quelque sorte notre œuvre[2], Victime qui nous invite, qui nous attire, qui nous entraîne dans les ardeurs si vivifiantes et déifiantes de son Sacrifice, nous, si intimement

[1] Guillaume de Paris (évêque de cette ville, au XIIIe siècle) met dans la bouche des Prêtres d'Aaron de remarquables paroles. Il dit : Qui sacrificat animal, [illegible] est ac si diceret, et reverà opere illo Sacrificii, dicit : Tibi offero Domine, vel sacrifico, auctorem sanctitatis te confiteor, et ad [illegible] ... Secundo, sicut animal istud in manibus meis est, ita et [illegible] ... ita in manibus tuis sumus, et [illegible] per Justitiam propter peccata nostra, vel parcas nobis per Misericordiam tuam. Quarto, sicut moritur istud animal, ita moriatur in me, per istud Sacrificium, omne peccatum. Sicut consummitur igne isto [illegible] hoc animal, ita consummatur in me omne peccatum... Quinto, sicut istud animal Oblatione tuâ meum efficitur, ita ut de cætero tibi vivat et tibi moriatur, ita et ego, etc. — De legibus, cap. XXIV. — Guillelmi opera, Venetiis, 1591, p. 70.

[2] Ego [illegible] Missam et conficere Corpus et Sanguinem, etc. *Præparatio ad Missam.*

unis à cette Hostie d'amour, nous ne serions pas Hosties et Victimes avec elle! Nous refuserions cet achèvement, cette perfection admirables de notre Sacerdoce! Plutôt que d'être comme les humbles Prêtres de la Loi, nous serions semblables, en ne donnant que le concours de notre action, de notre parole, de notre Ministère extérieur... (mais comment oser dire ceci?... et pourtant, à l'exception de l'horrible malice qui les animait, n'est-ce pas la seule comparaison qui vienne à l'esprit?) nous serions comme ces hommes qui concoururent au crucifiement de notre Dieu?... ou bien comme les clous qui percèrent ses mains et ses pieds, comme la couronne d'épines qui blessa si horriblement sa tête?... comme tout ce qui concourut à sa mort?... Oh! Prêtres, nous sommes Victimes comme lui, reconnaissant avec une immense joie, une gratitude éternelle, que c'est là, cet état, ces dispositions de Victime, la vraie consommation de notre grâce sacerdotale. C'est ainsi que les Pères et les Docteurs, nos maîtres et nos guides, l'ont toujours compris.

Saint Grégoire, pape, dit : « Nous qui célébrons les mystères de la Passion du Seigneur, nous devons imiter ce que nous faisons; car l'Hostie ne nous sera véritablement profitable devant DIEU, que si nous devenons Hosties nous-mêmes [1]. »

Un autre saint Grégoire, le grand Evêque de Nazianze, dit aussi : « Je reconnais bien qu'il n'est personne qui puisse s'approcher de notre grand DIEU, notre Pontife et notre Hostie, s'il ne se fait premièrement lui-même Hostie vivante et sainte, s'il n'offre de lui-même un Sacrifice spi-

[1] Qui Passionis Dominicæ mysteria celebramus, debemus imitari quod agimus. Tunc ergo verè pro nobis Hostia erit Deo, cum nosmetipsos Hostiam fecerimus. — *Dialogor.* lib. IV, cap. LIX. — Patr. lat., t. LXXVII, col. 428.

rituel, agréable à DIEU, reçu de Sa Majesté, un sacrifice de louange, et un cœur contrit. C'est le Sacrifice que demande de nous Celui qui nous a tout donné. Car, sans cela, comment oserais-je lui offrir le Sacrifice extérieur qui est l'image des grands Mystères ? Comment oserais-je porter même le nom et le vêtement de Prêtre[1]. »

Et saint Paulin, Évêque de Nole, dont les paroles sont en tête de cet ouvrage : « Le Seigneur est l'Hostie de tous les Prêtres, lui qui, s'offrant à son Père pour la réconciliation de tous, est l'Hostie de son Sacerdoce, et le Prêtre de son Hostie. Aussi, maintenant, toute créature est en état de Sacrifice devant lui, et ses Prêtres aussi sont Hosties[2]. »

Et Pierre de Blois, dont la sentence est si claire et si expresse : « Alors seulement l'Hostie sera utile au Prêtre, si se faisant Hostie lui-même, il veut humblement et efficacement imiter ce qu'il fait[3]. »

« Imiter ce qu'il fait ! » Est-ce que cette parole ne nous en rappelle pas une autre, que nous avons entendue dans la circonstance la plus solennelle de notre vie, pa-

[1] Haec igitur cum nossem, illudque insuper, neminem magno Deo, et Sacrificio et Pontifice dignum esse, nisi qui prius seipsum Deo Hostiam viventem et sanctam exhibuerit, ac rationale obsequium gratum atque acceptum ostenderit, Deoque Sacrificium laudis ac spiritum contritum obtulerit (quod solum Sacrificium is qui omnia dedit, expetit), qua tandem ratione externum Sacrificium, illud magnorum Mysteriorum antitypum, ipsi offerre auderem, aut quomodo Sacerdotis habitum aut nomen subirem? — *Oratio II seu Apologetica*, n. 95. — Patr. graec., t. XXXV, col. 498.

[2] Ipse Dominus Hostia omnium Sacerdotum est, qui semetipsum pro omnium reconciliatione Patri litans, Victima Sacerdotii sui, et Sacerdos suae Victimae fuit; itaque nunc ut sit omnium Domino omnis intra creaturam Sacrificium est, ipsique sunt Hostia Sacerdotes. — *Epistol. XI, ad Severum*, n. 8. — Patr. lat., t. LXI, col. 196.

[3] Tunc demum Sacerdoti Hostia proderit, si, seipsum Hostiam faciens, velit humiliter et efficaciter imitari quod agit. — Petr. Blesens. *Epist. CXXIII*. — Patr. lat., t. CCVII, col. 359.

role qui s'adressait à nous directement, et qui, en vérité, comme étant la parole même de l'Église, Épouse du Souverain Prêtre, a bien plus de poids et d'autorité, que les enseignements les plus graves des Docteurs et des Saints: AGNOSCITE QUOD AGITIS; IMITAMINI QUOD TRACTATIS.

CHAPITRE IV

DE LA COMMUNION DU PRÊTRE ET DE SON UNION HABITUELLE A JÉSUS HOSTIE

Si le Prêtre « connaît bien ce qu'il accomplit, et s'il imite fidèlement ce qu'il opère », il est vraiment consacré Victime, par JÉSUS, avec JÉSUS, en JÉSUS. Mais voici un autre Mystère d'intime union avec notre adorable Hostie. Le Prêtre qui consacre doit communier. C'est une loi portée par l'Instituteur même du divin Sacrifice, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Il n'est pas nécessaire que l'Église, en la personne des fidèles, participe ainsi au Sacrifice; mais il est nécessaire, pour l'intégrité et la perfection du Sacrifice, que le Prêtre se nourrisse de l'Hostie qui a été offerte et immolée. Cette divine ordonnance était annoncée et figurée par ce qui se passait dans les Sacrifices anciens. Toute Victime une fois offerte devait être conservée avec un très grand soin, afin qu'elle ne mourût pas de mort naturelle ; car, outre que, dans ce cas, le Sacrifice n'aurait pas été achevé, puisque l'immolation n'aurait pas eu lieu, la communion non plus ne se serait pas faite par les Prêtres[1]. Mais, lorsque l'immolation

[1] Omne morticinum... non comedent Sacerdotes. — Ezech. XLIV, 31

avait suivi la première Oblation, les Prêtres devaient (excepté dans le Sacrifice appelé Holocauste, qui était réservé tout entier à DIEU seul) se nourrir toujours de la chair de la Victime immolée [1]; et s'ils ne pouvaient la consommer en une fois, ils devaient la conserver pour s'en servir plus tard; mais cette manducation était rigoureusement prescrite, au point que toute négligence, qui aurait donné lieu à une détérioration de la chair ainsi sacrifiée, aurait été considérée comme un crime [2]. C'est qu'il y avait sous ces rites, établis par le Seigneur lui-même, un profond mystère. Participer à la Victime, par la Communion, c'était devenir victime soi-même; s'assimiler ainsi cette chair offerte et reçue de DIEU, c'était témoigner qu'on ne faisait qu'un avec elle et qu'on devenait, par conséquent, comme elle, une Hostie offerte, immolée, et toute vouée à DIEU. Or, c'est là la fin et la perfection de toute la Religion. « Le vrai culte de DIEU, dit Lactance, est celui de quiconque se présente et demeure devant lui, en état de Victime immaculée [3]. »

[1] A vrai dire, tout sacrifice était essentiellement réservé tout entier à DIEU seul, et DIEU seul avait le droit de se l'approprier et d'y communier, si le Sacrifice lui était agréable. Mais, excepté pour l'Holocauste, il voulait rendre les Prêtres et les assistants participants de la communion. Corneille Lapierre a exposé cette doctrine en ces termes remarquables : Cum sacrificium esset quasi Dei convivium, in quo Deus cum hominibus dignabatur quasi convivari, ac panes et carnes essent quasi cibus Dei, vinum verò quod litabatur esset quasi potus Dei : Deus qui cibo et potu non indiget, hæc omnia transtulit in Sacerdotes, quasi suos domesticos, ac per eos hæc comedebat et bibebat. Sacerdotes ergo erant quasi os Dei, qui cibum et potum vice Dei comederent et biberent, atque Sacrificium Dei consumerent ac perficerent. — Corn. à Lap. *in Eccli.* XLV, 26.

[2] Cfr. *Idée du Sacerdoce et du Sacrifice de Jésus-Christ*, par le P. de Condren. — Liv. II, chap. III.

[3] Hic est verus cultus in quo mens colentis seipsam immaculatam Hostiam Deo sistit. — *De divin. Institut.*, lib. VI, cap. II. — Patr. lat., t. VI, col. 640. — Saint Ambroise dit aussi : Hoc est vere Sacrificium primitivum, quando unusquisque se offert Hostiam, et à se incipit, ut posteà munus

C'est pourquoi, dans l'ancienne Alliance, le peuple lui-même devait communier à la Victime, mais principalement et nécessairement les Prêtres, qui étaient voués, par état, à une incessante et perpétuelle Religion [1].

Les Prêtres communiaient donc toujours; on pourrait même dire que la Communion était leur vie, puisqu'ils ne se nourrissaient que de Victimes, si l'on entend par Victimes toutes les offrandes faites à DIEU. Voici ce que nous lisons dans Ezéchiel : « Les Lévites n'auront pas d'héritage; c'est moi qui suis leur héritage (dit le Seigneur); ils se nourriront des Victimes qui seront offertes pour le péché et pour toute faute; et tout ce qu'Israël offrira par vœu, leur appartiendra. Les premiers de tous les premiers-nés, et toutes choses qui seront offertes au Seigneur, seront le bien des Prêtres [2]. » Pareillement, au livre de l'Ecclésiastique, il est dit : « Le Seigneur leur a donné de quoi se nourrir à satiété; car ils mangent ce qui est offert au Seigneur, qui a donné ces offrandes pour nourriture à Aaron et à sa race [3]. » Quel privilége! Quelle grâce précieuse! Quelle bienheureuse condition! Ne se nourrir que des offrandes de l'autel! Ne vivre que de ce qui était saint et sanctifié par l'oblation faite à DIEU, et par la consécration que l'acceptation de DIEU donnait à toutes ces offrandes!... Et si l'esprit intérieur

posset offerre. — *De Cain et Abel*, lib. II, cap. VI, n. 19. — Patr. lat., t. XIV, col.

[1] Eruntque Sacerdotes mihi religione perpetuâ. — Exod. XXIX, 9.

[2] Non erit eis hæreditas, ego hæreditas eorum; et possessionem non dabitis eis in Israel, ego enim possessio eorum. Victimam et pro peccato et pro delicto ipsi comedent, et omne votum in Israel ipsorum erit. Et primitiva omnium primogenitorum, et omnia libamenta ex omnibus quæ offeruntur, Sacerdotum erunt. — Ezech. XLIV, 28-30.

[3] Panem ipsis in primis paravit (Dominus) in satietatem; nam et Sacrificia Domini edent, quæ dedit illi (Aaron) et semini ejus. — Eccli. XLV, 26.

de foi, de piété, d'union à Celui qui est seul « l'Oblation pure [1] », à « l'Agneau qui a été immolé dès le commencement [2] », accompagnait, pénétrait, surnaturalisait cette Communion rituelle, et cette manducation habituelle des victimes offertes, figures de l'unique Victime, de sorte que ces hommes privilégiés voulussent être Victimes de DIEU, avec Celui que leurs sacrifices annonçaient, quelle ne devait pas être leur sainteté! Nous sommes habitués à ne voir, presque toujours, dans les Prêtres de l'ancienne Loi, que des hommes d'une vertu médiocre. Certains faits semblent expliquer cette impression. Mais il y eut des Saints, et de grands Saints, dans cette tribu de Lévi. Quels hommes éminents en vertu, en religion, en zèle de la gloire de DIEU, que Phinéès, Elie, Elisée, Jérémie, Ezéchiel, Onias, et tant d'autres! Jérémie, en particulier, qui se compare lui-même à un « agneau plein de mansuétude, qui se laisse conduire sans résistance au Sacrifice [3]! » La gloire de notre Sacerdoce est tellement supérieure à tout l'honneur qui était l'apanage du Sacerdoce aaronique, la très sublime réalité, qui est notre bien, est si fort au-dessus de cette dignité toute figurative et temporaire, que peut-être nous n'en considérons pas assez la beauté surnaturelle, ni les vertus éminentes que DIEU exigeait de ceux qu'il appelait à cet honneur. Il est certain, cependant, que ces Prêtres étaient appelés à la sainteté. Et quelle sainteté! Ecoutons le Seigneur lui-même : « Soyez saints, parce que je suis Saint. Vous serez des hommes saints... Vous le serez devant moi, car je suis Saint... Vous êtes les saints du Seigneur [4]. » Que ces paroles

[1] Malach. I, 11.
[2] Apoc. XIII, 8.
[3] Jerem. XI, 19.
[4] Sancti estote, quia ego sanctus sum. — Levit. XI, 44. — XIX, 2. — Eritis

sont belles! Nous serions presque effrayés, si elles nous étaient dites, à nous-mêmes : et pourtant c'est bien plus expressément encore que cette volonté de DIEU nous est applicable. Or, cette sainteté consistait tout entière dans la perfection de leur esprit et dans leurs dispositions de Victimes, et avait sa source, en même temps que sa perfection, dans la Communion qu'ils faisaient aux Hosties des Sacrifices. En vertu de cette Communion, si imparfaite pourtant en elle-même, tout Prêtre lévitique était Victime de DIEU, et, par conséquent, « *saint* » en sa divine Présence.

On s'attend évidemment à la conclusion qui suit ces réflexions. — Si le Prêtre figuratif était Victime, parce qu'il mangeait la chair d'un agneau, cuite au feu du Sacrifice, que devons-nous être, nous qui mangeons la chair du Fils de DIEU?... Quelle disposition élevée, profonde, amoureuse, universelle, de Victime et d'Hostie, ne doit pas produire en nous la Communion réelle, immédiate, à JÉSUS lui-même, vivant, mais immolé entre nos mains, et vivant immolé, parce que c'est nous-mêmes, en vertu d'un pouvoir que nous avons reçu de lui, qui l'avons rendu présent, en cet état, sur l'autel! Et présent sur l'autel, et y demeurant présent après le Sacrifice, afin que de l'autel, nous le fassions passer en nos poitrines!... Si le Prêtre antique trouvait la perfection de son Sacerdoce dans la manducation, faite en esprit de foi, de la Victime grossière qu'il avait égorgée, comment la perfection nécessaire et unique de notre Sacerdoce ne serait-elle pas dans l'union à l'Hostie et aux dispositions et à l'état de l'Hostie unique, vivante, adorable de notre Sacerdoce?...

[illegible] sancti. — Levit. xx, 26. — Et dixi eis : Vos sancti Domini. — I Esdr. viii, 28.

Il est donc vrai que la Communion achève et consomme ce que la Consécration a commencé. Par la Consécration, JÉSUS est devenu présent sur l'autel, et en ce moment il s'est offert, et il nous a offerts; et nous offrant, il nous a réellement consacrés ses Victimes. C'est en sa qualité de Prêtre, qu'il nous a consacrés Victimes, nous qui sommes ses Prêtres; et nous, adhérant à son dessein d'amour, nous avons confirmé cette première Consécration avec amour. Mais le Mystère s'achève à la Communion. Maintenant ce n'est plus comme Prêtre, c'est en sa qualité d'Hostie, que JÉSUS nous consacre Hosties; car, par la Communion, il se répand en nous, il prend possession de tout notre être, il marque de son sceau, et de son caractère d'Hostie, chacune de nos facultés, chacun de nos sens; et il fait ainsi de notre âme et de notre corps « une Hostie vivante, sainte et agréable à DIEU [1]. » De sorte qu'il consomme en ce moment, par cette consécration universelle de tout nous-même, l'œuvre de sanctification qu'il a commencée en nous communiquant le caractère et le pouvoir de son Sacerdoce.

Ecoutons sur ce sujet un Prêtre qui semble avoir, plus que tout autre, compris ce merveilleux mystère de la charité de DIEU envers nous.

« Le Prêtre et l'Hostie, dit le vénérable M. Olier, ne doivent être qu'un. C'est pour cela que le Prêtre communie à l'Hostie et devient une même chose avec elle, non seulement par présence réelle, mais aussi par union intime et par communion de dispositions et de sentiments...

« Comme donc le Prêtre extérieur et visible figure et représente le Prêtre intérieur et (invisible), c'est-à-dire

[1] Rom. XII, 1.

JÉSUS-CHRIST Prêtre, et que JÉSUS-CHRIST Prêtre est le même que son Hostie, puisque c'est lui même qui offre son Sacrifice et qui en est la Victime; de là vient que le Prêtre communie à l'Hostie, sous les symboles du pain et du vin. Cette Communion montre, de la manière la plus expresse, l'identité qui existe entre le Prêtre et l'Hostie. Car, rien ne devient plus identique, dans la nature, que l'aliment avec le sujet qui s'en nourrit : rien ne devient plus parfaitement un avec nous, que la chose qui se change en nous, comme il arrive dans la réelle et véritable nourriture [1].

« C'est donc pour ce sujet que Notre Seigneur, voulant exprimer l'identité et l'unité qui doit exister entre le Prêtre et l'Hostie, se sert du pain et du vin dans la Communion : il marque par là, que le Prêtre et l'Hostie doivent être une même chose ; que tous les Prêtres doivent être de véritables Victimes : et que, comme ils ne sont véritablement Prêtres de DIEU qu'en JÉSUS-CHRIST et par JÉSUS-CHRIST habitant en eux par son esprit, ils doivent être aussi avec lui de véritables Hosties, et vivre toujours dans cet esprit, s'ils veulent être comme lui de véritables Prêtres [2]. » Que ces paroles du vénérable Fondateur de Saint Sulpice sont dignes de nos méditations!

La Communion sacramentelle est tout, pour le Prêtre.

[1] M. Tronson, qui a recueilli le *Traité des Saints Ordres* de M. Olier [illegible] des Pères, place ici les suivantes : [illegible] — S. Jean Chrysost. *Homil. XLV in Joann.*, n. 3. — [illegible] — Id. *Homil. LXXXII* al. 83 *in Matth.*, n. 5. — [illegible] Idem dictum fuit Beato Augustino : Non ego mutabor in te, sed tu mutaberis in me, [illegible] — S. Bonavent. *De præparat. ad Missam*, cap. VII.

[2] *Traité des Saints Ordres*, IIIe partie, chap. IV.

Elle est la fin où il tend sans cesse, le centre où il se repose, la source où il puise ce qu'il doit être pour DIEU et pour les âmes. Son esprit, son cœur, toute sa vie, toutes ses œuvres, tout son être est soumis à ce Mystère d'union. Et, parce qu'il ne peut faire qu'une fois le jour (au moins ordinairement) cette Communion qui est le complément du Sacrifice, la Communion spirituelle lui devient une habitude dont les actes sont aussi fréquents, si l'on peut ainsi dire, que les mouvements mêmes de la vie naturelle. « J'ai ouvert ma bouche, dit-il sans cesse avec le Psalmiste, la bouche de mon cœur avide, pour attirer en moi l'esprit [1] », l'esprit de ce Mystère, la grâce mille fois précieuse de cette union, l'état, la vie d'Hostie, que renferme, que communique la Communion sacramentelle. Cette habitude d'attirer en lui JÉSUS-HOSTIE, ce désir insatiable, cette faim, cette soif spirituelle, c'est comme l'état incessant du Prêtre fidèle à la grâce de sa vocation. Nous venons de dire que les Prêtres de l'ancienne Alliance se nourrissaient des Victimes, des dons de l'autel, de tout ce qui était offert au Seigneur. Ils n'avaient aucun bien terrestre. Leurs biens, leurs revenus, ce qui soutenait leur existence, c'était la chair des Victimes et tout autre aliment apporté au Seigneur comme une Oblation et un Sacrifice [2]. Lors donc qu'ils éprouvaient le besoin de la faim (qu'on nous pardonne cette remarque), c'était vers des Victimes que ce besoin les portait ; en ce sens, on pourrait dire (s'ils se maintenaient toujours, en désirant s'en nourrir, dans l'esprit qu'ils devaient avoir en les prenant), qu'ils étaient dans

[1] Ps. CXVIII, 131.

[2] On peut voir au Livre des Nombres, chap. XVIII, vers. 8-16, l'énumération des offrandes qui devenaient le bien des Prêtres et des Lévites : animaux, fruits, froment, huile, vin, etc.

une perpétuelle disposition de Communion spirituelle. N'est ce pas ce que David exprimait, dans ce Psaume qu'il avait composé pour les « Fils de Coré », qui étaient Lévites : « Que vos tabernacles sont aimés, ô Seigneur des vertus! Mon cœur y est plein de désirs, et mon âme tombe de défaillance dans vos parvis... Vos autels! Seigneur des vertus, mon Roi et mon DIEU [1]! » Et ailleurs, dans cet autre psaume « composé par Asaph [2] » le Lévite : « Seigneur, qu'est-ce que je désire au ciel? Hors de vous, qu'est ce que je désire sur la terre? Je n'éprouve que défaillance en ma chair, dans mon cœur : Vous êtes le DIEU de mon cœur, vous êtes mon partage, ô DIEU, pour toute l'éternité [3]! » C'était une manière sublime d'exprimer leurs ardeurs pour l'union à DIEU, et comme autant d'actes de Communion spirituelle. Ces fervents ministres du Tabernacle sont nos modèles, ou, pour mieux dire, la bienheureuse condition qui leur était faite de n'avoir pour aliment que des Victimes et des offrandes, nous provoque de nouveau à la disposition très sainte dont nous parlons : la Communion spirituelle la plus fréquente. Le jour, la nuit même, à tout heure, en toute occupation, en toute épreuve, en toute consolation, le saint Prêtre, comme par un mouvement naturel du cœur, se porte vers ce Pain, vers ce Vin, vers cet unique, céleste, si aimable, si attrayante Hostie, et n'a qu'un désir, celui de communier à tout ce qu'elle est, à tout ce qu'elle fait, à tout ce qu'elle veut : à tant de charité, à tant de patience, d'humilité, de douceur, de pauvreté, de mortification, d'amoureuse religion

[1] Psalm. LXXXIII, 1-4. — Psalm. pro filiis Core.
[2] ... S. Hieronym. ap. Bossuet in *Psalmos*.
[3] Psalm. LXXII. — Psalm. Asaph. — 25, 26.

envers le Père, de zèle consumant pour les âmes. Il ne veut avoir de vie que celle qui est en plénitude en ce divin Sacrement ; il ne veut se porter à aucune œuvre, quelle qu'elle soit, qui ne soit inspirée par l'esprit du Souverain Prêtre et de l'Agneau. Il veut être Hostie de ce Prêtre, et vraiment encore Hostie de cet Agneau, de cette Hostie, c'est-à-dire, être sans cesse sous l'action, le mouvement de la grâce qui découle, qui rayonne de l'Hostie ; être conduit par elle, dirigé par elle, et comme immolé par elle, immolé dans ses goûts, ses attraits, ses vues, ses désirs, ses projets, tout ce qu'il est, tout ce qu'il pense, tout ce qu'il fait. Il veut que l'Hostie devienne, en ce sens, son Sacrificateur et son Prêtre.

Oh ! qu'heureux et saint est le Prêtre qui, se dégageant ainsi de lui-même et de tout ce qui est de la vie de nature, et se livrant à l'esprit, à l'action, à toute l'autorité et souveraineté de Celui qui lui est tout, de ce Prêtre si grand, si saint, si aimable, qui lui a donné tout ce qu'il est, de cette Hostie qui ne vient dans ses mains que pour prendre possession de son cœur et de tout lui-même, et ainsi le consacrer dans la plus étonnante unité d'état, de sentiment, de vie, devient réellement un autre JÉSUS-CHRIST ! O état divin ! ô Vocation non pareille ! ô invention ineffable de la Trinité adorable ! ô Merveille que personne ne peut concevoir, si ce n'est vous, ô Reine de nos âmes sacerdotales, ô MARIE, qui jouissez de voir ce que sait faire, dans la force toute-puissante et la touchante suavité de son amour, votre Fils bien-aimé, JÉSUS !

Ainsi le Prêtre est consacré Victime, et tend à vivre toujours en Victime. Nous devons dire, dans la suite de ce Livre deuxième, comment il s'exerce à cette vie sainte et divine, comment il devient le disciple, le confident,

l'ami, l'apôtre et la Victime parfaite de JÉSUS-HOSTIE. Ce sera l'exposition de la *pratique* de la sainteté sacerdotale. Ici, nous allons étudier l'*état* de sainteté qui nous est spéciale, en notre qualité de Prêtre et de Victime, en union avec Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE V

DE LA SAINTETÉ SPÉCIALE DU PRÊTRE DE JÉSUS-CHRIST — LA PERFECTION RELIGIEUSE ET LA PERFECTION SACERDOTALE

On voit, par ce qui précède, la liaison qui existe entre ces deux idées : être Victime et être Saint. Elles s'appellent, se soutiennent et se pénètrent mutuellement. Etre Victime, c'est être saint où commencer à le devenir, sous peine de ne pouvoir être agréable à DIEU, et de n'avoir aucune relation avec JÉSUS-CHRIST, Hostie sainte et immaculée : et être saint, c'est être Victime ; car la sainteté n'a sa source que dans le Sacrifice de JÉSUS-CHRIST, et ne peut être qu'une participation à la grâce qui découle de son état d'Hostie. Aussi, dans l'Ecriture, le mot *sanctificare* signifie également, en plusieurs endroits, *sanctifier* et *sacrifier* [1]. Quand Notre-Seigneur dit, à la

[1] Joann. XVII, 19. — Pro eis ego sanctifico meipsum, *id est, in sanctam Hostiam me tibi offero et immolo*, etc. — Corn. à Lap. *in ill. Joann.* — Cfr. Natalis Alexand. — Lebrun (*Explicat. des cérém. de la Messe*, part. IIIe, art. IX), etc. — Rom. XV, 16. — Sanctificans Evangelium Dei, ut fiat oblatio gentium accepta, et sanctificata in Spiritu Sancto. — *Sanctificare* hic est sacrificare, sive sanctam Victimam (puta gentes, fideles et sanctas, per Evangelii prædicationem) facere, consecrare, offerre Deo. — *Oblatio... sanctificata*, q. d. ut gentiles... quasi Victima munda... offerantur et consecrentur, ait S. Augustinus, etc. — Cornel. à Lapid. *in hæc Rom.* XV.

Cène, ces belles paroles : *Et pro eis ego sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate*, il veut dire, selon les interprètes, qu'il se sacrifie, qu'il s'immole, qu'il devient Victime pour ses Apôtres, afin qu'eux aussi soient sacrifiés, en même temps que sanctifiés dans la vérité[1]. « Il se sanctifie, dit Bossuet, il s'offre, il se consacre, comme une chose dédiée et sainte, au Seigneur. Mais il ajoute : « Je me sanctifie pour eux », afin que, participant par leur ministère, à la grâce de son Sacerdoce, ils entrent aussi en même temps dans son état de Victime ; et que n'ayant point par eux-mêmes la sainteté qu'il fallait pour être les Ministres de JÉSUS-CHRIST, ils la trouvassent en lui[2]. »

Le Prêtre est Victime avec JÉSUS-CHRIST. Il est donc saint, ou appelé et obligé à la sainteté. Mais quelle est la sainteté qui lui est propre, en sa qualité de Prêtre de JÉSUS-CHRIST et d'Hostie avec JÉSUS-CHRIST? Pour en avoir une première idée, il sera utile de comparer la sainteté sacerdotale avec celle de ces âmes privilégiées qui, dans l'Église de DIEU, par état et par devoir, sont tenues de tendre à la perfection chrétienne : nous voulons dire les Religieux.

La sainteté, c'est la vie de JÉSUS-Christ en nous. La vie de JÉSUS-CHRIST, c'est la communication de la grâce sanctifiante qui est en plénitude en son Humanité, et dont nous sommes faits participants par le saint Baptême ; car, « la même grâce, comme parle Bossuet traduisant saint Augustin, la même grâce qui a fait JÉSUS-CHRIST notre Chef, a fait tous ses membres[3]. » La grâce

[1] Joann. XVII, 19.
[2] *Méditations sur l'Évangile*. — La Cène, IIe partie, LVIe jour.
[3] Bossuet, *Défense de la Tradition des Saints Pères*, liv. XII, chap. XX. — Eâ gratiâ fit ab initio fidei suæ homo quicumque Christianus, quâ gra-

sanctifiante en nous, ou, comme on dit communément, l'état de grâce est donc véritablement la sainteté. Quiconque possède cet état surnaturel est saint. L'Apôtre le reconnaît souvent dans ses Epitres, en appelant du nom de saints tous les fidèles[1]. Seulement cet état, cette vie de JÉSUS-CHRIST dans ses membres, a des caractères et des degrés divers de perfection. Cette diversité provient, soit d'une disposition de la divine Sagesse « qui distribue différemment ses grâces comme il lui plaît[2] », de sorte que les uns reçoivent davantage et les autres moins, soit de ce qu'il y a d'inégal dans la bonne volonté des créatures rachetées, parmi lesquelles les unes sont plus fidèles et plus ferventes, et d'autres moins.

Parmi les âmes généreuses qui tendent à un degré de vie surnaturelle plus élevé, il faut placer les Religieux. Par le saint état qu'ils ont embrassé, ils sont extérieurement dans une condition plus parfaite que le commun des fidèles; et, comme leur état extérieur de perfection doit être soutenu par les dispositions intérieures qui lui conviennent (si bien que s'ils ne tendaient pas à la perfection intérieure, les religieux pècheraient mortellement), il est vrai de dire qu'ils possèdent plus que tous les autres membres du Corps mystique, la sainteté des enfants de DIEU.

C'est pourquoi, l'état religieux est admirable et digne d'envie. La grâce intérieure de ceux qui ont le bonheur de vivre en ce vrai paradis de la terre, est d'une grande élévation ; et les consolations que les saints religieux donnent au Cœur de Notre-Seigneur, en même temps que

tiâ Homo ille ab initio suo factus est Christus; etc. — *De Prædestin. Sanctorum*, lib. I. cap. xv, n. 31. — Patr. lat., t. XLIV, col. 982.

[1] *In Epistol.* passim.

[2] Dividens singulis prout vult. — I Cor. xII, 11.

les secours qu'ils portent à l'Église par l'efficacité de leurs prières, par la vertu de leurs immolations, et la bonne odeur de leurs exemples, sont des effets vraiment merveilleux de l'Esprit de Dieu.

Qu'il plaise à cet Esprit d'amour et de miséricorde de ne point permettre que les tribulations du temps présent diminuent le nombre de ces Victimes de propitiation et d'expiation ; de les multiplier, au contraire, pour qu'une fois de plus « la Miséricorde l'emporte sur la divine Justice [1]. »

Or, bien au-dessus de cette sainteté intérieure, si précieuse devant Dieu, si bienfaisante à l'Église, est la sainteté des Prêtres, la sainteté qui leur convient, à laquelle ils sont appelés, celle qu'ils acquièrent et qu'ils possèdent toujours, s'ils vivent véritablement de la grâce et selon la grâce qu'ils ont reçue dans leur Ordination. Entre cette grâce d'un ordre à part et celle du religieux non Prêtre, la différence est tout à fait extraordinaire.

Mais il nous faut exposer cette doctrine avec une grande clarté et la précision la plus parfaite.

Il est nécessaire d'abord de dire, avec toute l'École, que l'état *extérieur* du religieux est évidemment plus parfait que l'état extérieur du Prêtre séculier. Et cela tient à ce que la profession religieuse oblige celui qui a le bonheur de la faire, à vivre d'une vie conforme aux grands conseils évangéliques, et à faire les actes, ou à s'abstenir des actes, qui se rapportent à la pratique de ces conseils. Il est hors de doute que ces conseils voués en face de l'Église, ces Vœux de communauté en lesquels consiste l'essence de l'État religieux, la Pauvreté avec ses privations, la Chasteté avec les prescriptions spéciales de la clôture

[1] Superexaltat autem misericordia judicium. — Jacob. II, 13.

ou de l'esprit de clôture, et les pratiques de mortification qui protègent cette délicate vertu, l'Obéissance avec les nombreux assujettissements et les sacrifices multipliés qu'elle impose, les saintes Règles qui sont établies pour l'exécution exacte des vœux et la direction du profès dans les devoirs de la vie commune : tout cela constitue un état extérieur, une condition particulière dans l'Eglise, qui mérite toute sorte d'honneur et qui suppose une grande perfection intérieure. Le Prêtre séculier ne s'est pas imposé ces obligations. Il est vrai qu'il n'est pas sans vœu solennel et perpétuel. La promesse qu'il a faite de la chasteté, n'est pas inférieure au vœu solennel de chasteté des religieux proprement dits [1]. Mais il n'a point fait vœu de pauvreté; ce n'est pas non plus par vœu, qu'il a promis l'obéissance à son Evêque ; et le règlement de vie qu'il s'impose, est le fait de sa bonne volonté et, dans tous les cas, diffère grandement des règlements et observances d'une maison religieuse. Tout cela est bien évident : et voici pourtant une vérité élémentaire, qu'aucun clerc ne peut et ne doit ignorer : Autant il est certain que l'état *extérieur* du Prêtre séculier est inférieur à celui du religieux, autant il est incontestable que son état *intérieur* de grâce, de vertu, de vie surnaturelle, de sainteté, doit être, aux yeux de DIEU, supérieur à celui des religieux. Nous ne savons même s'il y aurait témérité à dire, que l'état intérieur de sainteté, auquel le Prêtre séculier est tenu de tendre, est autant au-dessus de la grâce intérieure du religieux, que celle-ci est naturellement au dessus de l'état commun des fidèles. Il semble que ce soit là le sentiment des Pères.

[1] *Proprement dits*, c'est-à-dire, dont les vœux sont canoniquement solennels. On sait que l'Eglise n'a pas coutume d'appeler du nom de religieux ou réguliers, les personnes vivant en communauté qui ne font que des vœux simples.

Saint Augustin dit : « C'est à peine si un moine, bien régulier dans sa vie, peut faire un clerc digne de ce nom [1]. » Saint Isidore de Péluse est plus expressif : « Entre un Prêtre et un homme pieux, quel qu'il soit, il doit y avoir toute la différence du ciel à la terre [2]. »

Et la raison de cette doctrine est que le religieux est véritablement fervent, s'il tend à la perfection chrétienne, quel que soit le temps qu'il met à l'acquérir, et bien que son état actuel de grâce soit très inférieur ; tandis que le Prêtre est tenu à une perfection intérieure réelle : perfection capable sans doute d'accroissement et qui, par conséquent, peut être, au début, dans un degré relativement peu considérable ; mais ce degré même doit être déjà une sorte de perfection acquise, supérieure à celle qu'exige du religieux la vocation qu'il a embrassée [3].

M. Tronson a écrit sur ce sujet une page remarquable. Nous croyons devoir la transcrire ici :

« Quand on dit à un Ecclésiastique, qu'il doit être pour le moins aussi mortifié, aussi humble, aussi modeste, aussi fervent que le sont les religieux, ce n'est point qu'on ait dessein d'en faire un religieux ; mais on prétend en faire un Ecclésiastique, tel que Saint Augustin en a désiré dans son clergé, tel que l'Eglise en a demandé dans tous les siècles, et tel que notre très honoré fondateur, M. Olier,

[1] Bonus monachus vix bonum clericum facit. — *Epist. LX, ad Aurelium*, c. 1. — Patr. lat., t. XXXIII, col. 228.

[2] Tantum inter Sacerdotem et quemlibet probum interesse debet, quantum inter cœlum et terram discriminis est. — *Epist. lib. II.* — Epist. 205. — Patr. græc., t. LXXVIII, col. 647. — Cfr. S. Dionys. *Epist. ad Demophil. monach.*, ubi sic habet : Quilibet circa Deum versantium ordo, deiformior est eo qui longius distat ; nec non lucidiora simul atque luminosiora, quæ veræ luci magis appropinquant. — Patr. græc., t. III, col. 1091.

[3] Cfr. Tronson, *Forma Cleri*. De sanctitate cleri per comparationem ad alios status. — Part. I, cap. II, art. 2.

a prétendu en former dans le séminaire et dans la communauté de Saint Sulpice. Vous pouvez voir dans son livre *des Saints Ordres*, quels ont été ses sentiments sur ce sujet. Pour moi, je lui en ai ouï parler cent fois, durant sa vie. Il nous disait que les Ecclésiastiques étaient mis, dans l'Eglise, pour servir de modèles de sainteté à toute sorte de conditions; qu'ils devaient, par conséquent, posséder les grâces et les vertus de tous les états, lesquelles devaient être en eux si achevées et si parfaites, que les religieux, aussi bien que les gens du monde, y puissent remarquer tout ce qui est nécessaire à leur perfection : que si, dans le monde, on disait des Prêtres plus retirés, qu'ils vivent comme des religieux, ce n'était que par un effet de la corruption du siècle, qui même ne venait que de celle du clergé ; parce qu'il fallait plutôt dire, pour parler le langage des saints, que ce sont les religieux qui vivent comme les Prêtres, puisqu'il est de l'obligation essentielle et primitive des Prêtres de vivre de la sorte, et qu'il est du devoir indispensable du religieux d'imiter les saints Prêtres, de suivre leurs vestiges, et de se sanctifier, en pratiquant les règles de perfection, qui ont été premièrement données pour le clergé [1].

Il y a dans ces paroles d'un homme si grave, si expérimenté dans la science ecclésiastique et la direction des Prêtres, des expressions qui nous surprennent peut-être, qui paraissent de prime abord exagérées : « Les Prêtres doivent posséder les grâces et les vertus de tous les états, lesquelles doivent être en eux si achevées et si parfaites, que les religieux, aussi bien que les gens du monde, y puissent remarquer tout ce qui est nécessaire à leur perfection... Il est de l'obligation essentielle des Prêtres de

[1] *Lettres de M. Tronson*, 1er juin 1677. — t. XIII, p. 92.

vivre de la sorte ; et il est du devoir indispensable du religieux d'imiter les saints Prêtres, de suivre leurs vestiges, et de se sanctifier en pratiquant les règles de perfection, qui ont été premièrement données pour le clergé [1]. »

Or, ces graves paroles sont simplement la fidèle expression de toute la Tradition. Saint Augustin disait : « Il est d'usage parmi nous, lorsque nous élevons à la dignité de clerc quelques-uns des moines, de ne choisir que ceux qui sont les plus éprouvés et les meilleurs [2]. » Le Pape saint Gélase dit aussi : « S'il se trouve quelque moine recommandable, par une vie tout à fait bonne, et que, paraissant digne du Sacerdoce, la demande en soit faite par son Abbé, l'Évêque doit l'appeler, et lui conférer l'ordination [3]. » Voici l'autorité de saint Thomas : « Ils doivent être parfaits en vertu, ceux qui sont appliqués aux divins ministères [4]. » Et ailleurs, traitant précisément de la perfection qui est propre aux Prêtres séculiers et aux religieux : « Si un religieux n'a pas reçu l'Ordination, ce qui

[1] C'est une étude très intéressante que celle de la vie du clergé paroissial, dans les premiers siècles de l'Église. Les prêtres voués au ministère des âmes n'étaient-ils pas, la plupart, religieux ? N'étaient-ils pas ordinairement tenus à la vie commune ? A quelle époque et dans quelle circonstance a commencé la sécularisation de plusieurs, du plus grand nombre ? quelle fut la place qu'occupait dans les diocèses, la grande institution des chanoines réguliers, avant et après la sécularisation d'une partie du clergé paroissial ? — On trouvera la réponse à ces questions dans le très-remarquable ouvrage de Dom Gréa, Restaurateur de l'Ordre des Chanoines Réguliers à Saint-Claude (Jura) : *De l'Église et de sa divine Constitution*, liv. III, chap. vii. — Victor Palmé, Paris, 1885.

[2] Ex his qui in monasterio permanent, non nisi probatiores atque meliores in clericatum assumere solemus. — *Epist. LX*, ad Aurelium, n. 1. — Patr. lat., t. XXXIII, col. 228.

[3] Si quis monachus fuerit, qui, venerabilis vitæ merito, Sacerdotio dignus videatur, et Abbas sub cujus imperio regi militat, ut fieri presbyter debeat, petierit, ab Episcopo debet eligi, et in loco quo judicaverit, ordinari. — Apud S. Thom. II. II. q. CLXXXIX, a. 8.

[4] Qui divinis ministeriis applicantur, perfecti in virtute esse debent. — *In IV Sentent.* Dist. XXIV, q. III, a. 1.

est le cas des frères convers, il est évident que le clerc qui est dans les ordres, l'emporte sur lui en dignité. Car, en vertu de la sainte Ordination, celui qui l'a reçue est député pour remplir les plus sublimes ministères, dans le service qu'il fait envers Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, au Saint-Sacrement de l'autel : ministères qui exigent une plus grande perfection intérieure que celle que demande l'état religieux. Car, selon saint Denys, l'ordre monastique doit suivre les ordres ecclésiastiques, et s'élever à leur exemple à ce qui est divin. C'est pourquoi, toutes choses étant d'ailleurs égales, un clerc dans les ordres sacrés pèche plus gravement, lorsqu'il fait quelque chose de contraire à la sainteté, qu'un religieux qui n'a pas reçu l'Ordination, bien que le religieux laïque soit tenu à certaines observances régulières, et que le clerc n'y soit pas obligé [1]. »

Il est très à propos d'affirmer fortement cette doctrine, soit à cause de son importance, soit à raison d'une certaine illusion de plusieurs, suivant laquelle on croit facilement, qu'il faut abandonner la pratique de la perfection aux personnes consacrées à DIEU par des vœux, comme étant un devoir qui leur incombe exclusivement, et qui ne doit point préoccuper les autres membres de l'Eglise ; et que, par conséquent, le Prêtre séculier peut s'en tenir à un certain degré de vie spirituelle, à l'état de grace fidèlement gardé, mais qu'il n'est aucunement obligé d'arriver à la perfection intérieure que l'on suppose être celle d'une Clarisse ou d'une Carmélite. Or, c'est là une

[1] Si religiosus etiam ordine careat, sicut patet de conversis religionum, manifestum est excellere praeeminentiam ordinis, quantum ad dignitatem, quia per sacrum ordinem aliquis deputatur ad dignissima ministeria, quibus ipsi Christo servitur, in Sacramento altaris : ad quod requiritur major sanctitas interior, quàm requirat etiam religionis status ; quia, sicut Dionysius, etc... II, II, q. CLXXXIV, a. 8.

très regrettable erreur, qui peut faire un grand mal aux âmes sacerdotales, puisqu'en réalité, et au sentiment des Saints et des Docteurs, leur esprit de religion envers DIEU, de charité et de zèle pour le prochain, d'humilité, d'abnégation, de mortification, de pauvreté, d'obéissance, doit dépasser de beaucoup l'esprit et la pratique de ces mêmes vertus, que nous pensons, à bon droit, être la vie des âmes généreuses qui se sanctifient dans le cloître ou au milieu des œuvres de dévouement [1].

Nous venons de voir que saint Thomas, comparant le clerc, qui est dans les ordres, avec tout religieux laïque, proclame la supériorité de la grâce du clerc sur celle des personnes consacrées à DIEU par les saints vœux. Mais que penser de la perfection qui convient à un Prêtre séculier qui a charge d'âmes, si on la met en parallèle avec la perfection d'un religieux Prêtre ? Ne semble-t-il pas que celui qui unit l'éminente dignité du Sacerdoce avec le saint état de la Profession religieuse, soit supérieur en vertu à tout Prêtre séculier, — nous voulons dire : obligé à une perfection intérieure plus grande que celle du Prêtre séculier, bien que celui-ci ait charge d'âmes ? Eh bien ! c'est encore la doctrine de l'Ange de l'École qui est ici, comme toujours, l'interprète fidèle de la Tradition : Le Prêtre qui a charge d'âmes est tenu à une perfection intérieure plus grande que celle du moine qui,

[1] C'est pourquoi l'Histoire ecclésiastique est remplie d'exemples de saints religieux qui redoutèrent la Prêtrise. S. Alphonse de Liguori en a recueilli quelques-uns. « Il dit : « Pour n'être point ordonné, S. Ephrem contrefit l'insensé, et S. Marc se coupa le pouce. La même cause porta S. Ammon à se mutiler les oreilles et le nez ; et comme malgré cela le peuple insistait pour le faire ordonner, il menaça de se couper encore la langue. » — *De la dignité et des devoirs des prêtres* (ouvrage connu sous le nom italien de *Selva*), chap. II. — Quand S. Athanase visita le monastère de Tabenne, S. Pacôme qui le dirigeait se cacha, craignant que le S. Évêque ne voulût le faire PRÊTRE. — Rohrbacher, *Hist. de l'Église*, liv. XXXV, t. VII, p. 15.

déjà lié par les vœux, devient Prêtre[1]. On attribue cette sentence au grand Patriarche de Venise, saint Laurent Justinien : *Nemo nisi* VALDÈ SANCTUS, *absque sui detrimento, proximorum curis occupatur.*

Tout cela est fort grave ; car nous voyons tout de suite ce qu'un tel enseignement amène de sérieuses réflexions. Voilà donc, d'une part, pour le Prêtre séculier une obligation plus grande à la sainteté que pour le religieux non Prêtre, et, d'autre part, moins de secours, et, avec beaucoup moins de secours, beaucoup plus de périls ! Cette considération est très digne d'attention, et a préoccupé, troublé même d'excellents esprits. Et pourtant, il serait absolument faux de dire, que l'état séculier et la véritable vie sacerdotale sont incompatibles. Que de saints Prêtres, au milieu des labeurs et des dangers du ministère, tant dans les grandes villes, que dans les humbles campagnes ! N'avons-nous pas vu de notre temps un exemple de sainteté, admiré de l'univers entier, dans le Vénérable Jean-Marie Vianney ? Et combien d'autres, dont la vie plus ordinaire attire moins l'attention, mais qui ne sont pas moins l'honneur de l'Eglise et la consolation du Cœur de DIEU ! Non ! il n'est pas nécessaire, pour être un vrai Prêtre de JÉSUS-Victime, de demander une place au noviciat de quelque communauté religieuse ; mais évidemment ce qui est nécessaire, au milieu des séductions, des piéges, et des dangers de toute sorte qui accompagnent l'état séculier, et dans la privation des moyens énergiques et puissants qui abondent dans la vie régulière, c'est d'être, comme le religieux fervent, un homme de prière et d'oraison, toujours humble et mortifié, d'une

[1] II, II, q. CLXXXIV. — S. August. *Epist. XXI ad Valer.* — S. Joan. Chrysost. *De Sacerdotio.* Lib. XVI, cap. IV. — Quos refert Doctor Angelicus.

intention toujours surnaturelle et très pure dans les œuvres de zèle et de charité, modéré dans le succès, patient dans l'adversité, « ne cherchant jamais ses propres intérêts, mais seulement ceux de JÉSUS-CHRIST [1] », communiquant partout « la bonne odeur [2] » de sa divine grâce, de ses saints exemples, « portant toujours la mortification de JÉSUS-CHRIST, afin que la vie de JÉSUS-CHRIST soit manifestée même dans notre corps [3] », en un mot voulant être et étant en réalité, en toute chose, soit dans l'intime de l'âme, soit dans l'extérieur de la vie, autant Victime avec JÉSUS-CHRIST que Prêtre de JÉSUS-CHRIST.

C'est qu'en effet, c'est dans cette parfaite et habituelle union à JÉSUS-Hostie, que se trouve, suivant le Docteur Angélique, la supériorité de notre grâce sur celle du religieux. *Per sacrum ordinem, aliquis deputatur ad dignissima ministeria, quibus ipsi Christo servitur, in Sacramento altaris : ad quod requiritur major sanctitas interior, quam requirit religionis status.* Nous avons dit comment, par cette union sublime, le Prêtre devient une même Hostie avec JÉSUS-CHRIST. Or, quel principe de sainteté comparable à celui-là ? Sans doute, le religieux est Victime lui aussi, en vertu de sa profession. Il est, dans ce Sacrifice, son Prêtre et son Hostie. Et parce qu'il s'offre ainsi en sacrifice en union avec Notre-Seigneur (ce qui est nécessaire, ou bien son offrande ne pourrait être agréée de DIEU), il devient, avec lui et en lui, une même Victime. Cette oblation, cet holocauste est d'une grande beauté et perfection surnaturelles [4]. Les Pères en ont parlé avec de

[1] Philipp. II, 21.
[2] II Corinth. II, 15.
[3] II Corinth. IV, 10.
[4] Nous avons essayé de traiter ce sujet dans un ouvrage, qui est connu de plusieurs communautés religieuses : *De l'Esprit et de la Vie de Sacrifice dans l'état religieux.* 2 vol. in-12.

magnifiques éloges, et il semble, en effet, qu'il ne soit pas possible d'exagérer en un si beau sujet. Et, cependant, quelle différence entre le Sacrifice du Religieux et celui du Prêtre ! Si c'est l'union à JÉSUS-CHRIST qui fait l'excellence de l'oblation et de l'holocauste, quelle union est comparable à celle que le Prêtre contracte avec l'unique Prêtre du Père et son unique Hostie, au saint autel ! Nous avons parlé de ce mystère tout divin. Il faudrait y penser, le contempler, en parler sans cesse. Il n'y a pas d'excès à rappeler cette parole de la sainte liturgie : *Quantùm potes tantùm aude, quia major omni laude.* La louange s'épuise. Le sujet demeure à jamais au delà de toute admiration, comme de tout discours.

C'est pourquoi, si le Religieux qui fait profession, commence à être saint et doit, dès ce moment, tendre par une obligation rigoureuse de sa vocation à une sainteté encore plus haute, quelle doit être la sainteté intérieure, ou du moins le désir effectif de devenir vraiment saint, de celui qui, dans toute la vérité de cette parole, ne fait qu'un, soit comme Prêtre, soit comme Victime, avec JÉSUS, le Saint des Saints ?...

On comprend mieux, après ces réflexions, ce qu'exigeait saint Jérôme, quand il disait à un religieux de son temps : « Vivez de telle sorte, dans votre monastère, que vous méritiez de devenir Clerc[1]. » Il dit *Clerc* et non point *Prêtre*. Qu'aurait-il demandé d'un moine appelé à être prochainement ordonné Prêtre ? C'est à un moine récemment promu au Sacerdoce, que l'auteur de l'*Imitation* adresse ces belles et graves paroles : « Vous voilà devenu Prêtre et consacré pour célébrer les saints Mystères.

[1] Ita age, et vive in monasterio, ut clericus esse merearis. — *Epist.* CXXV, (*alias* 4) *ad Rusticum.* — Patr. lat., t. XXII, col. 1082.

Vous n'avez point pour cela diminué votre charge. Vous êtes, au contraire, plus étroitement lié au joug de la sainte observance, et engagé à un plus haut degré de sainteté. Un Prêtre doit être orné de toutes les vertus et donner aux autres l'exemple d'une vie sainte. Sa conversation ne doit rien avoir de celle du commun des hommes. Elle doit être tout entière avec les Anges, dans le ciel, et avec les hommes parfaits de la terre[1]. »

Hélas ! ce n'est pas seulement « avec les Anges du ciel et avec les parfaits de la terre », que nous devons être en rapport. Nous avons à parler aux pécheurs, aux endurcis, à ceux-là même qui sont pleins de haine contre DIEU ; et ces âmes malheureuses se comptent par milliers. Nous avons à les voir, à les aborder, à leur dire un mot de charité, à écouter leurs peines, leurs objections, leurs colères peut-être. Oui ! le Prêtre peut s'approprier la parole du Maître : *Non veni vocare justos, sed peccatores*[2]. Les justes lui sont chers ; les pécheurs peut-être plus encore. Mais avec tous, qu'il soit, qu'il demeure Prêtre, — toujours Prêtre, comme le veut le saint auteur que nous citons : *Sacerdos omnibus virtutibus debet esse ornatus, et aliis bonæ vitæ exemplum præbere*, — qui dit aux pécheurs, et à tous les misérables, la parole qu'il a apprise « dans sa conversation avec les Anges et avec les hommes parfaits de la terre : *Cum Angelis in cœlo, aut perfectis viris in terra.* »

[1] Ecce Sacerdos factus es, et ad celebrandum consecratus. Non alleviasti onus tuum, sed arctiori jam alligatus es vinculo disciplinæ, etc. — Lib. IV, cap. 5, n. 2. — S. Ambroise a fait un très intéressant parallèle de la vie du clerc et de celle du moine, dans sa lettre à l'Église de Verceil : *Epist. LXIII ad Vercell.*, n. 71 ff. — Patr. lat., t. XVI, col. 1209.

[2] Marc., II, 17.

CHAPITRE VI

DE L'EXCELLENCE DE LA GRACE SACRAMENTELLE, QUI EST LE FONDEMENT DE LA SAINTETÉ SPÉCIALE DU PRÊTRE

Le fondement de la sainteté spéciale et éminente du Prêtre, c'est la grâce qu'il reçoit dans le sacrement même de l'Ordre : grâce qui, d'une part, est sanctifiante au moment où elle est communiquée, et qui, d'autre part, donne droit à toutes les grâces actuelles, qui sont nécessaires pour atteindre les fins et remplir les fonctions du ministère sacerdotal. Or, ceci est vraiment digne d'une particulière attention.

Il s'agit premièrement d'une grâce actuellement sanctifiante, la grâce que confère le sacrement, laquelle grâce est nécessairement d'une excellence tout à fait à part, puisqu'elle est en rapport direct avec le ministère principal que nous avons à remplir. Ce ministère, quel est-il? C'est la Consécration du Corps et du Sang de Jésus-Christ. Nous recevons donc, par l'ordination, le pouvoir et le droit de consacrer le Corps et le Sang du Fils de Dieu, et, avec ce pouvoir et ce droit, une grâce qui nous rend aptes à faire cette œuvre sans égale, et à la faire, non par un pur acte ministériel, mais d'une manière surnaturellement digne de cette œuvre même, et par conséquent avec des dispositions intérieures qui répondent

à l'excellence ineffable de cette œuvre toute divine. Mais qu'est-ce à dire ? Se fait-on une idée de la perfection très sublime de la grâce sacramentelle, que cela suppose ? Saint Thomas a dit : *Cuicumque datur potentia aliqua divinitus, datur etiam ea per quæ executio illius potentiæ possit congrue fieri*[1]. Ce même principe, cette même loi de la divine Sagesse, dans ses œuvres, la sainte Église nous la rappelle, en nous la mettant sous les yeux, chaque année, en la solennité de ses offices. Nous lisons, dans les Leçons de la fête du Patronage de saint Joseph : *Omnium singularium gratiarum, alicui rationabili creaturæ communicatarum, generalis regula est, quod, quandocumque divina Gratia eligit aliquem ad aliquam gratiam singularem, seu ad aliquem sublimem statum, omnia charismata donat, quæ illi personæ sic electæ, et ejus officio necessaria sunt atque illam copiose decorant*[2].

Ces paroles s'appliquent naturellement à nous. Il s'agit d'une élection à une grâce singulière, à un état sublime, à un ministère tout à fait à part. Or, quel est, pour nous, le ministère que nous avons à exercer ? Quelle est l'action que nous avons à faire ?... Faut-il redire qu'il n'y a jamais eu, et qu'il n'y aura jamais, dans l'univers, ni parmi les hommes, ni parmi les anges, un ministère semblable ? Est-il même possible d'imaginer quoi que ce soit de plus sublime et de plus divin, nous exceptons toujours la divine Maternité de Marie, que ce ministère inénarrablement beau, et l'œuvre qui lui est propre ?... Il n'y a donc, dans toute l'Église, soit des Anges, soit des hommes, aucune grâce qui puisse être mise en parallèle avec celle que le Prêtre reçoit dans son Ordination[3].

1 [illegible]
2 II Noct. in fest. — Sermo S. Bernardini Senensis, de S. Joseph.
3 Nous venons d'excepter la maternité de Marie. M. Olier a dit cette parole

Et cette grâce si éminente, si spéciale au Prêtre, si unique, dans l'ordre des communications divines, n'est pas transitoire et passagère, puisqu'elle est la grâce même du Sacrement, lequel a cela de particulier, avec le Baptême et la Confirmation, qu'il imprime un caractère ineffaçable. Cette grâce est directement et essentiellement pour l'acte de Consécrateur, que le Prêtre fera chaque jour au saint Autel ; mais elle demeure en lui : elle se répand dans tout son être ; elle informe toutes ses actions intérieures et extérieures. C'est en toute chose, suivant la pensée de saint Denys, et non point seulement dans l'acte du ministère principal rempli par lui, que le Prêtre « est très conforme et très semblable à DIEU[1]. » C'est pourquoi, à cause de cette grâce éminente, il est toujours soutenu, éclairé, secouru, fortifié par des grâces actuelles, qui participent, par leur excellence propre, à l'éminente beauté de sa grâce sacramentelle ; car « les œuvres de DIEU sont parfaites[2] » ; et il n'y a ni disparate ni contradiction en elles. Ce qui veut dire que les grâces actuelles de foi, d'espérance, de charité et des autres vertus chrétiennes, que le Prêtre reçoit sans cesse, et suivant ce qui est opportun, sont aussi élevées au-dessus des grâces communément accordées aux simples fidèles, que sa dignité et son ministère sont au-dessus de leur condition[3].

si souvent citée : « DIEU a fait deux prodiges dans l'Église : le Prêtre et la très sainte Vierge. » — *Traité des Saints Ordres*, IIIe p. chap. vi (vers le commencement).

[1] In divino, quis non audendus aliis dux fieri, nisi secundum omnem habitum suum factus sit Deo formissimus et Deo simillimus. — *De Eccles. Hierarch.* cap. iii. — Patr. graec., t. III, col. 430.

[2] Deuteron. xxxii, 4.

[3] Debet praeponderare vita sacerdotis, sicut praeponderat et gratia. — S. Ambros. *Epistol. LXIII ad Vercellens.* n. 64. — Patr. lat., t. XVI, col. 1206. — Cum Sacerdotium res sit adeo divina... quis dubitat charismata omnium gratias alligatas esse ordinationi? — S. Chrysost. *De Sacerdotio*, lib. III cap. i. — Patr. graec., t. XLVIII.

O DIEU ! quel glorieux état ! Ce qu'il y a de plus grand dans le monde, c'est la sainteté : et le Prêtre est saint ! Ceux de la Loi ancienne l'étaient par la consécration de DIEU. Car, si DIEU l'exigeait, disant : « Soyez saints, parce que je suis Saint », c'est qu'il leur donnait d'être saints ; et il les sanctifiait, en même temps qu'il les consacrait « à sa Religion perpétuelle [1] » : et s'ils étaient dociles à la grâce de cette consécration, ils étaient saints. Mais quel autre miracle de sanctification le Seigneur opère en nos âmes ! Il nous fait participants du Sacerdoce éternel de son Fils : nous recevons communication de ce Sacerdoce toujours vivant, et toujours agissant : et cette communication est éternelle, comme le Sacerdoce même qui en est le principe. L'acte propre de notre Sacerdoce est l'acte même du Sacerdoce adorable et unique du Fils de DIEU : et cet acte est l'acte vraiment unique du Fils de DIEU, l'acte unique du temps, toute chose ayant été consommée par cet acte, et l'acte unique de son éternité. Et, dans cet acte unique, que nous avons à continuer « en mémoire de lui [2] », nous ne faisons qu'un avec le Verbe, Pontife et Prêtre du Père !... Quelle est donc, ô DIEU ! la sainteté qui nous est communiquée, sinon la Sainteté même du Verbe éternel ? Aussi, comme les prêtres de la Loi avaient entendu la parole qui était pour eux : « Soyez saints, parce que je suis saint », nous avons entendu celle qui est pour nous, bien plus étendue, bien plus profonde, bien plus amoureuse, bien plus sanctifiante, parce qu'elle opère bien plus efficacement l'unité : *Et pro eis Ego sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate... Ego in eis, et Tu in me ; ut sint consummati in unum* [3].

[1] Erunt Sacerdotes mihi religione perpetuâ. — Exod. XXIX, 9.
[2] Luc. XXII, 19.
[3] Joann. XVII, 19, 23.

In unum ! Le Prêtre et JÉSUS-CHRIST, c'est tout un ! Le Prêtre et DIEU, c'est tout un.

« Le Prêtre, dit saint Thomas, représente DIEU et en ce qu'il est en lui même et en tant qu'il exerce son action sanctifiante sur le monde [1]. » « Ceci posé, ajoute Bourdaloue, parlant du droit que donne l'Ordination d'offrir le saint Sacrifice, je demande s'il y a, hors de la Sainteté de DIEU, une sainteté assez éminente pour répondre à l'honneur d'un ministère si relevé [2] ? »

Cette sainteté éminente, c'est la grâce de l'Ordination, conservée, merveilleusement embellie, agrandie, par la fidélité aux grâces actuelles, qui y répondent. C'est pourquoi un saint Pape a dit : « C'est surtout dans les Ordinations, que la plénitude du Saint-Esprit opère. *Plenitudo Spiritûs Sancti maximè in ordinationibus operatur* [3]. » Et saint Denys ne craint pas d'affirmer que, « par l'Ordination sacerdotale, les Prêtres reçoivent, à un haut degré de perfection, la science et une aptitude particulière à la contemplation des choses divines. *Sacerdotes ad scientiam et facultatem contemplatricem, sacerdotali consecratione, perfecti sunt* [4]. » On s'explique cette communication abondante des dons de DIEU. La raison en est celle que nous avons alléguée précédemment : « Ses œuvres » ne sont pas incohérentes, mais « parfaites. » Avec la grâce de l'Ordre, les Prêtres reçoivent donc une disposition particulière à la connaissance des profondeurs du Dogme.

[1] In Ecclesiæ ordine constituti, in hoc positi sunt, ut Deum repræsentent, non solum secundum quod in se est, sed etiam secundum quod aliis influit. — *Supplement.* q. XXXIV, a. 1, c.

[2] *Exhortation sur la dignité et les devoirs des Prêtres*, première partie.

[3] S. Innocent. I. *Epistol.* XXIV, cap. III. — Patr. lat., t. XX, col. 550.

[4] *De Hierarch. eccles.* — Cap. V, § VIII. — Patr. græc., t. III, col. 515. — On sait que S. Denys appelle l'ordre des Prêtres, l'ordre illuminateur ; celui des Diacres, l'ordre purificateur ; et celui des Évêques, l'ordre perfecteur.

des secrets de la Sainte-Écriture, des opérations de la grâce, et de cette science si difficile qui s'appelle, dans la Théologie mystique, le discernement des esprits, et, en même temps, un certain don d'Oraison, une élévation facile et fréquente de l'âme vers DIEU et les choses divines, une sorte d'aptitude à la contemplation : *ad facultatem contemplatricem perfecti sunt*.

Et il ne faut point que cette parole de saint Denys nous étonne. Car, si les Prêtres sont appelés à l'action, aux œuvres de zèle, aux labeurs apostoliques, c'est, au sentiment de saint Thomas, « de la contemplation, comme d'une source féconde et intarissable, que doit dériver la parole publique de la prédication [1]. » Il n'y a donc rien d'exagéré à dire, que ce qui paraît l'apanage de certaines âmes, vivant dans la solitude, est comme un don naturel au Prêtre de JÉSUS-CHRIST. Saint Jean Chrysostome ne dit-il pas, qu'on peut lui appliquer, en considération des grâces tout à fait de choix, *electissimas omnium gratias* qui lui sont propres, ces paroles des Livres Saints : « *Cujus erunt optima quæque Israel ? Nonne tibi* [2] ? »

C'est, sans doute, sous l'influence de telles pensées, que le vénérable M. Olier a écrit ces belles paroles : « Le Prêtre est un prodige de grâces ; et, si le mot de monstre pouvait se prendre en un bon sens, on pourrait dire que c'est un monstre de sainteté. Car, dans la nature, on appelle un monstre, un être qui aurait cent têtes ou cent yeux. Or, le Prêtre, dans la grâce, est celui qui a cent cœurs ; et même il doit en avoir bien davantage. Car, il faut qu'il en ait des milliers, et tout autant qu'il y a de

[1] Ex plenitudine contemplationis derivatur, seu doctrina, et prædicatio. — II, II, q. CLXXXVIII, a. 6.

[2] Et versus Dei potest ad Sacerdotem de donis spiritualibus : Cujus optima, etc. (I Reg., IX, 20). — De Sacerdotio, lib. III, cap. 4. — Patr. græc., t. XLVIII.

créatures raisonnables qui vivent sur la terre, puisqu'il doit avoir de la charité pour tous les hommes, qu'il doit aimer DIEU pour tous, et qu'il doit l'aimer, lui seul, autant que le monde ensemble, pour rendre à DIEU la gloire qui lui est due... Il doit entrer dans l'amour que Notre-Seigneur, comme Prêtre, a ... pour tout le monde. Il est donc un prodige de grâce et de sainteté [1]. »

Ces dernières paroles du vénérable Fondateur de Saint-Sulpice nous introduisent dans le sujet du chapitre suivant.

[1] *Traité des Saints Ordres*, IIIe partie, chap. VI.

CHAPITRE VII

D'UN CARACTÈRE PARTICULIER DE LA GRACE SACERDOTALE, QUI EST SON ADMIRABLE UNIVERSALITÉ

Cette universalité de la grace des Prêtres peut s'entendre de deux manières différentes, également glorieuses. Elle consiste premièrement, en ce que la sainteté des Prêtres embrasse toutes les vertus. Quand l'Évêque, sur le point d'ordonner les diacres qui vont être promus au Sacerdoce, prie pour eux, il demande à DIEU qu'ils possèdent avec éclat toute justice, ce qui veut dire toute perfection : *Eluceat in eis totius forma Justitiæ*. Dans le cours de l'auguste cérémonie, tantôt sous forme de recommandation aux ordinands, tantôt dans les prières qu'il adresse à DIEU, il rappelle que le Prêtre doit être orné de toutes les vertus, et il les énumère. C'est « la perfection de la charité envers DIEU et le prochain, une sagesse céleste, la justice, la constance, la miséricorde, la force, une grande probité, la science, une grave maturité dans la conduite et les œuvres, une foi parfaite, une chasteté exemplaire, enfin, en toute circonstance, l'intégrité d'une vie sainte, de sorte que la bonne odeur des vertus du Prêtre soit la joie de l'Épouse de JÉSUS-CHRIST [1]. » C'est

[1] Pontif. Rom. — *De ordinatione presbyt.* — Passim.

pareillement le langage des Pères : nous l'avons vu. Saint Thomas veut que le Prêtre représente DIEU, *secundùm quod in se est*. N'est-ce pas tout dire ?

La grâce sacerdotale est donc universelle, premièrement en ce sens qu'elle embrasse la perfection tout entière. Pour les simples fidèles, il y a, selon l'expression de saint Paul, « division et partage de grâces[1] » ; il semble que, pour le Prêtre, c'est le magnifique ensemble de toutes les bénédictions célestes, qui lui est réservé et qui est l'honneur et le trésor de sa vie : *Eluceat in eis totiùs forma Justitiæ.*

Mais il nous faut voir de quelle autre manière, non moins admirable, la grâce du Prêtre est universelle. Nous nous arrêterons particulièrement à considérer et à étudier ce sublime aspect du don de DIEU en cette âme privilégiée.

La grâce sacerdotale est universelle en ce sens qu'elle donne, consacre et unit le Prêtre à l'universalité des âmes rachetées, à l'Eglise tout entière : soit l'Eglise qui triomphe au ciel, soit celle qui expie dans le Purgatoire, soit l'Eglise de la terre qui lutte et qui se sanctifie dans l'épreuve. Et voici comment :

Il y a, dans le Prêtre, le caractère du Sacerdoce et l'état de Victime. L'un et l'autre lui viennent de la communication que Notre-Seigneur lui fait de son Sacerdoce et de son état d'Hostie : le premier par l'Ordination sacerdotale, le second par la même Ordination et ensuite, d'une manière qu'on pourrait appeler définitive, la première fois que le Prêtre consacre et communie. Nous l'avons vu précédemment. Or, soit en vertu de son caractère sacerdotal, comme de son état d'Hostie, le Prêtre est à l'Eglise tout entière. En vertu de son caractère sacerdo-

[1] I Cor. XII, 4.

tel, parce que son Sacerdoce est le Sacerdoce même de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui ne l'a exercé et ne l'exerce que pour l'Église. « Tout Prêtre est, en effet, établi en faveur des hommes, en ce qui est de DIEU[1]. » Aussi, le Pontife dit-il expressément, dans le rit de l'ordination de la Prêtrise, que l'ordinand devra « offrir le Sacrifice à DIEU, tant pour les vivants que pour les morts[2]. » Et nous savons, par l'auteur de l'*Imitation*, que « toutes les fois que le Prêtre célèbre, il réjouit les Anges du ciel, aussi bien qu'il édifie l'Église de la terre, et qu'il procure le repos aux défunts[3]. »

En sa qualité de Prêtre, le ministre de JÉSUS-CHRIST appartient donc à toute l'Église. Mais en est-il de même, considéré comme Victime de DIEU avec JÉSUS ? Certes, de même qu'il est Prêtre en JÉSUS-CHRIST, il est Victime en JÉSUS-CHRIST. Nous avons dit ce qui se passe tout de suite après la Consécration. Le Fils de DIEU s'offre à son Père, et, par cette oblation, il se donne en communion à l'Église du ciel, et cette communion est comme la source intarissable de la Béatitude accidentelle des Prédestinés ; il se donne en communion à l'Église du Purgatoire, et, par cette communion, il console, il soulage, il délivre les âmes qui y sont détenues ; il se donne en communion à la terre, et cet acte de son amour, ce don de ses mérites, cette effusion de sa grâce est toute l'espérance et le trésor de la terre. Il est Hostie et il se donne ; pour qu'on sache bien qu'il se donne, il est Hostie sous les apparences de nos aliments les plus ordinaires. Mais il se donne surtout au Prêtre. C'est en lui qu'il répand son esprit d'Hostie ; c'est lui surtout qu'il fait Hostie, comme il l'est

[1] Hebr. v, 1.
[2] Pontific. Rom. — De ordin. presbyter. — Accipe potestatem, etc.
[3] Lib. IV, cap. v, 3.

lui-même. Il l'a fait Prêtre dans l'unité de son Sacerdoce et pour toutes les fins de son Sacerdoce : il l'offre, il le consacre et il le fait Hostie, pour toutes les fins de son état d'Hostie : ce qui veut dire, qu'il le fait Hostie pour toute son Eglise, comme il l'a fait Prêtre pour cette Epouse bien-aimée.

Voilà donc cette humble créature, pécheresse dans son fond, capable d'offenser DIEU mortellement et de se perdre pour l'éternité, élevée, par un effet de l'incompréhensible condescendance de DIEU, à l'unité du Sacerdoce de son Fils, le Verbe adorable, et à l'unité de l'état de Victime de cet unique Prêtre et unique Hostie du Père ; et, en vertu de cette unité, vouée, donnée, consacrée à tout le Ciel, à tout le Purgatoire, à toute la terre. C'est une étonnante invention de la Miséricorde et de la Puissance du Très-Haut ; c'est un changement qui ne peut être que l'œuvre de sa Droite [1].

Or, ce touchant mystère de l'union du Prêtre à l'Eglise s'accomplit de deux manières. D'une part, le Prêtre se porte sans cesse vers toutes les âmes qui habitent ces trois régions de la grâce : le Ciel, le Purgatoire, la terre. D'autre part, toutes les âmes se portent vers le Prêtre comme vers leur centre, le centre de leur vie. — C'est ce que nous allons expliquer, pour notre consolation, notre joie spirituelle, notre éternelle reconnaissance.

La vie du Prêtre, à la fois Prêtre et Victime, est dans une perpétuelle et très intime union à l'Eglise triomphante. Ce que saint Paul a recommandé à tous les fidèles, est comme l'état habituel de l'humble et bienheureux Ministre de JÉSUS-CHRIST. — *Nostra conversatio in cœlis est.* Notre conversation, ou, suivant la force du texte,

[1] Hæc mutatio dexteræ Excelsi. — Ps. LXXVI, 11.

notre vie est dans le Ciel[1]. » C'est pourquoi saint Éphrem dit avec une sorte d'enthousiasme : *In ipsos cælos cælorum, sine impedimento atque labore, ascendit (sacerdos), et in medio Angelorum simul cum Spiritibus incorporeis facile versatur. Quid dico : in medio supernarum Virtutum ? Quin et cum ipso Angelorum Domino atque Creatore, Datoreque luminum, familiariter agit*[2] ! Le Prêtre, dans son exil, a le regard habituellement fixé sur ce Lieu de paix, sur ce Royaume de la louange éternelle. Il s'élève, suivant une parole de saint Paul, vers « cette Église des premiers-nés » et des prédestinés de DIEU[3] ; et il assiste à ses cantiques, il s'unit à tant de religion et d'amour. Il pénètre dans ce sanctuaire « qui n'a pas été fait de main d'homme[4] », où l'Agneau, l'Agneau même qu'il tient chaque jour entre ses mains, est perpétuellement en état d'immolation, aux regards des saints[5]. Il dit, comme eux, le cantique de leur admiration et de leur joie éternelle : « Il est digne, l'Agneau qui a été immolé, de recevoir et vertu, et divinité, et sagesse, et force, et honneur, et gloire, et bénédiction... A Celui qui est assis sur le trône, et à l'Agneau, bénédiction, et honneur, et gloire, et puissance, aux siècles des siècles[6] ! » Il dit ce chant de la Patrie ; il mêle sa voix à la voix des petits enfants, qui sont morts ici-bas avec la grâce de leur Baptême, à la voix des Vierges, des Confesseurs, des Martyrs, des Prophètes et des Patriarches de l'ancienne Alliance, des Apôtres, des Pontifes,

1. Philipp. III, 20.
2. *De sacerdotio.* — Cité auparavant, p. [illegible].
3. Accessistis... ad Ecclesiam primitivorum, qui conscripti sunt in cœlis. — Hebr. XII, 23.
4. II Corinth. V, 1. — Hebr. IX, 11.
5. Et vidi : et ecce... Agnum stantem tanquam occisum. — Apoc. V, 6.
6. Apoc. V, 12, 13.

des Prêtres de la Loi nouvelle, de tous les chœurs angéliques, des âmes singulièrement prédestinées qui font partie de la hiérarchie de l'Incarnation : saint Jean-Baptiste, saint Joseph, et MARIE. Il s'unit surtout aux cantiques, à la reconnaissance, à l'amour, à la joie de MARIE ; et, avec MARIE et toute l'assemblée glorieuse, il bénit et il loue l'Agneau, et, en l'Agneau et par l'Agneau, le Père, dans l'amour du Saint-Esprit. C'est dans cette union sainte qu'il fait ici-bas, dans la vallée des larmes, tous les actes de religion, que l'obligation de sa vocation lui impose ou que sa dévotion lui inspire. Son Bréviaire surtout est pour lui l'occasion naturelle de cette élévation vers « ce qui est en haut », comme dit saint Paul ; car il est de « ces ressuscités, dont parle l'Apôtre, qui cherchent et qui goûtent sans cesse les biens célestes [1]. »

Il est vrai que tous les chrétiens sont invités à avoir ces mouvements et ces goûts surnaturels : le Prêtre les y invite chaque jour, quand il leur dit : *Sursùm corda.* Et, vraiment, si nous en croyons le grand Apôtre, ce n'est pas seulement une recherche de ce qui est du ciel, et une élévation vers ce qui est au ciel, que nous devons faire et exécuter ; c'est bien une demeure stable que nous avons, dès maintenant, en cette terre des vivants [2]. Mais ce qui est, pour le commun des fidèles, une disposition intérieure vraiment parfaite, est, en quelque sorte, la grâce ordinaire, et comme naturelle, du Prêtre. D'où vient l'Hostie qu'il porte dans ses mains ?

[1] Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dexterâ Dei sedens ; quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram. — Coloss. III, 1, 2.

[2] Convivificavit nos in Christo... et conresuscitavit, et consedere fecit in cœlestibus in Christo Jesu. — Eph. II, 5, 6.

D'où vient-elle, et où retourne-t-elle ? C'est du ciel qu'elle vient ; c'est au ciel qu'elle remonte, quand elle paraît consommée par la Communion ; et remontant au ciel dans cette Communion du Sacrifice que le Prêtre est tenu de faire, et où se consomme son état de Victime, vraiment le Prêtre, devenu Hostie, monte au ciel avec l'Hostie, et y demeure.

Le Prêtre vit dans le ciel, et rien ne peut le distraire de cette divine vie... Et, pourtant, sans cesser d'y faire sa demeure, il est tendrement appliqué et uni aux saintes âmes du Purgatoire, parce qu'il les voit, comme il voit toute chose, dans la lumière qui illumine tout, la lumière qui est le Verbe Incarné, l'Hostie, l'Agneau[1]. Cette lumière qui éclaire tout dans le Ciel[2], laisse tomber quelques-unes de ses clartés jusque dans ces sombres royaumes de l'expiation et de la souffrance. Du reste, comme l'Hostie, que le Prêtre immole chaque matin, porte infailliblement (c'est de foi) des secours efficaces à ces âmes affligées[3], l'Hostie entraîne aussi son Prêtre vers ces âmes bénies. Et désormais celui-ci, subissant l'action et le mouvement que la charité du CHRIST lui donne, ne perd plus de vue ces âmes si dignes, en effet, de tout son dévouement. Il se considère comme leur Prêtre, et aussi comme leur Hostie ; leur Prêtre par l'Oblation du Sacrifice qui est la source et le principe de tout le soulagement qu'elles attendent ; — leur Hostie, par tout ce qu'il leur donne personnellement de ses satisfactions et de ses suffrages. Et il ne se contente pas de ce qu'il

[1] Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem. — Joann. I, 9.

[2] Lucerna ejus est Agnus. — Apoc. XXI, 23.

[3] Non solum pro fidelium vivorum peccatis,... sed et pro defunctis in Christo nondum ad plenum purgatis, rite, juxta Apostolorum traditionem, offertur. — Conc. Trid. sess. XXII, cap. II.

peut faire par lui-même. Mais, voulant user, en leur faveur, du crédit et de l'autorité qu'il a dans l'Église, il se fait leur avocat, leur missionnaire, leur apôtre. On sent, à l'entendre parler, comme il le fait, de ces âmes si affligées, qu'il est leur ami, et, en un sens, leur père : tant on remarque en lui, et tant il éprouve, en effet, pour elles, de commisération, d'affection, de tendresse ; tant il a à cœur de réussir à multiplier le nombre des fidèles qui donnent, qui donnent sans cesse, la consolation, le soulagement, la délivrance, s'il se peut, à ce peuple qui souffre de si étranges tristesses, au milieu des flammes expiatoires.

Mais il y a un autre secret de ce mystère d'union. Non seulement le Prêtre est tout occupé des saintes âmes du Purgatoire, pour leur venir en aide : il s'unit encore à elles, comme un frère, un tendre frère ; il s'unit à leur religion, à leur supplication, à leur reconnaissance, à leurs perpétuelles louanges : car, s'il est leur Prêtre, elles peuvent être son supplément dans les œuvres de religion, que la condition de la vie présente rend quelquefois si imparfaites. Dans ces âmes, dans leur religion, il n'y a rien d'imparfait. Elles souffrent : mais leurs plus extrêmes souffrances n'altèrent en rien la beauté surnaturelle de leurs élévations vers DIEU. Elles s'élèvent avec tant d'humilité, et de résignation, vers le Père qu'elles ne méritent pas de voir, vers l'Agneau dont elles n'ont pas assez compris, autrefois, la miséricorde et l'amour ! Elles adorent, avec tant de douceur, la rigueur de la sentence, les droits de la Justice, qui les a frappées. Il y a, dans leurs larmes et leurs ardents désirs, une adhésion, un abandon si filial aux exigences de la Sainteté infinie ! Il y a dans ces âmes des douleurs

inexprimables, mais il y a aussi des cantiques d'une sublime suavité[1].

Quel spectacle que celui de ces âmes si humbles, et si unies à DIEU dans l'humilité de leur patience, et la ferveur de leur religion qui, sans interruption, s'élève vers le beau ciel qu'elles attendent !

Ce spectacle, le Prêtre l'a fréquemment devant les yeux. Sa charité l'incline à le contempler ; mais de bien des manières il lui est utile. Considérant cette religion si parfaite, il en fait le supplément de sa propre vie de prière. Dans ses pratiques de piété, ou bien récitant son Bréviaire, et même quand il monte à l'Autel, il veut s'unir à ces saintes âmes, il appelle à son aide leur esprit de louange, de reconnaissance, d'amour ; il demande humblement que leur ferveur achève ce qui manque à son propre esprit de religion ; et cette pensée, et l'espérance d'obtenir ce qu'il désire, lui sont singulièrement bonnes et consolantes.

La vue de ces âmes souffrantes lui est un autre bienfait. Leur patience, leur humilité, leur filial abandon, leur très sublime adoration, sont de précieuses leçons à recueillir pour la conduite de la vie, pour la sanctification des douleurs et des épreuves de l'exil, pour l'appréciation juste de ce qui est transitoire, et l'amour des biens éternels[2].

[1] Beaux vers d'un grand Poète : — *Tutta esta gente che piangendo canta...* — *[illegible]* — *[illegible]* — *[illegible]* — *Purgatorio*, cant. [illegible]

[2] Il a été [illegible] révélé à Marie [illegible], que plusieurs saints, étant encore sur la terre, avaient eu pour Dieu plus d'amour que d'autres n'en ont dans le ciel, mais que cependant le plus grand saint sur la terre n'était pas aussi [illegible] que les âmes du Purgatoire. Je ne me rappelle point d'avoir rien lu dans la Vie des Saints qui ait produit autant

Donc toutes sortes de liens unissent le Prêtre à ces frères, à ces sœurs qui expient si douloureusement les fautes, qui parurent peut-être bien légères, qui ne furent même pas remarquées le plus souvent. Comme il vit avec cette multitude humiliée ! Comme son cœur est pressé de lui venir en aide ! Comme il profite des exemples qu'il en reçoit ! Et comme il demande à DIEU, pour lui-même, la grâce d'avoir part à leur parfait esprit de Victime !

Le Ciel, le Purgatoire sont comme la demeure du Prêtre ; et cependant il appartient à l'Eglise militante. C'est pourquoi, il faut dire ici encore, que, sans se distraire de cette union avec les Prédestinés du Paradis et avec les âmes qui expient dans les flammes, il est tout entier livré aux intérêts, aux besoins, à la vie laborieuse de l'Eglise de la terre. Il est en elle, il se répand en elle. On dirait que l'Eglise lui est tout, et qu'en vertu de l'union qu'il a contractée avec elle, toute l'Eglise est en lui. C'est une belle parole, que celle-ci de saint Pierre Damien : « Chaque fidèle, dit-il, est comme l'Eglise en abrégé ; le Prêtre c'est l'Eglise tout entière[1]. » C'est pourquoi rien ne se passe, en cette bénie Epouse du Rédempteur, qui ne devienne l'objet des plus intimes sollicitudes, des prières, du zèle, du dévouement du Prêtre. Il en prend tous les intérêts, avec un

d'impression sur moi. » — P. Faber, *Tout pour Jésus*, ch. IX, § 5. — Lire tout ce beau chapitre sur le *Purgatoire*. C'est peut-être ce qui a été écrit de plus remarquable sur ce mystérieux et touchant sujet.

[1] Unusquisque fidelium quasi quaedam minor videtur esse Ecclesia, dum, salvo unitatis arcanae mysterio, etiam cuncta Redemptionis humanae unus homo suscipit Sacramenta... Per unitatem Fidei, Sacerdos Ecclesia tota est. — Opusc. XI, cap. x. — Patr. lat., t. CXLV, col. 239. — Quid mirum si Sacerdos quilibet... vicem Ecclesiae solus expleat... cum per unitatis intimae Sacramentum tota spiritualiter sit Ecclesia. — Opusc. XI, cap. x. — Id. t. col. 238-239.

incroyable amour. Il porte sans cesse, en son cœur, ces intérêts sacrés : ce sont ses affaires les plus précieuses et les plus chères : tout le reste, en comparaison, ne lui est rien. Aussi, comment exprimer ce qu'est pour lui tout ce qui touche à la personne auguste du souverain Pontife ; car « le Pape et l'Église, c'est tout un[1] » ; et pareillement le souverain Pontife et JÉSUS-CHRIST, c'est tout un. Comme il aime la gloire et l'honneur du souverain Pontife ! la gloire et le triomphe de la Papauté et du saint Siège ! Comme l'Episcopat, qui est le plus sublime degré de la Hiérarchie, qui a toute la plénitude du Sacerdoce, est pour lui l'objet d'une profonde vénération ! Tous les Prêtres, tous les clercs, les élèves des séminaires lui sont si intimement chers, qu'il est impossible de l'exprimer. Viennent ensuite dans sa charité et son zèle les âmes religieuses, les justes, les petits enfants, les vieillards, tous ceux qui souffrent, tous les pauvres, toutes les âmes en un mot, les plus pécheresses même, envisagées sous cet aspect qui les rend si dignes de considération : Elles sont les enfants de l'Église.

Nous avons dit que nous avons la pensée d'exposer, dans un ouvrage à part, ce que sont les relations du Prêtre avec l'Église et les âmes. Nous le ferons, s'il plaît à Notre-Seigneur de nous donner à cette fin lumière et force. On entrevoit la beauté de ce grand sujet. Il suffit de dire ici, avec tous les Pères, que le Prêtre est toujours, et partout, et en toutes ses œuvres, l'homme de la sainte Église militante[2]. A proprement parler, il appartient bien plus à cette Église, qui maintenant com

[1] Belle parole de S. François de Sales. — *Lettres* [illegible].

[2] Sacerdos publica persona et totius Ecclesiae [illegible] — S. Bernardin [illegible] XX. — [illegible] Ecclesiae [illegible] — Conc. [illegible] de Paris. *De Sacramento ordinis.*

bat laborieusement dans l'exil, qu'à celle du Ciel ou à celle du Purgatoire. Car c'est pour elle directement et spécialement, qu'il a été fait Prêtre, qu'il monte à l'autel, pour l'oblation du Sacrifice. Le Sacrifice qu'il offre est le Sacrifice de l'Eglise. « C'est elle, dit saint Pierre Damien, qui recommande, par sa ferveur, l'oblation qui est faite [1]. » Mais cette oblation qui est faite, ce n'est pas seulement le corps et le sang de JÉSUS-CHRIST qui n'ont pas besoin d'être recommandés, c'est l'Eglise elle-même. De sorte que le Prêtre à l'autel porte l'Eglise, offre l'Eglise, consacre l'Eglise, la fait Hostie avec JÉSUS et en JÉSUS. Et, parce que l'Eglise, c'est le monde entier, voilà le Prêtre devenu, selon la belle expression de saint Jean Chrysostôme, comme le père universel de toute créature : *Quasi communis totius orbis*, dit-il, *pater est Sacerdos. Curam igitur omnium gerat oportet, sicut et Deus, cujus Sacerdos est* [2].

Ce qui était en figure dans la personne du Grand-Prêtre de l'ancienne Loi, les saints Pères l'ont appliqué aux Prêtres de la Loi nouvelle, comme étant leur condition propre. « Le monde entier, dit l'auteur du Livre de la Sagesse, était représenté sur la robe sacerdotale dont il était revêtu. Les noms glorieux des anciens Patriarches étaient gravés sur les quatre rangs de pierres précieuses qu'il portait, et votre grand Nom, Seigneur, était écrit sur le diadème de sa tête [3]. » On sait avec

[1] A cunctis fidelibus Sacrificium illud laudis offertur, licet ab uno specialiter Sacerdote offerri videatur : quia quod ille Deo offerendo manibus tractat, hoc multitudo fidelium intenta mentium devotione commendat. — Opusc. XI, cap. VIII. — Patr. lat., t. CXLV, col. 237.

[2] *In Epist. I ad Timoth.* Hom. VI, n. 1. — Patr. græc., t. LXII, col. 529. — Il dit ailleurs : « Quasi mundus illi universus concreditus, atque ipse omnium sit pater. » — *De Sacerdotio*, lib. VI, cap. IV. — Patr. græc., t. XLVIII, col. 681.

[3] In veste poderis quod habebat, totus erat orbis terrarum, et parentum

quelle sorte de complaisance le juif Philon a insisté sur la magnificence de ce costume et sur la mystérieuse signification qu'il avait[1]. Or, c'est le Sacerdoce du nouveau Testament qui était de nouveau prophétisé par ces insignes de gloire. « Ce vêtement, ce Rational, ces pierres précieuses, ces noms écrits, dit saint Thomas, annonçaient les dispositions intérieures et les vertus, que devaient avoir les ministres du Sacerdoce véritable. Le vêtement qui couvrait les épaules, figurait la patience avec laquelle ils doivent porter les infirmités du peuple[2]; celui qui était sur la poitrine, indiquait qu'ils sont obligés de les porter dans leur cœur et dans leurs entrailles, par la sollicitude de la charité[3]. »

C'est ainsi qu'en vérité le Prêtre porte toutes les âmes. Mais il y a, dans la liturgie de la sainte Messe, un rit dont nous avons parlé un peu longuement au Livre premier (chap. XXIII), qui nous inclinerait à dire, que non seulement il porte les âmes, mais encore qu'il se les unit et qu'il se les assimile d'une manière merveilleuse. On se souvient de l'importance que les Pères ont attaché au mélange de l'eau au vin, dans le saint Sacrifice. Le vin, c'est la matière nécessaire; c'est donc, en préparation, le Sang de JÉSUS-CHRIST. L'eau, c'est le Corps mystique, c'est l'Église, ce sont tous les fidèles. La Consécration a lieu. Le Corps naturel et sacramentel de JÉSUS et son Corps mystique ne font qu'une seule oblation inséparable. La Communion arrive. Le Prêtre

magnalia in quatuor ordinibus lapidum erant sculpta, et magnificentia tua in diademate capitis illius sculpta erat. — Sap. cap. XVIII, 24.

1 *De vita Mosis*, lib. III. — *De monarchia*, lib. II.

2 S. Eucher a une belle expression : « Omni tempore [illegible] portant Sacerdotes humeris [illegible]. » — *Hom. III*, ex editis cum Theodor. Studita. Ap. Olier, *Traité des Saints Ordres*, IIIe partie, chap. III.

3 I. II, q. 102, art. 5, ad 10.

communie sous les deux espèces, et cependant ne reçoit rien de plus que les fidèles, ni au point de vue du Sacrement, qui est complet sous chaque espèce, ni relativement à l'abondance des grâces divines, qui est la même pour tous ceux qui communient. Le Prêtre ne reçoit donc rien de plus[1] ; mais ce qu'il fait de plus que les fidèles, cette Communion au Sang de Jésus-Christ sous les apparences de ce vin, qui a contenu la goutte d'eau représentant le Corps mystique, cette Communion, disons-nous, ce rit, si l'on veut, qui ne regarde que le Prêtre, n'a-t-il pas une signification mystérieuse ? Le Prêtre s'assimile, par ce breuvage, et l'Hostie par excellence, qui est le Sang de l'Agneau, et cette autre Hostie, inférieure en mérite, mais maintenant consommée dans l'unité très absolue du Sacrifice, qui est l'Eglise. Comment ce qu'il fait, en ce moment, lui serait-il indifférent ? Comment le mystère de son union et à Jésus-Christ et à l'Eglise ne lui est-il pas révélé d'une manière sensible et singulièrement touchante ? Par la Communion au Sang de Jésus-Christ, il attire en lui cette divine Hostie, il ne fait qu'un avec elle ; il devient lui-même Hostie. Comment donc n'attirerait-il pas aussi l'Eglise en l'intime même de son âme ? Comment, si l'on

[1] On ne pourrait pourtant pas affirmer, que le Prêtre ne reçoit absolument rien de plus. Il est communément enseigné par les théologiens : « *per accidens* plus gratiae dari sub utrâque specie, quam sub unâ. » — S. Alph. de Liguori est de cet avis. Il est intéressant de citer ses paroles : « Non videtur reprehendendus laicus, qui desiderat esse Sacerdos, ut possit communicare sub utrâque specie, quod putet plus gratiae dari sub utrâque quàm sub unâ : quia id fieri non est improbabile, etc. » — *Theol. mor.*, lib. VI, tract. III, n. 228. — Cfr. S. Doct. opus inscriptum : *Istruzione e pratica pei confessori*, cap. XV, punt. I, n. 6. — II. Cfr. Thomassin, *Traité de l'unité de l'Eglise*, IIe part. chap. VI, n. 2 : *Raisons de réserver aux Prêtres seuls, qui sont les Sacrificateurs, une plus abondante participation de cette divine Hostie.*

peut ainsi dire, ne s'assimilerait-il pas cette Épouse bien-aimée du CHRIST, puisqu'en prenant le Sang de l'Époux, il prend aussi ce qui, mêlé au vin avant la Consécration, représente l'Épouse, dans l'unité du Sacrifice et du Sacrement [1] ?

Le Prêtre et l'Église, soit que nous considérions dans le Prêtre la dignité du Sacerdoce, soit son état de Victime, sont en JÉSUS-CHRIST mêlés et unis dans la plus admirable unité. Qu'elle est donc belle la grâce du Prêtre ! Qu'elle est sublime la condition que la Trinité Sainte lui a faite ! Quelle splendeur sur son front ! Quelle sainteté l'environne !... Mais voici la suite de ce sujet.

[1] Nous avons déjà cité ces remarquables paroles du moine Alger : Cum, in altari, Ecclesia [illegible] et [illegible] sit Christo. — *De Sacramentis Corporis et Sanguinis Dominici*, lib. III, cap. XII. — Patr. lat., t. CLXXX, col. 847. — Le vénérable M. Olier a dit aussi : « C'est le grand Mystère de Jésus-Christ avec son Église, unis et consommés en un, que le Prêtre reçoit en soi. C'est le Mystère de mort et celui de résurrection [illegible] le Chef et les membres unis, et tout en commun pour jamais. » — *Explication des cérémonies de la grand'messe*, livre V, chap. [illegible].

CHAPITRE VIII

COMMENT LE PRÊTRE EST UN CENTRE DIVIN, OÙ TOUTE L'ÉGLISE SE RÉUNIT

Nous avons médité souvent, et les fidèles eux-mêmes ne lisent pas sans émotion, ces belles paroles du IVe Livre de l'*Imitation de Jésus-Christ :* « Quand le Prêtre célèbre le saint Sacrifice, il honore DIEU, il réjouit les Anges, il édifie l'Église, il va au secours des vivants, il procure le repos aux morts[1]. »

C'est ce ministère admirable, c'est cette action, cette influence étonnante exercée sur l'Église militante, souffrante, triomphante, qui nous fait dire, que le Prêtre est comme un centre divin où toute l'Église se réunit[2]. Donnons-nous une fois de plus la consolation de méditer ces paroles et d'en pénétrer le sens profond.

1. « Quand le Prêtre célèbre, il honore DIEU. » — Nous ne pouvons pas négliger ces premières paroles, bien qu'elles ne semblent pas se rapporter à notre sujet. En

[1] Quando Sacerdos celebrat, Deum honorat, Angelos lætificat, Ecclesiam ædificat, vivos adjuvat, defunctis requiem præstat. — Lib. IV, cap. v, n. 3.

[2] Cum introeo ad altare Dei, dit Hildebert, Évêque du Mans, spectaculum factus sum Deo et Angelis et hominibus. — Serm. XCIII, *de Dedic.*, 6. — Patr. lat., t. CLXXI, col. 775.

réalité elles ne lui sont pas étrangères. — Quand le Prêtre célèbre, il honore DIEU. — Tout l'honneur que DIEU reçoit en ce monde, lui vient, et ne peut lui venir que de son Fils, le Verbe incarné, Victime devant sa Majesté adorable, JÉSUS, Hostie sur l'autel du Sacrifice et au saint Tabernacle : voilà véritablement, ici-bas, toute la gloire de DIEU le Père. Mais cet état d'Hostie, de qui JÉSUS le reçoit-il ? L'être sacramentel, dont il a absolument besoin (ayant voulu qu'il en fût ainsi) pour être Victime devant DIEU, dans son Église de la terre, cet être, de qui le tient-il ? Il est certain qu'il le tient uniquement de la volonté des Prêtres. Si, par une hypothèse impossible, tous les Prêtres s'entendaient pour ne plus consacrer, JÉSUS, à moins d'un miracle qui le ferait sortir du plan qu'il a lui-même établi, ne serait plus en état de Sacrifice sur la terre ; et, par conséquent, la gloire à laquelle la Trinité Sainte a droit, la seule qu'elle aime, la seule qu'elle cherche et qu'elle veut trouver en ce monde, cette gloire lui serait refusée. Mais il ne se peut pas que cette gloire lui fasse défaut. Le Tout-Puissant veut l'avoir : or, parce qu'il ne peut réellement l'avoir (toujours conformément aux desseins libres mais stables de son adorable Sagesse) que par le concours du Prêtre, il est vrai de dire, en un certain sens, que DIEU lui-même est tourné vers le Prêtre, comme si le Prêtre (qu'on nous pardonne cette étrange manière de parler) était pour DIEU même un centre, le centre nécessaire, duquel procède et dérive cette gloire dont DIEU ne veut pas être privé. Car, c'est du Prêtre, de sa volonté, de ses dispositions, qu'il attend que son Fils, l'objet de ses complaisances, sa Victime de louange, d'adoration, de satisfaction, d'action de grâces, soit sur l'autel, et que de l'Oblation de ce Fils, de cette unique Hostie, s'élèvent vers

lui, vers sa Majesté, sa Sainteté, sa Miséricorde, son Amour, toute la religion, tout l'honneur, tous les hommages qu'il mérite... Oh ! que cette considération, si grande, si simple et si vraie à la fois, doit nous faire estimer notre Sacerdoce, et nous déterminer à ne jamais manquer de célébrer la sainte Messe chaque jour, et à la dire saintement !

2. « Le Prêtre réjouit les Anges. » Toute la joie des Anges est de contempler Notre-Seigneur Jésus [1]. Dès qu'ils le virent, à Bethléem, entre les mains de Marie, ils éclatèrent en cantiques d'allégresse. Son Sacerdoce et sa vie de Victime sont leur perpétuelle occupation. Aussi apparaissent-ils, dans le récit des Evangélistes, partout où le mystère de son état d'Hostie est plus sensible : à la crèche, au désert [2], à Gethsémani, à la Résurrection. Le saint Sacrifice de la Messe est, pour eux, tout un monde de merveilles ravissantes. La vue de l'Hostie fait leur béatitude. Or, c'est nous qui leur donnons tant de joie ; c'est notre ministère à l'autel qui est la cause de leurs ravissements. C'est pourquoi, il est naturel de penser qu'un grand nombre de ces Esprits bienheureux environnent les Prêtres constamment, afin qu'ils n'omettent pas d'offrir le saint Sacrifice. Leurs plus pressantes inspirations ont pour but de les déterminer à toujours faire, et à faire toujours saintement, cette Action ! Comme ils nous entourent avec amour ! Comme ils nous pressent ! Que de bien ils espèrent, ils attendent du Mystère dont nous sommes les seuls ministres ! O Merveille touchante ! que le Prêtre soit ainsi

[1] In quem desiderant Angeli prospicere. — I Petr. I. 12.

[2] S. Thomas nous a appris que les Anges qui le servent après la Tentation, sont les Ministres de son Sacerdoce. (Voir Liv. I, chap. v.)

comme un centre, vers lequel sont sans cesse tournées ces Intelligences bienheureuses ? Et, par ce nom, nous n'entendons pas seulement les Anges gardiens, qui sont sur la terre, qui semblent appartenir à notre humble Église militante, mais tous ceux qui composent la glorieuse Hiérarchie des cieux : les Anges, les Archanges, les Principautés, les Puissances, les Vertus, les Dominations, les Trônes, les Chérubins et les Séraphins [1]. Quand nous montons à l'autel, ils se pressent encore plus autour de nous, comme étant dans une attente plus vive de la joie qu'ils vont éprouver. Quand le Sacrifice commence, leurs désirs, leurs ardeurs redoublent ; et ce qu'est leur tressaillement, ce que sont leurs transports, leurs amoureuses extases, au moment où le Mystère s'accomplit, c'est ce qu'aucune langue ne saurait exprimer [2]. Recueillons cependant quelques-unes des paroles des Saints ; elles soulèvent quelque peu le voile du Mystère.

[1] [illegible] Seraphim [illegible] cum Seraphim [illegible], cum illis alas extendis, cum illis regium thronum circumcursas. Quid mirum si cum Seraphim [illegible] Seraphim non audent contingere [illegible] Deus [illegible] — Nec est ausus Seraphim manu contingere, sed forcipe ; tu [illegible] manu accipis. — S. Joann. Chrysost. Homil. in Seraph., n. 3. — Patr. græc., t. LVI, col. [illegible] — Et Sacerdotium quod ipsi quoque Angeli [illegible] — S. Greg. Nazianz. Oratio XVII ad cives Nazianz. [illegible] n. 12. — Patr. græc., t. XXXV, col. [illegible] — Cfr. Ejusdem Orat. II [illegible] n. 73. — Patr. græc., t. XXXV, col. [illegible]

[2] Il y a, du reste, les plus intimes relations entre la hiérarchie angélique et la hiérarchie sacerdotale. Nous savons que c'est la doctrine de S. Denys, dans ses deux admirables livres : de Cælesti hierarchia et de Ecclesiastica hierarchia (l'un et l'autre au t. III de la Patrol. grecque). — Gélase de Cyzique, qui a écrit l'histoire du 1er Concile œcuménique de Nicée, dit cette parole digne d'être recueillie : « Clerici sacri ordinis [illegible] typi [illegible] Episcopus enim debet [illegible] Presbyter [illegible] Seraphinum, Diaconus autem Cherubinorum [illegible] » — Gelas. Cyzicen. Historia Concilii Nicæni, II, 30. — Patr. græc., t. LXXXV, col. 1315.

« A cet instant, dit saint Jean Chrysostôme, les Anges sont autour du Prêtre, tous les chœurs des célestes Principautés chantent des cantiques ; et tout le lieu qui avoisine l'autel est rempli de ces Intelligences bienheureuses, qui rendent hommage à Celui qui est immolé. Il suffit, pour n'en point douter, de penser à la grandeur du Mystère qui s'accomplit. » Le saint Docteur ajoute : « Une personne m'a rapporté qu'un vieillard vénérable, favorisé de plusieurs révélations, lui avait affirmé avoir joui de ce spectacle, dans une vision dont DIEU daigna l'honorer. Il disait qu'il avait vu tout à coup, au moment du Sacrifice, une multitude d'Anges revêtus de vêtements blancs, entourant l'autel, la tête inclinée, comme on voit des soldats, en présence du roi. Or, je crois volontiers à la vérité de ce récit [1]. »

Saint Grégoire-le-Grand dit aussi : « Au moment de l'Immolation, les cieux s'ouvrent, et, dans ce Mystère de JÉSUS-CHRIST, les chœurs des Anges sont présents, et le ciel est uni à la terre, et les choses visibles et les invisibles sont toutes réunies dans la plus parfaite unité [2]. »

Nous apprenons, par la sainte Liturgie elle-même, qu'un Ange, l'Ange qui préside aux prières des Saints, porte l'Oblation qui se fait sur l'autel de la terre, jusque sur l'autel sublime qui, dans le ciel, est devant la Majesté même de DIEU [3].

[1] Per id tempus et Angeli Sacerdoti adstant, et cœlestium Potestatum universus ordo clamores excitat, et locus altari vicinus in illius honorem qui immolatur, Angelorum choris plenus est... etc. etc. — *De Sacerdotio*, lib. VI, cap. IV. — Patr. græc., t. XLVIII, col. 681.

[2] In ipsâ immolationis horâ, ad Sacerdotis vocem cœli aperiuntur : in illo Jesu Christi Mysterio, Angelorum chori adsunt, summis ima sociantur, terrena cœlestibus junguntur, unumque ex visibilibus et invisibilibus fit. — *Dialogor.* lib. IV, cap. LVIII. — Patr. lat., t. LXXVII, col. 428.

[3] Jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui, etc. — *Can. Missæ*. — V. le chap. XXIII du liv. 1er.

Tout cela est très touchant. Il est vraiment admirable ce spectacle des Anges de DIEU, assistant à notre Sacrifice et nous environnant de tant d'honneur. O saints Anges! ô glorieux Esprits! si humbles et si ardents d'amour! Que sommes-nous donc, pour que vous soyez si empressés autour de nous, créatures pécheresses? Ah! c'est qu'en vérité, nous avons le pouvoir de changer le pain et le vin au corps et au sang de JÉSUS-CHRIST. Ce DIEU, Victime du Ciel et de la terre, est là entre nos mains par la vertu de notre Sacerdoce; et ce DIEU est votre Tout!... Quand sera-ce donc, que nos yeux s'ouvriront, et que nous comprendrons, comme vous, le Miracle ineffable de l'amour de notre DIEU, et que nous serons, comme vous, tout consumés du feu du saint amour?...

3. — Quand le Prêtre célèbre, il édifie l'Église. — L'édification dont il s'agit ici, est cette grande et sainte œuvre, dont parle plusieurs fois saint Paul, en ses épîtres. L'Église est un Temple saint [1]. Son fondement, sa pierre angulaire, c'est JÉSUS-CHRIST [2]; son accroissement, c'est JÉSUS-CHRIST [3]; son couronnement, sa consommation, telle qu'elle est possible ici-bas, c'est JÉSUS-CHRIST, c'est-à-dire la grâce de JÉSUS-CHRIST, la vertu de JÉSUS-CHRIST, la vie de JÉSUS-CHRIST. Nous disons en peu de mots un grand Mystère. L'Église est le Temple saint de DIEU, chaque âme aussi; et la grande sollicitude de l'Église est que chacun de ses enfants soit « une demeure de DIEU, où l'Esprit-Saint se complaise [4]. » La construction spiri-

[1] I Corinth. III, 16-17. — VI, 19. — II Corinth. VI, 16. — etc.

[2] In quo omnis aedificatio constructa crescit in Templum sanctum in Domino. — Ephes. II, 21.

[3] Ad consummationem sanctorum, in opus ministerii, in aedificationem Corporis Christi. — Eph. IV, 12.

[4] In quo et vos coaedificamini in habitaculum Dei in Spiritu. — Eph. II, 22.

tuelle commence avec le Baptême. C'est la première vie de Jésus-Christ dans l'âme. L'édifice monte, il s'accroît, il se fortifie, quand l'âme de l'enfant peut se nourrir du pain de vie, du pain des forts, « du froment des élus, du vin qui fait germer les vierges [1]. » Si l'édifice sous les coups de la tentation chancelle, et si même il tombait en ruine, il est toujours réparable, il se relève, il s'affermit, et, finalement, il reçoit une stabilité qui annonce ce qu'il sera éternellement. C'est l'âme du pécheur qui, tombée, se relève et demeure constante : c'est l'âme du juste toujours plus vivante de la vie du Christ... Or, vers qui se tourne l'Épouse bien-aimée du Christ, pour que « l'édification » qu'elle espère, se fasse en son sein, en chacun de ceux qu'elle porte ? Vers le Prêtre et le Prêtre seul : car c'est par lui que « le Christ donne la vie aux âmes dans l'Église [2] » ; et c'est lui qui distribue le pain qui donne l'éternelle vie [3].

Ainsi le Prêtre, à l'autel, « édifie l'Église militante. » Montons plus haut. C'est aussi le Prêtre qui édifie l'Église triomphante, ou, pour parler plus exactement, qui achève de l'édifier. Ici-bas, tout ne subsiste qu'à cause de cette Église de l'éternité. Quand la construction, qui s'y fait sans interruption, sera terminée, le monde finira, parce qu'il n'aura plus ce qui est sa raison d'être. Or, parce que cet achèvement, cette perfection finale de l'édifice éternel est la grande et suprême et définitive gloire de Jésus-Christ, cette Église, son Épouse, cette Jérusalem d'en haut, cette Cité bienheureuse est dans l'attente de cet achèvement. A mesure qu'un enfant de Dieu quitte,

[1] Zachar. ix, 17.

[2] Generat Christus in Ecclesiâ per suos Sacerdotes. — S. Pacian, Episc. Barcinonens. *Sermo de Baptismo ad catechum.* — Patr. lat. t. XIII, col. [illegible]

[3] Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam. — Joann. vi, 55.

parfaitement pur, l'assemblée de l'Église de la terre, ou bien celle du Purgatoire, pour monter à elle, sa joie est grande, parce que cet élu est une pierre nouvelle, « une pierre vivante [1] », ajoutée au glorieux Édifice de DIEU.

L'Église triomphante attend son édification. Or, de qui l'attend-elle ? Vers qui son cœur, son regard, ses désirs sont-ils tournés, pour que ce bien qui semble lui faire défaut, lui soit donné ? Elle est tournée vers le Prêtre, parce que c'est lui qui doit, par vocation et par mission, préparer « les pierres choisies de l'édifice [2] » ; c'est lui qui les fait s'élever au ciel, soit qu'il les prenne sur cette terre, soit qu'il les tire, par la vertu du Sacrifice, des flammes du Purgatoire. C'est pourquoi, tout le ciel est préoccupé de ce que nous faisons ici-bas, tout le ciel est en supplication auprès de la Très Sainte Trinité, pour que nous accomplissions avec fidélité et ferveur notre saint ministère. Si nous pouvions être témoins de cette sollicitude et de ces prières des Élus, de leurs vœux, de leur attente, de tant de sentiments enflammés par la divine charité, qui convergent, pour ainsi dire, vers chacun de nous, nous serions accablés et comme anéantis, à la vue de l'honneur qui nous est fait. Tous les Saints semblent nous dire : « Vous êtes notre espoir. Il nous a été dit d'attendre, et que le nombre de nos frères serait bientôt complet [3]. Mais il nous tarde de le voir achevé, ce nombre prédestiné : et c'est en vous que nous espérons, pour que notre joie soit entière. »

4. — Le Prêtre qui célèbre, porte secours aux vivants. » Tous les vivants : pauvres, infirmes, affligés, ignorants,

[1] Ipsi tanquam lapides vivi. — I Petr. II, 5.
[2] Ibid., 6.
[3] Et dictum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum donec compleantur conservi eorum et fratres eorum. — Apoc. VI, 11.

riches, savants, heureux du monde, tous ont besoin de faire réussir la plus importante et vraiment l'unique affaire de la vie présente. Or, c'est le Prêtre à l'autel qui est leur grand auxiliaire, puisque toutes les fois qu'il en monte les degrés, « l'œuvre de notre salut s'accomplit. *Quotiès hujus Hostiæ commemoratio celebratur, opus nostræ Redemptionis exercetur*[1]. Saint Jean Chrysostôme a dit : « Le Prêtre est alors debout entre DIEU et les hommes, portant à DIEU les prières des hommes et transmettant aux hommes les bienfaits de DIEU[2]. » L'Esprit Saint parle de ce Mystère de grâce et d'amour, de la part de DIEU en faveur des hommes, quand il dit ces paroles si glorieuses pour nous : « Je verserai une plénitude de bénédictions dans l'âme des Prêtres ; et ils en seront dans de saints transports ; et mon peuple, recevant de cette plénitude, sera comblé de mes biens[3]. »

5. « Il procure le repos aux morts. » C'est un autre touchant Mystère. Nous avons vu précédemment que le Prêtre est constamment tourné vers les saintes âmes du Purgatoire. Il sent qu'il leur appartient : aussi veut il leur porter sans cesse d'efficaces secours. En même temps, il s'unit à elles, à leur religion, à tous les hommages qu'elles rendent à DIEU ; et ces âmes bénies deviennent alors comme son supplément. Mais, s'il se porte ainsi vers

[1] *Secret.* Domin. IX post Pentecost.

[2] Medius stat Sacerdos inter Deum et humanam naturam : illinc venientia beneficia ad nos deferens, et nostras petitiones illuc perferens. — *Homil.* V, n. 1, *in illud* : Vidi Dominum. — Patr. græc., t. LVI, col. 131.

[3] Inebriabo animam Sacerdotum pinguedine : et populus meus bonis meis adimplebitur. — Jerem. XXXI, 14. — Adest Sacerdos non ignem gestans, sed Spiritum Sanctum : is preces diuturnas fundit, non quo flamma cœlestis delapsa sacra apposita absumat, sed ut gratia in Sacrificium influens, per illud ipsum, omnium animos inflammet et puriores reddat argento igne excocto. — S. Joann. Chrysost. *De Sacerdotio* lib. III, n. 4. — Patr. græc. t. XLVIII, col. 642

elles, ces âmes affligées se tournent aussi vers lui. Car le Sacrifice qu'il offre est leur meilleure et plus sûre espérance. Que ne perdent-elles pas, s'il n'est pas offert ! Quel immense rafraîchissement leur en revient, au milieu des flammes dévorantes, si le Sang adorable coule sur l'autel! Aussi est-ce avec d'inexprimables désirs, qu'elles attendent l'heure de la divine Immolation. C'est pourquoi, le Prêtre qui doit la faire, et qui seul peut la faire, est l'objet de leur plus tendre amour, et, quand le soulagement si vivement attendu leur est donné, l'objet de leur plus humble et plus vive reconnaissance. A leurs yeux, aucun bienfaiteur ne peut lui être comparé. Elles sont prisonnières, et il les visite par des consolations ineffables ; elles sont chargées de chaînes, et il soulève avec compassion ces chaînes pesantes, souvent même il les brise ; elles sont dans la disgrâce, et il leur donne les arrhes les plus touchantes du pardon qui leur est assuré ; elles soupirent sans cesse vers la Patrie céleste, et il semble leur en faire entrevoir les béatifiques clartés ! Le sang qu'il vient de consacrer, sur l'autel de l'Église militante, leur est une assurance de ce que l'Agneau, l'Époux immortel, daignera tôt ou tard faire pour elles, de la bénédiction éternelle qu'il tarde à son Cœur de leur donner, dans son beau ciel.

Oh ! que notre Sacrifice est donc aimé des saintes âmes qui expient dans le Purgatoire ! Mais, parce que la ferveur du Prêtre, qui offre le divin Sacrifice, a aussi son efficacité particulière et puissante, pour leur soulagement et leur délivrance, elles prient avec de saintes ardeurs pour qu'il soit saint. Que de soupirs, que de larmes elles voudraient offrir à Notre-Seigneur pour ce bienfaiteur tant aimé ! Et, en cela, c'est autant leur reconnaissance qu'elles expriment envers le Prêtre, que le désir qui les

consume de voir la face de DIEU au plus tôt. Elles prient pour nous ; et il faut croire que l'Époux miséricordieux qui, dans son adorable Justice, ne peut présentement rien accorder de ce qu'elles demanderaient pour elles-mêmes, se plaît, pour leur consolation, à leur accorder ce qu'elles sollicitent pour nous [1].

Église universelle de JÉSUS, Église triomphant au Ciel, expiant au Purgatoire, militant sur la terre, voilà donc que le Prêtre est véritablement son centre. Par lui-même il n'est rien ; il est malheureusement capable d'offenser DIEU (et rien n'est douloureux comme cette pensée) ; mais à cause du caractère qu'il a reçu et de l'Hostie qu'il porte dans ses mains, il est une bénédiction universelle. Saint Laurent Justinien l'a dit en des termes si remarquables, qu'il nous faut les citer ici :

« *Sacrâ Missæ Actione, nulla major, nulla utilior... quæ Deo honorem, Angelis contubernium, exulibus cælum, Religioni cultum... gentibus fidem, lætitiam mundo, credentibus gaudium, virtuti robur, hominibus pacem, præstat... Offertur æterno Patri assumpta humanitas, ut, interventione ipsius, delinquentibus veniam, lapsis manum et justificatis præbeat vitam. In cujus Oblationis horâ, quantum fas est credere, aperiuntur cæli, mirantur Angeli, Sancti laudant, exultant justi, captivi visitantur, compediti solvuntur, infernus luget, sanctaque in Spiritu lætatur Ecclesia* [2]. » Voilà ce qu'opère chaque jour le Prêtre, au saint autel.

Que de gloire ! Que de magnificence ! Pauvre Prêtre ! que tu es grand ! Ce n'est vraiment que de DIEU qu'on peut dire qu'il est le centre du monde... Cette parole est vraie de toi ! O merveille d'un insondable mystère !...

[1] Il n'y a pas de doute que les âmes du Purgatoire prient pour nous. C'est le sentiment de Bellarmin, de Lessius, de Suarez, etc.

[2] *Sermo de Eucharistia*, n. 27.

Mais que l'humble Prêtre, environné de tant d'honneur, élevé à une aussi sublime gloire, objet, comme s'il était DIEU, des regards et de l'amour de l'univers, n'oublie pas que la place qu'il occupe, parmi les œuvres de DIEU, l'oblige à la plus grande sainteté, et parce que la sainteté c'est la vie d'union la plus intime avec JÉSUS-Hostie, à cette vie d'union, à cette intimité de dispositions avec l'adorable Victime; en un mot, qu'il sache bien qu'il est Prêtre avec JÉSUS-CHRIST, pour être Hostie avec JÉSUS-CHRIST[1]. Quel spectacle étrange et désolant à voir, il présenterait à tout le Ciel, au Purgatoire et aux Anges gardiens de la terre, si, consacrant l'Hostie, portant l'Hostie, offrant l'Hostie, se nourrissant de l'Hostie, il n'était pas digne de l'Hostie, uni à l'Hostie, ne faisant qu'un avec l'Hostie, Hostie lui même! Quelle immense tristesse couvrirait les âmes des Élus et tous les Esprits angéliques, à cette vue mille fois intolérable et douloureuse! Comment! les Saints de la Patrie, les âmes qui souffrent au Purgatoire, l'Église qui combat sur la terre, tous aspirent à devenir plus absolument unis au Sacrifice et à se perdre en l'unité de la Victime, qui y est offerte et immolée; et celui qui immole, qui est comme l'auteur même du Sacrifice, qui ne fait réellement et essentiellement qu'un avec le Prêtre Souverain qui s'immole, ne serait pas une même Oblation, une même Immolation, une même Hostie avec lui!...

Oh! nous voulons qu'il en soit ainsi! Nous sommes Prêtres, et nous voulons être Victimes. Ce sont les deux caractères indivisibles que nous voulons porter devant DIEU, dans sa sainte Église. Ah! certes, c'est l'universelle mort à tout ce qui est de la nature et de la chair; mais

[1] Sit pii honor sublimis, dit S. Ambroise, et vita conformis. — *De dignitate Sacerdot.* Cap. III. — Patr. lat., t. XVII, col. 570.

c'est l'universelle vie, la vie plénière de Jésus-Christ en nous, et, à vrai dire, « toute la plénitude de Dieu qui se répand en nous [1]. » Qu'il en soit ainsi pour tous vos Prêtres, ô éternel Amour ! ô ineffable Miséricorde ! ô Sagesse infaillible ! ô Dieu ! ô Verbe ! ô Christ ! Que tous soient comme Vous... et tout est dit ! « Sanctifiés et immolés dans la vérité, comme vous êtes pour eux sanctifié et immolé dans la vérité. »

Nous passons maintenant à l'étude des vertus qui sont spécialement celles du Prêtre, dans sa vie d'Hostie.

[1] Ut impleamini in omnem plenitudinem Dei. — Eph. III, 19.

CHAPITRE IX

LES VERTUS SACERDOTALES DE L'ÉTAT D'HOSTIE — LA RELIGION

Le Prêtre est, par vocation, par grâce, par état, le parfait Religieux de DIEU. Comme il est Prêtre, dans toute sa personne et tout son être, il est Religieux, dans toute sa personne et tout son être. C'est la fin de son élection éternelle, de sa séparation de tout ce qui est profane, de la consécration admirable dont il a été l'objet, et de l'union incomparable qui a été accomplie, entre JÉSUS et lui, par l'ordination sacerdotale d'abord, et ensuite par la célébration de la sainte Messe. JÉSUS est la Religion objective et substantielle du Père, étant sa très unique et très parfaite Hostie. Le Prêtre est, en vertu de son Sacerdoce et de l'union ineffablement sainte et parfaite, qu'il a contractée à jamais avec JÉSUS-Hostie, véritablement, lui aussi, à sa manière, la Religion du Père, étant en JÉSUS, par JÉSUS, avec JÉSUS, son humble et constante et perpétuelle Hostie. C'est le sens de ces paroles de saint Paul : « Tout Pontife, pris d'entre les hommes, est établi, pour les hommes, pour faire et accomplir ce qui se rapporte à DIEU [1]. » Le Prêtre est à DIEU, à son culte, à sa

[1] Hebr. v, 1.

louange, à sa gloire, à tout ce qu'exigent de la créature, sa Majesté, sa Sainteté, sa Bonté, son Etre infini : il est voué, dédié et fixé en cette condition éminente, d'une manière si intime, si absolue, si stable et si permanente, que rien de semblable n'existe dans le reste de la Création, même angélique. Qui dit Prêtre, dit « l'homme de DIEU, en perfection et excellence [1] » ; l'homme de sa gloire, « créé, formé, et fait, tout ce qu'il est, pour cette divine gloire [2] » ; l'homme de ses desseins, de ses intérêts, de sa cause, de tout ce que DIEU est, de tout ce qu'il veut, de tout ce qui répond à ses droits, à ses vues de Créateur, de Providence, de Rédempteur, de Sanctificateur, de Rémunérateur des âmes. Le Prêtre dit à toute créature qui s'étonnerait de tant d'honneur, d'un choix si spécial, d'une vocation si admirable : « Ne saviez-vous pas qu'il me faut être à ce qui est de mon Père [3] ? » Ce sont les paroles de JÉSUS-CHRIST, Souverain Prêtre. Son Prêtre se les approprie de plein droit : car, pour tout exprimer en un mot, qui dit Prêtre, dit JÉSUS-CHRIST.

Le vénérable M. Olier a écrit sur ce sujet une belle page, que nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ici :

« Notre grande obligation est de continuer la vie de JÉSUS-CHRIST Prêtre, rendant à son Père les devoirs de tous les hommes. Pendant sa vie, lui seul suffisait pour lui rendre tous ces honneurs. C'est pourquoi, il ne voulut point élever ses Apôtres au Sacerdoce, jusqu'à la veille de sa mort. Mais, comme il souhaitait que cette vie religieuse fût continuée visiblement sur la terre jusqu'à la

[1] Tu autem, o homo Dei. — I Tim. VI, 11. — Ut perfectus sit homo Dei. — II Tim. III, 17.

[2] Omnem, qui invocat nomen meum, in gloriam meam creavi eum, formavi eum, et feci eum. — Isaiæ XLIII, 7.

[3] Luc. II, 49.

fin des siècles, de même qu'il la veut continuer à jamais dans le ciel, il les fit Prêtres avant que de mourir, et trouva le moyen de vivre ensuite dans tous les Prêtres de l'Église, afin qu'étant tous associés à sa Religion sur la terre, comme tous les justes le sont dans le ciel, ils pussent, en lui, glorifier DIEU parfaitement, le louer incessamment, et lui rendre sans interruption les honneurs et les louanges qui lui sont dus.

« C'est donc cette Religion parfaite et admirable de JÉSUS-CHRIST envers DIEU, dans laquelle le Prêtre doit entrer. C'est ce vaste abîme et cet immense océan d'amour, d'adoration, de louange et de respect, où nous devons nous perdre. Notre cœur doit être vaste et étendu comme celui de JÉSUS-CHRIST. Nous devons, avec lui, rendre à DIEU nos devoirs pour tout ce qu'il est en lui-même, et non pas rétrécir et borner notre louange et notre occupation à un seul attribut et à une seule perfection divine, comme le font les Anges. En qualité de Prêtres, nous devons entrer dans toute la Religion de JÉSUS-CHRIST envers son Père, et nous répandre en son intérieur, pour adorer DIEU, avec lui, en tout ce qu'il est, comme il le fait lui-même, afin de ne rien laisser d'adorable en lui que nous n'adorions parfaitement : car c'est pour cela qu'il nous fait Prêtres... La Religion de JÉSUS-CHRIST envers DIEU est donc proprement ce qui doit être l'attrait du Prêtre. C'est ce qu'il doit aimer et chérir par-dessus tout, ce qui doit faire sa grande application et son principal exercice. Être dans les pratiques de la Religion, et la dilater dans le monde pour la répandre dans tous les cœurs, et pour remplir toute la terre de la gloire de DIEU et de ses louanges : c'est tout l'emploi du véritable Prêtre, c'est son esprit, c'est sa grâce, c'est sa vocation[1]. »

[1] *Traité des Saints Ordres*, IIIe partie, chap. VI. — Il y a aussi une

Le Prêtre est donc par excellence, en vertu d'un titre sans pareil, dans l'Eglise, le Religieux de DIEU [1]. Les Chrétiens privilégiés, qui portent ce nom magnifique, l'ont reçu par une sorte de communication de la grâce sacerdotale ; ils sont religieux d'une manière secondaire, comme des associés de l'Ordre ecclésiastique. Aussi n'est-ce pas en vertu d'une élection divine, ni par la grâce d'un sacrement, qu'ils sont faits religieux de DIEU. Leur bonne volonté est le principal agent de la condition si honorable qu'ils occupent [2] ; et leur Profession, que l'acceptation et la bénédiction de l'Eglise rendent si solennelle, n'imprime aucun caractère ineffaçable. Elle est, dans l'ordre surnaturel établi de DIEU, une gloire d'une grande magnificence ; mais le Sacerdoce en est la source ; elle ne possède que ce que le Sacerdoce lui communique. La grande et authentique vie religieuse est celle du Prêtre [3]. Il la possède en plénitude, il en fait les actes comme lui étant naturellement, régulièrement, foncièrement propres. C'est là son ministère, sa mission, son état et vraiment son être [4]. Le Prêtre est Religieux, comme tout

très belle lettre du vénérable Auteur, sur la Religion du Prêtre. C'est la XLVIIIe.

[1] Sic appellatur Levita : Ipse meus, vel ipse pro me. Magnum ergo munus ejus, ut de eo Dominus dicat : Ipse meus. — S. Ambros. *De Officiis Ministr.* lib. I, cap. L, n. 245. — Patr. lat., t. XVI, col. 96. — Clericus interpretatur primo vocabulum suum, et, nominis definitione prolata, nitatur esse quod dicitur. Si enim Κλῆρος græce, *sors* latine appellatur : propterea vocantur clerici, vel quia de sorte sunt Domini, vel quia ipse Dominus sors, id est, pars Clericorum est. Qui autem vel ipse pars Domini est, vel Dominum partem habet, talem se exhibere debet, ut et ipse possideat Dominum, et possideatur à Domino. — S. Hieron. *Epist.* LII (alias 2) ad Nepotian. — Patr. lat., t. XXII, col. 531.

[2] *Si vis* perfectus esse, vade, vende quæ habes, etc. — Matth. XIX, 21.

[3] Penès illos (Sacerdotes) est religionis summa. — S. Hormisdas, papa. *Epistol.* XXV. — Patr. lat., t. LXIII, col. 424.

[4] Cui Deus portio est, nihil debet curare nisi Deum... Quod enim ad alia officia confertur, hoc religionis cultui, atque huic nostro officio decerpitur. — S. Ambros. *De fugâ sæculi*, cap. II, n. 7. — Patr. lat., t. XIV, col. 572.

homme est homme. C'est pourquoi sa Religion est incessante, et universelle. Il est à chaque instant, et comme par tous les mouvements de sa vie, la Religion de DIEU, et il l'est à jamais, jusqu'à son dernier soupir, et jusque dans le ciel ; car son Sacerdoce est éternel. Le Seigneur avait dit des Lévites : « *Erunt Sacerdotes mihi religione perpetua*[1]. » Combien plus vraie, et plus étendue, est cette parole, appliquée aux Prêtres de la Loi nouvelle !

Entrons maintenant dans quelques détails touchant la pratique de cette admirable Religion du Prêtre. Il y a la Religion intérieure, et il y a l'extérieure. Parlons d'abord de la première.

La Religion intérieure, c'est une application, humble mais amoureuse, simple mais élevée, pleine de lumière et animée de saintes ardeurs, à DIEU et à tout son Être, à tout ce qu'il est en lui même, à sa vie, aux œuvres de sa Puissance, à tout ce qu'il a mis, dans tout le monde visible et invisible, de traces, d'empreintes de ses divines Perfections.

C'est la vue fréquente, habituelle même, de tant d'Excellence, de Grandeur, de Majesté, de Sagesse, de Vérité, de Sainteté.

C'est l'adoration profonde, anéantie et cependant heureuse, joyeuse de tout ce qu'il y a, en notre DIEU, d'ineffable Infinité, de Plénitude absolue, d'essentielle Autorité, Puissance, Souveraineté, Liberté, Félicité, Béatitude.

C'est la louange s'élevant de tout notre être vers cette Perfection substantielle, nécessaire, éternelle, vivante, qui est tout l'Être de DIEU, de DIEU Père, de DIEU Fils, de DIEU Saint Esprit ; qui est l'Innascibilité du Père, la Génération du Fils, la Procession du Saint Esprit ; Perfection qui est l'Unité et la Trinité des Personnes divines.

[1] Exod. XXIX. 9.

leur vie intérieure et leur vertu créatrice opérant au dehors ; qui est aussi leur essentiel domaine sur toute chose, leur adorable conduite s'exerçant sans cesse et en tout lieu par des décrets toujours saints, par des jugements toujours équitables et irréformables, par des œuvres toujours parfaites [1].

La Religion, c'est l'applaudissement de l'âme à tout ce que DIEU est, à tout ce qu'il veut, à tout ce qu'il opère. C'est la forte, grande, éclatante, toute pleine d'amour, et constante affirmation, que, dans ses voies, tout est ordre, tout est sagesse, justice, bonté, vérité, sainteté.

C'est encore la contemplation de cette source adorable d'amour, qui est « le Père des lumières, duquel descend tout don parfait et toute grâce excellente [2] » ; qui nous a « créés, régénérés, bénis, gratifiés, glorifiés en JÉSUS-CHRIST [3] » ; qui nous a comblés « en Lui de toute sorte de bénédictions célestes [4] » dans le temps ; qui nous prépare et nous promet, par Lui, la béatitude à venir, qui est la vision et la possession de sa gloire : contemplation qui est le principe de la plus émue, de la plus profonde reconnaissance, d'une perpétuelle et toujours croissante action de grâces.

La Religion, c'est aussi l'humiliation de notre âme devant notre DIEU si bon et pourtant si peu aimé de nous ; c'est l'affliction, c'est le repentir, c'est la contrition du cœur; et c'est l'oblation, la remise, l'abandon humble et simple, mais courageux, prêt à tout sacrifice, fait à DIEU, à sa justice, aux droits de son Amour blessé.

[1] Dei perfecta sunt opera, et omnes viæ ejus judicia : Deus fidelis et absque ulla iniquitate, justus et rectus. — Deuteron. XXXII, 4.

[2] Omne datum optimum, et omne donum perfectum, desursum est ; descendens à Patre luminum. — Jacob. I, 17.

[3] Creati in Christo Jesu. — Eph. II, 10 ; — et passim in *Epist.*

[4] Eph. I, 3.

La Religion, c'est la supplication qui se reconnaît indigne, mais qui espère, filiale, persévérante, de toujours recevoir et les dons de la Providence et les effusions de la Grâce.

C'est la soumission intime, absolue de tout notre être aux desseins de DIEU, à ses plans tracés d'avance (car il n'est rien d'imprévu dans les œuvres de DIEU), à ses volontés, à son bon plaisir, à tous ses droits, à toutes ses adorables exigences ; c'est le don universel de tout ce que nous sommes, l'immolation, le Sacrifice parfait de notre volonté, de nos prétentions, de nos désirs, de nos vues, de nos intérêts, absolument de tout ce qui est de nous, en nous, et qui, de près ou de loin, se rapporte à nous.

C'est, par cette disposition, la proclamation intime, complète, absolue de notre essentielle dépendance et servitude à l'égard de notre Créateur et de notre souverain Seigneur. Et, pour que rien ne manque, autant qu'il est en nous, à ce que méritent la Grandeur, la Majesté, l'Excellence infinie de notre DIEU, la Religion est encore « cette préparation de l'âme », que recommande le Saint Esprit [1], « avant toute prière », avant la sainte Messe, par conséquent, avant la récitation du Bréviaire, l'administration d'un sacrement, l'oraison, l'entrée même à l'Église, toute œuvre de piété, un simple signe de croix : préparation qui est recueillement intérieur, mortification des sens extérieurs, esprit de foi et d'amour, reconnaissance pour l'honneur qui nous est fait, joie d'enfant à l'approche de notre Père.

En un mot, par toute sorte d'actes qui répondent à ce que DIEU est, à ce qu'il opère, à ce qu'il veut, à ce qu'il promet, à ce qu'il donne, la Religion intérieure c'est, en

[1] Ante orationem praepara animam tuam ; et noli esse quasi homo qui tentat Deum. — Eccli. XVIII, 23.

vérité, selon la signification même de ce terme, l'union à DIEU[1], l'union habituelle, persévérante, à DIEU, en lui-même, en son Etre, en sa vie une et trine, à DIEU Créateur, Sauveur, maintenant et à jamais notre Vie unique, dans l'ordre de la nature, comme dans celui de la grâce et de la gloire.

Eh bien ! le Prêtre, plus que toute créature, dans l'Eglise, a, par un droit foncièrement inamissible et par un devoir essentiel, le bonheur de vivre de cette union. Qu'on le considère dans la gloire de son Sacerdoce ou dans l'humilité de son état d'Hostie, il fait sans cesse ce qu'il recommande aux fidèles : « Son cœur est en haut : il tient son cœur appliqué, uni au Seigneur[2]. » Les saints Pères ont dit « que la contemplation de DIEU et des choses divines est tellement la fin de son Sacerdoce, que c'est en vain qu'il porte le nom de Prêtre, s'il n'est pas tout entier occupé de DIEU[3]. » Ils disent encore « que pour d'autres, cette application du cœur habituelle et parfaite peut n'être que de conseil ; mais que pour lui, elle est un vrai précepte. Il est Prêtre et Victime : c'est un Sacrifice, c'est un Holocauste en sa perfection, qu'il doit offrir dans l'intime de son cœur[4]. » Sans doute, toute créature raisonnable se doit offrir à DIEU comme Principe de sa création et Fin de sa béatitude, ce sont les expres-

[1] Religat nos Religio uni omnipotenti Deo. — S. August. *De vera Religione*, propè fin. — Cité par S. Thomas II. II, q. LXXXI, a. 1, c.

[2] Sursum corda ! — Habemus ad Dominum. — *Præf. Miss.*

[3] Contemplatio finis est Sacerdotis, si non falso hoc sibi nomen usurpat. — Synesius, Episcop. Ptolemaid. *Epistol. adversus Andronic.* LVII. — Patr. græc., t. LXVI, col. 1395.

[4] Holocaustum id est veri amoris Sacrificium sanctum in quo fidelis anima vacat ad contemplationem Domini, cum in cæteris hominibus quæratur per consilium, tunc vero a Sacerdotibus exigitur per præceptum. — Rupert. *In Levitic.* lib. I, cap. XXVII et XXVIII. — Patr. lat., t. CLXVII, col. 772-774.

sions mêmes de saint Thomas [1] : mais « c'est le Prêtre, dit un ancien Père de l'Église grecque, qui est perpétuellement et pour toujours un holocauste de très parfaite Religion [2]. » Toujours Prêtre et toujours Victime, il ne cesse d'être à l'autel, et sur l'autel même, pour toutes les saintes œuvres de la Religion, que requiert un si saint lieu, une si religieuse condition. Tous les textes de l'Écriture qui expriment ce qui est dû à DIEU d'hommage, de gloire, de reconnaissance, d'amour, sont applicables au Prêtre. Il peut dire : *Providebam Dominum in conspectu meo semper* [3]. *Repleatur os meum laude, ut cantem gloriam tuam, tota die magnitudinem tuam* [4]. *Media nocte surgebam ad confitendum tibi* [5]. *Manè astabo tibi... Vesperè, et manè, et meridiè narrabo et annuntiabo : et exaudiet vocem meam* [6]. *Omnes viæ meæ in conspectu tuo* [7]. *Benedicam Dominum in omni tempore : semper laus ejus in ore meo* [8]. Nul n'accomplit comme lui la recommandation du divin Maître : *Oportet semper orare et non deficere* [9] ; et celle du disciple du Maître : *Per ipsum* Christum *offeramus hostiam laudis semper Deo* [10].

Son amour est le feu toujours ardent, dont il est parlé au Lévitique, et que les Prêtres de l'ancienne Loi de-

[1] Anima se offert Deo in Sacrificium, sicut principio suæ creationis et sicut fini suæ beatificationis. — II. II, q. LXXXV, art. 2, c.

[2] Sacerdos jugis et continuum debet esse perfectionis Holocaustum. — S. Hesychius Presbyt. Hierosolymit. sæculo V ; *In Levitic.*, lib. VI. — Ap. Cornel. a Lap. in *Levitic.* VI, 9.

[3] Ps. XV, 8.

[4] Ps. LXX, 8.

[5] Ps. CXVIII, 62.

[6] Ps. V, 5 — LIV, 18.

[7] Ps. CXVIII, 168.

[8] Ps. XXXIII, 2.

[9] Luc. XVIII, 1.

[10] Hebr. XIII, 15.

vaient, selon l'ordre de DIEU, entretenir avec tant de soin. C'est la remarque de saint Bonaventure [1].

Et le Prêtre n'est pas seulement l'homme de la parfaite Religion de DIEU ; il invite sans cesse toutes les créatures à s'offrir à DIEU en Hostie de louange. C'est lui qui dit, d'autorité, en vertu de sa mission et de son titre de Religieux parfait et de Religieux universel de la Trinité Sainte : *Venite, exultemus Domino ; jubilemus Deo salutari nostro... Venite, adoremus, et procidamus, et ploremus ante Dominum, qui fecit nos* [2]. Il presse toutes les âmes de glorifier DIEU, de l'adorer, de reconnaître sa Grandeur, par de profondes prostrations, de fléchir sa juste colère par les pleurs de la pénitence. Il dit encore : *Benedicite omnia opera Domini Domino* [3]. Nous connaissons la touchante énumération de Daniel. C'est nous, avec un droit incontestable comme celui du Prophète inspiré, qui faisons cette invitation à toute créature : *Laudate Dominum... reges terræ et omnes populi, principes et omnes judices terræ ; juvenes et virgines, senes cum junioribus* [4]. *Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum* [5]. « Voilà bien le cri de celui qui aime, dit saint Augustin ; que prétend celui qui aime ? *Magnificate Dominum mecum.* Je ne veux pas le glorifier seul ; je ne veux pas l'aimer seul ; je ne veux pas m'unir à lui et

[1] Officium divinum in Ecclesiâ Spiritus Sanctus ordinavit... ut nosmet ipsos sic assiduè ad devotionem excitemus, et ignem amoris Dei... continuè reaccendamus, sicut jussit Dominus Moysi dicens : Ignis est iste perpetuus, qui nunquam deficiet, quem nutriet Sacerdos in altari, subjiciens mane ligna (Levit. vi, 12). Ignis est devotionis fervor, qui semper in altare cordis debet ardere, quem Sacerdos devotus, semper subjiciendo ligna divinæ laudis, debet nutrire, ne aliquando extinguatur. — S. Bonav. *Opusc. de sex alis seraph.* cap. viii.

[2] Ps. xciv, 1, 6.

[3] Daniel iii, 57.

[4] Ps. cxlviii, 1, 11, 12. — cl.

[5] Ps. xxxiii, 4.

l'embrasser seul. Que toutes les âmes l'embrassent ! Que toutes en jouissent ! Crions tous : *Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum*[1]. » Tous crient, en effet : il doit y avoir dans l'Église une émulation de religion et d'amour pour notre DIEU ; mais la voix qui domine toutes les voix, mais celle qui leur donne le mouvement, et l'élan, et l'enthousiasme saint qui les transporte, c'est la voix du Prêtre, parce que c'est au cœur du Prêtre que doit se trouver, s'allumer, s'enflammer le plus brûlant amour[2]. Il est, suivant ces paroles vives, animées, du saint Évêque d'Hippone : *Tuba, psalterium, cithara, tympanum, chorus, chordæ, et organum, et cymbala jubilationis benesonantia. Vos estis hæc omnia*[3].

Sans doute, nous ne voulons dire que ce qui est possible, dans les conditions de la vie présente. Le Prêtre est la Louange perpétuelle de DIEU ; mais il est assujeti, comme toute créature, « à ce joug pesant qui est sur les fils d'Adam depuis la sortie du sein de leur mère jusqu'au jour de leur sépulture[4]. » L'infirmité, la souffrance, toutes les nécessités du temps de cet exil amoindrissent extraordinairement la liberté de l'esprit. Aussi, n'est-ce point d'une occupation toujours actuelle que nous parlons, ni d'une

[1] Quid dicit amator Dei ? Magnificate Dominum mecum. Nolo solus magnificare Dominum ; nolo solus amare ; nolo solus amplecti. Omnes enim amplectantur et perfruantur... Clamemus ergo : Magnificate, etc. — *Enarrat. in Psalm.* — Psalm. xxxiii. Enarrat. II, n. 6, 7. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 310-311.

[2] Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo (Ps. cxxxvii, 1). Totum cor meum in ara tuæ contemplationis impono. Holocaustum laudis tibi offero... Totum cor meum, flamma tui amoris ascendat... Totus in te ardeam, totus diligam te, tanquam inflammatus a te. — S. August. *Enarrat. in Psalm.* — In Ps. cxxxvii, n. 2. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1775.

[3] *Enarrat. in Psalm.* — In Ps. cl, n. 8. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1965.

[4] Eccli. xl, 1.

contemplation qui se fixe invariablement sur son objet, ni d'une élévation si dégagée du créé que l'âme ne puisse être distraite par les affaires et les besoins si multipliés de la vie. L'esprit de Religion est une aptitude intérieure, une habitude de l'esprit et du cœur, suivant lesquelles le Prêtre, déjà par état et par grâce, voué à DIEU et à son culte, aime, par les actes les plus fréquents, « à l'honorer en toute chose, par JÉSUS-CHRIST [1] », comme le recommande saint Pierre. Tout lui est moyen et secours pour faire « dans son cœur ces ascensions [2] » respectueuses, filiales, affectives: la science plus complète, plus lumineuse, plus profonde qu'il a de DIEU, de ses attributs, de ses œuvres; son ministère qui n'a que DIEU et sa gloire pour fin; les évènements de la vie humaine, où il discerne mieux que personne l'action de la Providence, et dans lesquels il adore toujours ce qui infailliblement s'y trouve de DIEU : sagesse, vérité, ordre, justice, bonté; les circonstances les plus communes de l'existence de chaque homme, sachant que « pas un cheveu de notre tête ne tombe sans que le Père qui est au ciel, n'en ait décrété la chute [3] »; la vue de la Création, du ciel, des éléments, de la terre; la vue, bien autrement attrayante et sanctifiante, des choses surnaturelles et inaccessibles à l'œil de chair; et tout le reste dont nous aurons à parler, lorsque nous traiterons de l'Esprit de foi. Le Prêtre a le regard fixé sur DIEU et les choses divines, d'une manière si fréquente; il s'y porte avec tant de facilité, par un mouvement intérieur si simple, avec une perception, une intuition si lumineuse, si sûre, et en même temps si bienfaisante, « l'invisible lui devient, par un effet de sa grâce propre

[1] Ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum. — I Petr. IV, 11.
[2] Ascensiones in corde suo disposuit. — Ps. LXXXIII, 6.
[3] Luc. XXI, 18. — Matth. X, 30.

et exceptionnelle, si visible[1] », que sa vie est vraiment, sans effort, un acte presque incessant de Religion. Toujours devant DIEU, « marchant devant DIEU[2], marchant en DIEU et en JÉSUS-CHRIST[3], vivant, se mouvant, se fixant en DIEU[4] » (ce qu'il fait, ne cessons pas de le dire, non seulement par une disposition sainte, que tout chrétien peut avoir, mais par l'effet d'une condition consacrée par DIEU même), le Prêtre, soit actuellement, soit intentionnellement et virtuellement, est la perpétuelle Louange de DIEU, comme l'entendait le pieux saint Anselme, quand il disait : *Quæ est laus Sancti? Ecce ad quod creatus es ; ecce opus famulatûs tui... ut nulla in te cura, nulla intentio, nulla cogitatio, nulla sollicitudo mentis, in quantum tibi virtus suppetit, a laude Dei sit vacua*[5].

Belle et grande et sainte vie que celle du Prêtre, toujours élevé vers DIEU, toujours contemplant DIEU, toujours admirant tant de Beauté, adorant tant de Majesté, ravi de tant de Perfections, soumis à tant d'Autorité, rendant grâces à tant de Largesse et de Munificence, espérant tout de tant de Bonté et de Miséricorde, plein d'ardeur pour satisfaire à tant de Droits, et n'ayant ici-bas d'affliction et d'angoisse dans l'âme, que parce que tant d'amour, tant d'amabilité, tant de doux et de puissants attraits, sont l'objet de l'indifférence du grand nombre et de la haine de plusieurs...

Ce grand esprit de Religion fut un des caractères domi

[1] Invisibilem enim tanquam videns sustinuit. — Hebr., XI, 27.

[2] Genes. XVII, 1.

[3] Coloss. II, 6.

[4] Act. XVII, 28.

[5] Meditationes, medit. I, n. 2. — Patr. lat., t. CLVIII, col. 711. — Semblable pensée dans S. Augustin : Laudate Dominum ; sed laudate de toto. Id est, ut non sola lingua et vox vestra laudet Deum, sed et conscientia vestra, vita vestra, facta vestra. — *Enarrat. in Psalm.* In Ps. CXLVIII, n. 2. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1938.

nants de ces éminentes âmes sacerdotales qui firent, au XVIIe siècle, un si grand honneur et donnèrent tant d'édification à l'Eglise de France : saint Vincent de Paul, le Père de Condren, M. Olier. Tout le monde le sait. Saint Vincent disait à ses Prêtres : « Etudions-nous à concevoir une grande, mais une très grande estime de la Majesté et de la Sainteté de DIEU... C'est un abîme de perfections, un Être éternel, très saint, très pur, très parfait et infiniment glorieux, un bien infini qui comprend tous les biens et qui est en soi incompréhensible. Cette connaissance que nous avons de DIEU, doit nous suffire pour nous le faire estimer infiniment, pour nous anéantir en sa présence, et pour nous faire parler de sa Majesté suprême avec un grand sentiment de révérence et de soumission. A proportion que nous l'estimerons, nous l'aimerons; et cet amour produira en nous un désir insatiable de reconnaître ses bienfaits et de lui procurer de vrais adorateurs[1] ».

Attachons la plus grande importance à l'esprit de Religion, parce qu'il répond aux droits de DIEU, à son

[1] *Vertus et Doctrine spirituelle de S. Vincent de Paul*, par M. Maynard, chap. VII. — Ces paroles de S. Vincent nous rappellent une réflexion du P. Faber, qu'il est bon de noter ici : « C'est un fait digne de remarque, dit-il, qu'un très petit nombre de personnes méditent sur les Attributs de DIEU. On semble s'imaginer que sur un pareil sujet on ne saurait jamais connaître, dire ou penser que peu de chose... Il est pénible d'avouer cependant que, parmi toutes les classes de la société, il est peu d'hommes dont les perfections de DIEU occupent parfois les pensées. On voit des gens tressaillir, en entendant dire certaines choses sur DIEU, comme à la nouvelle de quelque grande découverte de la science moderne, qui bouleverserait une partie de leurs connaissances antérieures, et jetterait, pour un moment, la confusion dans leur esprit. Oui, c'est la véritable raison qui fait que DIEU est si peu aimé, que nous le servons avec tant de froideur, de sécheresse, et surtout qu'on se plaint aussi généralement de la difficulté et de l'ennui qui accompagnent l'exercice de la Présence de DIEU, plus que tout autre pratique de dévotion. » — *Tout pour Jésus*, chap. VIII, § 4.

domaine, à sa souveraineté, à sa gloire, — parce qu'il est l'esprit principal, fondamental, essentiel, de notre Sacerdoce ; — mais aussi parce que le renouvellement de cet esprit dans les âmes est peut-être le plus grand besoin de notre temps. Nous sommes à une époque de travail, d'affaires, de négoce. Tout ce qui est matériel, qui frappe les sens et qui est au profit de la vie présente, fait, avant tout, et presque uniquement, impression sur les esprits. Il faut, en toute chose, constater un bénéfice, un résultat heureux, représenté par des nombres. Rien n'est apprécié que ce qui se montre avec ces dehors. Ce qui, au contraire, ne se constate pas sensiblement, ce qui n'offre pas une utilité manifeste aux sens, tangible, et dont le profit soit bien notoire, est sans valeur pour le monde de notre siècle. C'est pourquoi l'esprit intérieur de Religion lui est une énigme ou une sorte d'illusion mystique, qu'il prend en pitié, ou une espèce d'anomalie, qui appartient à un autre âge et qu'il faudrait faire cesser. Qu'est ce qu'un monastère voué à la prière et à la louange de DIEU, pour les hommes de notre temps, même pour une certaine classe de chrétiens? Qui sait même si, sous l'influence de l'esprit d'erreur qui se répand partout, le grand mouvement qui portait autrefois tant d'âmes vers la vie religieuse contemplative, ne nous apparaît pas comme un simple caractère des mœurs d'une autre génération, plutôt que l'œuvre de l'Esprit de DIEU ? Évidemment, nous ne savons plus assez ce que DIEU mérite de louange, d'adoration, de reconnaissance, de satisfaction et de prière [1]. Les veilles consacrées à l'Office divin, les orai-

[1] Dans la seule ville de Vienne (où nous écrivons ces lignes), il y avait au XII° siècle, 200 Prêtres ou clercs desservant la cathédrale, et un nombre proportionnel, sans doute, d'ecclésiastiques, dans les quatre autres grandes églises. Quant aux religieux et religieuses qui vivaient en communauté,

sons prolongées ne nous semblent plus à propos, quand il y a tant à faire au dehors. L'application à DIEU est sainte ; mais ne vaut-il pas mieux former, une bonne fois, une intention droite, et ensuite se donner tout entier à ce qui presse le plus? La contemplation peut être une jouissance; mais n'est-elle pas stérile de sa nature ? N'est-ce pas, au contraire, l'action soigneuse, constante, laborieuse, qui, en définitive, fait autour de nous la plus grande somme de biens?... C'est le langage du monde.

N'exagérons rien. Il ne s'agit pas de retrancher de notre vie la moindre de ces occupations que le zèle des âmes et la nécessité de notre position nous imposent. Marthe était nécessaire à Béthanie, tandis que Madeleine était aux pieds du divin Maître. Seulement, quelque chose manquait à cette admirable Servante du Sauveur. Ne méritons pas le reproche que JÉSUS lui fit. Soyons, avec affection, avec constance, avec ardeur, à toutes les œuvres de DIEU ; mais en même temps soyons à DIEU. Quelle force et quelle sérénité dans une âme

soit dans l'enceinte de la ville, soit autour des murs, le nombre en est vraiment incalculable. Les auteurs contemporains en assignent 500 à l'abbaye de S. Pierre, 100 à celui de S. André-le-Bas, 50 à chacun de ceux de S. Gervais, de S. Vincent et de S. Jean-Baptiste, 40 à celui de S. Nizier, 150 à celui de S. Martin, 970 aux communautés fondées par S. Avit sur la rive droite du Rhône, depuis S. Cyr jusqu'à Grigny. Le nombre de ces communautés était de 160. Il ne s'agit, dans l'énumération qui précède, que de monastères d'hommes. Les monastères de femmes étaient moins nombreux. On en comptait trois principaux qui renfermaient, ensemble, 155 religieuses. Ce qui porterait à 3000 environ le nombre des personnes consacrées au culte, à la louange de DIEU, dans la seule ville de Vienne. Nous ne saurions dire quelle était à cette époque la population de cette grande métropole. Elle est aujourd'hui de 24,800 habitants. Mais ses traditions religieuses sembleraient s'être maintenues, durant tout le cours de son histoire. Quand les Augustins sollicitèrent, en 1644, l'autorisation de fonder un monastère à Vienne, les consuls opposèrent à leur demande, comme fin de non-recevoir, le fait que déjà plus d'un cinquième des habitations de la ville était occupé par des communautés religieuses.

sacerdotale, dont le regard est toujours fixé sur ce Principe unique, et cette Fin unique, et ce Centre unique de toute action et de toute vie! Et, en même temps, pour tout ce qu'il fait, quelle bénédiction incomparable! Voyez les hommes de grande religion, et les œuvres qu'ils ont faites : saint Vincent de Paul, M. Olier, le Curé d'Ars, et tant d'autres! Que notre vie soit, comme le veut le saint Concile de Trente, vraiment « pleine de Religion [1] »; et faisons tout ce qui dépend de nous pour réagir contre l'esprit tout laïque de notre siècle. Parlons souvent, très souvent, avec foi, conviction, onction et amour, des droits de DIEU, de ses Attributs, de sa Providence, et de tout ce qui lui est dû d'hommages. Oh! quelle grâce serait celle d'un Prêtre qui, Religieux parfait de DIEU, multiplierait autour de lui le nombre des chrétiens « vrais adorateurs du Père en esprit et en vérité [2]! »

[1] Sess. XXII, cap. 1 De Reformatione.

[2] Joann. iv, 23. — Saint Augustin commente ainsi ces paroles du psaume xxxiii : *Magnificate Dominum mecum*. « [illegible] Si amatis Deum, rapite omnes ad amorem Dei, rapite eos ad fruendum, et dicite : Magnificate Dominum mecum et exaltemus nomen ejus in idipsum. — Rapite quos potestis, hortando, portando, rogando, disputando, rationem reddendo, cum mansuetudine, cum lenitate. Rapite ad amorem, ut, si magnificant Dominum, in unum magnificent. » — S. August. *Enarrat. in Psalm.* — Ps. xxxiii, n. 6, 7. — Patr. lat. t. XXXVI, col. 311.

CHAPITRE X

QUELQUES DÉTAILS SUR LA PRATIQUE EXTÉRIEURE DE LA VERTU DE RELIGION

Nous n'avons pas à prouver la nécessité de la Religion extérieure. Les raisons que la Théologie en donne sont connues [1]. Tout homme y est obligé par un devoir essentiel ; mais le Prêtre plus que qui que ce soit, pour des motifs qui le concernent spécialement. Il est Prêtre, en son corps comme dans son âme, et il est Hostie, en son corps comme dans son âme, parce qu'il est Prêtre et Hostie dans toute sa personne. C'est à lui surtout que saint Paul dit ces paroles : « Je vous supplie, par la miséricorde de DIEU, de faire de votre corps une Hostie vivante, sainte et agréable à DIEU [2] » ; et encore : « Glorifiez et portez DIEU dans votre corps [3]. » Si la Religion intérieure du Prêtre est si parfaite, comment sa Religion extérieure ne le serait-elle pas? *Si spiritu vivimus, spiritu et ambulemus* [4]. Mais le saint Concile de Trente, rappelant au Prêtre

[1] S. Thom. I, II, q. XCIX, a. 3, c. — Q. CI, a. 2, c. — Q. CII, a. 4, c. — II, II, q. CXII, a. 4, c. — III, q. LXIII, a. 4, ad 3.

[2] Rom. XII, 1.

[3] I Cor. VI, 20.

[4] Galat. V, 25.

ce qu'il est dans l'Église, a dit à son sujet des paroles qu'il faut lire et relire et méditer souvent :

Nihil est quod alios magis ad pietatem et Dei cultum assiduè instruat, quàm eorum vita et exemplum, qui se divino ministerio dedicàrunt. Cum enim à rebus sæculi in altiorem sublati locum conspiciantur, in eos tanquam in speculum reliqui oculos conjiciunt, ex iisque sumunt quod imitentur. Quapropter sic decet omnino Clericos, in sortem Domini vocatos, vitam moresque suos omnes componere, ut habitu, gestu, incessu, sermone aliisque omnibus rebus, nihil, nisi grave, moderatum, ac religione plenum præ se ferant; levia etiam delicta, quæ in ipsis maxima essent, effugiant, ut eorum actiones cunctis afferant venerationem [1].

Graves et solennelles paroles, qui nous apprennent quelle doit être la perfection de notre Religion extérieure et de toute notre conduite, « puisqu'il n'y a rien, comme notre exemple et notre vie, qui concoure davantage à instruire le reste des hommes de la piété et du culte qui sont dus à DIEU ! » Quel malheur serait le nôtre, si, par notre négligence, nous devenions pour les peuples une pierre de scandale ! Quelle précieuse bénédiction nous est assurée au jour du Jugement, si nous sommes, par notre conduite toujours sacerdotale, « un miroir » très pur de parfaite Religion, « dans lequel les autres hommes trouvent et prennent ce qu'ils ont à faire » pour l'honneur de DIEU !

C'est principalement — à l'Église, — dans l'administration des Sacrements, — aux saints offices, — dans la récitation du Bréviaire, que nous avons à pratiquer la grande vertu de Religion ; et elle se révèle — premièrement, dans notre personne, — deuxièmement, dans les

[1] Sess. XXII, cap. 1, *De Reformatione.*

personnes qui, dépendant de nous, concourent au culte de DIEU, — troisièmement, dans les objets même du culte. Ces divers points vont nous occuper.

Premièrement, notre vertu de Religion doit se révéler et se manifester dans toute notre personne, — c'est-à-dire dans notre extérieur en général, — et, en particulier, dans nos regards, — nos mouvements, — le ton de notre voix, etc. Un mot sur tout cela.

Notre extérieur en général, notre contenance, notre pose, notre démarche, — dans l'Eglise, administrant les Sacrements, etc. — Que tous ces dehors soient vraiment l'expression de la Religion qui remplit l'âme ; que tout soit digne, humblement grave, recueilli, modeste. Saint Paul dit à tous les fidèles : « Que votre modestie soit connue de tous les hommes ; car le Seigneur est près [1]. » C'est la raison de cette modestie manifeste, que tous doivent connaître : « Le Seigneur est près. » Or, en quel lieu, le Seigneur est-il près, comme à l'Eglise ? Et pour qui est-il près, comme pour le Prêtre ? N'est-ce pas lui qui dit en toute vérité : *Vivit Dominus, in cujus conspectu sto* [2] ? C'est plus encore : il a DIEU entre les mains : il en dispense et en distribue la grâce et les mystères [3] ; il le distribue lui-même et le donne aux fidèles [4]. Que de textes à citer, que de considérations faciles à faire, déjà faites du reste, pour prouver que le Prêtre est toujours tout à DIEU et tout en DIEU [5] ! C'est pourquoi, le senti-

[1] Philipp. IV, 5.

[2] III Reg. XVII, 1.

[3] Sic nos existimet homo ut.... dispensatores mysteriorum Dei. — I Cor. IV, 1. — Sicut boni dispensatores multiformis gratiæ Dei. — I Petr. IV, 10.

[4] Sicut Dei dispensatorem. — Tit. I, 7.

[5] Verus Minister Altaris, Deo non sibi natus est. — S. Ambros. *In Psalm.* CXVIII. Serm. VIII, n. 3. — Patr lat., t. XV, col. 1295.

ment de la présence de DIEU, de sa Majesté, de sa Gloire devrait se laisser voir sur nos traits, dans notre tenue, nos mouvements, notre démarche, quand nous sommes dans l'Église. L'affectation serait évidemment un défaut; une certaine exagération de gravité, de dignité, dans la pose, l'attitude, le maintien, nuirait à l'édification des fidèles, plus qu'elle ne lui serait profitable ; mais une sorte de laisser aller, de sans façon, ne serait pas seulement un défaut, un tort, une inconvenance ; cette manière de faire et d'agir serait une offense faite à DIEU.

La Sainte Messe est l'Action par excellence. Nous aurons à en parler vers la fin du Livre IIIe. Puisqu'il s'agit ici de la Religion extérieure, rappelons, on peut le dire, l'air de sainteté qui nous convient alors. Ce n'est pas comme un ange que nous devons célébrer ce grand Mystère, c'est à la manière de JÉSUS-CHRIST lui-même. Le dernier historien de saint Vincent de Paul a écrit de lui : « Il paraissait à l'autel comme un autre JÉSUS-CHRIST, Victime et Sacrificateur : Victime, il s'abaissait et s'humiliait, et c'était en criminel, en condamné à mort, qu'il prononçait le *Confiteor*, le *Domine, non sum dignus*, et toutes les paroles de la Liturgie qui expriment l'humilité et la contrition, surtout le *Nobis quoque peccatoribus* ; Sacrificateur, il était grave et majestueux comme le Sauveur, et, en même temps, plein de douceur et de sérénité. C'était avec ces sentiments, peints sur son visage et dans son attitude, qu'il se tournait vers le peuple... Tous les assistants étaient édifiés. « Mon DIEU ! disaient-ils, que voilà un Prêtre qui dit bien la Messe ! Il faut que ce soit un saint[1]. »

Pareillement, dans l'administration des Sacrements, — du Baptême, de la Communion hors la Messe, — du Saint

[1] *Vertus et doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul*, par M. l'abbé Maynard. — Chap. XII, § 1er.

Viatique, de l'Extrême-Onction, et dans les cérémonies moins considérables, comme une bénédiction à donner, une inhumation à faire, habituons-nous à une certaine dignité, qui n'est pas de la lenteur, ni l'air d'un homme qui pose (ce qui serait pitoyable) ; mais qui est gravité, modération, simplicité, recueillement. Que de fois les intérêts de DIEU et de la charité qui est due au prochain, ont été compromis, blessés, pour avoir négligé l'*Attende tibi* de saint Paul à son disciple [1] et ce qu'il dit ailleurs : « Que nous devons nous montrer ostensiblement de vrais Ministres de Dieu [2]. » Ce que nous faisons, nous le faisons souvent. L'habitude est de la partie, une certaine facilité s'ensuit, et pour peu que nous soyons pressés par diverses occupations, ou que nous oubliions la sainteté et la sublimité des œuvres que nous accomplissons, nous y mettons une précipitation regrettable, portant les assistants à penser que, pour nous, le plus tôt fait c'est le mieux. Il y a à notre décharge des circonstances atténuantes ; nous venons d'en signaler quelques-unes ; mais tel paroissien ou telle paroissienne voit cela pour la première fois ou rarement ; cet assistant, cette assistante ont du temps devant eux. La cérémonie est peut-être pour eux une fête. Un peu plus de dignité s'accommoderait bien à leur état d'esprit. C'est le contraire qu'ils observent ; de là, étonnement, quelquefois scandale, et par suite dépréciation de la personne du Prêtre et de son Ministère. Et, cependant, *pro Christo legatione fungimur* [3], et nous sommes les aides de DIEU [4].

[1] I Tim. IV, 16.

[2] Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum ; sed in omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros. — II Cor. VI, 3, 4. — Prenons pour nous cette autre parole : Ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu. — Coloss. I, 28.

[3] II Cor. V, 20.

[4] Dei enim sumus adjutores. — I Cor. III, 9.

L'honneur de DIEU et, quelquefois aussi, l'édification des fidèles exigent que nous donnions une attention toute religieuse à notre manière de réciter le saint Office. C'est l'*Office*, ce qui veut dire notre emploi, notre charge, notre obligation propre. C'est l'*Opus Dei*, dont parlent les Pères [1]. Quand nous allons à la Chartreuse, à la Trappe, ailleurs, dans toute communauté de religieux fervents, nous sommes frappés de la dignité, de la gravité, du recueillement, de la dévotion admirable de ces hommes de DIEU. Or, ce n'est pas parce qu'ils ont fait des vœux et qu'ils sont consacrés par la profession religieuse, qu'ils sont si admirables de Religion ; c'est parce qu'ils sont Prêtres. Les frères laïcs qui sont parmi eux, reçoivent de leur esprit, et nous donnent les mêmes exemples de piété envers DIEU. Il en est de même des âmes ferventes qui, sous le nom de Carmélites, de Bénédictines et de Clarisses, et autres, chantent ou psalmodient avec tant de Religion les heures de l'Office. Toutes reçoivent de la plénitude de notre esprit : car, suivant saint Denys, « l'ordre monastique doit suivre les Ordres ecclésiastiques et s'élever, à leur exemple, à ce qui est divin [2]. » C'est une vérité que nous ne devons pas oublier, lorsque, au milieu de nos occupations et de nos sollicitudes de toute sorte,

[1] Nihil Operi Dei praeponere licet. Quo quidem nomine laudum solemnia, quae Deo quotidie in oratorio persolvuntur, Pater Benedictus illas voluit appellari, ut ex hoc clarius aperiret quam nos operi illi vellet esse intentos. — S. Bernard. *In Cantica*, serm. XLVII, n. 8. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 1011.

[2] Monasticus ordo debet sequi sacerdotales ordines, et ad eorum imitationem ad divina ascendere. — *De Hier. Eccles.* cap. VI, part. III, n. 1. — Cité par saint Thomas, II, IIæ, q. CLXXXIV, a. 8, c. — « La dévotion de M. Vincent de Paul ne paraissait pas seulement en la célébration publique des offices divins, mais aussi en la récitation particulière qu'il en faisait toujours dans une posture humble et respectueuse, la tête nue et les genoux en terre, excepté les deux ou trois dernières années de sa vie. » — Abelly, liv. III, chap. VIII.

nous sommes obligés de dire notre Bréviaire un peu partout, à l'Eglise, dans un chemin, en revenant de faire un enterrement, dans une voiture publique. — Nous devons revenir sur ce sujet si important, après avoir traité, au Livre III[e], de l'Ordination du sous-diacre.

Les regards. — L'action de regarder occupe forcément une très grande place dans notre conduite extérieure, même à l'Eglise. Le Prêtre, dans la plupart de ses fonctions, ne peut se dispenser de voir ce qui se passe autour de lui; mais quelle manière différente de porter ses regards çà et là, selon que le Prêtre est un homme de DIEU, occupé de son adorable Présence, et agissant sous l'influence de cette Présence trois fois sainte, ou bien un ecclésiastique tout extérieur, intelligent si l'on veut, zélé même et désireux que l'ordre soit partout observé, mais qui n'a pas le « sens de JÉSUS-CHRIST[1]! » Evidemment, il ne s'agit pas de demeurer absorbé dans une sorte d'abstraction religieuse, comme on peut l'être dans l'oraison. Ce bruit insolite qui se fait dans le sanctuaire, ce mouvement extraordinaire de bancs, de chaises, cette erreur singulière des chantres ou des enfants de chœur, tout ce monde groupé autour du confessionnal, cette affluence dans l'Eglise à l'occasion d'un baptême ou d'un mariage, etc., donnent lieu à quelques regards attentifs, préoccupés même. C'est la nécessité, c'est la charité, c'est le devoir qui l'exigent ; mais les regards d'un saint Prêtre sont ceux d'un homme qui se possède, parce qu'il n'oublie pas le regard de DIEU même qui est sur lui, et la satisfaction et la gloire que DIEU attend de sa conduite. Ceux de l'autre confrère, sans être inconvenants, laissent voir de l'impatience, une vivacité mal contenue, peut-être du dépit, quelquefois une curiosité inutile, peu

[1] Sensum Christi. — I Cor. II, 16.

séante même. Saint Jérôme a dit du plus grand et du plus saint des Prêtres de l'ancien Testament, saint Jean-Baptiste, cette belle parole : « *Oculis Christum spectaturis, nihil aliud dignatus est aspicere* [1]. »

Nos mouvements, nos gestes. — L'exemple des Saints est notre meilleure règle. Nous citons de nouveau celui de saint Vincent de Paul, que l'on pourrait appeler, peut-être, le Prêtre le plus parfait des temps modernes [2]. « Il prescrivait, dit M. l'abbé Meynard, le plus grand respect à l'Église et dans les cérémonies. La précipitation, les genuflexions tronquées, les moindres négligences dans l'Office divin étaient un supplice à son esprit de Religion, et un effroi à son âme toujours tremblante devant la possibilité d'un scandale. Aussi avertissait-il, en particulier et au besoin en public, de tous les manquements qu'il observait. Un des siens passait-il légèrement devant l'autel, avec une génuflexion irréfléchie, il l'appelait aussitôt et lui montrait de quelle manière et jusqu'à quel point il fallait s'abaisser devant DIEU... Lui-même, quand il ne put plus, à cause de ses infirmités, porter le genou à terre, ce lui fut une privation cruelle qu'il attribuait à ses péchés, dont il demandait publiquement pardon, avec prière de n'en pas prendre scandale. « Néanmoins, ajoutait-il, si je vois que la Compagnie se relâche, je m'efforcerai de mettre le genou en terre, quoi qu'il m'en coûte, sauf à me relever le mieux que je pourrai avec l'aide de quelqu'un de vous, ou en m'appuyant sur mes mains [3]. »

[1] *Epist.* CXXV (alias 4). — Patr. lat., t. XXII, col. 1076.

[2] Rohrbacher a intitulé le LXXXVIIe livre de sa belle Histoire de l'Église : *Ce que c'est qu'un Prêtre.* Il désigne saint Vincent de Paul.

[3] *Vertus et Doctrine*, etc. — cité plus haut p. 374. — Il disait encore à ses Frères : « Je vous prie, Messieurs et mes Frères, d'y faire grande attention, et de vous comporter en cette action (la génuflexion) en telle

Observons nos génuflexions, observons aussi nos signes de croix, faits sur nous-mêmes ou sur les choses saintes ou à bénir. Sans une certaine application, et si la précipitation s'en mêle, ils deviennent méconnaissables. Ce ne sont plus que des gestes singuliers, étranges même, qui blessent l'honneur dû à DIEU. N'oublions pas que ces signes, qui n'ont plus rien de religieux, sont faits quelquefois, à l'autel, et sur le Corps même de notre DIEU et sur son précieux Sang.

Rien de ce qui se fait en présence de DIEU et selon les prescriptions de l'Eglise, ne peut être petit et insignifiant. Il y a les mouvements des mains, ou s'ouvrant, ou jointes, ou étendues ; il y a les inclinations de la tête, ou du corps : c'est l'objet de plusieurs rubriques. Benoît XIII a dit de graves paroles sur ces détails de si peu d'importance, en apparence : « *Non pro libito inventi et irrationabiliter inducti, sed recepti et approbati Ecclesiæ Catholicæ ritus, qui, in minimis etiam, sine peccato negligi, omitti vel mutari haud possunt, peculiari studio ac diligentiâ serventur* [1]. Sainte Thérèse assurait qu'elle donnerait volontiers sa vie pour témoigner de son respect envers la moindre des rubriques.

C'est un service à rendre à un confrère, — service dont il nous bénira pendant l'éternité, — que de lui faire remarquer ce qu'il y a de singulier, de bizarre, de peu décent, peut-être, dans certain mouvement qu'il se donne. C'est surtout aux fonctions saintes, et aux diverses actions

sorte, que la révérence intérieure prévienne et accompagne toujours l'extérieure. DIEU veut être adoré en esprit et en vérité, et tous les véritables chrétiens doivent se comporter de la sorte, à l'exemple du Fils de DIEU, lequel, se prosternant la face contre terre au jardin des Olives, accompagna cette dévote posture d'une humiliation intérieure très profonde, par respect à la Majesté souveraine de son Père. — *Ibid.*

[1] In concil. roman. — Tit. XV, c. 1.

que nous avons à y faire, qu'il faut appliquer la parole du divin Maître : « *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum qui in cælis est* [1]. »

Le ton de la voix, — la prononciation. — L'Esprit Saint a loué la voix de l'Épouse [2]. L'Épouse, c'est l'Église ; le Prêtre en est l'organe. L'Esprit Saint invite l'Épouse à faire entendre sa voix [3] ; et c'est lui qui en règle les modulations. Tout ce qui est du culte de DIEU est si saint ! Notre voix, au saint Autel, dans l'administration des Sacrements, dans les diverses cérémonies, prend des tons divers. Que ce soit toujours l'Esprit de louange et d'amour qui la dirige. Écartons, avec un grand soin, tout ce qui ne serait pas digne et, pour dire le seul mot qui exprime tout, religieux. Quand nous avons à élever la voix, à la sainte Messe en particulier, évitons toute singularité. Aux premiers jours de notre Sacerdoce, c'est sans doute la piété, une certaine grâce sensible qui nous a fait, non réciter simplement, mais déclamer certaines parties de la Liturgie, le *Confiteor*, les *Oremus*, l'*Agnus Dei*, etc., etc. Mais plus tard l'habitude de ces tons de voix peu naturels a été prise ; et après quelque temps il n'y a plus, de la piété, de l'émotion peut être d'autrefois, qu'une suite de modulations affectées, fausses, et qui seraient fatigantes, si l'oreille des assistants était plus sensible, ou moins habituée elle-même à cette manière de parler. Que de bons Prêtres célèbrent, sous ce rapport, le saint Sacrifice presque sans dignité ! Nous estimons qu'à la sainte Messe, et en général dans

[1] Matth. v, 16.
[2] Cantic. ii, 14.
[3] *Ibid.* — et viii, 13. — Cf. S. Bernard. *In Cantic.* Serm. XLVII, n. 8. — Patr. lat. t. CLXXXIII col. 1011.

l'administration des Sacrements, les bénédictions, etc., le *recto tono* est le meilleur. Une inflexion de voix à la fin de l'épître, de l'évangile, des oraisons est d'habitude commune. Mais, en dehors de ces quelques cas (qui ont pour objet l'indication d'une réponse à faire par le servant), nous croyons que le ton grave, modéré, uniforme, est le préférable. Il n'exclut pas la piété, tant s'en faut ; et il marque plus de gravité et de respect religieux.

Observons aussi le son et le ton de notre voix, quand nous avons à chanter des *Oremus*, la Préface, le *Pater*, etc., une antienne, etc. Nous n'avons pas assez en notre pouvoir notre organe, pour qu'il soit toujours agréable; mais il est en notre pouvoir de ne faire entendre aucune émission de voix, qui ne soit modeste et respectueuse envers DIEU. Pas de mollesse et de lenteur, mais aussi pas d'effort de poitrine. Ayons soin que notre voix, en présence de DIEU, ne soit une distraction pour personne. Saint Bernard veut que « le chant ait quelque chose de viril et de pieux, comme étant l'expression même de la voix du Saint-Esprit [1]. »

Nous avons pareillement à élever, dans bien des cas, la voix dans l'assemblée des fidèles, pour donner un avis, faire une annonce, ou une observation. Veillons sur nous : on ne parle pas à l'Eglise, comme on le ferait dans une salle de congrégation. Ici encore l'esprit de Religion a ses droits : il veut toujours être représenté par la gravité, la modération, la modestie, la simplicité ; il exclut ce qui est oiseux, banal, singulier, qui prête à rire, ou bien qui est passionné, agité, excessif. Supposons, un instant, que nous parlons en présence de notre Evêque.

[1] Virili, ut dignum est, et sonitu, et affectu voces Sancti Spiritus depromentes. — *In Cantic.* Serm. XLVII, n. 8. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 1011.

ou du Souverain Pontife... Or, c'est en présence de DIEU même et de JÉSUS-CHRIST vivant au saint Tabernacle, que nous élevons la voix et que nous parlons à des âmes rachetées.

La prononciation est, pour le Prêtre vraiment religieux, l'objet d'une attention particulière. Les paroles que nous disons toujours à voix basse sont exposées à être mal articulées, tronquées peut-être. Sans quelque vigilance sur ce point, nous tomberons dans ce défaut. Les paroles que nous disons à voix plus haute, mais chaque jour, ou très souvent, comme le *Gloria*, l'*Agnus Dei*, l'Evangile *In principio*, sont pareillement menacées d'être mal prononcées. On pourrait se demander s'il est possible de dire, sans quelque faute de ce genre, la sainte Messe aussi rapidement, en aussi peu de temps, que le font plusieurs Prêtres, du reste irréprochables sous tant d'autres rapports ? C'est encore affaire d'habitude. La langue ne dit plus autrement les mots qu'en les syncopant ; et quelquefois c'est le sort de phrases entières [1]. Saint Paul a dit : « *Per ipsum* Christum *offeramus Hostiam laudis semper Deo, id est, fructum labiorum confitentium nomini ejus* [2]. Le culte des lèvres, qui se meuvent sous l'action de l'esprit intérieur, est donc saint. Le Seigneur n'en voulait point, cependant, de la part des Prêtres, dans l'ancienne Loi, parce qu'il n'était pas animé de cet esprit de Religion [3]. Et toutefois c'était quelque chose que ces dehors, ou quelque apparence de ce qui est dû à DIEU se montrait encore au peuple. Mais si, l'esprit inté-

[1] Nous avons connu un Ecclésiastique que tout le monde estimait comme un excellent Prêtre, et à bon droit, qui disait : *Ego peccata mundi*... pour *Agnus Dei qui tollis peccata mundi*.

[2] Hebr. XIII, 15.

[3] Isaïe XXIX, 13. — Matth. XV, 8.

rieur faisant défaut, il n'y avait pas même au dehors « le fruit » et l'hommage « des lèvres », que resterait-il ?

Le scrupule est une désolation ; mais l'irrévérence, c'est l'offense de DIEU. Or, y a-t-il, sur cette pauvre terre, un mal comparable à l'offense de DIEU ?

Il y aurait beaucoup plus à dire sur ces divers points. Nous aurons à revenir sur la pratique de la Religion extérieure, à l'occasion de plusieurs sujets qui appartiennent au Livre suivant.

Nous avons dit, en second lieu, que notre esprit de Religion doit se révéler dans les personnes qui, dépendant de nous, concourent au culte de DIEU : ce sont les sacristains, — les enfants de chœur, — les chantres, — les demoiselles choristes, — les sacristines des chapelles particulières.

La sainteté du Prêtre est, de sa nature, communicative, influente [1]. Par conséquent, c'est à lui de répandre, autour de sa personne, l'esprit de Religion ; cela est si vrai, qu'il est d'expérience qu'il n'y a guère de cet esprit, dans les âmes, que ce qu'il en donne ; c'est principalement évident, s'il s'agit de la Religion extérieure. Ces petits enfants de chœur sont naturellement légers, inattentifs ; — ces sacristains font tout simplement du métier ; — ces chantres n'ont point de tenue ; — ces demoiselles du chœur ne s'occupent guère que d'elles mêmes ; les jeunes sacristines de la congrégation, appliquées à l'ornement des chapelles, sont vives, alertes, portées à rire ; cette bonne et excellente veuve a l'air d'être tout à fait chez elle, tandis qu'elle s'occupe de *son autel* ; telle

[1] In Ecclesiæ ordine constituti in hoc positi sunt, ut Deum repræsentant, non solum secundum quod in se est, sed etiam secundum quod aliis influit. — S. Thomas. *Supplem.* q. XXXIV, a. 1, c.

bonne religieuse, employée en passant à faire ou à orner un reposoir, semble oublier que le silence commandé par sa règle, en communauté, est strictement obligatoire dans la Maison de DIEU, en présence du Tabernacle.... Qui élèvera ces âmes imparfaites, si distraites de DIEU, distraites même quelquefois jusqu'à l'irrévérence grossière ? Qui éclairera leur ignorance malheureuse, et fera voir à leurs yeux la Majesté de DIEU, dans le saint Temple, et les traits vivants, le Cœur vivant, les regards vivants de l'Hôte infiniment aimable du saint Ciboire ? C'est le Prêtre et le Prêtre seul, avec son extérieur grave et doux, son silence modeste, ou ses paroles sobres et à voix basse, avec quelques observations modérées, mais opportunes et persévérantes, avec toute cette conduite dont on peut dire « qu'une vertu », une vertu de piété, de dévotion, d'amour de DIEU, « sort de lui et guérit toute infirmité [1]. »

Mais s'il exerce cette influence, que l'Évangéliste a dit être celle du DIEU fait homme, c'est qu'au dedans il a son esprit.

Comme JÉSUS, il peut adresser au Père cette parole, qui est un beau témoignage de sa Religion intérieure : *Zelus domûs tuæ comedit me* [2]. Aussi rien de ce qui honore DIEU ne lui échappe, et il ne permet rien de ce qui pourrait être un manque de respect envers sa divine Majesté. *Et non sinebat ut quisquam transferret vas per templum :... dicens eis : Nonne scriptum est : Quia domus mea, domus orationis vocabitur omnibus gentibus* [3] ? Qu'il est vraiment beau à contempler l'humble Prêtre, dont

[1] Virtus de illo exibat, et sanabat omnes. — Luc. VI, 19.
[2] Ps. LXVIII, 10. — Joann. II, 17.
[3] Marc. XI, 16, 17.

toute la conduite, au saint Lieu, est « ce miroir dont parle le saint Concile de Trente, que tous regardent, afin d'y voir ce qu'ils ont à faire pour rendre à DIEU les hommages et le culte qui lui sont dus [1]. »

Nous avons dit précédemment qu'en troisième lieu, notre esprit de Religion doit se révéler dans les objets mêmes du culte.

Il y a ceux qui servent à l'autel, pour le saint Sacrifice. Ce sont les plus nombreux et les plus précieux : Vases, Linges, Ornements sacrés, Matière du Sacrifice, Missels, etc. L'énumération n'en est pas nécessaire.

Il y a le saint Temple lui-même, et tout ce qu'il contient : fonts baptismaux, eau bénite, tout le mobilier, etc.

Il y a la sacristie, où se trouvent les saintes Huiles, et qui renferme tout le vestiaire.

Hors de l'église et de la sacristie, il y a peut-être quelque chapelle, ou oratoire, dans la paroisse, des croix élevées sur les places ou les routes publiques, — celle du cimetière.

Enfin, dans notre presbytère, tout ce qui est objet de piété : crucifix, images. — Notre soutane est appelée par l'Eglise *Habitus Religionis* [2].

Le saint Prêtre a l'œil à tout. Sa sollicitude est pleine d'amour pour tant d'objets si vénérables : elle est attentive, minutieuse même. On dirait que ses meilleurs intérêts sont engagés dans le bon état, la parfaite conserva-

[1] Naturellement, nous devons renvoyer tout ce que nous aurions à dire de l'influence du Prêtre sur les âmes qui l'entourent, de ce qu'il leur doit de charité, de soin, de sollicitude, de zèle, de dévouement de toute sorte, à l'ouvrage déjà annoncé et qui doit être le complément de celui-ci : *Le Prêtre dans ses rapports avec l'Eglise et les âmes.*

[2] Pontif. Rom. *De tonsurâ.*

tion de ces divers objets, tant le soin qu'il en prend est remarquable. Et, en vérité, qu'est-ce qui mériterait, autour de lui, d'occuper à ce point son esprit et son cœur (nous ne parlons pas ici des âmes)? Est-ce son habitation, son mobilier, son jardin, sa bibliothèque même? sont-ce ses revenus? ou bien des objets d'art? ô DIEU! si l'on compare la plupart de ces biens à une seule goutte d'eau bénite, ne faut-il pas dire la parole du Sage : *Vanitas vanitatum*[1]? Ce qui n'est que de l'ordre naturel ne présente aucun point de comparaison avec ce que la foi environne de ses splendeurs. Heureux le Prêtre qui, libre « de la fascination de la bagatelle[2] », n'a d'amour que pour ce qui est céleste et divin!

Saint Jérôme nous a conservé, dans une lettre écrite au saint Évêque Héliodore, les touchants exemples de Religion d'un Prêtre de son temps, appelé Népotien, son ami, neveu de saint Héliodore. On dirait des détails empruntés à la vie de quelque ecclésiastique fervent, formé par saint Vincent de Paul ou M. Olier.

Mens Christo dedita, æque et in majoribus, et in minoribus intenta est, sciens etiam pro otioso verbo reddendam esse rationem. Erat ergo Nepotianus sollicitus, si niteret altare, si parietes absque fuligine, si pavimenta tersa, si janitor creber in portâ, vela semper in ostiis; si sacrarium mundum, si vasa luculenta; et in omnes cæremonias pia sollicitudo disposita, non minus, non majus negligebat officium. Ubicumque eum quæreres, in Ecclesiâ invenires... Hoc idem possumus et de isto dicere : qui basilicas Ecclesiæ, et martyrum conciliabula, diversis floribus, et arborum comis, vitiumque pampinis adumbravit; ut, quidquid place-

[1] Eccle. I, 2.
[2] Fascinatio nugacitatis obscurat bona. — Sap. IV, 12.

bat in Ecclesiâ, tam dispositione, quàm visu, Presbyteri laborem et studium testaretur[1].

Le principe, la force, la vie de notre Religion intérieure et extérieure, c'est la Foi. — Il est naturel que nous passions à l'étude de ce beau sujet.

[1] *Epistol. LX* (al. 3) *ad Heliodor. -- Epitaphium Nepotiani.* — Patr. lat., t. XXII, col. 596, 597. — Népotien est honoré comme saint à Altino (Italie), dont son oncle était l'évêque. Le nom de saint Héliodore est inscrit dans le Martyrologe romain, au 3 juillet.

CHAPITRE XI

LA FOI

Qui dit Prêtre dit Hostie. Qui dit Hostie dit Religieux ; qui dit Hostie parfaite dit Religieux parfait. Le Prêtre est le parfait Religieux de DIEU ; la Religion, qui est l'admirable ensemble de tous les hommages que DIEU mérite, est le fond, la substance, la grâce intérieure, le caractère extérieur de toute sa vie, de tout son être. Et, parce que la Religion embrasse et comprend les actes de toutes les vertus [1], le Prêtre, vrai et parfait Religieux de DIEU, est toujours Hostie dans la pratique de toutes les vertus, ne les observant, n'en faisant jamais les actes qu'en esprit d'Hostie.

Mais la pratique des vertus surnaturelles est elle-même, au sentiment des Pères, un perpétuel Sacrifice, soit à cause de la Religion « qui leur commande », suivant le mot de saint Thomas [2], soit parce que, intrinsèquement, elles ne s'établissent en nous, qu'en immo-

[1] Verum sacrificium est omne opus quod geritur, ut sancta societate Deo inhæreamus. — S. Aug. *De Civitate Dei*, lib. X, cap. VI. — Patr. lat., t. XLI, col. 283.

[2] Religio habet duplices actus : quosdam quidem proprios et immediatos... sicut sacrificare, adorare... alios autem actus habet quos producit mediantibus virtutibus, quibus imperat. — II, II, q. LXXXI, a. 1, ad 1.

lant et en sacrifiant tout ce qui en nous s'y oppose [1].

Le Prêtre, Hostie de DIEU, Hostie élue, préférée, consacrée d'une manière spéciale, solennelle, authentique, est donc tenu, plus que tout fidèle, à la pratique parfaite des vertus chrétiennes.

La première de toutes les vertus chrétiennes, c'est la Foi, parce que c'est à la Foi qu'elles doivent d'être chrétiennes. En ce sens, la Foi précède la Religion ; car « pour s'approcher de DIEU » et lui rendre hommage, « il faut croire d'abord qu'il est [2] » tel que nous devons l'honorer, Père, Fils et Saint-Esprit. Or, c'est la Foi qui nous apprend ce qu'est DIEU. Mais, considérée sous un autre rapport, la Foi appartient à la vertu de Religion, parce que les actes que la Foi produit, sont des hommages rendus à DIEU, à sa véracité d'abord, puisque cet attribut est le motif de notre foi, et aux autres attributs, quand ils sont l'objet de notre foi. Cette vertu théologale se rattache aussi à la vertu de Religion, en ce sens qu'elle fait un Sacrifice et une immolation parfaite de notre raison [3]. Car, dans l'acte de foi, la raison croit, sans voir, aussi fermement, et même, à vrai dire, avec plus de force encore, que si elle voyait [4].

Cette Foi *religieuse* est le caractère distinctif du chrétien, qui, à cause de cela, est appelé du beau nom de

[1] Ego dico virtutes esse sacrificium Deo gratum, nempè cor a superbia alienum, et rectam scientiam, dicente Scriptura holocaustum Dei esse, quum quicumque ex hominibus assumptus est ad sanctitatem, illam natum ad individuam unitatem... Eum glorificamus qui est pro nobis sacrificatus, nos ipsos sacrificantes. — Clemens Alexandr. *Stromat.* VII, 3. — Patr. graec., t. IX, col. 418, 419.

[2] Hebr. XI, 6.

[3] Cfr. Bourdaloue, *Sermon sur la T. S. Trinité*, Ire partie.

[4] Certitudo potest considerari ex causa certitudinis ; et sic dicitur esse certius illud quod habet certiorem causam ; et hoc modo fides est certior sapientiâ, scientiâ et intellectu, quia innititur veritati divinæ ; etc.. — S. Thom. II, II, q. IV, a. 8.

fidèle, c'est-à-dire celui qui a la foi. Saint Jean Chrysostôme était dans l'admiration la plus grande de ce nom glorieux, et il ne craignait pas de dire, que la foi forte et pleine d'amour est le culte le plus honorable que DIEU puisse recevoir de ses créatures, en même temps qu'elle est la preuve d'un grand esprit et d'une haute intelligence. Citons les paroles du grand Évêque. « *Illud verò generosissimi est animi, philosophicæ sententiæ, mentisque sublimis. Nam non furari, non occidere, vulgarium hominum est; credere verò quod impossibilia possit Deus, magno admodum animo eget, et ergà ipsum optimè affecto: etenim germanæ caritatis hoc signum est. Deum certè colit qui præcepta implet; multòque magis hic qui per fidem philosophatur. Ille quidem ipsi obedivit; hic verò convenientem de illo opinionem concepit, et magis quàm per operum ostensionem ipsum glorificavit et admiratus est. Illa ergò gloriatio rectè operantis est; hæc verò Deum glorificat, totaque ipsius est. Gloriatur enim quod magna de illo concipiat, quod in illius gloriam transit*[1]. »

Or, le Prêtre est le *fidèle* par excellence, et « l'exemple de tous les fidèles dans la foi[2] »; il est l'homme « à l'esprit grand, généreux, élevé, aux pensées sublimes »; l'homme qui « honore et glorifie DIEU par les grandes choses qu'il conçoit de lui », de sa Majesté, de

[1] *In Epistol. ad Rom.* Homil. VIII, n. 1. — Patr. græc., t. LX, col. 455. — Le saint Docteur insiste plus loin en des termes très énergiques sur l'élévation, la grandeur morale d'un esprit croyant, et l'infériorité, l'abaissement de l'incrédule. « Est igitur incredulitas mentis infirmæ, pusillæ et miseræ. Quamobrem, quoties nobis nonnulli credulitatem vitio vertunt, illis contrà vitio vertamus incredulitatem ut miseris, pusillanimis, infirmis, insipientibus, et asinis nihilo melius habentibus. Quemadmodum enim credulitas animi est magni ac sublimis, ita incredulitas animi est exilis, ratione omni carentis et ad pecudum amentiam depressi. » — *Ibid.* n. 6. — col. 462.

[2] Exemplum esto fidelium... in fide. — I Tim. iv, 12.

son Etre, de ses œuvres, parce qu'il est tout entier « appliqué à ce qui est de la foi[1] » ; il sait, suivant une parole de saint Augustin, que « c'est la foi qui l'a ordonné clerc et consacré Prêtre[2] » ; et c'est pourquoi la foi, « la foi du Fils de DIEU », la foi dont « JÉSUS est l'Auteur et le Consommateur », est vraiment « son unique vie[3]. »

C'est ce que nous avons à étudier dans ce chapitre et le suivant. Voyons ici quelles sont les qualités que doit avoir la foi du Prêtre.

Elle doit être *éclairée*, — (nous voudrions dire savante,) — *très pure*, — *simple*, — *ferme*, — *forte*, — *et toujours agissante.*

1. *Eclairée.* — Le Prêtre est le « dépositaire naturel et le gardien », et comme le maître et le possesseur de la Foi[4] ; non pour en faire ce qui lui plaît, mais pour faire valoir cet inestimable trésor, pour le défendre contre toute sorte de tentative et d'agression des ennemis, et, en même temps, pour en faire connaître les richesses admirables, aux enfants, aux amis de DIEU, à tous ceux dont le cœur est droit ou qui ne l'estiment pas par leur seule ignorance. O trésor d'un prix tout divin! Déjà le

[1] Tu autem, o homo Dei, sectare... fidem. — I Tim. VI, 11.

[2] Fides clericos ordinat, Sacerdotes consecrat. — *Sermo CCCLXXXIV* (aliàs *De verbis Apostoli*, serm. L, cap. IV. — Patr. lat., t. XXXIX, col. 1690.

[3] Aspicientes in auctorem fidei, et consummatorem Jesum. — Hebr. XII, 2. — In fide vivo Filii Dei. — Galat. II, 20.

[4] O Timothee, depositum custodi. — I Tim. VI, 20. — « O Timothee, o Episcope, o Sacerdos, o Doctor! O, exclamationis est et præscientiæ et charitatis : prævidebat enim futuros, quos prædolebat errores. Custodi propter fures, propter inimicos depositum, id est doctrinam sanam, etc... — Vincent. Lirin. ap. Corn. à Lap. *in illud* I Tim. VI. — Certa bonum certamen fidei. — I Tim. VI, 12. — Ut acerrimum se ostendat fidei defensorem, propagatorem, etc. — Corn. à Lap. *in illud*.

Diacre doit « en avoir et en posséder le Mystère dans une conscience pure [1] » ; le Prêtre en est tout entier enrichi : il l'a mystérieusement sur les lèvres, pour le révéler au monde [2] ; il le porte « sur sa poitrine », pour indiquer qu'il est et demeure son bien et sa félicité [3]. Ce trésor est dans toute sa personne. Le Prêtre est l'homme surnaturel, sans égal, au milieu de ce monde, et par la foi il est plus grand que le monde et aussi élevé que les cieux [4].

C'est pourquoi tout ce qui est de la Foi et s'y rapporte, est l'objet principal de la science du Prêtre. Avec quelle jouissance, il pénètre, par l'étude, la lecture, la contemplation, dans ce monde surnaturel ! Comme il s'applique, avec soin, avec amour, avec une sainte avidité, à savoir exactement, d'une manière très précise et lumineuse, ce qu'elle est en elle-même, la Foi, soit comme habitude, soit comme acte ! Qu'il est profondément touché de la merveilleuse condescendance de DIEU, qui fait en nos âmes cette infusion de la connaissance et de la science qu'il a de son être et de sa vie propre ! Car la Foi, c'est une participation surnaturelle de la vision que DIEU a de lui-même [5]. Ce qui s'opère, par cette infusion divine, est donc une véritable déification de notre intelligence,

[1] Habentes mysterium fidei in conscientia pura. — I Tim. III, 9.

[2] Labia Sacerdotis custodient scientiam. — Malach. II, 7.

[3] Pones autem in rationali judicii Doctrinam et Veritatem, quae erunt in pectore Aaron quando ingredietur coram Domino. — Exod. XXVIII, 30.

[4] Sacerdotes mentem nequaquam abjectam, humi repentem aut ignavia captam, aut metu tractam habere debent ; sed sublime volat excedentem et quasi in monte collocatam ; quo nimirum exutam illam veterum dogmatum venustatem rimari et introspicere, verbaque intrepide facere valeant. — S. Cyrill. Alexand. *Ad Regin. Oratio altera de recta Fide*, initio. — Patr. græc., t. LXXVI, col. 1338.

[5] Homo participat cognitionem divinam per virtutem fidei. — S. Thom. I, II, q. 62, a. 4 c.

qui voit la vérité révélée, dans la lumière même en laquelle DIEU la voit, lumière qui est aussi celle des Bienheureux. Elle est, par conséquent, en toute réalité, le commencement de la vie éternelle [1]. Le principe de cette grâce magnifique est et ne peut être que DIEU se découvrant, se révélant lui-même par son Verbe. Le motif de cette grâce, de cette vision, de cette connaissance absolument et essentiellement sûre, est et ne peut être que la Véracité même de DIEU. De sorte que si rien n'est plus obscur que la Foi en son objet, qui est le Mystère révélé, rien n'est plus lumineux qu'elle en son principe et en son motif [2]. Elle communique donc à l'âme une certitude qui ne peut avoir son égale. L'évidence même, dans l'ordre naturel, ne lui est pas comparable. D'autre part, l'acte de foi est tellement surnaturel et divin dans son motif, que la science naturelle la plus profonde, la plus élevée, l'intelligence naturelle angélique ou humaine la plus pénétrante, tout ce qu'il peut y avoir de ressources dans un esprit créé pour la perception de la vérité, des motifs de crédibilité, des fondements théologiques d'un mystère; rien de tout cela ne concourt efficacement à l'acte de foi. Il est purement, en lui-même, en son essence, une œuvre de la grâce de DIEU; son être c'est d'être exclusivement et intrinsèquement surnaturel [3].

[1] Fides est habitus mentis, quo inchoatur vita æterna in nobis. — S. Thom. *In Hebr.* XI, 1. — II, II, q. IV, a. 1, c. — Gratia et gloria ad idem genus referuntur, quia gratia nihil aliud est quam quædam inchoatio gloriæ in nobis. — II, II, q. XXIV, a. 3, ad 2. — I, II, q. CXI, a. 3, ad 2.

[2] Ne peut-on pas, à propos de cette obscurité et de cette lumière, rappeler le texte : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus.* — Ps. CXXXVIII, 12.

[3] Cette doctrine n'est peut être nulle part aussi solidement et lumineusement exposée, que dans l'ouvrage de saint Jean de la Croix : *La Montée du Carmel*, liv. II, ch. III et IV. — L'admirable Docteur exige pour l'acte pur et simple de foi, la *nuit* de l'entendement. Il faudrait faire cette nuit profonde, quand même la science des vérités divines nous serait connatu-

Le Prêtre se rend familière cette doctrine. Mais il sait que, si tout est divin dans la vertu et dans l'acte de la foi, les vérités qu'elle fait connaître sont susceptibles d'étude de tout genre : et c'est là la part de la raison. Aussi s'applique-t-il à se rendre compte à lui même pour l'enseigner ensuite aux autres, selon ce qui est opportun, de toute l'étendue des vérités révélées, de ce qu'elles sont pour l'esprit, le cœur, la piété, toute la pratique de la vie ; des conséquences qui en découlent et qu'il en faut tirer dans les diverses circonstances de notre existence terrestre, soit comme consolation, soit comme soutien et force. Pareillement, il s'exerce à nettement distinguer ce qui appartient essentiellement à la doctrine, ce qui est article de foi proprement dit, et ce qui est simplement conclusion théologique : cette distinction et autres semblables sont nécessaires, pour éviter, dans le langage, en chaire, et toutes les fois que, dans une réunion de personnes intelligentes, il est amené à faire une exposition de sa foi, des expressions, des affirmations erronées, inexactes, ou simplement exagérées.

Il met aussi un très grand soin à connaître, à constater la valeur des preuves extrinseques, par lesquelles les Pères et les apologistes de tous les siècles ont défendu les articles de notre Foi ; il veut s'exercer à ne laisser debout aucune objection, sachant du reste *a priori* qu'il n'y en a point d'insoluble. Il n'admet pas que l'hérésie, le rationalisme, l'impiété puissent se vanter d'avoir découvert une difficulté irréfutable [1].

acquise par voie de contemplation et par vision, etc. — Mais la grâce surnaturelle de la vision donne *accidentellement* plus de force à l'acte de foi.

[1] Les bons livres ne manquent pas. Nous croyons qu'un des meilleurs qu'un Prêtre puisse lire et étudier, c'est l'ouvrage de M. l'abbé Moigno : *Les splendeurs de la Foi.*

C'est ainsi que, suivant la mesure d'intelligence que la Providence lui a départie, comme aussi suivant le temps dont il dispose, il donne à la pleine et parfaite connaissance de la Foi, tout ce qu'il y a en lui de plus vives ardeurs : sachant bien que cette belle, grande et sainte connaissance est la plus puissante de toutes les forces, pour la pratique de la vie parfaite, des vertus les plus sublimes, et qu'elle est, elle seule, pour tous, « la lumière de la vie [1]. »

2. La foi du Prêtre doit être *très pure :* très pure veut dire telle que rien ne puisse l'altérer. Il est bon de considérer cette qualité de la foi du Prêtre, après celle qui précède. Evidemment la vraie science de la foi, considérée en elle-même, ne peut être qu'un bien et jamais un péril. Mais, parce qu'elle suppose, comme nous l'avons dit, une certaine connaissance des attaques, que dirige sans cesse contre nos Mystères la philosophie incrédule et impie, il pourrait arriver que la ruse diabolique, sinon la violence de ces attaques, fît sur nous une dangereuse impression. Soyons donc prudents. Prenons garde à une certaine présomption, et à l'entraînement de la curiosité. Il y a non seulement des livres qu'il ne faut jamais lire, mais telle revue périodique et tel journal qu'il faut ne jamais avoir entre les mains. Cette recommandation est bonne à tous les Prêtres, en général ; elle est vraiment nécessaire aux jeunes Prêtres. Ce qui se publie dans certaines feuilles, depuis quelques années surtout, est plein d'hérésies ; tout le monde le sait. Quelques unes de ces audaces de l'impiété contemporaine sont brutales, grossières, et ne peuvent faire aucun mal, à cause même de leur

[1] Joann. VIII, 12.

grossièreté. D'autres sont des affirmations plus subtiles, présentées avec plus d'habileté. Quantité de lecteurs s'y prennent, et leur foi en est amoindrie. Le danger est moins grand pour nous ; mais il existe. Peut-être avons-nous un esprit naturellement rationaliste, raisonneur, sceptique ; peut-être est-il assez impressionnable ou assez peu ferme, pour que l'objection, sous une certaine forme, laisse en nous son trait empoisonné. Peut-être que, disposé à être conciliant et bon pour les personnes, pour tant d'ignorants ou mal intentionnés ou de bonne foi, dont notre siècle abonde, avons-nous éprouvé moins d'aversion pour ce qui est faux en matière de Foi : ce serait un écueil très à craindre. Encore une fois, prenons-y garde. La Foi est vierge, disent les Pères, toute altération de la Foi est un adultère[1].... « Plutôt la mort, s'écriait saint Hilaire de Poitiers, que de corrompre la chaste virginité de la vérité[2] ! » Tous les Saints, les saints Évêques et les saints Prêtres surtout, ont eu cette

[1] Amplexetur me modo Sapientia (quod est in anima perfecta fides) et Abisag nostra quæ nunquam senescit, in meo requiescat sinu sicut Sunamitis in sinu David. Impolluta enim est, Virginitatisque perpetuæ, et quæ in similitudinem Mariæ, quum quotidie generet, semperque parturiat, incorrupta est. — S. Hieronym. *Epist.* LII alias 2 *ad Nepotian.* n. 4. — Patr. lat., t. XXII, col. 530. — Cf. Comment. Patr. et Interpret. in Ose. II, 20 : *Sponsabo te mihi in fide.* — In II Cor. II, 17, et IV, 2. — S. Bernardin. Senens. : « Per fidem Christo sponso anima desponsatur, ut quasi fides sit annulus desponsationis hujus. » — *De fide format.* Serm. IV, in feria tertia post Domin. Quinquages. — Art. 2, cap. III. — Op. Lugdun. 1650.

[2] Melius est mihi in hoc sæculo mori, quam, alicujus privati potentia dominante, castam veritatis virginitatem corrumpere. — Lib. I, *ad Const. August.* — Patr. lat., t. X, col. 558. — Saint Augustin a dit aussi : Tales (Seductores) timebat Apostolus, ne ab illis corrumperetur Ecclesiæ virginitas, quam gestat in corde, ait : Despondi enim vos uni viro etc. et : Timeo ne sicut serpens, etc. (II Cor. XI, 2, 3). Virginitatem corporis paucæ feminæ habent in Ecclesia, sed Virginitatem cordis omnes fideles habent. In ipsa fide virginitatem cordis timebat (Apostolus) corrumpi a diabolo. — *Enarrat. in Psalm.* In psalm. XC, Enarrat. II, n. 9. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1168.

sollicitude inquiète, ce zèle jaloux, cet amour ardent, passionné pour la pureté de la Foi ; et parce que un grand amour implique toujours une grande haine pour ce qui est ennemi de l'objet de l'amour, ils ont tous porté dans leur âme une extrême horreur de l'hérésie, — de l'hérétique, non : tant s'en faut : ils n'avaient pour lui que commisération et indulgence ; mais, pour le péché d'hérésie, pour ce mal qui ruine totalement l'œuvre de DIEU, l'œuvre de la Rédemption, tous les desseins de la miséricorde éternelle, pour ce mal qui ne détruit pas seulement l'édifice de la grâce, mais qui en arrache et disperse les fondements, pour ce mal dont saint Thomas a dit (en le considérant dans toute son étendue), « qu'il est le plus grand de tous les péchés qui sont contraires aux vertus morales[1] », les âmes sacerdotales, qu'anime le zèle de DIEU, n'éprouvent qu'aversion violente et profonde haine. Le P. Faber a dit avec une grande éloquence : « Où il n'y a pas la haine de l'hérésie, là il n'y a pas de sainteté... C'est le péché des péchés, le plus rebutant des objets sur lesquels puisse s'abaisser l'œil de DIEU, dans ce monde de malice. L'hérésie est la souillure de la vérité divine, la pire de toutes les impuretés. » Il ajoute avec douleur : « Cependant, combien nous la traitons légèrement ! Nous la regardons, et nous demeurons calmes ; nous la touchons, et nous ne frissonnons pas ; nous nous mêlons avec elle, et nous n'éprouvons pas de crainte ; nous la voyons toucher les choses saintes, et nous n'avons pas le sentiment du sacrilège ; nous respirons son odeur, et nous ne manifestons aucun signe d'horreur ou de dégoût. Quelques-uns d'entre nous recherchent son amitié, d'autres cherchent même à atténuer

[1] Manifestum est quod peccatum infidelitatis est majus omnibus peccatis quæ contingunt in perversitate morum. — II, II, q. x, a. 3, c. — Cfr. q. xi.

sa malice. Nous n'aimons pas assez DIEU, pour entrer dans une sainte colère pour sa gloire. Nous n'aimons pas assez les hommes, pour rendre à leurs âmes le service d'être vrais à leur égard... Notre charité n'est pas vraie, parce qu'elle n'est pas sévère ; et elle n'est pas persuasive, parce qu'elle n'est pas vraie. Nous n'avons pas de dévotion à la vérité, en tant que vérité, en tant que vérité de DIEU [1]. »

Faisons de ces énergiques paroles la règle de notre conduite. Maintenons en nous, nourrissons dans nos cœurs une opposition absolue à tout ce qui n'est pas le très pur enseignement de l'Église catholique et du Saint-Siège. Pas d'imprudence, dans nos relations avec qui que ce soit. Pas de curiosité, à l'occasion d'un livre qui fait du bruit. Soyons les rigides observateurs des *Règles de l'Index*, et de ses décisions. S'il nous semble que le devoir nous impose la lecture d'un livre douteux, en matière de doctrine, consultons d'abord notre Évêque, notre ancien Supérieur ou Directeur de séminaire ; et si l'on nous permet de lire cet ouvrage, mortifions encore notre empressement, si empressement il y a, et prions, afin que rien n'altère ou même ne trouble la très sereine pureté de notre foi. Dans une multitude de cas, surtout quand il s'agit de certaines publications, où nous ne pouvons réellement rien trouver d'utile, pour l'esprit, pour

1 *Le Précieux Sang*, chap. xi et dernier, vers la fin. — Il faut lire ce passage en entier. Nous n'en donnons qu'un extrait. Le fervent Oratorien revient sur ce sujet, dans un autre de ses ouvrages, *Le Pied de la Croix*, ch. viii, II, III : « Maint converti, dans l'âme duquel Dieu aurait voulu faire de grandes choses, marche vers son tombeau comme un exemple d'avortement spirituel, parce qu'il n'a pas voulu haïr l'hérésie. » Ce langage est plus étonnant peut-être dans le P. Faber, qui était lui-même converti, parce que ses antécédents, son patriotisme, ses relations de société et d'amitié semblaient lui recommander des ménagements ; ou bien ce sont précisément ces raisons qui lui ont inspiré plus de zèle.

notre instruction et surtout notre édification, nous ferions bien de nous rappeler la belle parole de Tertullien, qui est parfaitement applicable au cas présent, et de nous en tenir à la grande vérité qu'elle renferme : *Nobis curiositate opus non est post Jesum Christum, nec inquisitione post Evangelium... Cedat curiositas fidei, et gloria humanæ sapientiæ saluti* [1].

3. Si notre Foi est très pure, elle sera nécessairement *très simple*. La simplicité de la Foi est la disposition intérieure qui réside autant dans le cœur que dans l'intelligence, et suivant laquelle nous disons tout droitement, uniment et pleinement, avant, pendant et après toute étude et tout examen, avant, pendant et après toute objection et toute tentation : « Je crois ! Je crois DIEU qui a parlé, je crois l'Église qui me l'enseigne. Il y a des obscurités, il y a des invraisemblances même, je crois ! il y a les prétentions toujours plus absolues de la science, je crois ! il y a des défections et des apostasies, hélas ! même dans les rangs de la sainte Hiérarchie, je crois ! c'est sans trouble, sans agitation et sans hésitation aussi. Ma Foi, c'est la vérité, unique, inébranlable, éternelle, je crois ! A mes propres doutes, aux assauts de l'ennemi du dehors, que ce soit le monde ou le démon, je réponds par ce mot : « Je crois ! » il est humble, mais net, précis et invariable. « Mais, ne céderez-vous jamais rien, jamais rien ? ne craignez-vous pas que le progrès de l'esprit humain n'amène telle découverte qui infirme votre créance ? » Non ! c'est le « simple *non*, sec et court », dont parle Bossuet, et qu'il faut tout simplement opposer à la tentation, quelle qu'elle soit, et de quelque part qu'elle vienne [2].

[1] *Lib. de Præscript.* cap. VII. — Patr. lat., t. II, col. 20-21.
[2] *Élévations sur les Mystères*, XXIV[e] sem., 1[re] Élévat.

La science n'est pas ennemie de cette humble et franche disposition de cœur et d'esprit. C'est le contraire, puisque la vraie science nous révèle la pure nature de l'acte de foi, dans lequel ni le talent, ni le génie, ni la contemplation et la vision elles-mêmes ne sont intrinsèquement pour rien, l'acte de foi étant une pure grâce et un don de DIEU. Cette connaissance dégage l'exercice de la foi du Théologien de tout alliage étranger, de toute erreur. Aussi les plus grandes intelligences, saint Augustin, saint Thomas, ont été, dans l'Église, les plus simples et les plus humbles Croyants.

Cette belle disposition intérieure a pour objet tout ce qui est défini par la Foi ; mais en vérité, elle s'applique à toute doctrine qui, livrée encore à la discussion, est cependant réputée la doctrine préférée du Saint-Siége. Savant ou non, le Prêtre est, plus que tout fidèle, l'enfant de l'Église et du Saint-Siége, qui ne se trompe jamais. S'il ne fait pas encore l'acte de foi formel, sur le point contesté, il sait déjà où se trouve la vérité ; et s'il ne dit pas encore : Je crois ! il dit, sans crainte d'aucune déception : « J'ai confiance ! » Il est évident que ce sentiment est selon DIEU et vient de DIEU. C'est l'acte d'amour filial qui est, suivant saint Augustin, la preuve que nous avons en nous le Saint-Esprit[1].

4. Notre Foi doit être *ferme*. La simplicité même de la Foi en fait la fermeté. Ce qui est simple est un, ce qui est un est indestructible. L'humble parole : « Je crois ! » répondant à tout, on ne peut concevoir ce qui pourrait

[1] Accipimus et nos Spiritum Sanctum, si amamus Ecclesiam, si charitate compaginamur, si catholico nomine et fide gaudemus. Credamus, fratres ; quantum quisque amat Ecclesiam Christi, tantum habet Spiritum Sanctum. — *In Joann.* Tract. XXXII, n. 8. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1645-1646.

mettre en péril une telle consistance, cette sorte d'immutabilité. Il faut que, dans le Prêtre, la Foi soit simple et ferme, parce qu'il est, plus que tout autre, en présence de faits, qui sont de vraies épreuves et des tentations contre la Foi.

Ces faits sont, surtout à l'heure qu'il est, les voies mystérieuses de la Providence de DIEU. Que d'énigmes! que d'obscurités! DIEU est le Souverain de l'univers; et l'on dirait que la liberté humaine dispose de tout, sans retenue et sans mesure, au détriment des droits de DIEU. L'Église est la Fille bien-aimée du Père, l'Épouse immortelle du Fils et la Coopératrice toujours fidèle du Saint-Esprit. Point de gloire, par conséquent, n'est comparable à la sienne, et par suite le triomphe devrait être, semble-t-il, l'état habituel de son existence. Non! c'est le contraire, au moins en apparence, et sa cause, la cause de sa liberté et de son honneur paraît être une cause perdue. Son Sacerdoce est méprisé, son enseignement rejeté, tout ce qui est d'elle est sans crédit. Le monde est le vaincu de JÉSUS-CHRIST, et pourtant le monde l'emporte; ses maximes, ses desseins, ses sectateurs : tout cela semble triompher des Saints, de l'Évangile et de la grande œuvre de la Rédemption. Humainement, c'est le mal, et non point le bien, qui a le plus de succès, et d'honneur et d'influence. Voilà le Mystère du temps présent, c'est à dire de tous les siècles temporels. Eh bien! il s'agit de donner toujours raison à DIEU, à sa sagesse, à sa conduite, à toutes ses voies, de ne jamais se scandaliser de son silence, de son apparente abstention, de l'audace qu'il permet à ses ennemis d'avoir contre lui. Il s'agit simplement et fermement d'adorer « ses incompréhensibles Jugements, et ses voies impénétrables[1]. » Il s'agit

[1] Rom. XI, 33.

d'abaisser avec force notre raison et de l'obliger à dire : *Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum*[1]. Et encore : « Ce qui paraît folie », impuissance, insuccès, et défaite définitive « du côté de Dieu », c'est, d'une manière certaine, « sagesse », puissance, victoire et triomphe. *Quod stultum est Dei, sapientius est hominibus ; et quod infirmum est Dei, fortius est hominibus*[2]. Le Mystère est la condition de cette vie d'exil. Nous sommes maintenant dans l'ordre de la Foi, et non dans celui de la vision sans voile[3]. L'obscurité, l'énigme, le problème de tant de choses humaines ne tient pas à la substance des choses, mais à l'incapacité de notre esprit, qui n'en peut connaître ni la raison, ni la fin, ni la vraie place dans le plan immense de la Providence de Dieu[4]. Et c'est pourquoi, le mot qui exprime la disposition intérieure de notre âme, disposition constante, ferme, simple, sûre, joyeuse même et affective, c'est toujours l'humble et tranquille : « je crois ! » Abraham fut tenté, tenté par Dieu ; et il n'hésita point à croire contre toute sorte d'opposition de la raison. Sa foi a excité l'admiration de tous les siècles. Saint Paul l'a chanté. (Est-ce que les belles paroles des deux Épîtres aux Romains et aux Hébreux[5], ne sont pas un cantique ?) Les Pères l'ont exalté à l'envi[6], et l'Église qui a reçu la plénitude de la

[1] Proverb. xxi, 30.

[2] I Cor. i, 25.

[3] Per fidem enim ambulamus, et non per speciem. — II Cor. v, 7.

[4] Ideo [illegible] ad exemplum Abraham, dicturus quod, etiamsi Deus innumera impossibilia promitteret, nec qui audit admittat illa, infirmitas illa non est rerum naturæ, sed a non admittente stultitiâ proficiscitur. Sed contra [illegible] (Abraham) fide, dans gloriam Deo (Rom. iv, 20). Vide Pauli philosophiam. — S. Joan. Chrysost. *In Epist. ad Rom.*, Hom. VIII, n. 6. — Patr. græc., t. LX, col. 461.

[5] Rom. iv. — Hebr. xi.

[6] Enarrat. Patrum in Epist. ad Rom. iv. Comment. — Cfr. S. Gregor. Nyssen. *Contra Eunomium*, lib. XII. — Patr. græc., t. XLV, col. 933-942.

Foi, l'appelle encore, avec le grand Apôtre, « le Père de tous les croyants [1]. »

Nous aussi, « fondés sur la Foi [2] » comme « sur un fondement qui demeure », parce qu'il a été posé « de Dieu [3] », soyons fermes et inébranlables. Ce serait une terrible épreuve que celle de perdre la raison et de tomber en démence ; et, cependant, il nous faut accepter et désirer même de perdre la raison plutôt que la Foi.

5. Notre Foi doit être *forte*. Il y a déjà bien de la force dans la fermeté, dont nous venons de parler. Toutefois ces deux caractères sont distincts. En présence des événements qui nous sont d'impénétrables problèmes et, par conséquent, comme des pierres d'achoppement, où la Foi de plusieurs est ébranlée, nous demeurons fermes. Au milieu des épreuves personnelles de la vie, dont le nombre, la variété, la persévérance pourraient nous affaiblir, nous sommes, par la vertu de notre Foi, d'une force invincible. Les épreuves personnelles ! qu'entendons-nous par ces mots ? C'est presque la vie tout entière. Saint Paul les connaissait : *Quoniam suprà modum gravati sumus supra virtutem, ità ut tæderet nos etiam vivere; sed ipsi in nobismetipsis responsum mortis habuimus... Sed omnem tribulationem passi sumus : foris pugnæ : intus timores* [4]. Tous les Saints les ont aussi connues : *Alii ludibria et verbera experti, insuper et vincula et carceres : lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt... : egentes, angustiati, afflicti... ; in solitudinibus errantes, in montibus, et speluncis... Et hi omnes testimonio fidei probati* [5].... Ce n'est pas

[1] Rom. IV, 11.

[2] In fide fundati. — Coloss. I, 23.

[3] Subverterunt quorumdam fidem, sed firmum fundamentum Dei stat — II Tim. II, 18, 19.

[4] II Corinth. I, 8, 9 ; VII, 5.

[5] Hebr. XI, 36-39.

que toute vie sacerdotale soit invariablement marquée de caractères aussi douloureux. Mais, un moment ou l'autre, la croix apparaît, la croix s'impose. L'auteur de l'*Imitation* a décrit ce tableau de l'inévitable condition de la vie d'exil[1]. Et ce n'est pas sous une seule forme qu'elle vient à nous; c'est avec une variété presque infinie d'aspects et d'effets affligeants. Au dedans, la crainte, la tristesse, l'abattement, de mortelles déceptions, le sentiment amer de l'ingratitude des hommes, la tentation de les mépriser, peut-être de les haïr ; d'autres tentations plus formidables encore, qui attaquent le plus doux des sentiments, la confiance en DIEU ; d'autres qui ne se nomment point ; puis l'infirmité et avec elle l'impuissance. Au dehors, l'opposition, la contradiction, la basse déloyauté, l'infidélité, la calomnie, le discrédit qui s'ensuit, et la disgrâce, dans l'esprit de ceux qui étaient, seuls en ce monde, notre soutien, notre lumière, notre consolation et notre force... Que de croix réunies, quelquefois dans une seule existence, ou dans une certaine phase d'une même existence[2] ! Que devenir alors ? Quand tout conspire pour nous faire succomber, quelle sera notre force ?... Ajoutons, pour être vrai : Et il peut se faire que, dans l'intime de notre conscience, nous reconnaissions que telle dure épreuve est, en partie du moins, méritée ; que telle accusation portée contre nous n'est pas absolument sans fondement ; qu'en vérité notre intention, qui était bonne, n'a pas été soutenue, extérieurement, par une conduite prudente ; que notre zèle dont l'objet était saint, n'a pas toujours été sage ; que si nous sommes en disgrâce, c'est que, pouvant avoir l'avis de nos Supé-

1. Lib. II, cap. XII, 7-8.

2. Nous devrons revenir sur ce sujet si fécond, dans plusieurs chapitres : *De l'Humilité*, Liv. II, chap. xv. — *De l'esprit de force*, Liv. III, chap. xx.

rieurs, nous avons oublié, négligé de le demander : de sorte que l'opinion qui s'est produite contre nous, les mesures qui ont été prises et la situation qui nous est faite, sont, en partie, en partie notable peut-être, le résultat de nos propres misères, de notre incapacité, de notre inexpérience, de nos vraies fautes. Là est la différence entre les Saints et les pécheurs. Pour les Saints, la croix est le pur don de DIEU, don de sa droite, de son cœur, de sa sainteté tournée vers eux, pour en faire de vraies copies de JÉSUS-CHRIST; pour nous, la croix est une disposition de l'adorable et toujours paternelle Providence, utilisant nos propres erreurs, nos propres péchés, pour nous donner aussi, par la pénitence, les traits du Fils de DIEU.

Dans tous les cas, voilà des extrémités douloureuses. Or, ce qui importe, c'est d'éviter de tomber dans les piéges de ce mortel ennemi qui s'appelle le découragement. S'il parvenait à réussir, à nous enlacer dans ses filets de mort, nous serions perdus. Il faut demeurer debout, calmes et forts. Mais qui nous donnera de ne point succomber, d'être sans entrave, et invincibles ?... Evidemment, ce n'est pas un dédain superbe des hommes, de leurs lâchetés, de leur bassesse ou de leurs injustices, de leur dureté ou de leur colère. Non ! ce dédain ne serait pas chrétien, moins encore sacerdotal. Et puis, à vrai dire, ce dédain n'est jamais une force : il n'élève pas l'homme au-dessus de l'épreuve, il l'abaisse au contraire ; il n'est pour lui qu'une manière misérable d'être vaincu par l'épreuve, avec ce faux air d'une dignité empruntée. Ce n'est pas non plus une sorte de stoïcisme froid et de philosophie indifférente et sceptique, qui sera le point d'appui ferme et solide, dont notre âme fatiguée a besoin. Cette sorte de disposition ne dure pas, ou, si elle dure, elle finit par amoindrir considérablement les meilleures

natures. Le point de vue personnel, l'exagération de notre valeur intellectuelle ou morale, un certain égoïsme non avoué, peu saisissable peut-être, mais non moins réel, envahissent l'âme ; et tout se rapetisse : intelligence, énergie, vertu. Non ! rien de tout cela ne réussit à nous faire le bien qui nous est nécessaire, quand nous souffrons. Nous le trouverions moins encore, si c'est possible, dans un état de dissipation, propre à nous étourdir et à nous distraire de notre peine, ou de sensualisme tout séculier, destiné à nous donner une sorte de dédommagement. — N'insistons pas. C'est la Foi seule qui est l'infaillible soutien, et l'invincible force, dans notre état d'épreuve : c'est la pensée de DIEU, de sa Providence, de son omniscience, de ses jugements après notre mort et à la fin du monde ; — c'est la considération de l'essentielle vanité de toutes les choses humaines et terrestres, et de la seule stabilité des biens futurs ; — c'est la douce et humble conviction qu'il nous est bon de souffrir, parce que nous avons à expier ici-bas, pour éviter une condamnation irrévocable dans l'autre vie ; — c'est le souvenir de la Passion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, — Passion si douloureuse, si ignominieuse, soufferte par la Sainteté même, pour notre amour et notre exemple[1] ; — c'est le sentiment, si bon au cœur, de la Présence de ce doux Maître au Saint-Sacrement, Présence vivante, amoureuse, compatissante ; — c'est telle autre pensée qui répond au besoin actuel de notre âme affligée, abattue, désolée.

Or, c'est la Foi qui nous fournit toutes ces réflexions, toutes ces convictions. Que notre âme, dans sa détresse, s'y rattache avec force, et la victoire est assurée. La

[1] Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus. — I Petr. II, 21.

douleur demeurera peut-être, et sans doute, la compagne assidue de la vie; mais la douleur sera sanctifiée; et quoi de plus? Et, s'il s'agit de la persécution qui vient des hommes, ce n'est pas nous, ce sont eux, en réalité, qui seront les vaincus[1].

Une forte Foi! ô DIEU! quelle grâce d'un prix inestimable! Nous pourrions dire ce qu'elle a opéré dans les martyrs; mais reportons-nous seulement à ces hommes admirables, à ces héroïques confesseurs, que nous avons eu peut-être le bonheur de connaître dans notre enfance. Quelles âmes sacerdotales, simples, mais énergiques! Comme on sentait que la Foi était leur vie! Il y avait peut-être en eux un peu moins de cette dévotion affective et tendre, à laquelle la piété de notre temps attache tant d'importance; mais quelle vigueur, dans l'affirmation de la vérité! quelle solidité dans leur enseignement! quelle inflexible fermeté dans leur conduite! Aussi, comme ils avaient combattu le schisme, et tout souffert plutôt que de rien céder de la doctrine, ils étaient inflexibles, toujours sous l'empire de leur grande Foi, en présence des prétentions de l'esprit novateur qui gagnait toutes les classes, surtout les classes populaires, dans la première partie de ce siècle. Avec quelle sévérité ils réagissaient contre l'esprit dissipé, superficiel, ennemi des traditions, séduit par la nouveauté, et se précipitant vers tous les écueils du luxe, du bien-être et de la liberté! Ce qu'ils disaient, la force avec laquelle ils protestaient, ce qu'ils osaient même faire, n'est plus, évidemment, un exemple qu'il nous soit possible de suivre. Mais, tout cela était le témoi-

[1] Hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra. — I Joann. v, 4. — Calcari non potest, nisi inferior; sed inferior non est qui, quamvis corpore multa in terrâ sustineat, corde tamen fixus in cœlo est. — S. August. *De sermone Domini in monte*, lib. I. — Brev. Rom. III noct. offic. Doctor.

gnage manifeste d'une puissante et magnifique Foi.

Cette génération sacerdotale a disparu, et nous, qui lui succédons, nous ne sommes pas aussi forts que nos pères. Mais veillons et prions, pour que leur esprit nous soit donné. Car, si nous n'avons pas le bonheur d'être les héritiers de leur forte grâce, qu'adviendra-t-il de ceux qui viendront après nous? Le jour où la Foi des anciens s'affaiblirait dans les rangs du Clergé, il faudrait dire que nous touchons à cette époque malheureuse entre toutes, dont le Sauveur a dit : *Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terrâ*[1] ?

6. Notre Foi doit être *agissante*, c'est-à-dire qu'elle doit être un principe fécond de toute sorte d'actes surnaturels. Déjà ce qui précède nous révèle cette qualité nécessaire de la vraie Foi. Les œuvres saintes sont le fruit naturel qu'elle porte. Le sujet que nous traitons dans le chapitre suivant, répond à ce sixième caractère de la Foi.

[1] Luc. XVIII, 8.

CHAPITRE XII

L'ESPRIT ET LA VIE DE FOI

C'est une belle étude que celle qui a pour objet la Vision béatifique, non seulement parce qu'elle est le terme de notre espérance ; mais encore parce qu'elle offre, dès ce pauvre exil, le plus beau spectacle que l'œil humain puisse contempler. La Vision béatifique, c'est la vue claire, immédiate et à jamais inamissible de DIEU en son Essence même et en sa vie de l'Éternité, la vue très parfaite de tout ce qu'il est en lui-même et de tout ce qu'il opère en lui-même, vue qui est la participation à la connaissance que DIEU a de lui-même, et qui est, par conséquent, une participation à l'acte par lequel le Père engendre éternellement le Fils ; comme la charité pour DIEU qui naît nécessairement de cette vue, charité immense, autant qu'elle peut être immense en une pure créature, est une participation à l'acte par lequel le Père et le Fils produisent par voie de spiration le Saint-Esprit.

Cette vision de DIEU par les Bienheureux est inégale en eux, à cause de l'inégalité des mérites ; elle est aussi limitée, à cause de l'infinité de son objet qui est l'Essence divine, laquelle ne peut être comprise par la créature.

quelle qu'elle soit. Mais cette vision est totale et plénière, puisque la lumière dans laquelle se fait cette vision, c'est DIEU lui-même : c'est DIEU le Père, en tant qu'il en est la source ; c'est DIEU le Fils, en tant qu'il est la Lumière même qui nous est donnée : *Lucerna ejus est Agnus*[1] ; c'est le Saint Esprit, en tant qu'il l'infuse dans l'âme, ou plutôt en tant qu'il s'infuse lui-même dans l'âme de l'Élu[2] : de sorte que, par cette union de l'Esprit-Saint à l'Élu, celui-ci est élevé à un degré d'excellence qui le rend apte à percevoir l'objet de la béatifique Vision qui est DIEU, et à faire l'acte incessant de cette Vision qui le fait jouir incessamment et éternellement de DIEU[3].

Telle est la nature de la Vision béatifique. Mais il faut ajouter ce qui en est une conséquence : à savoir, que non seulement les Saints voient DIEU, mais ils voient encore toutes les créatures en DIEU, sinon dans la lumière même de la gloire (ce qui ne semble pas nécessaire), du moins dans la lumière divine, qui est encore DIEU lui-même, qui est le Verbe, parce que c'est dans le Verbe que tout se trouve contenu[4], et qui est aussi le Saint-Esprit, parce que nous n'allons au Verbe que par la

[1] Apoc. XXI, 23.

[2] Deus sic inest (in anima beata), ut afficiat, ut infundat, vel potius ut infundatur et participetur ; ita ut enim perhibere eum nostro spiritum esse dixere quis non timuerit, etsi non unam personam, unamve substantiam. — S. Bernard. *De Consider.* lib. V, cap. v, n. 11 et 12. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 795.

[3] Propositions condamnées au Concile Œcuménique de Vienne (1311-1312) : Quaelibet intellectualis natura in seipsa naturaliter est beata ; et anima non indiget lumine gloriae, ipsam elevante ad Deum videndum, et eo beate fruendum. — Corpus Juris Canon. — Clementin. lib. V, tit. III, *De Haereticis*, cap. III, *Ad nostrum*.

[4] Angeli enim procul dubio universam creaturam, in ipso Verbo Dei prius noverunt, in quo sunt omnium, etiam quae temporaliter facta sunt, aeternae rationes, tanquam in eo per quem facta sunt omnia. — S. August. *De Genesi ad litteram*, lib. IV, cap. xxiv, n. 41. — Patr. lat., t. XXXIV, col. 31[illegible].

grâce du Saint-Esprit[1]. Ils voient toutes les créatures, toutes celles qui sont au ciel, toutes celles qui sont sur cette terre, les âmes humaines, le monde extérieur, les moindres objets, ce qui est bien et ce qui est mal ; ils sont même témoins de ce qui se passe dans les abîmes de l'éternelle perdition : ils voient, ils connaissent toutes choses, non en elles-mêmes, mais en DIEU, et dans cette lumière divine qui est DIEU lui-même[2]. C'est sans trouble, sans peine ; c'est avec joie et amour, parce qu'ils voient partout, et en toute chose, l'action très sainte de DIEU, la manifestation de ses attributs et le triomphe de ses droits et de sa gloire. Et, bien que rien ne puisse être ajouté à leur Béatitude, ce qu'ils contemplent et ce qu'ils apprennent en DIEU, dans sa lumière, des choses créées, donne lieu à un accroissement de cette félicité accidentelle qui est, au sentiment des théologiens, surajoutée à leur bonheur essentiel, la Vision de l'Essence divine.

Tel est le bienheureux état des Saints au ciel. Or, nous n'avons écrit ce préambule que pour arriver à l'énoncé de la proposition suivante : Nous avons, en cette vie d'exil, un réel commencement de cet état divin. Nous aussi, nous voyons DIEU et toute chose, dans la lumière

[1] Signatum est super nos lumen vultûs tui (Psal. IV, 7). — Vultum Dei Patris Filium appellat David, id est Patris characterem : lumen vero illius gratiam Spiritûs quæ ad omnes penetrat creaturas. — S. Cyrill. Alexandr. *In Joann. Evangel.* III, 5. — Patr. græc., t. LXXIII, col. 486.

[2] Lux vero ipsa, quâ illuminabuntur hæc omnia, quæ modo in cordibus reconduntur, qualis aut quanta sit, quis linguâ proferat ?... Profecto lux illa Deus ipse est, quoniam « Deus lux est, et tenebræ in eo non sunt ullæ (I Joann. I, 5) », sed lux mentium purgatarum, non istorum corporis oculorum. — S. Aug. *Epist.* XCII (alias 6) *ad Italicam*, n. 2. — Patr. lat., t. XXXIII, col. 318. — Quamvis eis sua gaudia ad perfruendum plene sufficiant, mala tamen reproborum absque dubio semper aspiciunt. Quia qui Creatoris sui claritatem vident, nihil in creaturâ agitur quod videre non possint. — S. Gregor. Magn. *Homil. in Evangel.* lib. II, homil. XL, n. 8. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 1309.

de DIEU. Et cette lumière qui nous éclaire surnaturellement, est la même que la lumière céleste. « Les Saints voient DIEU de la même manière dont DIEU se voit[1]. » Et nous aussi, nous voyons DIEU de la manière dont DIEU se voit ; les Saints voient DIEU dans une lumière qui est DIEU même, et nous aussi nous voyons DIEU et les choses de DIEU dans la lumière qui est DIEU même ; car « la grâce et la gloire appartiennent au même ordre et au même genre, et la grâce n'est autre chose qu'un commencement de la gloire en nous[2]. »

Or, l'esprit de Foi, qui est le sujet de ce chapitre, c'est l'habitude, fondée d'abord sur la grâce du Baptême, et perfectionnée par la répétition des actes, de discerner et de voir toute chose créée dans la lumière de DIEU.

Mais, pour que tout soit parfaitement intelligible en un tel sujet, expliquons très nettement quelle est cette lumière pour nous, créatures exilées.

Il y a dans le monde trois lumières : premièrement, celle qui frappe notre œil de chair, qui éclaire les corps, et dans laquelle nous voyons ces mêmes corps ; en second lieu, la lumière intellectuelle, qui est destinée à éclairer les choses intellectuelles, les vérités de l'ordre philosophique, les qualités, la nature intime des êtres. Cette lumière est le principe de la science humaine. Ces deux premières lumières sont naturelles, c'est-à-dire qu'elles appartiennent à l'ordre inférieur, suivant lequel nous sommes simplement créatures de DIEU.

La troisième lumière est surnaturelle. La source de cette lumière, c'est la Révélation de DIEU. Elle éclaire aussi toute chose. Elle est répandue partout. Plusieurs

[1] Super mensam Dei manducant et bibunt Justi, quia eadem felicitate fruuntur quâ Deus felix est, videntes eum illo modo quo Deus ipse videt seipsum. — S. Thom. I, q. XII, a. 5, et *Contra Gentiles*, lib. III, cap. 51, 5o.
[2] S. Thom. II, II, q. XXIV, a. 3 ad 2. Cité au chap. précéd.

fois les Livres Saints en ont parlé[1]. Notre Seigneur lui-même l'a désignée, quand il a dit : « Je suis la lumière du monde[2]. » Mais, de même que pour percevoir la lumière physique, il faut un sens destiné à cette fin, le sens de la vue ; de même, encore, que pour percevoir les vérités de l'ordre intellectuel, il faut une faculté qui est l'intelligence ; de même aussi, pour percevoir la lumière surnaturelle, il faut un sens nouveau, une faculté nouvelle, surajoutée à nos facultés et à nos sens naturels, de percevoir la vérité : faculté et sens tellement nouveaux, que, sans eux, il nous est impossible de connaître l'ordre surnaturel et la lumière qui nous le découvre[3], quelle que soit la perfection naturelle de nos sens extérieurs et de notre raison. Il n'y a radicalement aucune aptitude, dans le génie le plus sublime, à atteindre ce qui est de cet ordre surnaturel, et à jouir de cette lumière divine.

La raison, le génie voient les choses en elles-mêmes ; l'homme de foi, ou, comme l'appelle saint Paul, « l'homme spirituel[4] » voit les choses en la lumière de DIEU. C'est dire toute la différence qui doit exister entre la vision de l'homme de génie et la connaissance de l'homme de foi[5]. En voici la preuve par un exemple. Ces deux hommes

[1] I Cor. II, 16.

[2] Ego sum lux mundi. — Joann. VIII, 12.

[3] Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritûs Dei ; stultitia enim est illi, et *non potest* intelligere. — I Cor. II, 14.

[4] *Ibid.* 15.

[5] Dùm se creatura melius in Deo quàm in seipsâ noverit, ipsa sui cognitio, quæ major in Deo est, dies et lux dicitur. Cognitio vero sua in se ipsâ, ad compensationem cognitionis illius, quæ in Deo est, quia longè inferior est, vespera nominatur. — S. Isidor. Hispalens. *Sententiar.* lib. I cap. VIII, n. 14. — Patr. lat., t. LXXXIII, col. 551. — Hugues de Saint Victor fait la distinction des trois sortes de visions, et dit : Homo quia oculum carnis habet, mundum videre potest et ea quæ in mundo sunt. Item quia oculum rationis ex parte habet, animum similiter ex parte videt, et ea quæ in animo sunt. Quia vero oculum contemplationis non habet, Deum et quæ in Deo sunt, videre non valet. Fides ergo necessaria est, quâ credantur quæ

entrent ensemble dans une église : on y baptise un enfant. Le premier, l'homme de la raison, le philosophe, peut dire bien des choses intéressantes, utiles, élevées même, sur la dignité de ce petit être qui appartient à la race humaine ; il peut parler de l'admirable composition de son corps, et de la nature plus admirable encore de son âme. On devine tout ce qu'on peut supposer de ses intuitions ; et, vraiment, ce que l'œil de l'intelligence voit et contemple, est grand et sublime. Mais son regard est limité, et, sur combien de points, au lieu de la lumière, il n'y a qu'obscurité profonde et ténèbres impénétrables !

L'homme de la Foi, au contraire, l'homme qui a le sens nouveau, « le sens du CHRIST[1] », jouit d'une merveilleuse vision. « Ce que l'œil n'a jamais vu, dit saint Paul après Isaïe, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté dans le cœur de l'homme, DIEU nous l'a révélé par son Esprit ; et l'Esprit scrute toute chose, même les profondeurs de DIEU[2]. » Ce sont ces profondeurs, insondables pour la raison humaine, que l'homme de foi découvre, dans la lumière de l'Esprit-Saint. Car la lumière de la Foi, c'est le Saint-Esprit lui-même répandu dans nos cœurs. Et que de beautés sublimes il admire ! La miraculeuse réhabilitation de cette âme, auparavant objet d'une disgrâce divine et véritablement soumise à l'empire de Satan[3], maintenant, après le Baptême, belle de toute la beauté du ciel, vrai Enfant de DIEU, vrai

non videntur ; et subsistant in nobis per fidem, quæ nondum præsentia nobis sunt per speciem. — *De Sacramentis*, lib. I, pars X, cap. II. — Patr. lat., t. CLXXVI, col. 329.

[1] Nos autem sensum Christi habemus. — I Cor., II, 16.

[2] Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum ; nobis autem revelavit Deus per Spiritum suum. Spiritus enim omnia scrutatur, etiam profunda Dei. — I Cor., II, 9, 10.

[3] Témoin les exorcismes qui précèdent le Baptême.

Membre de JÉSUS-CHRIST, vrai Temple du Saint-Esprit, toute enrichie de grâces si magnifiques, que, si la mort survenait, l'enfant, de plein droit, serait admis au ciel, à la Vision béatifique : car il est vraiment « héritier, et cohéritier de JÉSUS-CHRIST[1]. » Tout ce qu'on peut imaginer de gloire, de richesses, de magnificences dans l'ordre temporel, est essentiellement au-dessous de la gloire, de la dignité, de la royale et divine condition de l'Enfant baptisé ; et, non seulement au-dessous, mais d'un ordre tellement inférieur, que nulle comparaison n'est possible. On comparerait plus facilement la plus brillante clarté du soleil avec les ténèbres les plus profondes.

Telle est donc la jouissance de l'homme de foi, du chrétien, et telle est l'élévation de son intelligence. Là où le génie est aveugle, son œil est plein de sublimes clartés. A vrai dire, il n'est pas seulement dans la lumière, il est « lumière lui-même », suivant la belle expression de saint Paul[2], et lumière dont l'éclat grandira toujours « jusqu'à la splendeur des clartés éternelles[3] », en vertu de l'exercice même qu'il fera de sa faculté de voir toutes choses en DIEU, et du soin qu'il aura de conformer sa vie à la vérité qu'il découvre et qu'il connaît toujours davantage.

Mais, initions-nous maintenant à la pratique de l'esprit de Foi, qui est cet exercice habituel de notre intelligence voyant toute chose dans la lumière de DIEU, et ensuite de notre volonté, aidée de la grâce, conformant ses actes à la vérité connue.

C'est bien là, en effet, une disposition et un ensemble

[1] Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. — Rom. VIII, 17.

[2] Eratis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino. — Eph. V, 8.

[3] Justorum autem semita, quasi lux splendens, procedit et crescit usque ad perfectam diem. — Prov. IV, 18.

d'actions sacerdotales. Est-ce que le Prêtre n'est pas, par excellence et en perfection, « l'homme spirituel » sur lequel « la lumière du visage de DIEU a mis son signe et son empreinte[1] », qui a, plus que tout autre dans l'Église, suivant le langage de saint Paul, « les yeux illuminés du cœur[2] », ayant reçu « dans son cœur cette illumination qui donne la claire science de DIEU, par le rayonnement qui vient de la face de JÉSUS-CHRIST[3] »; de sorte qu'il peut, sans présomption, élever vers les choses divines « ces regards plus assurés, plus fermes, et cette vue plus étendue », dont parle saint Augustin[4]. Nous avons dit de chaque fidèle qu'il est « lumière en JÉSUS-CHRIST », c'est tout à fait juste; mais le Sauveur lui même a dit de ses Prêtres, qu'ils ne sont pas seulement lumière au-dedans d'eux-mêmes, mais « lumière du monde[5] » : ce qui indique une grande perfection et une sorte de plénitude surabondante de l'esprit de Foi.

C'est donc le Prêtre surtout qui considère toute chose dans la lumière de la Foi, la lumière de DIEU : les âmes, l'Église, le monde, le mal, etc.

Les âmes! quelle vision! l'âme de l'enfant baptisé (nous venons d'en dire un mot), l'âme de l'adolescent, de l'homme dans l'âge mûr, du vieillard! L'empreinte de DIEU, de sa Puissance, de sa Sagesse, de sa Providence, de son Amour, de sa Patience, de sa Miséricorde, de sa Beauté, de sa Vie, de son Être, de son adorable Trinité, est sur chacune de ces âmes; l'empreinte, les traits, ou

[1] Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine. — Psalm. IV, 7.

[2] Deus... det vobis... illuminatos oculos cordis vestri. — Eph. I, 17, 18.

[3] Ipse (Deus) illuxit in cordibus nostris, ad illuminationem scientiæ claritatis Dei, in facie Christi Jesu. — II Cor. IV, 6.

[4] Omnino habet oculos fides, et majores oculos, et potentiores, et firmiores. — *Enarrat. in Psalm.* — Psalm. CXLV, n. 19. — Patr. lat., t. XXXVII, col. [illegible].

[5] Vos estis lux mundi. — Matth. V, 14.

du moins toujours quelque chose des traits de JÉSUS-CHRIST, du passage ou du règne du Saint-Esprit. Quelle place importante chacune d'elles occupe dans le Plan divin! ou plutôt chacune d'elles est, en une certaine mesure, tout le plan divin: tant de choses, tant de moyens de toute sorte concourant à sa création, à sa conservation, à sa sanctification, à son salut éternel. Le dessein de DIEU sur elle est la Vision Béatifique, et l'Amour et la Possession déifique; et pour que ce dessein se réalise, tout y a concouru: DIEU, son CHRIST avec ses œuvres, ses mérites, sa Passion, sa mort, et l'Église, et les Anges, et les Justes, et enfin « tout », dit saint Paul[1]. Tout est grâce, tout est secours, tout est aide active et puissante, pour que, un jour, chaque âme humaine soit toute en DIEU et DIEU tout en elle[2].

Cette vision est grande et sublime. Le Prêtre peut dire, s'approchant de chaque âme, la parole de Moïse: *Vadam, et videbo visionem hanc magnam*[3]. Mais il y a pour lui d'autres visions plus magnifiques encore: c'est celle d'une âme de Vierge consacrée, d'une âme de Séminariste déjà marquée du sceau des premiers Ordres, c'est l'âme incomparablement honorée, ennoblie, sanctifiée, déifiée du Prêtre! Que dire de tels Mystères de DIEU?... Hélas! il y a aussi d'étranges spectacles: il y a l'âme du pécheur scandaleux, l'âme de l'ennemi de l'Église, l'âme de l'impénitent qui va mourir!... Le péché est là; nous devons tout à l'heure dire l'impression que fait le péché, sur une âme sacerdotale.

Les âmes, considérées isolément, sont grandes dans la lumière de DIEU; mais quel glorieux ensemble qu'une

[1] I Cor. III, 22.
[2] I Cor. XV, 28.
[3] Exod. III, 3.

réunion d'âmes! Des enfants qui se préparent à leur première Communion ou qui viennent de la faire, ou qui viennent de recevoir la Confirmation; — toute une paroisse après le temps pascal, ou les exercices d'une mission, quand la mission a réussi; — une communauté religieuse, une école cléricale, un Séminaire, un Grand Séminaire surtout, l'assemblée des Prêtres réunis pour la Retraite pastorale... Et, si, portant notre vue au delà de ce qui est présent à nos yeux de chair, nous contemplons toute l'assemblée des fidèles qui est l'Église, toute la Hiérarchie Sainte depuis le Clerc tonsuré jusqu'à l'Épiscopat et au Souverain Pontificat, et toute cette Église ainsi composée et répandue partout, partout si éprouvée, partout si humble, si vaillante, si sainte, si glorieuse, si pauvre de ce qui est du temps, si riche de ce qui est du Ciel, cette belle, douce, modeste, et forte et indomptable Église, avec sa Foi, ses promesses, ses Sacrements... quel spectacle ravissant! Ses Sacrements en particulier, quel monde merveilleux de beauté! Le Baptême qui opère une telle transformation, qui élève l'âme à une telle gloire, qui la couronne de tant de grandeurs et de grandeurs éternelles; — la Confirmation qui porte plus haut encore ce qui ne semblait pas possible, cette première perfection, Sacrement, où le Saint-Esprit opère tout à l'aise, et fait de l'âme de l'enfant l'image parfaite de JÉSUS-CHRIST; — la Pénitence qui est capable de réparer les plus grandes ruines, qui peuvent se faire et s'accumuler ici-bas, par la malice des hommes et des démons; — l'Eucharistie dont on n'honore bien l'incomparable splendeur, les vastes abîmes, les inaccessibles élévations que par le silence de l'amour ravi, perdu en l'Objet aimé; — l'Extrême-Onction qui donne à l'humilité du moribond

tant de confiance, au moment de paraître devant le juste Juge ; — l'Ordre qui ne peut se décrire, comme l'Eucharistie pour laquelle il a été institué ; — le Mariage qui, sous des dehors communs, est « si grand, à cause du CHRIST et de son Église[1]... »

Vraiment le Prêtre qui voit de telles magnificences, est heureux ! il les voit, parce qu'il préside à ces grandes œuvres ; il en est le Ministre, le dispensateur, l'auteur, si l'on peut dire ainsi, en plusieurs cas. Il a ces glorieuses visions ; mais ce ne sont pas les seules. Que de choses saintes qu'il opère, qu'il touche, qu'il possède : les Saintes Huiles, les Sacramentaux, les vases sacrés, tout ce qui est bénit. Ces objets sont en eux-mêmes, en vertu de la bénédiction de l'Église, vraiment saints ; ils ont un caractère surnaturel spécial, plus profondément imprimé, que celui que porte tout objet créé de DIEU. Les prières de l'Église les ont rendus particulièrement vénérables. Le Prêtre voit briller en eux ce beau caractère qui les place si haut, au premier rang, parmi toutes les choses de la terre ; et ils lui donnent de douces jouissances, de sanctifiantes visions. On sait l'impression qu'éprouvait cette grande âme, que vraiment l'on pourrait appeler sacerdotale, sainte Thérèse, à la vue de l'eau bénite.

La parole de DIEU, soit écrite dans les Livres Saints, soit commentée dans les livres liturgiques, dans les écrits des Pères, dans nos théologies, soit annoncée aux fidèles,

[1] Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesiâ. — Eph. v, 32. — Hoc est propter quod infidelium oculi, qui visibilia solum vident, sacramenta salutis venerari despiciunt ; quia in eis tantum quod foris est contemptibile in specie visibili cernentes, invisibilem virtutem intùs et fructum obedientiæ non agnoscunt. Non enim sciunt quod fideles salutem ex istis elementis non quærunt, etiamsi in istis quærunt : sed ex illo et ab illo quærunt in istis, à quo jubentur quærere, et credunt se percipere in istis. — Hugo à S. Vict., *De sacramentis*, lib. I, pars IX, cap. III. — Patr. lat., t. CLXXVI, col. 320.

apparait aussi au Prêtre tout inondée de radieuses lumières. Pour le savant, le littérateur, le poète, la Bible est un beau livre ; mais pour celui à qui il a été dit : *Hæc meditare ; in his esto*[1]. *Comede volumen istud*[2], la Bible, c'est comme toute la substance de son Sacerdoce, suivant une parole de saint Denys[3]. Ce livre est lumière, force, consolation et vie pour son âme. Il voit tout cela, tous ces biens, dans chacune de ses pages, surtout dans celles du Nouveau Testament. Il y aurait infiniment à dire sur ce sujet[4].

La parole de DIEU commentée, exposée, développée, expliquée, est dans nos Missels, nos Bréviaires, les ouvrages des Pères et des Docteurs, les écrits des Saints. Pour le Prêtre, tous ces livres sont singulièrement véné-

[1] I Tim. IV, 15.

[2] Ezech. III, 1. — Apoc. X, 9, 10.

[3] Substantia Hierarchiæ nostræ. — *De Eccles. Hierarch.* Cap. I, n. 4. — Patr. græc., t. III, col. 575.

[4] On lit dans Pachymère : Quod cœlesti Hierarchiæ est ipse Deus, immaterialiter, quoad fieri potest, ipsi unitus, eamque perficiens, hoc nostræ Hierarchiæ sunt Scripturæ, per quas ad divinam simplicitatem adducimur.

Pachymeres, *Paraphrasis in Lib. Dyonis. Areopag. De Ecclesiast. Hierarch.*, cap. I, n. 4. — Patr. græc., t. III, col. 390. — Recueillons aussi ces belles paroles d'un vénérable auteur du XIIe siècle, Rupert : Quid autem Scripturam Sanctam nisi Verbum Dei esse credimus ? Plane multa sunt verba digesta calamo Prophetarum, sed unum est Dei Verbum universitas Scripturarum : Verbum, inquam, unum quod velut semen, de legitimo viro suo Deo, fideles animæ conceperunt, et ore facundo parientes, signis quibusdam, id est litteris, ut nobis cognoscendum transmitterent, tradiderunt. Quum igitur Scripturam Sanctam legimus, Verbum Dei tractamus, Filium Dei, per speculum, in ænigmate præ oculis habemus. Procedit (dulcedo) nobis amor ex intelligentiâ Scripturæ, ut amemus Patrem Filii et diligamus Filium Patris. Nonne ergo jam nobis etiam hoc modo Spiritus Sanctus ex Patre Filioque procedit ? — *De Spiritu Sancto*, lib. I, cap. 11. — Patr. lat., t. CLXVII, col. 1575. — Cfr. Origenem, *in Exodum*, Hom. XIII, n. 3 : Nostis qui divinis mysteriis interesse consuestis, quomodo, cum suscipitis Corpus Domini, cum omni cautelâ et veneratione servatis ne ex eo parum quid decidat... Reos enim vos creditis, et recte creditis, si quid inde per negligentiam decidat... Quomodo putatis minoris esse piaculi Verbum Dei neglexisse quàm Corpus ejus ? — Patr. græc., t. XII, col. 391.

rables. Que peuvent être pour lui les chefs-d'œuvre du génie humain, en comparaison des vivifiantes lumières qu'il trouve dans les pages des livres que l'Église ou les hommes de DIEU ont composés? Toutes les clartés du ciel semblent couvrir de gloire ces pages bien-aimées. On sait l'estime de saint François de Sales pour son Bréviaire. Nous avons connu, au Grand Séminaire, un pieux séminariste qui nous disait un jour : « Quand j'étudie ma théologie, je vois des âmes dans chaque page. » Belle et sainte parole! Il voyait des âmes à instruire, à fortifier, à consoler, à gagner à DIEU, à sauver pour l'éternité. C'était une âme de grande foi. Il est allé depuis porter l'ardeur de sa foi et de son zèle aux peuples infidèles de la Chine[1].

La parole de DIEU annoncée aux âmes, la Prédication, que saint Paul appelle un « sacrifice[2] », et saint Augustin un « grand sacrement[3] », doit spécialement exercer l'esprit de Foi du Prêtre. Nous disons : spécialement, parce que l'habitude, cette fatale ennemie de ce qui est invisible, hors de la portée des sens, surnaturel, en un mot, peut lui être un grand obstacle. Consultons notre propre expérience. Nous composons nos sermons, avec soin, à l'aide de livres sérieux, nous donnons à la vérité notre forme, nous la présentons suivant la nature propre de notre esprit, il est difficile de faire autrement. Mais,

[1] M. l'abbé Joseph B., d'Aix (en Provence).

[2] Ut sim minister Christi Jesu in gentibus : sanctificans evangelium Dei, ut fiat oblatio gentium accepta, et sanctificata in Spiritu Sancto. — Rom. xv, 16. — Prædicationem sacrificium vocat ; sinceram autem fidem, acceptam oblationem. — Theodoretus, *Interpret. Epistolæ ad Rom.* — Patr. græc., t. LXXXII, col. 211. — Cfr. S. Joann. Chrysost., *in Psal. XCIV* (inter spuria). — Patr. græc., t. LV, col. 623.

[3] Magnum sacramentum, fratres : sonus verborum aures percutit, Magister intus est. — *In Epist. Joann.* Tract. III, n. 13. — Patr. lat., t. XXXV col. 2004.

quand ce travail est fait, quand notre sermon ou notre prône est composé, ou simplement conçu, toujours consciencieusement conçu et préparé dans notre esprit, est-ce bien pour nous, à nos yeux, dans notre propre appréciation, « la vraie parole de DIEU[1] » ? Il est écrit : *Si quis loquitur, quasi sermones Dei*[2]. Est-ce bien véritablement, purement, abstraction faite de toute pensée et vue humaine, que nous voulons prêcher ? Oui, si nous voyons le ministère de la parole, dans la lumière de la Foi. Thomassin dit : *Mosaicis etiam temporibus legibusque jubebantur qui sacra facturi erant, et puras Deo Hostias oblaturi.... seipsos, priusquam oblationes quasvis alias, Deo immolare. Atqui, Theologicæ meditationes, prædicationes, lectiones, scriptiones, sacrificia sunt, hostiæ sunt*[3]. Ce sont de belles paroles. C'est l'esprit de Foi qui les a inspirées. Hosties nous-mêmes, par la vertu et la grâce de notre Sacerdoce, que la parole de DIEU, annoncée par nous, et tout ce qui en est la préparation, soit aussi une Hostie de louange à DIEU, un hommage rendu à sa gloire, à ses intérêts, à ses droits, à sa vérité, à sa charité, à sa miséricorde ; rien autre, rien de plus, et rien de moins. Notre prédication profitera sûrement aux âmes et à nous-mêmes.

Mêmes vues de Foi, quand nous sommes nous-mêmes auditeurs de la parole sainte. Ne voyons que ce qui est de DIEU. Élevons-nous plus haut que l'homme, que le talent et l'éloquence ; ou, si cela fait défaut, découvrons, sous tant de choses imparfaites, la sainteté du ministère, la dignité de la mission, la vérité substantielle de l'idée générale, de telle proposition, de tel mot, du nom ado-

[1] Sicut est vere, Verbum Dei. — I Thessal. II, 13.
[2] I Petr. IV, 11.
[3] De Prolegomenis Theologiæ, cap. IV, n. 7.

rable de DIEU qui se dit, du nom trois fois béni de JÉSUS-CHRIST, qui vaut tout un discours et que « personne ne peut prononcer, si ce n'est dans le Saint-Esprit[1]. » Ne perdons pas, en écoutant la parole de DIEU, les grâces de lumière, de consolation, de force, de vie, que tant d'âmes simples et droites reçoivent, même quand la forme dont la vérité sainte est revêtue, semble ne pas lui faire honneur. C'est l'esprit de Foi, qui nous fait avoir part au don de DIEU.

Tout ce qui précède se rapporte à l'Église. Les âmes qui la reconnaissent pour Mère, les Sacrements, la parole de DIEU, tout cela lui appartient. Mais il y a autour d'elle, mêlé à ses enfants, cet ennemi pour lequel « JÉSUS n'a pas prié, le monde[2] », le monde, c'est-à-dire cet ensemble astucieux, puissant, plein de malice, dont les lois, les maximes, les prétentions viennent du démon, cet empire dont il est le maitre, cette cité dont il est le souverain ; — le monde si indéfinissable, si l'on veut se rendre compte des individualités qui le composent, parce que la loi de la charité ne nous permet point de désigner qui que ce soit, JÉSUS étant mort pour chaque âme (et pourtant, le monde est nécessairement composé de personnes qui le représentent), mais si facile à désigner, à reconnaître, si l'on considère ce qui se dit, ce qui se fait, les discours, les opinions, les principes, les tendances, les œuvres. « Tout ce qui est dans le monde, dit saint Jean, est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, et orgueil de la vie[3]. » C'est ce monde, qui non seulement n'a pas obtenu un souvenir dans la prière de JÉSUS, mais que ce Sauveur si indulgent et si doux a

[1] Nemo potest dicere : Dominus JESUS, nisi in Spiritu Sancto. — I Cor. XII, 3.

[2] Joann. XVII, 9.

[3] I Joann. II, 16.

détesté et maudit « à cause de ses scandales[1] » et parce qu'il « est tout entier fondé dans le mal[2] », dans l'offense de DIEU, dans le péché.

Or, la lumière de la Foi éclaire aussi cette étrange et repoussante monstruosité ; mais c'est pour en faire voir la laideur, la bassesse, tous les hideux et abominables caractères, qui sont : la haine de JÉSUS-CHRIST et de son Église, la perfidie dans sa lutte contre les âmes rachetées, l'audace insolente, la ruse méchante et vile, la flatterie, la séduction par toutes sortes de moyens méprisables. L'apparence n'est pas cela ; les dehors sont tout autres. Mais la réalité que la Foi découvre et met à nu, c'est la difformité, c'est le mal.

L'œuvre naturelle de l'esprit du monde, c'est l'infidélité, c'est l'idolâtrie, c'est l'hérésie, le schisme, ce sont toutes les erreurs ; c'est aussi l'orgueil, l'avarice, la luxure, et les autres péchés. Quel spectacle ! Rien ne peut peindre ce qu'il fait éprouver de répulsion et de douleur à un Prêtre animé de l'esprit de DIEU. Un saint Prêtre de l'ancienne Loi, Jérémie, a dit de lui-même : *Loquor, vociferans iniquitatem, et vastitatem clamito... et factus est in corde meo quasi ignis exæstuans, claususque in ossibus meis : et defeci, ferre non sustinens*[3] ; et l'Esprit Saint a fait écrire de saint Paul, arrivant à Athènes : *Incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatriæ deditam civitatem*[4]. *Incitabatur*, dit saint Augustin, *id est, irritabatur Spiritu Sancto intrà se*[5].

C'est invariablement ce qu'éprouvent les Saints à la

[1] Matth. xviii, 7.
[2] I Joann. v, 19.
[3] Jerem. xx, 8, 9.
[4] Act. xvii, 16.
[5] *Contra Cresconium*, lib. I, cap. xii. — Patr. lat., t. XLIII, col. 454.

vue du monde[1]. Mais, ce monde, considéré par un certain côté, c'est une réunion d'âmes, c'est une multitude sur laquelle le sang de Jésus-Christ a été versé ; et, dès lors, avec l'inexprimable horreur qu'inspire la méchanceté de l'esprit du monde, naît, surgit, abonde et surabonde, dans un cœur de Prêtre, une immense commisération. C'est encore la Foi qui provoque, qui produit ce sentiment, cette disposition si profonde et si sainte. Et la commisération n'est pas stérile. Toutes les œuvres de zèle s'ensuivent, comme la lumière produit la chaleur et la vie.

Tous les pécheurs, tous les enfants avoués du monde, ont été rachetés et sont, en réalité, destinés à la Vision béatifique. Il est malheureusement vrai qu'ils ne portent, dans leurs âmes, aucune trace de la Rédemption de Jésus-Christ. Eh bien ! si leurs âmes n'ont rien qui les recommande, leur extérieur, leur condition est pour plusieurs, pour un grand nombre, un signe qui les fait reconnaître comme appartenant, d'une manière merveilleuse, au divin Rédempteur. Ce sont les pauvres, les infirmes, les affamés, les captifs, tous ceux qui souffrent, tous ceux qui sont au dernier rang, « les plus petits ». C'est la révélation que nous devons à notre Dieu lui-même[2]. Quel touchant Mystère de l'amour du très doux Sauveur ! « Ce que vous avez fait au moindre d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait. » A moi !... Ils sont impies, méchants, pleins de haine peut-être, contre Dieu et l'Église ; mais ils sont misérables et réduits à être les derniers.

[1] Nous devons dire de nouveau ce qu'est le monde et la lutte que nous devons soutenir contre lui, au chap. xxe du livre III : *De l'esprit de force.*

[2] Esurivi enim, et dedistis mihi manducare : sitivi... hospes eram... nudus... infirmus... in carcere... Amen dico vobis, quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. — Matt. xxv, 35, 40.

« les plus petits » ; cela suffit : ils sont à moi ! et ce que vous aurez fait pour eux, c'est à moi que vous l'aurez fait !...

Quelle grande et magnifique lumière sort des paroles de JÉSUS ! C'est la lumière de la Foi, lumière qui brille toujours aux regards du vrai Prêtre de JÉSUS-CHRIST[1]. — Passons à un autre sujet.

Le monde matériel, le firmament, les astres, la terre, la mer, les montagnes, les vastes plaines, toutes les productions du sol, tout ce qui frappe nos sens est aussi illuminé de la grande lumière de la Foi. La gloire de DIEU est là ; l'empreinte de son action, de sa Providence, de sa Sagesse, de son Amour est sur le brin d'herbe et sur l'insecte. Le sang même du Fils de DIEU a baigné toute la création[2]. L'Incarnation du Verbe est une sorte de déification de l'univers. C'est toujours la Foi qui nous révèle ces merveilleuses beautés en toute chose.

Il y a dans le *Combat spirituel* deux pieux chapitres sur ce sujet. Nous y renvoyons le lecteur, pour ne pas prolonger outre mesure celui-ci[3].

Qu'il est dur au Prêtre de rencontrer, dans la récita-

[1] Belles réflexions de saint Vincent de Paul : « Je ne dois pas considérer un pauvre paysan ou une pauvre femme selon leur extérieur, ni selon ce qui paraît de la portée de leur esprit ; d'autant que bien souvent ils n'ont presque pas la figure ni l'esprit de personnes raisonnables, tant ils sont grossiers et terrestres. Mais tournez la médaille, et vous verrez, par les lumières de la foi, que le Fils de DIEU, qui a voulu être pauvre, nous est représenté par ces pauvres ; qu'il n'avait presque pas la figure d'un homme en sa Passion, et qu'il passait pour fou dans l'esprit des Gentils, et pour pierre de scandale dans celui des Juifs... O DIEU ! qu'il fait beau voir les pauvres, si nous les considérons en DIEU et dans l'estime que JÉSUS-CHRIST en a faite ! » — *Vertus et doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul*, chap. I, § 2.

[2] Terra, pontus, astra, mundus, quo lavantur flumine ! — Hym. temp. Pass. — Cf. J. de Maistre, *Éclaircissements sur les sacrifices*, ch. III. — Quelle grande théologie dans ces quelques pages !

[3] Ce sont le XIIIe et le XIVe.

tion de son Bréviaire, des paroles comme celles-ci : *Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum... Confiteantur tibi, Domine, omnia opera tua : et Sancti tui benedicant tibi. Gloriam regni tui dicent, et potentiam tuam loquentur ; ut notam faciant filiis hominum potentiam tuam et gloriam magnificentiæ regni tui*[1] ; et tant d'autres, qui sont le joyeux cantique de sa Foi et de son amour.

Nous avons annoncé en tête du chapitre, « l'esprit de Foi et la vie de Foi » ; ces deux sujets se confondent. L'esprit de Foi est principalement dans l'intelligence ; la vie de Foi, qui est « la vie du juste[2] », est dans la volonté. Il suffit, pour vivre de cette sainte vie, de « marcher à la lumière qui nous vient de la face de DIEU[3] », réalisant, dans nos œuvres de chaque instant, ce que découvre, à nos regards, de volonté divine, d'intention, de bon plaisir divins, la douce et sereine clarté qui est l'aube du jour éternel ; c'est, suivant la parole du bon Maître, « faire la vérité[4]. »

[1] Psalm. XVIII, 1. — Psalm. CXLIV, 10, 11, 12 et seq.
[2] Habac. II, 4. — Rom. I, 17, etc.
[3] Psalm. LXVI, 2 ; LXXXVIII, 16, etc.
[4] Joann. III, 21.

CHAPITRE XIII

L'ESPÉRANCE ET LA CONFIANCE EN DIEU

Nous avons dit, au commencement du chapitre précédent, quelques mots de la suprême grâce qui est la Vision béatifique. Cette consommation finale de la communication que DIEU nous fait de lui-même, dès maintenant, par la grâce sanctifiante, est l'objet de la vertu d'Espérance. Comme on ne peut atteindre une fin que par des moyens proportionnés à cette fin, un autre objet de cette vertu, c'est le secours surnaturel de DIEU, c'est la grâce, en ce monde; mais le terme où notre Espérance se fixe et se repose, c'est cette éternelle et béatifique et déifique Vision.

Or, notre Espérance est fondée sur la parole même de DIEU, qui nous a révélé ses desseins, sa ferme volonté de nous appeler à cette suprême et finale Béatitude. Notre vocation au Ciel est donc essentiellement sûre, du côté de DIEU. C'est cette vocation qui fait de nous des êtres surnaturels. DIEU en donne les gages, par la communication de la grâce sanctifiante et des grâces actuelles. Et comme la volonté de DIEU, qui est de nous admettre un jour à la vision et à la possession de lui-même, est absolument ferme et stable et permanente, la volonté de nous en donner les gages est aussi absolument ferme et stable et permanente.

Voilà l'enseignement de la Foi catholique, qui est le fondement de l'Espérance. Il semble qu'au point de vue de l'exposition dogmatique, tout est dit ; et il n'y a rien autre à ajouter. Mais, pour fortifier de plus en plus, en nous, en nous Prêtres surtout, cette grande Foi et cette magnifique Espérance, nous voudrions rappeler ici une vérité très familière aux Pères, et qui n'est peut-être pas assez l'objet de nos méditations et de nos études. La voici.

DIEU le Père nous a fait une promesse infaillible, et il nous en a donné le gage. Or, ce gage quel est-il ? Il n'est autre que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, le principe, l'exemplaire de l'ordre surnaturel, l'auteur de la grâce, le consommateur de notre Foi et de notre Espérance. JÉSUS-CHRIST est le gage de la Promesse du Père ; et ce gage est vraiment à nous, car il nous a été donné. Ce JÉSUS qui voit le Père, qui possède le Père, qui jouit du Père, en sa qualité de Fils, éternellement, essentiellement, par droit, qui ne fait qu'un avec le Père, celui-là est le gage et le don du Père, don parfait, don inamissible, soit dans le dessein de celui qui le fait, soit dans le dessein et la volonté de celui qui est le don lui-même ; car il est une Personne divine qui se donne avec la même plénitude qu'elle est donnée. Que de textes de l'Écriture nous assurent de cette vérité [1] !

Or, si JÉSUS-CHRIST nous est donné, il faut dire encore une fois et mille fois qu'il est à nous ; véritablement il nous appartient ; tout ce qu'il est nous appartient, tout ce qu'il a fait nous appartient. Devant posséder DIEU éternellement, comme un bien (c'est notre vocation), déjà nous possédons DIEU temporellement, comme gage de

[1] Parvulus natus est nobis, et Filius datus est nobis. — Isaïe, IX, 6. — Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret. — Joann. III, 16. — Si scires donum Dei. — Joann. IV, 10. — Dedit semetipsum pro nobis. — Tit. II, 14, etc., etc.

cette possession éternelle. C'est, d'une manière très sublime et absolument certaine, la grâce qui nous est faite, c'est le droit qui nous est donné. JÉSUS incarné est à nous ; JÉSUS pauvre sur une crèche, JÉSUS travaillant à Nazareth, priant, s'humiliant, JÉSUS prêchant, JÉSUS souffrant, mourant, mort, enseveli, ressuscité, montant au Ciel, JÉSUS est à nous, comme un gage est à celui qui le reçoit ; et il est à nous tout entier, nous ayant été donné tout entier. Aussi, tout ce qu'il a fait, est à nous ; tous ses mystères se sont accomplis pour nous. Ce grand Sacrifice, qui est toute sa vie depuis le premier moment au sein de sa mère, jusqu'au ciel, est à nous et pour nous. Voilà le gage, est-il suffisant ? Mais il y a un touchant secret, qu'il faut avec amour et joie dévoiler encore.

Ce que JÉSUS a fait pour nous, pour nous mériter la grâce, en ce monde, et la gloire, dans l'éternité, l'a-t-il fait, comme un père travaille et acquiert une fortune pour ses enfants ? Ses enfants lui sont présents à l'esprit, et un jour, après avoir amassé quelques biens, il les leur donnera, faisant ainsi l'application de ses travaux, de ses sueurs, de ses sollicitudes. Est-ce ainsi qu'il faut parler et penser de notre Rédempteur et Victime ? Non ! certes, c'est toute autre chose qu'il faut dire. Assurément, il a mérité pour nous tous, durant sa vie et par sa mort ; mais avons-nous été seulement présents à son esprit, à son cœur ? et a-t-il attendu que nous fussions au monde, pour nous faire l'application de ce qu'il a mérité pour nous ? Non, encore ; c'est tout autrement qu'il a fait ; et voici le mystère. Dès l'instant même où les mérites de JÉSUS ont été acquis pour nos âmes, il s'est fait de ces mêmes mérites une application mystérieuse, ineffable, mais réelle, à nos pauvres âmes. Nous n'étions pas seulement présents à l'esprit et au cœur de notre

DIEU, nous étions en lui. Comme nous étions en Adam, pour notre perte, nous avons été en JÉSUS-CHRIST, pour notre salut. Comme nous avons été en Adam, au moment de sa prévarication, nous avons été en JÉSUS-CHRIST, durant toute sa vie et toute la durée de son Sacrifice, par lequel il nous a sauvés ; car c'est sans interruption durant toute sa vie, et en sa mort, et dans les mystères glorieux qui ont suivi sa mort, que nous avons été sauvés, et que son Sacrifice s'est accompli. Nous avons donc été en JÉSUS-CHRIST s'incarnant, en JÉSUS naissant, travaillant, prêchant, souffrant sa Passion, enseveli, ressuscité, monté au ciel ? Oui, il en est ainsi. Rien de plus touchant, rien de plus doux au cœur, et rien de plus sûr que cet enseignement. C'est la voix unanime des Pères, et saint Paul l'a dit le premier : *Mortui sumus cum Christo... consepulti sumus cum illo... Convivificavit nos in Christo, et conresuscitavit, et consedere fecit in cælestibus in Christo Jesu* [1]. Naturellement les Pères sont plus explicites. Seulement, la difficulté est de faire un choix, dans le nombre de leurs témoignages. Essayons :

Saint Léon dit de l'Incarnation : *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis : in nobis utique, quos sibi Verbi divinitas coaptavit, cujus caro de utero Virginis sumpta nos sumus* [2]. Et, au sujet de la Nativité, rappelant tout l'ensemble de la doctrine : *Sicut cum Christo in Passione crucifixi, in Resurrectione resuscitati, in Ascensione ad dexteram Patris collocati, ita cum ipso sumus in hâc Nativitate congeniti* [3].

Saint Fulgence dit : *Quià verò naturæ primitias suscepit*

[1] Rom. VI, 8. — *Ibid.* 4. — Eph. II, 5, 6.

[2] *Sermo XXX* (alias 31). *In Nativitate Domini* X, cap. III. — Patr. lat., t. LIV, col. 231.

[3] *Sermo XXVI* (alias 25). *In Nativitate Domini* VI, cap. II. — Patr. lat., t. LIV, col. 213.

Dominus, sicut in suo corpore cunctorum fidelium corpus, sic in suâ animâ universorum fidelium animas, per naturæ unitatem et gratiam justificationis, accepit. Per hanc omnem Ecclesiam in conjugium sibi perpetuæ incorruptibilitatis adscivit[1].

Nous ne citerons pas les témoignages qui se rapportent aux mystères de la vie et de la mort de Notre-Seigneur ; mais voici quelques uns de ceux qui nous apprennent la part que nous avons eue dans ses mystères glorieux. Ils nous disent plus clairement la fermeté que doit avoir notre Espérance.

Saint Ambroise semble entonner un hymne, dans son discours sur la mort de son frère Satyre : *Si Christus nobis non resurrexit, utique non resurrexit, qui sibi cur resurgeret, non habebat. Resurrexit in eo mundus, resurrexit in eo cœlum, resurrexit in eo terra*[2]. Ailleurs, parlant de l'Ascension, le même saint Docteur s'écrie, commentant ces paroles : « *Elevamini, portæ æternales* : « *Quia æternæ sunt justitiæ portæ, eædemque Novi et Veteris Testamenti, quibus cœlum aperitur, non mutantur utique, sed elevantur : quia non unus homo, sed totus in omnium Redemptore mundus intrabat*[3].

Tertullien rend à sa manière cette même pensée : *Quemadmodum enim nobis arrhabonem* (pignus) *spiritus* (II Cor. v, 5) *reliquit, ita et a nobis arrhabonem carnis accepit, et vexit in cœlum, pignus totius summæ illuc quandoque*

[1] *Ad Trasimundum*, l. II. — Patr. lat., t. LXV, col. 2?4. — Saint Prosper dit élégamment : Sed quod erat [illegible] in [illegible], ut superaret [illegible] — [illegible] Christi corporis, ille mihi [illegible] — Me gessit [illegible], me, victâ morte, [illegible] — Et secum ad Patrem me super astra tulit. — *Poema conjugis ad uxorem suam*, v. ... — Patr. lat., t. LI, col. 611.

[2] *De excessu fratris sui Satyri*, lib. II. — *De fide resurrectionis*, n. 102. — Patr. lat., t. XVI, col. 1344.

[3] *De fide*, lib. IV, cap. I, n. 7. — Patr. lat., t. XVI, col. 618.

redigendæ. Securi estote, caro et sanguis, usurpastis et cælum et regnum Dei in Christo [1].

Saint Augustin ne peut manquer d'avoir sa place, dans un pareil ensemble de témoignages. Il dit : *In Christo sumus ibi sursùm ; quia « et nunc exaltavit caput meum super inimicos meos. » Ecce quale pignus habemus, undè et nos, fide et spe et charitate, cum Capite nostro sumus in cælo in æternum* [2].

Les Pères Grecs parlent comme ceux de l'Eglise latine. Mais il pourrait être fatigant de multiplier les citations[3]. Terminons-les par ces paroles de saint Maxime, de Turin, qui nous ramènent précisément à notre sujet :

In Salvatore omnes resurreximus, omnes reviximus, omnes ad cœlestias transmigravimus. Est enim, in illo Christi Homine, uniuscujusque nostrûm carnis et sanguinis portio. Ubi ergo portio mea regnat, regnare me credo : ubi dominatur sanguis meus, me sentio dominari : ubi glorificatur caro mea, me gloriosum esse cognosco... Ait sanctus Apostolus : Nemo unquàm carnem suam odio habuit ; sed nutrit et fovet eam, sicut Christus Ecclesiam (Ephes. V, 29). *Nihil ergo de veniâ desperemus, nihil de odio timeamus. Habemus prærogativam sanguinis nostri ; in Christo enim caro nostra nos diligit* [4].

Voilà un grand enseignement. En vérité, en la per

[1] *De Resurrectione carnis*, cap. LI. — Patr. lat., t. II, col. 869.

[2] *Enarrat. in Psalm., in psalm.* XXVI, Enarrat. II, n. 11. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 205. — Nous savons que cette doctrine est familière au saint Docteur. — Cfr. praesert. *in Psalm.* CXXII, n. 1. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1630.

[3] Nos itaque in ipso veluti in altero generis nostri principio eramus, qui valido cum clamore et lacrymis in Cruce enixe deprecabamur. — S. Cyr. Alex. *Ad Reginas, de rectâ fide oratio altera*, n. 10. — Patr. graec., t. LXXVI, col. 1391. — Cfr. S. Athanasium, *Contra Arianos oratio* I (alias 2), n. 44. — Patr. graec., t. XXVI, col. 102, 103.

[4] *Sermo XXIX, in Paschalis solemnitate I.* — Patr. lat., t. LVII, col. 593 et 594.

somme de notre Chef, de notre Aîné, *Primogenitus in multis fratribus*, nous sommes déjà au ciel. La parole de saint Paul : *Nostra conversatio in cælis est* [1] n'est pas simplement une recommandation, c'est une réalité. Le fait a besoin d'être consommé ; mais il a commencé très véritablement à s'accomplir. Celui qui est plus qu'une partie de nous-mêmes, mais notre Tout, qui s'appelle « notre vie [2] », dont saint Paul a dit que « vivre c'est lui [3] », celui-là est au ciel et il a voulu, par une intention formelle, un dessein arrêté, nous y fixer déjà, en sa Personne, quand il en fit l'ascension glorieuse. O DIEU ! quel ravissant motif d'Espérance !

Vraiment, il faut répéter le mot du saint Évêque de Turin : *Nihil de venia desperemus, nihil de odio timeamus* ! Quand même nous nous sentirions couverts de péchés, quand même nous nous croirions « dignes de haine [4] », gardons notre Espérance inébranlable et élevée, pleine de paix et de lumière, et même de joie, puisque quelque chose de nous occupe déjà sa place au ciel.

Le Prêtre connaît, mieux que personne, cette belle doctrine. Qu'il en profite pour avoir toujours en son cœur une Espérance parfaite. A cette fin, qu'il en fasse fréquemment les actes avec force et suavité. Il en a tant besoin ! Il nous vient en ce moment à l'esprit la grave parole de saint Jean Chrysostome, souvent citée par les auteurs qui traitent des devoirs des Prêtres. Qui de nous n'en a été étonné d'abord, puis attristé et troublé ? *Non temere dico*, dit le saint Évêque, *sed ut affectus sum ac*

[1] Philipp. III, 20. — Conversatio, grec πολίτευμα, [illegible] — Tertullien traduit : Nostra municipatus in cælis est. — *De corona militis*, cap. XIII. — Patr. lat., t. II, col. 96.
[2] Joann. XI, 25. — XIV, 6.
[3] Philipp. I, 21.
[4] Eccle. IX, 1. — Eccli. XII, 3, 7.

sentio ; non abritror inter Sacerdotes multos esse qui salvi fiant, sed multò plures qui pereant [1]. Peut-être, connaissant, plus que tout autre de ses contemporains, l'état du clergé de l'Église grecque, vers la fin du IVe siècle, a-t-il voulu parler seulement de cette époque de décadence ? Ou bien, son jugement est-il plus général, et, — eu égard à ce que d'une part doit être le Prêtre, en sainteté, en zèle pour la gloire de DIEU et le salut des âmes, et à ce que d'autre part plusieurs sont malheureusement, — a-t-il, par quelque vue particulière de l'Esprit de DIEU, prononcé cette redoutable sentence pour tous les siècles? On ne sait que penser. Ce qui est certain, c'est que le grand Évêque de Constantinople a parlé avec une grande assurance ; et ce n'est pas l'unique fois qu'il l'a fait. Nous retrouvons ailleurs, dans ses Homélies, une affirmation semblable : *Miror si quem ex rectoribus*, dit-il, *salvum fieri contingat* [2].

Eh bien ! que conclure de telles paroles ? sinon que le Prêtre, plus que tout autre, doit porter haut, très haut son Espérance, et la maintenir en sa plus grande perfection. Car, plus le danger est menaçant, plus il est nécessaire de s'appuyer, de se jeter dans les bras de Celui qui seul peut nous sauver. Ce n'est pas quand il jouit, dans ses jeux, d'une sorte de sécurité et d'insouciance, que l'enfant sent le besoin de la protection et du secours de sa mère ; c'est lorsque, tout à coup, quelque péril s'annonce. Alors, avec empressement et confiance, il se précipite vers celle, qu'il sait être pour lui un refuge assuré. C'est ainsi que le Prêtre, considérant d'une part l'éminente grâce de sa vocation, la sainteté de ses fonc-

[1] *In Act. Apostol.* Homil. III, n. 4. — Patr. græc., t. LX, col. 39.

[2] *In Epist. ad Hebr.* Homil. XXXIV, n. 1. — Patr. græc., t. LXIII, col. 233.

tions, la très grande responsabilité de sa Vie et de ses actes, et, d'autre part, sa faiblesse, son inconstance naturelle, le peu de fond qu'il peut faire sur ses résolutions les meilleures, inquiet et troublé de ce qu'il entend dire de la chute et de l'endurcissement de plusieurs de ses frères dans le Sacerdoce, se jette en DIEU, et en JÉSUS-CHRIST, avec humilité, supplication et confiance, et attend son salut de cet amour éternel qui a fait de si grandes promesses, qui a donné des arrhes si assurées : promesses et arrhes glorieuses dont il connaît mieux que personne l'inestimable prix ; arrhes et promesses dont il a personnellement, dans sa vocation, dans les grâces déjà reçues, de si touchantes, de si sublimes preuves !

Le Prêtre a donc besoin d'une grande et ferme Espérance pour sa paix, pour son bien, pour sa sanctification. Il doit l'avoir constante et forte, à d'autres titres. N'est-il pas, devant la Majesté de DIEU, médiateur pour les peuples ? N'est-il pas, par office, par devoir, intercesseur et suppliant ? N'avons-nous pas reconnu qu'il est Victime, Victime de satisfaction, d'expiation ? Oh ! que tout cela suppose, dans la prière, une grande et intime confiance ! Comme il faut que le Prêtre sache qu'il s'adresse, non à l'infinie Justice, mais à l'infinie Bonté, Miséricorde et Indulgence, qu'il s'avance « vers le trône de la grâce[1] », et non vers le tribunal où siège l'indéfectible Sainteté. S'il l'oubliait, quel pourrait être le fruit de sa médiation ? Tout accès lui serait fermé, tout crédit auprès du Cœur du Père lui serait impossible. C'est la grande et forte et suave et humble Espérance qui le conduit, qui l'accrédite et qui le fait réussir, dans tous ses ministères d'intercession, d'expiation et de satisfaction.

[1] Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ. — Hebr., IV, 16.

L'Espérance est aussi nécessaire au Prêtre, parce que, étant Père, Docteur et Médecin des âmes, son devoir est de faire connaître cette vertu divine et d'en faire part au monde, par ses enseignements et ses exemples. Nous traversons des temps misérables, où les âmes ne semblent plus avoir d'inclination, d'ambition et d'amour que pour les choses de la terre. Quel spectacle présente notre pauvre société ! Quelle avidité, quel entraînement, quelle passion pour les biens qui périssent et les jouissances qui corrompent le cœur ! Or, qui doit pousser le cri qui peut arrêter tant d'insensés ? Qui leur dira, avec quelque efficacité, la parole d'espérance et de salut : *Sursùm corda ?* si ce n'est le Prêtre, qui ne fait cette invitation à ses frères que parce que son cœur, à lui, est, en vérité, « tout au Seigneur [1] ». « Le DIEU de l'Espérance, suivant la parole de saint Paul, a rempli ce cœur ; et il abonde et il surabonde en cette divine vertu, par la grâce du Saint-Esprit [2]. »

Oui ! le Seigneur a daigné répandre dans l'âme de son Prêtre, et de bonne heure (disons-le ici avec une grande reconnaissance), « cette huile de joie [3] ». Souvenons-nous de ce qui s'est passé, en présence des anges et des hommes, le jour de notre entrée en la sainte Cléricature. Quelle fête ! quelle douce joie ! Nous avions déposé « l'ignominie de l'habit du siècle », comme parle l'Église [4], et nous avions revêtu « l'habit religieux » des Clercs, *Habitum religionis*. A genoux, inclinés devant l'Évêque, nous subissions, avec une tremblante joie, le retranchement qu'il faisait de notre chevelure, en portant sur notre tête le

[1] Sursum corda! — Habemus ad Dominum.

[2] Deus autem spei repleat vos omni gaudio et pace in credendo: ut abundetis in spe, et virtute Spiritûs Sancti. — Rom. xv, 13.

[3] Isaiæ LXI, 3. — Psalm. XLIV, 8. — Hebr. I, 9.

[4] Pontif. Rom. *De clerico faciendo.*

ciseau qui traçait un signe de croix. Or, quelle est la parole que l'Esprit-Saint, l'Esprit d'amour nous inspirait de dire : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei. Tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.* O DIEU ! quelle allégresse ! ô cantique délicieux ! Nous voulions dire : O DIEU ! mon DIEU ! c'est fait : je ne suis plus du monde. Je ne veux plus rien de ce qui est à lui, de ses biens, de ses joies, de ses fêtes, de ses honneurs, de ses espérances, de tout ce qu'il convoite et de tout ce qu'il aime. Je suis mort, et ma vie est cachée en DIEU avec JÉSUS-CHRIST [1]. Je suis un mort et, « pour l'amour de JÉSUS-CHRIST, je suis crucifié au monde, et le monde pour moi est un crucifié [2]. » Mon DIEU m'est tout ; il est ma Fin, il est mon Centre, il est ma Paix, il est ma Joie, il est ma Vie, il est mon Bien unique ; il est mon Tout. *Dominus pars !* « ma part ! » Tout autre chose m'est un objet d'aversion, de mépris. Il est la seule que je veux, dont je fais mon Trésor, à présent et pour les siècles éternels. J'entre dans la voie du Sacrifice ; je m'avance vers l'autel. J'y serai Hostie. C'est « la part de mon calice » l'Immolation, le parfait Holocauste, avec JÉSUS. « Gardez-moi, Seigneur, en cette condition heureuse ; car j'ai espéré en vous seul. — *Conserva me, Domine, quoniam speravi in te* [3]... » C'est le psaume que chante l'assemblée des Prêtres et des Clercs, pendant que le jeune Lévite dit son cantique : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei.* Le chœur ajoute : *Hi accipient benedictionem a Domino.*

C'est ainsi que, dès le premier pas dans la voie de son Sacerdoce, le Prêtre est établi et confirmé dans une grâce particulière d'Espérance. Mais ce n'est que le commen

[1] Colos. III, 3.
[2] Galat. VI, 14.
[3] Psalm. XV, 1.

cement ; la suite est bien plus belle. Le Clerc devient Minoré, Sous-Diacre, Diacre ; le voilà voué à la divine Eucharistie. Il devient Prêtre ! le voilà ne faisant qu'un avec le Sacrifice et l'Hostie... Que dire ? Que devient en lui la vertu d'Espérance ? Ah ! certes « elle demeure [1]. » Non, ce n'est pas une union telle, qu'il n'y ait qu'à exercer la déifique charité : mais, que cette union rend forte, et sûre, la vertu qui rencontre et trouve, dans la Consécration et dans la Communion, ce qu'elle espère !

Dès lors, le Prêtre peut, avec joie, s'approprier tant de consolantes paroles de l'Écriture, dans lesquelles les saints Prophètes affirment leur confiance dans le Seigneur, et qui font partie de ce consolant office qu'il remplit chaque jour, qui s'appelle le saint Bréviaire. C'est vraiment son droit de tenir ce ferme et doux langage. Par devoir, il dit ces paroles, au nom de l'Épouse bien-aimée du CHRIST, la sainte Église ; mais, par un droit réel, il se les applique à lui-même. Du reste, qui pourrait dire, comme lui qu'une vocation éternelle appelle au service de DIEU : *Spes mea ab uberibus matris meæ : in te projectus sum ex utero* [2]. *Pars mea Dominus ; propterea expectabo eum. Bonus est Dominus sperantibus in eum* [3]. *Qui confidunt in Domino, sicut mons Sion ; non commovebitur in æternum, qui habitat in Jerusalem* [4]. *Expectans expectavi Dominum, et intendit mihi* [5]. *In te, Domine, speravi : non confundar in æternum* [6]. Et peut-être encore osera-t-il dire, avec l'humble Victime : *Et ego sciebam quia semper me audis* [7].

[1] Nunc autem manent fides, spes... — I Cor. XIII, 13.
[2] Psalm. XXI, 10, 11.
[3] Thren. III, 24, 25.
[4] Psalm. CXXIV, 1.
[5] Psalm. XXXIX, 2.
[6] Psalm. LXX, 1.
[7] Joann. XI, 42.

Et, ne pouvons-nous pas ajouter ce qui suit ? il semble que le Seigneur réponde : « *Hic est Filius meus dilectus* [1]. *Et clarificavi, et iterum clarificabo* [2]. *Beatus es tu, Israel. Quis similis tui, popule, qui salvaris in Domino ? scutum auxilii tui, et gladius gloriæ tuæ* [3]. *Ecce in manibus meis descripsi te* [4]. *Qui tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei* [5]. *Ego ero ei, ait Dominus, murus ignis in circuitu ; et in gloriâ ero in medio ejus* [6]. *Sacerdotes ejus induam salutari, et sancti ejus exultatione exultabunt* [7]. *Cum ipso sum in tribulatione, eripiam eum et glorificabo eum* [8]. »

Ces textes sont cités ici presque au hasard. Tout ce qu'il y a de plus doux, de plus affectueux, de plus encourageant dans l'Écriture, peut s'appliquer au Prêtre. Il est « l'Enfant de DIEU, son élu, son bien aimé, qui est l'objet de toutes ses affections et des complaisances de son âme [9]. » Ces paroles ont été dites, il est vrai, de Notre Seigneur ; mais est-ce que JÉSUS et son Prêtre ne sont pas un, dans la plus touchante unité ? Que de sujets de confiance ! C'est au Prêtre plus qu'à tout autre, que s'adresse la belle invitation de saint Paul : *Fortissimum solatium habeamus, qui confugimus ad tenendam propositam spem : quam sicut anchoram habemus animæ tutam ac firmam, et incedentem usque ad interiora velaminis : ubi præcursor pro nobis introivit Jesus, secundum ordinem Melchisedech Pontifex factus in æternum* [10].

[1] Matth. III, 17.
[2] Joann. XII, 28.
[3] Deuteron. XXXIII, 29.
[4] Isaiæ XLIX, 16.
[5] Zachar. II, 8.
[6] Id. II, 5.
[7] Psalm. CXXXI, 16.
[8] Psalm. XC, 15.
[9] Ecce puer meus quem elegi, dilectus meus, in quo bene complacuit animæ meæ. — Isaiæ XLII, 1. — Matth. XII, 18.
[10] Hebr. VI, 18-19-20.

Spem, quam sicut anchoram habemus animæ tutam ac firmam !... et incedentem usquè ad interiora velaminis, ubi præcursor pro nobis introivit Jesus... Pontifex... Quelles paroles ! C'est le Ciel qui reparaît ; c'est le Sacerdoce de JÉSUS qui nous y introduit ; c'est l'Espérance qui nous fait avancer jusque-là. O destinée incomparable ! ô Vocation ravissante ! ô Terme, objet de tous les soupirs ! Nous aurons, ici-bas, en JÉSUS-CHRIST et par JÉSUS-CHRIST, notre gage, le Don du Père, son propre don, toutes les grâces qui nous sont nécessaires, puisque nous l'avons lui-même ; et ensuite cette gloire « où, précurseur pour nous, il est entré Pontife éternel ! » Cette enivrante Espérance, ce désir constant, cette vue amoureuse du ciel est une des précieuses et spéciales grâces du Prêtre ; c'est aussi son occupation constante, et comme sa vie et son état naturel. Certes, ce n'est pas qu'il refuse ici-bas le travail, la tribulation, le sacrifice sous toutes les formes. Il sait que nous n'aurons part au Sacrifice éternel du souverain Prêtre, qu'à la condition d'avoir été Hostie avec lui sur la terre. Mais il est de ceux « qui ne contemplent pas ce qui se voit, mais ce qui est invisible. Car les choses qui se voient sont temporelles, et les choses invisibles sont éternelles [1]. » Il a compris que la vie présente doit être, suivant une belle pensée de saint Ambroise, « une fuite de l'âme vers les vrais biens et la vraie patrie [2]. » On dirait, du reste, que l'Esprit Saint a

[1] Non contemplantibus nobis quæ videntur, etc. — II Cor. IV, 18.

[2] Voici en entier la citation du saint Evêque de Milan : Pulchritudo animæ sincera virtus, et decus verior cognitio supernorum ; ut videat illud bonum ex quo pendent omnia, ipsum autem ex nullo. Eo igitur vivit, atque intellectum accipit. Vitæ enim fons est summum illud bonum, cujus charitas nobis et desiderium accenditur, cui appropinquare et misceri voluptas est... Fugiamus ergo in patriam verissimam. Illic patria nobis, et illic Pater a quo creati sumus... Sed quæ est fuga ? Non utique pedum, qui sunt corporis... Fugiamus animo, et oculis... Assuescamus oculos nostros videre quæ

répandu, dans les fidèles, cette idée magnifique de la grâce du Prêtre. C'est ainsi que les plus grossiers entendent que soit sa vie. Aussi, rien ne serait choquant, à leurs yeux, comme la conduite, les paroles, les sollicitudes d'une âme sacerdotale qui semblerait n'être occupée que de choses terrestres, de fortune, d'acquisitions, d'accumulation de biens, d'excessive prévoyance pour l'avenir. Ce serait une sorte de scandale et vraiment un malheur, qu'un tel exemple. Le Prêtre est « un homme ressuscité qui ne cherche, qui ne goûte que ce qui est en haut [1]. » Il est tout céleste dans ses pensées, ses goûts, ses projets. « Son cœur est là où son Trésor se trouve [2] » ; et son Trésor, c'est DIEU seul, vers lequel il aspire et soupire sans cesse, qu'il veut contenter uniquement en cet exil, qu'il veut voir et posséder à jamais dans le ciel. *Dominus pars... — Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum* [3].

Oh ! qu'heureux est le Prêtre qui a cette forte et humble, et suave et persévérante vertu d'Espérance ! Comme l'épreuve lui est adoucie ! Comme le travail lui est supportable ! Comme les consolations lui sont utiles et encourageantes ! Comme toute sa vie intérieure est sereine, reposée, pacifique, sa vie extérieure réglée, édifiante et sainte ! On dirait, suivant une belle parole de saint Laurent Justinien, qu'au milieu de ce siècle d'obscurité et de ténèbres, « son âme est dans une veille perpétuelle de l'éternelle Solennité [4]. »

difficile et clara sunt, etc. — *De Inst. et quand.* cap. VIII n. 78 et 79. — Patr. lat., t. XIV, col. 522.

[1] Coloss. III, 2.

[2] Matth. VI, 21.

[3] Psalm. LXXII, 26.

[4] Sopor est vigilia quaedam solemnitatis aeternae. — *De Spe*, cap. II. — S. Laurent. Opera, Lugduni, 1628.

CHAPITRE XIV

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LE DÉPLORABLE MALHEUR DU DÉCOURAGEMENT

Ce sujet est de beaucoup moins attrayant que celui qui précède; mais il peut être fort utile de le traiter. Nous sommes en présence d'un grand mal. Le découragement implique une multitude d'illusions, d'erreurs, de faiblesses, de fautes. Ce n'est pas simplement une disposition défectueuse, c'est un état mauvais. La présomption, qui est son contraire, est peut-être moins dangereuse, bien qu'elle paraisse plus coupable. On n'éprouve que de l'opposition et de la répugnance pour l'homme présomptueux; on s'apitoie sur le découragé, on prend même part à sa peine. La charité le veut ainsi. Mais, en réalité, son état est mauvais, et il ne produit que le mal. Dans un simple fidèle, le découragement est un commencement de ruine : dans un Prêtre, il serait, en plus, la menace d'une multitude de ruines.

Considérons ce mal, ce vrai fléau, dans l'œuvre de notre sanctification personnelle, et ensuite, dans celle de la sanctification des âmes.

D'abord, quelle est la source de notre découragement ? Répondons, en premier lieu, à cette question importante.

La source de tout découragement, c'est invariablement l'oubli de ce que DIEU est pour nous, et de ce que nous sommes, nous-mêmes.

Qu'est ce que DIEU est pour nous ? Nous venons de le dire sommairement, dans le chapitre qui précède. DIEU a un dessein, une volonté, de nous rendre heureux éternellement, par la vision et la possession de lui même. Dire simplement que cette volonté et ce dessein sont sérieux, fermes, stables, permanents, c'est presque une irrévérence. DIEU veut en DIEU. Ce dessein, cette volonté nous ont été révélés par sa parole ; sa parole est une promesse ; et sa parole, comme sa promesse, c'est Lui même, c'est son Être essentiel, infiniment vrai, saint et infaillible, par conséquent immanquable, absolument fidèle. Et comme sa parole et sa promesse, c'est Lui ; le gage qu'il nous a donné de cette promesse, c'est encore Lui ; car c'est son Fils. « Il a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné son propre Fils [1]. » Il l'a donné, non par nécessité, mais par amour ; rien n'est donné comme ce qu'on donne par amour. Si le gage, c'est lui même, que manque-t il pour que jamais nous ne doutions ? Et ce *jamais* est rigoureux, sans exception. « Nous ayant donné son Fils, comment ne nous aurait il pas tout donné avec lui ? » C'est la réflexion et le raisonnement de saint Paul. *Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit* [2] ? Ce *tout*, que peut il être, si ce n'est tout ce qui est dans le Fils ? car vraiment il n'y a rien hors de lui. Ce tout, c'est donc,

[1] Joann. III, 16. — Nihil tam necessarium fuit ad erigendam spem nostram, quam ut demonstraretur nobis, quantum nos Deus diligeret. Quid vero hujus rei isto indicio manifestius, quam quod Dei Filius naturæ nostræ dignatus est inire consortium ? — S. August. *De Trinitate*, lib. XIII, cap. 10, n. 13. — Ap. S. Thom. II, II, q. XX, a. 4.

[2] Rom. VIII, 32. — Ces paroles sont précédées de celles-ci : Qui etiam proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum. — Quelle intarissable source d'admiration, de reconnaissance et de larmes !

pour la vie présente, toute lumière, toute force, toute consolation, tout secours, en un mot, toute grâce, suivant les occurences, les accidents, les besoins de notre vie présente. Nous sommes donc, dès notre premier instant d'existence, sur la voie du Ciel, et notre premier mouvement est un mouvement vers le Ciel, dès que le Baptême a consacré notre vocation et mis son sceau à la volonté de notre DIEU. Nous allons au Ciel, comme toute chose va à sa fin. Il est parlé, même dans la Sainte-Écriture, de deux voies qui s'ouvrent devant les pas de l'homme, à son entrée dans la vie. C'est bien, en effet, ce qui paraît être, si l'on considère les démarches des hommes, le choix que leur liberté fait, dans une direction ou dans une autre. Mais, si nous voyons simplement le premier plan de DIEU, et le fond intime de la doctrine, et non une forme imagée de ce qui arrive aux pauvres humains, il faut dire qu'il n'y a en toute réalité qu'une seule voie ; c'est la voie tracée par le dessein de l'Amour éternel du Père. A droite ou à gauche, il n'y a que des précipices, — hélas ! assez fréquentés, pour qu'il paraisse y avoir des traces de sentiers, assez larges même, plus larges que la voie où passent les enfants de DIEU ; mais ces sentiers spacieux, ce sont les hommes égarés qui les ont tracés et creusés ; ce n'est pas DIEU. La seule voie, la sienne, c'est sa volonté de sauver tous les hommes [1] ; et pour que nul n'ignorât, qu'il n'y a qu'une voie, et quelle est cette voie, Celui qui est le gage du Ciel, « le Fils qui nous a été donné [2] » a dit : « Je suis la Voie [3]. »

[1] I Tim. II, 4.

[2] Isaiae IX, 6.

[3] Joann. XIV, 6. — Ipsa est via quâ is, dit saint Augustin, ipsa est quò is ; non per aliud is ad aliud, non per aliud venis ad Christum ; per Christum ad Christum venis. Quomodo : per Christum ad Christum ? Per Christum hominem ad Christum Deum. — *In Joannis Evangel.* Tract. XIII, n. 4 — Patr. lat., t. XXXV, col. 1494.

Il est la voie du Ciel, la voie qui mène à la vision du Père, si bien substantiellement la voie, que « quiconque porte sur lui son regard, voit le Père [1]. » Il est cette voie sûre, avec l'infinie variété des moyens qui ne permettent ni égarement, ni défaillance, ni retard ; car il est pour ceux qui y entrent, lumière, force, soutien, toute sorte de secours et de grâces [2] ; et quand nous disons : toute sorte de secours et de grâces, nous entendons tout ce qu'est Jésus, et tout ce qu'il a fait et continue de faire pour nous, et son Église, et ses Sacrements, et son Sacerdoce, enfin l'inimaginable merveille de son action constante et puissante par la grâce actuelle sous tous les noms, sous toutes les formes, par toutes sortes de ministères, de canaux.

Et ceci regarde tous les fidèles. Il n'est pas une âme rachetée, qui ne doive s'appliquer toute cette doctrine. Mais ce que Dieu est pour nous, Prêtres ! En quel sens particulier, Jésus est notre gage ! ô mystère de joie et d'amour ! Rappelons-nous ce qui a été dit dans les premiers chapitres de ce Deuxième Livre. Non ! ce que Jésus est pour nous, ce qu'il a fait pour nous, ce qu'il continue de faire à chaque Messe, ce qu'il nous donne de témoignages de tendresse, ce qu'il nous prépare de gloire au Ciel... Non ! tout cela ne peut s'exprimer. Mais ce que la parole ne peut dire, la mémoire, le cœur ne doivent jamais l'oublier. Pour que le souvenir en soit impérissable, il faudrait, suivant le conseil du Seigneur à son Peuple, « le méditer sans cesse, et partout ! assis dans nos demeures, en chemin, durant le travail, dans le temps du repos, et en avoir, pour ainsi dire, quelque mémorial.

[1] Qui videt me videt et Patrem. — Joann. XIV, 9.

[2] Le P. Faber a écrit un beau chapitre sur les *Richesses de notre Jésus* dans le « *Tout pour Jésus* ». Il faudrait le lire ici.

dans nos mains, devant nos yeux, sur les portes de nos demeures [1]. » Car, ce souvenir intime, filial, c'est comme le fond de notre religion, la substance de nos relations avec DIEU, et par conséquent la forte et toujours croissante occupation de notre esprit et la vie de notre cœur.

Ajoutons que nous ne devons pas oublier ce que nous sommes. Le chapitre suivant sur l'Humilité nous le révèlera mieux ; mais disons ici, sommairement, qu'il n'y a rien qui doive nous surprendre, si nous sommes lents pour le bien, faibles et inconstants dans la pratique des vertus, inclinés au mal, au péché, et si nous le commettons quelquefois ; reconnaissons qu'il est même fort étonnant que nous ne le commettions pas plus fréquemment, et que nous ne tombions pas dans de plus grandes fautes. Notre fond natif est si mauvais ! Saint Augustin n'a-t-il pas dit : « que nous devons croire (c'est ainsi que traduit Bossuet), que DIEU nous a remis tous les péchés, où sa grâce nous a empêchés de tomber [2] ? » C'est donc la grâce qui est notre salut, et non point nous-mêmes. Dans l'ordre surnaturel, nous ne pouvons rien, nous ne sommes capables de rien de bon. Mais « les sentiments et les pensées de notre cœur d'homme sont inclinés vers le mal, nous dit le Seigneur, dès notre adolescence [3]. » Ce sont des vérités communes que personne n'ignore, mais que pratiquement nous oublions, lorsque nous nous laissons aller au découragement. Notre impuissance, notre faiblesse, notre in

[1] Ponite haec verba mea in cordibus et in animis vestris, et suspendite ea pro signo in manibus, et inter oculos vestros collocate. Docete filios vestros ut illa meditentur, quando sederis in domo tua, et ambulaveris in via, et accubueris atque surrexeris... — Deuter. XI, 18, 19.

[2] Omnia peccata sic habenda tanquam dimittantur, a quibus Deus custodit ne committantur. — *De Virginit.*, cap. XLI, n. 42 (Patr. lat., t. XL, col. 421.

[3] Sensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentiâ suâ. — Genes. VIII, 21.

constance, nos insuccès, nos fautes, nous étonnent, nous humilient et nous abattent. En même temps, l'amour de notre DIEU pour nous, si fort, si persévérant, si infailliblement assuré, nous devient comme une conception quelque peu poétique, imaginaire de notre esprit : un sentiment, une impression qui ressemble à un doute, prend la place de la bienfaisante et lumineuse foi que nous avions auparavant : et voilà le mortel ennemi qui s'insinue dans l'âme, qui s'y fixe, et qui semble vouloir, comme s'il en avait le droit, s'y établir à tout jamais.

L'oubli de ce que DIEU est pour nous, et l'oubli de ce que nous sommes, voilà donc la source de notre découragement. Voyons maintenant quels en sont les caractères.

Le premier, c'est la tristesse. Nous connaissons nos grands et saints devoirs. On nous a appris, au Séminaire, ce qu'ils exigent de courage et d'énergie ; on nous les a rappelés dans les Retraites pastorales. Tous les livres, qui traitent de la vie ecclésiastique, en parlent longuement. Nous les connaissons par conséquent. Mais le travail, la fatigue, la routine, certaines circonstances, comme la maladie, un long voyage, un excès d'occupations prolongées, ont donné lieu à des manquements, à des infidélités, à des fautes, et nous nous sommes attristés. Nous nous étions promis, nous savons qu'il est moralement nécessaire, de faire quotidiennement au moins une demi-heure d'oraison ; mais, peu à peu, soit tentation, soit souffrance du corps, du cœur, de l'âme, nous avons négligé de la préparer, nous l'avons faite avec paresse, nous l'avons écourtée, nous l'avons omise, un jour, deux jours, plusieurs jours de suite. Notre Bréviaire a été récité trop vite, trop tard, presque toutes les Heures à la fois ; c'est par un manque d'ordre, surtout un manque d'estime de cette grande action. La tristesse intérieure devient plus

sensible... La Messe n'est plus préparée comme autrefois ; l'action de grâces nous paraît interminable : elle n'est pourtant que d'un quart d'heure. Notre visite au Saint-Sacrement est supprimée ou peu s'en faut. Cela tient à des causes diverses. Notre volonté y est pour quelque chose seulement ; mais il faut que nous en convenions, nous sommes en faute. Une véritable baisse s'est faite dans notre état de vie intérieure. La tristesse gagne toujours plus de terrain. Après l'infidélité volontaire, le goût des choses saintes s'affaiblit. La sensualité remporte quantité de victoires ; certains défauts, autrefois combattus avec soin, sinon avec vigueur, reprennent le dessus. Il y a de l'affliction dans l'âme, d'autant plus que nous concluons que DIEU se retire. Il a probablement retiré un certain goût sensible, qui nous était un encouragement, et que nous ne méritons plus. Il y aurait à prendre les moyens sérieux, énergiques, que nous indiquerons tout à l'heure : Prière, mortification, réaction courageuse. Nous ne les prenons pas. « Le DIEU jaloux [1] » nous le fait sentir, par des aridités, des malaises, des remords. Sa jalousie vient de l'amour qu'il a pour nous ; elle est un trait touchant, bien que sévère en apparence, de sa miséricorde paternelle. C'est le Cœur de JÉSUS, doux et humble, qui se venge à sa manière. Mais nous n'y faisons pas réflexion. Nous concluons : « C'est inutile ; je ne sais pas, je ne puis pas faire oraison... Je n'ai point de livre spirituel qui me convienne... Je perds mon temps devant le Saint Sacrement ; à quoi bon ?... Après une retraite, — la retraite prochaine, — je me renouvellerai sérieusement... Je ferai une confession générale... Je demanderai des conseils pour les cas imprévus que je rencon

[1] Dominus zelotes nomen ejus, Deus est æmulator. — Exod. XXXIV, 14.

tre... Après tout, je me suis fait peut être de la vie réelle du Prêtre séculier un idéal qui n'est pas le vrai... Combien de mes confrères qui sont estimés, qui réussissent, que les supérieurs considèrent comme étant de bons et de saints Prêtres, et qui ne font pas autrement que moi... »

C'est le découragement, sous l'affligeante figure de la tristesse, qui s'est abattu sur cette âme sacerdotale. L'Esprit-Saint a dit : *Sicut tinea vestimento, et vermis ligno, ità tristitia viri nocet cordi* [1]. Cette parole s'accomplit. Une autre parole divine nous apprend que la tristesse donne la mort [2]. Plaise à DIEU qu'elle ne se vérifie jamais pour une âme que sa Bonté destine à être non seulement vivante, mais source de vie !

Et cependant, de la tristesse à la langueur, qui annonce une mort prochaine, il y a bien peu d'intervalle. La langueur, avec la paresse qui l'accompagne et la lâcheté qui lui sert d'appui, quel mal haïssable ! Nous devrions nous lever à une heure régulière. Tout l'exige, la piété, l'ordre de la journée, notre santé même ; et nous sommes languissants [3]. Il nous faudrait secouer cette somnolence qui nous ôte notre activité intellectuelle, morale, spirituelle ; et les premiers moments de la journée ne sont qu'une perte de temps, de grâces, de mérites. Bellécius a dit que cette manière de commencer la journée est un signe certain de tiédeur [4]. Saint Vincent de Paul avait pour maxime que la ferveur de la vie dépend de l'orai-

[1] Prov. xxv, 20.
[2] Eccli. xxx, 25. — II Cor. vii, 10.
[3] « [illegible] — P. Faber, *Progrès de l'âme dans la vie spirituelle*, chap. [illegible]
[4] *Virtutis solidæ præcipua impedimenta*, etc. — Pars I, cap. vi. — *[illegible]*

son, et l'oraison de la manière de sanctifier son lever [1]. Que seront les pratiques de Religion, soit celles qui sont obligatoires, comme le Bréviaire, soit les autres de pure dévotion, mais dont aucun Prêtre pieux ne se dispense ? La même langueur, du dégoût peut-être, peut-être même cette disposition malheureuse qui provoque « les vomissements » du DIEU jaloux [2], vont être le caractère invariable de tout ce qui aura DIEU pour objet. Et, chose étrange ! il n'est pas impossible que ce soit à l'égard de ce Maître adorable seulement, qu'il n'y ait que lâcheté et négligence dans notre vie. La langueur, en effet, n'est pas incompatible avec une certaine activité pour les affaires, les œuvres, certains devoirs d'état, la visite des malades, la préparation d'une fête. Ceci est peut-être affaire de tempérament, de goût naturel, peut-être aussi d'amour propre. N'importe, un bien véritable s'accomplit. Le seul bien qui ne se fasse pas, hélas ! c'est « le seul nécessaire », le salut de l'âme sacerdotale, « qui jette en terre tant de semences, et qui moissonne si peu [3]. » Nous citons ici les paroles du prophète Aggée. L'homme de DIEU ajoute : *Hæc dicit Dominus exercituum : Ponite corda vestra super vias vestras* [4]. Voilà ce qui manque au Prêtre qui se décourage. Il n'applique plus son cœur à l'examen de ses voies, de ses pensées, de sa conduite, de son état de vie spirituelle. Le troisième caractère du découragement révèle surtout cette déplorable erreur.

Dans certaines natures, la tristesse dure peu ; la langueur elle-même semble disparaître. Au fond, l'une et l'autre demeurent dans l'intime de l'âme, mais elles

[1] *Vertus et doctrine de saint Vincent de Paul*, chap. XXIII.
[2] Apocal. III, 16.
[3] Seminastis multum, et intulistis parum. — Agg. I, 6.
[4] Id. *Ibid.* 7.

paraissent avoir cédé la place à un autre mal plus grave, croyons-nous, que les deux premiers, c'est une sorte de résignation philosophique, qui a pris, bonnement et presque de gaîté de cœur, son parti sur l'état inférieur, médiocre, où est tombée la pauvre âme découragée. Nous l'avons entendue dire, précédemment, dans sa tristesse : « Après tout, je me suis fait, peut être, de la vie du Prêtre séculier un idéal qui n'est pas le vrai... Combien de mes confrères, réputés bons Prêtres, qui ne vivent pas mieux que moi!... » C'était le commencement de cette disposition malheureuse ; elle ne tardera pas d'avoir sa consommation. Sous son empire, on devient bientôt peu religieux, peu respectueux, peu délicat dans les rapports avec DIEU, avec Notre-Seigneur au Saint-Sacrement ; la vie intérieure n'est plus qu'un mot qui appartient au langage de la mysticité, mais qui n'est pas une réalité bien digne de considération ; la pureté d'intention, dans les actions que l'on fait, c'est excellent, mais une fois pour toutes ; l'élévation de cœur, les oraisons jaculatoires, les fréquentes aspirations, c'est de la piété tendre, rien de plus. La dévotion d'un Prêtre est plus virile que cela. Il faut se former une conscience qui ne s'embarrasse pas de minuties et qui, surtout, ne tombe pas dans le scrupule. Certaines alarmes de cette conscience de séminariste et de Prêtre de première année, n'étaient que des scrupules. Il ne faut pas, sans doute, être sensuel, perdre son temps à des futilités, s'occuper d'accroître sa fortune outre mesure ; ce serait déplacé ; mais un Prêtre de paroisse, un curé, un vicaire n'est pas un religieux. On dit bien que la sainteté du Prêtre est plus éminente que celle des personnes vivant en communauté, même avec des vœux, et que, par conséquent, les moyens qu'il est tenu de prendre pour arriver à cette sainteté doivent être pro-

portionnés à la fin : c'est bien ; la thèse, en principe et en droit, est soutenable, inattaquable même. Mais, pratiquement (car enfin, c'est toujours à la pratique qu'il faut en venir), est-ce possible ? Ce qui est règle, s'incarne, pour ainsi dire, dans la vie des individus qui y sont soumis : or, quelle est la vie du plus grand nombre, dans les rangs du Clergé, et presque de tous ?...

C'est le raisonnement (hélas ! si ce n'était un manque de respect, il faudrait dire le déraisonnement) d'une âme découragée, qui veut justifier son découragement et la vie tristement imparfaite qu'elle mène. S'il lui reste encore un peu de lumière, elle l'éteint par ce malheureux procédé. Si sa conscience réclame contre son erreur, elle semble vouloir fixer en elle et immobiliser cette erreur déplorable. Un tel état peut être encore, aux yeux des hommes, de l'honnêteté, de la dignité, même de la vertu : mais, à coup sûr, il ne glorifie pas DIEU, il n'est pas une bénédiction pour les peuples, il incline vers l'aveuglement spirituel, il pourra aboutir à une mort bien peu rassurante, très inquiétante même.

Ainsi, tristesse, langueur, sorte de parti pris d'une vie intérieure médiocre : voilà les trois caractères du découragement.

Nous voudrions ajouter, qu'il y a un état d'âme, affligé, anxieux, fatigué, qui ressemble à ce mal, à ce fléau, mais qui n'est qu'un état de tentation. L'âme souffre de certaines impuissances, aridités, répugnances même pour les choses de DIEU, pour l'accomplissement du devoir. C'est l'action de l'ennemi qui, n'occupant point la place, y jette le trouble ; ou bien c'est l'épreuve directe de DIEU, dont il est écrit : *Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te* [1] ; ou bien c'est nous-même, notre

[1] Tob. XII, 13.

propre disposition naturelle, physiologique, notre caractère, peut-être notre état actuel de santé, qui en est la cause, ou une occasion, dont DIEU se sert pour nous éprouver, et le démon pour nous tenter. Cet état ressemble au découragement spirituel ; mais il n'en est qu'une menace ou même seulement une apparence. Ici le rôle du directeur est nécessaire. Il l'est aussi pour la guérison du découragement véritable. Mais il nous est plus facile d'indiquer contre celui-ci quelques remèdes ; et les voici (si l'âme découragée veut bien être guérie).

Puisque la source du découragement, c'est l'oubli de ce que DIEU est pour nous et de ce que nous sommes, le premier remède consisterait à faire cesser cet oubli, et, peut-être, ce qu'on pourrait appeler notre défaut de vraie et solide science à cet égard, en étudiant ces deux points théologiquement. Nous disons : théologiquement, à dessein. Nous ne savons peut-être pas assez ce que donne de force à la dévotion une connaissance solide, profonde, étendue des attributs de DIEU, de la Trinité, de l'Incarnation [1]. Nos manuels de théologie nous mettent sur la voie, mais ne suffisent pas. Avec ce qu'ils nous apprennent, nous en savons assez pour l'instruction des fidèles, nous n'en savons pas assez pour nos propres besoins. A moins qu'un excès d'occupations, ou quelque infirmité ne nous l'interdisent, consultons, étudions les grands Théologiens, saint Thomas, Suarez, Pétau, Thomassin. Si nous faisons ces grandes études avec esprit de foi, avec amour, un amour passionné de la vérité surnaturelle, non

[1] Saint Basile dit que la vraie vie de l'âme, c'est la connaissance de DIEU : Sicut corpus nisi respiret vivere nequit, ita nec anima nisi Conditorem cognoscat, subsistere poterit, cum ignoratio Dei mors animæ sit. — *Hom.* XIII *in Sanctum Baptisma* n. 1. — Patr. græc., t. XXXI, col. 425. C'est le commentaire de l'oracle du Maître : Hæc est vita æterna, ut cognoscant te, etc.

pour nous instruire seulement, mais pour nous édifier, de manière à faire de notre cœur, comme saint Jérôme le dit du prêtre Népotien, « la Bibliothèque du CHRIST[1] », il est impossible que l'esprit et le cœur ne s'élèvent pas à cette confiance filiale, simple, amoureuse envers DIEU, qui est le plus beau caractère de l'Espérance. Ce n'est pas le seul fruit que nous retirerons de ce travail : il y aura en nous l'admiration, la louange, la reconnaissance, le zèle ; mais il y aura excellemment cet esprit d'enfant qui ne doute pas, qui attend avec paix, qui s'abandonne avec joie[2].

Toutefois, ces heureux effets d'une sainte étude ne se produiront, et surtout ne deviendront habituels, que peu à peu. En attendant, quand la tristesse nous gagne, quand la langueur pèse sur nos âmes fatiguées, quand cette sorte de parti pris inconsidéré sur notre relâchement tend à nous séduire, le deuxième remède au découragement, c'est l'acte de Foi, ferme et fréquent, en l'amour de notre DIEU pour nous. Saint Jean nous l'a appris : *Et nos cognovimus, et credidimus Charitati, quam habet Deus in nobis. Deus Charitas est*[3]. Il est d'un grand effet sur l'âme, quand il est prononcé avec humilité et persévérance. Ne négligeons jamais ce puissant moyen. Il est fondé sur la Force même, puisqu'il est fondé sur DIEU. N'est-il pas de Foi (et il faut prendre ce mot à la rigueur de la lettre), que

[1] Lectione assiduâ et meditatione diuturnâ pectus suum bibliothecam fecerat Christi. — *Epist. LX* (alias 3) *ad Heliodorum : Epitaphium Nepotiani*, n. 10. — Patr. lat., t. XXII, col. 595. — Origène a dit aussi : Intra seipsum potest omnis homo arcam divinam construere et bibliothecam divini verbi consecrare. — *In Genesim*, Homil. II, n. 6. — Patr. græc., t. XII, col. 173.

[2] Saint Paul dit expressément que la lecture de la Sainte Ecriture est un moyen de fortifier en nous l'Esperance : Quæcumque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt : ut per patientiam, et consolationem Scripturarum, spem habeamus. — Rom. xv, 4.

[3] I Joann. iv, 16.

« nous avons été aimés d'un amour éternel [1] » ; que Jésus qui est tout amour, est tout à nous ; que, depuis son Incarnation, le regard de son Cœur est sur nous, sans interruption, distraction, amoindrissement de tendresse et de divine sympathie ?... N'est-il pas absolument vrai, que de tous les Tabernacles de tous les siècles, et actuellement de ceux qui sont sur toute la face du globe, son regard compatissant et doux est sans cesse arrêté avec miséricorde sur notre pauvre âme ?... Et ce regard, c'est la Grâce, avec l'infinie variété des vertus bienfaisantes qu'elle porte ; ce regard, c'est de nouveau, à chaque instant, le don de son Sang, de ses mérites, de son Église, de sa Mère, des mérites de tous les Saints ; c'est le gage de la Béatitude qu'il veut absolument nous donner, après les luttes de l'exil... Quoi de plus ? Oh ! disons, disons souvent, avec force, avec un visage serein, avec un cœur reconnaissant : *Et nos credidimus Charitati, quam habet Deus in nobis, — quam habet Cor Jesu in nobis...* Et encore : *quam habet Cor Mariæ in nobis... quam habet universa Civitas Civium supernorum !...*

Le troisième remède contre le découragement, c'est la prière. *Tristatur aliquis vestrum ? oret* [2]. Comme l'acte de Foi, la prière, qui est tantôt humble et instante supplication, tantôt cri puissant de l'âme, accompagné de larmes [3], est fondée uniquement sur Dieu, sur ce qu'il est pour nous, ce qu'il a fait, ce qu'il a promis, les assurances, les gages qu'il nous a donnés. *Ne derelinquas me, Domine Deus meus ; ne discesseris a me* [4]. *Adjuva me, et salvus ero : et meditabor in justificationibus tuis semper* [5]. *Exsurge,*

[1] In charitate perpetua dilexi te. — Jerem. XXXI, 3.
[2] Jacob. V, 13.
[3] Hebr. V, 7.
[4] Psalm. XXXVII, 22.
[5] Psalm. CXVIII, 117.

Christe, adjuva nos [1]. *Ecce quem amas infirmatur* [2]. Que de paroles, dans la Sainte Ecriture, qui nous conviennent, dans cet état d'affliction ! Il y a des psaumes entiers que nous pouvons répéter sans cesse ; et nous avons le bienheureux devoir d'en réciter plusieurs chaque jour. Nous y trouvons tout ce qu'il faut, pour dire à notre DIEU tous nos besoins, et nous y avons des réponses de DIEU si touchantes ! *Quoniam in me speravit, liberabo eum... Cum ipso sum in tribulatione ; eripiam eum, et glorificabo eum* [3].

Qu'il est puissant, pour nous faire arriver à la ferveur, le secours que nous trouvons dans la récitation de notre Bréviaire ! Nous estimons que le Prêtre, quel que soit son état de découragement et de tiédeur, qui s'appliquerait à le dire, avec la religion que commande un si grand *Office*, ne tarderait pas à être un saint [4]. Il y a tant de grâces attachées à ces divines paroles, qui ne sont pas seulement de David, dans les psaumes, ou de l'Eglise de la terre, dans les oraisons et autres prières, mais qui sont vraiment de JÉSUS-CHRIST, parlant maintenant dans son Corps mystique, par l'organe des Prêtres !

Cependant la prière a besoin d'un auxiliaire, la mortification ; et c'est le quatrième remède contre le découra-

[1] In off. Primæ. — Psalm. XLIII, 26.

[2] Joann. XI, 3. — Saint Augustin fait sur ces paroles de Marthe et de Marie une réflexion touchante : Non dixerunt : « Veni » ; Amanti enim tantummodo nuntiandum fuit. Non ausæ sunt dicere : « Veni, et sana ». Non ausæ sunt dicere : Ibi jube, et hic fiet... Nihil horum istæ, sed tantummodo : « Domine, ecce quem amas infirmatur. » Sufficit ut noveris ; non enim amas et deseris. — *In Joann. Evang.* tract. XLIX, n. 5. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1749.

[3] Psalm. XC, 14-15.

[4] Saint Joseph de Copertino, interrogé par un Évêque d'Italie sur le moyen le plus efficace pour sanctifier son Clergé et réformer son diocèse, répondit : « Faites en sorte que vos Prêtres récitent l'office divin avec attention, et célèbrent saintement la Messe. » — Ap. Chaignon, *Le Prêtre à l'autel*. Avant-propos.

gement. — Il y a l'intérieure qui chasse impitoyablement, promptement, durement, les pensées vaines, oiseuses, les imaginations sans but, le vague de l'esprit, les mollesses du cœur, les incertitudes de la volonté ; qui, au contraire, donne du ressort, de l'élan à toute opération de l'esprit, de l'âme tout entière ; qui, par l'application à ce qui est élevé au-dessus des sens, par l'étude, par un travail sérieux, l'oblige à se soustraire à la vie paresseuse ou dissipée de la nature, et, la dégageant de ses entraves, la porte vers les vues « et les désirs célestes (1) ».

Il y a aussi la mortification extérieure. Nous ne savons peut-être pas assez les effets extraordinaires qu'elle produit sur une âme triste, abattue, et inclinée vers la langueur mortelle. C'est, comme par enchantement, qu'elle fait renaître la vigueur, la joie même. Nous entendons ici, non les veilles, ni même les jeûnes, mais certaines pratiques afflictives qui ne peuvent nuire à la santé. Saint François d'Assise appelait le corps, frère l'âne. Eh bien ! il s'agit de coups de fouets donnés à l'âne. Les religieux connaissent ce genre de procédés, pour secouer la paresse ou l'insolence de notre chair de péché. Nous, Prêtres séculiers, nous en usons peut-être trop rarement. L'expérience prouve que cet exercice, qui rappelle le plus humiliant des Mystères de la Passion de Notre Seigneur, est d'une efficacité vraiment surprenante contre toute espèce de découragement, et, par conséquent, un auxiliaire puissant de la ferveur.

Il y a enfin un cinquième remède, dont celui qui précède semble faire partie, c'est l'habitude prise de se vaincre en toute chose. Le ciel nous est assuré ; mais « il souffre violence, et ceux-là seuls le ravissent qui se font

(1) [illegible] ad cœlestia desideria erigat. — *Lit. Sanct.*

violence [1]. » C'est le magnifique honneur que DIEU fait à notre liberté. « Sans lui, nous ne pouvons rien faire [2]. » Mais « nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie [3]. » La grâce ne nous faisant jamais défaut, pour l'accomplissement du devoir, pour la pratique des vertus, pour l'acquisition de la sainteté qui est propre à notre état, nous pouvons hardiment nous mettre à l'œuvre. Quel que soit le sacrifice, grand ou petit, notre courage, notre énergie, notre constance peuvent s'exercer tout à l'aise, en toute occasion. Nous sommes Victimes; voici l'autel, le feu, le glaive : c'est la garde des sens, c'est tout ce qu'exigent d'exactitude, de préparation, d'attention, nos devoirs de piété, tout ce que demandent d'immolation une longue séance au confessionnal, une visite aux malades, la conversation d'une personne mal disposée contre nous, une occasion de péché ou d'imperfection à écarter, à supprimer, la vigilance sur un défaut de caractère ou une habitude irrégulière. La grâce est assurée; mais la bonne volonté ferme, déterminée, est sa coopératrice nécessaire.

Nous avons parlé précédemment, d'après les Saints, de l'importance de l'exactitude au lever du matin. Qu'il soit d'une manière spéciale le but, l'objet de notre esprit de sacrifice et de notre sincère et constante bonne volonté. Le P. Faber, qui sait dire les choses avec une netteté et, parfois, une originalité saisissantes, veut absolument que, sur ce point en particulier, nous évitions « la superstition qui consiste à s'imaginer que la grâce doit agir comme un charme, sans le concours de notre propre bonne volonté. » Il trace le tableau qu'on va voir : « Un homme

[1] Matth. XI, 12.
[2] Joann. XV, 5.
[3] Philipp. IV, 13.

ne veut pas se lever le matin à l'heure convenable ; il dit qu'il ne peut pas : cela est absurde, car aucune force physique ne le tient cloué sur son lit. Le fait est, qu'il ne veut pas : ...le courage ou l'obéissance qu'exige ce petit sacrifice, ne lui paraît pas valoir la peine de l'accomplir. Il dira, pour s'excuser, qu'avant de se mettre au lit, il avait pris la résolution de se lever à l'heure prescrite, et qu'il avait prié les âmes du Purgatoire de le faire lever. Le matin vient ; l'air est froid, la méditation semble sans attrait, et le sommeil est si doux ! Pas une âme n'est venue du Purgatoire pour l'arracher du lit, ouvrir ses rideaux, allumer son feu... Ce n'est donc pas son affaire. Il a rempli sa tâche. Il l'a accomplie la veille ; mais la grâce n'a pas opéré. Qu'y faire ?... » Ce qui suit est bien digne de réflexion, pour nous Prêtres : « Une foule de gens qui eussent été voisins des Saints, restent voisins des pécheurs, à cause de cette singulière superstition au sujet de la grâce. Ce qui nous manque, ce n'est pas la grâce, c'est la volonté [1]. »

Il semble qu'en citant ces dernières paroles nous contredisons quelque peu ce que nous avons écrit, au commencement du chapitre, sur la certitude du secours de DIEU. Mais non ! Jamais nous ne pourrons exagérer ce que la divine Bonté veut faire pour nous sauver éternellement, et, dès ce monde, nous rendre saints ; par conséquent, tout ce que nous pouvons et devons attendre de tendres, de bienveillants, de puissants secours de la part de ce DIEU ineffablement bon et indulgent. Mais, nous l'avons fait remarquer, il a daigné nous faire l'honneur d'une coopération nécessaire, dans la grande œuvre de notre union à lui, par la grâce, en ce monde, et de notre union éternelle, dans la gloire, union éternelle qu'il veut bien

[1] *Progrès de l'âme dans la vie spirituelle*, chap. II.

nous donner comme une récompense vraiment méritée. C'est pourquoi, si notre joie ici-bas est d'espérer sans crainte, sans hésitation, avec force et fermeté, en « la bonne volonté de DIEU », comme parle saint Paul [1], laquelle est de sauver nos âmes; la joie de DIEU, celle qu'il éprouve à nous considérer dociles et fidèles, est « la bonne volonté » dont nous faisons preuve, en le servant. C'est le fond de la pensée de saint Bernard, en ces belles paroles : « Notre DIEU est un bon Père de famille, qui a soin de ceux de sa maison, surtout dans les jours mauvais, et qui les nourrit, durant la famine, d'un pain de vie éternelle. Mais je crois qu'en nous donnant notre aliment, il y trouve lui-même sa nourriture, qui est notre progrès dans la vertu. Car la joie du Seigneur, c'est notre courage et notre force [2]. »

Source, caractères, remèdes du découragement : c'est ce que nous voulions écrire de ce mal si redoutable. On voit que nous n'avons pas même fait allusion à ce qu'il peut devenir, qui est l'absence et la mort même de la vertu d'Espérance, le désespoir. Quel extrême malheur, digne d'être pleuré avec des larmes de sang, si jamais il était possible dans une âme sacerdotale! Hélas! un des Prêtres les plus favorisés, comblé de grâces merveilleuses, Judas se perdit, pour être tombé dans cet abîme épouvantable. Ce n'est plus l'oubli de ce que DIEU est pour nous, c'est l'éloignement, c'est l'aversion de DIEU. « Sous un certain rapport, dit saint Thomas, c'est le plus grave

[1] Deus est enim, qui operatur in vobis et velle et perficere, pro bona voluntate. — Philipp. II, 13. — Cfr. Rom. XII, 2.

[2] Bonus Paterfamilias, qui domesticorum suorum curam gerit, maxime in diebus malis, ut alat eos in fame, cibans illos pane vitae et intellectus, et sic nutriens ad vitam aeternam. At pascens, ita puto nihilominus pascitur ipse... profectibus nostris. Etenim gaudium Domini, fortitudo nostra. — *In Cantica*, serm. LXXI, n. 4. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 1123.

de tous les péchés. » Le saint Docteur s'explique ainsi :

« Dans tout péché mortel la raison principale du mal et sa gravité proviennent de ce que l'homme s'éloigne de Dieu. Car si l'on pouvait se tourner vers le bien précaire qui change (*ad bonum commutabile*), sans s'éloigner de Dieu, quoique ce mouvement fut déréglé, il ne serait pas un péché mortel. C'est pourquoi, ce qui détourne, directement et par soi-même, l'homme de Dieu, est le plus grave de tous les péchés mortels. L'infidélité, le désespoir et la haine de Dieu sont des péchés opposés aux vertus théologales. Parmi ces péchés, si l'on compare la haine et l'infidélité au désespoir, on trouve qu'en eux-mêmes, c'est-à-dire, d'après la nature de leur propre espèce, ils sont plus graves... Mais, si l'on compare le désespoir aux deux autres péchés, par rapport à nous-mêmes, il est alors plus dangereux, parce que l'espérance nous éloigne du mal et nous porte à faire le bien. C'est pourquoi, quand nous l'avons perdue, nous nous précipitons d'une manière effrénée dans tous les vices, et nous nous éloignons de toutes les bonnes œuvres... Saint Isidore dit (*De summo bono*, lib. II, cap. XIV) : Commettre un crime, c'est la mort de l'âme ; mais désespérer, c'est descendre dans l'enfer [1]. »

Tel est le raisonnement du Docteur Angélique. Il examine ensuite quelles sont les causes de cet immense malheur, et il dit que ce sont, d'une part, l'apathie spirituelle ou le dégoût des choses de Dieu, et d'autre part, la luxure [2]. Il serait trop douloureux d'insister sur un tel sujet.

Nous ne parlerons pas non plus de la présomption, autre vice opposé à l'Espérance, parce que les considé-

[1] II. II, q. xx, a. 3, c.
[2] *Ibid.* a. 4, c.

rations que nous aurons à faire, au chapitre suivant, sur l'Humilité, en indiqueront le remède naturel.

Mais il est bon de dire au moins un mot du découragement, dans l'œuvre de la sanctification des âmes (bien que ce sujet appartienne à un ordre d'idées, qui doit faire le sujet d'un travail à part).

La malheureuse source de ce genre de découragement est encore l'oubli de ce que DIEU est pour les âmes. Oh ! que cet oubli est déplorable. C'est une injure faite à son Cœur; c'est un tort incalculable fait aux âmes elles-mêmes. C'est aussi l'oubli de ce que nous sommes. Même « quand nous avons fait tout ce qui dépend de nous, ne demeurons-nous pas des serviteurs inutiles [1] ? »

Ici encore les caractères du mal que nous combattons, sont la tristesse. Nous ne réussissons pas, nous sommes tristes; un autre confrère réussit mieux que nous, nous sommes tristes ; nos peines, notre dévouement, nos sacrifices ne sont pas appréciés suffisamment, ni récompensés par les hommes, nous sommes tristes, et nous nous laissons aller à l'abattement. Puis, après la tristesse, si nous n'avons pas assez de foi et de courage pour réagir contre cette ennemie, la langueur, la paresse, un esprit d'insouciance qui se répand, pour ainsi dire, dans toute notre vie; ou bien, sous l'empire d'une autre tentation, cette sorte de résignation froide, dont nous avons parlé par rapport à notre état spirituel, et qui a pour objet, maintenant, le sort des âmes. « Il n'y a rien à faire... Les éléments de perversion du pauvre peuple sont trop nombreux et trop puissants..... Les ennemis de DIEU ont répandu contre nous, nos œuvres, notre ministère, des préventions inguérissables... — Ce temps ne durera pas,

[1] Luc. XVII, 10.

c'est impossible : attendons qu'il ait passé, et que la Providence nous donne des jours meilleurs... »

Sous des apparences de sagesse, il n'y a guère que du découragement dans ces paroles. Un homme de DIEU ne s'en tient pas là, et, ne serait-ce que pour s'éviter l'effroyable sentence : *Inutilem servum ejicite* [1], si le zèle de la gloire de DIEU et la charité pour ses frères ne suffisent pas à le faire sortir de son indifférence, il s'efforce de prendre les moyens puissants que nous avons indiqués tout à l'heure, contre le mal qu'il porte dans son cœur :

Premièrement, étudier, méditer, comprendre toujours mieux le plan, si admirable et si aimable de la Bonté éternelle de notre DIEU, que saint Paul a résumé dans ces paroles : *Omnia vestra sunt, sive Paulus, sive Apollo, sive Cephas, sive mundus, sive vita, sive mors, sive præsentia, sive futura : omnia enim vestra sunt. Vos autem Christi : Christus autem Dei* [2]. Tout est ordonné pour le salut des âmes et de chacune d'elles, tout : « Paul, Apollo, Céphas, le monde, la vie, la mort, ce qui est présent, ce qui doit être un jour, absolument tout. » Car rien n'est plus digne de DIEU, dit Tertullien, que le salut des âmes [3]. » *Vos autem Christi.* Mais ce salut des âmes, c'est la gloire du CHRIST, c'est son droit, c'est la fin qu'il a voulu atteindre par tant de travaux, d'opprobres, de souffrances, par sa croix, par sa mort, par son Église, par ses Sacrements. Si c'est sa gloire, son droit, la fin de tout ce qu'il a fait et souffert, quel motif irrésistible de ne pas nous laisser aller à une vie stérile, « inutile ! » Mais, à son tour, le CHRIST est la gloire du Père, la grande

[1] Matth. xxv, 30.
[2] I Cor. III, 22, 23.
[3] Nihil tam Deo dignum, quam salus animarum. — De [illegible], liv. I[illegible], chap. [illegible]

gloire, l'unique gloire, la pleine et universelle et définitive et absolue satisfaction du Père et son contentement, dans tous les siècles. C'est tout le plan divin, que jamais nous ne connaîtrons, nous n'admirerons assez, et dont la pleine intelligence dissiperait infailliblement toute pensée de découragement.

Secondement, nous devons faire fréquemment l'acte de Foi sur l'amour de DIEU pour les âmes. C'est un hommage rendu aux intentions, aux desseins de son Cœur de Père. Qu'il s'agisse du plus impie, du plus pervers, du plus dégradé, du plus ignoble des hommes, il nous faut faire cet acte avec force, avec amour, avec une ferme espérance.

Troisièmement, nous devons beaucoup prier pour nous-même et beaucoup prier pour les âmes, dans tous les travaux, les peines, les sacrifices et toute sorte de démarches, de fatigues, de sollicitudes, que nous nous imposons pour leur salut. *Nocte ac die abundantiùs orantes*[1]. *Multum enim valet deprecatio justi assidua*[2].

Quatrièmement, ne pas nous écouter, être des hommes de sacrifice ; avoir toujours dans la mémoire et porter dans la pratique de la vie l'*impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris*[3]. Le peu que nous faisons, sera un jour payé avec tant de largesse[4] ! Les Saints ont châtié leur corps pour que la pénitence, ajoutée à la vertu de l'immolation quotidienne et à la puissance de la prière, fût d'une efficacité décisive auprès de DIEU. Ne négligeons rien. Soyons vigilants et armés contre tout ce qui affaiblit notre courage. Nourrissons, fortifions

[1] I Thessal. III, 10.

[2] Jacob. V, 16.

[3] II Cor. XII, 15.

[4] Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis..., intra in gaudium Domini tui. — Matth. XXV, 21.

notre âme de tout ce qui, la dégageant, la délivrant de la basse et misérable vie de nature, l'établit, la fixe, la consacre toujours davantage dans cette vie d'Hostie, qui est sa grâce éminente et essentielle, pour la gloire de DIEU et le salut des hommes.

Oh ! qu'heureux et béni de DIEU est le Prêtre qui toujours constant dans la Foi et dans l'Espérance, a le regard toujours fixé sur sa Majesté adorable, pour faire de lui-même, en union avec JÉSUS, un Sacrifice perpétuel, et offrir par un zèle que rien ne décourage, qui grandit toujours, le grand Sacrifice, la glorieuse Oblation du salut de nos frères, qui est, au sentiment des saint Docteurs, la plus agréable de toutes les Oblations au Cœur du Père [1], « qui aime tant les âmes [2]. »

[1] Nullum majus sacrificium quam zelus animarum. — S. Gregor. Papa. Homil. XII in Ezech., n. 30. — Ap. S. Thom. II. II, q. CLXXXII, a. 2. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 932.

[2] Diligis omnia quæ sunt... quoniam tua sunt, Domine, qui amas animas. Sap. XI, 25, 27.

CHAPITRE XV

L'HUMILITÉ — PREMIER FONDEMENT : NOTRE CONDITION DE CRÉATURE

Ce n'est pas une médiocre difficulté que d'avoir à parler de cette merveilleuse vertu, à la fois si mystérieuse et si simple, si profonde, si puissante et si étendue, si facile à concevoir et si difficile à pratiquer, si obscure ici-bas, plus obscure encore dans son triomphe au ciel, vertu universelle et que toutes les autres vertus réclament, vertu nécessaire à tous les états et à tous les degrés de la vie chrétienne, vertu qui est l'essence et comme l'être de la grâce sacerdotale ; car qui dit Prêtre, dit Humilité.

Mais, s'il est difficile d'en parler, il sera grandement utile de le faire ; et si nous avons le bonheur d'en comprendre l'excellence, et de céder à ses charmes, à sa grâce si pure, et enfin de l'avoir pour conseillère, directrice, amie et compagne assidue de notre vie, nous aurons ce qui fait infailliblement les Prédestinés. Car il est écrit : *Humilibus dat gratiam* [1], et : *Humiles spiritu salvabit* [2].

L'Humilité est la vertu qui, fondée sur la connais

[1] I Petr. v, 5. — Jacob. iv, 6. — Proverb. iii, 34.
[2] Psalm. xxxiii, 19.

sance que la Foi nous donne de DIEU et de nous-mêmes, nous détermine à nous abaisser, à nous perdre de vue et même à nous mépriser. C'est la définition que l'on peut composer de diverses paroles des Pères et des Docteurs de l'Église[1].

L'Humilité est donc fille de la Foi ; et, parce que la Foi est une participation de la lumière éternelle, dans laquelle les Élus voient l'essence divine et toute chose en DIEU, c'est la pure lumière de DIEU qui est le principe de l'Humilité. Elle n'est donc pas une vertu aveugle et qui se trompe elle-même. Elle est pleine de clartés, et elle est infaillible dans ses jugements. L'Humilité voit l'Être de DIEU et toutes ses perfections ; elle voit aussi le néant de la créature et tous les désordres que la volonté perverse de la créature fait naître. Et DIEU lui est tout, et tout en elle est soumission à DIEU[2] ; et la créature lui apparaît comme n'étant rien en elle-même, et digne d'abjection et de mépris, à cause de sa perversité.

Mais, parce que le propre de l'Humilité est de nous éclairer nous-mêmes sur nous-mêmes, et non sur les autres, elle fait que c'est notre propre néant que nous discernons dans sa lumière, et non le néant d'autrui, et notre perversité, nos défauts, nos péchés et, par conséquent, l'abjection et le mépris que nous méritons, et non ces mêmes désordres, ni cette même abjection et ces motifs de mépris, en nos semblables. Nous le verrons mieux prochainement.

[1] Humilitas est virtus, qua homo verissima sui cognitione, sibimetipsi vilescit. — S. Bernard. *De gradib. humilitat. et superbiæ*, cap. I. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 942. — Ex intuitu propriæ cognitionis, voluntaria mentis inclinatio. — Hugo a S. Vict. *De fructibus carnis et spiritus*, cap. XX. — Patr. lat., t. CLXXVI, col. 1002. — Humilitas, ut est virtus, importat laudabilem dejectionem ad ima. — S. Thom. II-II, q. CLXI, a. 1, ad 2.

[2] Humilitas, secundum quod est specialis virtus, præcipue respicit subjectionem hominis ad Deum. — II-II, q. CLXI, a. 1. — Item ibid., a. 1.

L'Humilité est donc, d'une manière admirable, une vertu de l'état d'Hostie, puisque, contemplant toujours le Tout de DIEU et le néant et toutes les bassesses de la créature, elle soumet absolument celle-ci à DIEU ; elle veut ne jamais voir que ce Tout divin et absolu ; elle prétend qu'il n'y ait de gloire que pour lui. C'est elle qui a fait dire cette belle parole d'un ancien prophète : *Domino Deo nostro Justitia : nobis autem confusio faciei nostræ*[1] ; et cette autre plus magnifique : *Si ego glorifico meipsum, gloria mea nihil est*[2]. Envisagée sous cet aspect, l'Humilité devient une vertu universelle. Elle fait que toutes nos œuvres, soit de Religion, soit de charité, soit de pénitence, et toutes les autres, sans exception, sont pour DIEU ; rien, absolument rien, n'en est réservé pour nous, qui ne sommes rien, qui ne pouvons rien, qui n'avons droit à rien. On pourrait même dire qu'elle est réellement le fond et comme la substance des vertus. La Foi est un acte d'humilité de notre esprit qui, sans comprendre, adhère et se soumet à la Révélation de DIEU ; l'Espérance est le témoignage de notre absolue insuffisance à acquérir, à posséder des biens que rien ne peut nous procurer que la pure et toute gratuite promesse de DIEU ; la Charité envers DIEU, c'est le *désamour* et l'oubli et le mépris de soi-même pour l'amour de l'objet aimé[3]. La Charité pour le prochain n'est encore qu'abnégation, si elle est vraie. Nous pourrions ainsi considérer, les unes après les autres, toutes les vertus surnaturelles. Mais il est facile de s'apercevoir que la pénitence ne serait rien

[1] Baruch. I, 15.
[2] Joann. VIII, 54.
[3] Fecerunt itaque civitates duas amores duo, terrenam scilicet amor sui usque ad contemptum Dei, cœlestem vero amor Dei usque ad contemptum sui. — S. August. *De Civit. Dei*, lib. XIV, cap. XXVIII. — Patr. lat., t. XLI, col. 436.

sans l'Humilité, ni la mortification, ni la patience, ni la douceur, ni la chasteté[1]. C'est pourquoi saint Augustin et saint Léon disent qu'à proprement parler « l'Humilité comprend toute la vie chrétienne[2]. » Il y a, sur la nécessité de la pratique de cette vertu, des paroles souvent citées du grand Évêque d'Hippone, s'adressant à l'un de ses contemporains, le médecin Dioscore, alors encore païen. Elles sont remarquables ; les voici :

« Je voudrais, mon cher Dioscore, que vous missiez toute votre application à bien comprendre, qu'il ne saurait y avoir pour vous d'autre voie de parvenir à la Vérité que la voie que nous a frayée Celui qui, comme DIEU, voit l'infirmité de toutes nos démarches. Cette voie est premièrement l'Humilité, et deuxièmement l'Humilité, et troisièmement l'Humilité ; et, si vous m'interrogez encore, autant de fois que vous le ferez, je vous dirai : l'Humilité. Non, qu'il n'y ait pas d'autres préceptes à observer ; mais parce qu'ils sont vains, si toutes nos actions ne sont précédées, accompagnées et suivies de l'Humilité. Soyez attentif à toutes les vérités, fidèle à tous les préceptes, soumis à toute la loi ; mais que nous reviendra-t-il de tout le bien que nous aurons fait, si l'orgueil vient à nous l'extorquer, en y glissant sa complaisance ? Les autres vices sont à redouter dans les infractions qu'ils font commettre ;

[1] Custos virginitatis charitas ; locus autem hujus custodis humilitas. — S. August. *De sancta Virginitate*, cap. LI, n. 52. — Patr. lat., t. XL, col. 426. — Scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det. — Sap. VIII, 21.

[2] Ne quis superbire audeat... quasi jam de plenâ securitate se jactans, sed potius sequatur humilitatem, quæ pene tota disciplina christiana est. — S. August. Serm. CCCLI (aliàs 26 inter homilias quinquaginta), n. 4. — Patr. lat., t. XXXIX, col. 1538. — Tota christianæ sapientiæ disciplina... in verâ et voluntariâ humilitate consistit, quam Dominus Jesus Christus ab utero Matris usque ad supplicium crucis... et elegit et docuit. — S. Leo, *Sermo XXXVII (aliàs 36), De Epiphaniæ solemnitate VII*, cap. III. — Patr. lat., t. LIV, col. 258.

mais l'orgueil, dans la vertu même, de peur que ce qui est en nous vraiment louable ne soit perdu par le plaisir d'en être loué[1].

Les Pères sont tellement frappés de l'excellence et de la nécessité de l'Humilité, qu'ils semblent voir, dans tous les évènements fâcheux de la vie, les revers, les tentations, les infirmités, les imperfections de notre nature déchue, le péché lui-même, soit dans les pécheurs, soit dans les justes, comme des dispositions manifestes de la divine Providence, pour nous faire pratiquer l'Humilité, nous maintenir dans cette pratique, et enfin nous sauver par elle ; comme si, dans le cas particulier où DIEU permet que le péché soit commis, ce Père, infiniment désireux du bien de nos âmes, attachait plus d'importance au salut de ses créatures à qui le péché, en tant qu'il humilie, peut être profitable, qu'à sa propre gloire, que le péché offense et amoindrit. Saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Jean Chrysostôme, saint Bernard ont admirablement exposé cette doctrine[2].

[1] *Epist. CXVIII* aliàs 56, n. 22. — Patr. lat., t. XXXIII, col. 442.

[2] S. Ambrosius, *Apologia I David*, cap. II, n. 6, 7 et 8. — Subvenit infirmitas ne gratia in periculum verteretur : utilior ergo infirmitas quam gratia, etc. — Patr. lat., t. XIV, col. 854. — Cfr. *Epistol.* LXXIII alias 71, vel 41, *Ireneo*, n. 6, 8 et 9. — Patr., t. XVI, col. 1252 et 1253. — *In Psalm.* XXXVII *enarratio*, præfat. n. 11. — Patr., t. XIV, col. 1014. — S. Augustinus, *In Joannis Evangelium*, tract. LIII, n. 11 (ubi docet superbiam occisorum Christi tali facinore humiliatam, postea verò pœnitentium, atrocitate sceleris sui confusorum, in ipso peccato, quasi in probrosissimo medicamento invenisse curationem). — Patr. lat., t. XXXV, col. 1779. — Cfr. item August. *De naturâ et gratiâ*, cap. XXXI, n. 35. — Patr., t. XLIV, col. 263. — *De Civit. Dei*, lib. I, cap. XXVIII. Ce que dit le saint Docteur, dans ce chapitre, des Vierges consacrées, qui avaient été indignement traitées par les Barbares, est extrêmement remarquable. — Patr., t. XLI, col. 41. — S. Gregor. Magnus, — fusius quam cæteri Doctores, — Passim in *Moral. Libr.* — Patr. lat., t. LXXV, col. 587, 588, 597, 626, 685, 906, etc. — et t. LXXVI, col. 103, 445, 663, etc. — Cfr. *Dialogor.* III, 14 : Etiam quibus magna dona tribuit Deus, parva quædam reprehensibilia relinquit, ut semper habeant... quod mentem non erigant. — Patr. lat., t. LXXVII, col. 249. —

Étudions maintenant les raisons décisives que nous avons d'être humbles. Ces raisons sont en nous, dans les conditions diverses que DIEU lui-même nous a faites, et dans l'état où nous nous sommes mis nous-mêmes, par la malice de notre volonté : Nous voulons dire notre condition de Créature, celle de Chrétien, de Prêtre, de Victime, et notre misérable état de pécheur. Ces conditions qui sont des titres de gloire, cet état qui est le plus grand sujet de confusion, sont les fondements de notre Humilité. Attachons-nous à en découvrir toute la solidité. Il est d'un grand profit pour les fidèles, qu'ils aient de ces principes une connaissance précise et lumineuse : il est absolument nécessaire au Prêtre d'en avoir une science complète et profonde, soit afin d'en instruire les fidèles, soit pour en faire la règle de sa vie. Nous devons dire, bientôt, ce qui lui est spécial, dans ce sujet, l'Humilité qui lui convient, qu'il doit désirer et avoir, en sa qualité de Prêtre et d'Hostie de DIEU en JÉSUS CHRIST ; montrons maintenant que l'Humilité lui est nécessaire, d'abord en sa condition de Créature, ensuite de Créature rachetée, et enfin en son état de pécheur.

Premier fondement de l'Humilité : la condition de Créature. — Déjà nous avons abordé ce sujet, quand nous nous sommes demandé, au Livre Ier, chapitre XVI, quelles ont été les causes de l'Humilité de JÉSUS CHRIST. Il nous faut insister ici, parce que nous avons à tirer des conséquences pratiques très nécessaires à connaître.

In Evangelia, Homil. XXXIV, n. 4. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 1248. — S. Joann. Chrysost. *Ad populum Antiochenum*, Homil. I, n. 6. — Homil. VI, n. 3 et 4. — Homil. XI, n. 2. — Patr. græc., t. XLIX, col. 23, 85, 122. — S. Bernard, *In Psalm. Qui habitat*, Sermo IV, n. 4. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 195. — Cfr. *In Cantica*, serm. LXIX, n. 2. — Patr., t. CLXXXIII, col. 1113. — *Tract. de gradib. humilitatis et superbiæ*, part. II, cap. x, n. 57. — Patr. t. CLXXXII, col. 962.

DIEU seul est l'Être qui est par lui-même et qui subsiste par lui-même. La créature, à proprement parler, n'est pas, elle existe ; c'est-à dire que l'être, qu'elle possède, ne lui vient pas d'elle, mais d'un autre, et qu'elle ne peut subsister seule et par elle-même. Il n'y a rien au-dessous de l'Être de DIEU qui le soutienne, rien que cet Être même, nécessaire, éternel, infini, immense, immuable. Au-dessous de la créature, il y a la main de DIEU qui la soutient et la maintient dans l'existence; et au-dessous de la main de DIEU, si l'on peut ainsi dire, il y a le néant, d'où cette main divine a tiré tout être créé, et sur lequel celui-ci est suspendu sans autre appui que le bon vouloir libre du Créateur; de sorte que la créature est bien, en vérité, quelque chose de réel, par ce bon vouloir de son Auteur, mais en elle-même et par elle-même, elle n'est rien. Il n'y a eu, en elle, absolument aucune vertu qui pût la faire arriver à l'existence, ni aucun titre, ni aucune recommandation, puisqu'elle était pur néant avant d'être créée, et que le néant n'a essentiellement aucune propriété ; et il n'y a, en elle, en son être comme dans les qualités de son être, rien, essentiellement rien, aucune vertu propre, aucune énergie intrinsèque qui la maintienne dans l'existence. Sa substance et tous les dons, soit naturels, soit surnaturels, qui ont été ajoutés à sa substance, sont par conséquent, de leur nature, foncièrement et absolument gratuits. Il faut ne pas oublier sans doute que, pour ce qui est des créatures intelligentes, la parole de DIEU est donnée, et cette parole demeure éternellement[1] : ni l'homme, ni l'ange ne seront et ne pourront jamais être anéantis. Mais la condition qui leur est faite ne tient pas à une cause, à un motif puisé dans l'être de l'ange et de l'homme, mais purement et unique-

[1] Voir au bas de la page 150, *note* de l'éditeur.

ment dans la promesse, librement donnée, que le Créateur a faite de les maintenir éternellement dans cet être. Comme la créature ne peut, en aucune manière, sortir par elle-même du néant, elle ne peut d'elle-même persévérer dans l'existence. Bien plus, il y a dans la créature existante, comme une propension au néant, comme une force qui l'incline vers son état premier : propension et force tellement puissantes, qu'il faut toute l'action de DIEU, action toujours résistante, pour ainsi dire, à cette propension et à cette force, et même l'action toujours créatrice de DIEU, pour que la créature ne soit pas anéantie ; si bien que, pour le retour et la chute de la créature dans le néant, aucun décret de DIEU ne serait nécessaire : il suffirait simplement que la créature, même la plus glorieuse et la plus sainte, fût laissée à elle-même.

Et ceci ne tient pas à une disposition de DIEU, qui aurait fait la créature ainsi indigente et vraiment misérable de la plus universelle misère ; mais cette condition de la créature, c'est son fond, c'est son essence. Elle n'est rien, très directement et absolument, parce qu'elle est créature ; comme DIEU est l'Être, c'est-à-dire Tout, tout Bien, toute Vérité, toute Vie, toute Gloire, immense, éternelle, infinie, immuable, parce qu'il est DIEU[1].

Nous avons dit, au chapitre XVI[e] du premier Livre, que tout ceci est applicable aux Saints du ciel, à MARIE,

[1] Nous ne faisons que reproduire ici la doctrine de saint Thomas : Non esse non habet causam per se ; quiâ nihil potest esse causa, nisi in quantum est ens... Deus non potest esse causa tendendi in non esse ; sed hoc habet creatura ex seipsâ, in quantum est de nihilo. — Si Deus rem aliquam redigeret in nihilum, hoc non esset per aliquam actionem, sed per hoc quòd ab agendo cessaret. — I, q. CIV, a. 3, ad 1 et 3.

Deus non potest communicare alicui creaturæ ut conservetur in esse, suâ actione cessante, sicut non potest ei communicare quod non sit causa illius. In tantum enim indiget creatura conservari à Deo, in quantum esse effectûs dependet à causâ essendi. — *Ibid.* a. 1, ad 2.

leur glorieuse Reine, et (ô Mystère profond!) à l'Humanité sainte du Fils de DIEU. Encore une fois, la parole de DIEU est donnée. L'union hypostatique est un Mystère indéfectible et éternel, la gloire de MARIE et des Saints est stable comme la gloire même de la Très Sainte Trinité. Mais ce n'est pas leur gloire, même méritée par leurs vertus, ce n'est pas non plus la gloire de l'union que le Verbe a contractée avec la nature humaine en JÉSUS-CHRIST, qui soutiennent essentiellement et l'être des Saints et l'être créé du Verbe, c'est l'Essence divine, c'est l'Action divine, toujours la même et toujours actuelle.

Or, l'Humanité de JÉSUS le sait, et MARIE et les Saints et les Anges le savent aussi; c'est pourquoi, nous avons dit, au commencement de ce chapitre, que le triomphe de l'Humilité est au Ciel. C'est là qu'elle trouve sa perfection dernière (non en Notre-Seigneur, sans doute, dont l'Humilité n'a pu grandir, mais dans les Saints) : parce que c'est au Ciel qu'elle voit plénièrement, sans obscurité possible, dans la lumière même de DIEU, que l'Être seul de DIEU est et se soutient par lui-même, et que tout le reste, absolument tout, même, ô Victime éternelle du Père! votre Sacré Cœur, Gloire et Félicité du Paradis, n'a qu'un être qui est emprunté, et qui n'a ce qu'il est que de la communication de DIEU et de sa création incessante.

Cette doctrine exposée, venons à nous-mêmes et faisons-nous-en l'application. Est-ce ainsi que nous comprenons l'Humilité? une vertu éminemment simple, lumineuse, et qui s'impose absolument, sans contestation possible. L'Humilité, c'est la raison, c'est, dans toute la vérité de ce mot, le simple, le pur, le parfait bon sens. L'Humilité, c'est l'ordre, l'ordre essentiel. Il n'est pas question d'ascétisme, de perfection spirituelle; il est ques

tion de justice, de vérité, d'élémentaire philosophie chrétienne. Reconnaître qu'on n'est rien, ni capable de rien par soi-même, ni digne de rien, c'est la conviction naturelle, et c'est l'aveu de quiconque a la vraie lumière[1].

Qu'est-ce donc que l'orgueil? C'est l'obscurcissement de l'esprit, c'est l'égarement de la raison, une véritable folie, et, pour tout dire, une pure absurdité, sans qu'il soit possible d'affaiblir et d'atténuer ce mot. Tout orgueil, il est vrai, n'a pas le même caractère; il y a la vanité, la suffisance, la complaisance en soi-même, la fatuité, etc., etc.[2]. Ce sont des formes différentes d'une même démence.

L'orgueil arrive trop tard. Nous sommes créatures; rien ne nous est permis, au profit de notre amour propre et de notre gloire personnelle. Il n'y a qu'une gloire possible, la gloire de DIEU seul. C'est le droit de DIEU et son droit incommunicable. Il l'a affirmé lui-même en ces paroles : « Je suis le Seigneur : voilà mon nom; et je ne donnerai ma Gloire à aucun autre[3]. » Ce n'est pas qu'il n'y ait que deshonneur dans la créature; assurément non! être l'œuvre de DIEU est une immense gloire; être enrichi des dons de sa Puissance, de sa Sagesse, de son Amour, est un honneur d'une inestimable grandeur. Mais tout ce qui est en nous, est à DIEU et non à nous; tout ce qu'il y a de bien, de magnificence et de perfection, dans notre être,

[1] [illegible] — S. Gregor. Magnus. Moral. lib. XXVIII, cap. II (aliàs 3 vel 7), n. 11. — Patr. lat., t. LXXVI, col. [illegible] — [illegible] — Moral. lib. XXV, cap. [illegible] n. 20. — Patr. [illegible] col. [illegible].

[2] Saint Bernard a traité des degrés de l'orgueil; il en compte douze. — Tractatus de gradibus humilitatis et superbiæ. — Patr. lat. t. CLXXXII, col. [illegible] — Cfr. S. Thom. II, II q. [illegible], a. [illegible].

[3] [illegible]

dans les dons qui le parent et qui le glorifient, dans les œuvres que nous faisons avec les dons de DIEU, ne peut remonter qu'à DIEU. Il est aussi nécessaire et aussi essentiel que toute gloire soit à DIEU, comme à sa fin dernière, où elle se repose uniquement, qu'il est essentiel et nécessaire que DIEU soit DIEU. C'est pourquoi l'orgueil est une sorte de négation de DIEU, et c'est ce qui fait le désordre et la monstruosité de ce péché[1].

L'orgueil est donc souverainement haïssable. Il l'est dans tous les hommes ; il le serait plus encore dans une âme sacerdotale, parce qu'il ne pourrait y être, qu'en luttant contre la lumière et en détrônant, avec plus de honte, la Vérité. Nul ne sait comme nous la doctrine que nous venons de rappeler. C'est pourquoi, notre orgueil serait une opposition violente contre la vérité. Ce fut le crime de Lucifer[2]. En chaire, quand nous annonçons la parole de DIEU, quand nous enseignons, ou que nous reprenons avec autorité, soit que le discours s'adresse aux petits ou aux grands, à ceux qui nous sont sympathiques ou à ceux dont les dispositions sont mauvaises, soyons toujours humbles. Que rien de ce qui est présomption, sentiments blessés, retour d'amour propre, visée secrète d'estime humaine, ne vienne altérer la sainteté de notre ministère. Dans les relations avec les âmes, qu'il s'agisse de leur bien spirituel, ou d'affaires temporelles, que nous soyons applaudis ou censurés, soutenus de leur dévouement ou contrariés par leur malice, même démission de nos pensées, de nos sentiments, de nos vues, afin que, si nous avons quelque succès, la gloire n'en soit

[1] Inter graviora peccata primum est superbia. — S. Thom. II. II. q. CLXII, a. 6, c. et a. 7, ad 4.

[2] Ille homicida erat ab initio, et in veritate non stetit ; quia non est veritas in eo. — Joann. VIII, 44.

que pour DIEU, et que, si le contraire arrive, nous ne péchions pas par découragement ou tristesse, ou même par quelque irritation, mépris ou colère contre ceux qui ne nous aiment pas[1].

C'est un devoir pour nous d'être, par toute notre vie, nos œuvres, et, s'il se peut, les succès de notre ministère, la consolation de nos Supérieurs. Si nous réussissons à leur donner cette consolation et si, en retour, nous avons leurs bonnes dispositions, leur estime, si nous sommes l'objet de certaines distinctions, soyons humbles. Les Saints du ciel, qui sont dans la gloire éternelle, sont plus humbles que jamais; comment un peu de gloire terrestre pourrait-il nous éblouir? Mais peut-être, c'est le contraire; nous paraissons oubliés, d'autres attirent l'attention et montent plus haut; pour nous, c'est un état invariable d'obscurité. Il semble que l'opinion soit faite définitivement sur notre compte; on nous considère comme incapables d'un poste plus important; c'est même, semble-t-il, par une grande bienveillance qu'on nous maintient là où nous sommes. Notre infériorité, notre médiocrité est une chose jugée. Eh bien! soyons humbles et simplement humbles; simplement, c'est-à-dire, avec

[1] Saint Thomas, qui précise toujours toute chose avec une grande sagesse, a dit : Quod autem aliquis bonum suum cognoscat et approbet, non est peccatum ; dicitur enim : Nos autem, etc. — I Cor. II, 12. — Similiter non est peccatum, quod aliquis velit bona opera sua approbari ; dicitur enim : Luceat lux vestra, etc. — Matth. v, 16. — Et ideo appetitus gloriæ de se non nominat aliquid vitiosum, sed appetitus inanis vel vanæ gloriæ vitium importat. — II, II, q. cxxxii, a. 1, c. — Ce qui suit est plus remarquable encore : Ad perfectionem hominis pertinet quod ipse se cognoscat ; sed quod ipse ab aliis cognoscatur, non pertinet ad ejus perfectionem ; et ideo non est per se appetendum. Potest tamen appeti, in quantum est utile ad aliquid, vel ad hoc quod Deus ab hominibus glorificetur, vel ad hoc quod homines proficiant ex bono quod in alio cognoscunt, vel ex hoc quod ipse homo ex bonis quæ in se cognoscit, per testimonium laudis alienæ, studeat in eis perseverare et ad meliora proficere. — Ibid. ad 3.

paix, avec la conviction intérieure que c'est bien ainsi qu'il est raisonnable et à propos que nous soyons considérés et traités, évitant, repoussant certains airs de philosophie quelque peu stoïque ou de parti pris indifférent, qui semblent être de la dignité et qui ne sont au fond que de l'orgueil.

Il est difficile d'être humble dans le succès, il l'est peut-être autant de l'être dans l'humiliation; mais ce dernier cas est, probablement, de beaucoup plus favorable que le premier, à faire jeter à notre humilité commencée des racines profondes. Il n'y a point d'humilité véritable sans l'amour de l'obscurité : quelle grâce précieuse que d'être aidé à devenir obscur, par l'opinion que les créatures ont de nous! Il ne nous reste plus qu'à aimer et notre état et ce que les hommes font pour nous y mettre et nous y maintenir. Et cet amour, qui est une opération de la grâce, n'est que l'achèvement de ce que la nature fait en nous. Nous avons dit, après saint Thomas, qu'il y a dans la créature, considérée comme telle, une tendance et comme une force qui la porte à retourner dans le néant, d'où la Toute-Puissance l'a tirée; l'amour de l'obscurité et de l'anéantissement aux yeux des hommes répond à cette tendance, et lui donne le caractère pratique qu'elle doit avoir. Car, en vérité, nous ne pouvons plus être anéantis par un retour réel dans le néant absolu; c'est donc satisfaire à une loi, c'est se fixer dans un état vrai, juste et exactement correspondant à notre fond naturel, que de tendre à n'être rien en toute chose et de s'y trouver bien, quand les créatures nous y placent[1].

[1] Oh ! quam humiliter et abjectè mihi de me ipso sentiendum est! (s'écrie l'auteur de l'*Imitation*.) Quam nihil pendendum, si quid boni videar habere! Oh! quam profundè submittere me debeo sub abyssalibus judiciis tuis, Domine : ubi nihil aliud me esse invenio, quam nihil et nihil ! O pon-

Ainsi s'explique cet insatiable besoin de disparaître et d'être oublié, que nous remarquons dans les Saints, et d'abord dans le Saint des Saints. Nous avons constaté précédemment en notre DIEU ce magnifique et touchant Mystère. Après lui, tous ceux qui reçoivent plus abondamment sa grâce, portent en eux ce poids qui les incline vers le néant. MARIE est merveilleusement cachée ; saint Joseph, saint Jean Baptiste le sont aussi. Tous les Saints le sont. Ils se montrent, par devoir, par charité, par zèle de l'honneur de DIEU ; mais, par un mouvement incessant que la grâce opère en leurs âmes, ils s'abaissent, ils descendent toujours. Saint Vincent de Paul est un modèle des plus beaux de cette admirable disposition. Sa conduite, ses paroles sont si extraordinaires, que nous serions tentés de croire qu'il y avait, dans ses pensées et toute sa manière d'agir, quelque exagération, si la doctrine qui précède n'en était pas l'explication. Il faut lire l'étonnant chapitre qu'Abelly a consacré à son humilité [1]. On disait de son temps « qu'il ne s'est jamais trouvé un ambitieux sur la terre aussi passionné pour s'élever, pour se faire estimer, et parvenir au comble des honneurs, que M. Vincent pour s'abaisser, disparaître aux regards des hommes, et pour se rendre abject et méprisable [2]. » « Il semblait avoir fait, dit Abelly, son trésor de cette vertu, ménageant soigneusement toutes les occasions qui s'offraient pour la pratiquer, et prenant sujet de s'humilier en toute sorte de rencontres. » Une de ses plus chères maximes était celle-ci :

« Si je fais une action publique, et que je la puisse pousser bien avant, je ne le ferai pas ; mais j'en retran-

dus immensum! o pelagus intransnatabile! ubi nihil de me reperio, quam in toto nihil! » — *De Imit. Christi*, lib. III cap. XIV, n. 3.

[1] Liv. III, chap. XIII.

[2] *Ibid.*, § 1er.

cherai telle et telle chose qui pourrait lui donner quelque lustre, et à moi quelque réputation. De deux pensées qui me viennent en l'esprit pour parler sur quelque sujet, quand la charité ne m'obligera point de faire autrement, je produirai la moindre au dehors, afin de m'humilier, et retiendrai la plus belle pour la sacrifier à DIEU dans le secret de mon cœur. Car Notre-Seigneur ne se met et ne se plaît que dans l'humilité de cœur et dans la simplicité des paroles et des actions[1]. »

La gloire de DIEU règle tout. Une telle conduite et tout autre semblable doivent être d'abord soumises à cette règle unique. Mais la gloire de DIEU, où est-elle? Qu'est-ce qui la procure? Qu'est-ce qui la fait triompher? Les moyens humains, le savoir-faire, l'habileté, l'éloquence, toutes les œuvres de quelque éclat que produit et qu'accompagne une grande pureté d'intention, tendent, sans doute, à lui donner ce triomphe : mais là où il se produit d'une manière sûre, soit qu'on se montre, soit qu'on s'éclipse, c'est dans l'abnégation intérieure de soi-même, c'est dans le sacrifice de ce qui nous donne quelque honneur, pour l'honneur du souverain Domaine de DIEU et la glorification de son Être, seul digne de paraître et d'être exalté.

Notre condition de créature nous incline et nous oblige à l'esprit d'anéantissement ; et il semble que c'est principalement la *raison* qui nous détermine à aimer cette disposition, et à y conformer notre conduite. Dans l'étude que nous allons faire de notre condition de Chrétien, c'est surtout l'*amour* qui, suivant la parole de saint Augustin, sera « le poids » qui nous pressera de descendre et de disparaître[2].

[1] *Ibid.*

[2] Pondus meum, amor meus. — *Confess.* lib. XIII, cap. IX. — Patr. lat. t. XXXII, col. 849.

CHAPITRE XVI

L'HUMILITÉ — DEUXIÈME ET TROISIÈME FONDEMENT : NOTRE TITRE DE CHRÉTIEN ET NOTRE ÉTAT DE PÉCHEUR

Deuxième fondement de l'Humilité : *Notre qualité de Chrétien.* — Dans l'exposition de ce sujet, la suite des idées est fort simple. Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST est l'Humilité même, non-seulement parce que, suivant la pensée d'Origène, « il est la substance de toutes les vertus », mais parce que l'humilité est comme le caractère dominant de sa grâce et de sa sainteté d'Homme-DIEU. Or cette grâce et cette sainteté nous sont communiquées par le Baptême. Nous devenons chrétiens, parce que nous recevons de cette plénitude. Le caractère de notre grâce, le fond et comme la substance de notre grâce sanctifiante, c'est donc l'humilité. C'est aussi, par conséquent, l'humilité que nous devons fortifier, développer en nous par notre bonne volonté, prévenue et soutenue de la grâce actuelle. Or, Notre-Seigneur a été l'humilité même pour notre amour, non par nécessité, mais pour sauver nos âmes et les instruire de ce qui opère le salut. Si donc il a daigné s'humilier par amour pour nous, nous devons,

par amour pour lui, devenir humbles comme lui [1]. Ce sont les pensées que nous allons développer.

Notre-Seigneur est l'Humilité même ; sa vie porte ce caractère plus que tout autre, et ce caractère extérieur va toujours grandissant durant les trente-trois années, et au-delà dans le Mystère de l'Eucharistie. Nous avons traité ce sujet, au Livre premier. Quand saint Paul dit : *Hoc sentite in vobis quod et in* CHRISTO JESU, *qui... semetipsum exinanivit* [2], ne révèle-t-il pas cette vérité : que JÉSUS-CHRIST, c'est l'humilité? Saint Augustin dit aussi : *Quid est autem Christus, qui diabolum occidit? Humilitas occidit superbiam. Quùm ergo Christum nomino, maximè nobis humilitas commendatur* [3]. Tous les Pères s'accordent sur ce point. L'œuvre de notre Rédemption est toute une œuvre d'humilité. « La victoire que le Sauveur a remportée sur le démon et sur le monde, dit saint Léon, c'est l'humilité qui l'a provoquée, c'est l'humilité qui l'a consommée. Notre cause était perdue ; par le privilége de l'humilité de notre DIEU, cette cause a été gagnée [4]. »

Or, cette grâce abondante d'humilité, grâce qui est dans tout son être, grâce qui caractérise tous ses Mystères, est celle qu'il nous communique par le Baptême. La même grâce qui est en lui, c'est la grâce qui est en

[1] Non ego te, anima piè pudica.., ut discas humilitatem, ad publicanos et peccatores mitto, qui tamen in regnum cœlorum præcedunt superbos... ; sed ad Contemptum à filiis hominum pro filiis hominum... Eum certè humilem non iniquitas, sed charitas fecit... Vade, veni ad illum... qui de cœlo descendit pondere charitatis. — S. August., *De Virginitate*, cap. XXXVII, n. 38. — Patr. lat., t. XL, col. 417-418.

[2] Philipp. II, 5.

[3] In Psalm. XXXIII, *Enarrat.*, serm. I, n. 4. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 302.

[4] Tota victoria Salvatoris, quâ et diabolum superavit et mundum, humilitate est concepta, humilitate est confecta... Omnipotens Deus causam nostram nimis malam, humilitatis privilegio bonam fecit, etc. — *Sermo XXXVII* aliàs 36, *In Epiphan. solemnitate VII*, cap. II. — Patr. lat., t. LIV, col. 258.

nous : pas une autre, pas même seulement une grâce semblable ; mais identiquement la même. Faut-il rappeler les belles paroles de saint Augustin : *Appareat itaque nobis in nostro Capite ipse fons gratiæ, unde, secundum uniuscujusque mensuram, se per cuncta ejus membra diffundit. Eâ gratiâ fit ab initio fidei suæ homo quicumque Christianus, quâ gratiâ Homo ille ab initio suo factus est Christus : de ipso Spiritu est hic renatus, de quo est Ille natus* [1].

La grâce de notre Baptême est donc foncièrement une grâce d'humilité. Nous sommes consacrés humbles, comme nous sommes consacrés chrétiens et fils adoptifs de DIEU. Que cette disposition, cette vertu, ce caractère de notre vie nouvelle soit la fin voulue de notre Rédempteur, en nous sauvant, en nous instruisant de ses exemples et en nous communiquant de sa plénitude, c'est encore un des enseignements les plus remarquables des Pères.

In paradiso defecit humilitas, dit saint Ambroise ; *et ideo venit e cælo* [2]. Saint Augustin abonde dans l'exposition de cette doctrine. Nous ne citerons pas toutes ses paroles : *Cibus rationalis creaturæ, Deus Verbum, factus est visibilis, non commutatione naturæ suæ, sed habitu nostræ, ut visibilia sectantes ad se invisibilem revocaret. Sic eum anima, quem superbiens intus reliquerat, foris humilem invenit, imitatura ejus humilitatem visibilem, et ad invisibilem altitudinem reditura* [3]. Et ailleurs : *Pudeat te fortasse imitari humilem hominem, saltem imitare humilem Deum. Venit Filius Dei in homine, et humilis factus est. Præcipitur tibi ut sis humilis, non tibi præcipitur ut ex homine fias pecus.*

[1] *De prædestinatione sanctorum*, cap. xv, n. 31. — Patr. lat., t. XLIV, col. 982.

[2] *In Psalm. CXVIII Expositio*, sermo XVIII, n. 32. — Patr. lat., t. XV, col. 1463.

[3] *De libero arbitrio*, lib. III, cap. x, n. 30. — Patr. lat., t. XXXII, col. 1286.

Ille Deus factus est homo ; tu, homo, cognosce quia es homo[1]. Et ailleurs encore, à propos de ces paroles du Sauveur : *Ego sum via : Via Christus humilis ; Christus veritas et vita, Christus excelsus et Deus... Quæ enim causa humilitatis Christi, nisi infirmitas tua ?... Quia tu ire non potuisti ad eum, ille venit ad te ; venit docens humilitatem*[2]. Il y a bien d'autres témoignages, soit de saint Augustin, soit d'autres Pères[3].

Et tout cela est l'œuvre de l'amour. « C'est l'amour qui a fait le CHRIST humble, dit saint Augustin ; c'est le poids de la charité qui l'a fait descendre du Ciel[4]. »

Donc, comme Chef, il nous donne, à nous ses membres, de l'abondance de son humilité ; comme Docteur, il nous enseigne son humilité : et la communication qu'il nous fait, et l'enseignement qu'il nous donne, sont le fruit de son immense amour. Qu'avons-nous maintenant à faire, sinon à entrer dans ses dispositions et ses sentiments d'humilité, comme le recommande saint Paul : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu*, et à porter au dehors son image, l'image de son humilité, qui est, encore selon le grand Apôtre et les Pères, le signe des Prédestinés[5].

[1] *In Joannis Evangelium*, tract. XXV, n. 16. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1604.

[2] *Serm. CXLII* (alias De Verbis Domini, 54), cap. II, n. 2. — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 778.

[3] Cfr. *Enarrat. in Psalm. XXXIII*, serm. I, n. 4. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 302. — *De Symbolo ad catechumenos*, lib. I, cap. III, n. 5. — Patr. lat., t. XL, col. 630. — *De Baptismo contra Donatistas*, lib. V, cap. IX, n. 10. — Patr., t. XLIII, col. 182. — *Confession.* lib. VII, cap. XVIII. — Patr. lat., t. XXXII, col. 745. — S. Gregor. Magn. *Moral.* lib. XXV, cap. XII (alias 11, vel 16 et 17), n. 30. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 340-341. — Et lib. XXXIV, cap. XXIII (alias 18 vel 22), n. 54. — Patr., ibid. tome, col. 748. — S. Bernard. *In nativitate Domini*, serm. II, n. 6. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 122.

[4] De cælo descendit pondere charitatis. — *De Virginitate*, cap. XXXVII (cité au comm. de ce chapitre).

[5] Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui. —

Ce n'est plus l'impérieuse logique que porte avec soi la condition de créature, c'est l'amour que réclame notre qualité de chrétien, qui nous presse. Pour vivre de la vie intime de JÉSUS-CHRIST, pour ressembler à JÉSUS-CHRIST et pour lui plaire, nous serons désormais très attentifs et très soigneux à ne jamais nous permettre une pensée quelconque de vaine gloire, d'estime de nous-mêmes, de complaisance en nos œuvres; mais, au-dedans de notre cœur, tout sera anéantissement de nous-mêmes, comme tout était en JÉSUS anéantissement devant son Père; pas un retour vers nous; la seule direction de tout ce qui se passe en nous, sera la gloire et l'honneur de DIEU; et quand l'humiliation nous visitera, quelle qu'en soit la cause, qu'elle vienne des créatures ou de nous-mêmes ou de quelque disposition de DIEU, non-seulement nous l'accepterons, mais nous l'aimerons; nous nous y attacherons avec bonheur, à cause de la ressemblance, lointaine sans doute, mais toujours aimable qu'elle nous donne avec notre Sauveur. Avoir quelque chose de ce qu'il a si extraordinairement aimé; avoir quelque ressemblance avec ce qu'il a toujours et principalement été: c'est notre ambition, c'est notre consolation, c'est notre joie; et ces basses pensées de nous-mêmes, de notre personne, de nos œuvres, la conviction que l'obscurité, l'oubli, une sorte d'anéantissement aux yeux de tous et à nos yeux nous sont un bien, nous deviendront habituelles. Nous estimerons qu'il n'y aurait rien de plus délectable, que l'état d'une âme dont la grâce serait d'honorer, par une vie absolument cachée par quelque effet de la Providence sur elle, bien qu'elle eût à remplir des devoirs

Rom. VIII, 29. — Cognoscimus quod evidentissimum reproborum signum superbia est, at contra humilitas electorum. — S. Gregor. Magnus, Moral. lib. XXXIV, cap. XXIII. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 750.

publics), d'honorer, disons-nous, les anéantissements si profonds, si inconnus de JÉSUS-CHRIST en son Incarnation, en ses divers Mystères, et surtout en celui de son Eucharistie. Porter les traits de JÉSUS-CHRIST dont il est écrit : *Et vidimus eum et non erat aspectus* [1], avoir quelque part à ces états, dont Notre-Seigneur parle lui-même par son Prophète : *Ego sum vermis, et non homo; opprobrium hominum, et abjectio plebis* [2], donne à l'âme, que l'amour de JÉSUS possède, d'intimes et de profondes joies. C'est, qu'en effet, tout ce qui peut amener une telle participation à l'état de ce doux Rédempteur, au milieu des hommes, lui est une consolation extrême. La bassesse de la naissance, la pauvreté, l'infirmité, tout ce qui rend abject et méprisable, lui est un bien des plus précieux. Ses défauts même et, faut-il le dire ? ses péchés (non en eux-mêmes, puisque tout péché est haïssable, et tout défaut, surtout dans un Ministre de DIEU, doit être évité avec soin, mais en tant que ces désordres humilient, abaissent et jettent dans le mépris), lui paraissent une occasion de profit. C'est la pensée de saint Augustin, dans cet axiome souvent cité : *Omnia cooperantur in bonum, etiam peccata* [3].

Il en est de même des insuccès, qui ne l'affligent qu'autant que DIEU est moins glorifié ; mais c'est absolument l'unique cause de sa peine. Ce qu'ils apportent d'ignominie, provoque des cantiques de reconnaissance. C'est l'esprit de JÉSUS, dont Tertullien a dit, qu'il fut, comme

[1] Isaiæ, LIII, 2.

[2] Psalm. XXI, 7.

[3] L'expression du saint Docteur est moins concise. Il dit : Talibus Deus diligentibus eum omnia cooperatur in bonum ; usque adeo prorsus omnia, ut etiam si qui eorum deviant et exhorbitant, etiam hoc ipsum eis faciat proficere in bonum, quia humiliores redeunt atqui doctiores. — *De correptione et gratiâ*, cap. IX, n. 24. — Patr. lat., t. XLIV, col. 931.

traduit Bossuet, « un impudent de bonne sorte [1] », et c'est l'ardent désir, l'insatiable besoin de porter quelque chose de ses opprobres, qui donne ces mêmes sentiments à l'âme généreuse, que son amour dévore.

L'humilité, sans l'amour de l'humiliation, est un arbre sans sève, ou de l'or qui ne porte point l'effigie du monarque. C'est un mystère étrange que cet amour. Notre nature déchue et toujours orgueilleuse ne peut en entendre parler ; mais c'est ce qu'opère en nous la grâce du Baptême, quand elle est libre ; et, dans une âme sacerdotale, quel malheur et quelle injure faite à notre DIEU, si sa grâce n'était pas libre !

Nous avons dit auparavant que la gloire de DIEU règle tout. Cette règle est invariable et inflexible. Mesurons toutes nos actions et tous nos désirs avec elle. Mais il faut encore ajouter : La gloire de DIEU, où est-elle, sinon dans les dispositions intérieures et les états extérieurs, qui sont exactement la copie de ceux de JÉSUS-CHRIST, « caché, méprisé, le dernier des hommes, frappé de DIEU et humilié [2]. »

Si ces réflexions paraissaient, à quelqu'un de nos lecteurs, inapplicables, nous lui donnerions l'humble conseil de ne jamais laisser passer un seul jour, sans demander avec instance au Cœur de JÉSUS « le don vraiment parfait » de comprendre la vérité de son esprit et la pureté de sa grâce. Qui doit connaître intimement Notre Seigneur comme le Prêtre ? Qui doit entrer comme lui dans le secret de ses desseins sur les âmes ; ce qu'il veut faire en elles, la part qu'il veut leur donner de sa vie et de

[1] Bene impudentem et feliciter stultum. — Tertull. *De carne Christi*, cap. v. — Patr. lat., t. II, col. 761.

[2] Et vidimus eum et non erat aspectus... despectum, et novissimum [illegible]... et quasi absconditus vultus ejus et despectus... et nos putavimus eum quasi leprosum et percussum a Deo et humiliatum. — Isaïe LIII, 2, 3, 4.

ses sentiments? Qui doit avoir l'intelligence de cette grande parole de saint Paul: *Mihi vivere Christus est*[1], sinon celui qui est un autre JÉSUS-CHRIST? Cet adorable Maître n'est pas loin de nous. « Il habite en nous par la foi[2] », c'est-à-dire, par la connaissance vraie que nous avons des opérations de sa grâce en nos âmes : cette sainte habitation se confirme par le zèle que nous avons à reproduire ses sentiments, ses vues, ses pensées, ses actions, ses états. Il nous faut savoir ces secrets, et ensuite essayer d'y conformer notre vie. C'est pourquoi nous disons: Ne cessons de demander la grâce d'avoir cette science et de nous laisser ensuite entraîner par l'austère, mais sublime beauté de l'humilité et des humiliations de notre DIEU. Oh! que c'est bien l'état intérieur qui convient au Prêtre! Qui est uni à JÉSUS autant que lui? qui porte ses traits et répand sa vertu, comme lui? — Mais ce que nous disons ici de l'union du Prêtre à JÉSUS-CHRIST fera le sujet de quelque autre chapitre.

Quoi qu'il en soit, si par malheur, l'amour ne nous touchait pas, l'amour qui presse un cœur « dont les yeux sont illuminés », comme parle saint Paul[3], voici une nouvelle considération qui pourrait être sans réplique, à l'endroit de la nécessité où nous sommes d'accepter les humiliations et les opprobres.

Troisième fondement de l'Humilité: *Notre état de pécheur.* — Le péché originel est déjà, par lui même, un grand sujet confusion. Quelles ténèbres! quelle ignominie! quelle disgrâce! C'est un étrange mystère, où la pauvre raison se heurte, mais qui a été notre fait. —

[1] Philipp. I, 21.
[2] Ephes. III, 17.
[3] Ephes. I, 18.

L'Église a dû dire à un être ignoble et méchant qui semblait nous posséder en maître : *Exorcizo te, immunde spiritus... ut exeas, et recedas ab hoc famulo Dei... Maledicte damnate !... Omnis spiritus immunde !...* Quelle horreur et quelle honte !

Avons-nous conservé l'innocence de notre Baptême ? N'avons nous commis aucun péché mortel ? Le jour malheureux, où nous perdîmes ainsi l'amitié de notre DIEU, nous méritâmes l'enfer. Quel mot : Mériter l'enfer ! En comprenons-nous tout le sens ? Si nous creusions cette idée, nous serions épouvantés. Qu'est-ce que l'enfer ? Qu'est ce qu'être damné ? Nous ne le sommes pas, par le fait ; mais nous avons mérité (et combien de fois!...) de l'être. A l'heure qu'il est, si la mort nous avait surpris, il y a tel temps, tant de mois ou d'années, nous serions ensevelis depuis des mois et des années, dans ces abîmes, dans ces tourments, dans cette horreur éternelle, dans cette effroyable et intolérable ignominie. *Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti* [1] ; mais rien autre que cette miséricorde, patiente à faire verser aux cœurs les plus endurcis des larmes éternelles de reconnaissance et d'amour [2].

Mais peut être n'avons nous pas commis le péché mortel ; notre pauvre vie n'est marquée que par des infidélités vénielles. Il est rare, très rare, qu'une âme puisse se donner ce témoignage. Supposons-le toutefois. A quoi tient il que nos péchés n'aient été que véniels ? sommes

[1] Thren. III, 22.

[2] Il y a une grande et belle parole de Bossuet : « Le péché suffisait pour la mort d'un Dieu. Et comment pourraient subsister des hommes mortels, ayant ce poison dans les entrailles ? Non, non, nous ne vivons plus que par miracle. Cette même puissance divine qui a retenu miraculeusement l'âme du Sauveur, c'est la même qui retient la nôtre par une semblable merveille. » — Ier *Sermon sur la Passion*. IIe partie in fine.

nous plus capables, comme créatures élevées à l'ordre surnaturel, de nous maintenir dans la grâce, que de nous maintenir dans l'être naturel, en qualité de simples créatures? *Non sufficientes sumus... sed sufficientia nostra ex Deo est* [1]. Et puis, le péché véniel est-il chose si peu importante? n'est-ce rien que de blesser le cœur d'un DIEU et de compromettre les fruits de la Passion de JÉSUS-CHRIST? Que de fois nous avons essayé d'inspirer aux fidèles, pour ce mal, qui en lui-même surpasse tous les maux de l'ordre naturel, une grande répulsion! Appliquons-nous à nous-mêmes ce que nous avons enseigné. Il y a des péchés véniels qui avoisinent, en gravité, le péché mortel. Il y a un état d'âme où les péchés véniels abondent, c'est l'état de tiédeur commencée. N'est-ce pas le nôtre? Et, dans ce cas, que ne méritons-nous point réellement? Nous ne méritons pas, sans doute, les ignominies et les confusions de l'enfer; mais en deçà de ces horreurs, que d'opprobres possibles [2]!

Nous avons, en dehors du péché commis, des dispositions, des inclinations qui nous y poussent, qui nous sollicitent par conséquent à cette indignité qu'on appelle l'offense de DIEU, et à cette folie qui consiste à compromettre notre éternité. Tout cela est encore bien capable de nous couvrir de honte.

A côté du péché volontairement commis et de ces dispositions malheureuses à le commettre, il y a nos défauts, nos misères morales, toutes les imperfections de notre

[1] II Cor. III, 5. — C'est vrai, même au ciel. Les saints, qui sont si glorieusement et indéfectiblement confirmés et consommés en grâce, ne sont pas impeccables *intrinsèquement*. DIEU seul, la seule nature divine, est intrinsèquement indéfectible en sainteté.

[2] Corneille Lapierre a dit de la tiédeur cette grave parole : Licet frigidus sit pejor tepido, tamen pejor est status tepidi ; quia tepidus est in majori periculo ruendi sine spe resurgendi. — *In Apoc.* III, 16.

esprit, de notre cœur, de notre volonté, de notre caractère. Que d'illusions! que d'erreurs! que de sentiments peu nobles, peu délicats! que d'inconstances! d'inconséquences! — peut-être de bassesses! que de choses viles au dedans de nous, qui, si elles étaient connues, nous couvriraient de confusion! Et pourtant, c'est là notre fonds.

Il y a une autre source d'humiliation, c'est notre corps, « cette masse de boue, comme parle Bossuet, qu'on pare d'un léger ornement, à cause de l'âme qui y habite,... et qui, au bout d'un terme bien court, retombe dans la première bassesse de sa naturelle corruption [1]. » Origine, développement, décadence, mort de cette chair où le péché semble résider, et enfin cet état, « ce je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue [2]... » Que d'abîmes d'abjection, où il semble qu'une bonne fois notre orgueil devrait disparaître à jamais!

Nous terminons ce chapitre par ces belles paroles de saint Basile :

Haec est hominis sublimitas, haec gloria, gloriam a Deo nimirum gloriae quaerere. Dicit autem Apostolus: Qui gloriatur, in Domino glorietur (I Cor., I, 31)... *Decidat igitur, hic universa arrogantiae sublimitas! Nihil tibi relictum est, o homo, de quo gloriari possis, cum gloriatio et spes in eo sita sit, ut tuas omnes voluntates mortifices et futuram in Christo vitam quaeras... Quid igitur teipsum extollis quasi propria habeas bona, quum gratias pro donis agere debeas Largitori? Quid enim habes quod non accepisti? Si autem acce-*

[1] *Pensées chrétiennes et morales*, XXXIV.

[2] *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.* — On sait que la belle parole de Bossuet n'est que la traduction de celle-ci de Tertullien : Cedit in originem terram et cadaveris nomen, ex isto quoque nomine periturum, in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem. — *De Resurrect. carnis*, c. 4. — Patr. lat., t. II, col. 800.

pisti: quid gloriaris, quasi non acceperis (I Cor., IV, 7)? *Tibi non innotuit Deus per tuam justitiam, sed tu Deo per ejus bonitatem. Tu Christum, non per tuam apprehendisti virtutem, sed te Christus per suum adventum. Non vos me elegistis, dicit Dominus, sed ego elegi vos* (Joann., XV, 16). *An ideo superbis, quia honore affectus es, et acceptam misericordiam ad occasionem arrogantiæ rapis?... Gratiam sequitur judicium, et quo pacto usus sis donis, Judex requiret*[1].

Ces dernières paroles, qui semblent s'adresser surtout aux Prêtres, nous introduisent dans le sujet du chapitre suivant.

[1] *Homilia de Hum[illegible]*, n. 3 et 4. — Patr. græc., t. XXXI, col. [illegible].

CHAPITRE XVII

L'HUMILITÉ SPÉCIALE AU PRÊTRE

Nous avons dû naturellement, dans les chapitres qui précèdent, faire l'application de la doctrine qui y est exposée, à la vie et à la conduite du Prêtre. Mais il y a, pour l'élu de DIEU, des raisons si spéciales d'être humble et profondément humble, qu'il est nécessaire d'en faire une étude particulière.

Nous pouvons considérer, dans le Prêtre, premièrement, la qualité de Sacrificateur, — secondement, la condition et l'état de Victime, — troisièmement, la grandeur de la dignité, — quatrièmement, la perfection de la sainteté qui lui est propre, — cinquièmement, le compte tout extraordinaire qu'il doit rendre, un jour, à DIEU, des grâces reçues. Ces cinq considérations sont comme cinq fondements de l'Humilité qui est spéciale au Prêtre.

Premièrement, *sa qualité de Sacrificateur.* — En cette qualité, le Prêtre est vraiment un homme anéanti. Rappelons-nous ce qui a été dit, au chapitre IIe de ce second Livre, au sujet du Mystère qui s'accomplit, à l'autel, au moment de la Consécration. C'est le Prêtre qui est monté à l'autel, c'est bien lui que tous les assistants voient,

dans le cours de la sainte Liturgie, lui encore qui s'incline, un peu avant la Consécration, et qui, enfin, prononce de ses lèvres les paroles sacramentelles : « Ceci est mon Corps;— Ceci est le calice de mon Sang. » Mais, évidemment, ce n'est pas le Prêtre qui peut se les approprier. Il est réellement présent : il a l'intention formelle d'être ministre du Sacrifice, et d'user du pouvoir que son Ordination lui donne de consacrer le Corps et le Sang de Jésus-Christ. A cette fin, il profère les paroles qui, seules, peuvent opérer ce prodige divin. Sa langue se meut, sa voix se fait entendre. Mais, ô mystère! ce n'est pas lui qui parle. Celui qui parle, c'est Jésus-Christ. Lui seul peut dire et s'approprier les paroles du Sacrifice. Tout autre que lui mentirait, en se les appliquant. Que se passe-t-il donc? qu'est devenu le Prêtre? Il semble que ce qui a lieu miraculeusement pour le pain et le vin, s'opère aussi en lui. La substance de la matière du Sacrifice disparaît; les apparences seules restent. Ainsi, en un sens plein de mystère, la personne du Prêtre disparaît, quand ces paroles se disent : « Ceci est mon Corps ; — Ceci est mon Sang » ; et il n'y a de lui-même qu'une apparence. Après que ce Mystère est achevé, quand la Consécration est faite, l'humble ministre redevient ce qu'il était avant : on le voit par les paroles suppliantes qu'il prononce : mais, en ce moment sans égal, vraiment Jésus-Christ seul est Prêtre; il a, si l'on peut ainsi dire (et du reste c'est le langage des saints Pères[1]), envahi son ministre, et lui seul agit.

Nous avons donc raison de dire que le Prêtre, en sa qualité de Sacrificateur, est un homme anéanti. Mais il y a là un secret profond, dans lequel il nous faut pénétrer.

[1] Revoir leurs témoignages ci-devant, au chap. II de ce deuxième Livre.

Ce ne peut pas être sans quelque grande vue, que Notre-Seigneur opère un tel mystère. Il n'envahit pas son Prêtre, le faisant si admirablement un autre lui-même, sans vouloir que cette grâce demeure. L'état ministériel ne peut persévérer, puisque tout est accompli, au point de vue du Sacrifice, quand la dernière syllabe des paroles sacramentelles est prononcée. Le Prêtre redevient donc lui-même, par nécessité, après ce moment solennel; mais ce qui s'est opéré au dedans, l'anéantissement mystique de lui-même, la prise de possession de Jésus-Christ, la vie de cet adorable Sacrificateur, ses dispositions, son esprit, ses vertus : voilà ce qui ne passe point, si la bénédiction que Jésus apporte, est reçue avec amour, si les effets de cette bénédiction peuvent se produire sans obstacle. Jésus seul demeure. Il est donc vrai que le Prêtre n'est plus lui-même : vraiment Jésus est tout en lui. « Ce n'est plus lui qui vit, c'est Jésus-Christ qui vit en lui [1]. » Mais, quel est cet état bienheureux ? N'est-ce pas la parfaite humilité, puisqu'elle est, en son essence, la perte, l'oubli de soi-même, l'évacuation du *moi*, l'entière mort à tout ce qui est de l'esprit propre, de l'amour propre, de la volonté propre, de la vie propre de nature, la répudiation de tout ce qui est du vieil homme, l'ensevelissement de toute convoitise, enfin, pour tout dire en un mot, l'anéantissement mystique de tout l'être humain, pour que, dans ce vide, dans cette mort, dans ce néant, Dieu qui n'aime qu'à opérer sur le néant, opère en nous tout à l'aise, pleinement et absolument, par la grâce de Jésus-Christ ?

M. Olier, qui avait reçu de si grandes lumières sur l'éminente sainteté des Prêtres, a écrit quelques pages que

[1] Galat. II, 20.

nous lirons ici utilement. Il y a quelquefois, dans les paroles du vénérable Fondateur de Saint-Sulpice, une certaine force qui peut paraître de l'excès; mais recevons avec simplicité un enseignement que l'Esprit-Saint lui-même semble avoir inspiré, et plaise à cet Esprit de vérité de nous en faire comprendre tout le sens!

« Comme l'état de JÉSUS-CHRIST Hostie dans le Saint Sacrement est un état qui doit servir de modèle à tous les Prêtres, tous ceux qui sont appelés au Sacerdoce doivent, selon l'avis que l'Évêque leur donne dans l'ordination (*Imitamini quod tractatis*), avoir un très grand soin de s'y rendre conformes et de se tenir dans les dispositions nécessaires pour être, avec ce divin Sauveur, de saintes Hosties consommées à la gloire de DIEU.

« Pour cela, ils seront morts à tout l'extérieur du monde, et n'en seront pas plus touchés, que s'ils étaient morts et ensevelis dans le tombeau, imitant Notre-Seigneur au Très-Saint-Sacrement, qui, caché sous les espèces, est insensible à l'honneur, aux richesses et aux plaisirs de la terre [1].

« Ils seront morts aux coutumes du siècle et aux usages du monde, n'en suivant point les modes, et retranchant de leurs entretiens, de leurs conversations, de leurs vêtements, tout ce qui pourrait s'y trouver de conforme. Car, étant morts en esprit au monde et à la génération du premier Adam, ils ne doivent plus adhérer

[1] Animam accedere oportet ad verum Pontificem Christum, et mactari, et mori mundo, ac priori vitæ tenebrarum et nequitiæ, atque transponi in alteram vitam et educationem divinam. Quemadmodum si quis moritur in civitate, neque voces illorum qui ibi degunt, neque sermonem, neque sonum exaudit, et transponitur in alium locum, ubi nullæ sunt voces : sic, etc... — S. Macar. *Homil.* — Patr. græc., t. XXXIV. — (Nous reproduisons quelques-uns des textes, dont M. Tronson a fait accompagner les paroles de M. Olier.)

ni donner aucun signe qu'ils vivent encore à ce premier état [1].

« Ils seront aussi morts à eux-mêmes, et ne se soucieront pas plus de ce qui les regarde, que s'ils n'étaient plus, puisqu'ils doivent être consommés en JÉSUS-CHRIST, qui les fera vivre pour DIEU seul, comme le dit saint Paul [2].

« Ils seront tellement anéantis en eux-mêmes et vivants de JÉSUS-CHRIST seul, qu'ils ne penseront plus qu'à glorifier DIEU et à le faire honorer par tout le monde, brûlant du zèle de son Fils, qui n'est que feu dans le Très-Saint-Sacrement.

« Ils souffriront en silence qu'on les foule aux pieds, qu'on les batte, qu'on les opprime, semblables en cela aux espèces du pain et du vin, qui ont été traitées de la sorte pour être mises en état de renfermer Notre-Seigneur en elles, car les unes ont été sous la meule, les autres foulées aux pieds et sous le pressoir; et même leur substance a été tout anéantie, pour être totalement convertie en JÉSUS-CHRIST.

« Ils seront ravis d'être traités de la sorte, et n'auront pas de plus pressants désirs que d'être éprouvés extérieurement par les mortifications, par les outrages et les persécutions [3]; et de souffrir qu'intérieurement l'Esprit

[1] Ipse, non sibi, sed Christo et prædicationi vivens, mundumque sibi ipsi crucifigens, ac mundo et rebus iis quæ in aspectum cadunt, crucifixus, parva omnia et suâ cupiditate inferiora existimat. — S. Gregor. Naz. *Orat.* II (aliàs I), n. 56. — (Loquit. S. Doct. de S. Paulo, apost.) — Patr. græc., t. XXXV, col. 466.

[2] Existimate vos mortuos esse, viventes autem Deo in Christo Jesu. — Rom. VI, 11.

[3] Ut possimus perfectè Deum diligere, debemus nos perfectè odire... Tunc autem perfectè te odis, quando non solùm vis ab hominibus conculcari, sed etiam teipsum tantùm abhorres, ut vix teipsum valeas tolerare... et velles etiam à creaturis irrationabilibus et insensibilibus impugnari. — S. Bonavent. *Stimul. amor.*, p. II, cap. VI.

de Notre-Seigneur anéantisse en eux tout ce qu'il y a d'humain, et qu'il les fasse vivre de sa propre vie, afin qu'ils soient ainsi des Hosties mortes à l'extérieur et vivantes à DIEU dans l'intérieur.

« Ils ne désireront point d'être aimés ni estimés, puisqu'il ne doit plus y avoir en eux rien à quoi l'on puisse s'attacher. Mais, s'ils s'aperçoivent que l'on estime leur personne, ils s'humilieront et se confondront devant DIEU d'avoir encore en eux quelque chose de vivant et de propre que l'on aime et que l'on estime ; car il faut souffrir avec grand'peine que l'on porte de l'amour et de l'estime à ce qui n'est pas DIEU.

« S'ils remarquent que ce sont les dons de DIEU que l'on estime en eux, et non pas leur propre personne, ils auront un très grand soin de l'adorer pour ses dons, et de lui demander que l'honneur en revienne à lui seul, sans souffrir que sa créature ait la moindre part à la reconnaissance et aux hommages, qu'on lui en doit rendre uniquement [1].

« Il faut aussi que les Prêtres soient tellement anéantis en eux-mêmes, qu'ils ne pensent plus, en servant DIEU, à la récompense qu'ils en espèrent, mais seulement à sa plus grande gloire, qu'ils doivent avoir uniquement en vue.

« Ils ne doivent plus avoir égard à ce qui les touche, parce que, étant consommés en DIEU avec JÉSUS-CHRIST, ils n'ont plus rien à eux et ne sont plus rien à eux-mêmes [2]. Il ne doit pas y avoir de *moi* dans un Prêtre ;

[1] Omnia spiritualis exercitii lucra referas ad illius gloriam, qui est Rex gloriæ. Fur enim et latro es, si tibi aliquid indè usurpare præsumas. Illùc undè flumina exeunt, revertantur. — Petr. Bles. *De Instit. Episcop.* — Patr. lat., t. CCVII, col. 1102.

[2] Si moribus ac prædicationibus suis non suam, sed Christi gloriam quærant (Sacerdotes) ; nec verba aut facta sua in pretium favoris conciliandi

car le *moi* des Prêtres doit être converti en JÉSUS-CHRIST qui leur fait dire à l'Autel : « Ceci est mon corps » ; comme si le corps de JÉSUS-CHRIST était le corps même du Prêtre [1]. »

N'avons-nous pas raison de dire que le Prêtre, en sa qualité de Sacrificateur, est vraiment un homme anéanti ? — Considérons :

Deuxièmement, *son état de Victime.* — Que le Prêtre soit Victime, que la grâce de son Sacerdoce soit tout entière dans ses dispositions de Victime, de sorte qu'être Prêtre de DIEU et n'être pas Victime de DIEU soit le plus étrange des contrastes, un intolérable désordre, une sorte de monstruosité ; c'est ce qu'il n'est plus nécessaire de prouver. En JÉSUS-CHRIST, la qualité de Prêtre et l'état d'Hostie, c'est tout un. Il n'est jamais Prêtre sans être Hostie ; il n'est jamais Hostie, que par l'exercice de sa Prêtrise. Il en est de même du vrai Prêtre de JÉSUS-CHRIST. Il est Prêtre en JÉSUS-CHRIST, il est Victime en JÉSUS-CHRIST, s'immolant comme lui, avec le même esprit et pour les mêmes fins. Mais, c'est déjà dire qu'en sa qualité de Victime, il est véritablement anéanti ; car qu'est-ce que l'immolation sinon l'anéantissement ? Toutefois, ce n'est pas à ce point de vue que nous voulons nous mettre, pour montrer la nécessité de l'humilité dans le Prêtre ; c'est en considérant les actes qu'il doit faire en sa qualité de Victime. Ces actes sont : l'adoration, l'action de grâces, la supplication et l'expiation. Il ne serait point véritable Victime, si ces actes ne lui étaient

miserabiliter perdant, sed quidquid sibi sacerdotaliter viventibus atque docentibus honoris impenditur, Deo semper adscribant. — Julian. Pomerius. *De vitâ contemplativâ*, lib. I, cap. XXV. — Patr. lat., t. LIX, col. 440.

[1] *Traité des saints Ordres*, III[e] partie, chap. VII.

pas habituels, et s'ils n'étaient, en un sens, perpétuels et incessants en lui.

1. Il adore. — Qu'est-ce que c'est que l'adoration, l'adoration de la Majesté, de la Grandeur, de l'Infinité, du Tout de DIEU, sinon l'abaissement, aussi profond que possible, de notre être devant tant de gloire et d'excellence? Nous avons étudié ce Mystère en Notre-Seigneur, au chap. XVIe du Livre premier : il serait superflu d'insister ici. Victime d'adoration, le Prêtre est anéanti devant DIEU. C'est lui qui dit d'office, chaque jour : *Venite, adoremus et procidamus ante Deum* [1].

2. Il rend grâces. — L'action de grâces parfaite est celle qui reconnaît que les bienfaits reçus sont tout gratuits. C'est pourquoi l'orgueil ne remercie point : l'orgueil croit que tout lui est dû ou bien qu'il se procure lui-même ce qu'il acquiert. Ce fut le crime des philosophes païens : « Ils ne rendirent pas grâces à DIEU [2] », dit saint Paul. Ils croyaient être quelque chose, dit saint Augustin, tandis qu'ils n'étaient rien [3]. L'Humilité croit n'être rien et digne de rien, et c'est pourquoi elle semble s'abîmer dans son action de grâces. C'est la continuelle disposition du Prêtre, Hostie de DIEU, devant ce DIEU, « de qui descendent tout don parfait et toute grâce excellente [4]. Il ne cesse de bénir, soit en son nom, soit en celui de toute créature, tant de bonté, tant de largesse et de munificence [5].

3. Il prie. — Prêtre, Médiateur, Hostie, il est suppliant :

[1] Psalm. XCIV, 6. — *In off. Matutin.*

[2] Rom. I, 21.

[3] *De spiritu et litterâ*, cap. XII, n. 19 et 20 (*in illud* Rom. I, 21). — Patr. lat., t. XLIV, col. 212.

[4] Jacob. I, 17.

[5] Verè dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi *semper et ubique gratias agere.*

il l'est pour lui-même, il l'est pour l'Eglise et pour le monde. Le Prêtre prie, comme il respire ; tant les besoins sont graves, nombreux et urgents. Nul n'a le devoir, comme lui, de parler à DIEU, dans la supplication et la prière, mais aussi nul n'en a le droit comme lui. C'est sa mission, c'est son rôle nécessaire [1]. Il est tiré du milieu de la foule, afin qu'Hostie et Prêtre, il sollicite l'effusion de la bonté et de la miséricorde divines « pour lui et pour le peuple [2] ». Quantité de paroles de la Sainte-Ecriture et des Pères établissent cette vérité. Mais il est nécessaire, absolument nécessaire que, dans ce Ministère de suppliant, il soit humble et très humble. Voici pourquoi : « DIEU résiste aux orgueilleux, et il donne sa grâce aux humbles [3]. Plus vous êtes grand, plus vous devez vous humilier, et vous trouverez grâce devant le Seigneur [4]. La prière de celui qui s'humilie pénètre les cieux [5]. Le regard de DIEU est sur la prière des humbles [6]; et vous la recevez toujours, Seigneur, avec complaisance [7]. » Ce sont des paroles que le Saint-Esprit lui-même a dictées. Rien ne peut faire varier cette loi : DIEU n'écoute que les humbles. « Il a regardé, dit MARIE, en son glorieux cantique, l'humilité de sa servante ; il a rejeté ceux qui sont

[1] Tantæ caritatis esse debet, ut instanti desiderio non petitor, sed petitio esse sentiatur : salutem quippè fidelium tàm instantiùs debet appetere, ut ex usu interni gustûs omnem motum cordis in affectum ducat supplicationis. — S. Gregor. papa, lib. V, cap. III, in I Reg. XIII, 2. — Patr. lat., t. LXXIX, col. 338.

[2] Hebr. VII, 27.

[3] Jacob. IV, 6. — I Petr. V, 5.

[4] Quanto magnus es, humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam. — Eccli. III, 20.

[5] Oratio humiliantis se nubes penetrabit. — Eccli. XXXV, 21.

[6] Respexit (Dominus) in orationem humilium, et non sprevit precem eorum. — Psalm. CI, 18. — Ad quem autem respiciam (dicit Dominus), nisi ad pauperculum et contritum spiritu ? — Isaiæ LXVI, 2.

[7] Nec superbi ab initio placuerunt tibi ; sed humilium et mansuetorum semper tibi placuit deprecatio. — Judith. IX, 16.

superbes dans les pensées de leur cœur, et il a exalté les humbles [1]. »

Donc, il est de rigueur que le Prêtre, Hostie de prière, soit humble; et, parce qu'il faut absolument qu'il obtienne ce qu'il demande, c'est-à-dire, l'innocence conservée pour les enfants, le retour des pécheurs, une bonne mort pour les moribonds, la force pour les faibles qui sont tentés, la consolation pour ceux qui souffrent et qui se désespèrent, la grâce de la persévérance pour les justes, le salut pour tous, puis le triomphe de l'Eglise et de la Papauté, la ruine de l'empire du démon, l'établissement du Règne de JÉSUS-CHRIST, sa dilatation, sa victoire complète sur le monde : autant d'intérêts qui sont confiés à la sollicitude suppliante du Prêtre, il faut qu'il soit très humble, et vraiment, si ce mot peut se dire, l'humilité même [2].

Il est vrai que ce n'est pas seulement à la vertu de nos prières qu'est réservé le succès de si grandes causes. Le Sacrifice de la Messe qui, suivant l'expression d'un Père, est « le soutien de l'univers incliné vers sa ruine [3] », a bien une autre efficacité que notre imparfaite médiation. Mais il entre dans le dessein de DIEU que le divin Sacrifice soit comme accompagné des humbles supplications de l'Eglise, pour qu'il opère efficacement tous ses effets; et c'est le Prêtre qui, uni plus intimement que tout autre fidèle à l'adorable Hostie, député d'ailleurs par l'Eglise pour être son Médiateur et aussi son Hostie, porte les

[1] Respexit humilitatem ancillæ suæ... Dispersit superbos, etc. — Luc. I, 48, 52.

[2] Veri sacerdotes, pondus populi sibi commissi viriliter sustinentes, pro peccatis omnium velut pro suis, infatigabiliter supplicant Deo, et velut quidam Aaron incensum contriti cordis et humiliati spiritûs offerunt, quo placatur Deus. — Julianus Pomerius. *De vitâ contemplat.*, lib. II, cap. II. Patr. lat., t. LIX, col. 444.

[3] Nutantis orbis statum sustinens. — Attribué à S. Eucher. Hom. III, ex editis cum Theodoro studitâ.

vœux de tous, et, par l'humilité de sa prière, s'unit au CHRIST et, par le CHRIST, s'élève jusqu'au Père qui le reçoit avec amour [1].

4. Il expie. — C'est un touchant mystère que celui du Prêtre portant sur lui, comme l'adorable Victime, par la volonté du Père, tous les péchés des hommes. Rien n'est plus juste que de lui appliquer les paroles du Prophète : *Posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum* [2]. Mais ce sujet sera traité ailleurs [3]. Ce qu'il faut remarquer ici et qui se montre du reste avec la plus grande évidence, c'est que Victime d'expiation et Victime humiliée, c'est tout un. Qu'est-ce que l'expiation, sinon la contrition, la pénitence, la confusion au dedans, et l'abaissement, l'abjection même au dehors? Or, tout cela, c'est, en d'autres termes, l'humilité et l'humiliation. David a réuni ensemble toutes ces idées dans ce verset du *Miserere : Sacrificium Deo spiritus contribulatus ; cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies* [4].

Troisièmement. — Un autre fondement de l'Humilité dans le Prêtre, c'est *la grandeur de sa dignité.*

Nous avons entendu le Saint-Esprit nous dire: « Plus vous êtes grand, plus vous devez vous humilier en toute chose. *Quanto magnus es, humilia te in omnibus.* » Quelle parole ! Dans quels profonds abîmes elle nous invite à descendre! Quelle est la grandeur qui nous est propre? A quelle élévation le choix de DIEU et la consécration de l'Eglise nous ont-ils fait monter? Les Pères ont répondu : *Magna*

[1] Nihil quod divinæ Majestati familiariùs atque confidentiùs assistat et gratiùs, quàm vera humilitas. — Petr. Bles. ad Willelmum abbat., *Epist. CXXXIV.* — Patr. lat., t. CCVII, col. 399.

[2] Isaiæ LIII, 6.

[3] Nous réservons toujours, pour un ouvrage spécial, tout ce qui, dans la vie du Prêtre, se rapporte directement aux âmes.

[4] Ps. L, 19.

et multa et immensa Sacerdotis dignitas [1]. *Omnium bonorum, quæ in hominibus sunt, apex* [2]. *Omnium quæ inter homines expetuntur, velut ultima meta* [3]. *Omnium ornamentorum maximum et præstantissimum* [4]. *Deifica professio* [5]. Et même, toutes ces expressions magnifiques ne disent pas ce que signifie cet ineffable mystère de gloire qui s'opère en nous par notre identification avec le Fils de DIEU, au moment où nous prononçons ces paroles : « Ceci est mon corps. »

Eh bien ! dit saint Augustin, interprétant les paroles du Saint-Esprit, « la mesure de notre humilité, c'est la mesure même de notre élévation [6]. » Or, il est vraiment impossible de concevoir la conclusion pratique qu'il faut tirer de cet enseignement. Il est évident que, lors même que nous passerions notre vie à descendre dans notre néant, nous n'atteindrions pas la profondeur dernière où il convient de nous fixer, surtout si nous considérons ce que nous sommes, nous que la grâce divine a placés si haut. Cette règle de l'humilité serait applicable même à un ange, même à MARIE l'Immaculée. Mais que faut-il penser des abîmes qu'il nous faut atteindre, si nous nous souvenons de notre pauvre vie d'enfant, de jeune homme, avec tant de péchés de toute sorte ; et avec notre tiédeur, notre indifférence pour le règne de DIEU, notre peu de contrition et de zèle, depuis que nous avons été promus au Sacerdoce ! Car il est à propos, pour nous approcher

[1] S. Ephrem, *De sacerdotio*. — Opera, Antuerpiæ, 1619. — In-fol., p. 19.

[2] S. Ignat., *Epistol. ad Smyrn.* (ex interpol.) n. IX. — Patr. græc., t. V, col. 854.

[3] S. Isidor. Pelusiota. Lib. II, *Epist. LXXI*. — Patr. græc., t. LXXVIII, col. 514.

[4] S. Gregor. Nazianz., *Oratio III*, n. 27. — Patr. græc., t. XXXV.

[5] S. Ambros., *De dignitate sacerdot.*, cap. III. — Patr. lat., t. XVII, col. 570.

[6] Mensura humilitatis cuique ex mensurâ ipsius magnitudinis data est ; cui est periculosa superbia, quæ amplius amplioribus insidiatur. — *De sancta Virginitate*, cap. XXXI. — Patr. lat., t. XL, col. 413.

de la vérité le plus possible, de ne pas perdre de vue ce contraste. Non ! nous aurons beau faire, nous ne descendrons jamais assez bas, dans nos pensées, nos sentiments, sur notre indignité. Il est écrit, dans la vie des Pères, que saint Siméon Stylite entendit dans une vision un ange qui lui disait : « Siméon, creuse la terre. » Le Saint obéit et creusa quelque temps, puis s'arrêta. L'ange dit de nouveau : « Siméon, creuse encore. » Le Saint recommença et creusa longtemps, puis s'arrêta de nouveau. L'ange le pressa plus vivement, disant : « Siméon, creuse, creuse toujours » ; et le Saint reprit son travail avec courage. C'est l'image de ce que doit faire le Prêtre. Hélas ! il peut bien creuser jusqu'à l'enfer... S'il a eu le malheur de commettre un seul péché mortel, dans sa vie, c'est jusqu'à ce gouffre épouvantable qu'il faut descendre, c'est dans ces horreurs qu'il doit se voir. Et s'il avait été commis, cet abominable péché, depuis le sous-diaconat, depuis la Prêtrise, n'y a-t-il pas, dans les abîmes mêmes de l'éternité malheureuse, un abîme plus profond, plus affreux à voir, un lieu de supplices et de hontes plus effroyable, où il faut considérer la place autrefois méritée par nous, et qui serait éternellement occupée par nous, si l'infinie miséricorde et la patience admirable de notre Dieu ne nous avaient pas retenus dans la vie présente.

Tant de grandeur imméritée, et tant d'humiliation méritée : quel sujet de réflexion, et quel motif entraînant, irrésistible, de vivre toujours dans les sentiments de l'humilité la plus profonde. Faisons une comparaison. Supposons un pauvre mendiant, couvert de haillons, sans éducation, grossier, ignorant, que l'on revêtirait d'habits royaux et qu'on ferait asseoir sur un trône. Quelle confusion serait la sienne ! Comme il demanderait à être délivré d'une position si contraire à sa condition première ;

tant le contraste entre ce qu'on lui ferait d'honneur et ce qu'il sentirait qu'il mérite, lui serait une peine intolérable ! Et il aurait raison. Le besoin qu'il éprouverait de s'éclipser et de disparaître ne serait que sagesse et bon sens. Eh bien ! ce mendiant, c'est nous ; mais toute comparaison est imparfaite. Après tout, ce pauvre mendiant serait naturellement moins à distance du trône et des honneurs royaux, que chacun de nous n'est éloigné de la gloire du Sacerdoce, soit à cause du fonds même de péché que nous avons tous originairement et persévéramment dans la vie, soit à raison de tant d'infidélités, d'ingratitudes, de péchés de toute sorte, dont nous sommes coupables. Nous ne sommes pas seulement un mendiant misérable, mais un mendiant révolté, après avoir été comblé de biens [1].

Demandons, par d'instantes prières, la grâce, non seulement de bien comprendre une si lumineuse vérité, mais de marcher toujours à sa clarté divine. Comprendre n'est pas le plus difficile ; c'est même facile ; mais accommoder notre vie intérieure et extérieure à une si dure doctrine, voilà la grande victoire à remporter. Saint Bernard a dit à ce sujet : *Magna et rara virtus profecto est, ut, magna licet operantem, magnum te nescias, et manifestam omnibus, tuam te solum latere sanctitatem ; mirabilem te apparere,*

[1] Ces considérations sont empruntées à l'ordre surnaturel : en voici une autre d'un ordre inférieur, mais qui peut avoir son importance. Nous sommes, par notre Sacerdoce, dans une position elevée qui nous attire quelque considération, de l'honneur, des égards extraordinaires de la part des personnes dont la condition sociale est au-dessus de celle de notre famille. Veillons sur nous, surtout si nous sommes au début de notre ministère, pour ne pas nous laisser aller à la suffisance et à l'orgueil. Humilions-nous, au contraire, nous souvenant de ce que nous étions chez nos parents, afin que l'honneur qu'on nous fait ne nous éblouisse pas. Naturellement, cet honneur fera moins d'impression sur quelqu'un qui, appartenant à une famille de condition plus élevée, aurait été habitué depuis son enfance à être l'objet d'une certaine considération.

et contemptibilem te reputare: hoc ego ipsis virtutibus mirabilius judico [1].

Quant à la pratique, il serait long d'en donner le détail, puisque le Saint-Esprit nous dit, dans le texte que nous avons cité, que c'est *en toute chose* que nous devons nous humilier. *Quanto magnus es, humilia te in omnibus.* Toujours Prêtre, nous devons être toujours humble; Prêtre dans tout notre être (comme nous l'avons expliqué précédemment), c'est dans notre être tout entier que nous devons être humble; Prêtre, surtout quand nous faisons les fonctions de notre ministère, c'est principalement alors que notre humilité doit « glorifier DIEU », comme le même texte l'assure [2], et donner aux fidèles la meilleure leçon qu'ils puissent recevoir de nous. Saint Basile, dans une belle homélie sur l'humilité, s'est étendu sur la manière de faire passer dans nos œuvres ce qu'exige d'un Prêtre cette sainte vertu. Nous reproduisons ici quelques-unes de ses paroles. Il y a, dans les écrits des Pères, tant de grâce, de noble simplicité et en même temps tant de sagesse, qu'il est impossible qu'on ne nous pardonne pas de les citer quelquefois un peu longuement. Voici les conseils du grand Evêque de Césarée :

Quonam pacto ad salutarem hanc animi humilitatem, perniciosâ superbiæ elatione relictâ, descendemus? Si perpetuò studium modestiæ exerceamus... Vide ne in sermone arrogantiam usurpes sophisticam, ne dictionem ostentes superbam; sed in omnibus splendori ac magnificentiæ detrahas, comis ergà amicum, mansuetus ergà domesticum, patiens ergà temerarios, humanus ergà humiles, patronus afflictis, invisens in dolore constitutos, in summâ neminem contem-

[1] *In cantica*, sermo XIII, n. 3. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 835.

[2] Quanto magnus es, humilia te in omnibus... quoniam (Deus) ab humilibus honoratur. — Eccli. III, 20, 21.

nens; suavis in appellatione, alacer in responsione, dexter et expositus universis, neque tua ipsius celebrans encomia, neque alios qui hoc faciant subornans, neque inhonestam de proximo famam admittens, et virtutes tuas ac prærogativas, quantùm fieri potest, obtegens; peccatorem te accusans; nec expectans ut ab aliis reprehendaris... Et tantùm studii impendas ne apud homines gloriosus habearis, quantùm impendunt alii ut glorificentur[1], *si quidem Christi memor fueris... At prælatus es aliis et homines te glorificant, par esto subjectis, non tanquàm dominans in cleris, ut Apostolus inquit; neque sæcularibus principibus te conformes; qui namque primus esse accipit, omnium hominum servum esse jubet Christus*[2].

L'éminence de la dignité oblige le Prêtre à être profondément humble, devant DIEU et devant les hommes. — Voici un autre fondement de cette obligation.

Quatrièmement, l'*élévation de la sainteté qui lui est propre.* — La dignité et la sainteté du Prêtre doivent être au même niveau, afin qu'il n'y ait rien de disparate et de défectueux dans l'œuvre divine de son Sacerdoce. Comme ce Sacerdoce est éminent, la grâce de sainteté qui lui est propre doit l'être aussi. Seulement, la dignité du Sacerdoce nous est donnée gratuitement, tandis que la sainteté, qui convient à notre Sacerdoce, est d'abord assurément l'œuvre de la grâce prévenante, mais aussi celle de notre bonne volonté. Nous ne pouvons pas nous élever de nous-mêmes à la dignité; nous devons faire tous nos efforts pour atteindre la perfection qui convient à la dignité. Mais, tandis que, sous l'empire du sentiment de la

[1] Belle maxime, qui rappelle exactement ce qui a été dit du témoignage des contemporains de saint Vincent de Paul, à propos de son humilité. — Cfr. Abelly, liv. III, § 1er, premières lignes. — Cité ci-devant, p. 180.

[2] *Homilia de Humilitate*, n. 7. — Patr. græc., t. XXXI, col. 538.

grandeur de la dignité, nous nous abaissons jusque dans les abîmes les plus profonds de l'humilité, c'est dans ces abîmes profonds que nous devons prendre, pour ainsi dire, notre point de départ et nous élever jusqu'aux sommets de notre sainteté. En d'autres termes, l'humilité, et une grande humilité acquise, nous est nécessaire, si nous ne voulons pas manquer d'avoir le trésor de grâce qu'exige notre éminente dignité. Cette loi, cette nécessité est nettement indiquée dans ces paroles trois fois répétées dans l'Ecriture : « *Humilibus dat gratiam.* C'est aux humbles que DIEU donne sa grâce. » Si cette vertu n'est pas dans une âme, elle n'a donc rien à espérer. L'édifice serait sans fondement. Or, DIEU, comme un architecte sage, ne consent pas à bâtir sans fondement. Cette comparaison nous amène à citer saint Augustin. Nous savons, presque par cœur, ce qu'il a dit sur ce sujet, tant ses paroles qui reviennent plusieurs fois chaque année, dans le cours de la liturgie, ont dû nous faire impression.

Magnus esse vis, à minimo incipe. Cogitas magnam fabricam construere celsitudinis ; de fundamento priùs cogita humilitatis. Et quantam quisque vult et disponit superimponere molem ædificii, quanto erit majus ædificium, tanto altius fodit fundamentum. Et fabrica quidem, cùm construitur, ad superna consurgit ; qui autem fodit fundamentum, ad ima deprimitur. Ergo et fabrica antè celsitudinem humiliatur, et fastigium post humiliationem erigitur.

Rien de plus formel, c'est l'humiliation seule qui nous fait monter au sommet, au sommet des vertus; mais voilà pour le temps de la vie terrestre. Il y a un sommet plus élevé. Quel est-il ? Ecoutons encore le saint Docteur :

Quod est fastigium construendæ fabricæ, quam molimur? quo perventurum est cacumen ædificii ? Cito dico, usque ad conspectum Dei. Videtis quàm excelsum est, quanta res est,

conspicere Deum... Promittitur nobis conspectus Dei, veri Dei, summi Dei[1]...

Rien ne manque donc à la gloire de l'humilité. DIEU lui donne tout comme récompense : en ce monde la possession de toutes les grâces, dans l'autre la vision de lui-même, qui est la suprême gloire. Voilà une assurance de tout point certaine. Mais pourrions-nous nous rendre compte de cette conduite de DIEU, de cette prédilection de son cœur accordée à l'humilité ? Pourquoi lui donne-t-il si largement la grâce, toutes les grâces ici-bas, en attendant le triomphe du ciel ? La raison de cette conduite n'est autre que la Jalousie de DIEU. Il est « le DIEU jaloux : DIEU jaloux, c'est son nom[2]. Il se couvre de sa jalousie comme d'un vêtement[3]. » Or, quel est l'objet de cette jalousie ? sa gloire, sa grande gloire, qu'il ne veut, qu'il ne peut « donner à un autre[4]. » L'orgueil qui reçoit un don de DIEU, soit naturel, soit surnaturel, prend pour lui la gloire de ce don, il s'en pare, il s'en fait honneur, il en profite pour s'élever, se faire applaudir, et, s'il le peut, se faire adorer, et ainsi se mettre à la place de DIEU. Comment le Seigneur tout puissant pourrait-il voir, d'un œil indifférent, cette audace et cette usurpation de sa gloire ? Il la punit toujours, tantôt en frappant l'orgueilleux d'impuissance, en le confondant dans son indignation et sa

[1] *Serm. LXIX* (aliàs *X, De Verbis Domini*), cap. I, n. 2 et cap. II. — Patr. lat., t. XXXVIII, col. 441. — Recueillons cette autre comparaison du saint Docteur non moins belle que celle de l'édifice : Arborem attendite. Petit ima priùs, ut sursùm excrescat ; figit radicem in humili, ut verticem tendat ad cœlum. Numquid nititur nisi ab humilitate ? Tu autem sine charitate vis excelsa comprehendere ? Sine radice auras petis ? Ruina est ista, non incrementum. — *Sermo CXVII* (aliàs *De Verbis Domini* 38), cap. X, n. 17. — Patr. lat. t. XXXVIII, col. 671.

[2] Dominus zelotes nomen ejus ; Deus est æmulator. — Exod. XXXIV, 14.

[3] Indutus est (Dominus) vestimentis ultionis, et opertus est quasi pallio zeli. — Isaiæ LIX, 17.

[4] Gloriam meam alteri non dabo. — Isaiæ XLII, 8.

colère, tantôt (et alors le châtiment est plus terrible) en l'abandonnant à lui-même, à sa folie, à son aveuglement, et à la perdition éternelle vers laquelle il se précipite.

C'est une tout autre conduite qu'il tient à l'égard de l'humilité. L'humilité n'a qu'une préoccupation, la gloire de celui qui lui confie ses dons; rien pour elle, tout pour l'auteur de ces biens. Elle sait bien l'honneur qu'elle reçoit, honneur qui n'est jamais mérité; elle sait que tout ce qu'elle a, est en dépôt, et que l'unique Maître du dépôt en demandera compte. Attentive, soigneuse, jalouse elle-même de la gloire de ce Maître souverain, elle est à la fois d'une fidélité parfaite et d'un désintéressement absolu. Toutes les vues de DIEU sont remplies, tous ses droits sont sauvegardés, toute sa jalousie, aussi adorable que son Être même, pleinement satisfaite. Que fera ce DIEU de Sagesse, de Vérité et de Justice? Il confiera tous ses dons, tous ses biens, tous ses trésors à une aussi sûre Gardienne. A JÉSUS qui est l'Humilité même (qu'on nous permette cette hardiesse de langage), il donnera, en Lui « il enfermera tous les trésors de sa Sagesse et de sa Science[1] »; à MARIE, qui, selon la parole de saint Bernard, semble ne trouver de gloire que dans l'humilité [2], il confiera le plus grand de tous les biens, son Fils unique [3]; à saint Joseph, le Maître de l'humilité, à saint Jean-Baptiste, le grand témoin de l'humilité; aux Apôtres qui se sont tant

[1] Coloss. II, 3.

[2] Sola (humilitas) de quâ, omnium plena virtutum, Maria gloriandum esse putavit. — *De moribus Episcop.* cap. V, n. 17. — Patr. lat., t. CLXXXII, col. 821.

[3] Unde tibi humilitas, et tanta humilitas, o Beata? Digna planè quam respiceret Dominus, cujus decorem concupisceret Rex, cujus odore suavissimo ab æterno illo paterni sinûs attraheretur accubitu. — S. Bernard. *In Assumpt. B. M. V. Serm.* IV, n. 7. — Breviar. Rom. XXII Augusti, octavâ Assumption. lect. V. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 428. — Et ailleurs : Si placuit ex virginitate, tamen ex humilitate concepit. — *Homil.* super *Missus est.* — Homil. I, n. 5. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 59.

réjouis d'être couverts de honte pour le nom de JÉSUS; à tous les Saints qui se sont le plus abaissés,—les grâces de choix, une profusion de dons divins, une sorte de prodigalité sans mesure, comme si le Seigneur, sûr de ce que ses dons deviendront, sûr de l'honneur qui lui en reviendra, sûr du triomphe éclatant de sa gloire, dans l'usage que ses amis, les humbles, feront de ce qu'il livre à pleines mains, n'avait pas de joie plus grande que de leur confier et les fruits du Sang de son Fils, et son Fils, et Lui-même.

Ah! qu'on s'explique après cela que le grand enseignement de notre DIEU, le Verbe incarné, notre Docteur et notre Maître, soit la touchante révélation qu'il nous fait, disant: « Apprenez de moi que je suis doux et humble de Cœur[1]! » « *O doctrinam salutarem!* s'écrie saint Augustin, *o Magistrum Dominumque mortalium, quibus mors, poculo superbiæ, propinata atque transfusa est! Noluit docere quod ipse non esset, noluit jubere quod ipse non faceret... Quid ut discamus à te, venimus ad te? Quoniam mitis sum, et humilis corde. Huccine redacti sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi in te, ut hoc pro magno discamus à te, quoniam mitis es et humilis corde? Itàne magnum est esse parvum, ut nisi à te, qui tam magnus es, fieret, disci omnino non posset? Ità planè* [2]. »

Qu'il est donc désirable que nous devenions humbles! Que ne sommes-nous tous des Vincent de Paul, non par les grandes œuvres qu'il a faites, mais par l'humilité! Et peut-être n'a-t-il pu faire tant de grandes et saintes œuvres, que par la vertu et le crédit de son humilité. Nous nous souvenons toujours de l'impression que fit sur nous la réflexion d'un saint Directeur de Séminaire, quand nous

[1] Matth. XI, 29.
[2] *De Sancta Virginitate*, cap. XXXV, n. 35. — Patr. lat., t. XL, col. 416.

avions le bonheur d'être le disciple d'un tel Maître[1]. Il dit : « Qui sait de combien d'œuvres saintes l'Eglise de DIEU aurait été privée, si saint Vincent de Paul avait eu un degré de moins d'humilité! »

Que ce soit donc la vertu qui nous occupe toujours, dans nos prières, nos oraisons, nos visites au Saint-Sacrement, et à l'autel de MARIE, nos examens de conscience, et dans toute la conduite de la vie[2] ! — Mais voici une dernière considération :

Cinquièmement, *le compte que nous aurons à rendre un jour à Dieu.* — Cette considération est des plus graves. Fréquemment l'Eglise nous la rappelle, dans la récitation de notre Bréviaire. Ouvrons-le au troisième nocturne de l'office des Confesseurs Pontifes : *Lectio sancti Evangelii, fratres charissimi, sollicitè considerare nos admonet, ne nos, qui plus cæteris in hoc mundo accepisse aliquid cernimur, ab Auctore mundi graviùs indè judicemur. Cùm enim augentur dona, rationes etiam crescunt donorum.* Saint Grégoire qui parle ainsi, conclut : *Tanto ergo esse humilior, atque ad serviendum Deo promptior quisque debet ex munere, quanto se obligatiorem esse conspicit in reddendâ ratione*[3].

Nous avons reçu beaucoup de grâces. Le nombre en est incalculable ; et ce sont des grâces de grand prix, au

[1] M. Désobeau, Prêtre de Saint-Sulpice, Directeur au grand Séminaire d'Aix, modèle admirable lui-même de la plus profonde humilité. Il est décédé le 11 avril 1881, dans sa soixante-douzième année, laissant dans tout le clergé d'Aix l'intime persuasion que, ce jour-là, un Protecteur nous était donné dans le ciel.

[2] Quelles paroles d'or que celles-ci ! Quel sujet de méditation, pour un Prêtre ! — Nam merita non sunt ex hoc existimanda, si quis plures visiones aut consolationes habeat, vel si peritus sit in Scripturis, aut in altiori ponatur gradu ; sed si verâ fuerit humilitate fundatus, et divinâ charitate repletus, si Dei honorem purè et integrè semper quærat, si seipsum nihil reputet et in veritate despiciat, atque ab aliis etiam despici et humiliari magis gaudeat quàm honorari. — *De Imit. Christi*, lib. III, cap. VII, n. 5.

[3] *In Evang.* Homil. IX. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 1106.

Petit Séminaire déjà, au Grand surtout, et depuis avec notre Messe quotidienne, notre ministère saint, nos études, nos retraites... *Cui commendaverunt multum, plus petent ab eo* [1].

Nous avons, en particulier, reçu beaucoup de lumières. Est-ce que nous n'avons pas, d'une manière claire et manifeste, la connaissance de la vérité sur DIEU, sur ses droits, sur Notre-Seigneur et l'amour qu'il mérite, sur l'Evangile et ses maximes, sur le monde et sa vanité, sur les vertus, sur le péché, etc., etc. Nous serons jugés sur cette connaissance lumineuse, qui ne nous permettra de faire valoir aucune excuse. Notre-Seigneur disait aux Pharisiens : *Nunc verò dicitis : Quià videmus. Peccatum vestrum manet* [2] ; et saint Paul, parlant de ces hommes orgueilleux qui, suivant le mot de saint Augustin, « étaient aussi loin de DIEU par leur orgueil, qu'ils en étaient près par l'intelligence [3] », a dit : *Ità ut sint inexcusabiles : quià, cùm cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt ; sed evanuerunt in cogitationibus suis* [4].

Mais il y a un autre sujet, plus grave peut-être, de crainte et d'humiliation, c'est notre responsabilité. Cette considération demanderait un long développement, que nous ne pouvons donner ici. Il est certain que Notre-Seigneur, en nous appelant, a compté sur nous, sur notre fidélité, notre dévouement, notre zèle ; il a compté que nous lui ferions honneur devant les peuples, et que, par notre conduite, comme par nos enseignements, nous dilaterions son règne, nous lui gagnerions des âmes, nous

[1] Luc. XII, 48.
[2] Joann. IX, 41.
[3] Quo enim propinquaverunt (Deo) intelligentiâ, indè superbiâ recesserunt. — *Contrà Julianum*, lib. IV, cap. III, n. 17. — Patr. lat., t. XLIV, col. 746.
[4] Rom. I, 20, 21.

achèverions l'œuvre de Rédemption qu'il a commencée, et qu'il veut consommer par nous. Sa cause nous est confiée, ses intérêts sont entre nos mains ; nous portons à la fois en nous et son Sang et les âmes qu'il a voulu sauver par son Sang. Mille textes des Pères nous rappellent ce grave ministère, cette prodigieuse responsabilité.

C'est pourquoi tous les saints Prêtres de tous les siècles ont été épouvantés et se sont abîmés devant DIEU, dans le vif sentiment de leur misère et de la confusion qui est à craindre au jour du jugement. C'est, sans doute, dominé par de telles pensées, que ce grand modèle de l'humilité sacerdotale, si souvent cité dans ce livre, saint Vincent de Paul, écrivait ces lignes étonnantes. Il s'adresse à un ecclésiastique de ses amis, qui avait désiré s'occuper de l'éducation d'un neveu du Saint, et le préparer ainsi au Sacerdoce :

« Je vous remercie du soin que vous prenez de mon petit neveu, duquel je vous dirai, Monsieur, que je n'ai jamais désiré qu'il fût ecclésiastique, et encore moins ai-je eu la pensée de le faire élever pour ce dessein, cette condition étant la plus sublime qui soit sur la terre, et celle-là même que Notre-Seigneur y a voulu prendre et exercer. Pour moi, si j'avais su ce que c'était, quand j'eus la témérité d'y entrer, comme je l'ai su depuis, j'aurais mieux aimé labourer la terre que de m'engager à un état si redoutable : c'est ce que j'ai témoigné plus de cent fois aux pauvres gens de la campagne, lorsque, pour les encourager à vivre contents et en gens de bien, je leur ai dit que je les estimais heureux en leur condition ; et, en effet, plus je deviens vieux, et plus je me confirme dans ce sentiment, parce que je découvre tous les jours l'éloignement où je suis de la perfection en laquelle je devrais être. » Quelles paroles ! quelle touchante humi-

lité [1] ! Mais donnons toute notre attention à ce que le Saint ajoute : « Certes, Monsieur, les Prêtres de ce temps ont un grand sujet de craindre les jugements de DIEU, puisque, outre leurs propres péchés, il leur fera rendre compte de ceux des peuples, parce qu'ils n'ont pas tâché de satisfaire pour eux à sa Justice irritée, ainsi qu'ils y sont obligés ; et, qui pis est, il leur imputera la cause des châtiments qu'il leur envoie, d'autant qu'ils ne s'opposent pas comme il faut, aux fléaux qui affligent l'Église, tels que sont la peste, la guerre, la famine et les hérésies qui l'attaquent de tous côtés. Disons plus, Monsieur, que c'est de la mauvaise vie des ecclésiastiques, que sont venus tous les désordres qui ont désolé cette sainte Épouse du Sauveur, et qui l'ont si fort défigurée, qu'à peine est-elle reconnaissable [2]. »

Grâces à DIEU, ces dernières paroles ne sont pas applicables au Clergé de notre temps. Mais, si l'Église, qui souffre plus encore peut-être que dans le siècle où saint Vincent de Paul parlait ainsi, si cette Épouse bien aimée de JÉSUS-CHRIST peut recevoir quelque consolation, elle lui viendra de la grande, forte, courageuse et invincible humilité de ses Prêtres, qui, ne se comptant pour rien, ni la vaine gloire, ni l'amitié ou l'approbation des hommes pour rien, n'auront qu'une ambition insatiable et dévorante : La grande gloire de DIEU.

Nous avons dit si souvent, que l'humilité ne se rapporte qu'à cette gloire, que cette gloire est sa fin, son repos, son centre, son tout, qu'il nous faut nécessairement voir ce qu'elle est, cette divine gloire, et quel doit être notre amour pour elle.

[1] C'est, en effet, l'humilité de l'homme de DIEU qui touche profondément dans ces belles paroles ; et il ne viendra à l'esprit de personne de conclure, qu'il n'est pas à propos de chercher à discerner, parmi les enfants que l'on connaît, les vocations ecclésiastiques qui peuvent exister parmi eux, et qui sont probablement nombreuses. — Ce sujet grave doit nous occuper au commencement du Livre III[e].

[2] *Vie de saint Vincent de Paul*, par Abelly, liv. III, chap. XIII, sect. I[re].

CHAPITRE XVIII

L'AMOUR DE LA GLOIRE DE DIEU — LE ZÈLE APOSTOLIQUE

A considérer ce sujet sous son aspect le plus élevé, le plus étendu et le plus vrai, il faudrait dire que la Gloire de DIEU, toute la Gloire de DIEU, c'est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Sa gloire essentielle et substantielle, c'est JÉSUS-CHRIST Verbe incréé ; et sa gloire accidentelle, c'est JÉSUS-CHRIST Verbe incarné. Il ne peut être ici question que de la gloire accidentelle. Or, JÉSUS-CHRIST est toute cette gloire, parce que JÉSUS-CHRIST « le Fils de la dilection du Père [1] » est, par sa Religion, son obéissance, son amour, son zèle, par la perfection de son être et par toutes les œuvres qu'il fait, toute la louange, tout le contentement, toute la satisfaction du Père. Il est vraiment tout pour le Père. Quand même l'univers entier résisterait à la volonté de son Créateur, et tromperait ses desseins par sa prévarication, ce que le Fils donne au Père, en son Humanité, suffirait à la pleine joie du Père ; et tout ce que les créatures fidèles offrent d'hommage, de reconnaissance et d'amour à leur Auteur, n'ajoute rien, en réalité, à cette plénitude de satisfaction que JÉSUS-CHRIST donne au Père. C'est ainsi qu'il est véritablement toute sa Gloire.

[1] Coloss. I, 13.

Mais cette grande et magnifique doctrine, nous l'avons exposée ailleurs.

C'est pourquoi, nous considérerons ici la gloire de DIEU, comme il est ordinaire qu'on l'entende, comme nous l'entendons nous-mêmes, lorsque, dans notre prière quotidienne, nous disons : « Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » En ce sens, la gloire de DIEU, c'est DIEU lui-même apparaissant aux hommes tel qu'il est, avec sa Majesté, sa Bonté, sa Beauté, sa Sagesse, sa Miséricorde, sa Justice, son Autorité, son Domaine ; c'est DIEU obéi dans les lois qu'il a faites, satisfait dans les vues qu'il a conçues, dans les desseins qu'il a formés ; c'est DIEU, qui, s'étant réconcilié le monde, avec tant d'amour, dans son Fils, réussit à faire accepter au monde cette miséricordieuse Rédemption ; c'est DIEU attirant les âmes à lui, par la grâce de ce Fils bien-aimé, et les voyant céder aux attraits de ses amoureuses avances ; c'est, suivant l'expression de l'Écriture, « DIEU consolé dans ses serviteurs et ses saints [1] », qui persévèrent dans le bien, et consolé aussi dans les pécheurs, qui se convertissent ; c'est DIEU régnant partout, et partout Souverain et Maître et Père aimé, loué, béni, en lui-même, en son CHRIST JÉSUS, en son Église, en ses Prêtres, en tous ceux qui sont ses représentants et son image, en chacune de ses œuvres, en chacun de ses dons, dans les voies parfois obscures de sa Providence, dans la communication mystérieuse de sa grâce, dans l'espérance qu'il donne à tous des récompenses éternelles ; c'est DIEU vivant, régnant et triomphant, dans chaque âme, dans chaque famille, dans chaque société, dans les relations des sociétés entre elles, dans les arts, les sciences, la littérature, la diplomatie, la paix et

[1] Deuter. XXXII, 36. — II Mach. VII, 6.

la guerre... Que dire encore ? La gloire de DIEU, c'est DIEU recevant de toute créature, et en toute circonstance et en tout lieu, cette sublime louange et cette suprême exaltation, qui sont tant de fois exprimées dans l'Écriture : *Et superlaudabilis, et supergloriosus, et superexaltatus in sæcula* [1].

Or, voilà le grand objet et, à vrai dire, l'unique objet de nos vœux, de nos ardeurs, de nos efforts, de nos travaux, de tous nos sacrifices. Car la gloire de DIEU, c'est l'unique vérité, l'unique sagesse, l'ordre unique, l'équité unique, le bien unique. La gloire de DIEU, c'est la joie de la création et la vie du monde des âmes sur la terre et au ciel [2]. C'est plus encore : c'est la vraie, la parfaite et l'essentielle béatitude de JÉSUS, le Verbe incarné, qui n'est venu sur la terre que pour procurer, établir et faire régner et triompher cette gloire, et, en vérité, non par choix, bien qu'avec un amour infini, mais par la nécessité qu'impose le devoir le plus absolu. Car, absolument et par une loi invariable et fixe comme l'être même de DIEU, tout doit converger vers cette gloire et y concourir. Elle est essentiellement et intrinsèquement la fin de toute chose. Le monde a été créé uniquement pour elle [3]; et la création ne cesse de « raconter » cette divine gloire [4]. La Rédemption, la Justification n'ont pas d'autre fin que de la servir et de la faire triompher. Tout ce que nous devons faire en cette vie, même ce qu'il y a de plus commun et de plus vulgaire, comme le boire et le manger, est aussi

[1] Daniel. III, 53, 54. — Et la suite jusqu'au v. 90.

[2] Dante a écrit ces beaux vers : Al Padre, al Figlio, allo Spirito Santo — Cominciò gloria tutto il Paradiso, — Si chè m'inebriava il dolce canto. — Ciò ch'io vedeva mi sembrava un riso — Dell'universo ; perchè mia ebbrezza — Entrava per l'udire e per lo viso. — O gioja ! o ineffabile allegrezza ! — O vita intera d'amore e di pace !... etc. — *Parad.* XXVII.

[3] Universa propter semetipsum operatus est Dominus. — Prov. XVI, 4.

[4] Cœli enarrant gloriam Dei. — Psalm. XVIII, 2.

destiné à procurer cette gloire[1] : et ce qu'il y a de moindre dans le monde, ce qui est sans honneur, sans noblesse, ce qui paraît insensé, et le néant même, DIEU s'en sert de préférence comme d'instrument à ses desseins, toujours pour que sa gloire seule paraisse[2].

C'est pourquoi saint Ambroise a dit, avec une grande vérité, que le zèle que DIEU a pour sa gloire, est la vie même de DIEU : *Zelus, Dei vita est*[3]. Le zèle est aussi la vie des saints. Un saint est une âme pour qui la gloire de DIEU est tout : c'est la plus exacte définition de la sainteté. Parmi les hommes de DIEU, les œuvres extérieures varient à l'infini, et les caractères de leur grâce propre sont aussi très différents les uns des autres. Saint Paul ne ressemble pas à saint Jean. Les Pères de l'Église des premiers siècles ont une physionomie que ne reproduisent pas les Docteurs de la scholastique. Saint Benoît, saint François d'Assise, saint Ignace, saint Vincent de Paul, saint Liguori se présentent à nous, dans l'histoire, avec des traits qui les distinguent absolument. Mais tous, sans exception possible, ont eu pour règle de leur vie et de leurs œuvres, du but spécial de leur fondation et des moyens employés pour la faire réussir et prospérer, la devise que le grand Fondateur de la Compagnie de JÉSUS a rendue si célèbre : *Ad majorem Dei gloriam*. Et pourquoi ? parce que la gloire de DIEU est nécessairement la fin suprême de toute existence et de toute œuvre. L'anachorète se mortifie, l'ascète contemple, le docteur défend l'Église, le Prêtre des paroisses s'occupe des enfants, des pauvres, des malades,

[1] Sive manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis : omnia in gloriam Dei facite. — I Cor. x, 31.

[2] Quae stulta sunt mundi elegit Deus... et infirma mundi elegit Deus... et ignobilia mundi, et contemptibilia... et ea quae non sunt.., ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus. — I Cor. I, 27-29.

[3] *In Psalm. CXVIII*, Serm. XVIII, n. 12. — Patr. lat., t. XV, col. 1457.

des pécheurs, des âmes ferventes, le missionnaire se consume dans les ardeurs de son zèle ; mais tous, s'ils ne sont pas dans la plus malheureuse illusion, ne poursuivent qu'un but : l'honneur, la gloire, le triomphe de DIEU. L'amour des âmes est une admirable passion ; et c'est cet amour qui semble tout dominer dans les cœurs d'apôtres. Mais non ; il a son principe, non apparent peut-être, mais vivant et puissant, dans cet autre amour qui le produit, le nourrit et lui donne toute sa force, sa persévérance et, quand il le faut, l'héroïsme : l'amour de la gloire de DIEU[1]. Sans celui-ci, en effet, les œuvres de zèle seraient un danger, et un danger d'autant plus grand, que les œuvres elles-mêmes seraient plus éclatantes. Une certaine ardeur, dans l'exercice de la charité envers les âmes, pourrait être aussi quelquefois le résultat d'une secrète vanité, ou affaire de tempérament, ou simple disposition naturelle nourrie par quelque succès. Or, tout cela serait grandement regrettable, quand il s'agit du service de DIEU. C'est afin d'éviter ces écueils, que les grands missionnaires ont toujours été des hommes d'oraison, et plusieurs parmi eux, des hommes d'une haute contemplation. Nous avons ailleurs entendu saint Thomas nous dire, « que la vie des hommes apostoliques suppose une abondance de contemplation[2]. » L'esprit d'action nous porte vers ce qui est

[1] « C'est cette divine passion d'amour de bienveillance, qui est l'amour de la gloire de DIEU, dit saint François de Sales, qui fait tant faire de prédications, qui fait passer en tant de hasards cette multitude de jésuites, de capucins, de religieux et autres ecclésiastiques de toute sorte, ès Indes, au Japon, en Maraignan... C'est cette passion sainte qui fait écrire tant de livres de piété, tant fonder d'églises, d'autels, de maisons pieuses, et, en somme, qui fait veiller, travailler et mourir tant de serviteurs de DIEU, entre les flammes du zèle qui les consume et les dévore. » — *Traité de l'amour divin*, liv. V, chap. IX.

[2] Vita activa, secundum quam aliquis, prædicando et docendo, contemplata aliis tradit... præsupponit abundantiam contemplationis. — III. q. XL, a. 1, ad 2.

plus sensible : le péché à combattre, les pécheurs à instruire, à ramener, à sauver ; l'oraison nous révèle quel doit être le vrai principe et la vraie fin de ces saintes ardeurs, à savoir : la souveraineté de DIEU, la volonté de DIEU, l'honneur de DIEU.

Il y a une très consolante doctrine qui tend à se généraliser de plus en plus ; c'est celle du grand nombre des Élus. Aujourd'hui le sermon de Massillon n'est plus lisible. Ce qui a fait ce changement, c'est d'abord peut-être le sentiment d'une immense commisération pour cette multitude d'âmes ignorantes de DIEU et de ses droits, qui nous environnent, et dont le nombre va toujours grandissant, dans nos sociétés agitées, affairées, et dissipées de tant de manières. Plusieurs ont de précieuses qualités naturelles. Nous accordons volontiers à la masse le bénéfice de la bonne foi, même à ceux qui nous haïssent et nous persécutent, tenant compte de la première éducation, du milieu où ils ont vécu, des influences malheureuses qu'ils ont subies. La compassion nous inspire ces sentiments. Mais il n'y a pas seulement que de la compassion, dans cet enseignement sur le plus grand nombre de ceux qui se sauvent ; il y a de très solides raisons. Le P. Lacordaire étonna le monde, quand il fit sa fameuse conférence sur ce sujet [1]. Il ne doutait pas du salut de l'universalité des pauvres, des enfants et des femmes. Le P. Faber a repris la même thèse, après le grand Dominicain [2] ; et il faut convenir qu'elle est soutenue d'une manière fort remarquable. Après l'avoir lue, on ne peut plus douter ; décidément c'est le grand nombre qui tôt ou tard jouit de la vision de DIEU, dans le ciel. Les ressources de la Miséricorde éter-

[1] C'est la LXXI[e], intitulée : *Des résultats du Gouvernement divin.* — Année 1851.

[2]. Dans son ouvrage : *Le Créateur et la créature*, liv. III, chap. II et III.

nelle sont infinies; DIEU en usera, sans doute, en faveur de ses pauvres enfants égarés: leur mort sera meilleure que leur vie; et, finalement, c'est la multitude qui entendra la bienheureuse parole : « Venez les bénis de mon Père !... »

Tant mieux et mille fois tant mieux, s'il en est ainsi; et mille fois béni soit le Cœur de notre DIEU qui finit, dans les insondables secrets de sa miséricorde, par l'emporter sur l'insouciance ou la malice de ses pauvres créatures !

Nous avons toutefois, au sujet de cette doctrine, quelques réflexions à faire. — Premièrement, en supposant qu'elle est incontestable, elle ne s'applique pas infailliblement à tel ou à tel, ni à nous-mêmes; par conséquent, il ne faut pas que, sous l'empire de cette douce espérance : « Le grand nombre sera sauvé; et, en particulier, les bonnes âmes qui m'entourent, les pauvres, les femmes, les enfants ne seront pas la proie de l'enfer », nous laissions notre zèle se refroidir, nos prières devenir plus rares, moins pressantes, et notre sollicitude, nos anxiétés se calmer, au point de nous reposer dans un optimisme dangereux. — Secondement, que tant de pauvres pécheurs se sauvent, grâce à une bonne mort, c'est infiniment consolant; et, en vérité, c'est l'essentiel pour leur éternité et pour la gloire de DIEU. Mais cette gloire a-t-elle tout ce qu'elle mérite? Les pécheurs se convertiront avant de rendre le dernier soupir; mais, en attendant, n'est-il pas douloureux que DIEU, notre DIEU, notre Créateur, notre Père, ne soit pas connu, aimé, servi; — que les Mystères de JÉSUS, sa Passion, son Eucharistie ne soient l'objet d'aucun hommage, d'aucun amour, comme s'il était indifférent au Cœur de notre Rédempteur et au bien de nos âmes, qu'ils soient connus, ou ignorés, ou méconnus?... Ah! prenons-y garde, nous sommes dans un siècle où la grande loi de toute

institution, de toute entreprise, de toute affaire, c'est l'utilitarisme. Ce qui sert visiblement à quelque chose, c'est le bien réel ; ce qui nous profite, c'est ce qu'il est important d'atteindre. Le reste, c'est un idéal qu'il faut abandonner aux mystiques ou aux rêveurs. C'est pourquoi, le salut des âmes, qu'il s'opère un moment ou l'autre, pourvu qu'il se fasse ; tout est là. — Oui, en un sens, c'est vrai, tout est là ; mais si, pendant vingt, trente, quarante ans, DIEU ne retire aucune gloire de la vie, des œuvres, de toutes les énergies, des forces, des talents de cet homme si bien doué, du reste, si capable d'honorer son Créateur et son Sauveur, n'est-ce rien que ce désordre ? et ne serait-ce rien, non plus, que cette gloire, ces hommages, cet amour dont DIEU serait l'objet ; cette consolation donnée à son Cœur, cet honneur rendu à sa Rédemption, à son Évangile, à son Église ? Oh ! que la gloire de DIEU soit l'objet principal et vraiment unique de notre zèle, de notre ardeur et de toutes nos ambitions ! Elle implique nécessairement l'amour de nos frères, et donne à celui-ci toute sa surnaturelle beauté. C'est la passion de la gloire de DIEU qui a fait les plus grandes âmes sacerdotales. Quelles paroles que celles de saint Paul aux Romains : *Audacius autem scripsi vobis, fratres, ex parte, tanquam in memoriam vos reducens : propter gratiam, quæ data est mihi à Deo, ut sim Minister Christi Jesu in gentibus : sanctificans Evangelium Dei, ut fiat Oblatio gentium accepta, et sanctificata in Spiritu Sancto* [1]. Sur ce texte, Corneille Lapierre dit : *Ut sim Minister, id est Sacerdos ;... ut fiat Oblatio gentium... q. d. : Ad hoc sum Sacerdos mysticus, ut, per meam prædicationem, gentiles placeant Deo.... itaque quasi Victima munda et acceptissima Deo offerantur et con-*

[1] Rom. xv, 15, 16.

secrentur, ait S. Augustinus, ipsique deindè opera sancta Deo quasi Victimas offerant [1]. Pour le grand Apôtre, au-dessus de la conversion des âmes, il y a la gloire de DIEU : car il veut les soumettre à la divine grâce, afin qu'elles deviennent des Victimes de DIEU. Oh ! que cette manière de concevoir le ministère de la prédication est élevée [2] !

Ces sentiments devraient être dans tous les chrétiens, quand ils font une œuvre quelconque relative au salut de leur âme. Tertullien et saint Jérôme nous apprennent que les premiers fidèles ne le perdaient pas de vue. « Ils font le signe de la croix, disent-ils, au commencement de chaque action, et ce signe veut dire : Que l'action que nous allons faire soit pour la gloire de DIEU, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit [3] ! »

Mais, évidemment, c'est le Prêtre qui est l'homme de cette sublime gloire, son Ministre, son Serviteur, et, comme dit Tertullien, « son ouvrier, *operarius gloriæ Dei* [4]. » C'est à lui que conviennent spécialement et directement ces belles paroles du Seigneur, dans Isaïe : *Et omnem, qui invocat nomen meum, in gloriam meam creavi eum, formavi eum, et feci eum* [5]. *Omnem, qui invocat nomen meum :* c'est bien, en effet, le Prêtre qui, d'office, loue le

[1] Comment. *in illud Rom.* xv. — Voir aussi la suite du Commentaire : Est enim hìc sacrificium, etc. — Et encore le Comment. sur Isaïe, LXVI, 20. — Cfr. Theodoret. - *Interpret. Epistol. ad Rom.* xv, 16. — Patr. græc., t. LXXXII, col. 211.

[2] Vide hìc quâ puritate, religione et studio, concionatores aliique similes tractare debeant suas conciones, suaque munia circà proximorum salutem obire, nimirùm perindè ac si sacrificarent et sacris (uti reipsâ faciunt) operarentur. — Corn. à Lap., *ibid.*

[3] Asserunt moris tunc fuisse apud christianos, ut initio operis cujusque se signarent cruce, quasi dicerent : Hoc opus fiat in gloriam Dei, etc. — Ap. Corn. à Lap. *in I Cor.* x, 31.

[4] Il le dit de Job, qui était Prêtre du vrai DIEU au milieu de la gentilité.

[5] Isaiæ XLIII, 7.

Seigneur ; *creavi eum :* dès le commencement et dès l'éternité, il est créé pour la gloire de DIEU ; *formavi eum :* c'est la longue suite des moyens que DIEU a pris, pour que cette âme privilégiée ne soit qu'à lui, et porte partout et toujours *la forme*, l'image de JÉSUS-CHRIST, Pontife éternel : *feci eum :* cette expression est mystérieuse. Elle est employée quelquefois dans l'Écriture pour dire sacrifier, immoler. « Qu'on nous donne deux bœufs, dit Élie : que les prêtres de Baal prennent et tuent le premier ; *et ego faciam bovem alterum* [1]. » *Feci eum* voudrait dire, par conséquent : Je l'ai immolé. *In gloriam meam... feci eum*, je l'ai immolé pour ma gloire.

Le vénérable M. Olier, écrivant à un Prêtre, lui envoyait la prière suivante, qu'il l'engageait à réciter tous les matins : « O mon DIEU, si je vous sacrifie tous les jours votre Fils, comment ferais-je difficulté de vous sacrifier tout le monde ? Si je vous sacrifie Celui qui a fait tout le monde, et qui vaut mieux lui seul que tout le monde ensemble, comment pourrais-je refuser de vous sacrifier ce qui est dans le monde? Non, mon DIEU, que je ne sois pas si misérable que de rien retenir. Je veux vous sacrifier toutes choses sans m'excepter moi-même. Que je sois tout entier sacrifié et entièrement consommé à votre gloire. Qu'il n'y ait rien de moi qui ne vous soit consacré et dédié, qui ne soit immolé et consommé pour vous ! Et, parce que j'espère, par votre pure miséricorde et par la bonté de votre Fils, qu'un jour je serai consommé dans votre sein, je me console en mon attente, désirant cependant, ô mon aimable Tout, que votre Amour et votre Charité consument l'impureté qui règne en moi, et me fassent, en attendant l'éternité, une Hostie consommée,

[1] III Reg. XVIII, 23. — Virgile a dit aussi : Sic faciam vitulum. — L'Église appelle le Sacrifice l'*Action*.

une Hostie de louange à votre gloire. » Le saint Directeur ajoutait : « Voilà le véritable esprit du Sacerdoce, et la grande disposition où vous devez être continuellement comme Prêtre [1]. »

C'est ce qu'il est de toute nécessité que nous ne perdions jamais de vue. Notre vocation est manquée, si nos pensées, nos désirs, nos aspirations, nos travaux, nos sacrifices, tout ce que nous sommes, tout ce qui est en notre pouvoir, n'est pas uniquement pour la grande gloire de notre DIEU, en JÉSUS-CHRIST. Il est écrit de Phinéès, qu'il reçut l'assurance d'un Sacerdoce qu'il ne cesserait jamais d'exercer, pour avoir fait preuve d'amour et de zèle pour l'honneur de DIEU [2]. Le Prêtre catholique n'a pas à conquérir sa dignité. Son élection est gratuite et, par là même, d'autant plus sainte à ses yeux, puisqu'elle est l'œuvre du pur amour de DIEU pour lui ; mais il confirme en sa personne cette élection, et il répond à toutes les fins qui lui sont propres, il en fait l'œuvre essentielle, il en atteint le but, en ne cessant de prier, de prier beaucoup, de prier avec ferveur, et en même temps de travailler, de souffrir, de se dépenser, de s'épuiser même, s'il le faut, pour que DIEU, notre grand et si aimable DIEU, soit connu, adoré, aimé, loué, béni, glorifié de toute créature. Saint Basile disait hautement au préfet de l'empereur

[1] *Lettres de M. Olier.* — Lettre CXCVI. — Toute cette lettre est fort remarquable. Elle se termine par ces belles paroles : « Ainsi tout Prêtre, pour être Prêtre en perfection, et pour porter sa religion jusqu'au point que son état demande, doit être lui-même Hostie de DIEU, à cause du grand zèle qu'il doit avoir de sacrifier tout à DIEU. De sorte qu'après avoir tout sacrifié, se trouvant encore de reste, il doit lui-même se sacrifier et se faire Victime de DIEU, afin qu'en s'immolant de la sorte, il soit Hostie et Prêtre tout ensemble. La religion du Prêtre n'est point effective, si elle ne produit cet effet.

[2] Phinees... zelando zelum Dei, accepit testamentum sacerdotii æterni. I Mach. II, 54. — Cfr. S. Ambros. *in psalm. CXVIII*, serm. XVIII. — Patr. lat., t. XV, col. 1456.

ces magnifiques paroles : « *Ubi Deus nobis periclitatur ac proponitur, tunc alia omnia pro nihilo reputantes, ipsum solum intuemur ; ignis autem et gladius et bestiæ et ungulæ carnem lacerantes, voluptati nobis ac deliciis potiùs sunt quàm terrori*[1]. » C'est de l'héroïsme : l'occasion ne s'offrira pas à nous d'avoir à subir le martyre, bien que notre grâce soit assez forte, pour que notre amour de la gloire de DIEU nous élève jusque-là. Mais si cet honneur magnifique nous fait défaut, qu'il n'y ait pas une seule action qui n'ait pour but la glorification de DIEU. Car, nous sommes Prêtres, non seulement au saint Autel, en chaire, au confessionnal, mais dans toute notre personne et tout notre être[2]. Un auteur du XIIe siècle, Pierre de Celles, a dit : « Votre pain, Ame sacerdotale, c'est la gloire de DIEU[3]. » Si elle est son pain, il s'en nourrit ; et elle devient sa force, une force puissante, pour toutes sortes d'œuvres saintes. Elle devient aussi sa propre gloire.

[1] S. Gregor. Nazianz. *Oratio* XLIII (aliàs 20), *In laudem* S. Basilii, n. 50. — Patr. græc., t. XXXVI, col. 562.

[2] Decet enim quidquid à nobis fit, id sincerè ad Dei gloriam fieri. — S. Cyrill. Alex. *De adoratione in spiritu et veritate*, lib. XII (qui est de Sacerdot.). — Patr. gr., t. LXVIII, col. 826. — Scitote quia sumus mercenarii conducti... non ideo vocati à Christo, ut hæc sola operemur quæ ad nostrum pertinent usum, sed quæ ad gloriam Dei... Omne tempus vitæ debemus impendere circà opus gloriæ Dei. — S. Chrysostomus vel auctor operis imperfecti in Matth. — *Homil.* XXXIV.

[3] Gloria Dei, o anima sacerdotalis, panis tuus est. — *De panibus*, cap. XX : *De pane sanctificato et sacerdotali.* — Patr. lat., t. CCII, col. 1016.

CHAPITRE XIX

L'AMOUR DE LA GLOIRE DE DIEU, GLOIRE DU PRÊTRE

Si le Prêtre est ainsi voué à la gloire de DIEU, jusqu'à en être très parfaitement la Victime immolée et consumée dans les flammes du plus généreux et du plus héroïque amour, il faut dire en effet que l'amour de cette gloire divine dans le Prêtre est, pour le Prêtre, le principe de la plus magnifique gloire.

D'abord « servir DIEU », le servir surtout avec une telle abnégation de soi-même et un tel dévouement, « c'est manifestement régner [1] »; « adhérer à DIEU », être uni à Lui, d'une manière aussi parfaite que celle d'une Victime toute consumée à son honneur, « c'est une béatitude [2] » très parfaite; et c'est même une sorte de déification; car c'est « ne faire qu'un avec lui [3] ». Or, y a-t-il au monde une gloire comparable à celle-là ? Toute parole est impuissante à exprimer jusqu'où s'élève et monte le Prêtre, qui est ainsi tout transporté en DIEU et comme transformé en lui [4]. C'est cet honneur sublime dont voulait parler le

[1] Deo servire regnare est. — Paroles de saint Léon, que l'Eglise a insérées dans la Liturgie : Postcomm. de la messe de saint Irénée, 28 juin.

[2] Mihi adhærere Deo bonum est. — Psalm. LXXII, 27.

[3] Qui adhæret Domino, unus spiritus est. — I Cor. VI, 17.

[4] Gloria magna est sequi Dominum. — Eccli. XXIII, 38.

grand Apôtre, lorsque, après avoir dit que son Sacerdoce et son Apostolat avaient pour but de faire « de toutes les nations un Sacrifice saint et agréable à DIEU », il ajoutait : « J'ai donc ma gloire en JÉSUS-CHRIST, dans tout ce que je fais pour la gloire de DIEU [1]. »

Mais il y a une autre gloire que le Prêtre acquiert par les actes qu'il fait, en poursuivant en toute chose la gloire de DIEU. Il y a une grande élévation de pensées, de sentiments, de caractère, qui est comme le fruit naturel de cette sublime ambition. Il y a un magnifique ennoblissement de toutes les facultés de l'esprit, du cœur, et de toute sa personne. Qui ne le comprend, sans plus de paroles ? Une âme toujours élevée vers DIEU, et toujours occupée de ses droits, de ses perfections, de ses intérêts, de son triomphe, est nécessairement noble, grande et magnanime. Saint Hilaire a dit : « Le cœur des pécheurs est étroit [2] » ; « au contraire, le cœur des justes est étendu, dit saint Ambroise ; il a de larges espaces, car il est la demeure de Celui pour qui l'univers est petit [3]. » Il est écrit, au troisième Livre des Rois, que lorsque Salomon fit la dédicace du Temple, la gloire de DIEU remplit le Temple, et que tout Israël voyait la gloire de DIEU sur le Temple [4]. La même merveille se renouvelle. La Majesté de DIEU remplit l'âme sacerdotale, et sa gloire la couvre de magnificence. Il n'y a dans cette âme qu'élévation

[1] Habeo igitur gloriam in Christo Jesu ad Deum. — Rom. xv, 17. — Ad Deum, id est, in iis rebus quæ ad Deum pertinent, puta in rebus salutis, quæ ad gratiam et gloriam divinam spectant. — Corn. à Lap. *in illud Rom.*

[2] Angusta peccantium sunt corda, et hospitio Deum mens polluta non recipit. — *Tract. in psalm.* CXVIII, littera VI, n. 9. — Patr. lat., t. IX, col. 546.

[3] Cor latius, ut Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti sustineat mansionem... laxæ spatia habitationis habens... Cui mundus angustus est, tu ei ampla es domus. — *In psalm.* CXVIII *Expositio*, sermo IV, n. 27. — Patr. lat., t. XV, col. 1249. — Et serm. VIII, n. 7. — Ejusd. t., col. 1296-1297.

[4] Cap. VIII, 11. — Et II Paralipom. II, 1-3.

facile, prompte, généreuse, vers Celui qui lui est tout : intention toujours pure, sainte, dégagée de toute vue humaine ; entière et parfaite liberté, rien de ce que l'égoïsme inspire ne pouvant entraver ses mouvements : ampleur, largeur de vues, de sentiments, d'affection, rien de ce qui est terrestre n'ayant place dans son esprit et dans son cœur que le Seigneur remplit. C'est un état d'âme vraiment beau devant DIEU et devant ses anges. Il est beau dans l'ordre surnaturel ; si nous pouvions le contempler, il provoquerait en nous non seulement l'admiration, mais l'extase. Mais il est beau et magnifique aussi dans l'ordre moral de la nature. Car, enfin, qu'est-ce qui est grand, vraiment élevé et vraiment sublime, sinon une telle distinction de vues, un tel désintéressement, une si grande dignité de vie, une si forte et si constante magnanimité de caractère ? Oui ! cette âme qui n'aime, suivant la belle pensée de saint Augustin, que la Beauté parfaite, la Beauté de DIEU, reçoit quelque éclat de ses splendeurs divines, et est véritablement belle [1].

Faut-il, pour confirmer ceci, donner quelques exemples ?

Un vrai Prêtre de DIEU en JÉSUS-CHRIST, n'ayant pour règle de sa vie que la gloire de DIEU, prie avec ardeur

[1] Qualis amor est, qui reddit pulchram amantem ?... Quomodo erimus pulchri ? Amando eum qui semper est pulcher. Quantùm in te crescit amor, tantùm crescit pulchritudo : quià ipsa charitas est animæ pulchritudo. *In Epistol. Joann. ad Parthos*, tract. IX, n. 9. — Patr. lat., t. XXXV, col. 2051. — Du reste, on pourrait faire ce raisonnement : La gloire essentielle de DIEU, c'est le Verbe : sa gloire accidentelle, c'est ce même Verbe en tant qu'il s'est incarné et qu'il répand son esprit dans les âmes. Par conséquent, toute âme qui reçoit son esprit est aussi, comme lui, la gloire accidentelle du Père : et, parce que cette gloire accidentelle est un reflet de la gloire essentielle, toute âme unie à Jésus-Christ a quelque chose de la gloire essentielle. Comment donc n'aurait-elle pas en ce monde la plus grande gloire possible ? Quelle gloire est comparable à celle qui, étant un reflet de la gloire essentielle de DIEU, est, en ce sens, quelque chose de cette gloire ? Or, c'est d'une manière spéciale et éminente la gloire du Prêtre.

pour le succès des œuvres qu'il fait, afin de servir cette divine gloire ; il s'en occupe avec un grand soin et une inébranlable constance. Il a grandement à cœur de les mener à bonne fin, à cause du but principal qu'il poursuit et qu'il estime être digne de toutes ses sollicitudes, de tous ses efforts et de tous ses sacrifices ; mais, si un autre Prêtre, soit près de lui, soit à distance, fait des œuvres semblables, il prie avec la même ardeur, il fait les mêmes vœux pour le succès des travaux de ce zélé confrère ; il leur accorde la plus intime sympathie, et rien ne le touche comme d'apprendre que ce confrère a manifestement la bénédiction de DIEU. C'est plus encore, il l'aide, s'il le peut, de son concours, de ses conseils, de son expérience, de son crédit. On dirait que ces œuvres l'intéressent autant que les siennes propres ; et s'il arrive que ce Prêtre réussisse mieux que lui, soit plus applaudi, et fasse notablement plus de bien qu'il n'en fait lui-même, il n'éprouve pas une ombre de tristesse volontaire, moins encore de jalousie ; au contraire, il bénit Notre-Seigneur dans le plus intime de son âme, et se réjouit de ce qu'un autre fait, pour l'honneur de DIEU, ce que lui-même ne sait pas faire. Enfin, DIEU est glorifié : tout est dit[1].

[1] Citons ici un des traits les plus touchants de la vie de saint Vincent de Paul. L'homme de DIEU avait fondé l'œuvre des Exercices des Ordinands et avait plusieurs séminaires pour la sanctification du clergé ; le vénérable M. Olier s'occupait avec un grand zèle d'œuvres semblables. On aurait pu se demander s'il n'y avait aucune rivalité entre Saint-Lazare et Saint-Sulpice. Certes, cette rivalité n'était pas possible, quand on songe à saint Vincent de Paul et à M. Olier. On put s'en convaincre dans une circonstance qui révèle l'héroïsme de la charité de saint Vincent de Paul, et dont nous devons le récit à un disciple de M. Olier. Tout à coup, en l'année 1645, une émeute des plus violentes éclate contre le vénérable Fondateur de Saint-Sulpice, curé depuis peu de temps de la paroisse de ce nom. Le saint Prêtre est jeté hors de son presbytère, les portes de cette maison sont brisées, le tumulte est effrayant. En ce moment arrive saint Vincent

Deux curés ont leurs paroisses l'une à côté de l'autre. Certaines gens font la comparaison des deux administrations. Cette comparaison n'est pas en ma faveur. On dit de mon voisin un bien extraordinaire. Il a du savoir-faire, il est aimable, il est pieux, c'est un saint. Son exemple doit me stimuler à prier, à demander à Notre-Seigneur quelques-unes des grâces qu'il accorde à ce fervent et si estimé voisin ; mais en attendant, avec reconnaissance pour le bonheur que j'ai de voir un véritable ouvrier de la gloire de DIEU, je désire de toute l'ardeur de mon âme qu'il persévère et qu'il serve parfaitement cette si désirable et si aimable gloire. Il importe si peu, que la mienne soit éclipsée.

Mais, c'est le contraire; je m'aperçois qu'on me donne la préférence ; mes œuvres sont prospères, mon confessionnal est extraordinairement fréquenté, on se groupe volontiers autour de ma chaire ; les Supérieurs ecclésiastiques le savent et ont laissé comprendre qu'on me destine à quelque poste important... Hélas ! que tout cela est peu de chose, si la gloire de DIEU n'illumine pas tout ! Mais l'oraison, la lecture spirituelle, l'examen de conscience, la grave direction d'un homme éclairé me soutiennent, et non-seulement j'évite une sotte joie, une ridicule dissipation d'esprit, mais, le regard fixé sur la Fin unique de toute ma vie, je ne m'aperçois même pas de ce qui se passe autour de moi, en ma faveur. Que DIEU soit bien le Maître ! Que son bon plaisir s'accomplisse : ce qui est aussi le règne de sa gloire ! et c'est assez.

de Paul, âgé alors de soixante-dix ans, qui se jette au milieu de la foule pour l'apaiser. Il ne réussit pas ; il est même insulté, frappé : sa vie est en péril. Or, durant ce temps, cet homme admirable disait : « Frappez hardiment Saint-Lazare, et épargnez Saint-Sulpice. » Quelle merveilleuse humilité ! Quelle sublime charité ! — *Vie de M. Olier*, par M. Faillon, partie II, liv. IV, n. 21.

Mais voici un jeune vicaire qui arrive. Il a du talent, de la piété, un certain entrain. On se porte vers lui. Quelques personnes qui sont au presbytère ou qui le fréquentent, une bonne vieille mère, une vertueuse tante, une pieuse et insinuante fille qui rend service à l'église, quelques autres personnes dévouées me le disent, et avec un ton qui laisse voir un froissement, une sorte de protestation digne et vertueuse. « Il est bien jeune ; pourquoi toutes ces jeunes filles qui entourent son confessionnal ? et que signifie le plaisir si manifeste de la foule, quand c'est lui qui se dirige vers la chaire ?... » On a peut-être quelque peu raison de trouver cela peu réfléchi ; mais si nous pouvons encourager ses aptitudes, empêcher tout doucement ce qui est défectueux, et finalement, par nos conseils paternels, notre patience indulgente, notre bienveillance sereine et cordiale, faire de ce jeune Prêtre un vrai ouvrier de la gloire de DIEU, nous le faisons ; et nous redressons le jugement de nos parents ou de nos dévouées pénitentes [1].

Nous avons été offensé par la manière d'agir d'un de nos confrères, d'un prédécesseur peut-être dans le poste que nous occupons; si nous écoutons les conseils de notre amour propre, il y aura froideur, quelque chose de beaucoup trop digne et de beaucoup trop grave, dans une visite reçue, etc. ; et si la paroisse vient à savoir ce qui se passe, ce désaccord, cette sorte d'opposition, presque d'hostilité, mon orgueil pourra bien tenir bon quand même ; mais quel bénéfice en revient-il à la Religion, à la charité, au bon exemple ? en d'autres termes, où sera

[1] Cùmque prophetarent (Eldad et Medad, super quos requievit Spiritus)..., statim Josue filius Nun, minister Moysi, et electus è pluribus, ait : Domine mi Moyses, prohibe eos. At ille : Quid, inquit, æmularis pro me ? Quis tribuat ut omnis populus prophetet, et det eis Dominus Spiritum suum ? — Numer. XI, 27-29.

la gloire de DIEU, dans toute cette conduite ?... Mais non ! c'est elle seule qui m'inspire, et, dédaignant toutes les suggestions de la vanité blessée, j'oublie tout, et je cours, pour l'amour de la gloire de DIEU, tous les risques imaginables : celui de passer pour un homme sans dignité, sans cœur ; celui d'avoir le dessous, dans une affaire où mon droit est lumineux comme le jour ; celui d'être blâmé par ceux qui se disent de mon parti; etc...

Mais c'est un certain laïque, un homme qui s'est fait une position, qui joue un certain rôle, qui, par parole ou par voie de fait, a manqué, à mon sujet, à toutes les convenances. Nous lui ferons un procès, — après avoir consulté nos Supérieurs ecclésiastiques. Les procès ne sont pas sans exemple dans la vie des Saints. Mais que notre amour propre surexcité, notre gloire amoindrie, notre prestige diminué, n'y soient pour rien, pour rien, pour rien (oh ! que cela est difficile !), et que la gloire de DIEU y soit pour tout, véritablement, sans illusion, comme il en sera au jour du jugement [1] !

O grande, ô belle, ô magnifique Gloire de DIEU ! Révélez-vous à notre esprit, à notre cœur, dans votre beauté

[1] Nous ne parlons pas ici de certaines dispositions et de certaines œuvres qui sont propres aux Missionnaires, soit religieux, soit séculiers. Nous écrivons principalement pour servir nos Confrères du clergé paroissial. Mais ceux-ci n'oublieront pas que c'est grandement concourir à la gloire de DIEU, que de s'occuper de tout ce qui favorise la sainte œuvre des missions. Quelles bénédictions attire sur son ministère un Prêtre qui prélève tout ce qu'il peut sur son petit revenu, son traitement, son casuel, en faveur des œuvres de *la Propagation de la foi*, de *la Sainte-Enfance*, etc., qui se fait l'apôtre de ces saintes œuvres, dans sa paroisse, auprès des personnes riches surtout ! Et que dire de l'œuvre, plus grande encore, des *Séminaires*? Comme nos économies sont bien placées, lorsqu'elles vont aider quelque séminariste pauvre à devenir Prêtre !... Et maintenant, cette autre œuvre, qui semblerait devoir nous déterminer aux plus grands sacrifices, l'œuvre des *Ecoles chrétiennes !*... O DIEU ! si nous avons quelque amour de la gloire de DIEU et de son règne dans les âmes, que d'occasions pressantes de le montrer !

splendide et ravissante. Les Saints vous ont vue, et ils sont demeurés épris d'un amour si tendre et si fort pour vous, qu'ils ont vécu et qu'ils sont morts dans la contemplation de vos charmes irrésistibles. Le Saint des Saints, le Verbe incarné, vous vit, comme il voyait l'Être de son Père (et vous êtes l'Être de son Père), et il se fit, avec une humilité, un amour, une joie infinis, votre Victime, sacrifiant, pour vous exalter, tout ce qu'il était en sa nature humaine, son corps, son âme, son repos, son honneur, sa liberté, sa vie. Nous le verrons, au siècle des siècles. Il est maintenant, au Sacrement, votre Victime de louange. Vous l'avez ravi, vous l'avez passionné : son amour pour vous l'a fait mourir et le fait vivre éternellement. O Gloire de DIEU ! ô Rayonnement de sa Face ! ô Splendeur de son infinie Beauté ! ravissez tous vos Prêtres, passionnez tous vos Prêtres. Qu'ils vivent ou qu'ils meurent, que tous vos Prêtres soient vos Victimes et vos Hosties ! S'ils sont Victimes et Hosties, ô Gloire ravissante ! ils auront été tout ce que la Trinité Sainte a voulu, a attendu d'eux, tout ce qu'attend l'Église, tout ce que les âmes attendent. Car, si vous êtes, ô Gloire ! le feu qui les consume et la vie unique qui les fait vivre et le bien unique de leur exil, la Trinité adorable aura la plénitude de son contentement et sa satisfaction totale, en ce monde, et l'Église sa consolation la plus douce et la plus profonde, et les âmes leur sanctification et leur salut. O Prêtres ! ô Prêtres ! pour tant de bien et pour votre grande gloire, que la gloire de DIEU vous soit tout !

CHAPITRE XX

L'AMOUR DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, NOTRE DIEU ET NOTRE PRÊTRE

Nous avons dit, au commencement du chapitre qui précède, que la grande et vraiment unique Gloire du Père, c'est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Si le Prêtre est aussi, par la pureté de ses sentiments, par sa religion, par son zèle, par toutes les saintes œuvres de son Sacerdoce, la Gloire du Père, c'est qu'il vit dans la plus intime et la plus étroite union avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST; c'est que le Prêtre, comme nous l'avons dit tant de fois, est vraiment un autre JÉSUS-CHRIST. Mais comment s'opère cette union et cette divine unité ? C'est par l'amour [1].

Ah ! l'amour de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ! quel sujet que celui-ci ! quel sujet, surtout quand il s'agit de le traiter pour répondre à l'attente des âmes sacerdotales ! Tout ce qu'on pourrait dire, même à une réunion de Gertrudes ou de Thérèses, ne serait pas assez pour des Prêtres. Ils savent qu'ils ont le droit, plus que personne, de s'appliquer les ardentes paroles de saint Paul :

[1] Cfr. S. Thom. I, II, q. XXVIII, art. I : *Utrum unio sit effectus amoris.* Art. II : *Utrum mutua inhæsio sit effectus amoris* (et iterum, q. LXVI, a. VI). Art. VI : *Utrum amor sit causa omnium quæ amans agit.*

Mihi vivere Christus est et mori lucrum... desiderium habens dissolvi et esse cum Christo[1]... *Charitas Christi urget nos.... ut et qui vivunt jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit*[2]. *Quis ergò nos separabit à Charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius? (Sicut scriptum est: quia propter te mortificamur totâ die; æstimati sumus sicut oves occisionis.) Sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos. Certus sum enim, quia neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque virtutes, neque instantia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque creatura alia poterit nos separare à Charitate Dei, quæ est in Christo Jesu Domino nostro*[3].

Il y a aussi de belles paroles dans les écrits des Pères. Tout Prêtre peut se les approprier. Saint Ambroise disait: *Jam non vitam nostram, sed Christum vivimus. Nobis enim vivere Christus est... Christi divinitas, vita est; ipsius æternitas, vita est; ipsius caro, vita est; ipsius passio, vita est; ipsius mors, vita est; ipsius vulnus, vita est*[4]. *Accedite ad eum et satiamini, quia panis est; accedite ad eum et potate, quia fons est; accedite ad eum et illuminamini, quia lux est*[5]. Saint Paulin de Nole écrivait: *Sibi habeant sapientiam suam philosophi, sibi divitias suas divites, sibi regna sua reges; nobis gloria et possessio et regnum, Christus est*[6]. Et ailleurs: *Ergo illum amemus, quem amare debitum*

[1] Philipp. I, 21-23.

[2] II Cor. V, 14, 15.

[3] Rom. VIII, 35-39.

[4] *In psalm.* XXXVI, *enarratio*, n. 36. — Patr. lat., t. XIV, col. 985.

[5] *In psalm.* CXVIII, *serm.* XVIII, n. 28. — Patr. lat., t. XV col. 1462. — Cfr. ejusd. S. Doctor. *mirabil. Epistol.* XXIX *Irenæo* (presbytero). — Patr. lat., t. XVI, col. 1054-1061.

[6] *Epistol.* XXXVIII (aliàs 29) *ad Apram.* n. 6. — Patr. lat., t. LXI, col. 360. — Cfr. *Epistol.* XXIII, n. 41. — Patr. lat., t. LXI, col. 283. — Item S. Ambros. *In psalm.* CXVIII, serm. VIII, n. 6, 7. — Patr. lat., t. XV, col. 1296.

est; illum osculemur, quem osculari castitas est; illi copulemur, cui nupsisse virginitas est; illi subjiciamur, sub quo jacere super mundum stare est; propter illum dejiciamur, cui cadere resurrectio est; illi commoriamur, in quo vita est, in quo et mortui vivimus [1].

Il serait facile de multiplier les textes des Pères, sur l'amour que mérite Notre-Seigneur, sur ce qu'il est, en vérité, pour les âmes, sur l'union très parfaite qui doit exister entre cet unique Tout et ses créatures rachetées de son Sang; et tous conviennent au Prêtre, d'une manière très sublime, très exceptionnelle et absolue. C'est lui, pressé par l'amour, qui tend à l'unité. Il ne faut point de distance, il faut qu'il se perde en ce centre, en cette vie, en cet Être de Jésus-Christ. « Le multiple a été notre perte, dit saint Augustin, mais délivrés de la multiplicité, par la miséricorde divine, nous allons à Celui qui est un [2] »; et Jésus-Christ devient, vivant lui-même en nous, l'unique vie nouvelle dont nous voulons vivre. Cette union vraiment ineffable, qu'il faudrait plus justement appeler unité, est tellement la vie du Prêtre, qu'on ne pourrait plus le nommer de ce nom, dit un ancien auteur, s'il ne vivait de l'amour qui opère l'union [3].

Mais voici que Notre-Seigneur nous révèle lui-même ce magnifique Mystère. Il fit, la veille de sa mort, sur le point de quitter le Cénacle pour monter à la montagne

[1] *Epistol.* XXIII (aliàs 3 et 4) *ad Severum*, n. 42. — Patr. lat., t. LXI, col. 284.

[2] Quia ab uno vero et summo Deo... resilientes... evanueramus in multa, discessi per multa et inhærentes in multis : oportebat nutu et imperio Dei miserantis, ut ipsa multa venturum conclamarent unum, et à multis conclamatus veniret unus, et multa contestarentur venisse unum, et è multis exonerati veniremus ad unum. — *De Trinitate*, lib. IV, cap. VII, n. 11. Patr. lat., t. XLII, col. 895.

[3] Qui ergo cum aliis virtutibus charitatem habet, Sacerdos est. Et qui etiam alias sine istâ habet, Sacerdos non est. — Hugo à S. Victore, sermo XIV *de sacris vestibus*. — Patr. lat., t. CLXXVII, col. 928.

des Oliviers, cette belle prière à son Père : *Pater... Pater juste... ut dilectio, quâ dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis*[1]. O DIEU ! quelle merveilleuse clarté se découvre à nous ! La même dilection dont le Père aime le Fils, c'est celle dont nous aimons le Fils, et alors le Fils est en nous ! Mais quelle est donc cette dilection, dont le Père aime le Fils ? Quelle est la puissance, quelle est la tendresse, quelle est la persévérance de cette dilection ? Quelle est la complaisance que le Père prend à aimer son Fils ? Quelle est l'effusion du Père dans le Fils ? et quelle est l'unité qui s'opère dans cette effusion infinie, éternelle ? Le Saint-Esprit lui-même, non un acte de DIEU, comme l'acte créateur, mais une Personne divine, immanente, substantiellement une avec le Père et le Fils, est cette dilection, cette puissance, cette tendresse, cette persévérance d'amour, cette effusion infinie, éternelle, cette union adorable. Personnellement et substantiellement, l'Esprit-Saint est l'amour dont le Père aime le Fils. Or, voilà l'amour dont nous voulons aimer le Fils, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Pas un autre, pas une ressemblance, une imitation de cet amour, mais celui-là même, amour puissant, tendre, persévérant, amour qui opère l'union, comme l'amour du Père : de sorte que JÉSUS-CHRIST nous soit tout, comme JÉSUS-CHRIST est tout pour le Père. Car le Père n'aime que JÉSUS-CHRIST, et ce qu'il aime dans le monde il l'aime uniquement en JÉSUS-CHRIST, voyant toute chose en lui, et ne trouvant aimable que ce qu'il a mis de lui en nous, et qu'il trouve toujours en nous : nos âmes sont ainsi aimées en JÉSUS-CHRIST.

C'est pourquoi, l'amour de JÉSUS-CHRIST nous est tout amour ; car, nous aussi, nous aimons en JÉSUS-CHRIST toute créature ; celles qui ne sont pas en lui, les démons et les

[1] Joann. XVII, 26.

réprouvés, sont les seules que nous n'aimons pas. Le lieu de notre repos, où tendent tous nos mouvements, où aspire tout notre être, le Foyer où tout se consume, le Centre où tout se consomme, le seul Bien, qui est notre unique Bien, c'est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Ainsi JÉSUS-CHRIST lui-même l'a demandé pour nous, Prêtres, spécialement; car nous étions spécialement dans les Apôtres, pour qui cette prière a été faite, et faite quelques moments après qu'ils avaient été consacrés Prêtres. JÉSUS-CHRIST l'a demandé, par cette prière qui est la dernière qu'il ait adressée à son Père, avant d'aller à sa douloureuse Passion : *Ut dilectio, quâ dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis.* Ce dernier mot est comme le sceau de l'union. Nous nous portons vers lui, et il nous reçoit et il nous embrasse, et il nous cache dans le secret de son Cœur, où l'union se consomme; mais, comme il nous reçoit et il nous cache en lui, il se donne, et nous le recevons, et nous le cachons dans le secret de nos âmes. C'est vraiment alors l'aimer et le posséder comme le Père, qui n'a jamais cessé de l'avoir et de le posséder dans son sein.

Ce sont les grands mystères dont il faut nous réjouir ici-bas ; cette joie est le prélude et l'avant-goût de la félicité éternelle où, suivant la parole de saint Augustin, *omnes unus in uno ad unum erimus*[1].

Voyons maintenant en quoi consiste l'amour que nous devons à Notre-Seigneur. Nous ne pouvons que bégayer sur un tel sujet ; mais essayons au moins de nous rappeler quels sont les principaux titres de JÉSUS-CHRIST à notre amour. Si nos cœurs comprennent et sont persuadés, nous serons sur la voie de la grande sainteté qui convient à notre Sacerdoce et à notre état de Victime.

[1] *In psalm.* CXLVII. *Enarrat.* n. 28. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1937.

I. Nous devons aimer Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST comme DIEU. — Que de vérités, que de lumières, que d'inénarrables magnificences, dans cette parole ! Il n'est pas à propos de dire ici ce qu'est DIEU et d'ajouter : Notre-Seigneur est tout cela. Chacun peut faire cette exposition doctrinale. Disons simplement : DIEU est toute Beauté, et DIEU est toute Charité : toute Beauté par l'ensemble infiniment aimable et admirable de tous ses attributs. Il est cette Beauté dont saint Denys a dit : « DIEU est appelé Beau, en tant qu'il est tout beau à la fois et éminemment beau ; beau éternellement, sous les mêmes rapports et de la même sorte ; beau qui ne se génère, ni ne périt, n'augmente, ni ne diminue ; non point en partie beau, et en partie laid... ; ici beau, et laid ailleurs ; pour les uns beau, et pour les autres laid ; mais le même, par lui-même, avec lui-même, dans l'uniformité, toujours beau, et possédant en soi avec antériorité et superéminence la beauté, source de toute beauté [1]. » Il est cette Beauté à laquelle saint Augustin adressait ces touchantes paroles : « Je vous ai aimé tard, Beauté si ancienne, Beauté si nouvelle ; je vous ai aimé tard. Mais quoi ! Vous étiez au dedans de moi, et moi au dehors de moi-même ; et c'est au dehors que je vous cherchais ; et je poursuivais de ma laideur la beauté de vos créatures. Vous étiez avec moi et je n'étais pas avec vous, retenu loin de vous par tout ce qui, sans vous, ne serait que néant [2]. »

[1] Traduction de M. l'abbé Dulac. — Vocatur pulchrum et ex omni parte pulchrum et plus quàm pulchrum... neque factum, neque destructum, neque augescens, neque decrescens ; neque ex unâ parte pulchrum, et ex aliâ turpe ; neque aliàs quidem pulchrum, aliàs verò non... ; sed semper existens pulchrum, atque fontem universi pulchri, pulchritudinem in seipso eminenter anticipans, præhabensque. — *De divinis nominibus*, cap. IV, n. 7. Patr. græc., t. III, col. 702.

[2] Traduction de M. Moreau. — Serò te amavi, pulchritudo tam antiqua et tam nova ! Serò te amavi ! Et ecce intus eras, et ego foris, et ibi te quæ

Hélas ! ces paroles nous conviennent peut-être. Nous, Prêtres, qui devons sans cesse contempler la beauté de notre DIEU, le Verbe, qui en nous appelant au Sacerdoce nous a donné une lumière plus vive, pour pouvoir fixer nos regards sur lui et « soutenir ainsi, comme si nous le voyions sans voile, la beauté de sa face glorieuse[1]. Mais voici la suite des paroles du grand Augustin. Plaise à DIEU qu'elles soient vraies pour nous ! « Vous m'appelez, et voilà que votre cri force la surdité de mon oreille : votre splendeur rayonne, et elle chasse mon aveuglement : votre parfum, je le respire, et voilà que je soupire pour vous : je vous ai goûtée, et me voilà dévoré de faim et de soif : vous m'avez touché du désir de votre paix[2]. »

Quand sera-ce que le regard de l'intelligence et celui du cœur ne se fixeront plus que sur cette Beauté essentielle de notre DIEU et Seigneur JÉSUS-CHRIST ?

Nous devons être ravis de sa Beauté : nous devons l'être aussi de sa Bonté ou Charité. C'est personnellement de Lui qu'il est écrit : *Deus Charitas est*[3] ; et c'est de Lui qu'il parlait, à l'insu de ses auditeurs, encore ignorants, quand il disait : *Nemo bonus nisi solus Deus*[4]. Il est le Bon par excellence. « Le bon, dit encore saint Denys, est qualifié par les sacrés Théologiens, de beau et de beauté, de charité et de chérissable, et de tous les autres noms divins qui conviennent à cette Magnificence pleine de charmes et source de grâces[5]. » JÉSUS est « cette

rebam : et in ista formosa quæ fecisti, deformis irruebam. Mecum eras, et tecum non eram. Et me tenebant longè à te, quæ si in te non essent, non essent. » *Confess.* lib. X, cap. XXVII. — Patr. lat., t. XXXII, col. 795.

[1] Invisibilem tanquam videns sustinuit (Moyses). — Hebr. XI, 27.

[2] *Confess.* — *Ibid.*

[3] I Joann. IV, 8.

[4] Luc. XVIII, 19.

[5] Ubi suprà. — initio n. 7.

Magnificence source de toutes grâces. — Il n'y a pas un seul don, soit dans l'ordre de la nature, soit dans celui de la grâce, dont il ne soit l'Auteur. Réellement nous lui devons tout. Actuellement même, nous sommes sa création, l'objet immédiat de sa Providence, de son amour, de sa tendresse : et tout ce que nous paraissons recevoir des causes secondes, c'est de sa main que nous le recevons sans cesse : et tout ce que nous faisons de bien, c'est lui qui nous le fait faire [1] ; et il se donnera un jour à nous, et il sera « notre récompense excessivement grande. » *Ego, merces tua magna nimis* [2].

Tout cela serait susceptible de grands développements. — Ils ne sont pas possibles ici. Mais la conclusion qui s'impose, est évidente. Elle est dans ces paroles du Psalmiste : *Quid enim mihi est in cælo, et à te quid volui super terram ? Defecit caro mea, et cor meum : Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum* [3].

II. — Nous devons aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ comme *notre Souverain Prêtre.* — La gloire de ce grand titre implique toutes les gloires de la condition d'Homme-Dieu, en Jésus-Christ, et de ses qualités de Religieux du Père, de Médiateur, de Rédempteur, de Réconciliateur, de Sauveur. Qui dit Prêtre, dit le magnifique et ravissant ensemble de toutes les perfections créées. C'est, dans le temps, tout ce qu'il y a de beauté, de sainteté, de charité, et de puissance dans l'éternité. Nous aimons ici-bas ce qui est grand et noble et bon et saint ; comment n'être pas ravi d'admiration, d'enthousiasme, de joie, d'amour, en présence de Jésus-Christ souverain Prêtre ? Que

[1] Et hæc bona opera nostra tu fecisti, Domine, quæ laborantes invasit. S. Aug. *Serm.* XLVIII. — Patr. lat., t. XXXVIII.

[2] Genes. xv, 1.

[3] Psalm. LXXII, 25, 26.

serait toute la gloire réunie des Justes, des Anges, et de la suraimable et admirable Reine des Anges et des hommes, en comparaison des splendeurs du Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST ? Toute la gloire du ciel et de la terre n'est qu'une communication des splendeurs de ce Sacerdoce. Tout vient de lui. Il est la source unique de toute grâce, de toute perfection, de toute sainteté et de toute béatitude.

Quel malheur serait le nôtre, si nous avions un autre amour que l'amour de JÉSUS notre Prêtre ! C'est le cas de rappeler la grave parole de saint Paul : *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema*[1] !

Ses grandes et glorieuses et sans pareilles perfections nous font parler ainsi : mais que dire, si nous nous rappelons que ce divin Sacerdoce nous a été communiqué ? Nous sommes (ô mystère !) d'autres JÉSUS-CHRIST Prêtre. Reconnaître que nous sommes avec Lui, fils de DIEU par le Baptême, et par conséquent héritiers du ciel et ses cohéritiers pour la possession de ce royaume ; c'est beaucoup, c'est bien au-delà de tout ce que nous aurions pu concevoir. Il faut en dire autant, sans doute, de tant de grâces qui sont attachées aux Sacrements de Pénitence, de Confirmation, d'Eucharistie, et de tant d'autres, dont nous avons été l'objet par un effet de la Providence de son Sacré Cœur : éducation chrétienne, bons exemples, bons conseils, sage direction, enfin tout un monde de bénédictions dont ce Cœur ineffablement miséricordieux et bon est la source. Mais le Sacerdoce ! mais le divin Sacerdoce ! mais l'éternel Sacerdoce ! mais cet honneur qui n'a pas été fait aux Anges, aux Archanges, à saint Michel ! mais ce couronnement si beau de toutes les faveurs célestes déjà reçues ! cette association, cette union

[1] I Cor. XVI, 22.

sans égale à JÉSUS, dans son titre, sa qualité, sa condition et son office, les plus saints, les plus élevés, les plus dignes de Lui et de son Père! ô DIEU! quelle faveur! Nous sommes reconnaissants envers quiconque nous fait du bien, ou nous honore de quelque distinction; mais qui nous a fait du bien, qui a eu des égards pour nous, qui nous a honorés, élevés, glorifiés, comme notre souverain Prêtre? Quel est donc l'amour de reconnaissance que nous lui devons?... Quand notre vie se passerait tout entière en *Te Deum* et en *Magnificat*, qu'aurions-nous fait qui répondît à l'amour, à l'estime, à la tendre affection qu'il nous a témoignés? Prêtres éternels comme lui, c'est seulement l'action de grâces de l'éternité qui nous permettra de commencer, unis à tous les Saints et à MARIE, à acquitter notre dette de reconnaissance et d'amour.

Nous devons l'aimer comme notre Prêtre: ce qui veut dire encore, que nous devons l'aimer en tant qu'il exerce sur nous son office de Prêtre, son droit de Sacrificature, et qu'il nous fait Hosties. Car, non seulement, en tant que Prêtre, il nous honore de son Sacerdoce, mais encore, pour compléter un tel honneur, il nous fait Hosties comme lui. Nous l'avons vu précédemment. Quelle grâce insigne! Au fond, ce qui lie JÉSUS au Père, c'est plutôt (si l'on peut faire cette distinction) son état d'Hostie que son Sacerdoce. Son Sacerdoce est une dignité; son état d'Hostie, c'est l'exercice et la perfection du pouvoir que donne cette dignité. Or, évidemment, c'est cet exercice qui est la gloire et la satisfaction du Père. Eh bien! voyez son affection, son amoureuse condescendance pour nous! il veut que nous soyons avec lui la pure gloire et le parfait contentement du Père, et il nous communique, à cette fin, son esprit et son état d'Hostie. Il nous associe à ce qu'il aime par dessus tout.

S'il nous donnait part à cette grande autorité qui le fait Juge des vivants et des morts, l'honneur qu'il nous ferait, serait assurément magnifique : mais il serait de beaucoup moins sublime que d'être Victime avec lui : c'est ainsi que, suivant une pensée de saint Grégoire, Pape, ce qui paraît être comme la ruine de nous-même (car être Hostie, c'est en quelque sorte n'être plus), est véritablement ce qui nous élève au-dessus de nous, et nous fait atteindre à DIEU même[1].

Comme nous devons aimer notre Prêtre qui nous fait comme lui et avec lui Prêtre et Hostie! Notre amour, notre gratitude, l'estime de l'honneur et de la grâce qui nous sont faits, doivent être si profonds, que rien de ce qui est du monde ne puisse nous toucher. Quels honneurs peut-on nous faire qui ne soient des jeux d'enfants et des bagatelles sans valeur, en comparaison de l'élévation où JÉSUS nous fait monter! Ah! ne l'oublions jamais : dignités, décorations, amitiés des puissants de ce monde, distinctions de tout genre, titres quels qu'ils soient, tout cela sans être méprisable (il est des cas où la gloire de DIEU peut n'y être pas étrangère), tout cela, mis en parallèle avec notre Sacerdoce et notre éminente grâce d'Hostie, n'est vraiment que pure vanité et affliction d'esprit. Qu'il soit donc mille fois béni, et béni aux siècles des siècles, notre DIEU, notre Prêtre, notre infiniment aimable JÉSUS! Disons-lui avec saint Augustin : *Gratias tibi, Dulcedo mea, Honor meus, Deus meus! Gratias tibi de donis tuis : sed tu mihi ea serva : ita enim servabis me, et augebuntur et perficientur quæ dedisti mihi*[2].

[1] Nisi quis à semetipso deficiat, ad eum qui super ipsum est non appropinquat : nec valet apprehendere quod ultrà ipsum est, si nescierit mactare quod est. — *Homil. in Evangel.*, lib. II, homil. XXXII, n. 2. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 1234.

[2] *Confess.*, lib. I, cap. XX. — Patr. lat., t. XXXII, col. 670.

CHAPITRE XXI

L'AMOUR DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, NOTRE VICTIME, SUR LA CROIX ET AU SAINT SACREMENT

Nous devons aimer Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST comme notre DIEU et notre Prêtre. Nous devons aussi l'aimer comme *notre Victime et notre Hostie*. — Saint Paul le recommande expressément : *Ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis Oblationem et Hostiam Deo in odorem suavitatis*[1]. Il invite à un retour d'amour tous les chrétiens; il s'adresse donc à nous comme aux fidèles. Mais voici une parole qui nous est spéciale. Elle est de la divine Victime elle-même : « *Et pro eis ego sanctifico meipsum.* Et moi, je me sacrifie, je m'immole pour eux[2]. » Nous savons que c'est le véritable sens du texte[3]. « Pour eux » : ce sont les Apôtres et tous les Prêtres, qui sont successeurs des Apôtres pour la Consécration du Corps et du Sang de JÉSUS-CHRIST. Voilà donc une immense preuve d'amour. Toute la Passion de Notre-Seigneur, son agonie, ses prières, ses larmes, sa patience, sa douceur, tout ce qu'il a enduré chez Anne,

[1] Eph. v, 2.
[2] Joann. xvii, 19.
[3] Voir Liv. Ier, chap. v.

chez Caïphe, chez Pilate, chez Hérode, la Flagellation, le Couronnement d'épines, le Portement de la Croix, le Crucifiement, les trois heures d'épouvantables douleurs sur la Croix, tant de sang versé, tant de supplications offertes au Père, tant d'exemples d'humilité, tant d'amour, et puis l'humble et douloureuse mort : tout cela a été pour nous ; — pour toutes les âmes, sans doute, et pour chaque âme en particulier comme s'il n'y avait au monde qu'une seule âme, l'âme du moindre d'entre les hommes. Mais nous, Prêtres, et chacun de nous, très distinctement, nous avons été l'objet d'une miséricorde, d'une tendresse, d'une indulgence toutes spéciales [1]. Elle a pensé personnellement, par une vue très claire, à moi, qui devais être son Prêtre, cette très douce Victime, dans les angoisses de l'Agonie au jardin des Olives, dans les opprobres multipliés du Prétoire, sous les coups de la Flagellation, dans le supplice effroyable de l'imposition de la Couronne d'épines, sous le poids de la Croix, au chemin du Calvaire, quand les clous s'enfonçaient lentement dans les mains et dans les pieds, quand le Corps adorable si douloureusement suspendu s'affaissait peu à peu durant trois heures mortelles, quand ce dernier cri se fit entendre : « Tout est consommé », et que la tête, s'étant inclinée, la vie se retira de Celui qui est l'auteur de toute vie ! *Et pro eis ego sanctifico meipsum.* Si nous avons jamais, dans cet exil,

[1] Et si Christus pro omnibus passus est, pro nobis tamen specialiter passus est... Itaque, non est dubium quod plus debeat qui plùs accepit... Et ideo quoniam nihil est quod dignè Deo referre possimus (quid enim referamus pro susceptæ carnis injuriâ ? quid pro verberibus ? quid pro cruce, obitu, sepulturâ ?), væ mihi si non dilexero... Reddamus licet crucem pro cruce, funus pro funere, numquid reddimus quod ex ipso et per ipsum et in ipso habemus omnia ? Reddamus ergo amorem pro debito, charitatem pro munere, gratiam pro sanguinis pretio : plus enim diligit cui donatur ampliùs. S. Ambros. *Expositio. in evangel. secundum Lucam*, lib. VI, n. 25, 26. — Patr. lat., t. XV, col. 1675.

quelque intelligence de ce Mystère, nos cœurs se fondront d'amour. Heureux le Prêtre qui, habituellement appliqué à la Passion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, finit par être atteint par la multitude des traits enflammés qui s'élancent de toutes les blessures de notre adorable Victime, de toutes ses douleurs, de toutes ses ignominies, de chacune des circonstances de son amoureuse Immolation [1] ! Il faut que chaque Prêtre tende à cet état douloureux et bienheureux. Qui ne sent que c'est là, pour lui, pour sa vie, pour l'accomplissement des desseins de DIEU sur son âme privilégiée, vraiment une grâce essentielle ? Il faut qu'il puisse dire, en vérité, avec saint Paul : *Christo confixus sum cruci* [2]. *Non enim judicari me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum et hunc crucifixum* [3]. *Existimo omnia detrimentum esse, propter eminentem scientiam Jesu Christi Domini mei... et societatem passionum illius : configuratus morti ejus* [4]. *Complantati facti sumus similitudini mortis ejus... hoc scientes, quia vetus homo noster simul crucifixus est* [5]. *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes... Semper enim nos, qui vivimus, in mortem tradimur propter Jesum, ut et vita Jesu manifestetur in carne nostrâ mortali* [6]. *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi... Ego enim stigmata Jesu in corpore meo porto* [7].

[1] Belles paroles de saint Ambroise : Nudemus membra nostra bono vulneri, nudemus sagittæ electæ. Sagitta hæc Christus est... Bonum est hâc vulnerari sagittâ... Non omnes possunt dicere, quia vulnerati sunt dilectionis. Dicebant Apostoli, cum pro Christo lapidarentur, et Christum prædicarent : dicebat Paulus, cum ter virgis cæderetur, et die ac nocte Christum adorandum gentibus disputaret ; dicunt hoc martyres qui vulnerantur pro Christo, et quia vulnerari meruerunt pro ejus nomine, plus diligunt. *In Psalm.* CXVIII, Serm. V, n. 17. — Patr. lat., t. XV, col. 1256.

[2] Galat. II, 19.

[3] I Cor. II, 2.

[4] Philipp. III, 8, 10.

[5] Rom. VI, 5, 6.

[6] II Cor. IV, 10, 11.

[7] Galat. VI, 14, 17.

Saintes paroles, qui doivent être l'expression de ce qui se passe dans l'âme, dans la vie, dans toute la conduite du Prêtre de JÉSUS-CHRIST crucifié. Il lui a été dit : « Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne [1]. » Il mange ce pain et il boit ce calice chaque jour, et il annonce cette mort qui nous a donné la vie. Il l'annonce par ses paroles et par ses œuvres; mais « c'est de l'abondance du cœur, qu'il l'annonce [2]. » « Oh ! si JÉSUS crucifié venait dans notre cœur, dit l'auteur de l'*Imitation*, que nous serions bientôt et suffisamment instruits [3] ! » JÉSUS crucifié est dans le cœur du Prêtre. Il est parlé, au chapitre dixième de l'Apocalypse, d'un livre que saint Jean reçut ordre de manger [4]. Le prophète Ezéchiel avait reçu autrefois un commandement semblable [5]. Le Prêtre a aussi son livre à dévorer : *Accipe librum, et devora illum.* Ce livre sacerdotal, c'est le divin Crucifix. « Autant de plaies, autant de lettres », dit Bossuet [6]. Le Prêtre est sans cesse occupé à en comprendre la science incomparable, à s'en assimiler les adorables enseignements. L'esprit et le cœur n'ont pas un autre aliment. Il est doux et amer, comme il est dit des deux livres mystérieux dont parlent Ezéchiel et saint Jean : doux à notre âme rachetée par tant d'amour, amer à notre conscience qui nous reproche d'avoir été la cause de tant de souffrances. Saint Bernard connaissait cette douceur et cette amertume, et toute sa vie se passait à goûter l'une

[1] I Cor. XI, 26.

[2] Matth. XII, 34.

[3] O ! si Jesus crucifixus in cor nostrum veniret, quàm cito et sufficienter docti essemus ! — Lib. I, cap. XXV, n. 6.

[4] Apoc. X, 9.

[5] Ezech. III, 1.

[6] IIIe *Sermon sur la Passion*, exorde.

et l'autre. « J'ai cru, disait-il à ses disciples, que la sagesse consistait à méditer ces choses. J'ai mis en cela la perfection de la justice, la plénitude de la science, les richesses du salut, l'abondance des mérites... C'est pourquoi, ce que j'ai toujours à la bouche, comme vous le savez, toujours dans le cœur, comme DIEU le sait, ce dont parlent tous mes écrits, comme on le voit assez, et ma philosophie la plus sublime en ce monde, c'est JÉSUS, et JÉSUS crucifié[1]. »

Le Prêtre, avec humilité, se rend le même témoignage. Il y a d'autres paroles du saint Abbé de Clairvaux. Le Prêtre ne craint pas de se les appliquer, reconnaissant en elles ce qu'il sent, ce qu'il fait, ce qui est sa plus intime, sa plus habituelle, sa plus attrayante occupation de cœur. « Au commencement de ma conversion, pour me tenir lieu de mérites, que je savais me manquer, j'ai eu soin de me faire un bouquet de myrrhe et de le placer, comme le fait l'Épouse, sur mon sein[2], après l'avoir composé de toutes les douleurs et amertumes de mon Seigneur, d'abord des nécessités qu'il a souffertes, des veilles de ses prières, de ses larmes de compassion, des embûches qu'on lui a dressées, des dangers que de faux frères lui ont fait courir, des crachats, des soufflets, des risées, des moqueries, des clous, et de tout le reste qu'il a souffert pour le salut des hommes. Et, parmi tant d'autres petits rameaux de cette myrrhe odoriférante, j'ai cru que je ne devais pas oublier celle qu'on lui donna à boire sur la

[1] Hæc meditari dixi sapientiam, etc... Propterea hæc mihi in ore frequenter, sicut vos scitis : hæc in corde semper, sicut Deus scit ; hæc stylo meo admodum familiaria, sicut apparet : hæc mea sublimior interim philosophia, scire Jesum, et hunc crucifixum. — *In cantica*, serm. XLIII, n. 4. — Patr. lat., t. CLXXXIII, col. 995.

[2] Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi : inter ubera mea commorabitur. — Cant. I, 12.

croix. Tant que je vivrai, je publierai ces grâces hautement; car c'est à elles que je dois la vie[1]. »

Rien de plus touchant que ces paroles du saint Docteur. Nous l'avons dit, le Prêtre fervent se les approprie à bon droit; et du reste, chacun peut lui rendre le témoignage qu'elles sont bien l'expression de sa vie. Il suffit de l'entendre parler de la Passion du bien-aimé Rédempteur, soit qu'il en fasse le simple récit, soit qu'il explique le sens des mystères, soit qu'il dise quelles sont les dispositions avec lesquelles il faut en méditer la profondeur, ou bien les fruits que ces dispositions doivent porter en nous; il suffit de voir tant de zèle et d'amour, pour sentir qu'il s'est désaltéré « aux sources du Sauveur[2] », qui sont ses plaies adorables. Avec quelle piété il recommande l'exercice fréquent du Chemin de la Croix, et donne lui-même l'exemple de cette dévotion si salutaire[3] ! Avec quelle ferveur il se prépare à la Semaine Sainte, il passe le grand jour du Vendredi Saint, et il presse les âmes qu'il dirige de « se fixer, comme dans une demeure, en la Passion de Jésus-Christ, et de se réfugier dans ses précieuses blessures[4] ! »

Mais il est d'autres preuves de l'amour du Prêtre pour Jésus, Victime au Calvaire, qui ne sont pas si apparentes et qui ont plus de prix encore aux yeux de notre divin Rédempteur. Jésus avait dit avant de monter au Calvaire : « Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à

[1] Nous lisons ces belles paroles dans l'office de la Couronne d'épines, *Feriâ* VI, *post cineres*, lect. v et vi. — *In cantica*, sermo XLIII, n. 3. — Patr. lat., *ibid.*

[2] Isaiæ xii, 3.

[3] Cfr. Benedict. XIV, Brev. *Cum tanta*, xxx augusti 1741.

[4] Requiesce in Passione Christi, et in sacris vulneribus ejus libenter habita. Si enim ad vulnera et pretiosa stigmata Jesu devote confugis, etc. — *De Imitatione Christi*, lib. II, cap. i, n. 4.

moi[1]. » C'est son Prêtre surtout qu'il veut attirer à la croix, pour le faire participant de son état de Victime d'expiation; bien plus encore, pour le faire comme son complément dans l'œuvre de la Rédemption. Quand saint Paul disait aux Colossiens : « Je me réjouis dans ce que je souffre pour vous, et j'achève, dans ma chair, ce qui manque à la Passion de JÉSUS-CHRIST pour son corps qui est l'Église[2] », il disait ouvertement qu'il avait reçu cette grâce et qu'il faisait les œuvres qu'elle inspire : lesquelles œuvres sont celles mêmes que Notre-Seigneur a accomplies sur la croix, et que le même saint Paul nous fait connaître[3] : des prières, des larmes, l'oblation absolue de soi-même à DIEU, un cœur brisé, une chair mortifiée, le glaive du Sacrifice immolant, sans relâche, et l'âme et le corps, pour donner satisfaction à toutes les exigences de la Sainteté de DIEU, en faveur des pécheurs[4].

Mais ces graves pensées nous ramènent de nouveau à un sujet (ce que le Prêtre est pour l'Église et pour les âmes) qui doit nous occuper dans un travail spécial.

Il est donc absolument vrai que nous devons aimer Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, en sa qualité et en son état de Victime immolée sur la croix, et nous devons l'aimer d'un amour sans limite, de sorte que nous puissions dire :

[1] Joann. XII, 32.

[2] Qui nunc gaudeo in passionibus pro vobis, et adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne meâ, pro corpore ejus, quod est Ecclesia. — Coloss. I, 24. — Impletæ erant omnes passiones, sed in capite; restabant adhuc Christi passiones in corpore. Vos autem estis corpus Christi et membra. In his ergo membris cùm esset Apostolus, dixit : Adimpleo, etc. — S. August. *Enarrat. in psalm.* — In psalm. LXXXVI, n. 5. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1104-1105.

[3] Cum clamore valido et lacrymis offerens, exauditus est pro suâ reverentiâ. — Hebr. V, 7. — Obediens usque ad mortem. — Philipp. II, 8. — etc.

[4] Sacerdotem hoc sentire oportet quod et in Christo Jesu, non solum ut se per humilitatem exinaniat, sed ut, crucifixionem Domini repræsentans, stigmata ejus portet in corpore suo, et in arâ cordis sui seipsum Domino crucifigat. — Petrus Blesens. *Epist. CXXIII.* — Patr. lat., t. CCVII, col. 359.

Pour moi, vivre c'est JÉSUS, et JÉSUS crucifié ! » Mais notre si aimante Victime est toujours parmi nous. Or, qu'allons-nous dire ici de l'amour que mérite JÉSUS vivant au sacré Tabernacle ?...

D'abord notre devoir est de l'aimer plus que tous les fidèles, plus que les âmes eucharistiques les plus grandes : parce que JÉSUS-CHRIST y est par nous ; parce qu'étant au Tabernacle par nous, il s'est confié à nous ; nous sommes les gardiens, les serviteurs, les confidents-nés de son état d'Hostie. D'autres le sont par attrait, par grâce, par devoir aussi ; nous, nous le sommes par droit, par mission et d'office. C'est bien des Prêtres et non des fidèles que saint Paulin a dit ces paroles déjà citées : *Ipse Dominus Hostia omnium Sacerdotum est, qui Victima Sacerdotii sui et Sacerdos suæ Victimæ fuit.* C'est pourquoi, lorsque nous disons que nous devons l'aimer en qualité d'Hostie eucharistique, nous voulons dire tout ce qu'il y a de plus intime, de plus profond, de plus fort, de plus doux, de plus tendre et de plus dévoué dans l'amour.

L'amour doit faire de chacun de nous *le parfait Religieux de JÉSUS* au Saint-Sacrement, l'honorant toujours par nos pensées, sans cesse tournées vers lui, par les affections de nos cœurs, sans cesse occupés de lui ; le louant à chaque instant du jour, soit par actes, soit par conventions et intentions, le visitant très fidèlement, veillant avec un soin jaloux à ce que tout ce qui est de son culte soit dans un ordre parfait, dans un état de propreté irréprochable, voulant que tout l'honore, la lampe qui brûle, les objets bénits qui se rapportent au Sacrement, et surtout les personnes qui ont à entrer dans le sanctuaire, à y remplir une fonction, à y faire quelque œuvre de piété [1].

[1] Le P. Faber a dit une parole qu'il est bon de recueillir : « Il n'est

L'amour nous fait aussi *parfait Disciple de Jésus* au saint Tabernacle. Il sort une voix de ces états anéantis, de cette patience, de cette douceur, de cette admirable Religion envers le Père céleste, de cet amour si fort pour toute créature rachetée. Le saint Prêtre est avide de tant d'enseignements; et il n'a rien tant à cœur que de se rendre docile à tout ce que Jésus ne cesse de lui dire.

L'amour le fait encore *parfait Apôtre du Cœur de Jésus-Hostie*. Jésus n'est pas connu et il n'est pas aimé. Le saint Prêtre n'a point de repos qu'il n'ait réussi à soulever les voiles et à montrer la divine Présence, tant de gloire malgré tant d'obscurité, tant de magnifiques leçons dans un si grand silence, tant de vie et d'amour sous des apparences de mort. Il en parle, ses discours en parlent, sa conduite en parle, les institutions qu'il essaie de faire réussir en parlent. Les petits enfants de la première communion sont instruits; les pauvres gens qui ne s'approchent du Sacrement qu'une fois l'an, entendent, au confessionnal, sa parole simple, mais animée d'une grande foi, et fervente; les pauvres moribonds qui doivent recevoir le saint Viatique, sont renouvelés dans la foi vive de leur première communion; les personnes pieuses qui font la communion fréquente, apprennent à éviter la routine, dans un acte aussi saint, et donnent au culte de la sainte Eucharistie une attention, une dévotion, une ferveur qui grandissent toujours. Tous les paroissiens arrivent à avoir une doctrine sûre, lumineuse, pratique, sur tout ce qui est de ce Mystère de l'amour. Oh ! que ce zèle est une preuve manifeste de l'amour qui consume l'âme du Prêtre pour Jésus-Hostie !

point de signe de tiédeur plus infaillible, que de traiter legèrement le Saint Sacrement, et d'en prendre l'habitude sans s'en apercevoir. » — *Le Saint-Sacrement*, liv. I, sect. 2.

L'amour lui fait faire des œuvres encore plus saintes peut-être; l'amour le fait *le Consolateur du Cœur de JÉSUS*, au Saint-Sacrement. Ce mot veut dire que le Prêtre est tout préoccupé de dédommager ce divin Cœur de l'indifférence et des outrages dont il est l'objet de la part des hommes, et il réussit. Il réussit par son assiduité aux pieds des autels, par ses entretiens affectueux avec le divin Délaissé du Tabernacle, par l'ardeur des actes de Religion qu'il lui adresse, par cette délicatesse d'amitié qui le porte à vouloir toujours lui plaire, par les larmes versées en faveur des pauvres pécheurs, par cette humble disposition qui le fait se mettre à la place des pécheurs, pour porter ce qu'exigent de réparation les crimes de tant d'ingrats, et donner humblement ce que réclame de satisfaction la divine Justice, ce qu'attend de contrition, de pénitence, d'affliction, l'amour blessé de notre DIEU [1].

Tant que l'amour ne nous amène pas jusqu'à ce témoignage de zèle et de dévouement, notre amour est celui d'un enfant, ce n'est pas l'amour d'un Prêtre. Le Prêtre n'a qu'un mot qui dit toute sa vie, tout son cœur, toute la passion de son âme, toutes les aspirations incessantes de tout son être : Être la consolation du Cœur de JÉSUS, au Très-Saint-Sacrement, le contentement de son Cœur, sa douce joie au milieu des hommes, la pleine réalisation de ce qu'il s'est promis et de ce qu'il n'a pas : *Deliciæ meæ, esse cum filiis hominum* [2].

[1] C'était l'esprit du saint Prophète qui disait à DIEU ces humbles et touchantes paroles, en faveur des pécheurs : Aperi oculos tuos, et vide ; quia non mortui, qui sunt in inferno, quorum spiritus acceptus est à visceribus suis, dabunt honorem et justificationem Domino : sed anima quæ tristis est super magnitudine mali, et incedit curva, et infirma, et oculi deficientes, et anima esuriens dat tibi gloriam et justitiam Domino. — Baruch. II, 17, 18.

[2] Proverb. VIII, 31.

Oh ! quelle vie est celle d'un Prêtre qui aime JÉSUS de la sorte ! Quel courant perpétuel d'amour de son cœur vers le Tabernacle ! Quelle joie lui donne son église, son sanctuaire, le tabernacle de son sanctuaire ! Comme la visite au Saint-Sacrement lui est chère ! Comme il faut que le devoir le retienne impérieusement ailleurs, pour qu'il ne soit pas toujours devant le saint autel[1] ! Comme toute cérémonie qui a le Saint-Sacrement pour objet (une communion à donner, le saint Viatique à porter, une bénédiction, une exposition, une procession), comme tout cela le remplit d'une sainte joie ou d'une inconsolable tristesse, suivant ce que la foi lui révèle ! Comme, par-dessus tout, la sainte Messe est pour lui un immense mystère, grand comme l'éternité ! Comme il s'y perd ! Comme il s'y abîme ! Comme cette union contractée, union de ministère et union de dispositions, l'accable, l'absorbe, lui fait perdre pour ainsi dire tout son être, pour le livrer à JÉSUS-CHRIST, et, mourant à tout soi-même, pour n'être absolument qu'un avec son DIEU, son Prêtre, son Hostie[2] !

Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum ! concupiscit, et deficit anima mea in atria Domini. Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum. Etenim passer invenit sibi domum, et turtur nidum sibi, ubi ponat pullos suos : Altaria tua, Domine virtutum[3].

[1] Nous nous rappelons ici la belle et touchante parole du P. Petau : « J'aimerais mieux perdre toute ma science que de perdre un quart d'heure en présence du Saint-Sacrement. »

[2] Discat nihil aliud esurire quàm Christum; nihil sitire nisi Christum; nihil aliud sapere quàm Christum, non aliundè vivere, etc. — S. Paschas. Ratbert. *De corpore et sanguine Domini*, cap. VII. — Patr. lat., t. CXX, col. 1285.

[3] Psalm. LXXXIII, 1 4. — Qu'on nous permette de citer un humble souvenir de notre cœur ; il se rapporte au saint Prêtre que nous avons nommé au chapitre XVII de ce IIe livre, le vénérable M. Désobeaux, de Saint-Sul-

Amati amabimus, a dit saint Bernard, *ut amantes ampliùs amari mereamur.*

pice. Un jour qu'il nous faisait une visite dans notre cellule, nous remarquions qu'il s'asseyait de manière à avoir le visage tourné vers une partie de l'appartement, que la position naturelle des sièges ne semblait pas désigner. Nous lui dîmes : « Mais, pourquoi vous tournez-vous de ce côté ? » Il répondit avec une touchante simplicité : « C'est de ce côté-là qu'est le Saint Sacrement, à la chapelle. » Voilà les attraits, les mouvements intérieurs, le cœur des Saints.

CHAPITRE XXII

L'AMOUR DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, NOTRE CHEF ET NOTRE ROI — ENCORE DU ZÈLE DES AMES

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, infiniment aimable comme DIEU, et aussi en sa qualité de Prêtre et d'Hostie, mérite tout notre amour en tant qu'il est *notre Chef et notre Roi.*

Nous devons aimer Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST comme *notre Chef* : — premièrement, parce que, en cette qualité, Notre-Seigneur est le Principe et la Cause de notre Prédestination. Pour bien comprendre cette vérité, il faut nous souvenir que Notre-Seigneur aurait pu être une individualité absolument distincte du reste de l'humanité, comme un père, par exemple, est tout à fait distinct de ses enfants ; mais non ! ce divin Restaurateur de nos âmes a toujours porté nos âmes avec lui, et a voulu leur être uni dans tous ses mystères, comme la tête est toujours unie aux membres, dans un corps bien fait, depuis la naissance jusqu'à la mort. C'est pourquoi, il est venu au monde à Bethléem ; « mais il n'est pas né seul, dit saint Ignace d'Antioche [1] ; Chef, il est né avec ses membres ; il n'est

[1] Per crucem, Christus in passione suâ invitat nos, existentes membra ipsius. Non potest igitur caput nasci sine membris, Deo unionem repromittente, quod est ipse. — *Epistol. ad Trallian.*, cap. XI. — Patr. græc., t. V, col. 683.

pas mort seul non plus; il nous a appelés dans sa Passion, dit le même Père, il nous a associés à sa croix, puisque nous étions ses membres. » Cette doctrine nous est connue. Nous l'avons exposée précédemment, et nous nous rappelons ce grand enseignement de saint Paul : *Cum essemus mortui peccatis, convivificavit nos (Deus) in Christo, et conresuscitavit, et consedere fecit in cœlestibus in Christo Jesu*[1]. Grâce à ce dessein si miséricordieux, nous sommes déjà prédestinés. Une immense gloire nous est donnée (quelle plus grande gloire que celle de ne faire qu'un avec JÉSUS-CHRIST dans tous ses mystères !), une gloire plus prodigieuse encore nous est assurée, et nous en avons les arrhes et nous la possédons en substance; c'est la gloire du ciel. Le Chef la possède, mais il ne la possède pas seul; il est monté « pour nous préparer une place[2] »; tout a été dit auparavant, quand nous avons traité de la vertu d'Espérance[3]. Mais quel ne doit pas être notre amour pour notre DIEU, notre Prêtre, notre Hostie, qui a bien voulu être en même temps notre Chef! Il y a des inventions de sa charité que nous n'aurions jamais pu concevoir, qui maintenant même nous laissent quelque peu incrédules, ou du moins indécis: tant les tendresses de DIEU, par leur excès

[1] Ephes. II, 5, 6.

[2] Joann. XIV, 2.

[3] Recueillons ici quelques belles paroles de saint Augustin, qui n'ont pas été citées ailleurs : Quid debent facere cæteri (homines) ? Uniri corpori ipsius, ut sit unus Christus, qui descendit et ascendit. Descendit Caput, ascendit cum corpore; vestitus Ecclesiam suam, quam sibi exhibuit sine maculâ et rugâ (Ephes. v, 27). Solus ergo ascendit; sed et nos, quando cum illo sic sumus, ut in illo membra ejus simus; et nobiscum solus est, et ideo unus, et semper unus. Unitas nos compaginat uni... Non præter spem esse debemus, imò cum magnâ fiduciâ præsumere, quia si per caritatem ipse nobiscum in terrâ est, per eamdem caritatem et nos cum eo in cœlo sumus. — *Enarrat. in psalm.* — In psalm. CXXII, n. 1. — Patr. lat., t. XXXVII, col. 1630.

même, surprennent nos pauvres intelligences! Saint Paul signale expressément cet excès, immédiatement avant le texte, où il nous révèle que notre Chef est la cause de notre prédestination; il dit : *Deus autem, qui dives est in misericordiâ, propter nimiam charitatem suam, quâ dilexit nos, et cum essemus mortui peccatis, etc.* Il parle aussi un peu après de cette impuissance de notre esprit, précisément à raison de « la surabondance » d'amour qui apparaît dans les œuvres que DIEU opère : *Ei autem, qui potens est omnia facere superabundanter quàm petimus, aut intelligimus, secundum virtutem quæ operatur in nobis : ipsi gloria in Ecclesiâ, et in Christo Jesu*[1].

Nous devons aimer ce miséricordieux Rédempteur, en qualité de Chef, non seulement parce qu'il est la cause de notre prédestination, mais encore parce qu'en cette même qualité, il nous donne constamment, par une influence qui ne cesse pas, le gage de notre prédestination, qui est sa divine grâce, ou autrement l'action incessante du Saint-Esprit qui habite en nous et qui nous porte continuellement à faire des œuvres de vie, dignes de notre Chef qui est la vie. Nous avons eu un premier chef, Adam, qui a influé sur nous d'une manière mortelle, et qui continue de nous faire subir une influence de mort, par la concupiscence qui est demeurée en nous, même après le Baptême. Ce qu'Adam a fait pour notre perte, notre nouveau Chef, bien plus puissant pour nous faire vivre, que le premier ne l'a été pour nous donner la mort, infuse sans cesse en nos âmes la vie « par l'Esprit-Saint qui habite en nous[2]. » Car cet Esprit de JÉSUS-CHRIST, notre Chef, est un Esprit

[1] Eph. III, 20, 21.
[2] Rom. VIII, 11.

de vie[1]; il est le principe de toute prière que le Père entend et agrée[2]. Il prie pour les Saints[3]. Il nous conduit, il nous dirige, en qualité d'enfants de DIEU[4]. C'est lui qui nous fait nommer JÉSUS-CHRIST avec mérite[5]. Il nous donne la vertu de confesser son nom, avec force et constance, devant les hommes[6]. Sous son action, notre âme produit toute sorte de fruits surnaturels qui sont : « la charité, la joie, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la foi, la modestie, la continence, la chasteté[7]. » Enfin, comme il est maintenant « le gage de l'héritage, le sceau de la promesse[8] » qui nous est faite de la vie éternelle de nos âmes, c'est lui « qui ressuscitera nos corps mortels[9]. »

Voilà le bien que JÉSUS-CHRIST nous fait en sa qualité de Chef : il nous donne son Esprit, qui est toujours agissant en nous et qui nous rend semblables à lui. Car, de même que le Fils est l'image du Père, le Saint-Esprit est l'image du Fils[10]; et il nous est donné, afin qu'il nous communique les traits du Fils, qu'il nous marque de son sceau,

[1] Rom. VIII, 2. — Genes. II, 7 : *Insufflavit in faciem ejus spiraculum vitæ,* — quod S. Cyrill. Alex. intelligit de Spiritu Sancto. — *In Joannis Evangel.* XI, 10. — Patr. græc., t. LXXIV, col. 542.

[2] Galat. IV, 6.

[3] Rom. VIII, 29.

[4] Rom. VIII, 14.

[5] I Cor. XII, 3.

[6] Matth. X, 20.

[7] Galat. V, 22, 23.

[8] Eph. I, 13, 14. — Cfr. S. Cyrill. Alex. *Thesaur.* assertio XXXIV. — Patr. græc., t. LXXV, col. 610. — S. Paulin. Nolan. *Epistol.* XIII (aliàs 33 et 37) *ad Pammach.* n. 26. — Patr. lat., t. LXI, col. 222.

[9] Rom. VIII, 11.

[10] Imago quidem Dei Christus est : qui est imago, inquit Paulus, Dei invisibilis (Coloss. I, 15); imago vero Filii Spiritus, quo qui participant, Filii conformes fiunt secundum illud : Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui (Rom. VIII, 29). — S. Basilius Magnus, *adversùs Eunomium*, lib. V, paulo post initium. — Patr. græc., t. XXIX,

et qu'il mette en nos âmes, d'une manière qui soit ineffaçable, l'onction spirituelle de sa grâce [1].

Nous devons aimer encore Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST comme notre Chef, parce que c'est en cette qualité qu'il a fondé l'Église et l'admirable unité de son Corps mystique, et cette merveille de sa divine grâce qui porte le nom de Communion des Saints. De sorte qu'en sa qualité de Chef, il nous fait, par son Esprit, participants de tous ses mérites, de toutes ses grâces, de tout ce qu'il est; et pareillement, en cette qualité, il nous donne communication, toujours par son Esprit de charité, des mérites et des grâces de tous les Saints. C'est de ce mystère que parlait saint Paul, quand il disait : « *Omnia vestra sunt, sive Paulus, sive Apollo, sive Cephas, sive mundus, sive vita, sive mors, sive præsentia, sive futura ; omnia enim vestra sunt* [2]. Et il en révélait ainsi l'origine : *Sicut enim corpus unum est, et membra habet multa, omnia autem membra corporis, quùm sint multa, unum tamen corpus sunt ; ita et Christus* [3]. » Nous avons donné ailleurs l'interprétation de saint Augustin. Saint Prosper conclut à son tour : *Ex multis membris unum corpus efficimur, dum sive in pluribus, sive in singulis*

col. 723. — Cfr. S. Cyrill. Alex. — *In Isaiam*, lib. I, *Orat.* V. — Patr. græc., t. LXX, col. 235; et lib. IV, *Orat.* II. — Ejusd. tom. col. 935.

[1] Unio cum Deo non aliter in quoquam esse potest, quàm per Spiritûs Sancti participationem, inserentis nobis propriam sibi sanctificationem, et ad suam vitam reformantis subjectam corruptioni naturam, atque ità ad Deum et ad Dei formam gloriâ istâ privatos revocantis. Imago enim Patris perfecta Filius est, similitudo vero naturalis Filii est Spiritus ejus. Idcirco transformans in seipsum quodam modo hominum animas, divinam in eis similitudinem imprimit, et supremæ omnium substantiæ effigiem insculpit; etc. — S. Cyrill. Alex. *In Joann. Evang.*, XI, 11. — Patr. græc., t. LXXIV, col. 554. — It. col. 542, 543.

[2] I Cor. III, 22.

[3] I Cor. XII, 12.

unus est Christus, quia et Caput in compage et compago omnis in Capite.[1]

Voilà la base solide, le principe et la raison de notre charité mutuelle. Nous ne sommes qu'un en JÉSUS-CHRIST notre Chef; et, en vertu de cette unité, tout nous devient commun, tous les biens de MARIE et de toute l'Église du Ciel, tous les mérites des humbles âmes du Purgatoire, tous ceux des justes de la terre; et il n'est personne qui soit privé de tant de richesses. Et, parce que c'est l'Esprit-Saint qui les distribue, c'est l'amour qui est le lien universel des âmes[2]; et, en vérité, cette parole dite autrefois s'accomplit toujours, d'une manière très sublime, dans le Corps mystique : *Multitudinis credentium erat cor unum, et anima una*[3].

O DIEU ! que de preuves de la charité de notre Rédempteur, Prêtre, Hostie, Chef du Corps mystique ! Que de raisons, pour tous les fidèles, de l'aimer ! Que de raisons très spéciales et très pressantes pour nous ! Car nous sommes liés à JÉSUS, en sa qualité de Chef, d'une manière éminente, soit parce que c'est sur nous, par son Esprit, que s'exerce plus abondamment son influence, ayant beaucoup plus que les autres à recevoir de sa plénitude, soit parce que, suivant la parole de saint Thomas, déjà citée, « nous représentons DIEU, non seulement en ce qu'il est en lui-même, mais en tant qu'il influe sur toute l'Église. »

Nous voilà donc liés à Notre-Seigneur de liens d'amour bien plus forts, bien plus étroits, que ceux des plus saintes

[1] *Expositio Psalmi* CXXVII, vers. 2. — Patr. lat., t. LI, col. 373.

[2] Vult esse suos unum, sed in ipso; quia in seipsis non possent, dissociati ab invicem per diversas voluptates et cupiditates et immunditias peccatorum; undè mundantur per Mediatorem, ut sint in illo unum. — S. August. *De Trinitate*, lib. IV, cap. IX, n. 12. — Patr lat., t. XLII, col. 896.

[3] Act. IV, 32.

âmes de l'Église. Oh ! qu'il plaise à ce Chef tout aimable de nous le faire comprendre, et d'influer en nous si efficacement, par son Esprit, que notre vie ne soit qu'amour pour lui !

Enfin, nous devons aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ *comme notre Roi.* — Il est Roi, parce qu'il est Prêtre et Hostie; car nous sommes « un peuple d'acquisition [1], » et « c'est par son sang qu'il nous a acquis [2]. » C'est pourquoi saint Augustin dit : « Il est Vainqueur, parce qu'il a été Victime [3]. » Le titre de Roi est donc un titre qui ne parle que d'amour. Il vient aussi, suivant saint Irénée, de ce que Jésus-Christ est notre Chef. « Portant en lui, dit le saint Docteur, l'universalité des âmes et des esprits, le Verbe est leur prince et leur roi; mais il a aussi la pleine autorité sur toutes les choses visibles et corporelles, ayant la principauté en sa propre personne, et s'étant fait lui-même le Chef et la Tête de l'Église [4]. » Or, s'étant fait notre Chef par amour, c'est encore et toujours l'amour que provoque et que commande son titre de Roi.

Saint Paul disait : « Il faut qu'il règne [5] »; et il ajoutait : « Je le glorifierai dans toute ma personne, soit par ma vie, soit par ma mort [6]. » Et encore : « Je ne suis pas seu-

[1] I Petr. II, 9.

[2] Act. XX, 28.

[3] *Confess.* lib. X, cap. XLIII, n. 69. — Patr. lat., t. XXXII, col. 808.

[4] Et Verbum homo, universa in semetipsum recapitulans, uti, sicut in supercœlestibus et spiritualibus et invisibilibus princeps est Verbum Dei : sic et in visibilibus et corporalibus principatum habeat, in semetipsum primatum assumens, et apponens semetipsum caput Ecclesiæ. — *Contra Hæreses,* lib. III, cap. XVI (alias 18), n. 6. — Patr. græc., t. VII, col. 926.

[5] I Cor. XV, 25.

[6] Magnificabitur Christus in corpore meo, sive per vitam, sive per mortem. — Philipp. I, 20.

lement disposé à être chargé de chaînes, mais à mourir pour le nom de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur [1]. » Ce sont les accents enflammés d'une âme sacerdotale. Saint Paul nous apprend que c'est aux Prêtres que le triomphe de JÉSUS-CHRIST est confié. Sans notre ferveur et notre zèle, son règne s'amoindrit; par nous, son règne se dilate. Or, nous voulons, comme le grand Apôtre, et comme « tous ses frères, les Apôtres des Églises, être la gloire de JÉSUS-CHRIST [2]. »

Mais, d'abord, il faut nous souvenir que le premier exercice de notre amour pour la gloire du règne de JÉSUS-CHRIST, doit consister, avant toute chose, à l'établir Roi, et Maître, et Souverain de toute notre personne, de nos pensées, de nos sentiments, de notre volonté, subordonnant toute chose, nos vues, nos projets, nos œuvres, à son autorité et à son bon vouloir. Quand nous sommes en oraison, ou devant le Saint-Sacrement, ne nous contentons pas de demander à ce miséricordieux Maître, sa bénédiction sur nos actions, nos œuvres, nos travaux; soumettons-lui réellement, avec la disposition de ne vouloir que ce qui lui plaît, toute pensée, tout dessein, toute œuvre à entreprendre, toute démarche à faire. Reconnaissons d'une part son absolu et souverain domaine, sa pleine autorité, et d'autre part l'infinie sagesse et l'adorable miséricorde de son gouvernement. Ne faisons rien, pas même une simple instruction, ou un catéchisme, ou une visite, ou une étude, sans subordonner tout à ce que Notre-Seigneur veut et désire de nous. Cet esprit de filiale et amou-

[1] Ego non solum alligari, sed et mori... paratus sum, propter nomen Domini Jesu. — Act. Apost. XXI, 13.

[2] Fratres nostri, Apostoli ecclesiarum, gloria Christi. — II Cor. VIII, 23.

reuse et humble sujétion est une source de grâces pour une vie sacerdotale.

Nous devons aussi soumettre absolument à notre Roi Jésus, notre santé, le temps de notre vie, l'heure de notre mort. Ce n'est pas que nous ne puissions demander ce qu'il nous faut de force, de loisir, afin d'achever telle œuvre commencée pour sa gloire ; mais au fond de notre prière, il y a une remise tranquille, simple et pleine d'amour, à notre souverain Seigneur, de toute chose en nous, sachant bien qu'il daignera disposer de notre personne et de notre vie, pour le plus grand bien de notre âme et pour le succès de ses desseins toujours aimables.

Nous faisons ainsi régner Notre-Seigneur en nous ; il règne au dedans de nos âmes par nos dispositions, et il règne à l'extérieur par notre conduite bien réglée. Il règne par notre modestie, notre mortification, notre patience, notre esprit de sacrifice, notre prudence ; il règne par l'édification que nous donnons aux fidèles [1].

Mais voici, dans les exercices du zèle, le vaste champ où notre amour pour notre Roi Jésus se donne libre carrière. Il est convenu que tout ce qui se rapporte au salut des âmes, sera traité ailleurs. Toutefois ne négligeons pas de dire ce qui est directement de notre sujet.

C'est un magnifique point de vue, dans les œuvres de zèle, que celui qui consiste à ne voir dans les âmes que

[1] Le pieux saint Anselme a, sur ce sujet, quelques paroles qu'il faut reproduire : Serva corpus et membra Christi... Oculi tui, oculi Christi sunt ; non igitur licet tibi oculos Christi ad aliquas vanitates conspiciendas dirigere, quia Christus est veritas, cui omnis vanitas contraria est ; os tuum, os Christi est ; non debes, non dico ad detractiones, non dico ad mendacia, sed nec ad otiosos sermones os aperire, quod ad solas laudes Dei et ad ædificationem proximi debes patulum habere ; sic de cæteris Christi membris tuæ custodiæ commissis intellige. — S. Anselm. *Meditat.* I, n. 5. — Patr. lat., CLVIII, col. 715.

de glorieux éléments du triomphe de JÉSUS-CHRIST, de sorte que notre occupation qui est de les sauver, soit, en même temps et avant tout, de faire de chacune d'elles un trophée de gloire à l'honneur de ce Roi bien-aimé. Un enfant a perdu son innocence : il s'agit de restaurer en lui le règne de JÉSUS-CHRIST. Un autre l'a conservée : c'est ce doux empire que l'on s'efforcera d'affermir et de dilater, donnant ainsi une intime consolation au Cœur de ce Roi pacifique. Un jeune homme s'avance dans la vie : c'est encore JÉSUS-CHRIST, dont il faut faire accepter le joug, l'autorité, les droits, les maximes, la volonté [1]. Une jeune fille a quelque disposition pour l'état des Vierges consacrées : c'est une Épouse humble, docile et fidèle que l'on préparera à l'unique Époux. Saint Paul disait aux Corinthiens, que c'est ainsi qu'il exerçait envers les âmes son zèle jaloux : *Æmulor enim vos Dei æmulatione. Despondi enim vos uni Viro virginem castam exhibere Christo* [2]. Dans les œuvres de dévouement qui s'adressent aux hommes d'un âge mûr, encore comme le grand Apôtre, on aura en vue cet hommage de l'intelligence que JÉSUS-CHRIST mérite, cette sorte de captivité de la raison, qui ne peut jamais se dire indépendante devant la foi dont JÉSUS-CHRIST est l'auteur, et devant tout commandement qu'il nous impose [3]. Préparer un pauvre malade à bien mourir, c'est le préparer à la grâce de JÉSUS-CHRIST, à la Rédemption de JÉSUS-CHRIST, à l'accomplissement de

[1] Oramus semper pro vobis... ut (Deus) impleat omnem voluntatem bonitatis, et opus fidei in virtute, ut clarificetur nomen Domini nostri Jesu Christi in vobis. — II Thessal. I, 11, 12.

[2] II Cor. XI, 2.

[3] Consilia destruentes, et omnem altitudinem extollentem se adversùs scientiam Dei, et in captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi. — II Cor. X, 4, 5.

tous les desseins, de tous les intimes désirs du Cœur de JÉSUS-CHRIST; et c'est donner à ce Cœur si bon la douce satisfaction, le parfait triomphe, auxquels il a tant et de si magnifiques droits [1].

Ainsi, avec les petits, avec les grands, avec les pécheurs, avec les justes, dans les œuvres les plus communes, dans celles qui ont quelque éclat, *per gloriam et ignobilitatem*, dirait encore le grand Paul, *per infamiam et bonam famam.... sicut qui ignoti et cogniti, quasi morientes, et ecce vivimus,... quasi tristes, semper autem gaudentes... Pro Christo legatione fungimur... Obsecramus pro Christo* [2]. *Christi bonus odor sumus Deo* [3]. « Il faut qu'il règne ; il faut qu'il croisse [4] » ; il faut qu'il triomphe ! C'est le cri, c'est la grande ambition, c'est le besoin, impérieux, puissant, toujours plus pressant du cœur du Prêtre. Et qu'il soit satisfait, ce besoin si fort, par ses propres œuvres, ou par ce qu'il apprend du zèle, des œuvres d'autrui, peu importe. L'essentiel n'est pas que la gloire de JÉSUS-CHRIST soit le fruit de ses efforts, de ses travaux, de son génie : *Quid enim ? Dum, omni modo, sive per occasionem, sive per veritatem, Christus annuntietur ; et in hoc gaudeo, sed et gaudebo* [5].

Cet amour du triomphe de JÉSUS-CHRIST Roi des âmes, il le portera, jusque dans la grande et solennelle scène du Jugement général. Alors il sera dit aux justes :

[1] Turbetur planè animus christianus, non miseriâ, sed misericordiâ. Timeat ne homines pereant Christo, contristetur cùm perit aliquis Christo; concupiscat acquiri homines Christo, lætetur cum acquiruntur homines Christo. — S. Aug. *In Evangel. Joann.* Tract. LX, n. 3. — Patr. lat., t. XXXV, col. 1798.

[2] II Cor. VI, 8-10; V, 20.

[3] II Cor. II, 15.

[4] Joann. III, 30.

[5] Philipp. [illegible] 18.

« Venez, les bénis de mon Père... » Assurément, il veut avoir part à cette bénédiction éternelle; et à cette fin, dans cette terre d'exil, il s'applique à être humble, mortifié, prudent, miséricordieux, plein d'amour et de zèle pour le salut de ses frères... Oui! à tout prix, il veut assurer le salut de son âme : c'est la grande affaire pour lui, comme pour tous. Et pourtant, une autre ambition l'emporte sur tout. Il veut assurer son salut, mais ce n'est pas pour lui, pour son honneur et son triomphe. Il veut être appelé « le béni du Père », et ce n'est pas cette bénédiction qui le remplit de plus de joie. Qu'est-ce donc? et comment entendre ceci? Ah! ce qu'il veut, ce qu'il ambitionne par dessus tout, ce qui remplit son cœur des plus vives, des plus émues, des plus entraînantes ardeurs, c'est que, ce jour-là, devant les Anges et les hommes, devant tout l'univers, et sous le regard de MARIE, il soit, dans son humilité, pour JÉSUS un trophée d'honneur et de gloire; de sorte que JÉSUS puisse dire, avec joie, devant l'univers : « Voilà une âme sacerdotale en qui j'ai réussi[1]! »

O succès glorieux! ô triomphe éclatant du CHRIST JÉSUS, DIEU, Prêtre, Hostie, Chef et Roi! que vous êtes désiré! que vous êtes attendu[2]!

[1] Cum venerit glorificari in sanctis suis, et admirabilis fieri in omnibus qui crediderunt. — II Thessal. I, 10.

[2] Viennent ensuite, dans le *Manuscrit*, cinq chapitres traitant « *des moyens que nous devons prendre pour parvenir au parfait amour de Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST. » — Sur un désir à lui manifesté, l'Auteur les a reportés au Livre III[e] : chapitres XXIII-XXVII. — *Note* de l'éditeur.

CHAPITRE XXIII

LE PRÊTRE TOUJOURS HOSTIE

Saint Grégoire-le-Grand a dit : « Pour nous approcher de Celui qui est au-dessus de nous et monter jusqu'à Lui, il est nécessaire de nous démettre de nous-même et de faire de tout ce que nous sommes un Sacrifice [1] » ; et pour que Celui qui est au-dessus de nous, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, descende vers nous et prenne possession de notre âme, de sorte que tout en nous soit comme dévoré par le feu de sa toute-puissance et de son amour, il est nécessaire que notre âme aspire à devenir un sacrifice parfait. Car, le Sacrifice, c'est notre condition, c'est notre état permanent et universel.

Ce chapitre est le complément de ce que nous avions à dire de principal, sur ce sujet, dans ce Livre deuxième.

Il y avait, dans l'Ancien Testament, une prescription de DIEU, qui portait le nom de loi de l'Holocauste. Elle est ainsi formulée au livre du Lévitique : *Hæc est lex Holocausti : Cremabitur in altari totâ nocte usque mane.*

[1] Nisi quis à semetipso deficiat, ad Eum qui super ipsum est non appropinquat : nec valet apprehendere quod ultrà ipsum est, si nescierit mactare quod est. — *Homil. in Evangelia*, lib. II. Homil. XXXII, n. 2. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 1234.

Ignis ex eodem altari erit... Ignis autem in altari semper ardebit, quem nutriet Sacerdos... Ignis est iste perpetuus, qui nunquam deficiet in altari [1]. Cette loi divine que le Verbe de DIEU avait faite, le Verbe incarné l'a accomplie fidèlement. Son Holocauste est éternel ; le feu qui consume l'Holocauste, et que lui, unique Prêtre de DIEU, entretient perpétuellement, n'a jamais cessé et ne cessera jamais d'avoir toute son ardeur. Sa vie voyagère, sa vie du ciel, sa vie eucharistique ne sont qu'une même vie; et cette vie, c'est son perpétuel Holocauste. De même, l'Église accomplit cette loi. Si l'Époux est un Holocauste permanent, comment l'Épouse ne serait-elle pas en état de perpétuel Sacrifice? Si le Chef est toujours immolé et consumé, dans les flammes de sa Religion et de son Amour pour le Père, comment le Corps, qui est aussi lui-même, comme saint Augustin ne cesse de nous l'apprendre, pourrait-il n'être pas dans les flammes d'un Holocauste éternel? C'est la doctrine des Pères, que JÉSUS-CHRIST tout entier, JÉSUS-CHRIST en sa chair et JÉSUS-CHRIST en son corps mystique, JÉSUS-CHRIST depuis sa venue, et JÉSUS-CHRIST avant sa venue, vivant depuis l'Incarnation dans les âmes justes qui l'ont reçu, vivant déjà dans les âmes justes qui l'attendaient, JÉSUS-CHRIST au ciel et JÉSUS-CHRIST dans son Église, est Holocauste de DIEU, portant le monde avec lui pour en faire l'Holocauste de DIEU, pour que tous les desseins de la création et de la Rédemption s'accomplissent. *Ut sit Deus omnia in omnibus* [2]. Nous avons déjà exposé cette

[1] Levit. VI, 9-13.

[2] *Tauri mei et saginata occisa sunt, et omnia jam parata; venite ad nuptias* (Matth. XXII, 4). Qui sunt tauri et saginata occisa? Prophetæ qui occisi sunt pro salute populi. Sancti quoque occisi sunt pro salute ejusdem populi... Et Paulus immolandus fuerat pro populo quem docebat... Sed et Christus de figuratâ immolatione sanctorum suorum dicebat : *Holocausta medullata offeram tibi cum incenso arietum, offeram tibi boves cum hircis*

doctrine. Nous y revenons, comme par un attrait irrésistible, d'autant qu'il en sort toujours cette conclusion si pratique : Donc, nous Prêtres, nous sommes Hosties, toujours Hosties, toujours sur l'Autel où brûle un feu qui ne s'éteint jamais, toujours Holocauste, qui se consume sans cesse, et dans des flammes que nous devons nous-mêmes alimenter par nos œuvres, nos œuvres de Religion, de charité, d'humilité, de mortification, de toutes les vertus.

Nous avons mis en tête de ce chapitre : « Toujours Hostie » précisément avec l'intention de montrer comment toute la vie du Prêtre est un perpétuel Sacrifice. Saint Augustin a dit à tous les fidèles : « N'allez pas chercher hors de vous une Victime à immoler ; cette Victime, vous la trouverez en vous-mêmes [1]. » C'est cet enseignement que le Prêtre, plus que tout autre, doit s'appliquer à lui-même.

Le Prêtre est en présence de DIEU et il lui rend toute sorte d'hommages, en union avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Il est en rapport avec les âmes et il se livre, en leur faveur, à toute sorte d'œuvres de charité. Il est en rapport avec lui-même, pour se réformer, pour lutter contre toute passion mauvaise et mortifier son esprit et sa chair, pour subir la loi commune de l'épreuve et de

(Psalm. LXV, 15). Nec enim aliquando animalia obtulit Patri : obtulit autem rationabiles arietes, id est, principes omnium Christianorum: obtulit boves, rationabilem terram colentes; obtulit etiam hircos ex gentibus, qui pro nomine Christi passi sunt. Hæc autem diximus, ut ostendamus tauros et saginata occisa, intelligi debere sanctos occisos. — S. Joann. Chrysost. vel auctor *operis imperfecti in Matthæum*, Homil. XLI. — Inter opp. S. Chrysost. — Patr. græc., t. LVI, col. 861-862. — Cfr. S. August. *De Civit. Dei*, lib. X, cap. VI. — Patr. lat., t. XLI, col. 284. — (Déjà cité.)

[1] Noli extrinsecùs pecus quod mactes inquirere, habes in te quod occidas. — *Enarrationes in Psalm.* — Psalm. L, n. 21. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 598.

la souffrance, pour s'avancer dans la vertu et atteindre la perfection, qui est cette union intime, habituelle, toujours croissante avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, dont nous avons parlé précédemment. Or, c'est dans ces diverses relations avec DIEU, les âmes et soi-même, que le Prêtre est toujours Hostie. Mais nous n'avons fait cette énumération que pour présenter l'ensemble complet des devoirs du Prêtre, toujours Hostie en chacune de ses actions. En réalité, nous n'avons pas à traiter des rapports qui regardent DIEU, croyant l'avoir fait suffisamment, dans le cours de ce Livre deuxième, quand nous avons parlé de la vertu de Religion et de quelques autres qui, ayant DIEU pour objet, nous ont donné l'occasion de montrer le Prêtre absolument immolé à l'honneur et à la gloire de ce DIEU, Fin unique de toute vie et de toute œuvre de notre vie. D'autre part, nous ne pensons pas dire en ce moment (on sait pourquoi) ce qui concerne les relations de charité avec le prochain [1].

Il s'agit donc, ici, du Prêtre, dans le travail intérieur qu'il doit faire, pour éviter ou expier tout mal, se fortifier dans la vertu, et finalement atteindre le degré de sainteté dont parle le Pontifical, le jour de son ordination : *In eis eluceat totius justitiæ forma.* Or, dans ce travail surnaturel, humble, constant, œuvre de son amour pour Celui qui l'a élu, le Prêtre est très réellement toujours Hostie. Essayons de le constater. La doctrine de l'Écriture et des saints Pères va être, comme d'habitude, notre lumière.

Il y a, au fond de toute vie humaine, dans l'âme avec ses puissances, dans le corps avec ses sens, la perverse et mortelle concupiscence. Elle nous vient d'Adam, et le Baptême, qui nous donne une vie nouvelle, un esprit

[1] Nous avons annoncé plusieurs fois que nous avons l'intention de traiter de ces relations de charité, dans un autre ouvrage.

nouveau, des inclinations et des mœurs nouvelles, ne nous délivre pas de cette terrible et opiniâtre ennemie. Elle est en nous, et, à vrai dire, elle est nous-même. C'est d'elle que saint Paul disait : « Je sais que le bien n'habite pas en moi, c'est-à-dire, dans ma chair[1] »; et encore : « Homme malheureux que je suis! Qui me délivrera du corps de cette mort[2]? » Elle appesantit l'âme, elle opprime l'esprit[3]. Elle provoque au mal. « Car chacun est tenté par sa propre concupiscence, qui l'emporte et qui l'attire au péché[4]. » Et il y a lutte entre la chair et l'esprit[5]; et il arrive trop souvent que la chair (car c'est un des noms de la concupiscence) l'emporte sur l'esprit. C'est alors comme un enfantement victorieux de cette ennemie mortelle; elle a conçu, et elle enfante le péché; et, le péché étant ainsi produit, elle engendre la mort[6]. C'est le langage même du Saint-Esprit. Quelle condition douloureuse! On comprend le cri affligé de saint Paul : *Infelix homo! quis me liberabit?* Il fait immédiatement la réponse : *Gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum.* Cette grâce divine, que la Passion du Fils de DIEU nous a méritée, aurait pu nous soustraire au péché. Elle était toute-puissante pour nous faire obtenir cette victoire : mais nous avons été lâches; nous n'avons pas prié, nous avons résisté mollement, et notre ennemie l'a emporté.

Que nous reste-t-il à faire? Cette grâce miséricor-

[1] Scio enim quia non habitat in me, hoc est in carne meâ, bonum. — Rom. VII, 18.

[2] Rom. VII, 24.

[3] Sap. IX, 15.

[4] Unusquisque vero tentatur à concupiscentiâ suâ abstractus, et illectus. — Jacob. I, 14.

[5] Galat. V, 17.

[6] Deinde concupiscentia cùm conceperit, parit peccatum : peccatum vero cum consummatum fuerit, generat mortem. — Jacob. I, 15.

dieuse, la grâce de DIEU par JÉSUS-CHRIST, ne nous fera jamais défaut. Nous n'avons pas su vaincre avec elle; avec elle nous pouvons réparer notre défaite; et comment?

Nous avons à expier le péché commis, et à réduire à l'impuissance l'ennemie qui nous l'a fait commettre. A cette fin, la grâce de JÉSUS-CHRIST nous donne deux auxiliaires, qui ont accompagné ce compatissant Rédempteur durant tout le cours de sa vie : la pénitence et la mortification; non qu'il en ait eu besoin, pour éviter le mal qui nous afflige, mais pour nous donner l'exemple de ce que nous avions à faire[1]. Il daigne donc nous donner, par sa grâce, la pénitence et la mortification : la pénitence qui expie le péché, et la mortification qui lutte contre l'auteur et le principe du péché, la concupiscence.

Et parce que la concupiscence est en même temps dans l'âme et dans le corps, c'est sur l'âme et sur le corps qu'il faut exercer la vertu de ces deux puissances surnaturelles : la pénitence et la mortification.

Du reste, qu'il s'agisse d'expier le péché par la pénitence, ou de lutter par la mortification contre la concupiscence qui le fait naître, les œuvres de l'une et de l'autre sont semblables, et le plus souvent les mêmes. Ces œuvres ont deux caractères et produisent deux effets différents, mais tendant au même but. Les unes sont privatives, comme les jeûnes, les veilles, au dehors, et au dedans tout ce qui contrarie notre tendance native à la curiosité, à la complaisance en soi-même, à l'ambition, à la sensualité; d'autres sont afflictives, comme le travail corporel et diverses macérations, ou bien les pensées

[1] Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus. — I Petr. II, 21.

graves, les méditations sérieuses et profondes sur les fins de l'homme, sur les jugements de DIEU.

Tout cela est dit sommairement; mais ces quelques paroles suffisent pour nous révéler l'austère condition de notre vie d'exil. Il est nécessaire que nous fassions pénitence, et que « nous portions », dans notre âme et dans notre corps, « la mortification de JÉSUS-CHRIST »; car il est écrit : *Qui in carne sunt, Deo placere non possunt... Si enim secundum carnem vixeritis, moriemini*[1]. Il n'y a ni salut, ni christianisme sans cette lutte et ce travail : *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis*[2]. *Si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis*[3]. Et, autant cette lutte et ce travail sont nécessaires, autant ils doivent être constants. L'ennemie n'est jamais entièrement vaincue. « L'amour-propre (et la concupiscence porte aussi ce nom, qui résume exactement sa nature), l'amour-propre, dit Bossuet, parvient à l'entière extinction de l'amour de DIEU; mais, par la constitution de la justice de cette vie, l'amour de DIEU ne parvient jamais à l'entière extinction de l'amour-propre[4]. » Quelle grave parole! Le grand Évêque assure qu'elle exprime un principe de foi. Mais, qu'est-ce à dire? sinon que notre mortification et notre pénitence doivent être de tous les jours et durer toute notre vie. D'autant plus que, si nous avons nos auxiliaires, notre ennemie a les siens : c'est le monde avec ses influences perfides, et le démon avec sa malice et ses ruses infinies.

Sous quel jour étrange apparait donc la vie! Nous

[1] Rom. VIII, 8, 13.
[2] Galat. V, 24. — Per crucem suam omnes redemit, sed remanet ut qui redimi et cum eo regnare nititur, crucifigatur. — S. Greg. Papa. *In I Reg. Exposit.* lib. IV, cap. IV, n. 57. — Patr. lat., t. LXXIX, col. 273.
[3] Rom. VIII, 13.
[4] *États d'oraison*, liv. V.

sommes évidemment en disgrâce; le péché commis autrefois et renouvelé malheureusement si souvent, l'inclination actuelle au péché, qui est offense de DIEU et principe de perdition pour nous, les œuvres humiliantes que nous avons à faire pour nous faire pardonner ce mal et pour nous préserver de la honte de le commettre de nouveau : tout cela prouve que nous sommes des êtres coupables et peut-être dignes de haine, comme parle la Sainte Écriture[1].

Eh bien! voici l'étonnant prodige de l'indulgence et de la miséricorde de notre DIEU! Rien n'est plus noble, rien n'est plus grand, rien n'est plus glorieux que le Sacrifice, parce que le Sacrifice nous met en rapport immédiat avec DIEU, en même temps qu'il nous donne l'assurance d'être agréé de lui; car il veut bien que le Sacrifice soit l'action qui l'honore le plus. Après la gloire de Celui à qui le Sacrifice est offert, la plus grande gloire est pour la créature offerte en Sacrifice. Eh bien! c'est en cette qualité de créature offerte en Sacrifice, que nous sommes considérés par DIEU lui-même toutes les fois que nous faisons une de ces œuvres d'expiation, d'affliction, de mortification et de pénitence, que nous impose notre condition malheureuse de pécheur. Notre âme qui se repent et qui s'humilie, notre corps qui est condamné à la privation, au travail, à la souffrance, sont l'un et l'autre des Victimes agréables à DIEU. Saint Pierre nous en assure[2]. Mais c'est surtout dans ce texte de l'Épître aux Romains, que ce secret de la condescendance divine nous est révélé : *Obsecro vos, fratres, per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra Hostiam viventem, sanctam, Deo*

[1] Eccle. IX, 1.

[2] Et ipsi... Sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum Christum. — I Petr. II, 5.

placentem, rationabile obsequium vestrum[1]. Que signifient ces paroles? Origène répond : *Hi qui membra sua mortificant ab incentivo libidinis et furoris, et actus corporis sui Deo placitos habent, Hostiam viventem, sanctam, Deo placentem rationaliter offerunt ; et legem sacrificiorum quæ in Levitico lata est, secundum spiritalem intelligentiam complent... Si superbiam corporis tui vincas et reseces, immolas Deo vitulum ; si iracundiam, arietem ; si libidinem, hircum ; si vagos et lubricos cogitationum volatus, columbam et turturem*[2]. A propos de ce même texte de saint Paul, le commentateur Corneille Lapierre fait remarquer l'étymologie des mots *Victime* et *Hostie*, et dit que le sens des deux est le même ; ils désignent un ennemi vaincu. « Notre ennemi, ajoute-t-il, c'est la concupiscence. Parvenons à la vaincre, et même à la mettre à mort, et nous aurons offert à Dieu une Victime et une Hostie agréables[3]. »

Tout acte par lequel nous nous mortifions, est un vrai Sacrifice ; pareillement tout ce que nous faisons, avec contrition, avec esprit de pénitence, est une oblation que Dieu reçoit avec bonté. L'Esprit-Saint lui-même nous l'apprend, quand il fait dire à David : « Un esprit affligé (d'avoir offensé Dieu) est un Sacrifice offert en sa présence. Seigneur, vous ne mépriserez pas un cœur contrit et humilié[4]. » Les actes de contrition abondent dans notre vie sacerdotale ; nos habitudes personnelles de piété, nos examens de conscience, nos fréquents retours sur nos

[1] Rom. XII, 1.

[2] *Comment. in Epistol. ad Roman.*, lib. IX, n. 1. — Patr. græc., t. XIV, col. 1203.

[3] Cornel. à Lap. *Comment. in Epist. ad Rom.*, XII, 1. — Il dit expressément : Per actus mortificationis, corpus fit hostia vivens, quia vivens mortificatur, castigatur, et spiritui, ad omne spiritûs officium exequendum, ad Dei honorem et obsequium, subditur.

[4] Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies. — Psalm. L, 19.

actions pour les contrôler, les juger et en réparer les défauts, nos confessions hebdomadaires; mais ensuite, tant de paroles qui expriment le repentir, dans la récitation de l'Office, et surtout dans le cours de la sainte Messe : tout cela s'élève vers le cœur de notre DIEU, comme une oblation qu'il daigne miséricordieusement agréer. Multiplions ces offrandes. L'esprit de contrition est une grande et précieuse grâce pour une âme sacerdotale. C'est peut-être la plus sainte de toutes, parce qu'elle ne nous est point donnée, sans qu'elle soit accompagnée de grandes vertus : l'humilité, l'abnégation, la patience, l'adoration des desseins de DIEU, quoi qu'il advienne, une très intime union avec la Passion de Notre-Seigneur. Quelquefois cette grâce vient à nous avec ce don des larmes, dont l'Église fait tant de cas qu'elle a mis, pour nous le faire demander, une oraison dans le missel pour les jours où une oraison facultative nous est offerte [1]. Saint Augustin appelle expressément du nom de « Sacrifice agréable au Seigneur » les larmes que la contrition fait répandre [2].

Tous les actes de mortification et de pénitence nous consacrent donc Hosties de DIEU avec JÉSUS-CHRIST. Parmi ces actes, les uns sont importants et demandent beaucoup d'efforts de la volonté, d'autres semblent plus faciles; mais tous appartiennent à cette vie d'Hostie qui est notre vie propre. Dans une circonstance, nous avons à fouler aux pieds notre orgueil, notre susceptibilité, nous avons à faire taire un sentiment froissé, à oublier une injure, une indélicatesse, une grossièreté. Dans une

[1] *Orationes diversæ*, 21ª. — Il y a ces paroles à la Secrète : Produc de oculis nostris lacrymarum flumina, quibus debita flammarum incendia valeamus extinguere. — Que l'esprit de l'Église est sérieux et profond !

[2] Proruperunt flumina oculorum meorum, acceptabile sacrificium tuum (Domine). — *Confess.* lib. VIII, cap. XII. — Patr. lat., t. XXXII, col. 762.

autre, c'est un travail considérable, long, pénible, qui s'offre à nous, qui répond aux obligations de notre état, qui nous est en quelque sorte imposé ; ou bien encore, il faut lutter contre une tentation par quelque abstinence, quelque jeûne, l'usage de quelque instrument de pénitence... Ainsi, la vie est toute remplie d'occasions plus ou moins pressantes de nous oublier, de nous vaincre. Tout cela est Sacrifice devant DIEU. Mais il s'agit seulement de se priver d'une lecture inutile, de ne pas jeter un regard qui pourrait être dangereux ou qui n'est que curieux, de ne pas se donner une satisfaction honnête d'ailleurs, d'observer fidèlement un point de notre règlement, le lever du matin, par exemple, à une heure fixe, l'exactitude à l'oraison, la préparation sérieuse du catéchisme; il s'agit de mieux faire notre examen, de mieux nous préparer à la confession, de nous accuser plus simplement, plus humblement... Tout cela demande un effort de la volonté, tout cela « réduit en servitude », dirait le grand Apôtre[1], et l'âme et le corps : tout cela est sacrifice devant DIEU. Il est impossible de dire la variété presque infinie de faits semblables, dans la vie d'un Prêtre. Sa vie privée, ses devoirs personnels, les rapports avec les âmes, avec le monde, les imprévus, les déceptions, quelquefois la mauvaise volonté des créatures : tout est occasion d'immolation et de sacrifice.

Mais si tout ce qui porte le caractère de l'expiation, les œuvres de pénitence et de mortification sont des Sacrifices, est-ce que les vertus, et tous les actes qui leur sont propres, ne seront pas des Sacrifices? Certes, si ce qui réduit notre corps et humilie notre âme, et porte ainsi notre personne en bas, monte à DIEU en odeur de suavité, comment ce qui s'élève comme naturellement vers sa

[1] I Cor. IX, 27.

Majesté ne serait-il pas une oblation que sa bonté reçoit? Saint Augustin a sur ce sujet une belle page, que l'on nous permettra de citer :

« Le vrai Sacrifice, dit le saint Docteur, c'est toute œuvre que nous accomplissons pour nous unir à DIEU d'une union sainte, et qui se rapporte à ce souverain Bien, qui seul peut nous rendre heureux. C'est pourquoi, la miséricorde même que l'on exerce envers le prochain n'est Sacrifice, que parce qu'on ne l'exerce que pour l'amour de DIEU. C'est ainsi que le Sacrifice, bien qu'il soit offert par un homme, ne laisse pas toutefois d'être une chose divine, comme l'indique le mot même, qui signifie *action sacrée*. Et l'homme même consacré et voué à DIEU devient un Sacrifice, en tant qu'il meurt au monde pour ne vivre qu'à DIEU. Notre corps est un Sacrifice, quand nous le mortifions par la tempérance, si nous le faisons pour plaire à DIEU, comme nous y sommes tenus, et que, loin de prêter nos membres au péché pour lui servir d'instrument d'iniquité, nous les consacrons à DIEU comme des armes de justice. C'est à quoi l'Apôtre nous exhorte, en disant : « Je vous conjure, mes frères, par la miséricorde de DIEU, de faire de vos corps une Hostie vivante, sainte et agréable à DIEU, et de lui rendre un culte spirituel. » Or, si le corps, dont l'âme se sert comme d'un serviteur qui est au-dessous d'elle, et, pour ainsi dire, d'un instrument, est un Sacrifice, quand l'âme rapporte à DIEU le service qu'elle en tire ; à combien plus forte raison l'âme est-elle un Sacrifice, lorsqu'elle s'offre à DIEU, afin qu'embrasée du feu de son amour elle se dépouille de toute concupiscence du siècle, et soit renouvelée par sa soumission à cet Être immuable, qui aime en elle ce qu'il lui a communiqué de sa beauté [1]. »

[1] Verum sacrificium est omne opus, quod agitur, ut sanctâ societate

Ainsi parle le saint Docteur. On sent que cette doctrine lui est chère; il y revient plusieurs fois dans ses ouvrages[1]. Nous aurons à rappeler de nouveau son enseignement.

Saint Jean Chrysostôme parle aussi du Sacrifice que nous offrons à DIEU, en pratiquant les vertus chrétiennes. Ses paroles sont bien dignes de son éloquence. « Nous avons dans les hauteurs des cieux, dit-il, notre Prêtre, notre Sacrifice et notre Hostie. C'est là, sur l'autel où il s'offre lui-même, que nous avons aussi à offrir nos Victimes, non des brebis ou des bœufs, non du sang ou de la graisse : tout cela est aboli; notre culte à nous est tout spirituel. Mais, qu'est-il ce culte spirituel ? C'est toute offrande que fait l'âme, c'est tout sacrifice que présente l'esprit. Car DIEU est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité (Joann. IV, 24). C'est pourquoi ni matière, ni instrument, ni lieu spécial pour offrir, ne sont plus nécessaires. Quelles sont donc nos Victimes ? La modestie, la tempérance, la charité envers

inhæreamus Deo, relatum scilicet ad illum finem boni, quo veraciter beati esse possimus... Corpus nostrum, cùm per temperantiam castigamus, si hoc, quemadmodùm debemus, propter Deum facimus,... Sacrificium est... Si autem corpus, quo inferiore tanquam famulo, vel tanquam instrumento utitur anima.... Sacrificium est ; quanto magis anima ipsa, cùm se refert ad Deum, ut, igne amoris ejus accensa, formam concupiscentiæ sæcularis amittat, eique tanquam incommutabili formæ subdita reformetur, hinc ei placens, quod ex ejus pulchritudine acceperit, fit Sacrificium. — *De Civit. Dei*, lib. X, cap. VI. — Patr. lat., t. XLI, col. 283.

[1] Cfr. *Enarrat. in psalm.* — In Psalm. L, n. 23 : Totos nos divinus ignis absumat, et fervor ille totos arripiat... Quis fervor ? De quo dicit Apostolus : Spiritu ferventes (Rom. XII, 11). Non tantùm anima nostra ab illo divino igne sapientiæ absumatur, sed et corpus nostrum, ut mereatur ibi immortalitatem ; sic levetur holocaustum, ut absorbeatur mors in victoriam. — Patr. lat. t. XXXVI, col. 599. — Et encore : Deo cruentas victimas cædimus, quandò usquè ad sanguinem pro ejus veritate certamus ; ei suavissimum adolemus incensum, cùm in ejus conspectu pio sanctoque amore flagramus. — *De Civ. Dei*, lib. X, cap. III (alias 4) n. 2. — Patr. lat., t. XLI, col. 280.

les pauvres, le support des défauts d'autrui, la douceur et la patience[1]. »

Un Père plus ancien, Minutius Félix, a dit aussi : « L'Hostie qu'il faut offrir à DIEU, c'est un cœur droit, une âme pure, des sentiments toujours sincères. C'est l'innocence qui le loue, c'est la justice qui lui fait honneur, c'est l'intégrité de vie qui le supplie, c'est le secours porté à un homme en péril, qui est sa Victime parfaite. Voilà nos sacrifices, voilà ce que DIEU considère comme digne de lui être immolé. C'est pourquoi, parmi nous, l'homme le plus religieux, c'est l'homme le plus juste[2]. »

C'est ainsi que les Pères ont toujours compris la vie chrétienne[3]. Tout cela, par conséquent, est applicable à la vie sacerdotale. Mais il semble que c'est spécialement aux dispositions du Prêtre qu'Origène fait allusion, quand il dit : « Le Grand Prêtre entrait dans le Saint des Saints, portant en ce lieu sacré le feu et y recevant l'encens. Puis-je espérer que le Seigneur, mon vrai Pontife, recevra quelque peu de mon encens d'une composition si inférieure, pour le présenter à son Père ? Est-il à croire qu'il trouvera en moi assez de feu et un holocauste assez ar-

[1] Ecce enim in superis habemus victimam, in superis sacerdotem, in superis hostiam. Eas ergo offeramus hostias, quæ in illâ arâ possint offerri; non ampliùs oves et boves, etc. Quid sunt victimæ ? Modestia, temperantia, eleemosyna, tolerantia, bonitas et patientia. — *In Epist. ad Hebræos*, Homil. XI, n. 3. — Patr. græc., t. LXIII, col. 92.

[2] Litabilis hostia bonus animus, et pura mens, et sincera sententia. Igitur qui innocentiam colit, Domino supplicat; qui justitiam, Deo libat; qui fraudibus abstinet, propitiat Deum; qui hominem periculo surripit, opimam Victimam cædit. Hæc nostra Sacrificia, hæc Dei sacra sunt; sic apud nos, religiosior est ille qui justior. — *Octavius*, cap. XXXII. — Patr. lat., t. III, col. 339.

[3] Qui Deo offero opimam et majorem hostiam, quam ipse mandavit, orationem de carne pudicâ, de animâ innocenti, de Spiritu Sancto profectam. — Tertull. *Apologet.*, cap. XXX. — Patr. lat., t. I, col. 444. — Cfr. Lactant. *De divinis Institutionibus*, lib. VI, cap. II. — Patr. lat., t. VI, col. 640. — S. Petr. Chrysolog. *Serm.* CVIII. — Patr. lat., t. LII, col. 500.

dent, pour qu'il daigne y prendre des charbons qui remplissent son encensoir, de sorte que de ces charbons s'élève vers DIEU le Père une odeur de suavité?... Chacun de nous porte en soi son holocauste, et chacun met le feu à l'autel où se consume son holocauste, de manière à ce qu'il y soit toujours ardent. Pour moi, je sais comme je puis offrir à l'autel de mon DIEU un holocauste qu'il reçoive; c'est, si je renonce à tous mes biens, si je porte ma croix, si je marche sur les traces du CHRIST; ou encore, si je livre mon corps et ma vie à toutes les ardeurs de la charité, et si, enfin, j'acquiers la gloire du martyre[1]. »

C'est aussi au Prêtre que conviennent ces belles paroles de Clément d'Alexandrie : « Un cœur humble, une intelligence éclairée et qui s'élève directement à DIEU, voilà le Sacrifice qui lui est agréable, l'Écriture nous assurant que ces vertus sont un holocauste, quand celui qui les possède et que la grâce a élevé du milieu des hommes à la sainteté, est illuminé pour atteindre l'indivisible unité. Car se réduire soi-même en servitude, et se faire mourir, en portant le coup de la mort au vieil homme qui se corrompt par les œuvres de la concupiscence, et en ressuscitant en nous l'homme nouveau; voilà ce que l'Évangile et l'Apôtre nous commandent de faire... Et ainsi nous

[1] Ingrediens Pontifex in Sancta Sanctorum, ignem secum de hoc altari (holocausti) et incensum in hâc æde suscipit... Putasne, dignabitur Dominus meus, verus Pontifex, et à me suscipere partem aliquam incensi compositionis minuti, quod secum deferat ad Patrem? Putasne, inveniet in me aliquid igniculi et holocaustum meum ardens, ut dignetur ex eo batillum suum implere carbonibus et in ipsis Deo Patri odorem suavitatis offerre? — (*Et paulo antè :*) Sed et unusquisque nostrûm habet in se holocaustum suum et holocausti sui ipse succendit altare, ut semper ardeat. Ego si renuntiem omnibus quæ possideo, et tollam crucem meam et sequar Christum, holocaustum obtuli ad altare Dei; aut si tradidero corpus meum, ut ardeam, habens charitatem, et gloriam martyrii consequar, holocaustum meipsum obtuli ad altare Dei. — *In Leviticum*, Hom. IX, n. 9. — Patr. græc., t. XII, col. 521-522.

immolant nous-mêmes, nous glorifions Celui qui pour notre amour a été immolé [1]. »

Donc, soit que l'âme s'humilie et s'abaisse dans les œuvres de la pénitence, soit que, purifiée, elle s'élève « de vertu en vertu [2] », elle est toujours plus parfaitement Victime de DIEU, avec JÉSUS-CHRIST. Les actes des vertus sont multipliés dans la vie d'un Prêtre ; on peut dire que ces actes sont de tous les instants. Foi, espérance, charité, religion, force, justice, prudence, tempérance, humilité, douceur, simplicité, longanimité, pureté d'intention, chasteté d'âme et de corps, générosité, dévouement et tant d'autres : chaque vertu a les actes qui lui sont propres, dans l'intime de l'âme, ou manifestés au dehors [3]. Eh bien ! chacun de ces actes consacre de plus en plus le Prêtre Hostie. Son Sacerdoce le consacre, chaque Messe qu'il dit le consacre, tout ce qu'il fait devant DIEU, tout ce qu'il donne aux âmes de ses frères, tout ce que le zèle de son salut lui fait faire, tout ce que la grâce opère, tout ce que sa bonne volonté, aidée, prévenue, fortifiée par la grâce, exécute : tout cela le consacre admirablement Hostie. Il est, en toute vérité, un Sacrifice de DIEU. La parole de saint Augustin est dite

[1] Has ego dico virtutes esse sacrificium Deo gratum, cor nempè à superbiâ alienum et rectam scientiam, dicente Scripturâ holocaustum Dei esse, cùm quicumque ex hominibus assumptus est ad sanctitatem, illuminetur ad individuam unitatem. Nam seipsos redigere in captivitatem, et seipsos interimere, veteri qui per cupiditates corrumpitur homine interfecto, novoque suscitato è veteris hominis conversatione, et Evangelium jubet et Apostolus... Sed eum glorificamus qui est pro nobis sacrificatus, nos ipsos sacrificantes. — *Stromat.* VII, 3. — Patr. græc., t. IX, col. 418.

[2] Psalm. LXXXIII, 8.

[3] « In me sunt, Deus, vota tua... » In te est quod voveas et reddas. De cordis arcâ profer laudis incensum, de cellario bonæ conscientiæ profer sacrificium fidei. Quidquid profers, accende charitate... Ipse (Deus) dedit fidem, spem et charitatem : hoc prolaturus, hoc sacrificaturus es. — S. August. *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. LV, n. 19. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 659.

pour lui, plus que pour un fidèle quel qu'il soit : *Homo Dei nomine consecratus, et Deo votus, in quantum mundo moritur ut Deo vivat, Sacrificium est*[1].

Mais il y a une autre consécration du Prêtre en cet état de Sacrifice et en cette qualité de Victime. Et cette consécration, c'est DIEU lui-même qui la fait. Comment la fait-il? par la croix. Quand le Prêtre se dégage de tout ce qui est terrestre et tend à la perfection des vertus, c'est la consécration qu'il se donne en quelque sorte lui-même. Mais DIEU intervient, et il le consacre à son tour; et, comme c'est par la croix qu'il a consacré son Fils unique sa Victime, c'est aussi par la croix qu'il consomme en son Prêtre l'état d'Hostie. Qu'est-ce que la croix dont nous parlons ici? C'est tout ce qui, par une disposition de la divine Providence, tend à détruire en nous tout ce qui est encore de la nature. C'est dans l'intérieur de l'âme, la tristesse, la crainte, les aridités de l'esprit, les sécheresses du cœur, les impuissances de toute sorte, les tentations, les combats de la chair contre l'esprit, quelquefois de grandes désolations et comme de mortelles agonies; c'est dans le corps, l'infirmité sous une multitude de formes, c'est la maladie; de la part des hommes, c'est l'abandon, le discrédit, la déconsidération, l'antipathie, l'opposition, la persécution, le mépris; dans la position sociale, c'est la pauvreté, c'est la perte de la fortune, des parents, des emplois; et tout cela avec des caractères extraordinairement variés. DIEU

[1] Ubi suprà, *De Civit. Dei*, lib. X, cap. VI. — Un ancien auteur, dont l'ouvrage figure parmi les œuvres de saint Jean Chrysostôme, énumère dix sortes de sacrifices. Tous nous conviennent. Seulement, le second est absolument à la disposition de la divine Providence. Habes primum sacrificium, illud salutare donum id est Eucharistiam, secundum martyrum, tertium deprecationis, quartum jubilationis, quintum justitiæ, sextum eleemosynæ, septimum laudis, octavum compunctionis, nonum humilitatis, decimum prædicationis. — Apud S. Joann. Chrysost. inter spuria — *In Psalm.* XCV, n. 2. — Patr. græc., t. LV, col. 623.

n'est pas l'auteur de tant d'épreuves ; mais il veut les unes, il permet les autres; il y préside; il y donne son concours, et, à vrai dire, au sentiment des Saints, c'est de sa main et non d'ailleurs que vient la croix, quelle qu'elle soit, et c'est bien lui qui la fait ce qu'elle est, et non la créature, même la plus ennemie et la plus puissante [1].

C'est pourquoi, il faut dire que la croix est toujours une grande bénédiction de DIEU. Le bien qu'elle nous fait, à notre insu souvent, mais réellement, si nous nous soumettons au dessein de ce DIEU d'amour, est incalculable. L'auteur de l'*Imitation* a dit quelques-unes des grâces qu'elle nous apporte : *In cruce salus, in cruce vita, in cruce protectio ab hostibus,... in cruce summa virtutis, in cruce perfectio sanctitatis* [2]. Et comment est-elle la source de tant de biens? C'est parce qu'elle nous rend conformes à JÉSUS-CHRIST. Il y a une image de JÉSUS-CHRIST qu'il faut porter en nous; c'est elle qui est le signe des prédestinés [3]. Or, cette image divine, c'est celle de JÉSUS en croix. Le sommet de la perfection est dans cette ressemblance et cette union. C'est pourquoi, le Père, qui nous aime, nous amène à cet état par des voies mystérieuses, qui semblent quelquefois indignes de sa bonté ou de sa sagesse, qui surprennent, fatiguent et scandalisent même notre raison; mais qui sont le moyen infaillible, par lequel il daignera nous conduire à notre bienheureuse fin [4]. Il faut même dire qu'il y a plus

[1] Et ait Rex (Abisai). Quid mihi et vobis est, Filii Sarviæ? Dimittite eum (Semei), ut maledicat; Dominus enim præcepit ei ut malediceret David : et quis est qui audeat dicere, quarè sic fecerit? — II Reg. XVI, 10.

[2] *De Imitatione Christi*, lib. II, cap. XII, n. 2.

[3] Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui. — Rom. VIII, 29.

[4] Si putas te non habere tribulationes, nondum cœpisti esse Christianus. Et ubi est vox Apostoli : Sed et omnes qui piè volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur (II Tim. III, 12)? Si ergo non pateris ullam pro Christo persecutionem, vide ne nondum cœperis in Christo piè vivere. Cum autem cœperis in Christo piè vivere, ingressus es torcular; præpara

qu'une ressemblance avec Jésus-Christ, dans ces états d'affliction, d'humiliation et de mort; et c'est parler étrangement que de parler ainsi. Il y a, en effet, ce que saint Paul appelle un complément de la Passion de Jésus-Christ. Jésus-Christ est bien Victime parfaite, et il semblerait que tout consiste simplement à devenir Victime avec lui. En un sens, il ne peut en être autrement. Jésus-Christ crucifié est tout; et que pouvons-nous faire qui ajoute quoi que ce soit à son adorable Passion ? Eh bien, par une disposition admirable de la Sagesse du Père, la perfection de notre consécration en notre état de Victime n'est pas simplement dans l'union à Notre-Seigneur, par la souffrance; elle est d'une manière sublime, dans l'achèvement même de la divine Passion du Fils de Dieu, dans le parfait accomplissement du dessein qu'il a eu en se faisant Victime : achèvement, accomplissement parfait qu'il semble n'avoir pas opérés suffisamment sur la croix, et qui ne se consomment en réalité que par notre union à son divin Sacrifice, par notre propre état d'Hostie.

Quelle gloire est la nôtre, quand nous souffrons ! Que de souffrances dans le corps et dans l'âme que Jésus-Christ n'a pas pu endurer ! Il n'eut pas été digne de la Sagesse de son Père, qu'il eût à subir certaines humiliations, certains états d'avilissement, certaines maladies abjectes, ou simplement des infirmités fort incommodes, comme la paralysie, la surdité, la cécité, ou qu'il eût à endurer ce qu'un manque d'intelligence, ou de sens, ou d'éducation, nous impose souvent de souffrances morales. Nous portons, nous, ces épreuves et ces croix; eh bien, c'est sa soif de souffrances que nous concourons à satisfaire, c'est

te ad pressuras ; sed noli esse aridus, ne de pressurâ nihil exeat. » S. Augustin. *Enarrat in Psalm.* — In Psalm. LV, n. 4. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 649.

la somme de ses opprobres que nous contribuons à atteindre. Chacun pour notre part, membre de ce Chef couronné d'épines, nous lui rendons possible cette extension de sa douloureuse Passion qui, selon ses vues et ses désirs, doit se continuer dans son Église, et ne s'achèvera finalement que lorsque viendra le jour de son Jugement. L'admirable saint Augustin a écrit, sur ce sujet, une page qui trouve naturellement et comme forcément sa place ici.

« Jésus-Christ n'est qu'un seul homme, la tête et le corps, le Sauveur du corps et les membres de ce corps, deux en une même chair (Genes. II, 24. — Ephes. V, 31), en une même louange, en une même souffrance et, plus tard, en un même repos. C'est pourquoi, les souffrances du Christ n'ont pas été supportées par le Christ seul, ou, en un autre sens, les souffrances du Christ n'ont pas été supportées que par le Christ... Si, en effet, les souffrances du Christ sont bornées au Christ seul, c'est-à-dire à la tête, pourquoi l'apôtre saint Paul, l'un des membres, dit-il : « J'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances du Christ? » Si donc vous faites partie des membres du Christ, ô vous qui que vous soyez, tout ce que vous souffrez, de la part de ceux qui ne font pas partie des membres du Christ, manquait aux souffrances du Christ. On les ajoute, puisqu'elles manquaient. Vous remplissez la mesure, vous ne la faites pas déborder.... Nous payons chacun, selon notre faible pouvoir, ce que nous devons à la masse commune de notre trésor public, et nous apportons tous, selon ce que nous possédons de forces particulières, comme notre contribution de souffrances. Le total de toutes ces souffrances ne sera complet qu'à la fin des siècles [1]. »

[1] Unus enim homo cum capite et corpore suo Jesus Christus... Passiones itaque Christi non in solo Christo, immo passiones Christi non nisi in Christo... Quidquid pateris... deerat passionibus Christi. Ideo additur quia

Encore une fois, rien n'est plus admirable que cette vocation, qui a pour fin l'achèvement de la Passion de JÉSUS-CHRIST. Aussi acceptons-nous avec amour la nécessité dont parle saint Léon : *Totius est temporis* (vitæ) *crucem ferre* [1] et l'Auteur de l'*Imitation*, dans le passage si connu : *Converte te supra, converte te infra ; converte te extra, converte te intra ; et in his omnibus invenies crucem* [2]. Par la miséricorde de notre DIEU, de plus en plus la lumière est faite dans nos âmes. Plus que jamais nous savons que la grâce de JÉSUS-CHRIST ne tend qu'à faire des Victimes, rien que des Victimes. « Toute la vie du chrétien, s'il vit selon l'Évangile, dit un saint Évêque du Ve siècle, n'est que croix et martyre [3]. » Mais nous savons aussi, plus que jamais, que, de toutes les Victimes de DIEU, la plus chère à son cœur, la plus intimement unie à JÉSUS, l'unique Hostie de sa Gloire et de son Amour, c'est le Prêtre.

O Prêtre ! que votre sort est beau ! Les Anges vous l'envient. Bénissez le DIEU qui vous comble d'honneur et d'amour et de grâces. Soyez fidèle. Que votre vie se passe tout entière, avec amour, dans cette union si puissante et si douce, qui faisait dire à l'Apôtre : *Christo confixus sum cruci* [4]. Ne vivez que sur cet autel de l'amour, et que sur cet autel, comme JÉSUS, votre dernier soupir soit votre suprême Sacrifice.

deerat. Mensuram imples, non superfundis... Ad communem hanc quasi rem publicam nostram quisque, pro modulo nostro, exsolvimus quod debemus.. Pariatoria plenaria passionum omnium non erit, nisi cum sæculum finitum fuerit. — *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. LXI, n. 4. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 731.

[1] *Sermo XLVII* (al. 46), *De Quadragesimâ IX*, cap. I. — Brev. Rom. *in Dominicâ Passionis*, ad Matutin. lect. VI. — Patr. lat., t. LIV, col. 295.

[2] Lib. II, cap. XII, n. 4.

[3] Hoc dicit, ut intelligas crucem non ligni esse patibulum, sed vitæ virtutisque propositum. Tota igitur vita Christiani hominis, si secundum Evangelium vivat, crux est atque martyrium. — S. Maximus Taurinensis. *Homil.* LXXXII. *De Sanctis martyribus.* — Patr. lat., t. LVII, col. 430.

[4] Galat. II, 19.

CHAPITRE XXIV

LE SUPRÊME SACRIFICE

Bossuet a dit : « Il n'y a rien de plus grand dans l'univers que JÉSUS-CHRIST ; il n'y a rien de plus grand dans JÉSUS-CHRIST que son Sacrifice ; et il n'y a rien de plus grand dans son Sacrifice que son dernier soupir, et que le moment précieux qui sépara son âme très sainte de son corps adorable[1]. »

Nous n'ignorons pas le sens profond de cette dernière parole. Notre-Seigneur a été Victime, et Victime parfaite, toute sa vie. Quand il dit, au sein de sa divine Mère : *Holocautomata pro peccato non tibi placuerunt ; tunc dixi : Ecce venio*[2], son Sacrifice fut complet ; car, rien ne pouvait être ajouté à l'excellence d'une telle Oblation. Les actes qui suivirent jusqu'au dernier soupir, eurent une valeur infinie, pris dans leur ensemble et isolément ; mais ils ne donnèrent pas une valeur nouvelle au Sacrifice du Fils de DIEU. C'est pourquoi saint Paul dit : « Il a consommé par une seule Oblation tous les sanctifiés[3]. » Toutefois, il avait plu au Père, dans les décrets de son adora-

[1] *Réflexions sur l'agonie de Jésus-Christ.*
[2] Hebr. x, 6, 7.
[3] Hebr. x, 14.

ble sagesse, de poser, à l'acceptation définitive du Sacrifice de son propre Fils, des conditions extérieures; et la principale de ces conditions fut la mort de ce Fils bien-aimé. C'est en ce sens qu'il est écrit de lui, « qu'il fut fait obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix [1] ». Mais quand cette mort douloureuse, au milieu de tant de supplices et de honte, cette mort dans le sang eût été subie par l'adorable Victime, alors, en vérité, « tout fut consommé [2] ». « Et ce fut dans cet instant fatal à l'enfer, et infiniment favorable à l'Église, dit encore Bossuet, que, toute la vieille loi étant finie, et toutes les promesses du Testament étant confirmées (ce qui ne se pouvait accomplir que par l'achèvement du Sacrifice du Médiateur), tous les anciens sacrifices des animaux perdirent alors leur vertu : tous les enfants des promesses prirent alors leurs places avec le Sauveur ; et, devenant des Victimes, leur mort, qui n'aurait pu être jusque-là qu'une peine du péché, fut changée, dans celle de JÉSUS-CHRIST, en nature de Sacrifice [3]. »

Mais quel est ce mystère ? Comment « notre mort fut-elle changée, dans celle de JÉSUS-CHRIST, en nature de Sacrifice ? » Cette invention de l'amour de notre DIEU est d'une grande beauté, on ne peut y penser sans ravissement. Notre-Seigneur était sur la croix; mais il n'y était pas seul. Il n'était jamais seul. Nous savons bien ce que saint Augustin nous a appris : JÉSUS-CHRIST est à la fois le Chef et les membres. Nous étions avec lui en chacun des mystères de sa vie, eût-il été possible que nous fussions absents de lui, dans ce mystère suprême de sa Rédemption ? « Non ! dit le grand Docteur de l'unité du CHRIST et de l'Église, commentant le Psaume LVIIIe, il s'agit ici de

[1] Philipp. II, 8.
[2] Joann. XIX, 30.
[3] Ibid. *Réflexions*, etc.

la Passion du Seigneur) : nous ne devons pas voir seulement en lui la tête, c'est-à-dire le seul Médiateur entre DIEU et les hommes, JÉSUS-CHRIST, qui est homme, et qui de toute éternité, selon sa Divinité, est le Verbe de DIEU en DIEU, lequel Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous. Ce n'est pas seulement au CHRIST notre tête que nous devons penser, mais au CHRIST homme parfait, qui réunit en lui et la tête et le corps. Car le CHRIST tout entier est à la fois la tête et le corps. C'est pourquoi lorsqu'il était attaché à la croix, lui-même a parlé au nom de son corps, lorsqu'il a dit : Mon DIEU ! mon DIEU ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? DIEU, en effet, n'avait pas abandonné le CHRIST, qui ne l'avait pas non plus abandonné. Mais parce que l'homme a été réellement abandonné par DIEU, qu'il avait lui-même abandonné, le CHRIST, après avoir pris notre chair en Adam, parle ici comme s'il était la personne d'Adam, notre vieil homme étant alors attaché avec lui sur la croix[1]. »

JÉSUS-CHRIST n'était donc pas seul sur la croix : nous étions réellement avec lui, et c'est pourquoi, lorsque notre Chef mourut, nous, ses membres indivisiblement unis à notre Chef, nous reçûmes le coup de la mort avec lui. C'est ce qui fait dire à saint Paul : « Vous êtes morts[2]; car

[1] Hic intelligamus Domini Passionem... Non ergo illum solum qui est caput nostrum cogitemus : sed cogitemus Christum caput et corpus, totum integrum quemdam virum... Si ergo ille caput, nos corpus ; totus Christus caput et corpus... Ipse denique in cruce pendens, ex personâ corporis locutus est : Deus meus, Deus meus, etc. Non enim dereliquerat Christum, à quo derelictus non est : aut vero sic ad nos venit, ut illum desereret : aut sic illum misit, ut ab illo discederet. Sed, quia homo desertus est à Deo, Adam ille peccans... et verè dereliquit illum Deus, quià ipse deseruit Deum : ex quo Adam Christus cum carnem accepisset, hoc ex personâ ipsius carnis ait ; quià tunc vetus homo noster simul crucifixus est cruci cum illo (Rom. VI, 6). — *Enarrat. in Psalm.* — In Psalm. LVIII. — Sermo I, de parte primâ ejusdem psalmi, n. 2. — Patr. lat., t. XXXVI, col. 693.

[2] Coloss. III, 3.

si JÉSUS-CHRIST est mort, donc tous sont morts [1]. » Cela s'entend, il est vrai, de la séparation dans laquelle nous devons être de tout ce qui est du péché et de la chair de péché, et du monde et de ses maximes corrompues ; mais il y a aussi cet autre sens, suivant lequel notre mort a été consacrée, par la mort de JÉSUS-CHRIST, pour devenir comme la sienne un véritable Sacrifice [2]. « Le grand Sacrifice de JÉSUS-CHRIST en fut le préparatif. JÉSUS-CHRIST en est le Souverain Prêtre (comme il le fut sur la croix). N'y envisageons rien de naturel : et un des grands emplois de sa Sacrificature, jusqu'à la fin des siècles, sera de renouveler et de perpétuer son Sacrifice, non seulement dans le mystère de la divine Eucharistie, mais encore dans la mort de tous les vrais fidèles. » Car nous ne devons pas oublier que « le Sauveur s'était chargé non seulement des péchés, mais aussi de tous les intérêts, des obligations et de tous les devoirs de ses enfants et de ses véritables membres mystiques. Leur agonie était, à la croix, distinctement présente aux yeux de son Cœur : il prévit le genre de maladie dont ils devaient mourir; et comme il n'ignorait pas combien les douleurs et les symptômes d'une maladie violente ou précipitée lieraient, avec les sens, les plus nobles puissances de l'âme, et les rendraient faibles et impuissantes dans leur abattement : qui pourrait comprendre l'étendue et l'effort de la charité avec laquelle il regarda leur agonie comme inséparable de la sienne ? Tout ce qu'il fit alors, il le fit en acquit de leurs obligations et en supplément de ce qu'ils ne pourraient faire en

[1] II Cor. v, 14.

[2] Verbum, quoniam mori non potuit, utpotè immortale, corpus sibi sumpsit quod mori poterat, illudque ut suum pro omnibus obtulit, ut ità pro omnibus, omnibus ipse corpore conjunctus, mortem patiens, compesceret eum qui mortis habet imperium, id est, diabolum. — S. Athanasius, *Oratio de Incarnatione Verbi*, n. 20. — Patr. græc., t. XXV, col. 131.

ce temps. Il consacra en lui la peine naturelle que l'âme ressent, quand elle est frappée des sombres et affreuses idées d'une séparation inévitable; il la sanctifia dans un esprit de soumission et de pénitence, de sacrifice et d'hommage à la souveraineté de son Père. Il offrit cette agonie de ses enfants, et toute sa suite, par un mouvement d'amour qu'il leur communiqua dès lors, s'ils sont en état d'y avoir part; et dont il leur fit le transport aux yeux et dans le sein de son Père, en supplément de leur impuissance, si leur raison obscurcie les rendait incapables d'entrer actuellement dans ses dispositions. S'ils ne peuvent les avoir en eux-mêmes, ils les ont en Jésus-Christ; et les avoir en lui, c'est les avoir en soi, par le droit de la société que la grâce de leur union avec lui met entre lui et eux[1]. »

Quelle grande théologie ! De quel éclat magnifique et doux, ces clartés sublimes illuminent la mort !... Nous permet-on de continuer la citation du grand Évêque qui parle de la sorte ? Qui pourrait, qui oserait substituer ses paroles aux siennes ? Et comment se priver d'entendre ce qu'il continue de dire sur ce sujet ?

« C'est dans cet esprit qu'il faut recevoir le saint Viatique. Le grand Pontife de la loi nouvelle se transporte pour cela dans son Temple, c'est-à-dire dans le corps et l'âme du chrétien; il y offre premièrement le Sacrifice de lui-même, y étant en état de Victime par le Sacrement, et y représentant cette destruction, qui se fit, sur le Calvaire, de sa vie naturelle. Il exerça alors singulièrement auprès de son Père le grand emploi de sa médiation, y traitant avec lui de tous les intérêts éternels de ses élus; et tout cela se fait dans l'âme et le corps du fidèle même : et celui qui est le Temple du Sacerdoce de Jésus-Christ, pour ces

[1] Bossuet, ibid. *Réflexions*, etc.

augustes usages et ces divines fonctions de son Sacerdoce, devient aussi Prêtre et Victime avec lui.

« C'est en dernier ressort que le Pontife souverain prend possession de la Victime dans ce Sacrement : qu'il consacre sa mort ; qu'il devient lui-même le sceau, qui est la marque du caractère de Victime ; et qu'usant de ses droits sur une vie qui lui appartient, il se sert de la maladie comme du couteau et du glaive, avec lequel il égorge et immole cette Hostie. Ainsi le chrétien s'unissant alors, non seulement au corps adorable de JÉSUS-CHRIST dans son Sacrement, mais encore à son esprit et à son cœur ; entrant par soumission et par adhérence dans tous ses desseins : voulant disposer de son être et de sa vie, comme le grand Sacrificateur en dispose, devient Prêtre avec lui dans sa mort ; et achève, dans ce dernier moment, ce Sacrifice auquel il avait été consacré au Baptême, et qu'il a dû continuer tous les moments de sa vie[1]. »

Tel est le consolant enseignement qu'il serait grandement utile de faire connaître aux fidèles. La mort est effrayante à la nature ; cette destruction universelle, cette extrême humiliation de notre chair et de notre orgueil, cette suite de circonstances, qui font aboutir au néant tout ce qui a tant occupé notre vie, est naturellement un sujet d'épouvante et de terreur. Mais voilà la mort de JÉSUS-CHRIST, qui relève tant d'abaissement, qui ennoblit tant d'humiliation, et qui répand sur des ombres si redoutables une si douce lumière. Encore une fois, il serait très désirable que les simples fidèles fussent mieux instruits d'une si consolante doctrine et plus habitués à cet aspect de la mort, qui est le plus vrai et le plus propre à nous faire sanctifier cette situation extrême, la plus grave qu'on

[1] *Réflexions*, etc.

puisse concevoir. Mais, s'il faut désirer que chaque fidèle s'avance, avec cette sainte vue, vers la mort, qu'elle ne doit pas être la perfection de la foi du Prêtre ! C'est lui qui ne doit jamais cesser de voir ce terme de la vie, que dans la lumière admirable qui descend de la croix; c'est lui qui, « ayant annoncé chaque jour, par le Sacrifice, la mort du Seigneur[1] », doit se préparer à participer au mystère de cette mort plus sensiblement que jamais; c'est lui qui doit se rendre chaque jour plus habituelle cette disposition d'union avec l'adorable Victime, suspendue, mourante et morte à cette divine Croix; c'est lui qui, à l'approche du Sacrifice suprême qu'il a à faire de sa vie, doit multiplier les actes d'adoration de la souveraineté du divin Sacrificateur, et de sa Sainteté qui réclame une si grande expiation[2]; c'est lui, plus que tout fidèle, qui, avec confiance, adore cette condescendance miséricordieuse de DIEU qui lui permet de s'unir aux dispositions de l'adorable Crucifié, qui lui permet même de considérer comme étant sa propriété ces dispositions si parfaites; c'est lui qui doit, non plus craindre, mais aimer la mort, cette perte de la vie, cette séparation de l'âme et du corps, cette universelle humiliation de tout nous-même, à cause de la ressem-

[1] Quotiescumque enim manducabitis panem hunc, et calicem bibetis; mortem Domini annuntiabitis, donec veniat. — I Cor. XI, 26.

[2] Quand le P. de Condren, ce Prêtre admirable qui avait toujours vécu en Victime, qui en avait même fait le vœu, fut sur le point de mourir, il éprouva d'une manière extrêmement douloureuse les effets de la Justice et de la Sainteté de DIEU. Il dit avec une très profonde religion ces paroles de Job : *Quis det ut veniat petitio mea ; et quod expecto, tribuat mihi Deus ? Et qui cœpit, ipse me conterat ; solvat manum suam, et succidat me ? Et hæc mihi sit consolatio ut, affligens me dolore, non parcat ; nec contradicam sermonibus Sancti* (Job. VI, 8, 9, 10). « Tel est, dit son dernier historien, M. l'abbé Pin (qui est mort lui-même comme une Victime sainte), tel est le dernier effort d'une humble et religieuse Hostie : elle brûle du désir d'honorer la Justice et la Sainteté de DIEU par toutes les douleurs : son bonheur le plus grand est de n'être point épargné. » — *Vie du P. Charles de Condren*, liv. III, chap. XIII.

blance qu'elle opère avec notre Sauveur. C'est lui qui se considère comme la Victime qui est conduite à l'immolation, sans ouvrir la bouche pour se plaindre [1]. Il n'a pas compris autrement sa vie tout entière que comme un perpétuel Sacrifice. Toujours uni à JÉSUS Hostie, voici maintenant la suprême union. Il pouvait dire avec l'Apôtre : « Je meurs chaque jour [2] », tant les jours de sa vie d'exil ont été amoureusement passés sur l'autel d'un incessant Holocauste. Il savait que la vie présente n'est qu'une longue mort. Il a lu souvent cette grave parole, en récitant le saint Office [3]. Mais, il l'entendait non de la mort qui détruit mais de la mort qui consomme; et maintenant il va voir la réalité de cette définitive consommation. Heureux Prêtre !... Il y a peut-être quarante, cinquante ans, qu'il a dit chaque jour : *Introibo ad altare Dei*... Il y a tout ce temps que, « connaissant ce qu'il accomplissait, il imitait ce qu'il touchait. » Il a été Victime et Hostie dans ses prières, dans les œuvres de pénitence, dans celles de la charité; il a instruit les âmes, il les a édifiées et sanctifiées; il a fait de chacune d'elles ce que dit saint Paul, parlant de son apostolat, « une véritable Victime de DIEU, sanctifiée dans le Saint-Esprit [4] »; et il peut dire la parole de l'Apôtre : *Immolor suprà Sacrificium* [5]. Quel est le sens de cette parole ? Les commentateurs disent : Saint Paul parle ici de deux Victimes, d'abord du peuple qu'il a évangélisé et offert à DIEU en qualité de Victime, après l'avoir

[1] Isaiæ LIII, 7.

[2] I Cor. XV, 31.

[3] Ipse enim quotidianus defectus corruptionis nostræ, quid est aliud quàm quædam prolixitas mortis ? — S. Gregor. Papa. *In Evangel.* Homil. XXXVII, n. 1. — Brev. Rom. in officio unius Martyr. lect. VII. — Patr. lat., t. LXXVI, col. 1275.

[4] Rom. XV, 16.

[5] Philipp. II, 17.

converti et sanctifié, et ensuite de lui-même dont il annonce la mort. Cette mort est un Sacrifice qui survient après l'Oblation des âmes de son peuple. *Immolor suprà Sacrificium* [1]. Le Prêtre qui arrive au terme de la vie, après de longues années de fidélité à DIEU, peut, avec humilité, s'approprier encore cette autre parole du grand Apôtre, qui est aussi une parole de Victime : *Ego enim jam delibor et tempus resolutionis meæ instat* [2]. C'est maintenant la dissolution de mon corps; et voilà que je suis devant DIEU comme la libation d'un Sacrifice [3]. Et parlant de la sorte, il témoigne, au sentiment de saint Jean Chrysostôme, qu'il est une Victime parfaite: en cet état il n'y a plus en lui de résistance dans le Sacrifice qu'il offre; il est cette libation sainte qui, après que la Victime était morte, était versée sur elle en présence de DIEU [4].

Il est vraiment beau, aux yeux de la Foi, le spectacle que présente à l'heure de la mort un Prêtre fervent! Comme les absolutions doivent produire de saints effets sur cette âme d'Hostie! Que l'Extrême-Onction apparaît singulièrement émouvante! ces yeux, ces oreilles, ces lèvres, ces mains, tous ces sens purifiés d'une purification si parfaite, après tant de bénédictions, tant de consécrations dont ils ont été l'objet, des milliers de fois! Et l'Eucharistie! et cette venue du souverain Prêtre et de l'humble et amoureuse Hostie! cette visite rendue après tant de visites reçues! cette définitive prise de possession, après tant et tant de Messes et de Communions! cette dernière union sacramentelle avant le Jugement!... Quel mystère pro-

[1] Voir sur ce texte le remarquable Commentaire de Corneille Lapierre.

[2] II Tim. IV, 6.

[3] Voir de nouveau le Commentaire de Corneille Lapierre. — Voir aussi le Commentaire de Mgr Ginoulhiac, Archevêque de Lyon : *Les Épîtres pastorales* ou *Réflexions dogmatiques et morales sur les Épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite*, — p. 271-273. — Grenoble, 1866.

[4] Ap. Corn. à Lap. *in illud. II Tim.* IV.

fond, plein de silence, mais plein de vie, d'espérance, de force, où surabonde l'amour d'un DIEU, où surabondent l'humilité, la contrition, et la confiance amoureuse du Prêtre-Hostie de JÉSUS-CHRIST! Puis viennent les prières de la *Recommandation de l'âme*, dont tant de paroles semblent spécialement convenir à l'humble moribond : *Egredienti itaque animæ tuæ de corpore splendidus angelorum cœtus occurrat; judex apostolorum tibi senatus adveniat; liliata rutilantium te confessorum turma circumdet : jubilantium te virginum chorus excipiat... Mitis atque festivus Christi Jesu tibi aspectus appareat, qui te inter assistentes sibi jugiter interesse decernat... et inter oves suas te verus ille Pastor agnoscat*[1].

Tout cela nous rappelle des souvenirs ineffaçables, et nous annonce ce qui nous attend tous, dans peu de temps. *Moriatur anima mea morte justorum*[2]! *Pretiosa in conspectu Domini mors Sanctorum ejus*[3]!

Mais nous venons de dire qu'il en est ainsi *aux yeux de la Foi*. Il peut se faire que les dehors, que présente l'état du cher confrère, disent tout autre chose aux yeux de chair. C'est peut-être un extraordinaire accablement, ou de grandes douleurs qui ne permettent aucun repos, même à l'esprit, ou une extrême et désolante appréhension de la mort. Le Prêtre qui est sur le point de mourir, est peut-être dans la force de l'âge. Il espérait avoir du temps, pour faire une grande somme de bien; il avait livré son âme à l'étude, pour être prêt à instruire, à diriger, à élever les âmes à DIEU; il avait commencé quelque œuvre de zèle qui prospérait. Tout semblait annon

[1] Il y a, vers la fin, cette parole si grave, et qu'il faudra justifier au jugement de DIEU : Licet enim peccaverit... *zelum Dei in se habuit*, et Deum, qui fecit omnia, *fideliter* adoravit.

[2] Numer. XXIII, 10.

[3] Psalm. CXV, 15.

cer un ministère fécond. Mais, le mal est venu; et voilà « qu'au milieu de ses jours[1] », il a entendu « une réponse de mort[2] » ; et il dit avec affliction comme le Prophète : « J'ai entendu, et mes entrailles se sont troublées, et ma voix expire sur mes lèvres qui tremblent[3]. »

Quel Sacrifice est celui-là ! Tant de force, tant de volonté, tant d'énergie, tant de vie, et la mort ! la puissante et inexorable mort, qui va tout abattre, tout détruire, tout réduire à néant !... O Prêtre ! JÉSUS aussi était la force et la vie ; et il vit venir la mort accompagnée d'effroyables supplices ; et il dit à son Père : « Si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi. Cependant que votre volonté soit faite et non la mienne ! Non comme je veux, mais comme vous voulez[4] » ; et il porta la douloureuse couronne d'épines, et ses mains et ses pieds furent crucifiés ; et il inclina la tête pour mourir, disant : « Je remets mon âme entre vos mains[5] » ; et il mourut, à l'âge de trente-trois ans... Livrez votre âme et votre chair à l'esprit tout puissant de son Sacrifice, au feu consumant de son Holocauste, et soyez consacré son Hostie éternelle[6].

Il y a un autre spectacle moins douloureux à voir, où

[1] Isaiæ, XXXVIII, 10.

[2] II Cor. I, 9.

[3] Audivi, et conturbatus est venter meus : à voce contremuerunt labia mea. — Habac. III, 16.

[4] Matth. XXVI, 39. — Marc. XIV, 36.

[5] Luc. XXIII, 46.

[6] Nous avons recueilli dans la vie d'une pieuse fille, *sœur Louise*, qui vivait au XVIIe siècle et qui fonda, avec un saint Prêtre, le pélerinage de Notre-Dame de Parménie en Dauphiné, quelques détails sur la mort de cet homme de DIEU. Il est raconté que, quelques jours avant sa mort, M. Roux (c'était le nom de ce digne Prêtre) se rendit dans l'église de Parménie et s'y offrit en Victime, et qu'au moment de mourir, « se considérant comme une Victime due à la Justice de DIEU, il répétait souvent ces paroles : *Sacerdos est Victima. Hic ure, hic seca, modo in æternum parcas.* » — *Vie de sœur Louise de Parménie*, liv. II, chap. VI (p. 106), et chap. VII (p. 112). — Grenoble, 1752.

le mystère de la mort est moins terrible : c'est le jeune Prêtre, qui, après un an ou deux de Sacerdoce, va mourir. Il ne s'était pas encore habitué à monter les marches de l'autel. Il n'y montait qu'en tremblant. Malgré la sainte allégresse et la gloire de son récent Sacerdoce, il éprouvait ce que le Seigneur a recommandé : *Pavete ad Sanctuarium meum* [1] ; effroi salutaire qui n'est pas de la peur, mais l'expression d'une souveraine Religion, et qui s'allie avec une joie intime et profonde. Quelque excès de labeur, ou la marche lente, mais que rien n'a pu arrêter, d'un mal intérieur, le condamne maintenant à la solitude, au repos : il ne peut plus offrir le saint Sacrifice : les seuls sacrifices qu'il présente à DIEU, sont ceux de la privation et de la souffrance. Il n'est pas moins Prêtre et Victime. Il l'est même plus que jamais, comme l'écrivait saint Cyprien à des Prêtres que la persécution condamnait à ne pas pouvoir célébrer les saints Mystères [2]. Son lit de douleur est un autel, et il aime à penser « à ce changement » dont parle Job [3], qui ne tardera pas de se faire : il pense « à l'autel sublime [4] », où chaque jour il priait le Seigneur de faire porter ses offrandes et d'être porté lui-même, par les mains de l'Ange qui préside au Sacrifice eucharistique : et il se plaît à dire avec saint Grégoire de Nazianze : « Il y a là-haut un autre autel, je le sais : il n'a pas été fait de main d'homme : il est l'œuvre de l'Esprit ; et c'est par la contemplation que nous nous élevons

[1] Levitic. XXVI, 2.

[2] Celebratis et offertis sacrificium Deo et pretiosum pariter et gloriosum et plurimum vobis ad retributionem præmiorum cælestium profuturum, cum Scriptura divina dicat : Sacrificium Deo, etc. . Hoc vos sacrificium Deo offertis, hoc sacrificium sine intermissione die ac nocte celebratis, Hostiæ facti Deo, et vosmetipsos sanctas et immaculatas Victimas exhibentes. — *Epistol.* LXXVII. — Patr. lat., t. IV, col. 417.

[3] Job. XIV, 14.

[4] Canon Missæ, oratio *Supplices*.

jusqu'à lui. J'irai à cet autel; j'y ferai mon Oblation, j'y offrirai mon Sacrifice et mon Holocauste. Maintenant, c'est l'ombre; là-haut, ce sera la vérité dévoilée. Alors s'accomplira pour moi ce que dit David : J'entrerai à l'autel de DIEU qui renouvelle ma jeunesse spirituelle[1]. » Belles paroles! Sainte espérance ! Elles n'excluent pas la douleur de l'âme et du corps. Ah ! la douleur ! c'est, le plus souvent jusqu'à la fin, le glaive qui n'abandonne plus la Victime, c'est le feu qui la consume et la réduit en cendre ; mais, sous l'action de ce glaive et de ce feu, l'âme demeure humblement patiente, et sa patience est la consommation et « la perfection de l'œuvre » de sainteté que DIEU opère[2]. « Car, cette patience sublime, dit saint Augustin, n'est point inactive; elle est amour; elle est toute ardeur; elle est toute flamme : ce qui plaît à la chair, elle le foule aux pieds ; ce qui l'épouvante, elle le foule aux pieds, et elle passe outre. O amour! ô mouvement en avant! ô mort à soi-même ! ô heureuse arrivée à DIEU ! *Quid addi potest, ut opus perfectum habeat* (*patientia*)*? Amat, ardet, ferret ; calcat omnia quæ delectant, et transit ; venit ad aspera... calcat, frangit, et transit. O amare ! o ire ! o sibi perire! o ad Deum pervenire*[3] *!...* »

Quand un saint Prêtre vient de mourir, et que, revêtu

[1] At altare aliud scio, cujus figuræ sunt ea quæ nunc oculis cernimus, super quod nec ascia nec manus ascendit, nec ullum artificum instrumentum auditum est (III Reg. vi, 7). Sed mentis totum hoc opus est, eoque per contemplationem subvehimur, huic astabo, in hoc grata immolabo sacrificium, oblationem et holocausta, tanto iis quæ nunc offeruntur excellentiora, quanto veritas umbræ antecellit. De quo mihi quoque David philosophari videtur, cùm ait : Introibo ad altare Dei, qui spiritalem meam renovat juventutem. — Oratio XXVI, *in seipsum*, n. 16. — Patr. græc., t. XXXV, col. 1247 et 1250.

[2] Patientia opus perfectum habet. — Jacob. i, 4.

[3] *Sermo* CLIX (aliàs *de Verbis Apostoli*, 17), cap. vii, n. 8. — Patr. lat., . XXXVIII, col. 871.

des ornements sacrés, il repose sur son lit mortuaire, il présente, aux regards des hommes, le plus émouvant et le plus sublime spectacle qui se puisse voir ici-bas[1].

[1] Un sentiment de reconnaissance profonde et émue nous presse de dire ici, qu'un digne et très pieux Prêtre d'Alais, M. l'abbé Meissonnier, aumônier des Sœurs de la Présentation, ayant pris connaissance de notre manuscrit autographe, voulut de lui-même en faire une copie. Il en était à cet endroit de son travail, dans les premiers jours de mai 1883. Six mois après, le 25 octobre, il offrait lui aussi à Dieu, par une sainte mort, son suprême Sacrifice, à l'âge de cinquante-deux ans.

CHAPITRE XXV

CONCLUSION DE CE LIVRE DEUXIÈME — « SANCTIFICA EOS IN VERITATE »

Une parole souvent répétée est la conclusion naturelle de ce Deuxième Livre : *Sacerdos alter Christus* ; le Prêtre, c'est JÉSUS-CHRIST. Il dit : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi. » JÉSUS-CHRIST est Prêtre et Hostie; il est Prêtre et Hostie. JÉSUS-CHRIST est saint : il est saint. JÉSUS-CHRIST est, dans l'Église, le parfait Religieux de son Père, uniquement voué à sa louange, à sa gloire, à tous ses intérêts; le Prêtre est essentiellement, lui aussi, le Religieux du Père, uniquement voué à sa louange, à sa gloire et à ses intérêts. JÉSUS-CHRIST est, non seulement humble devant son Père, mais l'Humilité même, étant « la substance des vertus » ; le Prêtre vit dans un anéantissement perpétuel devant la Majesté et la Sainteté du Père. « JÉSUS-CHRIST habite en nous par la Foi » et les autres vertus théologales; le Prêtre est l'homme de Foi par excellence, et l'homme d'Espérance et de Charité. Mais, cette Charité le porte d'une manière incessante, ardente, toujours croissante vers Notre-Seigneur : car, c'est la Charité qui fait l'union ; et il aime Notre-Seigneur en lui-même, en ses titres, comme DIEU,

comme Prêtre, comme Hostie, comme Chef, comme Roi. Ah! rien ne pourrait exprimer ce qu'il éprouve à penser à ce que JÉSUS-CHRIST est en lui-même, si grand, si beau, si doux, si bon, dans sa vie divine, dans sa vie théandrique, dans ses mystères, surtout dans son état d'Hostie! Et il aspire sans cesse à l'union ; et, jusqu'à son dernier soupir, cette union est sa vie ; et c'est pourquoi il est et il demeure en toute chose toujours Hostie. Il vit avec JÉSUS sur l'autel de l'immolation, et sa mort est son suprême Sacrifice.

Voilà comment le Prêtre est véritablement un autre JÉSUS-CHRIST. Nous avons essayé de le dire. Notre langage a été nécessairement le bégaiement d'un enfant. Mais il n'y a pas, dans ce travail, que cette seule imperfection. Nous avons dit que le Prêtre est JÉSUS-CHRIST ; or, l'exposé de cette vérité n'est fait qu'à demi. Le Prêtre est un autre JÉSUS-CHRIST, non seulement dans ses rapports avec DIEU et dans la sanctification qu'il veut faire de lui-même : il est encore JÉSUS-CHRIST dans l'Église, dans ses rapports avec cette bien-aimée Épouse du Verbe incarné, et avec les âmes qui sont ses enfants. Toutefois, ce qui fait défaut, nous l'avons dit plusieurs fois, a été omis, dans ce travail, volontairement : nous avons pensé que ce beau sujet devait être traité à part. L'importance des vérités, soit dogmatiques, soit morales, la variété des considérations, des réflexions, des règles de conduite qui appartiennent à un tel sujet, méritaient un travail spécial. Nous le rappelons simplement ici.

Mais, demeurons convaincus et que rien ne puisse jamais affaiblir, altérer en nous cette intime et puissante et si salutaire disposition ! que nous sommes d'autres JÉSUS-CHRIST, que nous sommes JÉSUS-CHRIST même, et par conséquent que nous devons être vraiment saints. La pa

role de saint Paul est directement et spécialement vraie de nous : *Benedictus Deus et Pater Domini Nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spirituali in cœlestibus in Christo, sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus Sancti et immaculati in conspectu ejus, in charitate*[1]. Saints et immaculés en sa présence, dans la charité ! saints et immaculés dans nos pensées et dans nos vues, saints et immaculés dans nos sentiments et nos affections, saints et immaculés dans nos paroles et dans nos manières, saints et immaculés dans toutes les puissances de notre âme et tous les sens de notre corps. *Elegit nos in ipso ante mundi constitutionem :* voilà la raison première et unique de toutes nos grandeurs, de tous nos pouvoirs et de tous nos priviléges de grâces; mais voici la fin : *Ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus, in charitate, — in charitate Dei, quæ est in Christo Jesu Domino Nostro*[2].

C'est pourquoi ce miséricordieux et si aimant Rédempteur, s'adressant à son Père, dans la dernière cène, lui fait cette prière, en faveur de ses Prêtres : « *Sanctifica eos in veritate*[3]. Sanctifiez-les dans la vérité. » Mais de quelle sainteté faut-il qu'ils soient saints ? De la sienne propre ; car il dit tout de suite après : *Et pro eis ego sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate*[4]. Grandes paroles ! pressante et puissante prière qui a eu, dans tous les siècles, de magnifiques effets. Que de saints Prêtres depuis les Apôtres ! quelle belle et glorieuse légion d'âmes sacerdotales qui ont reçu cette bénédiction, « cette grâce excellente » entre toutes, « ce don parfait », sollicité par le Cœur

[1] Ephes. I, 3, 4.
[2] Rom. VIII, 39.
[3] Joann. XVII, 17.
[4] *Ibid.* 19.

de notre Souverain Pontife et de notre Hostie, au moment où il allait à la montagne des Oliviers, pour y commencer sa Passion ! Quelles ardeurs et quelles sollicitudes dans ce Cœur, tandis que cette humble et puissante prière montait vers son Père ! Et quelle consolation pour notre doux et miséricordieux Prêtre, quand il prévit cette multitude de disciples, d'amis, d'Hosties, qui devaient être fidèles à son appel, à ses désirs, aux ardents besoins de son amour, et recevoir et faire valoir, pour la gloire de son Père, la communication qu'il leur ferait et de la dignité de son Sacerdoce et de la sainteté de ses dispositions de Victime ! Ah ! qu'il plaise à ce miséricordieux Sauveur, que nous soyons du nombre de ces Prêtres mille fois bénis !

Afin d'exciter notre ardeur et notre amour, recueillons-nous quelques instants, et essayons d'approfondir le sens de cette grande prière, par laquelle JÉSUS a demandé pour nous la sainteté.

Sanctifica eos in veritate. « Ces paroles sont hautes, dit Bossuet. Non seulement elles nous élèvent au-dessus des sanctifications et purifications de la loi, qui n'étaient que des figures et des ombres, au lieu que les chrétiens sont sanctifiés dans la vérité, qui est JÉSUS-CHRIST ; mais encore elles nous apprennent, d'une façon plus particulière, quelle est la propre sanctification des chrétiens. Être sanctifié, c'est être séparé. Pour être sanctifié dans la vérité, et à fond, à quelle séparation ne faut-il pas être venu d'avec toute créature et d'avec soi-même ! O DIEU ! ajoute le grand Évêque, je suis effrayé, quand je le considère. Être sanctifié dans la vérité, en sorte qu'il ne reste en nous que cette vérité qui nous sanctifie, et que tout le faux, tout l'impur soit ôté et déraciné, c'est quelque chose de si pur et de si parfait, qu'on ne peut y atteindre en cette vie. Mais, seulement qu'il y faille tendre en vérité, sous

les yeux de DIEU, c'est de quoi crucifier l'homme tout entier [1]. »

Et voilà ce qui nous rappelle la condition qui est nécessaire pour nous sanctifier. Qui se sanctifie, s'immole et se sacrifie. Nous avons vu précédemment, avec les Pères et les commentateurs, que les deux mots *Sanctificare* et *Sacrificare* ont le même sens. Il y avait cinq conditions pour le sacrifice parfait, de l'ancienne Loi : la séparation, l'oblation, l'immolation, la consomption par le feu, la communion. Ces conditions, comme le sacrifice lui-même, étaient figuratives. Notre-Seigneur les a réalisées. Celui qui se sanctifie en JÉSUS-CHRIST, les réalise aussi et devient Hostie parfaite avec lui. Il se sépare de ce qui est profane, mondain et charnel, et ne se tourne que vers DIEU ; il s'offre, et cette oblation est une remise de tout lui-même à la volonté et au bon plaisir de DIEU ; il est abandonné à ce bon plaisir qui lui est tout ; il s'immole par une vigilance constante et généreuse pour détruire en lui, non seulement tout péché, mais toute disposition au péché. L'âme et le corps sont soumis à cette mort, afin que la vie seule de DIEU, la vie de JÉSUS-CHRIST prenne la place de cette vie de la nature et des sens, universellement réduite à mourir. Après l'immolation, il y avait la consomption par le feu. Celui qui se sanctifie, se livre aussi au feu surnaturel qui est l'action du Saint-Esprit, de sorte que « tout ce qui est mortel étant absorbé par la vie [2] », il soit vivant de cette vie nouvelle dont parle saint Paul : « Si vous êtes ressuscités avec JÉSUS-CHRIST, cherchez, goûtez ce qui est en haut et non ce qui est sur la terre [3]. » Il n'y a réellement plus en lui que des goûts et des désirs

[1] *Méditations sur l'Évangile.* — La Cène, IIe partie, LVe jour.
[2] II Cor. v, 4.
[3] Coloss. III, 1.

célestes [1]. Purifié des tendances corrompues du vieil homme, il passe, comme parle l'Église dans une prière qu'elle met sur nos lèvres, « en la société du Mystère de l'autel [2] », où JÉSUS immolé est le pain descendu du ciel, qui communique une vie céleste. Dans cet état, il est vraiment un objet de complaisance pour le Père; et cette complaisance que prend le Père, c'est, au sentiment des Saints, la Communion du Père ; et il est aussi un objet de consolation, d'espérance et de vie pour l'Église ; et, se donnant ainsi à l'Église, il se donne en quelque sorte en Communion à l'Église [3].

C'est ainsi que celui qui se sanctifie est Hostie parfaite. Or, c'est pour chacun de nous que JÉSUS a dit à son Père, avec tant d'instance et de zèle : *Sanctifica eos in veritate.* Sanctifiez-les dans la vérité; mais pour qu'ils soient sanctifiés dans la vérité, qu'ils soient immolés dans la vérité, immolés par l'action de votre bon plaisir, immolés par les saints effets de votre grâce, immolés pour chaque instant de leur vie passagère, et immolés pour l'éternité. C'est la prière de notre souverain Prêtre.

Arrêtons-nous maintenant au sens de ce mot particulier : *in veritate.*

Sanctifiez-les, sacrifiez-les *dans la vérité* : qu'est-ce à dire? Parlant de lui-même, JÉSUS a dit : « Je suis la Vérité [4]. »

[1] Ut mentes nostras ad cœlestia desideria erigas, te rogamus, audi nos. — *Litan. Sanct.*

[2] Tui nos, Domine, sacramenti libatio sancta restauret : ut, à vetustate purgatos, in Mysterii salutaris faciat transire consortium. — *Postcomm.* in feriâ VI, Quatuor Temp. Adventûs.

[3] Ce que nous disons ici et qui a été à peine indiqué dans le cours de ce livre, est exposé plus longuement dans notre ouvrage : *De l'union à* NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST *dans sa vie de Victime*, chap. XIV. — Voir aussi, pour se rendre compte de cette expression : « se donner en Communion à l'Église, aux âmes », le pieux ouvrage de M. Olier : *Explication des cérémonies de la grand'messe de paroisse*, livre VIII[e], chap. II[e].

[4] Joann. XIV, 6.

Lors donc qu'il demande à son Père que nous soyons sanctifiés dans la vérité, il sollicite cette grâce, qui les comprend toutes : que nous soyons sanctifiés et immolés en lui. Il demande l'union, il demande l'unité. Car, toute sainteté, c'est lui ; car, tout Sacrifice, c'est le sien ; ou bien, notre sainteté ne serait qu'apparente et fausse et mensongère, et notre Sacrifice serait répudié. Etre sanctifié en JÉSUS-CHRIST, c'est tout recevoir de lui : pensées, vues, désirs, affections, volontés, actes et habitudes ; et c'est faire toute chose par lui, et sous sa dépendance, sans initiative propre, comme lui appartenant absolument en tout notre être ; et c'est tout rapporter à lui, comme à la fin où tend notre vie et où elle rencontre son repos et sa félicité, et où l'être trouve l'accomplissement de tous les desseins de la Création, et de la Rédemption et de la Justification. Être sanctifié et être sacrifié en JÉSUS-CHRIST, c'est donner à ce doux et miséricordieux Prêtre la satisfaction que son Cœur a réclamée de notre correspondance à son amour, quand il a dit cette merveilleuse parole : *Manete in me et ego in vobis* [1].

Sanctifica eos in veritate. Cette divine prière comprend tout. Elle contient et elle désigne le grand et vraiment unique caractère de la vie surnaturelle : être sanctifié en JÉSUS-CHRIST ; mais elle se rapporte aussi à tous les détails de cette vie. Quand saint Paul dit : « La vérité de JÉSUS-CHRIST est en moi [2] », il n'assure pas seulement qu'elle est en lui d'une manière générale, mais dans chacune de ses œuvres, dans ses paroles et dans sa conduite, dans ses desseins et dans les moyens qu'il prend pour les exécuter, dans les vertus qu'il pratique et dans le ministère qu'il remplit. Il doit en être ainsi du Prêtre. Il faut

[1] Joann. xv, 4.
[2] Est veritas Christi in me. — II Cor. xi, 10.

que tout en lui soit vrai ; et c'est là sa perfection. Par nature, nous sommes faux, parce que, par nature, c'est nous que nous cherchons en toute chose. Nous nous faisons notre centre ; et c'est à nous que nous rapportons toute chose. De là, la nécessité d'avoir une humilité vraie, qui est la parfaite abnégation de soi-même ; c'est une perte de vues, c'est un oubli complet, accompagné de mépris. Si l'humilité qui est le fondement, n'est pas vraie, que devient l'édifice ? Il faut donc que tout soit vrai dans une âme sacerdotale. Mais entrons dans quelques détails.

Il faut que sa vie intérieure soit vraie : point d'illusion volontaire dans l'esprit, point de fausse conscience. Que la prière, l'examen, la direction et tous les autres secours de la divine grâce, lui soient en aide à cette fin. Il cherche à se connaître : qu'il en ait le sincère désir ; point d'erreur sur ce point. Qu'il n'ait pas peur d'arriver à se voir tel qu'il est. Cette disposition est rare, même parmi les personnes de piété ; mais elle doit être dans le Prêtre. En faisant sa direction à l'homme de DIEU qu'il a choisi, et en se confessant, qu'il soit vrai, toujours très vrai. Que son humiliation soit vraie, sa contrition vraie, son ferme propos vrai. Après l'examen quotidien, dans une retraite du mois ou annuelle, il prend des résolutions : que ces résolutions soient toujours parfaitement vraies. Rien pour la forme, rien par manière d'acquit, rien pour faire prendre le change à notre conscience et la rassurer, pour ainsi dire, par les apparence d'une bonne volonté, qui manque de vigueur et peut-être de sincérité réelle. Manquer de vérité avec soi-même, ou, suivant l'énergique expression de saint Grégoire, « se mentir à soi-même sur soi-même[1]. —

[1] Sæpè sibi de se mens ipsa mentitur, et fingit se de bono opere amare quod non amat, de mundi autem gloriâ non amare quod amat. — *Pastoral.* part. I, cap. IX. — Patr. lat., t. LXXVII, col. 22.

est une faute peut-être très commune et dont les inconvénients sont toujours graves. Il n'y a pas de vie intérieure possible, quand on est le jouet d'une telle erreur. Non seulement l'humilité n'est plus vraie, mais la pénitence ne l'est pas non plus, ni la simplicité (et la simplicité qui n'est pas vraie n'est rien), ni même la pureté d'intention, ni le zèle de notre salut.

Dans nos rapports avec DIEU, il faut que notre amour de sa gloire, de son règne, de ses droits, de ses intérêts, soit vrai, non pas seulement dans l'apparence que portent avec elles les œuvres que nous faisons; mais en réalité, vrai au dedans de nous, dans nos prières, nos intentions, la direction surnaturelle de tout ce que nous faisons, ou disons, ou pensons, qui se réfère au culte et à l'honneur de DIEU. La part que nous donnons à notre propre gloire, diminue la vérité de notre zèle. Car ce qui est vrai, c'est que DIEU seul a droit à tout.

DIEU, Vérité, Fidélité, Bonté, est le principe et l'objet et la fin de notre foi, de notre espérance et de notre charité. Que notre foi soit vraie, c'est-à-dire profonde, agissante; que notre espérance soit vraie, c'est-à-dire ferme et constante; que notre charité soit vraie, ce qui veut dire qu'elle doit toujours grandir.

A l'égard de Notre-Seigneur, que tout, dans nos cœurs, dans nos œuvres, soit vrai : foi, confiance, piété, religion, amour, zèle, dévouement. Que tout ce que nous disons de lui, en chaire, dans le confessionnal, aux enfants, aux malades, aux pauvres, aux pécheurs, à toutes les âmes, soit vrai; et que les sentiments avec lesquels nous le disons, soient vrais; et que notre propre langage, dans nos prières, dans nos oraisons, dans la Messe, dans l'Office, soit vrai. *Sanctifica eos in veritate.* Saint Paul a dit : « JÉSUS-CHRIST, Fils de DIEU, qui vous a été prêché par nous,

par moi, par Silvain, par Timothée, n'est pas tel, que le oui et le non se trouvent en lui : tout ce qui est en lui, c'est le oui[1]. » Le oui, c'est-à-dire la vérité. Soyons comme lui, envers lui : que tout soit oui à son égard. Ce mot peut bien se traduire : docilité à sa grâce ; ce qui nous ramène à la pratique de la vérité, ou, comme dirait encore le grand Apôtre, « à faire la vérité dans la charité, afin de croître, en toute chose et par tous les moyens, en JÉSUS-CHRIST, notre Chef[2]. »

Dans nos rapports avec nos Supérieurs, que tout soit vrai : obéissance, déférence, respect, hommages, dévouement. Pareillement, dans nos relations avec les fidèles, que la vérité soit partout : dans notre enseignement, nos conseils, nos décisions, notre direction, nos jugements.

Mais que d'études, que de prières, quelle défiance de soi-même, quel esprit d'observation, de prudence, de sagesse, cela suppose ! C'est pour nous surtout que saint Paul a dit : *Quæcumque sunt vera, quæcumque justa..... hæc cogitate, hæc agite*[3].

Dans l'appréciation des hommes, des évènements, point de passion, aucun point de vue trop personnel, pour être vrai, pour ne pas excéder, pour demeurer juste. Toutes les fois que notre amour propre est en jeu, nous inclinons fatalement vers l'erreur et l'injustice.

Dans les discussions, dans toute controverse, évitons un écueil. Si nous croyons sincèrement que notre sentiment est le vrai, nous pouvons le défendre, même avec

[1] Dei enim Filius, Jesus Christus, qui in vobis per nos prædicatus est, per me, et Silvanum, et Timotheum, non fuit Est et Non : sed Est in illo fuit. — II Cor. I, 19.

[2] Veritatem autem facientes in charitate, crescamus in illo per omnia, qui est caput Christus. — Ephes. IV, 15.

[3] Philipp. IV, 8, 9. — Nous devons commenter ces paroles au ch. IX du Liv. IIIe.

force et énergie, quand la question qui est le sujet du débat, a une sérieuse importance; mais prenons garde aux misérables prétentions de notre amour propre, qui nous porte à nous attacher à notre sentiment, autant parce qu'il est le nôtre, plus peut-être parce qu'il est le nôtre, que parce qu'il est vrai. C'est le pur amour de la vérité, sans considération du rôle que nous jouons pour la cause de la vérité, qui doit être notre unique passion. Saint Augustin a dit ces belles paroles: « Il en est qui sont remplis de tant d'orgueil, que s'ils s'attachent à une opinion sur quelque sens d'un texte de l'Écriture, et s'ils aiment cette opinion, ce n'est pas parce qu'elle est vraie, c'est parce que cette opinion est la leur. *Quia superbi sunt, nec noverunt Moysis sententiam, sed amant suam, non quià vera est, sed quia sua est.* » Et le saint Docteur ajoute: « Autrement, ils aimeraient du même amour les pensées vraies des autres, comme j'aime leurs pensées, quand elles sont vraies, non parce qu'elles sont leurs pensées, mais parce qu'elles sont l'expression de la vérité, laquelle vérité est un bien commun à tous ceux qui l'aiment[1] ». Sage leçon, que nous devrions tous retenir et ne jamais perdre de vue, dans nos luttes de paroles ou d'écrits, surtout entre catholiques.

Sanctifica eos in veritate. Être sanctifié dans la vérité,

[1] Alioquin et aliam veram pariter amarent, sicut et ego amo quod dicunt, quando verum dicunt; non quia ipsorum est, sed quia verum est: et ideo jam nec ipsorum est, quià verum est.... Quoniam in commune omnium est veritatis amatorum. — *Confession.*, lib. XII, cap. XXV, n. 34. — Patr. lat., t. XXXII, col. 839-840. — Recueillons, sur ce sujet, ces autres paroles si dignes du cœur du grand Evêque. Il dit dans son ouvrage *Contre les Lettres du donatiste Pétilien* : Hæc, fratres, cum impigrâ mansuetudine, agenda et prædicanda retinete : Diligite homines, interficite errores. Sine superbiâ de veritate præsumite, sine sævitiâ pro veritate certate. Orate pro iis quos redarguitis et convincitis... Abundetis in caritate Dei, et in invicem, et in omnes, dilectissimi Fratres. — *Contrà Litteras Petiliani donatistæ,* lib. I, cap. XXIX, n. 31. — Patr. lat.; t. XLIII, col. 260.

quelle précieuse grâce! C'est en un mot toute la perfection[1]. Mais nous avons entendu dire à Bossuet : « Être sanctifié dans la vérité, en sorte qu'il ne reste en nous que cette vérité qui nous sanctifie, et que tout le faux, tout l'impur soit ôté et déraciné, c'est quelque chose de si pur et de si parfait, qu'on ne peut y atteindre en cette vie. »

Il nous faut accepter cette condition nécessaire. Nous ne pouvons pas atteindre absolument à cet état parfait, nous n'aurons jamais ici-bas cette admirable grâce en plénitude. Elle est, suivant la pensée du grand Évêque d'Hippone, un festin délicieux réservé au ciel. Des miettes seulement, abondantes, délicieuses aussi, mais seulement des miettes nous sont données[2]. Ah! recueillons du moins tout ce qu'il est possible d'avoir. Que rien ne se perde. Recueillons le don de DIEU, l'inestimable grâce de DIEU, la sainte et pure Vérité de DIEU, dans la prière, dans la méditation, dans de sérieuses lectures, dans les sages conseils qui nous sont donnés par les amis de DIEU. Ne dissipons rien de ce trésor, ni par nos illusions volontaires, ni par nos affections déréglées, ni par des œuvres de duplicité et de mensonge. Que la Vérité seule nous attire, nous captive toujours ! Elle est un trésor infini[3].

O Vérité ! Vérité ! « Toute la terre vous invoque et le Ciel vous bénit[4]. » Tous les biens, toutes les grâces sont

[1] Postremo est septima ipsa sapientia, id est, contemplatio veritatis, pacificans totum hominem, et suscipiens similitudinem Dei. — S. August. *Sermo Domini in monte*, lib. I, cap. III, n. 10. — Patr. lat., t. XXXIV, col. 1234.

[2] Quis autem audet dicere, modo nos pasci veritate, non pasci autem cùm venerimus ad immortalitatem ? Nonne si pascimur modo micis, tunc plenam habebimus mensam ? — *Serm.* CLXXIX, cap. VI. — Patrol. lat., t. XXXVIII, col. 969.

[3] Infinitus enim thesaurus est hominibus (Sapientia). — Sap. VII, 14.

[4] Omnis terra veritatem invocat, cœlum etiam ipsam benedicit. — III Esdræ, IV, 36. — Ce livre d'Esdras et le suivant ne sont pas canoni-

en vous! Vous êtes la lumière dans les ténèbres de notre exil, vous êtes l'ordre et la paix dans la confusion et le trouble que nos passions produisent, vous êtes la force dans nos luttes de chaque jour, vous êtes la consolation et la joie des cœurs purs[1], vous êtes le salut, vous êtes la vie! Heureux qui vous porte et vous possède en son intelligence, en son cœur, en ses paroles, en ses mœurs, en ses œuvres! Heureux qui porte en tout son être votre reflet si pur, si doux à contempler, si attrayant! Vous donnez à la vie sa noblesse, sa dignité, son excellence. Vous êtes modestie et grandeur, force et suavité, humilité et puissance. En réalité, et finalement, les hommes ne peuvent rien contre vous et ne peuvent quelque chose que pour vous[2]. Vous l'emportez sur tous: c'est le cri, c'est l'applaudissement de l'univers[3]. Mais ce qui fait votre plus grande gloire, ou plutôt ce qui est l'origine et la cause de votre gloire, c'est que vous êtes la grâce et la beauté de notre DIEU, le Verbe divin, incarné pour notre amour, et se révélant à nos âmes par cette Incarnation amoureuse. « Nous avons vu sa gloire, dit le Disciple bien-aimé: il était plein de grâce et de vérité[4]. » Vous êtes le caractère et le sceau de sa Providence, de ses voies et de ses œuvres. Vous êtes le rayonnement de

ques; mais on sait le respect que l'Église a pour eux. — Nota v. g. *Introit. fer. III post Pentecosten.*

[1] Delectatio cordis humani de lumine veritatis, de affluentiâ sapientiæ, delectatio cordis humani, cordis fidelis, cordis sancti, etc. — S. August. *Sermo* CLXXIX, ubi suprà.

[2] Non enim possumus aliquid adversus veritatem, sed pro veritate. — II Cor. XIII, 8.

[3] Et Veritas magna, et fortior præ omnibus... Et Veritas manet et invalescit in æternum... Benedictus Deus Veritatis! Et desiit loquendo. Et omnes populi clamaverunt, et dixerunt: Magna est Veritas, et prævalet. — III Esdræ IV, 35, 38, 40, 41.

[4] Et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti à Patre, plenum gratiæ et veritatis. — Joann. I, 14.

l'Être de DIEU et DIEU même. L'Église le chante : « O Trinité bienheureuse ! le Père est véridique, le Fils est Vérité, le Saint-Esprit est Vérité [1]. »

O Vérité divine et déifique ! O sainte et magnifique gloire de notre Ordre sacerdotal [2] ! O vous qui m'avez conduit jusqu'à la Montagne Sainte et au Tabernacle de DIEU [3] ! Délivrez-moi de moi-même. La promesse m'en est donnée par Celui-là même qui a dit : « Je suis la Vérité [4]. » Délivrez-moi de toute fausseté, de toute erreur, de tout mensonge, et que je vive de vous seule, ou plutôt venez et vivez en moi. O Vérité ! ô ma Libératrice ! ô mon Salut ! ô Action toute-puissante de DIEU ! régnez et triomphez uniquement et universellement en moi. A cette fin, usez, comme il vous plaît, des créatures, hostiles ou bienfaisantes, de la douleur, de la pauvreté, de l'abjection ; ou bien éclairez-moi vous-même ; sans autre moyen que votre propre lumière, donnez-moi, si vous le voulez, cette intime connaissance des choses divines qu'un ancien Père appelle « un baiser du Verbe, Époux mystique des âmes [5] ». Mais exercez toujours et en toute chose votre empire et votre souveraineté, et que cet empire, s'il se peut, soit absolu, et cette souveraineté sans entrave ; et qu'ainsi,

[1] Verax est Pater, Veritas Filius, Veritas Spiritus Sanctus, o beata Trinitas. — *In offic. SS. Trinitatis*, III Noct. II Antiph. — Cfr. S. August. : O æterna Veritas... Tu es Deus meus... — *Confession.*, lib. VII, cap. x, n. 16. — Patr. lat., t. XXXII, col. 742.

[2] Pones autem in Rationali judicii Doctrinam et Veritatem, quæ erunt in pectore Aaron, quando ingredietur coram Domino. — Exod. xxviii, 30. — Cfr. Levit. viii, 8.

[3] Emitte lucem tuam et veritatem tuam ; ipsa me deduxerunt, et adduxerunt in montem sanctum tuum, et in tabernacula tua. — Ps. xlii, 3.

[4] Cognoscetis Veritatem, et Veritas liberabit vos. — Joann. viii, 32.

[5] Quoties in corde nostro aliquid de divinis dogmatibus et sensibus quæritur, absque monitoribus invenimus, toties oscula nobis data esse a Sponso Dei Verbó credamus. — Origen. *In Cantica canticor.*, lib. I, initio. — Patr. græc., t. XIII, col. 86. — Cfr. S. Ambros. *De Isaac et anima*, cap. III, n. 8. — Patr. lat., t. XIV, col. 506.

par vous, tout en moi soit « lumière dans le Seigneur [1] » et sagesse et ordre et fidélité et amour, jusqu'à ce que je parvienne à cette Vie bienheureuse, de laquelle un de vos grands oracles, l'admirable saint Augustin a dit, qu'elle est « la jouissance de la Vérité ». *Beata quippè Vita est gaudium de Veritate* [2].

[1] Eratis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino. — Ephes. v, 8.

[2] Beata quippè vita est gaudium de veritate : hoc est enim gaudium de te, qui Veritas es, Deus meus. — *Confession.*, lib. X, cap. xxiii, n. 33. — Patr. lat., t. XXXII, col. 794.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES CHAPITRES

LIVRE PREMIER

Du Sacerdoce de N.-S. J.-C. et de son état et de ses dispositions d'Hostie

LIVRE DEUXIÈME

De la communication que N.-S. J.-C. fait a son Prêtre de son Sacerdoce et de son état et de ses dispositions d'Hostie

ERRATA

Page 273, ligne 28, *lisez* corps.
Page 279, ligne 1, *lisez auctor*.
Page 292, ligne 6, *mettez* un ?
Même page, ligne 16, *après* si *une virgule*.
Page 296, ligne 20, *lisez* précieuse.
Page 299, ligne 31, *lisez* (et invisible).
Page 302, ligne 21, *lisez* toute heure.
Même page, ligne 24, *lisez* cette unique.
Page 479, ligne avant-dernière, *lisez* judiciis.
Page 489, ligne 27, *lisez* sujet de confusion.
Page 507, ligne 20, *lisez* sûre doctrine.

IMPRIMERIE BARATIER ET DARDELET — GRENOBLE

